TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 181 MERCREDI, 1er JUILLET 1908

00353

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	5 fr.	10 fr.	20 fr.
Autres Départ.	6 »	12 »	22 »

Union postale et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Théodor.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h. 57 m. — **Coucher,** 7 h. 13 s.
Premier quart., le 6 — **Pleine Lune,** le 13
Fête de Demain : Visitation N. D.

30 JUIN

L'ORGANISATION DU Service des Epizooties

N'ayons garde d'oublier de mentionner la dernière loi votée par la Chambre en faveur de l'Agriculture. Le fait est trop rare, à notre gré, pour que nous n'en fassions pas ressortir l'importance lorsque l'occasion s'en présente. La loi dont il s'agit, qui est maintenant soumise aux délibérations du Sénat, organise d'une façon sérieuse dans les départements, un service sanitaire national des épizooties. Elle est appelée à rendre les plus grands services aux agriculteurs et aux éleveurs.

M. Vigouroux évalue les dommages causés aux paysans par la fièvre aphteuse et les maladies contagieuses du bétail à plus de 50 millions par an ; M. Plissonnier n'hésite pas à élever ce chiffre à cent millions. On estime, en effet, que la tuberculose bovine représente, à elle seule, une perte annuelle de 30 à 40 millions ; les ravages de la fièvre aphteuse sont plus irréguliers, mais ils n'en sont pas moins considérables ; ils ont été évalués en 1885 à 50 millions, en 1900 à 12 millions.

Le rouget fait perdre, dit-on, 100.000 porcs par an, ce qui, à raison seulement de 50 francs par tête, fait un total de 5 millions. Si l'on ajoute à cela les pertes causées par le charbon, par la pneumo-entérite, par la courade des veaux, l'anémie infectieuse du cheval, etc., nous dépasserons certainement, dans les mauvaises années, le chiffre de cent millions.

Certes, on n'est pas aujourd'hui complètement désarmé contre toutes ces maladies dangereuses. Il existe des vaccins contre le charbon et le rouget, il y a des sérums pour la clavelée, pour le tétanos ; enfin, il y a la malléine et la tuberculine comme indices révélateurs de la morve et de la tuberculose. Mais ce qui manque surtout dans les campagnes, c'est le moyen de vulgariser et au besoin d'imposer tant d'inventions bienfaisantes, et de les mettre à la portée des cultivateurs. Il faudrait, lorsque ceux-ci font preuve de mauvais vouloir et évitent d'appeler le vétérinaire, que l'on eut des moyens pour les y contraindre, car un seul propriétaire imprudent ou négligent peut être la cause de la propagation d'une maladie contagieuse dans toute une contrée.

Trop souvent, quand une bête est suspecte, on s'en débarrasse en la menant à la foire. Ni vu, ni connu, qu'un autre se débrouille ! C'est très humain sans doute, mais combien dangereux pour les intérêts généraux du pays !

Grâce à une organisation sanitaire sévère et mise à même d'agir sur place, on enrayera bien des fléaux. Les vétérinaires auront la mission non seulement de guérir le mal, mais encore de faire connaître aux intéressés les moyens de le prévenir en pratiquant une hygiène du bétail mieux appropriée, mieux comprise et dégagée de mille pratiques empiriques qui sévissent encore un peu partout.

Aujourd'hui, dans quelques départements seulement, les conseils généraux se sont préoccupés d'organiser un embryon de service sanitaire. D'après la nouvelle loi, il y aura désormais dans chaque département un vétérinaire chef du service des épizooties, nommé par le ministre de l'Agriculture après concours. Il sera interdit à ce fonctionnaire d'avoir une clientèle personnelle ou de se faire payer par les particuliers, de façon à lui assurer toute l'indépendance nécessaire pour ordonner, dans telle ou telle commune, les mesures de rigueur qui s'imposent : isolement, séquestration, vaccination, abattage, etc.

Voici, du reste, conformément au texte de la loi, quelles seront les attributions du vétérinaire départemental :

1° Assurer l'application des lois et règlements sur la police sanitaire des animaux ;

2° Surveiller l'état sanitaire des animaux, et signaler au ministre les maladies contagieuses qui sévisseut dans son département, afin que celui-ci puisse prendre d'urgence les mesures propres à éviter la prophylaxie ;

3° Contrôler le service d'inspection des foires et marchés, des abattoirs publics et privés, ainsi que les services d'inspection des viandes ;

4° Surveiller la désinfection du matériel des chemins de fer ayant servi au transport des animaux, des quais d'embarquement et des voies d'accès aux gares.

Ce service devra être organisé dans chaque département dans le délai d'un an à dater de la promulgation de la loi. Un crédit de 460 000 francs sera inscrit au budget du ministère de l'Agriculture, à titre de subvention aux départements, en vue de faire face au traitement du vétérinaire et aux autres frais.

Dès que ce service fonctionnera normalement, on peut espérer, non pas que disparaîtront complètement ces épizooties désastreuses, si fréquentes en ces dernières années, mais qu'elles seront localisées et réduites à leur minimum de dommage. La surveillance des foires et marchés évitera la contamination des campagnes environnantes ; elle sera en même temps une garantie pour le public contre les viandes malsaines que des fournisseurs peu scrupuleux ou trompés eux-mêmes n'hésitent pas à livrer à la consommation. On en a eu récemment de tristes exemples pour l'alimentation de nos soldats.

La loi votée par la Chambre est donc, à tous les points de vue, désirable, et l'on doit en attendre les meilleurs résultats. La parole est maintenant au Sénat ; il faut souhaiter qu'il ne la laissera pas dormir dans ses cartons et qu'il se hâtera de la promulguer pour qu'elle soit applicable le plus promptement possible.

GEORGES BONNEFOY.

La Lettre Anonyme

Avez-vous lu ce fait divers navrant ? Deux pauvres gens, le mari, la femme, ont été trouvés morts, dans la petite maison qu'ils habitaient dans un hameau de l'Oise. On a recherché le motif de leur suicide. Ils étaient pauvres ; ils vivaient de leur travail ; ils n'auraient dû porter ombrage à personne. Pourtant, ils avaient des ennemis. Ceux-ci les harcelaient de cartes postales outrageantes, non signées, tant et si bien qu'ils les réduisirent à cet acte de démence.

Mieux vaut rire des lettres anonymes et, surtout, les mépriser. Mais il y a des êtres faibles, impressionnables, que l'injustice et la calomnie révoltent... La première lettre reçue les trouble, la seconde, les irrite, la troisième les affole. Bientôt, ils perdent l'entendement, ils « voient rouge ». Ils voudraient égorger le bourreau qui les assassine ; ne pouvant le découvrir avec certitude, la vie leur devient intolérable ; ils retournent l'arme homicide contre eux-mêmes.

Se tuer à cause de ces méchantes lettres est la pire des sottises. D'abord, c'est emplir de joie leur auteur, réaliser son vœu secret, montrer que sa perfide manœuvre a réussi. Si l'on était philosophe, on en éprouverait plutôt un mouvement d'orgueil. On reconnaîtrait que l'injure est encore un hommage qui vous est rendu. Elle prouve que le discours que vous avez prononcé, l'article que vous avez publié, la pièce que vous avez fait jouer, n'étaient pas absolument médiocres. Aiguillonner la jalousie, déchaîner l'aversion, quel triomphe ! Songez qu'il s'est trouvé un monsieur pour entrer dans un café, pour demander de quoi écrire, pour prendre la peine de contrefaire son écriture, pour dépenser deux sous de timbre-poste, sans compter le prix de la consommation, à seule fin de vous faire savoir que vous l'avez profondément indigné, ou écœuré, ou même dégoûté.

Sans doute, ce correspondant obscur vous exprime, parfois, ses sentiments d'une façon un peu familière. Il n'est pas rare qu'il vous appelle vieux drôle ou vieux chenapan. L'usage veut même, paraît-il, qu'on se tutoie dans les lettres anonymes. Nous autres, journalistes, nous en sommes accablés, et il est certain que les épithètes qui y sont employées ne sont généralement pas de premier choix. Mais qu'importe ! On est toujours sûr, ainsi, d'avoir été lu ou entendu par quelqu'un qui s'est mis en colère, et qui a suffisamment pensé à vous pour vous envoyer par le premier courrier, quelquefois même par tube pneumatique, ses sentiments pas toujours très distingués.

La lettre anonyme a donc, parfois, du bon — pour celui qu'elle vise. Elle lui est une garantie contre l'indifférence. Elle lui apporte cette certitude qu'il n'a pas parlé dans le désert. Elle le réconforte en un mot, et le ravit, car, ainsi que l'a dit l'Ecriture, — je ne répondrai pas que ce soit l'Ecriture sainte, — il y a plus de joie à faire enrager ses adversaires qu'à faire plaisir à ses amis. Souvent, d'ailleurs, c'est entre amis qu'on se livre à ce genre de plaisanteries. L'amitié, à Paris, est extrêmement élastique, et s'étend à des gens dont on ignore parfois jusqu'au nom.

---

232 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

Le Lion devenu vieux

XII

LES TEMPS SONT VENUS

— C'est à elle que je dois de vous avoir fait vendre, par ses caprices et ses frivolités et en excitant votre rivalité, une partie du beau domaine que je vous avais conquis... C'est à elle que je dois d'avoir été chassée de Royaumont .. Ce qui, certes, aurait comblé de joie mon frère s'il avait pu l'apprendre et le comprendre... Enfin, elle m'a frappée... et j'ai encore ici, sur la joue la marque de son coup de cravache... Je la hais, c'est vrai, mon fils ..

— Et vous avez eu, hier, l'occasion d'apaiser votre haine...

— Je ne sais ce que vous voulez dire..

— On a retrouvé Germaine, étranglée dans la cabane du bûcheron Dornak.

Elle fit un pas vers eux... éperdue... les yeux agrandis...

— Etranglée ?.. Dans la cabane de... morte ? morte ?

— Oui.

Tout à coup, elle a un éclat de rire aigu, un rire de folie. Elle étend vers les deux frères ses bras maigres, ses mains osseuses.

— Vous l'avez tuée !.. Car c'est vous ! Ce ne peut être que vous !..

— Non !

— Alors, qui ?

— Vous, mère...

Et les trois misérables — les trois complices de criminelles actions — se regardent, effarés, s'accusant l'un l'autre...

Michel et Laurent étaient ébranlés par une attaque aussi soudaine, car ils se disaient que l'accusation portée contre eux, du premier coup, et sans notre réflexion, par Nathalie, allait peut être devenir une accusation publique. Ce que leur mère pensait, les autres le penseraient bientôt ! Ils perdraient pied un moment. Nathalie murmurait, haineuse et triomphante :

— C'est vous ! Ce ne peut être que vous ! Et il ne peut venir à l'esprit de personne que ce ne soit pas vous... Eh ! voilà, pourtant, à quoi vous aura conduits un pareil amour... Cette fille se jouait de vous pour accomplir ses desseins secrets, et elle avait su, de vous, faire deux rivaux... Elle aiguisait votre amour en développant votre jalousie .. Mais à attiser un pareil foyer, elle risquait de se brûler... Elle comptait sans la révolte de votre instinct de mâles brutaux .. Et cet instinct éveillé, cette fille fut perdue ! Oui, c'est vous qui l'avez tuée !.. lâchement, j'en suis sûre.. en vous cachant, parce que si vous vous sentiez pas la force de soutenir son regard et vous étiez faibles devant sa beauté... Vous êtes deux assassins et vous êtes deux lâches ! Ah ! j'ai vraiment eu vous deux fils dignes d'estime.. et dignes d'être à moi...

Laurent répliqua :

— N'essayez pas de rejeter sur nous le crime que vous avez commis. Si l'on nous accuse, nous nous défendrons...

— Comment ?..

— Je ne sais pas encore, mais nous nous défendrons... et si votre nom vient sur nos lèvres, n'en soyez pas surprise... car ce ne sera pas sans joie que nous vous verrons obligée de vous défendre à votre tour..

— Je vous désignerai comme les assassins, et tout sera dit...

— Nous n'aurons qu'à vous montrer et chacun comprendra...

Elle eut un rire sinistre.

— Vraiment, nous faisons une famille bien unie, mes fils.. et mon frère serait de plus en plus fier de nous entendre...

Elle les couvait d'un regard ardent, d'un regard satisfait. Ils l'avaient méconnue, méprisée cruellement ! Ah ! le châtiment ne s'était pas fait attendre... Car rapportant tout, toujours, à son égoïsme, elle voyait là dans ce qui leur arrivait la punition de leur ingratitude.

— J'aurai vu votre toute-puissance dans Royaumont... J'y verrai bientôt votre abaissement, mes fils, mes chers fils...

Ils se mordaient les lèvres dans leur rage silencieuse. Et c'était vrai ce qu'elle disait du comte de Croix-Vitré ! S'il avait pu les voir et les entendre, sa joie vengeresse eût été profonde. Les temps étaient, enfin, venus !.. Sous l'action d'une justice immanente, la savante intrigue où Nathalie avait consumé près de vingt années de sa vie, se dénouait morceau par morceau. Aurait-elle assez de science et d'audace, et de bonheur aussi, pour la diriger à nouveau ? En avait elle la volonté ? Elle n'avait pas été criminelle et astucieuse, dure et ambitieuse, pour elle même. Elle avait été tout cela pour ses fils. Or, ses fils étaient devenus ses ennemis : pour eux, elle était devenue une étrangère... Oh ! le coup avait été rude, la douleur et la désillusion terribles.. Elle n'en était point morte !.. Mais la femme qui était tombée de si haut, s'était brisée dans sa chute... Celle qui se relèva ne fut point pareille à l'autre.. Elle ajouta, âpre, dans une ironie menaçante :

— Je pense, après un pareil événement, et lorsque, tous les trois, nous allons vivre sous la crainte d'une intervention de la justice, que vous ne m'obligerez pas à quitter ce château ?.. du moins en ce moment ?.. Je puis vous donner la certitude que notre existence, désormais, n'aura plus rien de commun... Votre acte d'hier a défait pour toujours les liens qui nous unissaient.. Mais quitter Royaumont aujourd'hui serait grave, car ce départ ressemblerait à une fuite... Ce serait attirer sur moi certai n s soupçons...

(*A suivre*)

Emmanuel Arène racontait un jour que, dans un repas de camarades, un financier arriva tout indigné, froissant un papier qu'il venait de recevoir. On lui demanda ce qui le mettait dans cet état.

— C'est cette sotte et lâche habitude, s'écria-t-il, d'envoyer des lettres anonymes. En voici une qui m'arrive. Elle ne contient que quatre mots : « Vous êtes un voleur ! »

Et, tapant du poing sur la table, le financier ajouta :

— Quel peut être le misérable qui ose m'adresser une pareille ordure ?

Arène prit la lettre, l'examina, la retourna, la flaira, et, négligemment :

— C'est drôle, fit-il, on dirait l'écriture du procureur de la République !...

Cette boutade spirituelle comporte une leçon. En effet, s'il est un lieu où affluent les lettres anonymes, c'est le Parquet. Les juges d'instruction vous le diront. Dès qu'un mauvais on un vol sensationnel a été commis, les dénonciations pleuvent comme grêle. Il en est d'odieuses qui sont de bas moyens de vengeance. Il en est de véridiques, dont le magistrat doit tenir compte. Elles émanent, quelquefois, de braves gens. Supposez un honnête citoyen, d'humeur débonnaire, que le hasard a mis en possession d'un renseignement pouvant être de quelque secours dans une affaire criminelle. Il voit la police s'égarer sur une fausse piste. Il se tient qu'à lui de seconder ses efforts en écrivant un mot au directeur de la Sureté. Mais, s'il a le malheur de signer ce mot, il sait bien qu'il est perdu et que c'en est fait, désormais, de sa tranquillité. On va immédiatement le convoquer au Palais. Il lui faudra attendre des heures entières dans les couloirs, et si, ce jour-là, le juge est pressé, on l'obligera à revenir le lendemain. Il aura, de plus, le désagrément de voir son nom imprimé dans les gazettes et tous les reporters de Paris envahir son domicile. Il aura, en un mot, le monsieur qui est mêlé à une cause célèbre. C'est à la fois, pour lui, une grande gloire et une cruelle torture, deux choses également dangereuses pour son repos.

Aussi les citoyens paisibles hésitent-ils. Ils veulent bien rendre service à la société, mais ils ne tiennent pas à ce que ce soit au détriment de leur propre quiétude. Et, alors, ils usent de ce moyen peu héroïque, mais très commode, de la lettre anonyme. Ils mettent à la poste leur petit papier sans signature, et advienne que pourra ! C'est au juge, maintenant, de se débrouiller.

Oui, la lettre anonyme est une arme à deux tranchants, parfois utile, le plus souvent redoutable et venimeuse. On ne se doute pas du rôle qu'elle joue, non seulement dans l'existence privée des individus, mais dans l'histoire. Lisez le *Tribunal Révolutionnaire*, de G. Lenotre, vous serez terrifiés des victimes qu'elle a faites. Elle est la source des condamnations, des disgrâces, des ruines et même des guerres. Elle s'insinue dans le palais des rois, sous le portefeuille des ministres ; elle empoisonne la confiance des époux ; elle sème la discorde ; elle crée et perpétue les malentendus ; elle est abominable et elle est éternelle, car elle sert de véhicule aux plus hideuses passions de l'humanité, la lâcheté, l'envie et la haine.

LE BONHOMME CHEVALIER.
(*Les Annales*).

Bulletin Financier

Paris, 27 juin 1908.

La marché est bien tenu sur l'ensemble. Rentes 3 pour cent ancien à 94 50. Extérieures et Turc en reprise ; les autres Fonds d'Etats sont fermés. Nos Sociétés de Crédit sont fermées. La Crédit Foncier fait 727, le Crédit Lyonnais a regrimpé à 1,169.

Valeurs industrielles moins bonnes. Valeurs de traction soutenues. Mines d'Or faibles.

L'action Ouest Africain Français s'inscrit à 561, la part à 282.

Les obligations de la Cie des Tramways Porto et Rebirage à Rio de Janeiro s'échangent à 491.

L'obligation 5 0/0 or de l'Etat de l'Amazone en forme à 480 ; on sait que les traites émises au Brésil, ayant mis fin à toute spéculation, favorisent son expansion commerciale.

L'action de la Colombian India Rubber, une des plus importantes exploitations de caoutchouc, passe à 425.

Rappelons que les souscripteurs aux obligations 4 1/2 et 5 0/0 des Etablissements Ozouf-Bazin, au prix de 470 fr., ce qui représente 4.78 d'intérêt, sera close le 4 juillet aux guichets de la Banque Française pour le commerce et l'industrie et du Crédit Foncier de Algérie et de Algérie.

Nos chemins de fer s'améliorent un peu.

Courses de Bastia

AVIS

Messieurs les propriétaires des chevaux ayant pris part à la Course, Prix de l'Industrie, sont priés de retirer leurs mandats de paiement chez Monsieur E. Ricci, Commissaire des Courses, 1, Impasse Sadi-Carnot, au 1er.

Une Industrie pour la Corse

La dentelle au foyer

M. le Directeur du *Petit Bastiais*.

Ayant passé plusieurs années sur un vaste plateau des Cévennes, j'ai pu apprécier les nombreux avantages que la population du centre courait retire du travail de la « dentelle au foyer ». Pendant que les hommes s'occupent des travaux agricoles, les demoiselles et les mères de famille, employant, à la fabrication de la dentelle, le temps libre que leur laisse le soin du ménage.

C'est un travail facile et agréable qu'on exécute convenablement, après quelques séances d'apprentissage. Il constitue une grande ressource pour les personnes qui veulent de leur labeur et un passe-temps à la fois utile et agréable pour les ménages aisés.

J'ai pensé que cette industrie de la « dentelle au foyer » rendrait des services en ne peut plus importants en Corse, où, malheureusement, il n'existe, pour ainsi dire, aucune industrie lucrative pour la classe pauvre. Dans notre île si délaissée, nous avons dans les villes aussi bien que dans le plus petit bourg, un nombre considérable de jeunes filles et de mères de famille laborieuses qui ne demanderaient pas mieux qu'à occuper utilement un temps que le manque de travail les oblige à passer dans l'oisiveté et par suite dans la gêne.

Rien n'est plus facile d'introduire en Corse l'industrie de la « dentelle au foyer », en commençant par Bastia et ses environs. Dans un but, j'ai envoyé, des Cévennes, une jeune fille très habile en cette matière, pour apprendre gratuitement la fabrication de la dentelle aux personnes de bonne volonté. Il a suffi de quelques séances pour arriver à faire faire à des demoiselles d'Erbalunga un travail convenable.

J'avais fait venir un certain nombre de petits instruments nécessaires pour ce travail et je m'installai à Bastia lorsque j'eu eu une surprise bien désagréable. J'ai appris que la douane taxerait la dentelle fabriquée au Coreo d'un droit d'entrée au Prance égal à celui que payent les nations étrangères. Cette surprise a anéanti tous mes projets, car j'avais toujours cru que les produits de la Corse, départements français, pouvaient entrer en France sans être soumis qu'au simple droit de douane.

Cette droite sont on ne peut plus préjudiciables à toutes sortes de vue à notre cher pays, qui aurait besoin, plus que tout autre département, de l'industrie de la dentelle pour faire face aux nécessités toujours croissantes de la vie.

Pour le bien de notre pays et principalement pour les familles pauvres, il est d'une nécessité absolue que nous obtenions, des pouvoirs publics, que la dentelle fabriquée en Corse ayant du 30 pour cent de France, puisse rentrer librement dans la métropole, affranchie de tout droit de douane. Ce sera une œuvre éminemment philanthropique. — X.

Nécrologie

Mlle Aurélie de Matra

La dernière fois que je vis Mlle Aurélie de Matra, c'était, il y a quelques jours, à la représentation d'*Electre*. Elle avait voulu voir Mme Silvain dans ce rôle où elle savait qu'elle se surpassait. Son excellente mère, qui depuis le commencement de sa maladie s'était faite l'esclave de ses caprices, n'avait pas osé la contrarier. Elle fut très remarquée, et pour tant de spectateurs il parut impossible que cette belle enfant fut aussi malade qu'on le disait. L'intérêt qu'elle prenait à la représentation augmentait le charme de son visage qu'empourprait de belles couleurs, et la gaieté semblait chasser toute idée triste, toute appréhension cruelle.

Hélas, tout était illusion, la réalité était implacable, et cette illusion était produite par la grande énergie de cette charmante demoiselle qui ne voulait pas s'en aller si tôt, qui se cramponnait à la vie de toutes les forces de son âme, qui ne voulait pas mourir...

Pauvre enfant, autour d'elle on s'épuisait vainement en soins et en fatigues. Dieu seul sait ce que sa noble mère a souffert pendant sa longue maladie, et tandis que son cœur saignait à la vue du dépérissement de sa fille bien-aimée, il fallait encore qu'elle lui parut souriante pour ne pas lui causer le moindre effroi.

Des praticiens aussi distingués que dévoués ont lutté de ressources pour prolonger cette existence, mais ils ne purent enrayer le mal, et vendredi elle voulut partir pour l'Italie, voir les maîtres des universités de Pise et de Florence. Rien n'avait pu la détourner de cette idée qui la hantait depuis quelque temps. Elle arrivait à Livourne vers cinq heures du matin, et dans l'après-midi, on recevait ici la nouvelle que la pauvre enfant s'était endormie pour toujours vers deux heures de relevée. Bien que la fatale issue ne fut que trop prévue, cette triste nouvelle émotionna profondément ses parents et ses amies et surtout les personnes qui lui avaient fait leurs adieux, la veille, et qui l'avaient trouvée dans un état relativement satisfaisant, car elle était heureuse, elle entrevoyait la guérison définitive au bout de ce voyage.

Le même paquebot qui l'avait transportée à Livourne, gaie et contente, la ramenait, lundi matin, inanimée, dans un triple cercueil, et derrière ce cercueil se traînait la pauvre mère, anéantie, brisée par la douleur, qui pleurait toujours un époux bien-aimé brusquement ravi à son affection, lorsqu'à côté de sa tombe si prématurément ouverte, elle vit s'entr'ouvrir une autre tombe, celle de sa chère Aurélie, de la fille à l'orle qui devait l'aider à supporter l'malheur qui les avait cruellement frappées toutes deux.

Nous ne pouvons nous empêcher devant la dépouille mortelle de cette belle demoiselle de dix-sept ans, si bonne, si aimante, ravie si tôt à cette terre, de plaindre aussi la pauvre mère, si cruellement éprouvée dans le dévouement inlassable et sublime dont elle a entouré sa fille. Qu'elle veuille bien agréer nos condoléances les plus respectueuses et les plus sincères.

Le triste devoir de conduire le deuil est échu au grand'père, M. Pierre Battistini, qui adorait tout particulièrement cette chère enfant, et qui faisait vraiment peine à voir.

Nous présentons également nos condoléances à Mme Battistini, à Mme Campos, aux familles Battistini, Benedetti, de Monterta, Retali.

***

Après l'arrivée du paquebot le corps a été transporté directement à Sisco où ont eu lieu les obsèques.

BREVET SUPÉRIEUR
de Garçons

Les examens du brevet supérieur des garçons ont commencé lundi matin, au Lycée.

Six candidats s'étaient fait inscrire ; quatre se sont présentés ; un seul a été admis à subir les épreuves orales ; un seul a été reçu définitivement.

Le candidat heureux est M. Filippi Ours-Pierre.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Le temps qu'il a fait

Baromètre : 766.
Température : Maxima, 25.1 Minima, 20°.
Pluie : 0.
Humidité : 72.
Direction du vent : Sud.
Force du vent : Faible.
Etat de la mer : Très belle.
Etat du ciel : Ipé couvert.

Une bonne nouvelle

Notre sympathique maire, M. Paglieni-Conti, a donné satisfaction aux doléances du public. Dimanche soir, il est venu lui-même, accompagné de M. Tiberi, le chef de notre musique municipale que désormais, les concerts auraient lieu trois fois par semaine, sur la place du Diamant.

La population ainsi que les musiciens seront reconnaissants à M. le Maire, de la décision qu'il vient de prendre, car, il n'est personne, dans notre ville, qui n'en soit satisfait.

De son côté, le *Petit Bastiais* se fait un véritable devoir, de remercier M. Paglieni Conti au nom de ses lecteurs Ajaccéens.

L'Escadre à Ajaccio

Les cuirassés *Justice* et *Liberté* ont quitté notre port ce matin à 9 heures.

Nous croyons pouvoir annoncer qu'une nouvelle division arrivera à Ajaccio jeudi prochain.

Acte de Vandalisme

Dans la nuit du 28 au 29 juin des malfaiteurs demeurés inconnus ont escaladé la petite maisonnette située derrière le lavoir communal et sont montés sur les toits du dit établissement. Ils ont brisé plusieurs tuiles. Ensuite ils ont jeté à terre les grappes de raisin qu'ils avaient arrachées de la treille située entre les toits du lavoir et de la petite maisonnette. Ils ont également essayé de pénétrer dans la maisonnette en cherchant à enlever la grand inférieur de la porte.

Au Port

La Corse, arrivé de Nice.

Etat Civil

MARIAGES.

Appietto Nicolas, cultivateur, et Bonshwalder Adèle Célestine.

Michelotti François, cordonnier, et Pietri Françoise.

NAISSANCES.

Spagnoli Colombe-Marie-Antoinette. — Mariani Joseph.

DÉCÈS

Veuve Pinera Emilie-Julie, ménagère.

JURISPRUDENCE PRATIQUE

Les Accidents du Travail

OUVRIERS AGRICOLES ET DOMESTIQUES

Par une anomalie assez inexplicable, la Loi du 9 avril 1898 sur les accidents du travail n'est pas applicable dans son ensemble aux ouvriers agricoles, ni aux domestiques.

En ce qui concerne les ouvriers de l'industrie, elle s'applique dès que l'accident a eu directement ou indirectement occasionné par le travail.

L'Agriculteur, au contraire, n'est soumis au risque professionnel, aux termes de la loi du 31 juin 1899, qu'autant que l'accident a été causé par l'emploi même des machines actionnées par un moteur inanimé, et que ceux qui en ont été les victimes étaient occupés à la conduite ou au service de ces machines ou moteurs.

Il est indispensable qu'il y ait relation de cause à effet entre l'accident et l'emploi de la machine ; ainsi on a toujours jugé la jurisprudence à l'égard des ouvriers agricoles.

Ainsi, la Cour de Cassation a nettement décidé que le bénéfice de la loi ne peut être réclamé par un ouvrier qui a été blessé au moment où il était requis de prêter son concours à la remise en position d'une roue d'une batteuse à vapeur. (29 mars 1907). Cet arrêt est basé sur ce considérant que la mise en place d'une roue n'entre pas dans *l'emploi* normal de la machine.

En ce qui concerne les domestiques, la jurisprudence leur est encore moins favorable. Pour que le patron soit déclaré responsable de l'accident, il faut qu'il ait commis lui même une faute qui en ait été la cause.

Récemment une jeune bonne s'était brûlée grièvement en allumant, chez ses patrons, un réchaud à pétrole, fut débouter par le tribunal de sa demande d'indemnité, parce qu'elle ne put prouver que son employeur avait commis une faute qui avait entraîné l'accident.

Voilà les domestiques avertis ; ils doivent, d'après la loi, supporter toutes les conséquences des accidents qui leur surviennent.

J. SOLEIL.

Petite Gazette

Audition musicale

Jeudi 2 Juillet, à 2 heures précises, audition des élèves de Mlles Agostini.

⁂

Brillant succès

Nous venons d'apprendre que M. Ferrasse, professeur de sciences naturelles au Lycée de Bastia, vient de subir avec succès, devant la Faculté de Montpellier, l'examen du Certificat d'Etudes Supérieures de Physique, Chimie et Histoire naturelle.

Nous sommes heureux d'adresser à M. Ferrasse nos meilleures et plus sincères félicitations pour ce nouveau et brillant succès.

⁂

Soirées familiales

Mercredi, 1er juillet, à 8 heures et demie du soir, soirée au lycée : la seconde soirée familiale de la saison.

Les cartes d'entrée sont délivrées au bureau du secrétariat de M. le proviseur.

L'ouverture de la grille aura lieu à 8 heures et demie précises (heure du lycée).

⁂

Ricine Vasile

Ce nouveau produit, adopté par le corps médical comme purgatif-type, est accepté par les personnes les plus difficiles. Il est la purge favorite des enfants à qui on la donne aux mêmes doses que l'huile de ricin ordinaire.

⁂

A vendre

Un smoking pour cause de départ. S'adresser au bureau du journal.

NOUVELLES RELIGIEUSES

ORATOIRE DE MONSERATO. — Dimanche, Fête de la Visitation, messes à 5 heures et demie du matin, à 6 heures et demie et à 8 heures.

Salut à 5 heures.

La Maison Ghilini

a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, que ses pâtes Ruffinées ou supérieures, sont exclusivement fabriquées avec des semoules de blé dur, absolument exemptes de semoule de Ble Mais ou autres matières étrangères au froment.

En gage donc, sur vos factures, cette garantie qui est la responsable pour assurer une entière saine.

Demandez partout

LES PATES DE LA
Maison Ghilini
6, Boulevard Saint-Angelo,
Bastia (Corse).

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT DES MINEURS DU NOUVEAU PORT. — Jeudi, 2 juillet, réunion générale, à 7 heures et demie, Bourse du Travail, place Calvini.

Ordre du jour : Décision à prendre au sujet d'un surveillant.

Le Secrétaire, Chipponi

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00354

BOURSE DE PARIS

	29 juin	— 30 juin
Rentes de 3 0/0 ancien	94 85	94 90
— de 3 0/0 amortis.	96,40	97,00

ex-coupon.

MARSEILLE

Un Plongeon
DE 53 MÈTRES

Bergeon va mieux

Il veut recommencer sa terrible expérience

Marseille, 30 juin.

Dimanche soir, plus de 30.000 curieux assistaient à un événement sportif peu banal.

Le nommé Bergeon, âgé de 28 ans, ouvrier électricien employé à l'Exposition d'électricité, célibataire, originaire de Béziers, ancien agent de police, a sauté dans la mer, du haut du tablier du pont à transbordeur, situé à l'entrée du Vieux-Port, d'une hauteur de 53 mètres.

Tombé à l'eau sur le flanc, l'infortuné plongeur a été transporté évanoui à l'Hôtel-Dieu, où son état a été reconnu assez grave.

Aucune complication n'étant survenue, l'état de santé de l'audacieux plongeur est relativement satisfaisant.

Etienne Bergeon a annoncé à tous ceux qui sont allés le voir, qu'il était tout disposé à recommencer son audacieux exploit nautique.

LE
Gouvernement général
DE MACÉDOINE

LA CANDIDATURE du Prince Victor Napoléon

Paris, 30 juin.

Dans les milieux politiques le bruit court que le prince Victor Napoléon Bonaparte poserait sa candidature au gouvernement général de la Macédoine.

Conseil des Ministres

Paris, 30 juin.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

La répression des fautes des Instituteurs

M. Doumergue, ministre de l'Instruction publique, présente à la signature présidentielle le projet de loi relatif à la répression des fautes des instituteurs.

Le rachat de l'Ouest

M. Barthou, ministre des Travaux publics, entretient le Conseil des conditions provisoires d'application pour le rachat du réseau de l'Ouest.

Affaires du Maroc

Le ministre des Affaires étrangères, de la Guerre, de la Marine, donnent lecture des télégrammes qu'ils ont reçus du Maroc.

L'impôt sur les revenus

Les ministres se sont ensuite occupés de la suite de la discussion de l'impôt sur le revenu, et des déclarations que le ministre fera au nom du gouvernement à propos des amendements déposés à l'article 32 du projet.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

L'AFFAIRE DES FAUX DIAMANTS

Arrestation DE HENRI LEMOINE

Paris, 30 juin.

Le bruit court, depuis cet après-midi, que le fabricant de faux diamants, Henri Lemoine, a été arrêté à Constanza.

Plusieurs personnes se sont rendues au Palais de Justice, pour avoir confirmation de cette importante nouvelle, mais il ne leur a été fourni aucun renseignement à ce sujet.

Au ministère de la Justice on est également muet sur cette arrestation.

DIJON

Arrestation D'UN AUDACIEUX VOLEUR

Dijon, 30 juin.

La brigade volante de sûreté vient de mettre la main sur un des nombreux malfaiteurs qui, depuis quelque temps, dévalisent les voyageurs entre Lyon, Besançon et Paris.

Cet individu qui exerce la profession de terrassier d'après ses dires, est âgé de 34 ans. Il avait volé une valise contenant pour mille francs de bijouterie, et cinq cents francs de soierie à un commissionnaire en bijouterie, avec lequel il avait fait, la nuit dernière, dans le même compartiment, le voyage de Besançon à Dijon.

A PARIS

LE VOL AU NOURRISSON

Paris, 30 juin.

Sur commission rogatoire de M. le juge d'instruction, les agents de la sûreté ont procédé aujourd'hui à l'arrestation d'une femme qui pratiquait, avec son mari, le vol d'enfants au nourrisson.

Le couple offrait le placement de nourrissons à des prix exorbitants, moyennant une forte remise.

Des centaines de lettres ont été saisies, dont une certaine partie contenaient des mandats et des bons de poste.

EN RUSSIE

Un Train attaqué
dans le Turkestan

Saint-Pétersbourg, 30 juin.

La nuit dernière, une bande de voleurs a attaqué, non loin de Tarchkend, un train de voyageurs et de marchandises.

Les bandits ont jeté une bombe sous un wagon dans lequel se trouvait un caissier avec un coffre contenant 25.000 roubles.

La garde du convoi a cependant repoussé l'attaque des bandits, blessant cinq d'entre eux qui ont été emportés par leurs compagnons.

La caisse est sauvée ; deux soldats ont été blessés.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. BERTEAUX

La séance est ouverte à 9 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

L'impôt sur le Revenu

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion :

1. du projet de loi portant suppression des contributions directes et établissement d'un impôt général sur les revenus et d'un impôt complémentaire sur l'ensemble du revenu ;

2. de la proposition de loi de M. Maujan ayant pour objet l'établissement d'un impôt personnel et progressif sur le revenu et sur les capitaux improductifs ;

3. de la proposition de loi de M. Magniaudé ayant pour objet d'établir un impôt général et progressif sur les revenus ;

4. de la proposition de loi de M. Malvy, ayant pour objet l'établissement d'un impôt global et progressif sur le revenu.

ARTICLE 32

La discussion continue sur l'article 32, dont les trois premiers paragraphes ont été adoptés.

Amendement Reinach

M. Théodore Reinach, député républicain radical de la Savoie, dépose un amendement au paragraphe 4 tendant à fixer la composition de la commission qui devra statuer sur les différends qui s'élèveront entre les contribuables et le fisc.

Après une longue discussion entre MM. Théodore Reinach ; René Renoult ; Magniaudé et le ministre des Finances, cet amendement est mis aux voix et adopté avec quelques modifications.

La séance est ensuite levée et renvoyée à cet après-midi.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance du matin, qui est adopté.

L'ARTICLE 32

La discussion est reprise sur l'article 32 du projet de loi de l'impôt sur le revenu.

Amendement Puech

M. Puech, député radical socialiste de la Seine, dépose un amendement tendant à préciser d'une manière exacte la déclaration à faire par les commerçants, suivant les moyens qui sont mis à leur disposition par les lois existantes.

M. Puech développe son amendement, et engage la Chambre à le prendre en considération.

M. Caillaux ministre des Finances, monte à la tribune pour combattre cet amendement.

L'orateur fait ressortir qu'il est impossible que tous ces points de détails soient réglés par la loi.

M. Perrochs député républicain de la Marne, insiste pour l'adoption de l'amendement Puech.

Le Vote

La discussion étant close, le président annonce que le scrutin est ouvert sur l'amendement déposé par M. Puech.

Le scrutin donne les résultats suivants :

Nombre des votants .	541
Majorité absolue . .	271
Pour.	311
Contre	230

L'amendement Puech est adopté par 81 voix de majorité, malgré l'opposition du ministre des Finances.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

SÉNAT

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

LES CRÉDITS pour les VOYAGES PRÉSIDENTIELS

M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, dépose, sur le bureau du Sénat, le projet de loi, adopté hier par la Chambre des Députés, portant ouverture au ministre des Affaires étrangères d'un crédit de 400.000 francs, destiné à couvrir les dépenses des voyages présidentiels en Suède, en Norvège, en Danemark et en Russie.

Après une courte discussion entre le ministre des Affaires étrangères, le rapporteur et quelques orateurs, ces crédits sont mis aux voix et adoptés.

LES CRÉDITS pour l'exercice 1907

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion des deux projets de loi, concernant l'ouverture et l'annulation de crédits sur l'exercice 1907.

Ces deux projets de loi sont successivement mis aux voix et adoptés.

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES pour l'exercice 1908

L'ordre du jour appelle enfin la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant ouverture de crédits supplémentaires sur l'exercice 1908.

Ces demandes de crédits donnent lieu à une vive discussion, mais ils sont finalement adoptés.

La séance est levée.

Assistance judiciaire

Délibération du 9 avril 1906

Etude de Me DAPELO

Avoué près le Tribunal Civil de Bastia

D'un jugement contradictoire rendu par le Tribunal de première instance de Bastia, le 16 mai 1908, enregistré et signifié ;

Au profit de M. Giannettini Toussaint, ouvrier typographe, demeurant à Bastia,

Contre la dame Mariotti Catherine, épouse Giannettini, ménagère, demeurant à Bastia.

Il a été extrait ce qui suit :

Par ces motifs, le Tribunal, le Ministère Public entendu,

Vidant son jugement d'avant dire droit du onze mai 1907, prononce le divorce entre les époux Giannettini Toussaint et Mariotti Catherine aux torts de cette dernière.

Condamne la dame Mariotti aux dépens.

Pour extrait conforme,
L. DAPELO,
Avoué.

AVIS DE DÉCÈS

Madame veuve Toussaint Malaspina ; M. Maurice d'Equevilley, percepteur à Belgodère, et Mme Maurice d'Equevilley ; M. Ambroise Malaspina, Mlle Clary d'Equevilley ;

Mme veuve Léon Huyelos ;

Les familles de Lassalle, d'Olle, La Rivière, Baxier Lafosse, d'Equevilley, Chaleur, Delsenne et Noubel ;

Ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Madame

ANNA-MARIE-LUCILE-LÉONIE REYNIER

Veuve en premières noces de M. Xavier Lostalot de Lassalle

et en secondes noces de M.

Alexandre-Edmond Comte d'EQUEVILLEY

leur mère, belle-mère, grand'mère, belle-sœur, tante, grand'tante, cousine et alliée, décédée le 17 juin 1908, munie des Sacrements de l'Eglise en son domicile, à Paris, rue du Faubourg Saint Honoré, n° 272.

Priez pour Elle !

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part.

GRAND HOTEL MONTE D'ORO

La Foce de Vizzavona
(CORSE)
1.900 mètres d'altitude

La meilleure station d'été du Midi

Hôtel agrandi, modernisé et remis à neuf.

Hall, Salon et Salle à manger pour cent personnes.

Installation de premier ordre.

GRAND PARC

Omnibus à tous les trains à la gare de Vizzavona.

Calèches pour promenades.

Prix défiant toute concurrence

Service d'automobiles, et automobiles en location à partir du 1er août.

V. BONTZ.

Si vous voulez avoir
une **Belle Poitrine**



une gorge et des épaules pleines, sans creux ni saillies osseuses, prenez les **"Pilules Orientales"**.

Ces pilules, toujours bienfaisantes pour la santé et approuvées par le monde médical, sont sans rivales pour développer, raffermir et reconstituer les seins aussi bien chez la femme que chez la jeune fille.

Pour avoir un flacon avec notice envoyer 6,35 à M. E. BAUD, Pharmacien, 3, passage Verdeau, Paris, en mentionnant le nom de ce journal.

Exposé, Français et étrangers marque déposée.

Société des CHAUX & CIMENTS
Romain Boyer

Société anonyme au capital de 3.500.000 fr.
5, rue Cannebière, Marseille

Production : 300 tonnes par jour

CHAUX éminemment hydraulique, *à grande résistance* et grand rendement, admise par les Ponts et Chaussées, le Génie Militaire et toutes les administrations.

CIMENT de Portland artificiel et naturel pour dallages, réservoirs, caves, conduits.

CIMENT de la Valentine, supérieur, à prise demi-rapide.

CIMENT prompt spécial.

CIMENT de Roquefort.

Seuls vendeurs pour les arrondissements de Bastia et Corte :

F. CHARDON et Cie
Fabricants de Tuiles et Briques
Chaux grasse, Carreaux et Ciment

Entrepôts { Bastia, 2, Avenue Carnot.
Corte, Nouvelle Traverse.
Francardo.

En vente chez M. Marfisi,
Place Saint-Nicolas, 13.
Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie sources de Patrimonio.

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie
MARSEILLE

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EXCLUSIF
Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison.

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, ÉGLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON.

NETTOYAGE DES PANAMAS
DENTELLES, RIDEAUX, GUIPURES, ROBES
DENTELLES, ETC., ETC.

DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR ATMO, Boulevard Paoli, Bastia

LE PORTRAITISTE CHATELIN

5, Boulevard du Palais, se charge de tous portraits en tous genres, toutes grandeurs et par tous procédés : *Agrandissements photographiques, crayon, fusain, pastels de couleur, charbon polychrome*, etc. Au Continent, dans leurs *ateliers*, à Paris, Dijon, Lyon, Manosque, les **portraitistes CHATELIN Frères,** *dessinateurs, peintres-photographes*, secondés par une élite d'artistes retoucheurs, ont exécuté une immense quantité de portraits à l'entière satisfaction de tous leurs clients. Dans le Sud-Est Français où notre nom est universellement connu, en notre atelier, villa des Nayes, et magasin, place de la Mairie, à MANOSQUE (Basses-Alpes), nous avons fait livraison, en 1906 et 1907, de plus de **deux mille** grands portraits, noir ou couleurs. Nous avons pour nous *référencer* et nous recommander un *LIVRE D'OR*, contenant plusieurs milliers de *lettres de remerciements* et *d'élogieux certificats* de satisfaction, dûment *signés* et *légalisés*.

ADRESSEZ-VOUS A NOUS EN TOUTE CONFIANCE

Si vous désirez un grand portrait *inaltérable*, bien fait et d'une *fidèle ressemblance*, monté dans un *riche cadre*, à votre choix, il suffit de nous envoyer simplement une petite photographie ou un *groupe*, dont nous pouvons reproduire *une seule personne*. Cette photographie-modèle est rendue en bon état. Sur simple demande nous envoyons *gratuitement* nos tarifs. Par correspondance, et sans que cela ne vous engage en rien, **nous donnerons** *gracieusement*, tous renseignements complémentaires ou consultations que vous désirerez. Nous traitons toute affaire avec une *parfaite correction*. Malgré la *réelle bonne qualité* de notre travail, en conséquence de notre gros chiffre d'affaires, **nos prix sont très modérés.** Nous avons des modèles de portraits encadrés à 16, 18, 20 francs cadre compris. Nous vous *recommandons* nos grands modèles à 25, 28, 30, 35 et 40 francs, montés dans de magnifiques *cadres de luxe*, ce sont de véritables *tableaux d'art* pouvant se placer dans les plus luxueux salons. Toutefois, comme *loyalement* nous devons contenter, aussi bien les petites bourses que les grosses, nous *garantissons* la parfaite *ressemblance* et *l'inaltérabilité* de nos portraits, quel que soit le prix ou le modèle.

Pour rendre plus facile à tous, l'acquisition de nos *tableaux, précieux souvenirs de famille*, aux fonctionnaires et à toutes personnes solvables, nous accordons de ***grandes facilités de payement*** moyennant un supplément pour frais de recouvrement. A forfait nous exécutons tous travaux d'art ou difficiles, même ceux refusés par d'autres maisons de photographies ou artistes.

Venez voir l'Exposition de nos modèles ou écrivez-nous

Portraitiste CHATELIN Aîné
BASTIA, 5, Boulevard du Palais, 5, BASTIA

NOTA. — Sur votre demande, nous pouvons faire passer à votre domicile, l'un de nos représentants, porteur de nos échantillons.

Grand assortiment de très jolis et nouveaux cadres riches pour portraits en toutes grandeurs.

Mêmes prix modérés qu'au Continent.

Comme réclame et pour nous faire des amis nous ferons l'encadrement *très soigneusement* et *gratuitement*.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Été 1908

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Été en toile en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



La Maison se charge des réparations

MACHINE A TRICOTER

Travail chez soi toute l'année

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.

Joindre un timbre pour la réponse.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-Marge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ou ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Poterie en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, T'il de fer, Rennes artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

CHEVEUX sauvés par Pezé-Rahn

FARINE LACTÉE NESTLÉ

HUNYADI JANOS

OUTILS

Le Directeur-Gérant, J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

CHOCOLAT-MENIER

Méfiez-vous des Contrefaçons

Demandez dans tous les débits de Tabacs
la *CIGARETTE BASTOS*
paquetage rose à 0,20 le paquet
La meilleure de toutes les cigarettes

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

ON DEMANDE DES MALADES

Indispensable... Cinquante

Le Meilleur purgatif du foie

THÉ BLAIZ PÈRE

Contre tous les Vices du Sang, Maladies de ... — Toutes pharmacies

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 182 — JEUDI, 2 JUILLET 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Diverses, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Visitation N. D.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h. 58 m. — Coucher, 7 h. 12 s.
Premier quart., le 6 — Pleine Lune, le 13
Fête de Demain : Saint Isidore.

1er JUILLET

EN CORSE

Les châtaigniers et les usines allemandes. — L'acide gallique. — Le complot germain qui a juré d'anéantir la Corse. — Un danger national. — Il faut intervenir par des lois sévères pour sauver la Corse de la misère

On sait que l'acide gallique sert de plus en plus dans l'industrie et que sa fabrication devient de plus en plus importante chaque jour.

Aussi, pour bien montrer toute la haute importance de la question que j'ai à traiter dans le présent chapitre, je crois que je ne puis mieux faire que de commencer par dire un mot de l'acide gallique. C'est un acide organique composé de carbone, d'hydrogène et d'oxygène ($C^7 H^6 O^5 \times 0q$), qui se produit par la décomposition du tanin, de la noix de galle, et se trouve tout formé dans les graines du *manguier*, que l'on perd si malheureusement dans toutes nos colonies intertropicales et dans toutes les Antilles, aux habitants desquelles j'ai signalé le fait sans pouvoir me faire écouter ; c'est bien le cas de dire que, par ignorance ou paresse, ils foulent à leurs pieds une fortune. L'acide gallique se présente en petites aiguilles soyeuses, incolores, peu solubles dans l'eau froide, d'une saveur aigre et astringente, très solubles dans l'alcool.

Autrefois, on l'obtenait en abandonnant pendant quelques mois dans des vases ouverts des noix de galle en poudre et humectées, puis exprimant la masse et traitant le résidu par l'eau bouillante, qui dissout l'acide gallique et le dépose à l'état cristalisé.

L'acide gallique précipite les sels ferriques en bleu noir, couleur d'encre. Il joue, avec le tannin, un grand rôle dans l'art du teinturier. Les différentes substances astringentes qu'on y emploie pour colorer des tissus en noir et en gris, à l'acide de sels de fer, comme la noix de galle, le sumac, le brou de noix, le cachou, etc., agissent par le tannin et l'acide gallique qu'elles renferment.

Cet acide a été obtenu pour la première fois, en 1786, par Schiele, mais ce n'est guère que depuis un demi-siècle qu'on le consomme sur une aussi grande échelle dans une foule d'industries qu'il serait infiniment trop long d'énumérer ici.

Ce que je viens d'exposer en quelques lignes représente pour ainsi dire, l'état classique et passé de la fabrication de l'acide gallique, et, pour aller plus vite aujourd'hui, les Allemands ont couvert la Corse de fabriques pour y produire en grand les acides tanniques et galliques qui ont, comme l'on sait, presque la même composition chimique.

Seulement, pour alimenter leurs usines, *ils détruisent toutes les forêts de châtaigniers de l'île !*

C'est peut-être un morceau de pain aujourd'hui pour les malheureux Corses imprévoyants, qui vendent ainsi leurs arbres en ce moment, *mais c'est la ruine, la misère et la mort à coup sûr pour demain !* Et en disant cela, j'ai la conviction et la certitude morale de ne point exagérer.

En effet, il ne faut pas perdre de vue, surtout en cette terrible question, les deux constatations suivantes qui sont comme deux lois qu'il faut bien observer sous peine de mourir :

1° Les châtaignes forment à peu près le fond de la nourriture de tous les pauvres paysans corses, en dehors des villes comme Ajaccio et Bastia ;

2° Le châtaignier est un arbre qui pousse très lentement et qui ne commence à rapporter des fruits qu'au bout de trente ans.

Donc, vous voyez d'ici le plan de l'Allemagne ; elle veut se venger des guerres de l'Empire, elle veut anéantir la Corse, et faire mourir de faim les habitants de l'île embaumée !

Elle a commencé par couvrir la Corse d'usines d'acide gallique, puis elle achète et rase en masse tous les châtaigniers de l'île. Donc, demain, plus de pain, la misère, la mort pour l'île de beauté !

Voilà le crime effroyable que l'Allemagne est en train de commettre contre la Corse. Et personne ne dit rien et personne ne proteste et il ne se trouve même pas un député ou un sénateur pour pousser le cri d'alarme. C'est tout à fait inimaginable et incompréhensible.

Mais du moins si tout le monde ne sait pas faire savoir, le Gouvernement doit savoir le faire ; il a le droit, que dis-je, il a le devoir d'empêcher tout un département français de se suicider par ignorance, sous les excitations et provocations criminelles de misérables mercantis allemands.

Il y a un code forestier, que diable, en France ! Eh bien que, le code forestier en main, il empêche de toucher à un cheveu, j'allais dire à une feuille d'un seul châtaignier corse, et lorsque l'époque et le droit d'une coupe sont arrivés, que l'on tienne la main à faire faire des plantations immédiates et équivalentes.

Je le répète, la destruction des châtaigneraies en Corse, par les industriels allemands, c'est la mort sans phrases de l'île à brève échéance ! En effet, que deviendront les 300.000 habitants de l'île, quand ils n'auront plus de quoi manger ?

Le problème est redoutable, il se pose à l'heure actuelle avec une acuité douloureuse et, encore une fois, je veux croire que le gouvernement, en cette tragique occurrence, saura faire son devoir, tout son devoir, en protégeant et en sauvant les Corses d'une mort certaine.

PAUL VIBERT.

(*L'Avenir*).

VARIÉTÉS

Souvenir d'examen

Un vaillant marin, très sympathiquement connu dans son port, et que je ne nommerai point, fait généralement partie du jury d'examen qui se réunit annuellement aux fins de juger des aptitudes des candidats qui se destinent à la navigation. La commission d'examen, présidée par un contre-amiral, reçoit les aspirants qui offrent des garanties suffisantes pour un commandement à la mer, soit qu'il s'agisse de cabotage ou de voyage au long cours.

Mon examinateur qui est très-calé et peut-être aussi un peu taquin, — qui ne le serait pas ? — quand il se trouve en présence d'un candidat aussi éveillé qu'intelligent, se plaisait à poser questions sur questions à l'un d'entre eux, à cause précisément de l'irréprochabilité et de la promptitude des réponses.

Il est à peu près de règle — et c'est naturel — qu'un examinateur se plaît à garder le plus longtemps possible au tableau noir, l'élève qui sait élégamment faire face à toutes les fusées qui lui sont envoyées.

C'est ainsi que mon obséquieux examinateur trouvait plaisir à multiplier les interrogations, non certes pour coller le jeune postulant, mais bien parce que sa vive et alerte intelligence l'avait intrigué au point de vouloir s'assurer si elle était capable de flancher et de capituler devant la multitude et la difficulté des demandes. Les questions pleuvaient dru sur la tête du candidat. Le candidat semblait vouloir dire de son côté : « Allez-y, Monsieur, vous n'atteindrez pas votre but. » Si le candidat se croyait traqué, il faut dire qu'il avait tort de penser à la méchanceté de l'examinateur qui n'en connaît pas le premier mot. Il voulait tout simplement jouer et se divertir en bien avec cette tête si bien douée qui commençait à l'intéresser bien vivement.

Ce n'était pas pour lui gâter la note que l'examinateur continuait, de façon exceptionnellement longue, à interroger dans tous les sens et sous toutes les formes, son invincible candidat. Sa volonté était plus généreuse, plus magnanime plus louable. Il se disait qu'un assaillant ainsi un jeune homme, déjà assez ému par le simple fait d'être à la barre de l'examen, il aurait le devoir strict de lui octroyer le maximum de la note. S'il l'eut pu, il aurait volontiers dépassé ce maximum. C'était juste, c'était noble, c'était digne !

Mais il est de plus en plus démontré qu'il n'est pas de médaille sans revers. La satisfaction de l'examinateur faillit s'ébranler. Un autre à sa place, moins perspicace, aurait peut être trouvé que la déception n'était pas loin. Elle résidait au fond de la salle d'examen. Ecoutez :

Dans le feu continu de l'interrogatoire, l'inlassable d'examinateur s'aperçoit que dans un coin retiré de la salle, s'était blotti un matelot de marque qui soufflait le candidat. Désappointement passager de l'examinateur qui croit s'être aperçu de la manœuvre. Il ne peut pourtant pas se faire à l'idée que cet aspirant qui répondait si brillamment tout à l'heure, et avec une rapidité remarquable, ne paraît que par l'intermédiaire d'un autre.

L'examinateur, presque atteint par le doute d'une préparation qu'il avait admirée jusqu'ici, ayant entendu souffler deux ou trois mots, se ressaisit comme un vrai marin qu'il est, et jette cette apostrophe, au milieu de la salle :

« Monsieur, si je n'étais pas déjà bien fixé sur votre complète préparation, j'aurais pu, à l'heure actuelle, vous manifester mon peu d'étonnement d'avoir si bien répondu à toutes mes questions. M. X. que vous voyez derrière vous était là qui vous soufflait. »

Tableau.

Le plus fier en ce moment, c'était le souffleur ou le prétendu souffleur. Toute la salle avait les yeux sur lui. Le contre-amiral lui-même avait braqué ses lunettes sur lui. C'était le Christophe Colomb de la commission et de la foule O Mat en Bruno,

---

233 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit
par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

Le Lien devenu vieux

XII

LES TEMPS SONT VENUS

La justice tenterait peut-être de savoir les causes secrètes de notre séparation... je devrais les dire... Dans votre intérêt, comme dans le mien, il est utile que je demeure... Nous attendrons ensemble les événements, mes fils, mes chers fils...

Ils ne séparèrent sans que Michel et Laurent eussent répondu. Nathalie les regarda monter l'escalier, puis rentrer chez eux. Elle-même, aussitôt, remonta dans son appartement. Mais tous les trois étaient poursuivis par la même incertitude, le même soupçon...

— Quel était le meurtrier de Germaine ?

Tant qu'ils étaient restés en face l'un de l'autre, les deux frères ne s'étaient plus accusés ; à présent qu'ils étaient loin, les mêmes pensées leur revenaient. Chacun d'eux se disait :

— Est-ce mon frère ?.. Est-ce ma mère ?..

Quant à Nathalie, sa conviction était absolue :

— C'était l'un des deux, les deux peut être !

Ils passèrent cette journée du dimanche à leurs fenêtres, où les retenait l'angoisse, où les ramenait l'épouvante de voir apparaître dans la neige, montant la route de Royaumont, les gens graves et soucieux, chargés d'instruire le crime...

XV

LA FORÊT GARDE SON MYSTÈRE

Les gendarmes, prévenus, s'étaient rendus immédiatement dans la forêt, et depuis le matin gardaient les alentours de la cabane de Dranck, afin d'empêcher les curieux d'y pénétrer. Ils attendaient le parquet de Rambremont, qui avait été averti par télégramme et qui devait être en route. Ce fut vers deux heures de l'après midi, seulement, que M. Mimaufrais, le juge d'instruction, et M. Delombreuf, le procureur de la République, arrivèrent au Moulin-Joli en voiture, accompagnés d'un greffier. Malgré deux vigoureux chevaux, ils avaient fait la route à peu près au pas tout le temps, car la neige en couche épaisse obstruait les roues de la calèche de louage, et les chevaux enfonçaient jusqu'aux genoux. La voiture fut remisée au Moulin et les magistrats firent à pied le reste du trajet. Ils avaient trouvé au Moulin le docteur Fontenaille auquel la gendarmerie avait fait passer un mot en le priant d'assister le parquet dans ses premières investigations.

Fontenaille était accouru, très troublé, car tout de suite des soupçons étaient nés dans son esprit, aussi que chez Rouelaën et chez Henriot. Et les soupçons du docteur se portèrent sur la cause de Croix-Vitré de même que les soupçons de Choulot et de son aide. Les mêmes motifs les faisaient naître. Fontenaille connaissait la haine du vieillard, et quels désirs du châtiment s'étaient lentement amoncelés dans ce cœur. Il avait promis de garder le secret sur cette guérison partielle que le comte avait résolu de cacher jalousement à tous les yeux. Dans quel but ? N'était il pas évident qu'il nourrissait depuis longtemps son rêve de vengeance ? L'a-t-il donc accompli ? sans pitié, les yeux fermés à toute crainte de justice humaine, avait il donc tué ? Christian se sentait frémir à cette pensée :

— Le père de Lison, coupable d'un meurtre !

Dans quelles complications d'événements lui même n'allait il pas être jeté ? La justice l'inviterait à donner son opinion... Il émettrait un avis sur le crime.. Un indice n'allait il pas s'offrir, tout à coup, à la science médicale, trahissant pour lui, et pour lui seul, le vieillard qui avait châtié ? Et quel serait son devoir ?.. Cruelle alternative ... Car il se trouvait entre deux devoirs à rompre .. le devoir de se taire... le devoir de parler .. Il devrait se taire, car alimenterait on jamais qu'il fût possible d'aller dénoncer le vieillard, victime de tant de tortures morales, et dont l'acte suprême n'aurait été qu'une sorte de justice ? .. Le vieillard qui aimait Lison et que Lison aimait ? Non, cela était impossible... Mais il devrait parler, si l'enquête en arrivait à se tromper, à partir sur une fausse piste, à accuser un innocent... Et tiraillé, ainsi, en sens contraires, Christian se disait :

— Est-ce lui, après tout ? Qui me le prouve ? Rien si le soupçon, il est vrai, mais je n'en ai aucune certitude... Alors ?..

Le médecin et les magistrats avaient d'entrer dans la forêt. Un gendarme les accompagnait, pour les guider jusqu'à la clairière. Du reste, ils n'avaient pas besoin de guide, car le chemin était très fréquenté, en cette après-midi. La nouvelle du crime s'était vite répandue et des gens étaient venus, de tous les alentours, poussés par la curiosité. Ils n'avaient pu approcher de la cabane toute à distance par le brigadier, qui, en homme intelligent, avait remarqué, du premier coup, certaines traces de pas, dans la neige, aux abords de la hutte, et, avait voulu garder intactes les traces, et comprenant qu'elles pouvaient être d'importance pour l'enquête. En apercevant les magistrats, le brigadier vint à leur rencontre et leur soumit tout de suite des observations :

— Nous avons remarqué deux pistes dans la neige... toutes deux venant du chemin et s'arrêtant à la porte de la cabane... Elles sont très visibles... ces messieurs pourront en juger par eux-mêmes.. et je crois qu'il sera utile de les relever soigneusement, car nous ne pourrons pas les garder bien longtemps telles qu'elles sont...

pourquoi le priver d'un marin de cette valeur ? Mais pourtant cet incident ne peut nous faire oublier ni l'examinateur ni le candidat à qui il avait voué les meilleures sympathies pour son intelligence ouverte et docile.

L'examinateur était trop intelligent pour croire, après un moment de réflexion, qu'il suffit de souffler un candidat pour que celui-ci fasse preuve d'esprit et de savoir. A mon avis, cela serait plutôt une cause pour le décourager.

Quoi qu'il en soit, j'ignore quelle note l'examinateur donna au candidat. A sa place, j'aurais maintenu le maximum. C'était justice ! Pourquoi d'ailleurs voudriez-vous faire supporter au candidat la responsabilité du souffleur ? Et enfin, puisqu'un examen ressemble un peu à une loterie, on ne sous qu'une composition manquée par le simple fait d'une mauvaise chance, amène l'ajournement du candidat, il y a tout de faire toujours œuvre d'indulgence. Oui, une simple composition manquée défait le succès, et il est si simple de manquer une composition, quelle que soit la force du candidat !

C'est bien pour cela que j'assimilais tout à l'heure un examen à une loterie. A mon sens il n'est possible de tirer la valeur d'un candidat qu'en le soumettant à composer au moins trois fois sur chaque matière du programme. On aurait ainsi toutes chances de recevoir les forts et d'éliminer les faibles. C'est pourquoi les plus calés redoutent les examens plus que les autres ; peut-être, ils ont raison !..

Heureusement que les examinateurs jugent souverainement et suppléent aux lacunes des réglements qui remontent à une époque à laquelle ils pouvaient utilement s'adapter, mais qui ne répondent plus aux besoins de la nôtre.

In conclus : Le facétieux et spirituel examinateur est de son époque. Le souffleur paraît avoir épaté le contre-amiral. Le candidat lui reçu avec la mention Bien. La date et le lieu de l'examen m'échappent...

DA TALLA.

Un Mariage

Hier, à midi précis, entrant à Saint-Philippe du Roule, et voyant de jeunes femmes y entrer comme moi, je songeais à une page de la *Domination* : le romancier Antoine Arnault disait dans les églises de Bruges : « Pourquoi toutes ces femmes vont-elles ici ? pourquoi se réfugient-elles sous la voûte sacrée ? Est-ce le vent qui les y porte, le poids de leur âme un peu penchée en avant, et enfantine, désarte, gourmande de miel divin ? » Hier, à Paris, toute cette foule élégante, jolie, se portait vers Saint-Philippe du Roule tout simplement pour assister au mariage de Mlle Marie-Magdeleine Finet de Cicavo et de M. André Amidieu du Clos, ingénieur des Arts et Manufactures, sous-lieutenant au 2e régiment d'artillerie.

***

Il y avait eu la veille réception chez Mme Finet de Cicavo, en son hôtel de l'avenue Hoche, à l'occasion de la signature du contrat. Ah ! la féerie de la corbeille ! Le mobilier de Mme Finet de Cicavo, de M. Amidieu du Clos ; les dentelles anciennes points d'Angleterre de Mme Paganelli de Zicavo ; l'argenterie Louis XV de Mme Amidieu du Clos douairière ; le diadème en diamants du comte Vitali ; le guéridon Louis XVI de la marquise de Fiers douairière ; la pendule de la marquise de Roys douairière ; le service fruits vermeil du général et Mme Chanteloup ; la lampe électrique du comte et de la comtesse de Vogüé ; le thé en argent Louis XVI du comte et de la comtesse de Beauchamp ; les corbeilles d'argent du comte et de la comtesse de Saintignon, — tous les colliers de perles, toutes les gouttes d'eau en diamants, toutes les croix émeraudes, toutes les bagues émeraudes, tous les rubis, toutes les dentelles, s'entassaient, se confondaient, rayonnaient dans ce délicieux hôtel où tous les membres des familles Finet et Paganelli de Zicavo, tous les membres de la famille Amidieu du Clos recevaient les invités, les donateurs. Les autos, les coupés s'arrêtaient, et c'était, tout le jour, l'hommage de l'ambassadeur d'Autriche, de la Princesse Bonaparte, de la marquise de Saporta, de la vicomtesse de Cholet, de la duchesse de Reggio, de la marquise de Fiers, de la baronne d'Aubigny, de la comtesse de Florian, de la marquise Panisse Passy, de la comtesse Mayol de Luppé, de la marquise de Reverseaux, du comte de Béaru, de la baronne de la Grange, de la baronne de Saint-Miquel, de la comtesse de Pineux, de la comtesse du Lau, de la baronne de Marbot, de la comtesse de Rochefort, de la baronne Reille, — toute l'aristocratie de France !

***

Avant les chants, lorsque Monseigneur Chesnelong prononça l'allocution d'usage, — allocution, celle-là, d'une rare distinction de forme, — l'église, tout à l'heure bourdonnante, foufroutante, se tut pour écouter l'Evêque. La nef était un salon spacieux, paré de marguerites et d'hortensias blancs. Au-dessus des têtes immobiles, le soleil, jaillissant des vitraux bigarrés, se suspendait, se balançait, d'une splendeur atténuée. Nous avions l'impression d'être ailleurs, chez la duchesse de Rohan, passionnée de marguerites et d'hortensias blancs ; ou chez madame Georgette Leblanc-Maeterlink, quand l'illustre cantatrice interprète les œuvres de son mari ; ou chez Mme Catulle Mendès, quand des vers de la comtesse de Noailles sont dits par Berthe Bady, avec Madame Fernand Labori au piano... Mais par instants, la voix forte de l'évêque de Valence, la robe de satin blanc garni d'Angleterre et le voile de tulle blanc de la mariée attestaient que nous étions les témoins, d'ailleurs charmés, d'un brillant et souriant mariage, d'un de ces mariages que Paris, cependant riche en somptueuses fêtes, n'offre pas tous les jours.. Dehors, devant Saint-Philippe du Roule, les autos stationnaient, attendant le cortège. La foule, curieuse, impatiente, attendait elle-aussi, autour de la coquette limousine qui devait emporter Mme et M. André Amidieu du Clos vers l'amour et la vie...

***

Il y eut une deuxième réception chez Mme Finet de Zicavo. L'hôtel de l'avenue Hoche, au soleil de deux heures, était comme une serre pleine de fleurs et de femmes fleuries. Les valets de pied, muets et graves, s'empressaient auprès des invités. Au rez-de-chaussée, le champagne coulait à petits flots mousseux, dans le tintement du cristal, intercalable et discret tintement. Là-haut, au premier étage, les cadeaux, doublés depuis la veille, ruisselaient de mille feux, feux du saturin en perles de M. et Mme Pierre Amidieu du Clos ; feux du nécessaire vermeil de Mlle Marie-Thérèse Finet ; feux de la garniture toilette argent Louis XVI de M. et Mme de Dartein ; feux des candélabres Louis XVI de M. et Mme Paganelli de Zicavo. Dehors, l'air était fait de feux tournoyant comme de petites ailes d'oiseaux...

Paris, juin 1908.

RENÉ SANGY.

Le mariage de M. André Amidieu du Clos, ingénieur des Arts et Manufactures, avec Mlle Marie-Magdeleine Finet de Zicavo, a été célébré le jeudi 25 juin, à midi, en l'église Saint-Philippe du Roule.

Les témoins étaient, pour le marié : le colonel Delétoille et le comte de Saintignon, son oncle ; pour la mariée, le comte Vitali et M. Paganelli de Zicavo, ses oncles.

La quête fut faite par Mlles Marie-Thérèse Finet et de Dartein avec le lieutenant Le Joindre et le vicomte Amédée de Flers.

Le *Petit Bastiais* offre aux époux ses vœux les plus vifs de bonheur.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 2 juillet à 8 h. 1/2

Morceau, allégro,	G. Allier.
Borrelmann, fant.,	F. David.
Morens, valse espagnole	Lacôme.
Le Prophète, fant.,	Meyerbeer
La Source, ballet,	Dalibert.

Le Chef de musique, X. LAURUS.

Abonnements de Saison

Comme les années précédentes, le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs, partant en villégiature, des *Abonnements de Saison* au prix de cinquante centimes par semaine.

Au Palais

Me Auguste Ramelli, docteur en droit, avocat au barreau de Bastia, a fait hier ses débuts, à l'audience contentionnelle de notre Cour d'appel, dans une affaire aussi délicate que difficile.

Le jeune maître, qui s'exprime avec élégance, clarté et précision, a donné la note exacte de son savoir et de la facilité avec laquelle il peut aborder la barre, où sa place nous paraît déjà marquée à côté de nos meilleurs jurisconsultes.

Me Auguste Ramelli est le fils de M. Louis Ramelli, le sympathique conseiller général du canton de Brando, toujours élu depuis de nombreuses années, aussi conseiller municipal de Bastia, où il ne compte que des amis.

Le jeune débutant a été présenté à la Cour par Me Antonetti, l'éminent bâtonnier de l'ordre des avocats.

Nous offrons à M. Auguste Ramelli nos meilleures félicitations et nos souhaits bien sincères.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CERVIONE. — Lundi, 29 juin, une grande partie du personnel composant la brigade des douanes de Cervione, supprimée par mesure de réorganisation quittait, avec regret, notre petite ville si coquette.

M. le Maire, ainsi qu'une partie de la population s'étaient fait un devoir de les accompagner jusqu'à la voiture postale, où une bien désagréable surprise attendait ces braves agents. C'est, en effet, dans nos voitures pouvant contenir à peine deux voyageurs, que neuf des gracieuses ont été transportées de Cervione à la gare de Prunete.

Heureusement que l'adjudicataire du service postal avait promis de prendre les mesures nécessaires pour assurer d'une manière convenable le transport de ces vingt-cinq voyageurs. *Bastia par Corsica !*

***

CALENZANA. — Samedi dernier Calenzana était en fête : on y célébrait le mariage de Mlle Flore Antonini avec M. Toussaint Grisoni. La mariée, toute rayonnante de grâce et de beauté, fut conduite à la mairie d'abord et ensuite à l'autel par M. Marantichi, son oncle, de Calvi.

La population tout entière et de nombreux étrangers formaient une escorte imposante et saluaient les époux de leurs sympathiques acclamations. Après la cérémonie religieuse un dîner des mieux servis et des plus exquis attendait les nombreux invités dans les appartements de Mme veuve Antonini. Une sauterie fut ouverte et organisée et l'on se sépara non sans avoir souhaité aux jeunes époux prospérité et bonheur. — M.

***

SAINT-ANTOINE DE SISCO. — L'église de St-Antoine, sise au centre de l'enchanteresse vallée de Sisco, célébrait samedi dernier avec la plus grande manifestation de piété, revivre de plus en plus les ardeurs de notre foi et attirer sur cette chère paroisse les plus célestes bénédictions du glorieux Saint-Antoine. — *Un Pèlerin.*

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Le temps qu'il a fait

Baromètre : 764 9.
Température : maxima, 25° ; Minima, 20 5.
Pluie : 0.
Humidité : 81.
Direction du vent : Sud.
Force du vent : Faible.
Etat de la mer : Très belle.
Etat du ciel : Clair.

Sauvetage

Hier à 10 heures 40 du soir, le jeune Morelli Louis, âgé de 17 ans, monsse à bord du voilier « Christophe » du port de Bastia, en tombé accidentellement en face du poste de la douane et se serait infailliblement noyé, sans le secours du douanier Quilici Jean-Baptiste, qui a immédiatement lancé un signal. Brunet et a reçu à le ramener vers le quai et à le sauver sain et sauf de Pertz.

Nous félicitons le douanier Quilici pour la présence d'esprit et de sang-froid dont il a fait preuve en cette circonstance.

Brevet supérieur des garçons

Les examens du brevet supérieur des garçons ont commencé lundi matin ; sur 15 candidats, 14 ont été admis à subir les épreuves orales qui auront lieu aujourd'hui, au Vice-Rectorat.

Ce sont MM. Comiti, Girardi, Geromini, Marini, Ottavy, Paoli, Rossetti, Rocca-serra, Santarelli, Stefanini, Vincenti,

Match de football

Un nouveau match de foot-ball a eu lieu dimanche sur la place du Diamant, entre l'équipe sportive et l'équipe du quotidien « Justice ».

Le jeu a duré 100 minutes en deux reprises, plus dix minutes de repos. Chacune des équipes a fait un but. Ajoutons que la partie a été suivie avec acharnement et que l'équipe de la « Justice » n'a fait un but qu'en profitant de la faute de deux à plusieurs Africanistes.

Plus d'un millier de personnes ont suivi le match et ont applaudi à plusieurs reprises les sportsmen.

Au Port

Entrés :
Le « Numidia », venant de Provenance.
Le « Corsica », venant de Marseille.
Sortis :
Le « Numidia » pour Marseille.

Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Programme du 2 juillet, à 8 h. 1/2 s.

Course de chars,	Klark.
Le Voyage en Chine, ouv.,	Basin.
Fantaisie Polonaise,	Durand.
La Traviata, fantaisie,	Verdi.
La Route d'Alsace, polka,	Kokoski.

Le Chef de musique, TIBERI.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 1er juillet

Thermomètre : Thermomètre centigrade : 21°, à midi 27.5. — à 9 heures du soir 24°. Maxima : 29.2. Minima : 20.5.
Baromètre : Baromètre réduit à zéro, 766 mm. à midi, 766 mm. 6 heures du soir, 767 mm.
Vent : Dans la matinée, Léger.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, le matin, découvert.
L'après-midi, id.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

Audition musicale

Jeudi 2 Juillet, à 2 heures précises, audition des élèves de Mlles Agostini.

Banque de France

Le conseil général de la Banque de France a fixé le dividende du 1er semestre 1908 des actions de la Banque de France à 80 francs net par action.

***

Nouvelles militaires

M. Logerot, chef de bataillon au 163e, passe au 59e.

M. Sacquet, capitaine au 59e, passe au 163e.

M. Petrignani, capitaine trésorier au 15e, passe au 163e.

M. Cacciagherra, capitaine au 131e, est promu chef de bataillon au 7e.

M. Varsini, lieutenant au 141e, est promu capitaine au corps.

M. Galeazzi, sous-intendant militaire de 3e classe à Nîmes, est promu sous-intendant militaire de 2e classe.

M. l'officier d'administration de 1re classe Aimo, dans la 15e région, est désigné pour la gestion des vivres de Montpellier.

***

Soirée Musicale

Les élèves de M. et Mme Giannareli donneront une audition de musique classique et moderne dans le local de la Chambre Musicale, 4, rue de l'Intendance ce samedi soir, à 8 heures et demie très précises.

M. et Mme Giannareli prient les personnes qui d'ordinaire leur font l'honneur d'y assister de considérer cet avis comme invitation.

Etat-Civil

NAISSANCE

Debernardi Félicité-Victoire. — Dellamonica Thérèse-Marie-Louise. — Preto Pierre-Paul.

DÉCÈS

Battistini Padone, célibataire, 16 ans, de Calcri.

NOUVELLES RELIGIEUSES

ORATOIRE DE MONSERATO. — Aujourd'hui, Fête de la Visitation, messes à 5 heures et demie du matin, à 6 heures et demie et à 8 heures.
Salut à 5 heures.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT DES MINEURS DU NOUVEAU PORT. — Jeudi, 2 juillet, réunion générale, à 7 heures et demie, Bourse du Travail, place Calette.
Ordre du jour : Décision à prendre au sujet d'un surveillant.
Le Secrétaire, Chipponi.

L'AVENIR DU PROLÉTARIAT. — La recette aura lieu le 5 juillet, de 8 à 9 heures du soir, à l'Hôtel de Ville.
Le mois de juillet comporte la majoration commerciale, soit : pour le mois 2 fr. trimestre 5 fr., semestre 9 fr. 50.
Par décision du bureau et après avis du conciliateur, le Trésorier ne recevra plus les cotisations que le jour indiqué.
Inutile de se présenter après.
Le Président, L. Ceccoli.

SYNDICAT NATIONAL DES TRAVAILLEURS DES CHEMINS DE FER. — Les membres syndiqués sont priés d'assister à la réunion ordinaire qui aura lieu ce soir, 2 juillet, à 8 heures et demie, Bourse du Travail, place Calotta.

HEMORROIDES

Traitement par l'ELIXIR DEVIRGINIENTADAL
LE FLACON : 4'50.
Ex. 29, R. de La Rochefoucauld, PARIS
pour recevoir franco la *brochure explicative*.
Méfiez-vous des imitations !
Il n'existe qu'un seul Elixir de Virginie : il porte la signature HYRDAL.

GRAND HOTEL MONTE D'ORO

La Foce de Vizzavona
(CORSE)
1.200 mètres d'altitude
La meilleure station d'été du Midi

Hôtel agrandi, modernisé et remis à neuf.
Hall, Salon et Salle à manger pour cent personnes.
Installation de premier ordre.
GRAND PARC
Omnibus à tous les trains à la gare de Vizzavona.
Calèches pour promenades.
Prix défiant toute concurrence
Service d'automobiles, et automobiles en location à partir du 1er août.
V. BUDIL.

AVIS

Soufre Boule et Esmieu sublimé pur, le ballot de 50 kg., 9 fr. 50.
Sulfate de cuivre, 64 et 65 par ballots de 50 kg.
S'adresser chez M. Dominique Matteoli, Place Saint-Nicolas, 13.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00356

BOURSE DE PARIS

	30 juin —	1er juillet
Rentes de 3 0/0 anciens	94.90	95 30
— de 3 0/0 amortis.	97.00	96.75

ex-coupon.

LE RACHAT DE L'OUEST

Paris, 1er juillet.

La Commission des travaux publics a entendu aujourd'hui M. Caillaux, ministre des finances, et M. Barthou, ministre des travaux publics sur la modification apportée par le Sénat au texte du projet sur le rachat de l'Ouest.

La grève de Vigneux

Paris, 1er juillet.

Les membres du Conseil d'administration de la Société des Sablières, ont eu ce matin, à 8 heures, au siège de la société, à Vigneux, une entrevue avec les délégués des grévistes.

Cette réunion a duré trois longues heures, pendant lesquelles patrons et grévistes ont discuté les conditions de la reprise du travail.

Des concessions réciproques ayant été faites, on a tout lieu de croire que la fin du conflit est imminente.

A L'ÉLYSÉE

La délégation Niçoise

Paris, 1er juillet.

Une délégation composée du bureau du Conseil général des Alpes-Maritimes, de membres du Conseil municipal, et des membres du Comité Gambetta, a été reçue aujourd'hui à l'Elysée.

Cette délégation, qui a été présentée à M. Fallières par les représentants des Alpes-Maritimes au Parlement et par M. de Joly, préfet, a invité le Président à assister à l'inauguration de la Statue de Gambetta, qui aura lieu vers la fin de l'année.

M. Fallières a promis de présider cette cérémonie, qui serait suivie de celle de la pose de la première pierre du lycée de garçons.

EN ITALIE

GRANDE MANIFESTATION *en l'honneur de Nasi*

Rome, 1er juillet.

L'ex-ministre Nasi, qui a été mis en liberté, dimanche dernier, arrivera à Trapani vendredi prochain.

Une grande manifestation est organisée en son honneur.

La Grève générale

GRAND MEETING à la C. G. T.

Paris, 1er juillet.

Un grand meeting, organisé par la Confédération générale du Travail, a été tenu ce soir, au Palais du Travail, rue de Bellevile, en faveur de la grève générale.

M. Amilcare Cipriani, qui avait la présidence de ce meeting, a prononcé un discours sur la « Révolution en Italie. »

La plupart des chefs de file de la C. G. T. ont pris successivement la parole pour demander la grève générale.

MM. Cipriani, Griffuelhes, Pataud, Bousquet et Yvetot ont été chaleureusement applaudis.

LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

Une expédition vers Azemmour

Paris, 1er juillet.

Plusieurs journaux allemands annoncent que le général d'Amade, d'accord avec le général Lyautey, prépare une importante expédition vers Azemmour.

Cette information ne repose sur aucun fondement sérieux.

Télégramme

DE L'AMIRAL BERRYER

Paris, 1er juillet.

L'amiral Berryer télégraphie que la situation est calme dans tous les ports marocains.

Aucun changement ne s'est produit à Tanger.

EN ALLEMAGNE

LE PROCÈS

D'EULENBOURG

Berlin, 1er juillet.

Le procès du prince d'Eulenbourg se poursuit devant la Cour d'assises de Berlin.

Les débats ont lieu à huis-clos.

Le prince est accusé de faux serments et de tentative de subordination.

Le siège du ministère public est occupé par le procureur général de la Cour de Berlin.

L'accusé est assisté du conseiller de justice Wreker.

SUD-ORANAIS

RETOUR DU GÉNÉRAL LYAUTEY

Oran, 1er juillet.

Le général Lyautey, qui était parti depuis quelques jours pour effectuer une tournée dans le massif des Beni-Snassen, afin de visiter les postes et Bergnent, est rentré aujourd'hui à Oran.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance du matin, qui est adopté.

Le Recrutement DES OFFICIERS

L'ordre du jour appelle la discussion en première délibération sur le projet de loi portant modification aux lois des 14 avril 1832, 23 janvier, 3 mai et 5 juin 1850, et 13 mars 1875, sur le recrutement des officiers.

M. Cochery

rapporteur, développe les conclusions de son rapport.

Il insiste particulièrement sur la nécessité d'élever le niveau de l'enseignement dans nos écoles militaires.

M. Cochery s'occupe d'abord de la réduction à une année des études à Saint-Cyr.

L'éducation de l'officier, sa préparation la plus complète à son rôle sont, à l'heure actuelle, les conditions indispensables du succès.

Le caractère scientifique domine de plus en plus dans les choses de la guerre, aussi bien que la tactique et la stratégie. Le courage individuel, la vaillance et l'audace des officiers, la bravoure et l'endurance des soldats ne peuvent produire tout leur effet que s'ils sont mis en œuvre par de savantes combinaisons.

La force militaire a besoin d'être dirigée par la science militaire.

Le rapporteur dit qu'il est possible de réduire à une année la durée des études à Saint-Cyr, à cause de l'obligation, pour les futurs Saint-Cyriens, d'accomplir, avant leur entrée à l'école, l'année de service prescrite par la loi de 1905.

Les deux années de préparation antérieurement jugées nécessaires à l'officier subsistent, mais autrement réparties ; la partie plus élémentaire, surtout pratique, donnée au régiment ; la partie supérieure, surtout théorique, donnée à Saint-Cyr.

Le rapporteur critique les réductions opérées dans le nouveau programme de Saint-Cyr, sur l'histoire, la géographie, le tir, la fortification etc, ainsi que la prétention de former seulement des officiers, chefs de section ou de peloton.

M. Jaurès

député socialiste du Tarne monte à la tribune.

L'orateur prononce un discours remarquable en faveur des officiers. Puis il examine la question du recrutement au point de vue pratique.

M. Jaurès préconise la création de sections militaires dans l'enseignement supérieur.

Le leader du parti socialiste unifié demande, en terminant, le renvoi du projet de loi à la commission de l'armée pour un examen plus approfondi de la question.

M Krantz

député républicain des Vosges, a la parole.

Il commence par remercier M. Jaurès du beau discours qu'il vient de prononcer en faveur de l'armée.

L'orateur déclare qu'il est très heureux d'avoir entendu proclamer par M. Jaurès que nos officiers forment l'élite de la nation.

M. Krantz est partisan du maintien à deux années de la durée des études à Saint-Cyr et à l'Ecole polytechnique.

L'enseignement donné à l'école spéciale militaire ne doit pas avoir seulement pour but de former des chefs de section, mais il doit donner les connaissances élémentaires indispensables à l'officier.

M. Cochery

rapporteur, monte de nouveau à la tribune pour mesurer les conséquences qu'aurait l'abaissement de la durée des études pour une partie des élèves de l'Ecole Polytechnique se destinant à l'armée.

Ce serait, dit-il, la scission inévitable à bref délai, la ruine de l'œuvre de la Convention, la destruction de l'Ecole polytechnique. On ne saurait la concevoir comme une école spéciale ouvrant accès seulement à quelques carrières civiles ; sa raison d'être est la haute culture scientifique qui forme et prépare une élite intellectuelle pour toutes les carrières comportant dans leurs études la méthode et l'entraînement scientifique.

M. Couzy

député radical socialiste du Tarn, qui est un ancien capitaine d'artillerie démissionnaire, monte à la tribune.

L'orateur fait ressortir que la réduction à une année de la durée des études à l'Ecole polytechnique, serait l'abaissement du niveau des études de nos futurs officiers de l'artillerie et du génie, aggravée par la réduction des programmes de l'Ecole d'application de Fontainebleau, où les élèves ne font plus qu'un séjour d'un an depuis 1903.

Dans l'artillerie principalement, l'officier doit avoir une science pratique et une science technique approfondies : pour construire un canon, il faut savoir s'en servir, et pour savoir s'en servir, il est indispensable d'en bien connaître les éléments et la construction.

M. Jourde

député radical-socialiste de la Gironde, qui est un ancien sous-officier de 1870, est partisan de l'abaissement du niveau des études.

M. Cochery

rapporteur, monte pour la troisième fois à la tribune, afin de traiter la question de l'enseignement militaire du second degré, et des cours de perfectionnement que suivraient tous les lieutenants après trois ans de grade.

Le député du Loiret explique que le but poursuivi est double : 1° Compléter et perfectionner l'instruction militaire des officiers par des cours, où ils seront appelés, quand plusieurs années de pratique du commandement dans les grades inférieurs les auront préparés à un enseignement plus élevé ; 2° réunir dans des concours et un enseignement spécial et technique communs auxquels ils puissent tous participer, les officiers issus des diverses origines : écoles de sous-officiers, écoles d'élèves-officiers.

Le rapporteur démontre, en terminant, que l'instruction des officiers se trouvera ainsi répartie sur un véritable cycle comprenant pour tous les officiers : la première année du régiment, l'école du premier degré, le cours de perfectionnement ; puis, pour certains officiers qui se spécialiseront dans le service d'état-major ou les services techniques, l'école supérieure de guerre et les cours techniques spéciaux.

M. Leygues

député républicain radical de Lot-et-Garonne, demande l'ajournement de ce projet de loi.

M. Berteaux

député radical socialiste de Seine-et-Oise, combat la proposition de M. Georges Leygues.

L'ancien ministre de la guerre fait ressortir que ce projet de loi a une importance capitale pour notre armée et qu'il convient donc de le voter sans retard.

Le Ministre de la Guerre

parle dans le même sens.

Le général Picquart, après avoir donné quelques explications complémentaires sur les programmes de l'Ecole de Saint-Cyr et de l'Ecole polytechnique, parle des modifications qu'il compte apporter pour compléter le progrès de l'Ecole de Fontainebleau.

Le ministre de la guerre invite la Chambre à repousser la demande d'ajournement.

LE RENVOI

La discussion générale étant close, le président met aux voix la demande de renvoi du projet de loi à la commission de l'armée.

La Chambre vote le renvoi qui est obligatoire.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE,
CRÊPON, ÉOLIENNE, FICHÉ, FLANELLE
FOULARD, LINON,

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EXCLUSIF
Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

NETTOYAGE DES PANAMAS
OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, ÉTOFFES
DENTELLES, ETC., ETC.

DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits



Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriqués exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

Timbres en caoutchouc
et en cuivre gravés
POUR COMMERÇANTS, ADMINISTRATIONS, MAIRES, GREFFES, ETC.

Dateurs tous systèmes en cuivre et en caoutchouc. — Timbres en cuivre pour cachets en cire avec initiales ou raison sociale.
Numéroteur-Folioteur automatique en bronze nickelé, à 3 combinaisons, comptant consécutivement, répétant deux fois et comptant le même numéro autant de fois qu'on le désire.
Chiffres et Caractères mobiles en caoutchouc
Lettres à broder, Festons et Festonneurs
Boîtes, tampons, encres et fournitures diverses
Plaques émaillées en tous genres pour portes, enseignes, noms de rues, etc. — Classeurs et relieurs nouveau système très pratique. — Cartons et boîtes pour bureaux et magasins. — Boîtes à fiches et forme livre.

Envoi du Catalogue franco sur demande

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villecourre et La Porge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1

YEUX Les personnes atteintes de maladies, de tic, tremblement d'yeux et de paupières rouges, faiblesse et sensibilité de la vue, granulations, chute des cils, darrose, yeux tachés, brouillés, glaucome, larmoiement, rhume de cerveau, âgées surdité, qui intérêt à s'adresser à M. C. GATTET, à CAUDRY (Nord), qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.

RHUMATISME
Les personnes atteintes de douleurs, tremblements musculaires et articulaires, goutte, névralgies, migraines, grande sensibilité au froid ou au chaud, raideurs le matin, vertiges, surdité, digestions pénibles, concordant avec les variations de la température et de l'humidité, qui désirent s'affranchir, s'adresser à l'Institut antirhumatismal, 11, rue Jacquemont, Paris, qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)
OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle d'avoir à se mettre au parfait courant de la chirurgie dentaire moderne — en faisant entièrement disparaître — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et aux empiriques des matériaux malsains et nuisibles pour la bouche de toute nature.



CANCERS, TUMEURS, FIBROMES, LUPUS, ETC.
Sont traités avec succès par la RADIOTHERAPIE

TRAITEMENT SPÉCIAL
des Maladies des Dames
sans opération
Examen des Malades
AUX RAYONS
X

INSTITUT D'ÉLECTRICITÉ MÉDICALE
COURS PIERRE-PUGET, 33, A MARSEILLE

GUÉRISON des
Rhumatismes,
Sciatique, Arthrite,
Névralgies, Paralysie,
Goutte, Bronchite, Maladies
d'Estomac, etc.

RETRÉCISSEMENT
guéri en une seule séance, sans douleur ni hémorragie
CONSULTATIONS GRATUITES tous les matins



LA KABILINE
Véritable Teinture des Masques
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN!
Le Paquet : 40 Centimes.

LIQUEUR DE NOIX
DISTILLÉE
par M. SIMONCELLI
propriétaire à Cardo

Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1837)
Croix de Mérite et Médaille d'or
Exposition Internationale de Bastia (1905)

Douée de propriétés stomachiques, vermifuges par les sommités médicales de Montpellier qui en ont fait l'analyse et notamment par M. Combescure, l'un des médecins les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, notre LIQUEUR fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arome et son velouté.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désireuses d'atténuer leurs souffrances, dans les cas d'épidémie et souveraine contre le mal de mer et les coliques.

Elle est indispensable aux enfants.

La LIQUEUR DE NOIX se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.

Dépôt en la Ville près Cardo.

Se méfier des contrefaçons

SANTAL BLINE
GUÉRISON RADICALE
et rapide des Ecoulements, Cystite de Cuti, même les plus rebelles, sans Copaïne ni injections. *D'un succès général.*
Remède le plus efficace et le plus actif.
ABSOLUMENT INOFFENSIF
Se trouve dans les Pharmacies et 58, Rue Vivienne, Paris.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 183 VENDREDI, 3 JUILLET 1908

Le Petit Bastiais

00357

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page) 0.75 — Divers 0.30 — Judiciaires 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Irénée.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h. 59 m. — Coucher, 7 h. 12 s.
Premier quart., le 6 — Pleine Lune, le 13
Fête de Demain : Saint Ostée.

2 JUILLET

VOYAGE EN CORSE

PRETALE

A PAUL VALLOT.

Aucune brume n'endeuille l'espace. Il fait un temps superbe. Une senteur mystérieuse de vie et d'amour semble s'échapper de partout. L'air qu'on respire, le ciel qu'on voit, la chaleur qui nous pénètre sont autant de caresses pour les sens aiguisés, et, sous les douces caresses de cette riante journée, j'aime à aller dérober à la nature le secret de ses horizons charmants, de ses paysages délicieux et à rêjouir mes yeux du spectacle des beautés calmes de la campagne.

C'est vers Pretale, la jolie propriété de l'oncle Antoine, que je dirige mes pas. Lorsqu'on longe la route de Vivario, on remarque sur la gauche, une grande maison jaune portant l'inscription : « Haras nationaux, » devant laquelle s'ouvre un chemin assez large conduisant au col de Carbinica, en passant par le hameau de Pruno.

Ce chemin, très agréable, quoique peu bruyant et peu fréquenté, offre des points de vue d'une beauté constamment variée. A gauche, il côtoie des vignes, de riants côteaux, des bosquets ravissants, entourés d'immenses chênes, dont les feuilles bruissent à peine dans l'or et l'azur. A droite, le sol s'abaisse formant une plaine tapissée çà et là d'un gazon luxuriant, séparée en petits champs bien cultivés, en jardins cachés derrière des murs très bas, d'où s'exhale une odeur d'oranges, et en magnifiques parterres au milieu desquels s'élève le château Bacciocchi.

Sous les ruissellements du soleil, règne un silence profond, que trouble seulement le passage d'une lourde charrette traînée péniblement par un mulet, ou d'une voiture que font voler de petits chevaux corses ; de temps à autre, on entend le bêlement d'une brebis, le beuglement d'un taureau ou le drelin-drelin des clochettes d'un bélier qui semble tinter le ranz des vaches.

Dans l'herbe touffue d'une prairie, une vingtaine de moutons paissent sous la garde du pâtre, assis sur un talus moussu, la tête appuyée sur sa main et le coude sur ses genoux, en homme habitué à converser avec lui-même.

Au pont de la Padula, des femmes lavent et, sur les cordes tendues, s'allongent des langes, des chemises et une file de serviettes, séchant au soleil dans un balancement doux de leurs franges.

Un Anglais, sombre, blafard, comme les brouillards de son île, s'avance raide et tout d'une pièce, et regarde avec curiosité les laveuses dont les muscles saillent sur leurs bras nus, hâlés jusqu'à mi-coude. D'instant en instant, on rencontre un travailleur prostré par le rude labeur des champs ou quelque paysanne ayant la virilité fringante, la grâce élastique des jeunes arbustes qui ont poussé pleins de sève dans de fertiles terrains.

Lentement, les mains croisées derrière le dos, je marche, respirant largement, m'arrêtant tous les vingt pas pour admirer ces paysages délicieux, et j'arrive enfin à l'aqueduc de la Gravona où je rencontre l'oncle Antoine qui fume tranquillement sa pipe.

Il est difficile de voir un bien plus pittoresque et plus gracieux que Pretale. Toutes les beautés de la nature corse se montrent en raccourci dans cet étroit tableau.

Dès qu'on a franchi la grille d'entrée qui se trouve dans la première arcade du gigantesque aqueduc, on aperçoit une petite éminence bouquetée d'arbres et de genêts ayant quatre à cinq pieds de haut, au bas de laquelle s'élève une case en pierres grisâtres cimentées de glaise que voile à demi un rideau d'amaranthes.

A côté de la case, de grands chênes dont les hautes branches s'entrecroisent, forment avec les filigranes des ramilles, des arceaux de verdure que le ciel décore de ses soies bleu-pâle et de ses dentelles blanches, et laissent à peine passer le soleil qui jette sur le sol des jeux d'ombre et d'or.

Ce charme, cette grâce, cette splendeur de la nature me frappent vivement, et tandis que l'oncle Antoine met le feu à un amas d'herbes sèches paraissant éprouver un grand plaisir à voir la flamme se dresser, se courber ondoyante comme un panache resplendissant, je considère avec une certaine émotion les moindres détails que j'ai sous les yeux.

Le jardin traversé par un ruisseau qui forme de gracieux méandres, renferme à profusion des fleurs et des fruits.

Dans les oliviers, se joue la brise faisant tour à tour miroiter l'ombre et la lumière en retournant les feuilles aux doubles teintes. Ajoutez à cela le chatoiement des autres couleurs sans nombre qui émaillent ce lieu gracieux, depuis le chêne sombre, les pins élancés, les sveltes peupliers dominant de leurs cimes altières les odorants lauriers et les palmiers qui se balancent avec grâce.

L'oncle vient m'arracher à cette contemplation en me proposant de grimper jusqu'au sommet d'une éminence d'où l'on découvre, me dit-il, une superbe vue.

J'accepte volontiers ; nous gravissons aussitôt ces masses de verdure tellement serrées qu'en aucun endroit le sol n'apparaît, marchant lentement à travers les buissons épineux, les fourrés sombres, les épais taillis, et nous arrivons enfin sur le rond-point d'où la vue s'étend à loisir sur une perspective sans rivale dans les environs d'Ajaccio.

L'oncle se laisse tomber sur un talus, et tandis qu'il se repose de la fatigue qu'il a éprouvée pour atteindre cette élévation, l'âme emplie de grandiose, je m'extasie devant le paysage varié qui se déroule au loin, me livrant à cette molle indolence si douce sous un ciel ardent et si agréable quand les regards se promènent sur l'étendue d'une mer qui paraît endormie et semble inviter la barque à sillonner ses eaux.

En face, le calme azur du golfe, encadré dans la plus riche des côtes, comme un miroir en un cadre ciselé et émaillé, est, de temps en temps, animé par de blanches voiles que l'on prendrait pour des oiseaux aquatiques à l'éclatant plumage se livrant à leurs ébats sur la nappe azurée d'un lac. A droite, le sol, gracieusement accidenté, est piqué de jolies maisonnettes enfouies sous des flots de verdure ainsi que des odalisques sous leurs voiles. Vers la gauche, c'est une plaine, ou plutôt un espace découvert où broutent quelques chèvres qui, de loin, ressemblent à des tas de neige, et, tout au fond, des collines se dessinent mollement sous leurs dômes verdoyants, au-dessus desquels apparaissent les crêtes rocheuses des hautes montagnes, superposées les unes sur les autres, et dont les cimes les plus élevées semblent se perdre dans une atmosphère d'une admirable limpidité.

C'est sur une de ces montagnes que se dresse le château du duc Pozzo-di-Borgo, entièrement construit avec les pierres provenant des ruines du palais des Tuileries.

Lorsque j'ai examiné à loisir ces ravissants tableaux, l'oncle Antoine me conduit dans une petite clairière tapissée d'un joli gazon fin et vert ayant pour clôture une haie touffue composée de bruyère et d'aubépine. C'est le cimetière de famille, l'endroit cher où reposent les trépassés. Très ému, il me montre la tombe de la tante Angelina, celle de son fils François et de sa fillieule, et durant qu'une grosse larme se fait jour dans sa paupière et descend lentement sur ses joues, je dépose l'hommage de deux genoux ployés.

Après une courte pause, durant laquelle personne ne parle, nous reprenons notre marche. Le globe de feu, déjà caché derrière les monticules, ne renvoie plus alors que le reflet rougeâtre de ses rayons près de se perdre dans un horizon lointain et nous prévient que l'heure est venue où il faut reprendre la route d'Ajaccio.

Je quitte Pretale à regret, ainsi qu'un paysage d'enchantement où demeure la moitié de l'être, emportant de cette délicieuse excursion dans la propriété de mes pères, un souvenir exquis qui me restera toujours comme celui d'une des plus douces caresses qu'une sensation m'ait jamais donnée.

MAX ROGER.

Une Leçon !!

Le Chemin de fer de Madagascar

Une correspondance particulière de Madagascar, arrivée à Marseille par le paquebot *Mallouines*, des Messageries maritimes, apporte la nouvelle suivante :

« Il a été procédé à l'adjudication des travaux à exécuter pour la construction du 18e et dernier lot du chemin de fer de Tananarive à la Côte orientale. Avant un an, les voyageurs pourront aller directement de Tananarive à Brickeville. Le point terminus récemment reporté jusqu'à Anjiro permet déjà d'effectuer en deux jours le trajet de Tamatave à la capitale.

Ainsi, dans notre lointaine colonie de Madagascar, on ne regarde pas à la dépense pour activer de Tananarive à la Côte Orientale, un chemin de fer autrement long que le nôtre : le 18e et dernier lot sera terminé bientôt.

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI
CORTE (Corse)
GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

Demandez dans tous les débits de Tabacs
la *CIGARETTE BASTOS*
paquetage rose à 0,20 le paquet
La meilleure de toutes les cigarettes

234 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit
par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

Le Lion devenu vieux

XV

LA FORÊT GARDE SON MYSTÈRE

— D'abord, il peut neiger de nouveau ce soir, et tout disparaîtra. Puis il sera impossible, lorsque le cadavre sera enlevé, d'empêcher les paysans de rôder aux environs .. Toutes les pistes s'entrecroiseront et celles qui nous intéressent auront disparu.

— Très juste, dit M. Menestreau.

Le brigadier reprit :

— Deux hommes sont venus ici depuis que la neige a cessé de tomber, c'est à dire depuis hier, vers trois heures ..

M. Menestreau se tourna vers le docteur :

— Vous nous direz, docteur, si vous croyez que le crime remonte à cette heure-là... Continuez, brigadier...

— Deux hommes chaussés de sabots, comme vous pouvez voir... c'est facile... et ces sabots sont différents.. deux avec des clous... deux sans clous, mais ceux ci avec des tigos de fer, en dessous, comme des armatures de patins... On distingue très bien ces armatures imprimées dans la neige où la glace a dû les vaincre, tout de suite... S'il tombait seulement vingt flocons, on ne les verrait plus.

— Heureusement, la nuit a été calme... en dépit du vent d'hier soir...

— Il est donc venu deux hommes à la cabane... et si monsieur le juge veut bien me permettre de continuer à lui dire ce que je pense ?..

— Certes, brigadier. Vos observations ne peuvent que nous être précieuses. .

— Eh bien, on pourrait presque affirmer que ces deux hommes, non seulement ne sont pas venus ensemble, mais même, qu'ils sont venus assez longtemps l'un après l'autre... Le premier qui est entré dans la cabane, c'est celui-ci, l'homme aux sabots à patins... les traces se sont marquées dans la neige, alors que la neige venait de tomber, et que la glace ne l'avait point durcie... Le second, c'est l'homme aux sabots à clous... les clous sont imprimés nettement sur la neige gelée, et si nettement qu'on peut dire que les marques sont toutes récentes... de ce matin, sans doute, autant qu'on le croirait... Du reste, pour ce qui est de cette piste, mais sur le juge, on connaît l'homme : c'est le bûcheron Dornak qui travaille dans la coupe. C'est par lui qu'on a été averti du crime .. C'est lui qui, en arrivant ce matin, a trouvé le cadavre... Là dessus, grâce de doute...

— Dornak inscrivait M. Menestreau.

Mais le brigadier souriait :

— Oh ! monsieur le juge, rien à craindre de celui-là. Outre que c'est un brave ouvrier, d'une réputation inattaquable, il a passé toute sa journée d'hier avec sa femme à faire des courses dans Rimaimont. J'y étais, moi aussi, et nous sommes repartis ensemble... à la nuit tombante... Impossible de le soupçonner...

— Et l'autre piste ?

— Ah ! là, je n'ai aucune idée...

M. Menestreau reprit aussitôt son air soucieux. Après quoi, il entra. Le docteur sentit son cœur se serrer douloureusement. Il se retrouvait devant Germaine, pour la première fois depuis longtemps. Et quel spectacle ! Ce joli corps, qu'il avait tenu dans ses bras qui s'était donné à lui, qu'il connaissait si bien, il était là, raidi par la mort, une mort affreuse, renversé, cassé au deux, à la taille, sur ce banc gros sier... et sur ce visage que bouffissait la corde, instrument de ce crime, il n'y avait plus rien de la beauté d'au refois. L'examen attentif de ce qui se trouvait dans l'intérieur de la hutte n'amena pour la justice aucune découverte importante. Germaine avait elle été amenée là, déjà morte ? Y avait-elle été surprise ? M. Menestreau examinait la corde avec attention. Où cette corde pouvait être une indication grave. Le brigadier, à ce moment, intervint encore :

— C'est une corde parsille à celle dont se servent nos bûcherons quand ils abattent des arbres... Celle ci est neuve... Du reste, ce n'est qu'un morceau qui n'a guère plus d'un mètre de long et qui ne pourrait plus servir à aucun usage... Le meurtrier l'aura ramassée dans un coin de la cabane...

— Ceci tendrait à prouver que le meurtre a été commis dans l'intérieur de la hutte, et non dans la forêt... Et l'on peut se poser, dès lors, les questions suivantes : « Qu'était venu faire cette jeune fille dans la cabane de Dornak ?. Quelqu'un lui avait-il donné rendez-vous ?.. Ou bien était ce cette jeune fille, elle-même, qui avait donné le rendez-vous à un inconnu ?.. Cet inconnu serait alors le meurtrier ?.. Ou, du moins, il pourrait nous donner des renseignements singulièrement précieux..

Les magistrats discutaient, d'instinct, qu'ils allaient se trouver devant un mystère et, tout à la fois comme hommes et comme justiciers, ce mystère, déjà, les passionnait et faisait travailler leur imagination. Sur un ordre, le brigadier appela des paysans. On s'était reconnaissance d'un brancard. Le corps de Germaine y fut étendu, recouvert d'une couverture, et deux hommes emportèrent au moulin le lugubre fardeau. Les magistrats suivaient, en causant, à voix basse, échangeant leurs réflexions et, surtout, faisant des conjectures. Christian restait triste et sombre. Un détail, pourtant, l'avait frappé : il semblait que les soupçons allaient se porter sur l'homme dont les sabots avaient laissé dans la neige l'empreinte de leurs patins... Or, Croix-Vitré, de sa vie, n'avait chaussé de sabots... Ce n'était donc pas lui qui était venu là ? Et si, vraiment, il avait tué ?.. Il avait, alors, trouvé un complice de son crime ?

En Corse, département français, à peine séparé de la Mère-Patrie par un bras de mer, on nous refuse, depuis 20 ans, les fonds pour l'achèvement du tronçon de Ghisonaccia à Bonifacio, un misérable tronçon de 68 kilomètres, qui ferait, pourtant, la fortune du pays.

Qu'en pensent nos Représentants ?

S.

Ce que disent les Journaux

La Petite République

« Dans les 311 députés qui ont voté hier l'amendement de M. Puech, il y a au moins 120 membres de la majorité radicale qui avaient promis l'impôt sur le revenu sans savoir ce qu'ils promettaient. Maintenant qu'ils se trouvent en présence des réalités inévitables, conséquences de la conception même de l'impôt sur le revenu, ils se cabrent. Ce n'est pas cela qu'ils croyaient ! Ce n'est pas cela qu'ils voulaient ! Ils prennent peur pour leurs électeurs sans doute, mais beaucoup aussi pour eux-mêmes ; ces deux peurs s'engendrent d'ailleurs l'une l'autre, et c'est parce que les électeurs commencent à voir clair que leurs élus commencent à agir avec résolution. »

L'Aurore

« La commission de législation fiscale se réunira ce soir pour examiner la situation faite à l'article 32 du projet et à l'ensemble même par la prise en considération de l'amendement Puech. A quelque résolution que s'arrête la commission, le projet a, si l'on ose s'exprimer ainsi, reçu un bel accroc ; cela n'est pas pour nous surprendre, encore moins pour nous effrayer. Voilà longtemps que nous répétons que le projet actuel ne saurait pas démocratiquement, comme cela devrait être, la question de l'impôt sur le revenu, il est plutôt fait pour compromettre la réforme que pour la faire accepter par tous, comme cela devrait être. Le présent nous donne déjà raison, l'avenir, nous en sommes convaincus, confirmera nos prévisions.

L'Action

Sur la peine de mort et le droit de grâce :

« Le droit de grâce, héritage de la monarchie absolue, est inligne d'une démocratie, et nous ne comprenons pas que M. Fallières n'y ait pas dès l'abord renoncé. Le droit de grâce institue au profit d'un magistrat républicain le droit monstrueux de vie ou de mort sur d'autres hommes ; il est l'arbitraire dans l'horrible ; c'est une survivance du bon plaisir au sommet de la justice, droit qui est le contraire du droit, suite indigne de notre siècle de raison, inique suprême qui autorise toutes les révoltes et toutes les rancunes. Législateurs, supprimez le droit de grâce et réglementez la peine de mort : vous aurez bien mérité de la République ! »

Le Siècle

« Le droit de grâce est, sans contredit, une prérogative d'ordre monarchique et divin, et il ne devrait pas être inscrit dans une Constitution républicaine ; mais on ne doit pas oublier qu'il figure dans celle de la République Française, qu'il n'en peut être enlevé que par une Assemblée nationale, et qu'en attendant il doit être respecté. Pourra-t-il l'être par le public, surtout par les adeptes de la peine de mort à partir du jour où la Chambre aura décidé que la mort de certains criminels est indispensable à la sécurité du corps social ? En somme, il existe entre la proclamation actuelle et du maintien de la peine de mort deux mois Gonse et le droit de grâce accordé par la Constitution au Président de la République au rapport si strict qu'il est impossible d'envisager l'une des questions sans l'autre, et d'en solutionner une sans donner une solution à l'autre. Dans leur empressement à changer d'opinion, les membres de la nouvelle majorité de la Chambre semble refuser à la gravité morale et politique de ce problème ? »

BREVET SUPÉRIEUR des Jeunes Filles

Les examens de la première session du Brevet supérieur des jeunes filles commenceront lundi 6 juillet.

Les aspirantes devront être présentes au lycée pour l'appel nominal à 7 heures et demie précises. (Entrée par la rue de la Miséricorde). Elles devront être munies de leur bulletin de versement.

Les épreuves écrites auront lieu dans l'ordre suivant :

Lundi 6 juillet : de 8 h. du matin à 11 h., composition française ; de 2 h. 1/2 soir à 4 h. 1/2, langues vivantes.

Mardi 7 juillet : de 8 h. du matin à 12 h., mathématiques.

Mercredi 8 juillet : à 7 h. du matin, *Dictée musicale* ; de 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2 matin, Dessin.

Cyrnos-Palace
Grand Hôtel de Bastia

La Société anonyme du Cyrnos Palace (Grand Hôtel de Bastia), s'est trouvée définitivement constituée, à la suite de la première assemblée générale qui eut lieu le 30 juin, au siège du Syndicat d'Initiative, siège social provisoire de la Société.

Une trentaine d'actionnaires, — un plus grand nombre n'ayant pu prendre place dans la salle trop petite, — avaient tenu à assister à cette réunion, et témoigner ainsi de l'intérêt qu'ils portaient à une œuvre locale aussi importante que celle de la fondation d'un grand hôtel de premier ordre à Bastia.

A l'unanimité ont été nommés membres du Conseil d'administration de la Société : MM. le comte Sébastien Gregorj, Charles Orenga, Louis Ramelli, Gaston Fantauzzi, Charles Lepidi, docteur Zuccarelli et Fortuné Thiers. Ont été ensuite nommés membres du Comité d'exécution chargé de veiller à la construction de l'Hôtel, MM. Ramelli, Lepidi et Thiers.

M. Jacques Gregorj a été nommé à l'unanimité commissaire rapporteur.

L'assemblée se sépara au milieu des vœux de prospérité pour le futur grand hôtel de Bastia destiné à développer dans notre ville l'industrie hôtelière qui semble y péricliter, alors que partout elle s'étend d'une façon merveilleuse pour le plus grand bien des régions où elle s'exerce.

A l'issue de l'assemblée générale, les membres du Conseil d'administration se réunirent et nommèrent pour leur Président, à l'unanimité, M. Charles Orengs.

Ils signèrent ensuite une délégation investissant M. Fortuné Thiers de tous pouvoirs pour enchérir à l'adjudication du 2 juillet concernant les terrains situés au fond de la Place Saint-Nicolas, et particulièrement le terrain sur lequel doit être bâti l'hôtel.

Nous apprenons au dernier moment que l'adjudication a eu lieu et que M. Thiers, agissant pour le compte de la Société anonyme du Cyrnos Palace, a été déclaré adjudicataire de ce terrain pour la somme de 66 100 francs.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

LUTTE DE CORSE. — Les obsèques de M. Pierre Casagrande ont eu lieu dimanche dernier, à 5 heures du matin. Depuis plusieurs mois, il lutta avec énergie contre le mal qui le minait.

Durant sa longue maladie, il ne cessait de cacher ses souffrances pour tromper ses siens qui l'entouraient de tous leurs soins les plus affectueux, et qui ont essayé de reculer le plus possible le fatal dénouement. Mais il était à bout de forces, et dans la matinée de samedi, il s'éteignait doucement.

M. Pierre Casagrande était le fils de ses œuvres ; il devait sa position dans la marine marchande à son activité et à son intelligence. Sa disparition prématurée laisse un grand vide dans sa famille : il avait espéré de lui en. Bien-aimé comme gne, aujourd'hui profondément affligé, son fils et sa belle-fille qui en sont plongés dans la plus profonde désolation.

Aux siens si devoués, parents affectueux, il ne fut jamais estimer par sa cordialité et la franchise de son caractère.

Le deuil était conduit par son fils, M. Joseph Casagrande, M. Calvani, son beau-frère, MM. Lorenzi-fils et Fazzi, ses parents, MM. Paravicini, Louis Bianeghia.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Bernardi, pharmacien, Falini, négociant ; Sieco, docteur médecin ; Dominici Pierre, notaire.

L'inhumation a été faite dans le caveau de la famille, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis de toutes et de toute la population de la commune.

Nous prions à Mme Veuve Casagrande, à son fils, M. Joseph Casagrande, et à sa belle-fille, à MM. Lorenzi-fils, Fazzi, Lucciet Bianeghia, l'expression de nos vives et sincères condoléances. — *J. G.*

Abonnements de Saison

Comme les années précédentes, le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs, partant en villégiature, des *Abonnements de Saison* au prix de cinquante centimes par semaine.

Cour d'Assises

Liste des Jurés

devant faire le service pendant la session du 3e trimestre qui s'ouvrira à Bastia, le lundi 20 juillet, à midi précis, sous la présidence de M. le conseiller Gavini.

Jurés Titulaires

Cecoaldi, conseiller municipal, Evisa.
Peraldi Eugène, prop., Altagene.
Gabrielli François, retraité, Piana.
Farroloni Jos., prop., Ville di Mezzana.
Henriot, chef de bat. en ret., Ajaccio.
Locchi J.-F., gend. en ret., Sorbo.
Ricci Louis, rep. de commerce, Bastia.
Salvatori P.-F., négociant, Venaco.
Poggiale, propriétaire, Ville di Mezzana.
Perinelli Alex., négociant, Sartene.
Giorgetti Aug., ancien maire, Olcani.
Valleculia Ange, propriétaire, Murato.
Mibelli, cont. pr. des douanes, Sto Pietro.
Emili F., négociant, Saints-Marie-Sichè.
Grimaldi Nicolas, maire, Olmi-Cappella.
Palmieri Paul, doct. en médec., Luri.
Istria A.-S., notaire, Petreto-Bicchisano.
Grimaldi Mathieu, maire, Moltifao.
Ferranti D.-P., maire, Valle di Rostino.
Comiti Don de François, Sorbollano.
Feggiani Emile, professeur, Bastia.
Santinacci, chef d'escadron ret., Ajaccio.
Battisti Toussaint, maire, Barrettali.
Sorra Edouard, prop., Bonifacio.
Vizzavona Séb., retraité, Hoogmano.
Paoli Achille, adj. municipal, Nocario.
Beveraggi Simon, limonadier, Ajaccio.
Malaspina A.-M., propriétaire, Novella.
Coti J.-B., maire, Quasquara.
Colonna, prop., Appricciani (Vino).
Tomasi Lucien, prop. au v., Ponte di Casinca.
Marchetti, adjoint, Ste Reparata Balagne.
Baibi Toussaint, commerçant, Bastia.
Greco Simon, commerçant, Oletta.
Marietti Gustave, retraité, Vivario.
Rossi V., adj. mun., Poggio di Nazza.

Jurés Supplémentaires

Melvo Robert, commerçant,
de Pietri Adrien-V., commis des postes.
Raibaldi Ange-Pascal, professeur,
Feretti Joseph, commerçant, tous de Bastia.

CALVI

Protestation

Calvi, le 28 juin 1908.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Veuillez vous avoir la bonté d'insérer dans votre estimé journal une petite rectification qu'il est de mon devoir de faire, à l'article daté de Calvi et signé : « Un Catholique » Je vous en serais très obligé.

L'auteur de cet article juge des progrès présents et futurs de notre ville par la formation d'une chorale, et il en donne les dignitaires et les membres.

Or, Calvi a connu les chorales bien avant ce jour ; car, sans antique cité n'a jamais eu le dernier rang dans les progrès de la vie, surtout lorsqu'il s'est agi de donner aux cérémonies religieuses la splendeur et la pompe qui en font valoir la grandeur et le divin symbolisme.

L'organiste de la paroisse, **M. Maggi**, n'a pas attendu ce jour pour former des chœurs, et la messe de Concone, chantée avec une rare perfection par un chœur de jeunes filles le 7 juin, jour de la première communion et fête de la Pentecôte, en est une preuve évidente ; c'est M. Maggi qui a exercé et dirigé les jeunes chanteuses, comme il avait autrefois exercé et dirigé des jeunes gens.

Telle est, M. le Directeur, la rectification que je vous prie de faire paraître. C'est en témoignage de satisfaction et non justice à rendre à **M. Maggi**, organiste attitré de Sainte-Marie de Calvi, c'est un juste tribut de reconnaissance aux jeunes choristes qui ont rehaussé de leur chants l'émouvante et joyeuse cérémonie du 7 juin.

La paroisse entière leur a déjà montré combien leur concours avait été apprécié, applaudi.

Veuillez agréer, M. le Directeur, avec mes remerciements, mes plus respectueuses et sincères salutations.

P. ANGELINI,
Curé de Sainte Marie

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Le temps qu'il a fait

Baromètre : 763 b.
Température : Maxima, 28 2 ; Minima, 21 8.
Pluie : 00.
Humidité : 81.
Direction du vent : Sud.
Force du vent : Faible.
Etat de la mer : Très belle.
Etat du ciel : Clair.

Conseil de Préfecture

Dans sa séance du 1er juillet, le conseil de préfecture, statuant sur les élections municipales contestées, a rendu les arrêts suivants :

Elections validées : Falicoto, Barbaggio, Aregno, Sollacaro, Taiasani, San Damiano, Oughistano, Gaggio, Poggiolo, Piova, Murato.

Elections annulées : Farinole, Pesa-Aequatella (3 conseillers annulés).

Brevet supérieur (garçons)

Les candidats dont les noms suivent, ont été définitivement admis.

MM. Comiti, Graldi, Geronimi, Martini Ouvry, Paoli, Renucci, Roccaserra, Santarelli, Stefanini, Vincenti.

L'Escadre à Ajaccio

Une partie de la division dont nous avions annoncé l'arrivée pour aujourd'hui est rentrée dans notre port, ce matin, à 8 heures.

Ce sont l'aviso torpilleur *La Hire*, les contre torpilleurs *Sarbacane*, *Mousqueton*, *Claymore*.

Au moment où nous écrivons ces lignes, d'autres navires sont signalés.

Arrestations

Le nommé G. B., 28 ans, maçon-pêcheur, auteur d'une bagarre qui eut lieu hier soir, au restaurant Strasbourg, place des Palmiers, a été arrêté dans la nuit et conduit au violon municipal, à la disposition du commissaire de police.

Les nommés A. J. A., portefaix, et O. A. M., manœuvre, tous les deux sous contrainte par corps, ont été arrêtés et écroués à la maison d'arrêt.

Au Port

Entrée : *Le Corrèze* venant de Nice.
Sortie : *Le Corrèze* pour Nice, le *Vaucluse* pour Bône.

Etat Civil

DÉCÈS

Paoletti Toussaint-Jules, sellier, 49 ans.

Postes et Télégraphes

Un Concours pour le surnumérariat des Postes et Télégraphes aura lieu les 20 et 21 août 1908. Le chiffre des admissions est fixé à 809. La liste d'inscription sera close le 31 juillet au soir.

Bulletin Financier

Paris, 29 juin 1908.

Aujourd'hui, jour de la reprise des primes, le marché est faible sauf à une compartiment des Fonds d'Etats. Notre rente passe de 94,55 à 94,90, l'Extérieure fait 97. Le Portugais 69,30. Le Turc se retrouve à 96,35, l'Italien est même ferme à 104,50 et le Russe 1906 à 98,07. Nos Sociétés de Crédit restent mal disposées à leurs cours précédents. Crédit Foncier 731, Crédit Lyonnais 1.160, Comptoir National d'Escompte 692, Société Générale 664.

Les valeurs industrielles s'abordent plus ou moins, sans faire à 1.495. Rio en nouveau recul à 1.357. Valeurs de traction sans affaires. Mines d'Or en légère réaction.

L'Or est Africain Français accentue sa hausse, l'acquit à 563, la part à 285.

Les actions Général Phosphate sont fermes à 42,50.

Crédit Foncier Mexicain bien tenu à 379 ; nous avons dit que les prix appointaient au Mexique ne sont jamais inférieurs à 9 0/0.

On sait l'affaire Electriques Lille-Roubaix-Tourcoing ; nous apprenons que la ligne de Lille à Roubaix sera probablement ouverte à la fin de juillet.

Les obligations 5 0/0 des Tramways Parana et Estalrage à Rio de Janeiro ont un courant régulier de demandes à 411 ; en mai dernier les recettes brutes ont atteint 3.933.977 frs, en augmentation de 291.993 frs sur mai 1907 ; les recettes nettes donnent 1.400.708 frs, en augmentation de 233.902 frs.

Nos chemins de fer restent calmes.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 2 juillet

Thermomètre — 7 heures du matin : 21°, à midi 25 5. — à 3 heures du soir : 25°. Maxima + 26 6. Minima : 20 5.

Baromètre — 7 heures du matin, 767 mm. à midi, 766 mm. 6 heures du soir, 766 mm.

Vent. — Dans la matinée, N. O. léger. Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, le matin, découvert. l'après-midi, id.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

Soirée Musicale

Les élèves de M. et Mme Giannarelli donneront une audition de musique classique et moderne dans le local de la Chambre Musicale, 4, rue de l'Intendance le samedi soir, à 8 heures et demie très précises.

M. et Mme Giannarelli prient les personnes qui d'ordinaire leur font l'honneur d'y assister de considérer cet avis comme invitation.

***

Gendarmerie

M. le colonel Ordioni, chef de la 18e légion de gendarmerie, passe en la même qualité à la 16e bis, et est nommé inspecteur général permanent du 7e arrondissement de gendarmerie comprenant les 5e, 8e et 13e légions.

***

Licence ès-lettres

M. Barioni a été définitivement admis à la Licence ès-lettres, langues et littératures classiques, devant la Faculté d'Aix.

***

Au Port

— Vap. « Iberia, » cap. Carries, de Livourne, 53 passag., div.

***

Bibliothèque Nationale

Le sergent Augeleri, du 4e colonial, est nommé gardien de 2e classe à la Bibliothèque nationale.

***

Justice militaire

Les candidats dont les noms suivent sont classés pour l'emploi de sergent surveillant des établissements pénitentiaires militaires :

1. Alberuni Dominique-Antoine, gendarme à la 25e légion ter ; 8. Bianconi Antoine, sergent au 61e ; 12. Pinelli Louis Eugène-Pierre, sergent-major au 9e ; 16. Baldacci Pierre-François, sergent au 92e ; 24. Cruciani Jean, sergent au 58e ; 27. Borgnetti Joseph-Marie, sergent au 100e ; 31. Paolantonacci Jean-Camille, sergent au 141e.

***

A vendre

Un salon pour cause de départ. S'adresser au bureau du journal.

La Maison Ghilini

a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, que ses pâtes Raffinées ou supérieures, sont exclusivement fabriquées avec des semoules de blé dur, absolument exemptes de semoule de Riz Maïs ou autres matières étrangères au froment.

Exiger dans, sur vos factures, cette garantie qui est la disposable pour assurer une nutrition saine.

Demandez partout

LES PATES DE LA
Maison Ghilini
6, Boulevard Saint-Angelo,
Bastia (Corse).

Déménagements pour tous les pays
Dépôt de cadres pour mobilier
Prix très modérés
A. PADOVANI, 7, route du Cap, Bastia.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00350

BOURSE DE PARIS

	1er juillet	2 juillet
Rentes de 3 0/0 ancien	95.30	94.90
— de 3 0/0 amortis.	96.75	96.40

ex-coupon.

Ecole de Saint-Cyr

Concours de 1908

Paris, 2 juillet.

Les candidats dont les noms suivent ayant composé à Paris, La Flèche et Nancy, ont été admis à subir l'examen oral :

M. Arrighi ;
M. Zecbini.

COUR D'ASSISES DE LA SEINE

LE PROCÈS de M. HUMBERT, sénateur, CONTRE LE *MATIN*

LA CONDAMNATION

Paris, 2 juillet.

Lors de l'arrestation du financier Rochette, M. le sénateur Humbert, ancien secrétaire général du *Matin*, crut voir, dans le compte-rendu fait par ce journal, des allusions désobligeantes à son égard, et il assigna, en diffamation, le gérant du *Matin*, M. Denglos, et son administrateur, M. Madelino.

Le procès avait commencé jeudi dernier, devant la cour d'assises de la Seine, présidée par M. Aymé, conseiller à la Cour d'appel.

M. Charles Humbert était assisté de Me Labori, et M. Denglos de Me Paisan.

Le siège du ministère public était occupé par M. l'avocat général Servin.

La Condamnation

Le verdict du jury étant affirmatif, la Cour d'assises de la Seine condamne le gérant du *Matin* : 1. à 50.000 francs de dommages-intérêts envers la partie civile ;

2. à 3.000 francs d'amende ;

3. à l'insertion dans 200 journaux de Paris et de Province, au choix de la partie civile.

Conseil des Ministres

Paris, 2 juillet.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Affaires du Maroc

Les ministres se sont d'abord entretenus sur les affaires du Maroc.

Les Voyages présidentiels

Le Conseil s'est ensuite occupé de régler certains détails relatifs aux voyages de M. Fallières en Norvège, en Suède, en Danemark et en Russie.

La Grève de Vigneux

Le président du conseil, ministre de l'intérieur, communique au Conseil les télégrammes du préfet de Seine-et-Oise annonçant que la grève de Vigneux peut être considérée comme terminée.

Le Rachat

M. Barthou, ministre des travaux publics, entretient ses collègues de la question du rachat par l'Etat du réseau de l'Ouest.

La Peine de mort

Le Conseil s'est occupé de la discussion du projet de loi sur la suppression de la peine de mort.

M. Briand a fait connaître le sens des déclarations qu'il fera demain à la Chambre.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

LE CENTENAIRE DE SAINT-CYR

Paris, 2 juillet.

Une grande fête militaire a eu lieu aujourd'hui, à Saint Cyr, à l'occasion du premier centenaire de l'Ecole spéciale.

Cette fête a été magnifique ; la célèbre école a reçu la visite de milliers d'officiers.

Les élèves du Premier bataillon de France, organisateurs de la cérémonie annuelle du *Triomphe* ont réussi à bien éclipser leurs devanciers.

Cette fête commémorative était rehaussée par la présence des missions des grandes écoles militaires de Saint-Pétersbourg.

La fête a commencé par une grande revue des élèves, qui a été suivie de la présentation des délégations russes composant l'école des pages ; l'école d'infanterie Paul et l'école de cavalerie Nicolas.

Un défilé-carrousel a eu lieu ensuite au manège de la Grande-Carrière.

Après le déjeuner, les élèves sont allés déposer une palme au cimetière municipal, au pied du monument élevé aux officiers tués à l'ennemi.

Cette fête inoubliable s'est terminée par une kermesse avec cirque forain et théâtre de verdure dans le Petit Bois.

EN ANGLETERRE

LES Grandes Manœuvres NAVALES

Londres, 2 juillet.

Cent vingt-cinq navires de guerre sont réunis, depuis hier, dans la mer du Nord.

Cette puissante force navale exécutera, pendant les dix premiers jours, des exercices de torpilles, de tir et de pose de mines.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. Mougeot

La séance est ouverte à 9 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

La Réglementation DU TRAVAIL

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi relatif à la réglementation du travail ; (dispositions concernant le contrôle de la durée du travail dans les établissements industriels).

M. Hector-Depasse député radical socialiste de l'arrondissement de Saint-Denis, monte à la tribune.

L'orateur tient à faire remarquer que les questions les plus importantes sont toujours discutées à chaque fin de session.

Il est regrettable que ces questions qui mériteraient, à tous les points de vue, un examen long et minutieux, soient discutées à la légère, et le plus souvent, devant des banquettes vides.

Le Marquis de Dion député conservateur de la Loire-Inférieure, monte à la tribune et déclare partager les idées de M. Hector-Depasse.

En ce qui concerne le projet de loi qui est à l'ordre du jour, l'orateur regrette que la tendance générale de ce projet paraisse vouloir transformer les inspecteurs du travail en commissaires de police chargés de verbaliser.

M. de Gailhard-Bancel député républicain libéral de l'Ardèche, dit qu'il faut prendre garde que la loi en discussion ne produise pas les difficultés d'interprétation qu'a soulevées la loi sur le repos hebdomadaire.

M. de Besuregard député républicain progressiste de la Seine, présente à son tour quelques critiques.

L'orateur trouve que l'article édictant les pénalités lui paraît frapper avec trop de rigueur les omissions de simples formalités.

Le Ministre du Travail monte à la tribune pour répondre aux critiques des précédents orateurs.

M. Viviani déclare que le projet de loi qui est actuellement en discussion, se borne à assurer l'application des lois existantes, et n'est nullement un danger pour l'industrie.

La législation actuelle est insuffisante pour assurer le contrôle du travail institué par la loi de 1892.

Le ministre déclare, en terminant, qu'il est absolument indispensable de voter ce projet de loi, si l'on ne veut pas que les lois sur la réglementation du travail restent lettre morte.

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi prochain.

La séance est ensuite levée et renvoyée à cet après-midi.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. Brisson

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance du matin, qui est adopté.

LE RACHAT DE L'OUEST

M. Aymond, rapporteur de la Commission, dépose sur le bureau de la Chambre son rapport sur le projet de loi relatif au rachat du réseau de l'Ouest, adopté par la Chambre des députés et adopté par le Sénat.

L'impôt sur le Revenu

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion :

1. du projet de loi portant suppression des contributions directes et établissement d'un impôt général sur les revenus et d'un impôt complémentaire sur l'ensemble du revenu ;

2. de la proposition de loi de M. Manjan ayant pour objet l'établissement d'un impôt personnel et progressif sur le revenu et sur les capitaux improductifs ;

3. de la proposition de loi de M. Magniaudé ayant pour objet d'établir un impôt général et progressif sur les revenus ;

4. de la proposition de loi de M. Malvy, ayant pour objet l'établissement d'un impôt global et progressif sur le revenu.

L'ARTICLE 32

La discussion continue sur l'article 32.

M. René Renoult rapporteur, donne lecture du nouveau texte déposé par la commission de législation fiscale, et en fait ressortir les avantages.

M. Puech député radical de la Seine, fournit quelques explications complémentaires.

M. Pelletan député radical-socialiste des Bouches-du-Rhône, intervient également dans la discussion.

Le Vote

Le président met ensuite aux voix le paragraphe 1er du nouveau texte proposé par la commission.

Nombre des votants .	428
Majorité absolue . .	215
Pour.	328
Contre	100

Le paragraphe 1er est adopté par 228 voix de majorité.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

SÉNAT

Présidence de M. Dubost

La séance est ouverte à 2 h. 30.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Crédits sur l'exercice 1907

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant ouverture et annulation de crédits sur l'exercice 1907.

Ce projet de loi est adopté sans discussion.

Budget général et budgets annexes

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés concernant :

1. l'ouverture et l'annulation de crédits sur l'exercice 1907 au titre du budget général ;

2. l'ouverture et l'annulation de crédits sur l'exercice 1907 au titre des budgets annexes.

Ce projet de loi est adopté sans discussion.

INTERPELLATION de M. d'Estournelles de Constant

L'ordre du jour appelle enfin la discussion de l'interpellation de M. d'Estournelles de Constant sur l'organisation défectueuse des dépenses du département de la marine.

M. d'Estournelles sénateur républicain de la Sarthe, monte à la tribune et développe son interpellation.

L'orateur commence par citer plusieurs exemples qui démontrent, d'une manière assez évidente, l'organisation défectueuse des dépenses du ministère de la Marine.

M. d'Estournelles de Constant tient à faire ressortir que cette interpellation n'est pas dirigée contre le ministre de la Marine qui a toute sa confiance, mais bien contre le département qu'il administre, et qui semble se soucier fort peu des finances de l'Etat.

L'orateur prie, en terminant, M. le ministre de la Marine de vouloir bien tenir la main à ce que les faits qu'il vient de signaler ne se reproduisent plus.

Le Ministre de la Marine monte à la tribune, et répond, point par point, aux critiques de M. d'Estournelles de Constant.

M. Thomson démontre que si certains faits sont exacts, d'autres sont d'une exagération par trop grande.

Le ministre de la Marine prend cependant l'engagement de donner les ordres nécessaires pour que certaines dépenses de son département soient examinées avec la plus scrupuleuse attention.

L'incident est clos.

La séance est levée.

GRAND HOTEL MONTE D'ORO

La Foce de Vizzavona
(CORSE)
1.300 mètres d'altitude

La meilleure station d'été du Midi

Hôtel agrandi, modernisé et remis à neuf.
Hall, Salon et Salle à manger pour cent personnes.
Installation de premier ordre.
GRAND PARC
Omnibus à tous les trains à la gare de Vizzavona.
Calèches pour promenades.
Prix défiant toute concurrence
Service d'automobiles, et automobiles en location à partir du 1er août.
V. BUDTZ.

Société des CHAUX & CIMENTS

Romain Boyer
Société anonyme au capital de 3.500.000 fr.
5, rue Caumobière, Marseille
Production : 300 tonnes par jour

CHAUX éminemment hydraulique, *à grande résistance* et grand rendement, adoptée par les Ponts et Chaussées, le Génie Militaire et toutes les administrations.
CIMENT de Portland artificiel et naturel pour dallages, réservoirs, cuves, conduite.
CIMENT de la Valentine, supérieur, à prise demi-lente.
CIMENT prompt spécial.
CIMENT de Roquefort.
Seuls vendeurs pour les arrondissements de Bastia et Corte :
F. CHARDON et Cie
Fabricants de Tuiles et Briques Chaux grasse, Carreaux et Ciment
Entrepôts : Bastia, 2, Avenue Carnot. Corte, Nouvelle Traverse. Francardo.

AJACCIO

CAFÉ-CONCERT
(Brasserie Moderne)
JEAN SANTARELLI
Propriétaire
Débuts toutes les semaines
Liqueurs de marque
Bière Brune de Munich
SERVICE IRRÉPROCHABLE
PRIX MODÉRÉS

GRAND CAFÉ D'AJACCIO

Tous les soirs concert
DÉBUT
D'UN GRAND ORCHESTRE ITALIEN
Sous la direction du
Maestro CHELESCHI
Chef d'orchestre des grands théâtre italiens
NOTA. — Les amateurs de bonne bière y trouveront la fraîche et excellente LOWENBRAU.
Consommations de 1er choix
LIQUEURS DE MARQUE

HUNYADI JANOS

LE PORTRAITISTE CHATELIN

5, Boulevard du Palais, se charge de tous portraits en tous genres, toutes grandeurs et par tous procédés : *Agrandissements photographiques, crayon, fusain, pastels de couleur, charbon polychrôme*, etc. Au Continent, dans leurs ateliers, à Paris, Dijon, Lyon, Manosque, les **portraitistes CHATELIN Frères,** *dessinateurs, peintres-photographes*, secondés par une élite d'artistes retoucheurs, ont exécuté une immense quantité de portraits à l'entière satisfaction de tous leurs clients. Dans le Sud-Est Français où notre nom est universellement connu, en notre atelier, villa des Nayes, et magasin, place de la Mairie, à MANOSQUE (Basses-Alpes), nous avons fait livraison, en 1906 et 1907, de plus de **deux mille** grands portraits, noir ou couleurs. Nous avons pour nous *référencer* et nous recommander un *LIVRE D'OR*, contenant plusieurs milliers de *lettres de remerciements* et d'*élogieux certificats* de satisfaction, dûment *signés* et *légalisés*.

ADRESSEZ-VOUS A NOUS EN TOUTE CONFIANCE

Si vous désirez un grand portrait *inaltérable*, bien fait et d'une *fidèle ressemblance*, monté dans un *riche cadre*, à votre choix, il suffit de nous envoyer simplement une petite photographie ou un *groupe*, dont nous pouvons reproduire *une seule personne*. Cette photographie-modèle est rendue en bon état. Sur simple demande nous envoyons *gratuitement* nos tarifs. Par correspondance, et sans que cela ne vous engage en rien, nous donnerons *gracieusement*, tous renseignements complémentaires ou consultations que vous désirerez. Nous traitons toute affaire avec une *parfaite correction*. Malgré la *réelle bonne qualité* de notre travail, en conséquence de notre gros chiffre d'affaires, **nos prix sont très modérés.** Nous avons des modèles de portraits encadrés à 16, 18, 20 francs cadre compris. Nous vous *recommandons* nos grands modèles à 25, 28, 30, 35 et 40 francs, montés dans de magnifiques *cadres de luxe*, ce sont de véritables *tableaux d'art* pouvant se placer dans les plus luxueux salons. Toutefois, comme *loyalement* nous devons contenir, aussi bien les petites bourses que les grosses, nous *garantissons* la parfaite *ressemblance* et l'*inaltérabilité* de nos portraits, quel que soit le prix ou le modèle.

Pour rendre plus facile à tous, l'acquisition de nos *tableaux, précieux souvenirs de famille*, aux fonctionnaires et à toutes personnes solvables, nous accordons de ***grandes facilités de payement*** moyennant un supplément pour frais de recouvrement. A forfait nous exécutons tous travaux d'art ou difficiles, même ceux refusés par d'autres maisons de photographies ou artistes.

Venez voir l'Exposition de nos modèles ou écrivez-nous

Portraitiste CHATELIN Aîné

BASTIA, 5, Boulevard du Palais, 5, BASTIA

NOTA. — Sur votre demande, nous pouvons faire passer à votre domicile, l'un de nos représentants, porteur de nos échantillons.

Grand assortiment de très jolis et nouveaux cadres riches pour portraits en toutes grandeurs.

Mêmes prix modérés qu'au Continent.

Comme réclame et pour nous faire des amis nous ferons l'encadrement *très soigneusement* et *gratuitement*.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

MACHINE A TRICOTER

Travail chez soi toute l'année

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.

Joindre un timbre pour la réponse.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, T et de fer, Rancos artificiels

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

MAIGRIR — Thé de Java

ON DEMANDE des MALADES pour traitement par correspondance. — PAIEMENT APRÈS GUÉRISON. — Ouvrage illustré, 100 pages, envoyé gratuitement sur demande. — Docteur LAROCHE, spécialiste, 19, rue Caumartin, PARIS.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

FARINE LACTÉE NESTLÉ Aliment préféré des enfants.

CHLORO-ANEMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE

Tout état de langueur et d'amaigrissement ayant pour cause la dénutrition trouve une guérison prompte et certaine par l'emploi du

VIN DE VIAL — Quina, Kola et Viande — Lacto-Phosphate de Chaux

Le Meilleur purgatif dépuratif

THÉ BLAIZE PÈRE

Contre tous les Vices de Sang, Maladies de la Peau. — Toutes pharmacies

6 à 8 FRANCS par jour et plus. Parisien à Dames, Messieurs, Jeunes gens. Il suffit de savoir écrire. Travail sérieux, facile et suivi qui apporte au foyer chaque jour et régulièrement l'aisance et le bonheur. — Rien à acheter. — Pour renseignements et afin d'en profiter, se hâter d'écrire à Mme JAURON, 35, rue Stéphenson, Paris.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIELS MACHINES, FOURNITURES pour DÉCOUPAGE

Scieuses, Tours, Perceuses, Ponceuses, Tours à bois, Tours à métaux, Tours à pédales, Tours à pédales, Tours à pédales

gétaires, et de faire accepter par la solidarité des intérêts en jeu l'union des pouvoirs publics. Il faut faciliter dans la plus large mesure l'intervention vers le reboisement des capitaux collectifs, pour réaliser l'effort des 20 annuités de 30 millions auquel une réunion ducale (1) en vitait toutes les branches de la richesse publique ; et la situation critique que vient de révéler la destruction des forêts forçadues par les Syndicats internationaux est venue depuis affirmer l'urgence de donner aux capitaux de placement, pour conserver les forêts, des facilités au moins égales à celles que les capitaux de spéculation ont pour les détruire.

En dehors des lois de réglementation, que l'Association pour l'aménagement des montagnes s'est d'abord attendue et qu'elle n'a pas comptées dans le cadre de son étude, les mesures dont l'utilité est la plus immédiate peuvent se résumer ainsi qu'il suit :

Dépeuplement des montagnes. — La suppression de la surcharge du pâturage, la réduction de la transhumance, l'instruction des montagnards sur leurs véritables intérêts, l'encouragement aux initiatives privées et aux sociétés forestières, la substitution de la vache au mouton, le développement de l'amélioration pastorale, le reboisement en damier et selon des pentes où l'herbe ne suffit pas à retenir la terre, on vue de ne diminuer à aucun moment les ressources du pâturage, sont de puissants moyens d'enrayer la dégradation des montagnes, et l'emploi de ces procédés par l'Association pour l'aménagement des montagnes a supprimé au moins de trois ans le régime torrentiel sur un territoire de 2,000 hectares, avec une dépense inférieure à 10 francs par hectare ; l'installation de habitations y a enfermé la prospérité pastorale en même temps que la sécurité forestière.

Un sérieux obstacle à l'amélioration pastorale provient de la multiplicité des individuels de propriété et des servitudes occultes, qui rendent illusoires les travaux que pourrait entreprendre en autorisé un propriétaire collectif ou personnel. Ces individualités et servitudes étant généralement fort mal déterminées, il y aura intérêt à les premier pour rendre possible leur échange, leur rachat ou leur cantonnement, et une proposition de loi a été déposée dans ce sens (2) les graves inconvénients de ces servitudes indéterminées ont été appréciés par certains tribunaux des régions montagneuses, dont les jugements prononcent les suppression ou une suppression par compensation réciproque ; mais la seule donnée à certains procès semble indiquer que notre jurisprudence encore est restée étrangère à la Cour de cassation est aux Cours d'appel dont le ressort ne comprend pas de parties montagneuses.

L'exécution des travaux en montagne a été parfois entravée par la rareté de la main-d'œuvre, il convient de signaler l'application qui y a été faite en Autriche, de la main-d'œuvre pénitentiaire (3).

Mise en valeur des terres incultes. — La mise en valeur des terres incultes, dont 6.226.000 hectares allégent encore le regard des Français, quand l'Allemagne et l'Autriche ont depuis longtemps supprimé cette plaie, ne paraît pouvoir être réalisée qu'après le succès de capitaux collectifs ou privés. Des lois régionales analogues à celle du 19 juin 1857, dues à l'initiative de Chambrelent pour les Landes de Gascogne, ou à celles qui furent faites à la même époque pour la Sologne et les Dombes, peuvent faciliter en certains ; il importe surtout de ne pas empêcher les capitaux d'y chercher leur fructification actionnaire par des tâtonnements qui combleraient rapidement le déficit de la production ligneuse et régulariseraient le régime des eaux ; il y a donc ici cette double idée bien des entraves à supprimer.

Conservation des forêts particulières — L'humanité, la direction des hôtelages, l'assainissement des cours, la mesure de surveillance et de responsabilité (1) le défaut d'aménagement, le poids des impôts (2), la disette des bois d'œuvre et de papeterie, auxquels vient de s'ajouter la traite internationale des forêts, sont signalés comme les principales causes de disparition des forêts.

Contre l'humidité, dont la répression est généralement inefficace, l'Association centrale pour l'aménagement des montagnes a sanctifié des Syndicats de défense dans les Landes de Gascogne, et le gouverneur général de l'Algérie a pris un ensemble de mesures qui ont réalisé les alentours de 5 millions en 1903 à moins de 500,000 fr. en 1906.

Le plupart des autres causes de destruction seraient supprimées pour tous les bois que leurs propriétaires soumettraient volontairement au régime forestier. Il conviendrait d'ailleurs que la police rurale se continuât par à se désintéresser des délits commis en forêt, et que la commission volontaire au régime forestier fût encouragée par l'exemption d'impôts et l'enregistrement au droit fixe de 1 franc des mutations pour les bois soumis.

L'Etat ne peut, en effet, se désintéresser de la lutte contre le déboisement ; il doit y participer sous toutes les formes par son enseignement, et il est assuré de recueillir largement ses dépenses par l'accroissement des ressources contributives du pays.

Il n'est certes pas sans difficulté d'introduire dans le budget une catégorie trop longtemps oubliée de dépenses. Si la France et la Belgique prélèvent chaque année sur le leur, l'une 6 millions et l'autre plus de 1 million pour achat de forêts, il semble plus pratique en France de recourir à des combinaisons financières permettant des acquisitions réglées en ne mettant à la charge du Trésor que des annuités réduites à l'excédent du service d'amortissement sur le produit des bois. « La million sauvage » si bien étudié par M. Cardo (1), et la garantie d'intérêts aux villes ou départements acquéreurs de forêts (2), offrent deux solutions dans ce sens. Cet exemple sera suivi par les Sociétés disposant de capitaux abondants, quand on aura élargi leurs entraves.

L'imputation directe au budget n'est pas d'ailleurs le seul moyen dont disposent les pouvoirs publics pour doter le reboisement. Un simple aménagement à la loi de finances : « Le prélèvement supplémentaire de 1/0/0 sur la masse des sommes engagées au pari mutuel, institué par l'article 102 de la loi du 31 mars 1903, sera affecté à subventionner les travaux communaux d'utilisation d'eau potable *et de régularisation du régime des eaux par des améliorations pastorales et forestières* », ou le vote d'un prélèvement supplémentaire de 1/0/0 sur le pari mutuel « pour l'aménagement des montagnes et le reboisement », permettraient l'application de sommes importantes à cette œuvre indispensable. L'un limitait des « Caisses régionales de crédit immobilier, » récemment adoptée par le Parlement, peut être limitée dans ce but, et l'on est parfois étonné de ne voir figurer dans le projet de loi sur les retraites ouvrières aucune prévision permettant de faire fructifier une partie de ces fonds par le reboisement, suivant l'idée judicieusement émise par M. Jules Méline (3).

Il n'est pas jusqu'aux ressources des loteries autorisées pour œuvres de bienfaisance qu'on ne puisse songer à utiliser pour prévenir la misère des bûcherons dépourvus de forêts et des montagnards dont le sol disparaît sous leurs pas, au lieu de chercher en vain à atténuer le paupérisme sans en supprimer les causes profondes.

Les questions angoissantes de la conservation des richesses forestières, de l'émigration des campagnes vers les villes où les gouts de tuberculose, et de la décadence pastorale dans les montagnes désolées, sont inséparables : l'Association centrale pour l'aménagement des montagnes a dû les englober dans ses études et en poursuivre une solution générale (4), dont les événements récents ne font chercher de montrer l'extrême urgence.

Il appartient à la Commission extraparlementaire, saisie de l'ensemble de ces questions, d'apprécier avec sa haute autorité sous quelle proportion il convient de faire appel au concours des pouvoirs publics, des initiatives et des capitaux, et d'unifier les mesures les plus propres à faire converger rapidement leur effort pour résoudre le problème le plus grave que puisse se poser une nation, le maintien même de son existence.

PAUL DESCOMBES,
Président de l'Association centrale pour l'aménagement des montagnes,
Directeur honoraire des manufactures de l'Etat.

(1) « La révolution du reboisement » (*Le Temps*, numéros des 26 mai et 19 7).

(2) Lois Fernier « Du reboisement et du gazonnement des montagnes » (Congrès international de l'aménagement des montagnes, Berne, 1903).

(3) *L'Enseignement des torrents en Autriche*, p. 216 par M. Mathieu de l'Agriculture (au Congrès, Vienne, 1903).

(1) Emile Boulay, « L'Arbre et ses ennemis » (*Le Nature*, 11 avril 1903).

(2) « Le boisement des communes » (*L'Economiste français*, 11 avril 1903).

(1) M. Cardo « Le million sauvage » *Bulletin trimestriel de la Société française des amis des arbres* mars 1903.

(2) Bulletin de l'Agriculture de France, vol. de 21 mars 1903 (annexe n°).

(3) Jules Méline « Le Reboisement et les Caisses de retraites ouvrières » (Discours congrès de l'Aménagement des montagnes, p. 182).

(4) « Le Déboisement des montagnes » (*Revue des Deux Mondes*, 15 juin 1907).

??
Noëlla

PROPRIANO
Le Service Postal

Monsieur le Directeur,

Un bateau postal, venant du Continent ou d'Ajaccio, arrive à Propriano le jeudi à 1 h. 55 de relevée et en sort, par quelques, à 3 h. 23 du soir.

Pourquoi le facteur ne ferait-il pas de suite la distribution de ces courriers sur notre place, dont la presque généralité des maisons bornent la Route nationale sur une longueur de 7 à 800 mètres en ligne droite, d'autant que le facteur a l'obligation de desservir la campagne ?

En général, nous sommes à Propriano des gens d'affaires ; aussi nous tâchons de mettre en pratique le proverbe anglais : « Le temps c'est de l'argent. » Si le courrier était distribué de suite, nous pourrions, le soir même, répondre par les messageries-poste qui passent par Propriano tous les jours à 5 h. 1/2 du soir pour arriver à Ajaccio vers 6 heures du matin.

En outre, une estimable part de Propriano, tous les jours, à une heure de relevée, avec le courrier Propriano à Sartene. Ne serait-il pas mieux que le jour de l'arrivée des huit nouvelles plus tard, de faire retarder le départ de notre calèche à afin d'apporter à Sartene, qui se trouve à 2 heures de distance, le courrier du continent et d'Ajaccio dont la distribution peut avoir lieu le soir même, sans attendre au lendemain, à 9 h. du matin ?

P. S. — Samedi 12 juin, le bateau n'est arrivé qu'à 8 heures du soir au lieu de 6 h 23 — avec une mer tout-à-fait calme. — D'où provient ce retard ?

A l'Administration de la dire ?

EXAMENS DE MARINE

Sont reçus définitivement capitaines au long-cours :

MM. Jean Franceschi.
Philippe Susini.

Long-Cours (*Théorie*)

Sont reçus :
MM. Schüllhy.
Guerrini.
Orsini.
Sont ajournés :
MM. Ferrandini.
Francioni.

Cabotage (*Théorie*)

Sont reçus :
MM. Leandri.
Mattei Pierre.

Cabotage (*Pratique*)

Sont reçus :
MM. Manuoni.
Serinelli.
Leandri.
Mattei Louis-Napoléon.
Mattei Pierre.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

BONIFACIO. — Nous pouvons enfin fournir à nos lecteurs des renseignements précis sur le naufrage de la barque italienne *Madre Maniva*, survenu à Bonifacio le 16 juin, à onze heures du matin, et qui a coûté la vie à deux Sardes, âgés de 22 et 24 ans, les nommés Salvatore Demoli, de Soperi, et Salvatore Spano, de Santa Teresa, ce dernier marié, il y avait quatre mois, jour pour jour.

La brise d'Est Nord Nord Est-Est, forcissait de plus en plus, et la houle, s'engouffrant dans le goulet qu'est la port de Bonifacio, pour aborder à quai.

Une de ces fantaisies a manqué. On en est encore à rechercher la cause qui ne paraît pas, à cette heure, bien établie. Est-ce par la force de la rafale ? Est-ce que l'écoute qui en pareille occurrence doit être toute constamment dégagée, n'a pas été larguée en temps opportun ? Il s'agit ici d'une minute fatale. La barque a chaviré et a coulé immédiatement, en face de la batterie qui se trouve entre les deux anses de Cisarra et Arinella. Il y avait à bord dix personnes, dont six passagers, parmi ceux-ci une femme et un enfant de trois ans.

La capitaine, paraît-il, s'est employé de son mieux pour sauver à chacun de ses compagnons du malheur, des panneaux, des avirons et autres pièces de bois, moyens de sauvetage par trop rudimentaires, mais qui ont cependant réussi pour la femme, l'enfant et le négociant qui avait frêté la *Madre Maniva*, pour transport de liège. Ce sont deux barques de pêcheurs Piro et Puglissi qui se trouvaient non loin du sinistre qui ont recueilli à terre bord, les naufragés. La mousse et le novice, effrayés naturellement par la catastrophe et les cris de désespoir très naturels, en pareille occurrence, ont tenu à s'éloigner le plus tôt possible de ce lieu de terreur, en nageant vers la rive, du côté de la ville, alors qu'avec quelques brandes ils auraient pu atterrir à la rive. Ce qui est consolant c'est qu'ils se sont tirés d'affaire, sains et saufs, alors que les deux Salvatore, par une malheureuse ironie de leur nom, ne se sont point sauvés. Ils ont eu beau faire et se cramponner à la barque, ce qui n'était assez souvent, mais mal leur en a pris, ils ont tous deux coulé avec elle, par un fond de vingt-cinq mètres.

Dès que le sinistre a été connu et qu'on a conçu l'espoir d'avoir tout au moins les corps des deux disparus, la population s'est rendue en foule sur les lieux, et pendant sept heures de fatigue surhumaine, près de deux cents personnes ont travaillé au renflouement de la barque, avec l'aide d'un treuil des ponts et chaussées, pendant qu'elle tendait les deux corps, en la traînant jusqu'à l'anse de l'Arinella... Grande déception, les cadavres n'y étaient pas. Cet important et possible travail a été effectué en présence des autorités civiles et maritimes et de M. l'Agent consulaire d'Italie, dirigé avec intelligence et dévouement par le sous patron des douanes Nagenti, le garde maritime Tavare et divers habitants qui y ont apporté tout ce qu'ils avaient de cœur, d'intelligence et d'énergie.

Bonifacio dispose de deux scaphandriers : par malheur aucun ne se trouvait ce jour-là présent, mais dès le lendemain, par les soins de la municipalité, le scaphandrier Lombardo a pratiqué des recherches, pendant plusieurs heures, sans résultat. Elles ont été reprises deux jours après, par le scaphandrier Piro, mais elles sont restées également infructueuses. On présume que les courants peuvent avoir poussé ces deux corps hors du port, ou bien les avoir emportés sous quelque caverne ou grotte sous-marine, et nombreuses dans le terrain calcaire de Bonifacio, ce qui fait qu'un grand désespoir des familles, la mer garde encore à cette heure, après quinze jours, ses deux victimes.

Une sœur de Spano habite Bonifacio ; elle est la cause bien involontaire de la mort de son frère, qui, très affectueux, venait la visiter. Un autre frère, habitant Santa Teresa, n'est rendu à Bonifacio, dès qu'il a appris le malheur, pensant avoir au moins la consolation d'embrasser une dernière fois celui qu'il avait quitté le veille, plein de vie, de jeunesse et de vitalité, et lui faire donner une sépulture convenable au cimetière communal, mais cette suprême consolation lui est encore refusée, et il a dû rentrer à Santa Teresa, le douleur dans l'âme.

La Renaissance
Société philharmonique de Lari

Programme du 5 juillet 1908
A l'occasion de la fête patronale
La Saint-Pierre
de 2 à 3 heures et demie du soir
Sous les Tilleuls

Lari, allegro,	X.
Le Perroquet Vert, ouv.,	Mimer.
Les Bords de l'Allier, fant.,	Laeseur.
Jane, valse,	Roulet.
Adélaïde, mazurka,	Rossele.
La Capricieuse, polka de concert,	XXX.

Le Chef de musique, J. GIANNOTTI.

De 8 à 9 heures et demie du soir, Concert sur la place du Cours.

Bulletin Financier

Paris, 13 juin 1908.

La liquidation s'effectue facilement et tout le marché est en reprise. Notre 3 0/0 s'inscrit à 93.15. Tous les Fonds Etrangers sont plus ou moins en avance. Nos Sociétés de Crédit sont fermes. Valeurs industrielles et de transports mieux disposées. Le Rio remonte à 1.617. Mines d'Or raffermies.

Bon Accueil en hausse à 708. L'action Prudential se retrouve à 854, et la Colombian India Rubber à 125.

On note les obligations à 0/0 de la Cie des Transways Forces Motrices à Rio de Janeiro 411. La Cie du chemin de fer Nord-Est de l'Espagne met en payement le 1er juillet 1908 un coupon intérimaire sur ses obligations de 5,76 net, payable à la Banque Franco Américaine, à la Banque de Bordeaux et à la Société Marseillaise.

L'émission des 10.000 obligations de la Société d'Oredi-Back (Granits magasins célèbres dans l'Orient, approvisionnés et vendant de tout, qui sera close le 4 juillet, s'annonce comme un succès. Ces obligations sont garanties par les immeubles, le capital social et une réserve de 4.450.000 francs.

La Cie du chemin de fer du Nord-Donetz, au capital actions de 19 millions de roubles, émet présentement 415.457 obligations de 5.0 frs, rapportant 12.50 avec jouissance du 1er juillet. Les coupons, sans que les titres sortent aux tirages, sont exonérés, en France comme Russie, de tout impôt présent et futur.

Nos cousins de fer sont calmes.

Certificat d'Etudes Primaires

Les examens du certificat d'études primaires concernant les élèves des diverses écoles de Bastia, commencé jeudi 2 Juillet, se sont terminés hier à 10 heures du matin.

Sur 77 candidats qui se sont présentés, il y en eut 37 admis définitivement.

Ce sont :

Alessandrini.	Cristin.
Bohin	Conti.
Brunini.	Pentosemis P.
Campana.	Sanopaoli P. M.
Davichi.	Antonini.
Fantozzi A.	Canesi.
Filippi J. A.	Castelli.
Filippi J. T.	Cipriani.
Franceschi.	Giacobbi.
Gherardi.	Giraldi.
Ghionni.	Joba.
Gianni.	Lucciani.
Gallot.	Mercury.
Moreau.	Pacini.
Paoli P.P.	Sozzi.
Pancrazi.	Vanceili.
Pietri.	Chamoni.
Verzura.	Meschi.
Vincenti.	

Sur ce nombre, 19 appartiennent à l'Ecole de la Place St-Nicolas, 12 à l'Ecole du Boulevard St-Angelo et 4 à celle de la rue de l'Opéra, ce qui fait pour 3 écoles lui plus 35 reçus.

L'Ecole libre du Boulevard de Carde a eu 2 candidats reçus.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Le temps qu'il a fait

Baromètre : 762 5.
Température : maxima, 29 ; Minima, 21 5.
Pluie : 0 0.
Humidité : 70.
Direction du vent : Est.
Force du vent : Faible.
Etat de la mer : Très belle.
Etat du ciel : 1/4 couvert.

L'Escadre à Ajaccio

Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre numéro d'hier, l'Escadre de l'avisa *La Hire* et des sous-marins *Mousquelon, Casmore* et *Sirbonne* a été suivie d'un entraînement *Patrie, Démocratie, République* qui arrivés à midi.

Dans l'après-midi, sont arrivés, les avisos *Couleuvre* et *Caroline* et le contre-torpilleur *Arbalète*.

Ce matin à 6 heures la dernière partie de l'escadre est arrivée dans notre port. Ce sont les cuirassés *Bouvet, Saffren ; Jauréguiberry.*

Cette imposante force navale, la plus belle escadre de l'armée française, est placée à un bas ancrage du vice-amiral Germinet, commandant l'escadre de la Méditerranée, qui a acquis son pavillon sur le *Patrie.*

Le *Saint-Louis* que commande le capitaine de vaisseau Dubon, bat pavillon du contre amiral Chaumet.

Les cuirassés *Saffren, Jauréguiberry, République, Démocratie, Patrie* sont commandés par les capitaines de vaisseau, Lescurtois, Nicol, Pivet, Paillard, de La Croix de Castries.

Le Bouvet bat pavillon du contre-amiral Marin d'Arbel.

Nous croyons savoir que l'escadre n'est livrée ou se livrera à un simulacre de combat en vue de Portovecchio. Elle quittera ses eaux lundi.

Comité ouvrier bonapartiste

Les membres du comité ouvrier bonapartiste sont priés d'assister à la réunion conférence qui aura lieu aujourd'hui 4 juillet, à 9 h. 1/2 du soir, au nouveau lot à 4 rue Maréchal Ornano, 10.

Etat Civil

MARIAGES.

Benedetti Sylvestre, pharmacien et Tavera Jeanne.

NAISSANCES.

Barrère Henriette.

DÉCÈS

Casanova Marie, 42 ans.
Di Carlo Hyppolyte, 35 ans, journalier.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 3 juillet

Thermomètre — 7 heures du matin : 21 5 à midi 25 7. — 2 heures de soir : 26°. Maxima + 26°. Minima + 20°.
Baromètre — 7 heures du matin. 766 mm. à midi, 763 mm. 6 heures du soir, 764 mm.
Vent. — Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, Sud léger.
Etat du ciel, le matin, découvert.
L'après-midi, quelques nuages.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

∴

Soirée Musicale

Les élèves de M. et Mme Giannarelli donneront une audition de musique classique et moderne dans le local de la Chambre Musicale, 4, rue de l'Intendance le samedi soir, à 8 heures et demie très précises.

M. et Mme Giannarelli prient les personnes qui d'ordinaire leur font l'honneur d'y assister de considérer cet avis comme invitation.

∴

Postes et Télégraphes

Par arrêté du Gouverneur général de l'Algérie, M. Rebaldi, candidat admissible au concours des 11 et 12 mars 1908, a été nommé commis stagiaire à Relizane.

Mlle Versini, aide admissible au concours des 21 et 23 mai 1908, est employée à Relizane.

Toutes nos félicitations.

∴

L'affaire Muretti

M. Muretti, le propriétaire des magasins incendiés du « Gagne-petit », qui a été arrêté hier, a été entendu par M. le juge d'instruction.

Muretti nie les faits qui lui sont reprochés.

∴

Ponts et Chaussées

M. Carlo Ange-Toussaint Ange-Toussaint, conducteur des ponts et chaussées de 1re classe, précédemment détaché au service des travaux publics en Cochinchine et remis à la disposition de l'administration, est détaché au service des travaux publics de l'Algérie.

∴

Arrestation

Le nommé Filippi, dit Cagnotte, âgé de 20 ans, de Vezzo-sca, a été entendu aujourd'hui par le procureur de la République.

Il est poursuivi pour vitesse manifeste, injures à une bavatière de la rue de l'Opéra, et insultes aux agents dans l'exercice de leurs fonctions.

∴

Au Port

— Vap. « Lamoune, » cap. Maury, de Marseille, 156 passag., div.

— Vap. « Palestine, » cap. Gallinelli, de Livourne, 5 passag.

∴

Pilules Suisses

27 ans d'existence des corps nombreuses, au prix de 1 fr. 50 la boîte, ont fait aux Pilules Suisses leur juste et universelle popularité. Mieux que tout autre remède, même plus cher, elles guérissent les *maux d'estomac* et la *constipation*.

OREZZA-LES-EAUX
Hôtel de Granajola
VILLA MANFREDI
Ouvert jusqu'au 1er octobre

Des conditions spéciales sont faites aux familles.

La cuisine est très soignée.

S'adresser pour renseignements à Mme veuve Manfredi à Granajola (Orezza).

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00360

BOURSE DE PARIS

	2 juillet	3 juillet
Rentes de 3 0/0 anciens	94.90	95 15
— de 3 0/0 amortis.	90.40	90.60

ex-coupon.

LE « MATIN »
a signé son pourvoi
EN CASSATION

Paris, 3 juillet.

M. Deutsch, gérant du *Matin*, a signé aujourd'hui son pourvoi en Cassation, dans le procès en diffamation intenté par M. Charles Humbert, sénateur de la Meuse, et qui s'est terminé hier, devant la Cour d'assises de la Seine, par la condamnation que nous avons annoncée.

L'ARRÊT
du Conseil d'Etat
Le soldat Archimbaud
libéré

Paris, 3 juillet.

Le Conseil d'Etat, statuant au contentieux, ayant fait droit au pourvoi formé par l'ex-député Archimbaud, soldat au 140e de ligne, contre les deux décisions du Ministre de la guerre : l'une, le rappelant sous les drapeaux ; l'autre, rejetant une demande d'Archimbaud sollicitant d'être renvoyé dans ses foyers comme ayant un frère sous les drapeaux.

Le soldat Archimbaud a été rendu aujourd'hui à la vie civile.

EN ALLEMAGNE
INCENDIE
de l'Opéra de Berlin

Berlin, 3 juillet.

La nuit dernière le feu s'est déclaré à l'*Opéra*.

En peu de temps l'incendie a pris des proportions inquiétantes.

Les secours furent promptement organisés.

Les dégats sont très importants.

Plusieurs personnes auraient péri dans les flammes.

On compte de nombreux blessés parmi les personnes qui ont travaillé avec dévouement à l'extinction du feu.

Une enquête minutieuse établira les causes de ce terrible accident.

LE PARLEMENT
Chambre des Députés
Séance du matin

Présidence de M. Raiber

La séance est ouverte à 9 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

L'Impôt sur le Revenu

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion :

1. du projet de loi portant suppression des contributions directes et établissement d'un impôt général sur les revenus et d'un impôt complémentaire sur l'ensemble du revenu ;

2. de la proposition de loi de M. Maujan ayant pour objet l'établissement d'un impôt personnel et progressif sur le revenu et sur les capitaux improductifs ;

3. de la proposition de loi de M. Magniaudé ayant pour objet d'établir un impôt général et progressif sur les revenus ;

4. de la proposition de loi de M. Malvy, ayant pour objet l'établissement d'un impôt global et progressif sur le revenu.

ARTICLE 32 bis

La discussion s'ouvre sur l'article 32 bis.

M. Magniaudé

député radical-socialiste de l'Aisne, monte le premier à la tribune, et combat l'adoption de cet article.

M. Malvy

député radical-socialiste du Lot, monte ensuite à la tribune.

Après avoir discuté certaines parties de l'article 32 bis, M. Malvy dépose un amendement.

Amendement Malvy

Le président met aux voix l'amendement de M. Malvy portant que : « Une amende égale au cinquième du revenu dissimulé sera appliquée à ceux qui auront fait une fausse déclaration. »

Cet amendement est adopté.

M. Perroche

député républicain de la Marne, demande l'ajournement de la discussion des articles 33, 3e, 40 et 48

Le Vote

Le président met aux voix la proposition déposée par M. Perroche.

Le scrutin donne les résultats suivants :

Nombre des votants .	574
Majorité absolue . .	288
Pour.	214
Contre	360

Cet amendement est repoussé.

ARTICLE 33

La Chambre aborde ensuite l'examen de l'article 33.

Cet article est adopté sans modification.

ARTICLE 34

La Chambre passe à la discussion de l'article 34.

Après une discussion entre M. René Renoult, rapporteur, M. Puech et le Ministre des Finances, cet article est mis aux voix et adopté.

La séance est ensuite levée et renvoyée à cet après-midi.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. Brisson

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance du matin, qui est adopté.

LA PEINE DE MORT

L'ordre du jour appelle la discussion

1° du projet de loi relatif à l'abolition de la peine de mort.

2° de la proposition de loi de M. Joseph Reinach et plusieurs de ses collègues relative à l'abolition de la peine de mort ;

3° de la proposition de loi de M. Paul Meunier, tendant à substituer la peine des travaux forcés à perpétuité à la peine de mort.

M. Failliot

député socialiste anti-collectiviste indépendant de la Seine, monte le premier à la tribune.

L'orateur dit qu'il n'aura pas de peine à démontrer que le maintien de la peine de mort s'impose, en présence de cette recrudescence de crimes qui a ému vivement l'opinion publique.

M. Théodore Reinach

député républicain radical de la Savoie, monte ensuite à la tribune.

L'orateur soutient les conclusions de la proposition de loi qu'il a déposée, tendant à l'abolition de la peine capitale.

M. Maurice Barrès

député républicain nationaliste de la Seine, prononce un très remarquable discours en faveur du maintien de la peine de mort.

Le distingué académicien fait un tableau saisissant des derniers crimes qui ont jeté l'épouvante à Paris et dans toute la France.

« Ces faits, dit l'orateur, sont plus éloquents que les plus éloquents discours. »

La suite de la discussion est renvoyée à vendredi prochain.

La séance est levée.

SÉNAT

Présidence de M. Dubost

La séance est ouverte à 2 h. 30.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

La vente de l'absinthe

M. Brager de la Ville-Moysan, sénateur d'Ille-et-Vilaine, dépose un projet de loi relatif à l'interdiction de la vente de l'absinthe.

M. Brager de la Ville-Moysan explique les raisons qui motivent le dépôt de ce projet de loi.

Proposition Chautemps

M. Chautemps, sénateur de la Haute-Savoie, dépose un projet de loi tendant à transformer la peine des travaux forcés en celle de la réclusion.

L'orateur explique comment il entend la peine de la réclusion.

La proposition de M. Chautemps est renvoyée à l'examen de la commission de réforme judiciaire.

INTERPELLATION KNIGHT

L'assassinat
du Maire de Fort de France

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Knight sur l'assassinat du maire de Fort de France.

M. Knight

sénateur républicain radical de la Martinique, développe son interpellation.

Après avoir fait un récit saisissant de l'assassinat du Maire de Fort-de-France, l'orateur demande au Ministre des Colonies les mesures qu'il a prises pour punir un tel forfait et pour empêcher le retour de pareil crime.

Le Ministre des Colonies

monte à la tribune.

Les explications données par M. Milliès Lacroix étant jugées satisfaisantes, l'incident est clos.

La séance est levée et renvoyée à mardi.

EN PERSE
Situation grave
à Tabriz

Téhéran, 3 juillet.

Une vive fusillade est engagée depuis plusieurs heures entre les cavaliers de Sachim-Khan et les révolutionnaires.

Des barricades sont élevées sur plusieurs points de la ville.

Le consulat général de Russie, où s'est réfugiée la colonie européenne, composée principalement de Russes, est très menacée.

On craint une très grande effusion de sang.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Ellen Santandrea, née Peretti ; Mlles Angèle, Louise et Ellen Santandrea ;

Les familles Santandrea, Peretti, Parolon, Gricouli, Loulani et Paoulanili,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. PIERRE-FRANÇOIS SANTANDREA
Négociant

leur époux, père, frère, beau frère et oncle ; décédé le 3 juillet 1908, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui samedi, à 4 heures du soir.

On se réunira rue de la Miséricorde, 1.

VENTE
PAR SUITE DE SAISIE-EXÉCUTION

Le dimanche, cinq courant, à neuf heures du matin, sur la place du marché de Bastia, il sera procédé, par suite de saisie exécution et par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente, aux enchères publiques, de divers objets mobiliers tels que : lits, commode, chaise, etc.

Le prix de la vente en sera payé au comptant sous peine de folle enchère.

L'huissier,
SALVADORI.

GRAND HOTEL MONTE D'ORO
La Foce de Vizzavona
(CORSE)
1.900 mètres d'altitude
La meilleure station d'été du Midi

Hôtel agrandi, modernisé et remis à neuf.

Hall, Salon et Salle à manger pour cent personnes.

Installation de premier ordre.

GRAND PARC

Omnibus à tous les trains à la gare de Vizzavona.

Calèches pour promenades.

Prix défiant toute concurrence

Service d'automobiles, et automobiles en location à partir du 1er août.

V. BUDTZ.

Société des CHAUX & CIMENTS
Romain Boyer

Société anonyme au capital de 3.500.000 fr.
5, rue Cannebière, Marseille
Production : 300 tonnes par jour

CHAUX éminemment hydraulique, à *grande résistance* et grand rendement, adoptée par les Ponts et Chaussées, le Génie Militaire et toutes les administrations.

CIMENT de Portland artificiel et naturel pour dallages, réservoirs, conduites, mortiers.

CIMENT de la Valentine, supérieur, à prise demi-lente.

CIMENT prompt spécial.

CIMENT de Roquefort.

Seuls vendeurs pour les arrondissements de Bastia et Corte :

F. GIARDON et Cie
Fabricants de Tuiles et Briques
Chaux grasse, Carreaux et Ciment

Entrepôts : Bassin, 2, Avenue Carnot. Corte, Nouvelle Traverse. Francardo.

Etude de Me H. MILLIE,

avoué près le Tribunal Civil de Calvi

Vente sur folle enchère
après saisie-immobilière

Il sera procédé le 28 juillet *prochain*, en l'audience des criées du tribunal civil de 1re instance de Calvi, séant au Palais de Justice de la dite ville, à une heure de relevée, en vertu:

1° d'une clause du jugement d'adjudication ci-après énoncé et faute par le sieur Mariani François-Antoine, négociant à Muro, adjudicataire, d'avoir payé le bordereau de collocation, délivré au sieur Savelli Philippe, propriétaire à Corbara, créancier inscrit dans l'ordre ouvert après cette adjudication ; le dit bordereau signifié au dit sieur Mariani F. A. par exploit de Jean Alfonsi en date du dix-huit juin 1908, enregistré ;

Et de l'article 733 du C. P. C. ;

A la requête du sieur Savelli Philippe, propriétaire, demeurant à Corbara, créancier du sieur Poli Joseph, négociant à Muro, pour lequel domicile est élu à Calvi, dans l'étude de Me H. Millie, avoué près le tribunal de première instance de la dite ville, lequel occupera pour lui sur la présente poursuite à revente sur folle enchère des immeubles suivants : 1° deux magasins formant le rez-de-chaussée d'une maison d'habitation sise à Poggiale, hameau de Muro, du second étage de cette maison, de la moitié du grenier, ainsi que de la moitié d'une cour et d'un jardin, attenant à la dite maison.

2. D'une autre maison d'habitation, sise également au hameau de Poggiale, avec un étage, grenier et cour ;

3. du bien Chiarajeto, jardin, arbres fruitiers, 4 ares 10 cent.

4. du bien Avasina, terres et arbres fruitiers, 16 ares 10 cent. situés au territoire de Muro ;

Les dits immeubles ont été adjugés au dit sieur Mariani F. A. par jugement du tribunal de 1re instance de Calvi le 22 avril 1907, rendu sur la saisie immobilière pratiquée contre le sieur Poli Joseph, négociant à Muro, par le sieur Savelli Philippe, propriétaire à Corbara, ayant pour avoué Me H. Millie, suivant procès-verbal du douze janvier 1907 transcrit au bureau des hypothèques de Calvi le 23 janvier de la même année, vol 19, n. 18, moyennant la somme principale de mille cinq cent cinquante francs, (1.550).

Mise à prix

La dite revente sur folle enchère se fera aux clauses et conditions insérées dans le cahier des charges déposé pour parvenir à l'adjudication, au greffe du dit tribunal et en outre à la charge des frais de folle enchère et sur les mises à prix savoir :

Pour le 1er lot, composé de deux magasins, formant le rez-de-chaussée d'une maison d'habitation sise à Poggiale, hameau de Muro, du second étage de cette maison, de la moitié du grenier, ainsi que de la moitié d'une cour et d'un jardin:

Cinquante francs . 50 fr.

Pour la deuxième lot composé d'une autre maison d'habitation, sise également au hameau de Poggiale, avec un étage, grenier et cour.

Cinquante francs . 50 fr.

Pour le troisième lot composé du bien Chirajeto.

Dix francs. . . . 10 fr.

Pour le quatrième lot composé du bien Avasina.

Vingt francs. . . 20 fr.

Total des mises à prix, cent trente frs . 130 fr.

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'art. 696 du C. P. C. modifié par la loi du 21 mai 1838, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur les dits immeubles, à raison d'hypothèques légales, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé par Me Millie, avoué poursuivant soussigné, à Calvi, le 30 juin 1908.

H. MILLIE.

Dûment enregistré.

Bastia, Imp. Ollagnier.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Été en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



La Maison se charge des réparations

6 à 8 FRANCS par jour et plus. Vente d'un article de nouveauté, indispensable, jeunes gens, 11 mois de travail assuré. Travail sérieux facile et suivi qui rapporte un bon argent chaque jour et rapidement. — Pour renseignements, s'adresser à Mme JATHON, 155, rue Blanchisseuse, Paris.

Timbres en caoutchouc

et en cuivre gravés

POUR COMMERÇANTS, ADMINISTRATIONS, MAIRES, GREFFES, ETC.

Dateurs tous systèmes en cuivre et en caoutchouc. — Timbres en cuivre pour cachets en cire avec initiales ou raison sociale.

Numéroteur-Folioteur automatique en bronze nickelé, à 3 combinaisons, comptant consécutivement, répétant deux fois et comptant le même numéro autant de fois qu'on le désire.

Chiffres et Caractères mobiles en caoutchouc

Lettres à broder, Festons et Festonneurs

Boîtes, tampons, encres et fournitures diverses

Plaques émaillées en tous genres pour portes, enseignes, noms de rues, etc. — Cliquets et cuivreurs nouveau système très pratique. — Cartons et boîtes pour bureaux et magasins. — Boîtes à fiches et forme livre

Envoi du Catalogue franco sur demande

FARINE LACTÉE NESTLÉ — Aliment préféré des enfants.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ou ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, T et Cornières, Fers à T, Rayons artificiels

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Gardo, 1

Le Meilleur purgatif dépuratif — LE BLAZE PÈRE — Toutes les Bonnes Maisons de Bains, Hôtellerie de la Paix — Toutes pharmacies

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, EOLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON,

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec

Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

PROCÉDÉ EXCLUSIF

NETTOYAGE DES PANAMAS, OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS, DENTELLES, ETC., ETC.

DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

Le Directeur-Gérant, J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

OUTILS pour AMATEURS et OUVRIERS — Tarifs illustrés DÉCOUPAGE — Fretwork, Tours, Perceuses, Meules, Scies, Burins, Limes, Etaux, Marteaux, Pinces, Clous, Vis, Boulons, Ecrous, Rondelles, Rivets, Tôles, Fers, Aciers, Cuivre, Laiton, Zinc, Plomb, Caoutchouc, Courroies, Toiles émeri, Papiers verre, Colles, Vernis, Peintures, Brosses, Pinceaux, Eponges, Chamois, Cirages, Graisses, Huiles, Essences, Produits chimiques, Fournitures générales pour Ateliers, Usines, Chantiers, Bureaux, Ménages, Ecoles, Laboratoires, Fermes, Jardins, Vignes, Vergers, Basses-cours, Ruches, Ecuries, Etables, Bergeries, Porcheries, Chenils, Volières, Pêche, Chasse, Tir, Gymnastique, Bicyclettes, Automobiles, Aéronautique, Photographie, Cinématographie, Phonographie, Télégraphie, Téléphonie, Electricité, Sonnerie, Eclairage, Chauffage, Ventilation, Force motrice, Pompes, Moteurs, Machines, Appareils, Instruments, Articles de Ménage, Articles de Fumeurs, Articles de Voyage, Articles de Sport, Articles de Pêche, Articles de Chasse, Articles de Tir, Articles de Gymnastique, Articles de Jardinage, Articles de Pansage, Articles de Bureau, Articles de Dessin, Articles de Peinture, Articles de Photographie, Articles de Cinématographie, Articles de Phonographie, Articles de Télégraphie, Articles de Téléphonie, Articles d'Electricité, Articles de Sonnerie, Articles d'Eclairage, Articles de Chauffage, Articles de Ventilation, Articles de Force motrice, Articles de Pompes, Articles de Moteurs, Articles de Machines, Articles d'Appareils, Articles d'Instruments, Articles de Ménage, Articles de Fumeurs, Articles de Voyage, Articles de Sport, Articles de Pêche, Articles de Chasse, Articles de Tir, Articles de Gymnastique, Articles de Jardinage, Articles de Pansage, Articles de Bureau, Articles de Dessin, Articles de Peinture, Articles de Photographie, Articles de Cinématographie, Articles de Phonographie, Articles de Télégraphie, Articles de Téléphonie, Articles d'Electricité, Articles de Sonnerie, Articles d'Eclairage, Articles de Chauffage, Articles de Ventilation, Articles de Force motrice, Articles de Pompes, Articles de Moteurs, Articles de Machines, Articles d'Appareils, Articles d'Instruments

CHEVEUX Maladie, Chute, Pellicules, Démangeaisons — SAUVÉS par l'EYROLE Hahn — «Décidément, FAMARO MATTEI est un véritable nectar. C'est encore le roi des apéritifs.

CHLORO-ANEMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE — Tout état de langueur et d'amaigrissement ayant pour cause la dénutrition trouve une guérison prompte et certaine par l'emploi du — VIN DE VIAL — Dépôt, Rue de Viande et Lavis-Pharmacie du Chœur

CYRNOS ORANGE

Sirop pur sucre

Fabriqué avec les oranges si parfumés de la Corse.

Boisson hygiénique et rafraichissante

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 185 — DIMANCHE, 5 JUILLET 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal

Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.20 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00361

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Précieux Sang.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 3 h. 59 m. — Coucher, 7 h. 12 s.

Premier quart., le 6 — Pleine Lune; le 13

Fête de Demain : Saint Urice.

4 JUILLET

Le Dernier Prisonnier
DE LA BASTILLE

Il s'appelait Fronsac, en souvenir de son grand-père, qui avait appartenu au duc de ce nom, lors de son premier séjour à la Bastille, où ses précoces déportements et son indifférence conjugale l'avaient fait enfermer avant quinze ans, pour crime de séduction et de galanterie, en compagnie d'un vénérable ecclésiastique chargé d'amender ses mœurs et de lui enseigner le rudiment, rôle ingrat s'il en fut ! Aussi, le pauvre abbé y perdit-il sa morale et son latin.

Le futur Richelieu, dont la sévère Maintenon écrivait, lors de sa présentation : « il plaît au roi et à toute la cour. Il fait bien tout ce qu'il fait ; il danse très bien ; il joue honnêtement ; il est à cheval à merveille ; il est poli et n'est point timide, mais il est respectueux ; enfin, rien ne lui manque ! » rit des sermons de son précepteur, demeura sourd à ses conseils comme à ses leçons, et ne parvint même pas à apprendre l'orthographe (ce qui ne devait pas l'empêcher d'être un jour de l'Académie !)

En revanche, malgré ses barreaux, il n'en continua pas moins ses ravages *intra et extra muros*.

Les dames de la cour, non contentes d'encombrer de leurs carrosses le faubourg Saint-Antoine pour entrevoir le beau captif à l'heure de sa promenade, lui envoyaient force billets doux, confitures, bouquets, menus présents. Ce fut ainsi que la duchesse de Bourgogne, sa marraine (une marraine qu'il regardait avec les yeux de Chérubin !), lui fit don d'un canari dans une cage dorée... qui n'en était pas moins une cage.

« C'est un merveilleux chanteur, lui écrivait-elle à ce sujet ; il vous sera société moins déplaisante que votre pédagogue ; je lui ai appris les airs que nous chantions ensemble :

» Ah ! le bel oiseau, maman,
» Qu'Alain a mis dans ma cage... »

Ah ! le plus beau canari du monde n'a que la voix d'un canari, et Fronsac appréciait surtout les voix féminines ; il ne s'en montra pas moins sensible au cadeau de son auguste amie et l'accrocha en place d'honneur, à sa fenêtre grillée, au-dessus du chemin de ronde, où il s'égosillait pour l'admiration des sentinelles et porte-clefs qui, leur trousseau à la main, leur mousquet sur l'épaule, s'arrêtaient parfois pour l'écouter.

Cependant, vers le printemps, le brillant ténor devint mélancolique et interrompit ses roulades.

— Il lui faudrait une serine, déclara doctoralement le geôlier.

— A qui le dites-vous ! soupira notre Don Juan en disponibilité.

— Ma fille Colinette en a justement une qui demande à couver ; si ça pouvait vous distraire ?

— Je ne voudrais pas l'en priver...

— Bah ! on s'ennuie moins chez nous qu'ici, et la petite, qui va se marier, a bien autre chose en tête.

— Ah ! elle va se marier ?

— A mon successeur probable, que je recommande à votre protecteur quand vous serez hors d'ici, monseigneur.

— Comment donc, mon brave, échange de bons procédés, et si vraiment ce sacrifice ne coûte pas trop à Mlle Colinette...

— Elle vous le répétera elle-même.

Le lendemain, le bonhomme, sans défiance, amenait la fillette tout émue en présence du Lovelace en herbe, qui la regarda beaucoup et lui fit un beau compliment, tandis que le canari, en mal d'amour, s'égosillait et se démenait pour appeler l'humble locataire de la cage rustique, qui passa bientôt dans la sienne.

— Vous viendrez la voir de temps en temps, n'est-ce pas, mon enfant ? dit Fronsac, caressant la joue rose de la petite comme eût pu le faire un barbon.

Et elle revint...

Quand le prisonnier quitta la Bastille, après quatorze mois d'une captivité assez douce, il laissa en souvenir, à la fille du guichetier, le serin de la duchesse de Bourgogne, pourvu déjà d'une nombreuse progéniture et dont le répertoire princier s'était enrichi d'un refrain populaire :

Y a pas d' mal à ça,
Colinette,
Y a pas d' mal à ça !

***

Les générations de canaris s'étaient succédé, les générations de guichetiers aussi ; le jouvenceau était devenu un octogénaire : il avait ébloui Vienne de son faste, scandalisé Paris de ses débauches, enlevé Mahon aux Espagnols et Mme de la Popelinière à son mari ; ambassadeur, maréchal, académicien, il avait épousé trois femmes, vu trois règnes et, toujours jeune, ne s'était décidé à mourir que pour ne pas voir la Révolution.

Pendant cette longue carrière mouvementée, il était revenu quelquefois à la Bastille : intrigues, duels, conspirations l'y ramenant plus que de raison.

Très philosophe, il en prenait gaiement son parti, et, accueilli comme un hôte familier, il retrouvait son cachot, ses canaris... et Colinette avec un certain plaisir.

Puis, avec les années, il s'était assagi, au point de vue politique s'entend, et était devenu plus rare ; son cachot avait reçu un autre locataire, ses canaris n'avaient plus quitté la loge du guichetier : Colinette, mariée et mère de famille, avait oublié le beau prisonnier.

Un jour, un vieillard, encore vert et chamarré de décorations, était venu déjeuner chez le gouverneur, M. de Launay, cherchant un visage de connaissance... Tout le personnel était changé, aucun de ceux qui s'inclinaient devant le duc de Richelieu ne pouvait se souvenir de Fronsac, et, si peu sentimental que fût l'ancien amant de Mme Michelin, il en éprouvait quelque mélancolie, lorsque, soudain, il s'arrêta, prêtant l'oreille à l'air connu :

Y a pas d' mal à ça,
Colinette,
Y a pas d' mal à ça !

— C'est le dernier serin de ma grand'mère, monseigneur, répondit un guichetier, gros garçon placide, à son interrogation.

— Elle demeure ici, ta grand'mère ?

— Non, monseigneur, au cimetière ; elle est enterrée depuis un mois.

Richelieu s'approcha de la cage rustique, regarda le chanteur solitaire lisser ses plumes avec une suprême coquetterie de ténor vieilli ; et, mettant un double louis dans la main du petit-fils de Colinette :

— Aie bien soin du canari de ta grand'mère, mon garçon, c'est le dernier Fronsac.

***

Maintenant, Richelieu aussi était mort.

Bien vieux et presque aphone, le dernier Fronsac somnolait, la tête sous son aile. Depuis que sa vieille maîtresse n'était plus là, il était bien abandonné, et, malgré la recommandation du noble duc, sa mangeoire était souvent vide et son eau croupie. Jadis, en se levant, c'était le premier soin de la grand'mère ; de ses mains ridées, mais encore adroites, elle changeait son sable, nettoyait ses bâtons, renouvelait ses graines, rinçait sa fontaine, qui lui renvoyait son image quand il allait boire à petits coups. Puis, elle le prenait sur son doigt, lui faisait faire l'exercice, le caressait, l'appelait *son joli Fronsac*, et, d'une voix chevrotante, lui fredonnait de vieux airs qu'il redisait après elle :

Y a pas d' mal à ça,
Colinette,
Y a pas d' mal à ça !

Et, rassainie par ce lointain passé qui semble tout proche aux yeux près de s'éteindre, elle oubliait le temps, l'espace, mari, enfants, petits-enfants, elle revoyait une Colinette toute rose dans la fleur de son printemps, un jouvenceau en habit tourterelle qui lui prenait le menton... et les lèvres jaunes effleuraient le duvet soyeux de son *joli Fronsac !*

Maintenant, nul ne lui parlait, nul ne l'écoutait, nul ne le baisait... et, triste, muet, il se mettait en boule dans un coin... et rêvait !

Soudain, un coup de canon fit trembler la forteresse et imprima une violente oscillation à sa balançoire.

Un prisonnier s'était-il enfui ? Etait-ce le signal d'alarme ? Mais non, les coups redoublaient, la fusillade crépitait, des vociférations s'élevaient autour des murailles... porte-clefs, soldats, officiers, allaient, venaient, tout affairés...

Puis, une horde furieuse se rua par l'étroit guichet, s'écrasant, se bousculant ; des cris de victoire éclatèrent dans la cour, mêlés aux hurlements de détresse de ceux que l'on égorgeait.

De sa cage pendue à un clou, Fronsac, épouvanté, put voir de son petit œil rond des visages hideux, des têtes coupées, des prisonniers portés en triomphe, des gardiens traînés et piétinés, des portes enfoncées, des chaînes brisées, des registres brûlés et une foule déguenillée danser autour d'un feu de joie en chantant la *Carmagnole*.

Alors, lui, dont le grand-père avait été élevé, stylé par une princesse et avait consolé la captivité d'un noble duc ; lui, qui avait été bercé avec les traditions du grand règne et les galants refrains du dix-huitième siècle ; lui, qui avait eu le dernier baiser de Colinette, le dernier sourire de Richelieu ; lui qui était un canari de qualité, enfin, et ne fréquentait point la mauvaise compagnie, il comprit, sans doute, vaguement, dans sa cervelle d'oiseau, que le temps des Fronsac élégants, raffinés, impertinents, pimpants, gracieux, frivoles était à jamais passé, que le bonnet rouge allait succéder au talon rouge, le farouche :

Ça ira ! ça ira !

au grivois :

Y a pas d' mal à ça !

Et, cachant sa tête sous son aile, pour ne pas voir ce vilain spectacle, stoïque, il attendit la mort.

. . . . . .

Quand, au milieu de tant de ruines, on s'avisa de décrocher la cage oubliée, le pauvre Fronsac gisait sur le dos, déjà raide.

C'était le seul prisonnier de la Bastille à qui l'on n'eût pas songé à rendre la liberté.

H.-A. DOUBLIAC.

Propos d'Actualité

Avant le Régiment

Du même qu'à Sparte chaque citoyen devait dès sa naissance, s'exercer à la défense de la République une loi dont le projet vient d'être déposé sur le bureau de la Chambre des députés par M. Chéron sous secrétaire d'Etat à la guerre, stipule que tous les jeunes Français valides auront la devoir de se préparer au service militaire avant leur incorporation.

Le dépôt de ce projet a été rendu nécessaire par l'expérience faite de la loi de deux ans. On s'est rendu compte de l'impossibilité qu'il y avait à former, en aussi peu de temps de bons troupes et de bons cadres.

La France, mise en état d'infériorité vis à vis des autres nations par la diminution constante du nombre des recrues, a le devoir inluctable de former des troupes d'élite où, à défaut du nombre, chaque unité sera de valeur.

Aussi, depuis longtemps déjà, s'était-on préoccupé, en haut lieu de la question. Conformément aux propositions d'une Commission composée des représentants des ministères de l'Instruction publique et de la Guerre, une circulaire en date du 16 avril 1907 prescrivait l'organisation pratique du tir dans les écoles primaires. Les instituteurs ont été invités à cet effet, à créer dans chaque commune une société de tir, une section pour militaire de manière à assurer autant que possible la continuation des exercices jusqu'au service militaire.

Malheureusement, un crédit de 40 000 francs prévu pour 1907 au budget du ministère de l'Instruction publique, en vue de subventionner les sociétés de tir, a dû être supprimé par le ministre des Finances, en raison de la difficulté d'équilibrer le budget.

En présence de cette regrettable situation, le ministre de la guerre a décidé de reprendre par lui même le projet ; c'est ainsi que M. Chéron a été amené à déposer sa proposition de loi que nous avons signalée en commençant.

Ce projet prévoit un certain nombre d'avantages aux jeunes gens qui auront obtenu le « brevet d'aptitude militaire ». Notamment, ils auront le droit de choisir leur corps d'affectation. Au régiment il pourra leur être attribué suivant les nécessités du service, des permissions dépassant de trente jours en tout le maximum de un mois fixé par la loi de 1905.

En outre, les sociétés agréées recevront des encouragements pécuniaires ou en nature, consistant en prêts d'armes, allocations de munitions, utilisation des champs de tir, désignation des instructeurs, prix, etc.

Si le projet présenté par M. Chéron est voté par le Parlement, nous assisterons sans tarder à l'éclosion de nombreux groupements placés sous le patronage des instituteurs aidés par l'autorité militaire.

Les leçons qui seront ainsi données fourniront l'utile prétexte à enseigner à la génération de demain en même temps que le goût des armes, du choix des exercices militaires, l'amour de la patrie et le désir d'être prêts à la défendre.

Une telle innovation dans les mœurs de la nation aura certainement féconds en résultats à condition, bien entendu, qu'on n'exagère pas qu'on ne joue pas une pièce soldate, qu'on fasse la préparation militaire n'dégénère pas en une apologie de la violence et de la haine.

Tout en restant être forte, pour demeurer libre la France saura rester pacifique. Ces deux tendances ne sont nullement incompatibles entre elles.

A. CAPELLO.

§§§
NOELLA

Abonnements de Saison

Comme les années précédentes, le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs, partant en villégiature, des *Abonnements de Saison* au prix de cinquante centimes par semaine.

Un Monument
A CORFOU

L'occupation des Iles Ioniennes par les Français a laissé de meilleurs souvenirs que l'occupation anglaise, bien que celle-ci ait été plus longue et moins contestée. Le Code Napoléon a été en vigueur, même sous le protectorat britannique.

Il est question en ce moment d'élever, sur une des places de Corfou, un monument à la mémoire des soldats français morts en défendant l'indépendance des Iles Ioniennes. Les journaux rappellent à ce propos une charmante anecdote :

Le 13 juin 1797, le général Gentili, Corse, comme Bonaparte, recevait du général en chef de l'armée d'Italie l'ordre d'occuper Corfou.

Tous les habitants se portèrent sur le rivage et saluèrent par de frénétiques

applaudissements l'arrivée des Français, qui portaient la liberté sous la cocarde de leurs shakos. A la tête du peuple se trouvait un vieux prêtre ; il s'approcha du général et lui dit :

« Français, vous allez trouver dans cette île un peuple ignorant dans les sciences et les arts qui illustrent les nations. Ne le méprisez pas pour cela, il peut devenir ce qu'il a été. Apprenez, en lisant ce livre, à l'estimer ».

Le général ouvrit le livre. C'était l'*Odyssée* d'Homère.

Noëlla

MUSIQUE MILITAIRE

PLAGE SAINT-NICOLAS

Programme du 5 juillet à 8 h. 1/2

Marche des tireurs français, al.,	Mousset.
Airs Espagnols, fant.,	Dossel.
Sobinx, valse,	Popy.
Aida, fantaisie,	Verdi.
Violettes Russes, mazurka,	Tolism.

Le Chef de musique, X. LAUGUS.

Gazette Electorale

Castifao

M. Cléaire Colombani, qui vient d'être élu membre du Conseil général du canton de Castifao, adresse aux électeurs de ce canton la circulaire suivante :

Mafifao, le 18 juin 1908.

Chers Citoyens,

Lorsque, le 29 juillet de l'année dernière, au lendemain même de la défaite, je vous recommandais de rester unis, prêts à des luttes nouvelles, je n'avais crobre à l'absence de toute défection parmi vous.

Pardonnez-moi d'avoir un moment douté de votre sincérité.

Malgré ma longue absence, malgré tous les traits que nos adversaires vainqueurs continuaient à lancer contre vous, parce qu'ils sentaient que la victoire n'était plus pour longtemps aux plis de leur drapeau, vous êtes restés groupés sur ce terrain où vous veniez d'être vaincus, grâce à des manœuvres qu'il m'avait été impossible de déjouer.

Si bien que beaucoup de nos adversaires, comprenant que seule une cause juste et noble peut être défendue avant tout d'ardeur, ont fini par passer dans nos rangs.

Devant votre belle attitude de soldats vaillants, malgré l'absence momentanée de leur chef, le chef de nos adversaires lui-même recula et abandonna le terrain où l'on se préparait à la lutte du 31 mai.

Mais un autre, M. Grimaldi d'Eedra, juge de paix à Pisciforte, ancien maire de Castifao, se mit de taille à reformer les rangs déjà entamés de nos adversaires, et pour avoir la connaissance exacte de son influence politique dans le canton de Castifao, reprit la lutte ouverte par mon prédécesseur, M. le docteur Zanarelli.

Et en l'occasion, une véritable comédie se joua à Punte-Leccia, le 28 avril, par une soirée charmante.

A la dernière scène qui fut d'un comique sans pareil, l'on vit arriver le juge de paix de Pisciforte entouré de deux autres magistrats, exécutant une farandole impayable.

A la fin du carillon, après plusieurs tranches poignées de main suivies de protestations d'amitié inaltérable, M Grimaldi d'Eedra est candidat, bien mieux, il est déjà conseiller général, sont frais émoulu des poches de ses deux vieux collègues, sur les désirs de son parent le Docteur.

Mais, ô raillerie de la destinée ! le drapeau qu'on avait dressé à mon concurrent le jeudi, est prêt d'essuyer le dimanche suivant par des mains vaillantes et n'est offert avec l'élan d'un fraternel enthousiasme, avec l'expansion de cœur qui débordait de sympathie et de profond dévouement. Du fond du cœur aussi, j'accepte ce drapeau et vous dis à tous, mes amis, grand merci.

Tout l'honneur de la victoire d'aujourd'hui vous revient, et il ne me reste plus qu'à travailler avec vous au relèvement économique de notre cher canton.

Appelé par votre volonté forte à vous représenter au sein de la grande famille républicaine, je trouve l'honneur bien grand et la tâche bien lourde.

Mais vous m'avez montré, vous même, ce qu'avec de la persévérance et de l'énergie, les plus faibles pouvaient faire. Votre exemple me fait croire qu'en m'y employant de toutes mes forces j'arriverai à me rendre digne de votre confiance.

Comme la victoire d'hier, la besogne de demain me sera d'ailleurs facilitée par vous.

Vos aspirations nettement républicaines, votre soif de justice me sont trop connues, pour que je puisse hésiter un seul instant dans le choix de la route à suivre.

Je n'aurai pas besoin de mettre ma voix à un diapason nouveau, le passé m'ayant appris que vos idées sont les miennes.

République démocrate, alliée de justice comme vous, je m'efforcerai de seconder ceux qui, chargés de gérer la chose publique, font depuis longtemps preuve de bienveillance et de sollicitude envers les humbles et les faibles pour assurer le triomphe de la démocratie.

L'édifice social est certainement imparfait comme d'ailleurs toute œuvre humaine, mais on veut il pas mieux apporter à cet édifice, sa maussite pierre, que de perdre un temps précieux en luttes stériles et en vaines récriminations et de chercher à le refaire complètement sous prétexte que quelques parties ne sont pas dignes l'ensemble ?

Notre canton a besoin de paix, d'union et de la bonne volonté de chacun de nous. Que les luttes intestines prennent donc fin. Que nos adversaires mêmes s'unissent à nous afin que les intérêts du canton de Castifao puissent trouver un plus grand nombre de défenseurs désintéressés.

Que chacun mette l'intérêt général avant les intérêts particuliers.

Que chacun enfin fasse son devoir avant de réclamer ses droits afin de pouvoir ensuite réclamer ceux-ci avec plus de force que jamais ». Ma tâche sera alors facile et je pourrai, bien qu'incapérimenté, encore, vous représenter dignement au sein de l'Assemblée départementale. Et, j'ose affirmer que, grâce au concours de toutes les bonnes volontés, nous pourrons dans cinq ans fêter les résultats obtenus et jeter aux échos sonores de nos vallons, les cris si souvent répétés ces jours-ci :

Vive la République ! Vive le canton de Castifao !

CÉSAIRE COLOMBANI,
Conseiller général.

LURI

La Renaissance
Société philharmonique

Programme du 5 juillet 1908
A l'occasion de la fête patronale
La Saint-Pierre

de 2 à 3 heures et demie du soir
Sous les Tilleuls

Lori, allegro,	X.
Le Perroquet Vert, ouv.,	Minor.
Les Bords de l'Albor, fant.,	Larteur.
Jane, valse,	Roulet.
Antonino, mazurka,	Kessler.
La Capricieuse, polka des oiseaux,	XXX.

Le Chef de musique, J. GREGORY.

De 8 à 9 heures et demie du soir, Concert sur la place du Cours.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CALVI. — Depuis quelques jours les clients renoncés dans nos rues par les employés de police de notre ville dont le zèle bien connu mérite les meilleurs éloges, sont impitoyablement voués à la mort. Nous nous garderions bien de critiquer une pareille mesure, mais il y a lieu de trouver exagérée la rapidité avec laquelle cette sentence est prononcée par le chef des policiers et exécutée.

Il nous semble que l'on pourrait tout au moins donner au propriétaire le temps de s'apercevoir que son chien a disparu. Pour cela quelques heures de flânerie suffiraient.

Qu'il nous soit permis également de réclamer pour ces pauvres bêtes une meilleure sépulture que celle qui leur est donnée. Le système d'immersion nous paraît défectueux. C'est sans doute plus simple que de creuser un trou dans le terre, mais cela nous expose tous les ans à l'époque où notre jolie plage est très fréquentée, à trouver sur la grève les cadavres de ces pauvres toutous que la mer a rejetés. — X.

***

BONIFACIO. — M. VIEUCHON, secrétaire de l'enregistrement et des domaines, est nommé commandeur à Sollacaro.

***

BONIFACIO. — La gabarre à vapeur *Polyphème* est chargé de transporter à Bonifacio la chaudière du *Boutemede Bompré* pour le corps mort *Hamelin*.

***

CALVI. — MM. Spitoni Pierre ; Maraninchi Jean-Baptiste ; Marinlli Vincent ; Savelli François et Lucchetti font remarquer à l'auteur de l'article signé : « Un Catholique, » qu'ils ne font pas partie de la chorale du Sacré-Cœur.

***

ALERIA. — M. Nouters Dominique, de Corte, est nommé cantonnier des ponts et chaussées à Rotani.

Orage et Grêle à Porri

Porri, 2 juillet.

Hier, vers une heure de relevée, une violente tempête de grêle s'est abattue sur le territoire de la commune de Porri et a complètement dévasté toutes les récoltes : vignes, châtaigneraies, jardins, arbres fruitiers, rien n'a été épargné. C'est lamentable à voir !

Nous espérons que les pouvoirs publics se feront un devoir de venir en aide à cette malheureuse population de travailleurs si cruellement éprouvée.

ACÉ.

Nécrologie

M. PIERRE SANTANDREA

M. Pierre-François Santandrea, le négociant bien connu du Rond-Point du Palais de Justice, est décédé hier, après une assez longue maladie. Il avait succédé à son père, et par son intelligence des affaires, avait considérablement étendu le cercle de ses opérations commerciales.

Nature fort sympathique, toujours très empressé à rendre service, il ne sera pas seulement regretté par sa chère ; et intéressante famille, mais aussi par tous ceux qui le connaissaient.

Les obsèques ont eu lieu dans la soirée. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Barthélemy Laurenti, Ernest Subrero, Vincent Gasparini, André Ghilini.

Le deuil était conduit par M. Antoine Santandrea, son frère, MM. Feretti, Pernice, Griscelli, Luciani, Paccinelli, ses beaux-frères, et ses neveux, entourés d'une assistance d'amis. L'absoute a été donnée en l'église Saint-Jean.

Nous présentons toutes nos condoléances à Mme veuve Santandrea, née Feretti et à ses filles, aux familles Santandrea, Feretti, Pernice, Griscelli, Luciani et Paccinelli.

Caisse d'Epargne

Le Conseil des Directeurs de la Caisse d'Epargne de Bastia a pensé que les deux heures par semaine accordées aux déposants pour effectuer leurs opérations ne correspondaient plus aux besoins d'une clientèle qui se fait de jour en jour plus nombreuse. Il a décidé de faciliter aux déposants l'accès de ses guichets en tenant deux séances hebdomadaires et en choisissant des jours et des heures plus commodes aux besoins et aux habitudes de notre époque.

A partir du 1er juillet prochain, la Caisse sera ouverte au public pour les opérations de versements et de remboursements :

Pendant le mois de janvier : tous les lundis et jeudis, de 9 heures du matin à 4 heures du soir.

Pendant les autres mois : tous les lundis et jeudis de 9 à 11 heures du matin.

La Caisse d'Epargne remboursera à vue, les jours d'opérations, toutes les demandes au-dessous de 300 francs.

Les dépôts faits aux Caisses d'Epargne sont affranchis de tout impôt.

Les bureaux seront ouverts les jours non fériés de la semaine de 9 à 11 heures et de 2 à 5 heures, pour l'inscription des intérêts sur les livrets, les demandes de remboursements, de transferts, d'achats de rentes, et, en général, pour tout ce qui est pas opération de caisse.

Gazette Ajaccienne

(Du notre correspondant particulier)

Le temps qu'il a fait

Baromètre : 762 5.
Température : Maxima, 27 5 ; Minima, 21 5.
Pluie : 0?.
Humidité : 77.
Direction du vent : Est.
Force du vent : Faible.
Etat de la mer : Belle.
Etat du ciel : Ipt couvert.

Ajaccio la nuit

La présence de l'escadre dans notre port, et tous les marins qui sont descendus à terre ont donné à notre ville un aspect d'animation inaccoutumée.

Dans la nuit, nos braves marins, qui avaient touché la paye à Ajaccio, ont circulé à travers nos rues avec un entrain un peu bruyeur, ce qui a amené de légères bagarres, d'ailleurs, sans trop d'importance et où ne s'échangèrent que quelques coups de poing.

En somme, rien de grave et on ne peut pas en vouloir à nos marins d'avoir un peu fait la fête.

A l'arrivée

Le paquebot *Tell* de la Compagnie Mixte, qui commande le capitaine Canal est arrivé de Tunis, avec 181 passagers.

Au Port

Entrées : Le *Numidia*, venant de Marseille.
Le *Corte*, de Propriano.
Sortie : Le *Corte* pour Marseille.

Etat Civil

MARIAGES.

Spegiali Jacques, journalier, et Negri Marie-Jacominette.

DÉCÈS

Frederici Antoine, 14 ans.
Giuseppi Marie-Joséphine, 7 ans.

Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Programme du 5 juillet, à 8 h. 1/2 s.

Le Fringant, p. r.,	Solidnick.
Poète et Paysan, ouv.,	Suppé.
La Paloma,	Yradrel.
Cavalerie Rusticana,	Mascagni.
Montagnes et Vallées, valse,	Chic.

Le Chef de Musique, TIBERI.

Soirée Récréative

donnée dans le local du Cercle Catholique, Impasse Saint-Jean, le lundi, 6 juillet, à 8 heures et quart, au profit de la conférence de Saint-Vincent de Paul.

PROGRAMME

Première Partie

Ouverture, « Marche Triomphale, » de Bizet, (chœur à 3 voix), exécuté par l'Orphéon Bastiais, sous la direction de M. Botta.
MM. Rena, Robert, Bardinard, Tomasio, Gondet, Piras, dans leur répertoire.
Le « Turco, » par M. Gregory.

Saltimbanco

Comédie-opéra de P. Valtelinesco
par MM. Pesci et Franceschi

Deuxième Partie

Ouverture « Le Départ, » chœur à 3 voix, exécuté par l'Orphéon Bastiais.

Vingt minutes d'arrêt

Saynète comique en un acte,
par MM. Pesci et Gregory

« Papa Tricolore, » monologue, par M. J. Pesci.
MM. Place et Roux, dans leur répertoire.

Benoît et Benoît

Comédie en un acte

Benoît Robbe . . .	MM. Pieux.
Benoît Achille . . .	Berdinard.
Gontmard	Pesci.
Durieux.	Delile.
Gillard	Rust.

Prix d'entrée, 2 franc

Bulletin Financier

Paris, 1er juillet 1908.

L'ensemble du marché est irrégulier et plutôt lourd à l'exception de notre Rente qui est en nouvelle avance à 93.21, et du rouble russe très soutenu. La plupart des Fonds Etrangers sont plus faibles. Nos Sociétés de Crédit restent bien disposées : Crédit Foncier 785, Crédit Lyonnais 1.470, Comptoir National d'Escompte 695, Société Générale 605.

Valeurs industrielles inactives, Rio en réunion. Va cers de traction saines. Mines d'Or au reprise.

L'action Ouest Africain Français fait à 566, la part à 385. Le Crédit Foncier Mexicain est ferme à 329. On négocie à 397 l'emprunt 5 0/0 de l'Etat de l'Amazone ; tous les titres de décapitation de la frontière Brésilienne ont été ratifiés.

L'obligation 5 0/0 du chemin de fer de Buenos Ayres Midland est demandée à 435 ; on sait le développement remarquable pris par la République Argentine en ces dernières années. L'obligation Transways Force et Lumière à Rio de Janeiro cote 414.

Les obligations 5 0/0 du Port de Bahia valent 446.

Rappelons que la Banque de Paris et des Pays Bas et la Société générale reçoivent les souscriptions à l'emprunt des Etats Unis du Brésil 5 0/0 1908 destiné à la construction des chemins de fer fédéraux, représenté par 100.000 obligations 500 frs, amortissable en 50 ans, offertes à 90 3/4 0/0, n'est à ce jour à 460.15, jouissance du 1er juillet.

Nos anciens de fer sont en bonne tendance.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 4 juillet

Thermomètre — 7 heures du matin : 22°, à midi 37°. — 3 heures du soir : 24°. Maxima : 28°5. Minima : 21°.

Baromètre — 7 heures du matin, 763 mm. à midi, 763 mm. 6 heures du soir, 763 mm.

Vent. — Dans la matinée, Sud léger. Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, le matin, quelques nuages. l'après-midi, id.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

L'Ordre des Avocats

L'Ordre des Avocats de notre ville s'est réuni hier matin sous la présidence de M. Antonetti, bâtonnier, pour procéder à la nomination du Conseil de l'ordre pendant l'année judiciaire 1908-1909.

Me Moretti a été élu bâtonnier.

MMes Bertin, Sébastien de Caraffa, Antonetti et Joseph Ajaccio ont été élus membres du Conseil de l'Ordre.

***

Carnet mondain

On nous apprend de Marseille le prochain mariage de Mlle Lilly Grimaldi de Sansonetti, la charmante fille du docteur Grimaldi de Sansonetti et de Madame née Matei avec le lieutenant Gondret, de 14le, un officier d'avenir.

Toutes nos félicitations aux futurs époux et à leurs familles.

***

Nouvelles militaires

M. le capitaine Luciani, du 3e tirailleurs malgaches, passe au 5e colonial.

M. le capitaine Angeli, du 23e colonial, est désigné pour servir au Tonkin.

M. le lieutenant Bonaccorsi du 24e colonial, est placé au détachement de Cavte.

M. le lieutenant Pieraggi, du 3e tirailleurs sénégalais, passe au 22e colonial.

M. le lieutenant Ferrandi, du bataillon du Chad-Tchad, est autorisé à prolonger d'une année son séjour aux colonies.

M. le médecin aide-major de 1re classe Casabianca est affecté au service général à Bac-Lac.

M. l'officier d'administration de 3e classe des magasins Serpaggi, rentré de l'Afrique occidentale française, est désigné pour Lorient.

***

Au Port

Venant de « Genaro Antonio, » cap. Matras, venant de Santa Teresa, chargé de bétail.

— Vap. « Liamone, » cap. Maury, de Livourne, 17 passag., div.

***

Gendarmerie

Sont nommés dans la légion de la Corse : Boutier, ancien soldat proposé par la Cie des Deux Sèvres ; Jaubert, ancien soldat, proposé par la Cie de la Corrèze ; Jousson, ancien maréchal des logis, proposé par la Cie de la Lotère.

***

Victor Hugo

Victor Hugo savait, d'après *Nos Loisirs*, quand il le voulait, être de la galanterie la plus exquise.

Un jour qu'il était en tramway, une charmante jeune femme, par suite d'un brusque arrêt, tombe presque assise sur les genoux du poète.

— Je vous demande pardon, monsieur, balbutia-t-elle, toute confuse.

— Et moi, répond Victor Hugo, je vous remercie.

***

Médaille militaire

Les sous officiers des troupes coloniales dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau de concours pour la Médaille militaire en 1908 :

Gianpietri Jean Camille, adjudant au 3e tirailleurs tonkinois ; Seriandi Augustin, adjudant au 1er ; Orsini Jean-Célestin-Bernardino, adjudant au 24e ; Montera Jean-Louis-César, adjudant au 6e ; Grisoni Joseph, adjudant au 22e ; Luciani Emile-Michel Xavier, sergent au 4e ; Luciani Ange, sergent au 3e tirailleurs tonkinois ; Alessandri François-Antoine, adjudant au 22e ; Botartini Jean, adjudant au 8e ; Graziani François-Jean, sergent major cuirassier au 5e ; Cardi Jean-Pierre, adjudant au 22e ; Paoli Paul, adjudant à la section des télégraphistes militaires ; Casanova Paul-Jean, adjudant au 7e d'artillerie coloniale.

— Sont inscrits sur le tableau de concours pour la Médaille militaire en 1908 :

Pietri Don-Paul, 1er m. commis aux vivres, Toulon ; Fondacci Julien, 2e m. vétéran, Toulon ; Fondacci Jean Hyacinthe, 1er m. vétéran, Toulon ; Sebastiani Ange-Paul, garde-consigne-major chef, Toulon.

***

La nouvelle huile de ricin, la *Ricine Vaille* représente le *purgatif Parfait*.
Goût délicieux
Action douce
Jamais d'irritation.

***

A louer

Trois pièces, rue Droite, N° 12, 1er étage, ancienne Mairie.
S'adresser chez Dominique Mattei Aîné, Place Saint-Nicolas, 13.

La Maison Ghilini

a l'honneur d'informer ses nombreuses clientèle, que ses pâtes Raffinées ou supérieures, sont exclusivement fabriquées avec des semoules de blé dur, absolument exemptes de semoule de Riz, Maïs ou autres matières étrangères au froment.

Exiger donc, sur vos factures, cette garantie qui est indispensable pour assurer une nutrition saine.

Demandez partout
LES PATES DE LA
Maison Ghilini
6, Boulevard Saint-Angelo,
Bastia (Corse).

NOUVELLES RELIGIEUSES

CAPANELLE. — Ce soir, à 5 heures et demie, procession de la Fête-Dieu à Capanelle.

EGLISE DE MONTSERRATO. — Messe à 6 heures et demie, dimanche, 5 juillet. L'oratoire sera ouvert toute la journée.

A SAINTE MARIE. — La neuvaine préparatoire à la fête de N. D. du Carmel commencera mardi prochain, 7 du courant. Le matin à 6 heures Messe, Bénédiction de la Relique.

Le soir à 5 heures, chant des litanies, Salut.

MALADES, atteints de Cancers, Tumeurs, Fibrômes, Lupus, etc., Rhumatismes, Sciatique, Paralysie, Névralgie, Bronchite, Neurasthénie, Maladies d'estomac, Traitement spécial des maladies des Dames. Rétrécissement et affections des voies urinaires, guéris en une seule séance, sans douleur ni hémorragie : adressez-vous à l'INSTITUT D'ELECTRICITE MÉDICALE, 33, cours Pierre-Puget, à Marseille.

Examen des malades aux Rayons X.

Consultations gratuites tous les matins.

Noëlla

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SOCIÉTÉ Ste-DÉVOTE. — Les membres participants sont avisés que les 5 et 12 courant, sera lieu la perception de 9 à 11 heures, au siège social Bd du Palais, 8.

Le Trésorier, Raibaldi.

SYNDICAT DES MAÇONS. — Les membres syndiqués sont priés d'assister à la réunion mensuelle qui aura lieu dimanche, 5 juillet, à 9 heures du matin.

Ordre du jour : Nomination des administrateurs. — Célébration du deuxième anniversaire de la fondation du Syndicat.

Le Président, Vondasi.

PRÉVOYANTS DE L'AVENIR. — Dimanche, 5 juillet, recette du mois de 8 heures et demie à 10 heures, à la Mairie.

Admission de nouveaux adhérents.

Le Président, J. Angerly.

UNION FRATERNELLE. — Les facteurs locaux, ruraux et auxiliaires du département de la Corse sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu à Poste-Leccia (gare), le 14 juillet 1908, à 11 heures 30 du matin.

Ordre du jour : Compte rendu de la délégation du siège social à Paris. — Revendications à présenter au prochain congrès. — Nomination d'un délégué pour aller présenter nos revendications au prochain congrès. — Versement des cotisations pour l'année 1908. — Questions diverses.

Pour le groupe du département de la Corse,

Le Président,
PRINCIVALLI,
facteur à Borgo.

L'Union

Compagnie anonyme d'assurances contre l'Incendie, fondée en 1828 et sur la Vie humaine

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat

Fondée en 1829

Etablies à Paris Place Vendôme, 9

Sociétés payés depuis l'origine de la Cie INCENDIE : 333 000 000

Garanties de la Compagnie VIE : 150 000 000

Assurances sur la Vie entière, mixtes, à terme fixe, combinées ; assurances dotales et différées ; Assurances populaires.

Rentes Viagères

aux taux les plus avantageux : 8, 10, 12, 14, 16 0/0 suivant âge.

Pour tous renseignements et tarifs gratuits, s'adresser à Bastia, à M. Etienne PENIER, agent de la Compagnie.

BANDAGES

Maison spéciale de Bandages herniaires et d'appareils orthopédiques du professeur TACUSSEL fils, spécialiste de Paris. Seule maison à Marseille, rue des Feuillants, 2, sur rue Noailles.

Fabrique de Bandages herniaires de tous les systèmes. Nouveaux bandages sans ressorts, se portant jour et nuit ; Ceintures spéciales pour Dames, grossesses et périodiques de tous les systèmes, etc...

Bas élastiques pour varices et angios du Docteur TACUSSEL père.

Corsets orthopédiques pour les déviations de la taille, et appareils pour le redressement des difformités du corps.

Seule maison à Marseille, rue des Feuillants, 2, sur rue Noailles.

Café des Gourmets

Boulevard Paoli, 23, Bastia

A LA RENOMMÉE
Glaces assorties
à partir de 4 heures

RESTAURANT
au PETIT GOURMET
ERBALUNGA
BOUILLABAISSE TOUS LES JOURS
Prévenir la veille

DERNIÈRES NOUVELLES

06362 Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	3 juillet	4 juillet
Hautes de 3 0/0 anciens	95 15	95.25
— de 3 0/0 amortis.	96.00	96.15

Ex-coupon.

Nouvelles Universitaires

Paris, 4 juillet.

M. Jérôme Casabianca, commis d'Economat au Lycée de Bastia, a été définitivement admis au dernier concours des sous-économes.

NOUVEAU PROCÈS Humbert CONTRE LE *MATIN*

Paris, 4 juillet.

A la suite d'un article qui a paru dans le numéro du *Matin*, du 3 juillet, contre M. Charles Humbert, le sénateur de la Meuse a assigné aujourd'hui le gérant du *Matin*.

Ce nouveau procès se déroulera devant la Cour d'assises de Saint-Mihiel.

Les Fêtes de Québec

Départ DE LA DIVISION NAVALE

Brest, 4 juillet.

La division navale, qui doit représenter la France aux fêtes qui vont avoir lieu au Canada, a appareillé aujourd'hui de Brest.

Cette force navale qui est composée du cuirassé d'escadre *Léon-Gambetta*, vaisseau-amiral, et du croiseur cuirassé *Amiral-Aube*, est placée sous le commandement du vice-amiral Jauréguiberry.

A PARIS

Arrestation DES TROIS ASSASSINS de la Courtière en bijoux DE LA RUE DE BONDY

Paris, 4 juillet.

Le service de la Sûreté a procédé aujourd'hui à l'arrestation des trois assassins de la Courtière en bijoux de la rue de Bondy.

C'est en plein centre du commerce et des affaires de la capitale, à proximité de la place de la République, que cet horrible forfait a été perpétré dans l'après-midi du mardi, 23 juin.

Mme Sauvezon, extrêmement active malgré ses quarante-huit ans, qui avait continué, à la mort de son mari, à exercer le métier de courtier en bijouterie, était installée depuis 25 ans au 4e étage du second corps du bâtiment de l'immeuble portant le n. 24 de la rue de Bondy.

D'une conduite exemplaire, sans-gêne de tous soupçons, Mme Sauvezon, qui vivait seule, n'ayant pas d'enfants, avait réuni d'importantes économies, s'élevant à plus de soixante mille francs, sans compter les pierres précieuses et les joyaux qu'elle possédait.

Le concierge de la maison, inquiet de n'avoir pas aperçu sa locataire depuis deux jours, alla frapper chez elle, mais il n'obtint pas de réponse.

Fort inquiet, il appela un serrurier, et, accompagné d'un voisin, pénétra dans l'appartement.

Ces trois hommes, en entrant dans le bureau, aperçurent la malheureuse femme étendue à terre entre une large table, devant laquelle elle s'asseyait d'habitude pour discuter ses affaires, et un coffre-fort de grandes dimensions.

Alors qu'elle se tenait assise dans son fauteuil, la courtière avait dû recevoir en plein visage un formidable coup de poing qui l'avait étourdie et projetée en arrière. Saisie promptement par des mains expertes, on lui avait passé une corde autour du cou, et on avait serré jusqu'à ce que la mort s'ensuivit.

Les jambes avaient été fortement attachées l'une à l'autre par une ficelle enroulée plusieurs fois au-dessus des chevilles. Le bras gauche pendait, inerte, le long du corps ; l'autre était replié dans un mouvement instinctif de défense. La main serrait un mouchoir.

Le vol a été le mobile du crime, mais les assassins ayant eu peur, — quelqu'un avait frappé à la porte, — se sont enfuis en n'emportant qu'une bien faible partie du butin qu'ils comptaient emporter.

AU PARAGUAY

LA RÉVOLUTION

Sanglants combats

Les morts et les blessés se chiffrent par centaines

Paris, 4 juillet.

D'après les nouvelles reçues aujourd'hui, la République du Paraguay serait en pleine révolution.

De sanglants combats ont lieu matin et soir, autour des barricades.

Les rues sont couvertes de cadavres.

Le chiffre des blessés est incalculable.

AU PORTUGAL

LES INCIDENTS à la Chambre des Pairs

Les assassins du roi Don Carlos

Lisbonne, 4 juillet.

Les populations du Portugal sont toujours en proie à la profonde émotion qu'ont soulevée les révélations faites ces jours derniers, à la Chambre des Pairs, par M. Arfoun.

Fatigué des attaques dirigées personnellement contre lui, M. Arfoun a révélé à la tribune la personnalité de ceux qui avaient été mêlés à l'assassinat du roi Don Carlos et du prince héritier.

LILLE

Un cultivateur tué par sa femme

Lille, 4 juillet.

Un cultivateur, âgé de 46 ans, qui habitait une petite maison de campagne aux environs de Lille, rentrait chez lui, la nuit dernière, en état d'ivresse, brisait une partie de son mobilier, brûlait les vêtements de sa femme, et se rendant ensuite à l'écurie, égorgeait un porc.

La femme, pour mettre un terme à cette fantaisie d'ivrogne, frappa son mari de plusieurs coups de bâton à la tête, et l'abandonna dans la rue, où il passa la nuit par un temps de pluie et de grêle.

Ce cultivateur a été trouvé, le matin, raide mort.

L'autopsie, qui sera pratiquée demain, démontrera si ce décès doit être attribué aux coups donnés par la femme, ou si ce cultivateur a succombé à une congestion causée par l'ivresse.

LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

ABD-EL-AZIZ se rendra à Marakech

Tanger, 4 juillet.

Le voyage d'Abd-El-Aziz à Marakech est décidé.

Grâce aux récents succès de Mtouggi, le sultan a bien des chances pour atteindre sans coup férir la capitale du Sud.

FEZ

Les projets du Rogui

Tanger, 4 juillet.

Le Rogui, qui manifeste depuis quelque temps sa haine pour Moulay-Hafid, partira demain pour Taza.

Là, après avoir organisé trois mé-hallas, il marchera sur Fez.

OREZZA-LES-EAUX

Hôtel de Granajola
VILLA MANFREDI
Ouvert jusqu'au 1er octobre

Des conditions spéciales sont faites aux familles.

La cuisine est très soignée.

S'adresser pour renseignements à Mme veuve Manfredi à Granajola (Orezza).

GRAND HOTEL MONTE D'ORO

La Foce de Vizzavona
(CORSE)
1.300 mètres d'altitude
La meilleure station d'été du Midi

Hôtel agrandi, modernisé et remis à neuf.

Hall, Salon et Salle à manger pour cent personnes.

Installation de premier ordre.

GRAND PARC

Omnibus à tous les trains à la gare de Vizzavona.

Calèches pour promenades.

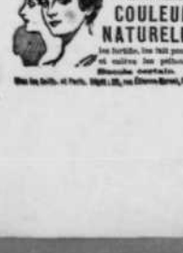
Prix défiant toute concurrence

Service d'automobiles, et automobiles en location à partir du 1er août.

V. BOTTI.

MELROSE

RÉGÉNÉRATEUR favori des CHEVEUX



Ne manque jamais de rendre progressivement aux CHEVEUX ceux leur COULEUR NATURELLE les fortifie, les fait pousser et soigne les pellicules.
Blanches centrale
Rue des Saints-Pères, Paris.



Le Savon extra-pur « Le Chat » contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.

Le Savon extra-pur « Le Chat » prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.

Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.

NEURASTHENIE

Les personnes atteintes de surexcitation, affaiblissement du système, de la volonté et de l'énergie, de fatigue nerveuse chronique, n'ont qu'à prendre l'**ELIXIR DU Dr RENNEBOOG** pour obtenir une guérison rapide et définitive. Exiger le nom sur l'étiquette. Dépôt dans la plupart des pharmacies, ou s'adresser à M. D. GATTEY, 3, Gaudet (Seine), qui enverra notice et adresse de dépôt le plus proche.

LOTERIE
de la Ville de Marseille
Pour la Construction de l'Aile et des Bâtiments de
L'EXPOSITION COLONIALE
(Acte ministériel du 12 de juin 1907)
375.000 francs de lots
Gros Lot : **100.000** fr.
et Cent neuf autres lots espèces
de 50.000, 25.000, 10.000 et 1.000 fr., etc.
Unique tirage : 30 Septembre 1908
Prix du Billet : 1 fr.
EN VENTE PARTOUT

LIQUEUR DE NOIX
DISTILLÉE
par M. SIMONCELLI
propriétaire à Cardo
Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1887)
Croix de Mérite et Médaille d'or
Exposition Internationale de Bastia (1908)

Douée de propriétés stomachiques, recommandée par les sommités médicales de Montpellier qui en ont fait l'analyse et unanimement par M. Combescure, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette LIQUEUR fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arome et son velouté.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac détresses d'atténuer toute souffrance, dans les cas d'épidémie et souveraine contre le mal de mer et les coliques.

Elle est indispensable aux enfants.

La LIQUEUR DE NOIX se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.

Dépôt en ce Villa près Cardo.

Se méfier des contrefaçons

A VENDRE

Grands Réservoirs à eau en tôle, de contenances diverses. — Appareil acétylène. — Alambics de 7 hectolitres. — Charrues, Jarres en terre pour jardin. — Voitures, charrettes, charriots. — Foudres et futailles usagées de toutes contenances. — Un lot de marbre vert de Stella.

S'adresser à Toga, ancienne Usine.

ECZÉMAS

Les personnes atteintes de Dartres, Crevasses, Rougeurs, Boutons, Démangeaisons, Humeurs, Clous, Gluntrices laide, Engorgements, Glandes, Tumeurs, Cancroïdes, Cancer, Kistes, Goitres, Taches et Plaies se propagent ou s'éternisant, Ulcères variqueux, Abcès froids, ont intérêt à s'adresser à l'Institut Médical, rue Jacquemont, 11, Paris, qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 38, au 1er
Maison Bonaldetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certaine charlatanerie ambulante — se disant chirurgien-dentiste — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de leurs articles.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.



MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, T'il de fer, Rennes artificielles
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1



Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS ?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES ?
VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS ?
SUR OUI,
Employez le ROYAL WINDSOR, qui redonne aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles à la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et la disparition des Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux scientifiquement. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.
Exigez que les flacons des vrais Royal Windsor Se trouvent chez les Coiffeurs-Parfumeurs en Gros et Demi-Gros
ENTREPOT : 38, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations.

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire
Saison Printemps-Eté 1908
Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Été en toile en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits
Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
La Maison se charge des réparations

MACHINE A TRICOTER
Travail chez soi toute l'année
Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé sans apprentissage.
S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani. Joindre un timbre pour la réponse.

QUAND VOUS DOUTEZ
Profitez toujours de l'Expérience des autres
La sincérité de l'attestation suivante ne paraît pas en faveur de l'EAU PRÉCIEUSE mieux que tous les arguments.
... *Monsieur, — Depuis plusieurs mois je souffrais horriblement de la figure ; malgré tous les remèdes et tous les traitements médicaux, le mal s'aggravait toujours davantage. Las de souffrir et ayant entendu vanter les bons effets de l'Eau Précieuse Dupessier, je résolus de l'essayer. J'en fis très régulièrement le traitement, et en moins de trois mois j'étais entièrement guéri.*
Prosper QUENNEL, 55, rue Léon-Maître, Petit-Quevilly (France).
Tous ceux qui souffrent de maux de jambes, ulcères, varices, dartres, eczémas doivent employer l'EAU PRÉCIEUSE qui leur assurera la guérison. Le traitement est simple et peu coûteux, se trouve dans les bonnes pharmacies.
Les contrefaçons sont en grand nombre ; il faut exiger la dénomination EAU PRÉCIEUSE.
Dépôt général à Rouen ; Pharmacie DUPESSIER, 47, rue du Bac.
Se trouve à Bastia Pharmacie Quilici, boulevard du Palais, 10, et à Ajaccio Pharmacie Guiderdoni.

SAISON
Printemps-Été
1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie
MARSEILLE

SAISON
Printemps-Été
1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, POLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON,

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EXCLUSIF
Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre Maison

NETTOYAGE DES PANAMAS
OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS
DENTELLES, ETC., ETC.

DÉPOT : Chez M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

CYRNOS ORANGE

Sirop pur sucre
Fabriqué avec les oranges si parfumées de la Corse.
Boisson hygiénique et rafraichissante

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 186 — LUNDI, 6 JUILLET 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers 1 fr. — Réclames (1re page), 0.75 — Diverses, 0.10 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE ET AUTRES PAYS : le port en sus.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
00363

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Ulric.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 01 m. — Coucher, 7 h. 11 s.
Premier quart., le 6 — Pleine Lune, le 13
Fête de Demain : Saint Benoît XI.

5 JUILLET

LA POURSUITE *DU CRIME*

La Police et les Criminels

En mettant la main sur l'assassin de la rue de la Pépinière, M. Hamard semble avoir rompu la guigne noire qui pesait sur la Sûreté parisienne et sur lui-même. C'est qu'aussi il était fort dérouté, le « fin limier », de se trouver en présence de crimes intelligemment perpétrés : « Des assassins intelligents ! Qui m'aurait dit que je rencontrerais jamais des assassins intelligents ! Voyons, se lamentait-il, est-ce que des gens intelligents ne pourraient pas trouver un meilleur emploi de leurs facultés ? Ce n'est pas ça, ce n'est pas ça... »

C'est pour me faire pièce sans doute. Les assassins de M. Steinheil et de M. Rémy sont des gens qui veulent me faire perdre ma place ! »

En théorie policière, on ne découvre jamais les assassins, ils se font prendre. « Si vous saviez, disait encore M. Hamard, comme ils sont idiots, généralement ! Ils se fourrent du sang partout, sortent dans la rue en brandissant des couteaux, font des confidences à tout le monde, oublient leur portefeuille sur la cheminée, dépensent de l'argent avec des femmes... Nous n'avons qu'à descendre l'escalier pour les arrêter. » Oui, mais voilà, on n'arrête que les imbéciles et les assassins de M. Steinheil ne sont pas des imbéciles, aussi, aujourd'hui que chacun, après avoir lu *Sherlock Holmes*, se découvre l'âme subtile d'un détective, cette « ténébreuse affaire » de l'impasse Ronsin, a-t-elle entre toutes passionné l'opinion.

C'est du crime raffiné, du crime savant, dont nous aurons bien d'autres exemples, si l'on ne se hâte de rendre à la peine de mort toute son efficacité. Le cambrioleur-assassin n'est pas la brute ordinaire. Il assassine parce qu'il ne lui en coûte pas plus, et peut-être moins, de supprimer les témoins de son forfait. L'assassinat est un moyen dont autrefois, quant à le pratiquer il jouait sa tête, il n'usait qu'à son corps défendant. Aujourd'hui il est sa garantie de sécurité que lui fournit la loi elle-même, comme la science met, d'autre part, à sa disposition des outils perfectionnés pour forcer les serrures, des moteurs américains pour percer les murailles, des explosifs dernier cri pour éventrer les coffre-forts, le téléphone pour se concerter à distance et l'automobile pour mettre rapidement les kilomètres entre lui et les « carabiniers » de la police.

Le criminel nouvelle manière est bel et bien un scientifique. N'était-ce pas, en effet, un scientifique, contra le coffre-fort d'une banque, dans le plus grand silence, au moyen du chalumeau oxy-acétylénique, inventé quelques jours auparavant seulement.

Si nous passons aux empoisonneurs et aux empoisonneuses encore plus nombreuses, il n'y a plus que les arriérés qui s'attardent encore à l'arsenic et au sublimé qu'il est si aisé de découvrir dans le corps de la victime. Aujourd'hui ils se procurent une bonne culture typhique ou quelque toxine microbienne et tout est dit à jamais.

Et la police ? mon Dieu ! elle aussi met à contribution la science, mais elle s'est laissé devancer. Cependant, depuis quelque temps, elle a inscrit à son actif quelques procédés scientifiques de découverte et d'identification assez remarquables. Ainsi, l'identification d'un noyé, resté même très longtemps dans l'eau, et qui était un des plus difficiles problèmes policiers, n'est plus qu'un jeu d'enfant, grâce au procédé imaginé par le docteur Minovici, de Bucharest. On commence par injecter dans chaque œil un peu de glycérine. Les yeux affaissés se relèvent alors et reprennent leur forme et leur brillant naturels. Après quoi, on enduit la figure de vaseline et on la saupoudre de talc qu'un massage fait pénétrer dans la peau et en diminue la bouffissure. Celle-ci disparaît entièrement quand, à l'intérieur de la bouche, on pratique sur chaque joue une incision pour laisser échapper les gaz infiltrés dans les tissus. Il ne reste plus qu'à colorer les lèvres avec une solution alcoolique de carmin et, ainsi « apprêtée », la figure du cadavre prend un aspect presque vivant.

La dactyloscopie, c'est-à-dire l'identification de l'individu par l'empreinte de ses doigts, est aussi très ingénieuse. Cette identification se fait très aisément quand l'assassin a posé sa main ensanglantée sur le mur ou sur un meuble. Mais, dans les crimes où la main une empreinte de doigts sur un carreau cassé, sur un meuble fouillé ? Eh bien, il suffit, pour faire apparaître en noir les empreintes digitales du cambrioleur, d'un badigeonnage avec une solution de nitrate d'argent s'il s'agit d'un mur ou d'un meuble et à l'acide fluorhydrique si l'on procède sur du verre ou de la porcelaine.

Comment faisait-on dans le temps pour reconnaître un faux par grattage ? Aujourd'hui on se contente de photographier le document suspect et sur l'épreuve les endroits grattés se dessinent avec une teinte plus foncée que celle des endroits qui n'ont pas été grattés.

Il y a aussi les fixateurs à dessin qui permettent de consolider les cendres de papier et de les manipuler comme des feuilles de carton.

Rien de plus commode, grâce à des sérums précipitants, que de reconnaître, avec la plus grande certitude, la nature des taches, sang ou autres, du vêtement d'un assassin.

Les progrès de la science policière, celle qui doit amener à la découverte du crime et du criminel, sont nombreux, et nous n'en signalons que quelques-uns en passant. Ils seraient encore plus appréciables si l'on imitait en France ce qui s'est fait en Italie, en Autriche, et si on créait à Paris et dans nos universités des grandes villes des chaires spéciales de « police scientifique » à l'usage des étudiants en droit, des magistrats, des juges d'instruction, des commissaires de police, etc.

MARCEL FRANCE.

NOELLA

Les Progrès du Féminisme

Pendant trois jours, le Congrès national des droits civils et du suffrage de la femme, a tenu ses assises à Paris, à l'hôtel des Sociétés savantes.

Depuis 1900, où avait eu lieu le précédent de ces Congrès intermittents, les groupements féministes ont obtenu du Parlement bien des avantages, notamment la loi de 1901 qui admet les femmes au Conseil supérieur du Travail ; la loi de 1905 qui les autorise à rester en justice de paix ; celle de 1906 qui laisse à la veuve remariée son droit de jouissance sur les biens de ses enfants du premier lit ; celle du 27 mars 1907 qui leur donne l'électorat aux Conseils de prud'hommes ; enfin et surtout celle du 13 juillet 1907 qui leur accorde, quand elles ont une profession distincte de celle de leur mari, le droit d'administrer seules le produit de leur travail.

Dès la séance d'ouverture, Mme Vincent, présidente de la Société l'Egalité, a marqué les tendances du Congrès : il ne s'agissait point de faire œuvre révolutionnaire, mais d'obtenir pour les femmes « plus de justice ».

Le Congrès a demandé que la femme ne perdît plus en se mariant sa nationalité d'origine en vertu des législations contradictoires qui laissent son état livré à la fantaisie du mari, et cela mérite assurément qu'on y regarde. Il a réclamé pour la femme, et c'est encore fort juste, l'accès au Conseil de famille et le droit d'être tutrice. Enfin, pour la recherche de la paternité qui est, dans toute assemblée féministe, la question délicate et brûlante, le Congrès s'est arrêté à une résolution qui pourrait être retenue si le principe même de la recherche était jamais admis, il n'y aurait lieu à la rechercher proprement dite, c'est-à-dire à l'établissement d'une filiation donnant à l'enfant tous ses droits à l'égard du père, que s'il y a eu des faits caractérisés, comme la cohabitation des parents, la promesse de mariage. Dans tous les autres cas, la recherche ne poursuivrait n'obtiendrait au profit de l'enfant que des secours alimentaires comme ceux que la jurisprudence lui accorde aujourd'hui. Une partie de l'assemblée voulait beaucoup plus, mais une de ces dames a fait observer que « les femmes, après tout, avaient un immense avantage sur les hommes : la maternité est sûre, la paternité ne l'est pas ; il faut tenir compte aux hommes de cette infériorité. »

Deux dames qui sont mariées à de très bons médecins par une union enthousiaste ; ce flattent deux suffragettes anglaises, Mmes Munson et Ribby. Mme Munson est une charmante jeune femme qui possède toutes les qualités requises pour rallier les suffrages. Elle espère en réunir assez pour emporter la décision en faveur de ses sœurs. La cause n'est pas gagnée encore, mais, affirme-t-elle en un français très correct relevé d'une délicieuse pointe d'accent étranger : « Ça bouge un petit peu ! »

L.-D. ARSOTTO.

Abonnements de Saison

Comme les années précédentes, le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs, partant en villégiature, des *Abonnements de Saison* au prix de cinquante centimes par semaine.

---

236 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit
par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

Le Lien devenu vieux

XV

LA FORÊT GARDE SON MYSTÈRE

M. Menestreau appuya les coudes sur la table et se pencha vers le garçon. A la même table, le greffier, attentif et silencieux, prenait des notes au fur et à mesure que le juge lui faisait un signe, et M. Dalcombat, qui, depuis quelques minutes, tapotait avec distraction contre les vitres d'une fenêtre, en regardant la Combeauté qui, à ses pieds, roulait des eaux troubles et tourmentueuses, se rapprocha de son collègue. Leur intérêt était éveillé.

Le récit que faisait Lardiez on le connaît. Nous n'y reviendrons par conséquent que brièvement. Lardiez raconta comment il avait été chargé, la veille, par sa maîtresse, d'aller trouver les frères Bourriane et de leur porter un mot d'ordre, auquel, lui, Lardiez, n'avait rien compris. Mais comme il n'était là que pour exécuter une consigne et non pour comprendre, il ne s'en était pas préoccupé autrement. Sans cela !

— Sans cela, monsieur le juge, vous penez bien que j'aurais compris...

— Et ce mot d'ordre ?

— C'était simplement ceci : « Aujourd'hui ! »

— Rien que ce mot ?

— Absolument. Et j'avais pour mission de le dire à l'un, puis de le dire à l'autre, pas en même temps, mais en cachette l'un de l'autre... J'ai obéi... J'ai fait ma commission à M. Laurent Bourriane, après quoi je l'ai faite à M. Michel...

— Ont-ils témoigné quelque émotion en vous écoutant ?

— Ma foi, ils n'ont rien dit.

— Rappelez vos souvenirs.

— Oh ! j'ai rien oublié, puisque ça ne date que de vingt quatre heures. Ce que je peux ajouter, toutefois, c'est que les Bourriane sont sortis quelque temps après...

— Ensemble.

— Non point. Tonjours comme en se cachant l'un de l'autre.

— Vous les avez vus ?

— Comme je vous vois.

— Où sont-ils allés ?

— J'en ignore comme fin finale de leur promenade, mais la direction qu'ils ont prise c'était les bois d'Ilevral...

— A quelle heure ?

— Sur les deux heures passées de l'après midi... Et je mens point... vous pouvez questionner le comte de Croix-Vitré, qu'était devant la porte des Dornak, et qui a dû les voir aussi bien que moi...

— Le comte est paralysé, impotent et muet...

— Que nenni ! Il l'était. Il ne l'est plus. Il marche et il parle. Je vous dirai pas qu'il se fait entendre facile ment, non ; mais enfin, avec de la bonne volonté...

— Nous l'interrogerons, s'il y a lieu. Est-ce tout ce que vous avez à nous dire ?

— Ma fine, non... Faut que je raconte que les Bourriane m'ont molesté à Royamont, après ma commission faite... J'avais rencontré un des domestiques du château, le nommé Malhurin Lecordier, qui m'avait invité à prendre un verre à l'office. Et ma foi, un verre et puis un autre, vous savez bien ? l'on quelqu'un qui ne boit que de l'eau ou de la piquette, rarement un coup de genièvre, ça met à l'aise, ça délie la langue... et je l'ai eue trop longue, la langue... L'aîné des Bourriane écoutait à la porte de l'office. Il a sauté sur moi comme un enragé et il m'a si bien tordu le poignet que j'en ai le bras tout engourdi...

— Que racontiez-vous donc à ce Malhurin Lecordier ?

— Je ne sais trop s'il faut vous le dire, à vous...

— Je vous le conseille... Au besoin même, je vous l'ordonne...

— Dans tous les cas, vous le garderez pour vous, pas vrai ? Vous n'êtes pas des gens à aller clabauder ça partout dans les auberges ?

M. Menestreau ne put s'empêcher de sourire malgré la gravité de la situation.

— Nous n'userons de votre confidence que dans l'intérêt de la justice...

— Alors, ça va bon, ça va bien .. Je racontais donc à Malhurin que les deux frères Bourriane avaient tort de se faire des idées avec l'amour de notre maîtresse, vu que notre maîtresse se moquait pas mal d'eux, et qu'elle avait un amant...

— Germaine Marbecoux avait un amant ?

— Oui, et je crois bien que j'étais le seul à le savoir... J'en avais jamais ouvert la bouche... Il a fallu la bouteille à Malhurin Lecordier...

— Son nom ?

— Il était là tout à l'heure, il a dû même y passer un mauvais moment, à cause que s'il ne se voyait plus avec la patronne, tout de même ça fait quelque chose... de se retrouver comme ça devant un pauvre corps raidi...

— Son nom ?

— Le docteur Christian Fontenaille...

— Vous pouvez prouver ce que vous avancez ?

— Oh ! que oui...

Lardiez retit l'histoire qui lui avait été arrachée par les deux frères, au château. Le récit de ces événements donnait à l'affaire une tournure inattendue. La porte semblait ouverte à des conjectures qui cessent pas, tout à l'heure, impossibles. Et l'attention éveillée des magistrats se concentra dès lors tout particulièrement sur les Bourriane et sur le mystère de ce rendez-vous. Était-ce vraiment un rendez-vous ?

— Comme les frères étaient amoureux fous de la patronne, vous voyez d'ici, pas vrai, le coup qu'ils ont reçu en apprenant la nouvelle...

Le Tabac et l'Assistance Publique

Le tabac est à la mode. On voit fumer, on fume, on est jeune et on ne pense pas à l'avenir.

Combien même prennent sur le modique salaire qui leur est absolument nécessaire, pour fumer au prisor ! On arrive ainsi à la vieillesse sans avoir un seul sou d'économie devant soi. Force est de recourir à la charité publique.

Et cependant, en économisant dix centimes par jour dès la plus tendre âge de quinze ans, époque où l'on commence à fumer, jusqu'à soixante ans où la vieillesse arrive, on s'assurerait une retraite modique, il est vrai, mais suffisante pour ne pas mourir sur son pain quotidien.

N'est-ce pas dans ce but que le Gouvernement a eu la noyeuse d'établir ou de favoriser les Prévoyants de l'Avenir, les Vétérans de l'Armée, les Mutualités scolaires, les Sociétés locales de secours mutuels et de retraites ?

La loi d'assistance aux vieillards est en même temps une excellente loi, car beaucoup dans le nombre ont pu être chargés de famille, atteints par des maladies ou le chômage forcé et, malgré une conduite régulière, n'ont rien pu économiser pour leur vieillesse. En outre, les institutions de prévoyance actuelle n'atteignent pas encore ce connues.

Mais, pour l'avenir, il n'y aura plus d'excuses pour ceux qui, jeunes aujourd'hui, ne se seront pas économisé une petite rente pour leurs vieux jours.

Et le budget des vieillards assistés diminuera d'autant, pour le plus grand bien de l'Etat et des communes.

Renoncer au tabac et avoir à cœur de se conserver une petite rente pour la vieillesse, voilà deux choses qui donneront à la France des hommes vertueux et robustes, et qui feront tout son bonheur.

Qui pourra amener la jeunesse à agir de la sorte ? Ceux suivant l'Ecole. C'est là qu'on découvre toutes les plaies, qu'on enseigne les remèdes et qu'on forme les bons citoyens. Que les éducateurs s'appliquent donc de toutes leurs forces à former des « hommes », et ils auront bien mérité de la Patrie. Il est certain qu'on peut compter sur eux.

La troisième République a cela, va sans dire, droit à tout le dévouement des membres de l'Enseignement public.

FONTANA, *Instituteur.*

BIBLIOGRAPHIE

Kyrnos

Kyrnos, poèmes alpestres, par Xavier Canny ; prix : 3.50, franco : 3.80. Librairie Ollagnier, Bastia.

M. Xavier Canny est un poète corse, agréable et disert, qui, dans *Kyrnos*, chante les spectacles radieux de son île natale, ce grisé des symphonies des vents et des eaux. On fait à sa suite un voyage plein de pittoresque et de sentiment.

Je ne sache pages de strophes plus colorées que celles où il décrit les coraux, les saphirs, toutes les pierreries de la mer et des cascades. Il quitte les bords de la marine, escalade la montagne, traverse les grands bois de pins, rêve au bord des torrents qui bondissent, suit, jusque dans la nue, la brune irisée qui s'en élève.

Ses tableaux sont joyeux et précis, des chevrettes s'y chatient, broutant le cytise et le thym ; la jolie fille y passe en souriant, le jupon flottant, la fleur en fleur. Et si, plus tard, il pleure sur les illusions parties, sur les beautés éteintes, en des élégies terminales, il n'en demeure qu'une tristesse infiniment douce, chantante, qui s'évanouira aux premiers rayons du soleil.

CALVI

Rectification

Calvi, le 3 juillet 1908.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Un esprit grincheux et peu soucieux de la vérité surprenant votre bonne foi a jugé à propos d'adresser à votre estimable journal une note où la perfidie jointe à une prodigieuse imagination a pu jeter le discrédit sur la troupe dramatique dont j'ai l'honneur d'être le directeur.

Les faits artistes dans cette note sont purement mensongers, et en réponse à ce tissus d'inexactitudes le public Calvais a tenu à protester hautement en se pressant en foule au théâtre le jour même de la publication de l'article qui ne se vissit et nous a conquis de aux applaudissements chaleureux.

Cela devrait suffire au personnage peu scrupuleux qui cache sa prose derrière l'anonymat. Mais j'ai à cœur d'apporter une protestation personnelle.

Les artistes qui composent ma troupe sont tous très honorables, ils vivent de leur travail et non d'expédients, comme a bien voulu le faire croire votre correspondant occasionnel. J'en prends à témoin toutes les populations de l'île que j'ai parcourue d'un bout à l'autre et qui m'ont honoré de leur sympathie.

L'auteur de l'article publié dans le numéro de votre journal paru le 25 juin dernier et qui par un faux sentiment d'humanité a voulu s'ériger en protecteur, pouvait se rendre compte que par le courrier de ce jour, venant de Marseille, la personne qui d'après lui a été maltraitée si durement en public a été maltraitée si durement en privé que l'intervention du médecin a été jugée nécessaire, entravant du continent en parfaite santé, retour d'un voyage d'agrément.

Ma femme d'ailleurs dont la réputation échappe à la critique du calomniateur est trop soucieuse de sa dignité pour s'être livrée à des voies de fait sur cette femme dont je n'ai pas à faire la procès, et que j'ai dû renvoyer pour des raisons qui sont connues de toute la population Calvaise.

Veuillez, M. le Directeur, publier la présente protestation et croire à l'expression de mes sentiments très distingués.

VINCENZO LAMARI.

Directeur de la troupe italienne.

NOELLA

Causerie Agricole

Les Travaux de Juillet

Juillet est le mois du plus rude travail de l'année, celui de la moisson des céréales. On fauche le seigle d'abord, l'avoine et l'orge ensuite et, en dernier lieu, le blé. Le seigle est coupé plus mûr que les autres ce qui est nécessaire, car sa paille est très recherchée pour la confection des liens. Les gerbes sont liées avec quelques tiges encore vertes, mais on le grain prend entre les doigts, laisse échapper, au lieu de végétation, une pâte épaisse et molle. Le grain mûrira très bien en meyettes que l'on fera et sera aussitôt que, dans les javelles, la fanage des mauvaises herbes sera chose accomplie. Cependant l'avoine restera sur le sol jusqu'à complète maturation ; deux ou trois jours.

Aussi dès la moisson enlevée, l'opération la plus urgente à laquelle on aura à faire subir au champ, quelle que soit sa destination, sera un vigoureux déchaumage au scarificateur qui favorisera la germination et, par suite, la destruction des mauvaises herbes. On procédera ensuite à la culture définie, pour l'approvisionnement d'automne, de plumes fourragères à végétation rapide. Le maïs fourrage en même temps et, malgré une conduite régulière, n'ont rien pu économiser pour leur vieillesse. En outre, les institutions de prévoyance actuelle n'atteignent pas encore ce connues.

Mais, pour l'avenir, il n'y aura plus d'excuses pour ceux qui, jeunes aujourd'hui, ne se seront pas économisé une petite rente pour leurs vieux jours.

Et le budget des vieillards assistés diminuera d'autant, pour le plus grand bien de l'Etat et des communes.

Renoncer au tabac et avoir à cœur de se conserver une petite rente pour la vieillesse, voilà deux choses qui donneront à la France des hommes vertueux et robustes, et qui feront tout son bonheur.

Qui pourra amener la jeunesse à agir de la sorte ? Ceux suivant l'Ecole. C'est là qu'on découvre toutes les plaies, qu'on enseigne les remèdes et qu'on forme les bons citoyens. Que les éducateurs s'appliquent donc de toutes leurs forces à former des « hommes », et ils auront bien mérité de la Patrie. Il est certain qu'on peut compter sur eux.

La troisième République a cela, va sans dire, droit à tout le dévouement des membres de l'Enseignement public.

FONTANA, *Instituteur.*

BIBLIOGRAPHIE

Kyrnos

Kyrnos, poèmes alpestres, par Xavier Canny ; prix : 3.50, franco : 3.80. Librairie Ollagnier, Bastia.

M. Xavier Canny est un poète corse, agréable et disert, qui, dans *Kyrnos*, chante les spectacles radieux de son île natale, ce grisé des symphonies des vents et des eaux. On fait à sa suite un voyage plein de pittoresque et de sentiment.

Je ne sache pages de strophes plus colorées que celles où il décrit les coraux, les saphirs, toutes les pierreries de la mer et des cascades. Il quitte les bords de la marine, escalade la montagne, traverse les grands bois de pins, rêve au bord des torrents qui bondissent, suit, jusque dans la nue, la brune irisée qui s'en élève.

Ses tableaux sont joyeux et précis, des chevrettes s'y chatient, broutant le cytise et le thym ; la jolie fille y passe en souriant, le jupon flottant, la fleur en fleur. Et si, plus tard, il pleure sur les illusions parties, sur les beautés éteintes, en des élégies terminales, il n'en demeure qu'une tristesse infiniment douce, chantante, qui s'évanouira aux premiers rayons du soleil.

CALVI

Rectification

Calvi, le 3 juillet 1908.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Un esprit grincheux et peu soucieux de la vérité surprenant votre bonne foi a jugé à propos d'adresser à votre estimable journal une note où la perfidie jointe à une prodigieuse imagination a pu jeter le discrédit sur la troupe dramatique dont j'ai l'honneur d'être le directeur.

Les faits artistes dans cette note sont purement mensongers, et en réponse à ce tissus d'inexactitudes le public Calvais a tenu à protester hautement en se pressant en foule au théâtre le jour même de la publication de l'article qui ne se vissit et nous

Ajaccio

PROTESTATION

La Pêche dans la Gravona

Nous appelons vivement l'attention des services publics, sur certains moyens en usage pour les rivières de la Gravona, qui se livrent à la pêche de la truite. Ces pêcheurs empoisonnent les eaux de la rivière avec du brou de noix et une herbe plus connus généralement sous le nom de *Patello*, qui ont pour effet d'enivrer le poisson. En dehors de la destruction complète des truites, il résulte de ces pratiques des dangers très graves pour tous ceux, bêtes et gens, qui sont amenés à boire l'eau ainsi contaminée.

Nous savons que la loi sur la réglementation de la pêche prévoit ce cas, et que des pénalités très fortes sont appliquées à tous les contrevenants.

Nous pensons bien qu'il suffira de signaler le fait à MM. le Procureur général et le Conservateur des Eaux et Forêts, pour qu'ils veuillent bien faire prendre toutes les mesures pour empêcher l'empoisonnement des eaux de la Gravona.

Cette question est d'une trop grande gravité pour qu'il soit utile d'insister, et nous avons la très ferme espoir que notre

Soirée Récréative

donnée dans le local du Cercle Catholique, Impasse Saint-Jean, le lundi, 6 juillet, à 8 heures et quart, au profit de la conférence de Saint-Vincent de Paul.

PROGRAMME

Première Partie

Ouverture. « Marche Triomphale, » de Bay, (chœur à 3 voix), exécuté par l'Orphéon Bastiais, sous la direction de M. Botte.

MM. René, Robert, Barfinard, Tomasin, Goudet, Piras, dans leur répertoire.

Le « Turco. » par M. Gregory.

Sconciudammo

Comédie corse de P. Vattimbasca, par MM. Pesci et Franceschi

Deuxième Partie

Ouverture. « Le Départ, » chœur à 3 voix, exécuté par l'Orphéon Bastiais.

Vingt minutes d'arrêt

Saynète comique en un acte, par MM. Pesci et Gregory

« Papa Tricolore, » monologue, par M. J. Pesci.

MM. Place et Roux, dans leur répertoire.

Benoît et Benoît

Comédie en un acte

Benoît Eusèbe. . . . MM. Piras.
Benoît Achille. . . . Barfinard.
Gambard . . . . . Pesci.
Darieux. . . . . Delile.
Gillard . . . . . Rossi.

Prix d'entrée, 2 francs

Petite Gazette

Un beau résultat

Nous avons constaté avec plaisir qu'il a été chargé, ces jours derniers, à bord de vapeur *Ellenmore*, à destination de Swenton, ports de Galles, 430 tonnes de minerai provenant des mines de Vezzani.

Ce beau résultat est dû à l'intelligente et active direction d'un ingénieur des plus distingués, M. Barfi, auquel nous adressons nos bien vives félicitations.

∴

Nouvelles maritimes

M. Amoretti Baptiste-Camille, Joseph-Dominique, dessinateur de 2e classe à la section technique, promu dessinateur de 1re classe.

M. Ventura Pierre, élève à l'école supérieure de maistrance, est nommé dessinateur de 2e classe à Toulon.

∴

Doctorat en Droit

Le samedi 27 juin, M. Albert Giliani, avocat à la Cour d'appel de Lyon, frère de M. Giuliani, directeur du *Réveil du Bassin-Lais*, a soutenu avec un éclatant succès sa thèse de doctorat en droit devant la Faculté de Dijon.

Cette thèse sur « l'adolescence criminelle » est un ouvrage remarquable d'un style élégant, d'une haute portée juridique et morale.

Notre jeune compatriote — il n'a que 23 ans — est déjà un des plus distingués avocats du grand barreau lyonnais.

Déjà il a eu à plaider dans des causes sensationnelles et plusieurs fois, il a arraché au bourreau des coupés que menaçaient la peine de mort.

Aussi récemment ses confrères de stage et le conseil de l'Ordre, décernaient-ils à l'unanimité la grande Médaille d'or, du prix Matheron.

Nous sommes heureux de féliciter notre compatriote dont l'avenir s'annonce si brillant.

∴

Un bon remède pour la gorge

Pour guérir rapidement les angines, l'enrouement, la fatigue de la voix, les angines, les picotements de la gorge, la toux sèche d'irritation, faites usage des tablettes du Dr Vatel. — Une boîte de tablettes du Dr Vatel est expédiée franco contre mandat-poste de 1 fr. 50 adressé à H. Berthiot, rue de Lions, 14 à Paris.

∴

Le Miroir des Modes

Juillet, mois de soleil et de chaleur. Paris est presque désert, et nos élégantes se trouvent en villégiature et aux grandes plages de France, au sujet desquelles nous donnons le premier d'une série d'articles utiles et intéressants. Dans le « Miroir » de juillet nos lectrices trouveront pour leur *ouvrage pratique* la description d'une décoration de cabine, et de plusieurs petites fantaisies d'été, très agréables à voir et à faire. Vous pensez-peut-être, Mesdames, qu'il n'y a plus de nouveautés pour vos toilettes. Au contraire : le « Miroir » de juillet vous donnera de charmants modèles de robes, de manteaux, de blouses, dernier genre, et tout à fait appropriés à la saison actuelle. Avez-vous besoin de robes d'intérieur, de lingerie, de peignoirs ? Vous les aurez dans le « Miroir » de juillet, avec, pour vos enfants, un choix de toilettes claires, fraîches et élégantes, tout en étant simples, qui vous donneront envie d'habiller tout ce petit monde.

Vous aurez également un article sur Pierre Loti, un conte pour les enfants, la cuisine des familles, et pour finir, deux patrons gratuits, une jupe à deux pièces plissée pour dame, et un pantalon pour fillette de 10 ans.

Prix du « Miroir » : 1 franc. — En vente chez tous les Libraires.

Etat-Civil

DÉCÈS

Santandrea François, négociant, marié, 48 ans, de Bastia.

ACHAT

de foin, de paille et d'avoine

S'adresser : à M. Pierre-Paul Morachini, fournisseur des fourrages militaires, à Venzolasca ; ou à M. Léon Cuneo, à la Citadelle, Bastia.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

C0364

A L'ÉLYSÉE

Matinée dansante

Paris, 5 juillet.

Le Président de la République et Mme Fallières donnent aujourd'hui une matinée dansante qui est la première de la saison.

L'affluence est énorme.

Le Ministre des Travaux publics *dans le Cantal*

Paris, 5 juillet.

M. Barthou, ministre des Travaux publics, a inauguré aujourd hui la ligne du chemin de fer de Neussargues à Bort, dans le Cantal.

A l'occasion de cette inauguration un grand banquet a été offert à midi, au ministre, par la municipalité d'Allanche et le comité républicain.

Un autre banquet sera offert ce soir, à M. Barthou, par la municipalité et le Comité républicain de Riom-ès-Montagne.

BLOIS

Accident Mortel

Blois, 5 juillet.

Hier soir, un voyageur, qui désirait prendre, en gare d'Onzain, le train express de Paris à Bordeaux, a commis l'imprudence de traverser les voies, devant la locomotive au moment de l'arrivée du convoi.

Ce malheureux a été tamponné, et on l'a relevé avec un bras broyé et une large blessure à la tête.

Cet infortuné voyageur a été dirigé d'urgence sur l'hôpital.

M. Viviani A NANTES

Nantes, 5 juillet.

M. Viviani, ministre du Travail et de la Prévoyance sociale, est arrivé ce matin à Nantes, pour présider le 75e anniversaire de la fondation de la Société typographique de Nantes.

A 10 heures, le ministre a visité l'imprimerie ouvrière.

A 11 heures 30, la municipalité a offert un grand banquet au ministre, à la salle Turcaud.

A ce banquet assistèrent le préfet de la Loire-Inférieure ; le président de la Chambre de commerce ; M. Keufer, délégué général de la Fédération du livre ; les conseillers généraux, etc.

A 2 heures de l'après midi, conférence-concert au théâtre de la Renaissance.

Le ministre du Travail a prononcé un très remarquable discours qui a soulevé, maintes fois, les applaudissements unanimes de l'auditoire.

M. Keufer, délégué général de la Fédération du livre, a parlé après le ministre.

Ce soir, a 7 heures, un grand banquet sera offert à M. Viviani par la Société typographique.

LYON

LA MUSIQUE de la Garde Républicaine

A LA FÊTE DES ECOLES

Lyon, 5 juillet.

A l'occasion de la Fête des Ecoles, la musique de la Garde républicaine a donné aujourd'hui un grand concert au Parc de la Tête d'Or.

Une grande manifestation s'est produite, à la fin du concert, en faveur de la première musique de France.

Les musiciens ont été l'objet des plus chaleureuses ovations.

LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

LES TROUPES FRANÇAISES *à Azemmour*

Tanger, 5 juillet.

Les nouvelles reçues de Mazagan disent que le général d'Amade est entré avec ses troupes à Azemmour, parce que cette ville était devenue le refuge des pillards antifrançais.

La version allemande

Paris, 5 juillet.

Les journaux allemands prétendent que les navires français et les troupes du général d'Amade ont prêté main forte à la mehalla d'Abd-El-Aziz, et que c'est pour cette raison que le caïd d'Azemmour a pris la fuite.

La version française

Paris, 5 juillet.

Le général d'Amade déclare dans son rapport qu'arrivé aux portes d'Azemmour, il aurait rencontré hostilité des autorités de la ville, qui auraient manifesté leur résolution de s'opposer aux communications qu'il voulait établir avec Mazagan.

Il aurait alors sommé les autorités de la ville et, après leur départ, qui s'est effectué sans coup férir, il aurait installé, d'accord avec la population et les protégés des gouvernements européens, une administration municipale, puis il se serait retiré avec ses troupes.

A PARIS

Inauguration du Monument D'EUGÈNE MANUEL

Paris, 5 juillet.

Ce matin a eu lieu l'inauguration du monument élevé à la mémoire de l'auteur des *Poèmes populaires*, avenue Henri-Martin, devant le petit lycée Janson de-Sailly.

Ce monument est l'œuvre du sculpteur Gustave Michel.

La cérémonie a commencé à 10 heures précises.

Des discours ont été prononcés par M. Edouard Millaud, sénateur, ancien ministre, président du Comité du monument ; par M. Liard, vice-recteur de l'Académie de Paris ; par M. Jules Claretie, de l'Académie française ; par M. Brunot, professeur à la Faculté des Lettres ; par M. Doniol, président de la Société historique d'Auteuil-Passy, adjoint au maire du 16e arrondissement, et par M. Poirier, proviseur du lycée Janson-de-Sailly.

EN AUTRICHE

LES ENVOYÉS DE MOULAY HAFID A VIENNE

Vienne, 5 juillet.

Les envoyés de Moulay-Hafid sont arrivés à Vienne, venant de Berlin.

Leur séjour dans la capitale autrichienne sera d'une semaine environ.

Ces envoyés espèrent recevoir à Vienne le même accueil qu'ils ont reçu à Berlin.

La Maison Ghilini

a l'honneur d'informer ses nombreuses clientèle, que ses pâtes Hafiloises ou supérieures, sont exclusivement fabriquées avec des semoules de blé dur, absolument exemptes de semoule de Ble Maïs ou autres matières étrangères au froment.

Exiger donc, sur vos factures, cette garantie qui est indispensable pour assurer une nutrition saine.

Demandez partout

LES PATES DE LA
Maison Ghilini
6, Boulevard Saint-Angelo,
Bastia (Corse).

Maladies du Système nerveux

Prof. G. B. Pellizzi

Directeur de la Clinique des maladies ***nerveuses et mentales,*** médecin en chef de l'Institut Psychiatrique de la **R. Université de Pise.**

Pour consultations : rue *S. Giuseppe, n° 18*, de 8 à 9 30 et de 13 à 16 heures. **PISA.**

GRAND HOTEL MONTE D'ORO

La Foce de Vizzavona

(CORSE)

1.900 mètres d'altitude

La meilleure station d'été du Midi

Hôtel agrandi, modernisé et remis à neuf.

Hall, Salon et Salle à manger pour cent personnes.

Installation de premier ordre.

GRAND PARC

Omnibus à tous les trains à la gare de Vizzavona.

Calèches pour promenades.

Prix défiant toute concurrence

Service d'automobiles, et automobiles en location à partir du 1er août.

V. BONTE.

OREZZA-LES-EAUX

Hôtel de Granajola

VILLA MANFREDI

Ouvert jusqu'au 1er octobre

Des conditions spéciales sont faites aux familles.

La cuisine est très soignée.

S'adresser pour renseignements à Mme veuve Manfredi à Granajola (Orezza).

Déménagements pour tous les pays

Dépôt de cadres

pour mobilier

Prix très modérés

A. PADOVANI, 7, route du Cap, Bastia.

OUVERTURE de l'Etablissement Thermal de *Guagno-les-Bains*

le 24 juin

Les automobiles monteront aux Bains de Guagno, Messieurs les Baigneurs arriveront pour le déjeuner. Le voyage dans ces conditions devient une promenade. Messieurs les Baigneurs de la Balagne et de la côte orientale peuvent se rendre à Guagno-les-Bains par la nouvelle ascension motor de chaque quinzaine ; ses départs donneront la station thermale avec l'automobile à l'aller et au départ.

Départ de Calvi les samedis à 4 heures du matin, arrivée à Bagnes le même jour 9 heures 30 du matin. Départ de Bagnes pour Ajaccio 9 heures 30 du matin arrivée à Ajaccio midi.

Départ d'Ajaccio pour Bagnes par quinzaine, les dimanches, à 8 heures du matin, arrivée à Bagnes à 19 heures 7 du matin, à la même heure départ pour Calvi ; les heures d'arrivée et de départ coïncideront avec les arrivées des automobiles.

L'établissement thermal offre tout le confortable désirable, chambres hygiéniques, chef de cuisine, vaste salle à manger, salon, piano, deux grandes galeries, promenoir couvert, cuvettes continues des chambres aux baigneurs, aux douches, aux bains de vapeur, avantage inappréciable qui met l'organisme à l'abri de l'air ou dehors mais dès après un bain minéral, coups spacieuses ombragés de platanes. Un médecin dirige la cure.

Pour toute demande s'adresser au propriétaire de l'établissement et des sources thermales de Guagno-les-Bains.

Société des CHAUX & CIMENTS

Romain Boyer

Société anonyme au capital de 3.500 000 fr.
5, rue Gaumière, Marseille

Production : 300 tonnes par jour

CHAUX extrêmement hydraulique, *à grande résistance* et grand rendement, adoptée par les Ponts et Chaussées, la Ville militaire et toutes les administrations.

CIMENT de Portland artificiel et naturel pour dallages, réservoirs, canalisations.

CIMENT de la Valentine, supérieur, à prise demi-lente.

CIMENT prompt spécial.

CIMENT de Roquefort.

Seuls vendeurs pour les arrondissements de Bastia et Corte :

F. CHARDON et Cie

Fabricants de Tuiles et briques
Chaux grasse, Carreaux et Ciment

Entrepôts : Bastia, 2, Avenue Carnot. Corte, Nouvelle Traverse. Francardo.

APRÈS VOS REPAS

Demandez dans tous les Cafés

COGNAC BOULESTIN

L'ART de GUÉRIR

VIENT DE PARAITRE le Journal de Médecine Française qui publiera une importante étude sur une nouvelle méthode qui guérit rapidement la Neurasthénie, les Maladies de l'Estomac, de l'Intestin, du Cœur, la Bronchite, la Grippe, les Névralgies, etc. Exiger partout le journal à 10 centimes qui est le seul à donner ce traitement. Directeur, 11, rue de la Pépinière, à Paris.

237 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

Le Lion devenu vieux

XV

— On ne reçoit pas un pareil pot-aux-roses sur le crâne sans crier... Ils m'ont mis dehors... Je n'ai pas demandé mon reste... Ils me faisaient des yeux terribles... Je n'ai respiré qu'au bas de la côte, quand j'ai été bien sûr d'être encore avec tous mes membres...

— Les frères Bourriane se voyaient souvent avec votre maîtresse ?

— Oh ! oui, très souvent. Il y avait des moments où c'était presque tous les jours... c'était des réunions, des fêtes, des bals, des chasses... Il paraît même qu'ils se rencontraient aussi en voyage... Enfin, tout le temps, quoi !

— Et la dernière fois ?

— Il y a deux jours.

— La veille même du meurtre ?...

— Oui. Il y avait chasse au château. La patronne n'est rentrée que très tard.

— Bien. Est-ce tout ce que vous savez ?

— Rien de plus. Mais je peux me vanter qu'y en a pas beaucoup qui vous en rapporteront autant que moi. C'est pas pour dire... J'suis d'l'attaque...

Lardier écrit sur un signe de M. Balagny. Mais on se retournant sur le seuil de la porte, il répétait, non sans fierté :

— J'suis d'l'attaque !..

Les deux magistrats, fort perplexes, se consultèrent longuement. La déposition de cet homme était grave. Il devenait nécessaire d'interroger Michel et Laurent et de leur demander des explications sur ce qui avait pu se passer la veille entre eux et Germaine Marboux. Ils ne tenaient pas encore le fil de l'affaire. Ils pressaient qu'ils se trouvaient devant un canevas, encore décousu, fabriqué de brides et de morceaux, mais que ces morceaux pouvaient être reliés brusquement. Que fallait-il pour cela ? Presque rien... Un mot, un détail, une allusion, enfin une de ces imprudences si fréquentes chez les coupables même les plus retors et les plus avisés. Ils avaient la certitude que les Bourriane n'allaient pas éclairer sur ces pointes obscurs. Alors, avec cette faible lumière que ne découvrirait-on pas ? Ils se rendirent à Royaumont sur le champ, après que M. Maurstraun eut signé un permis d'inhumer.

De loin, attenants à leurs fenêtres depuis de longues heures, Nathalie et ses fils ne perdaient pas de vue la route qui conduisait au Moulin. Ils virent, dans la nuit, s'approcher lentement la calèche qui amenait les magistrats, et la femme et les deux hommes sentirent le tressaillement de la pour parcourir leur épine dorsale. Pourtant, ils n'éprouvaient pas surpris. Ils s'attendaient à cette visite. Lorsque Malhurin Lecordier vint avertir que M. Maneslreau et M. Delcombrat l'attendaient en bas, dans un petit salon, l'aîné des fils descendit lentement l'escalier, se composa un visage et emprunta un air enjoué. Mais M. Menestreau ne pouvait s'y méprendre. Et Laurent Bourriane n'avait pas fait deux pas dans le salon que le juge d'instruction se disait :

— Cet homme a peur !

M. Menestreau resta souriant, affable, et chercha tout d'abord à faire excuser son intervention. Il était vraiment confus de venir aussi...

— Vous nous pardonnez, monsieur ? Nous avons, en vérité, une profession bien ingrate, puisqu'elle nous oblige à nous présenter, ainsi qu'en ce moment, sans même avoir eu le temps de vous prévenir et vous surprenant au débotté. La seule considération qui puisse vous faire passer sur ce que notre visite a de singulier, c'est que vous étiez très lié avec Germaine Marboux et que, par conséquent, par amitié pour elle et en souvenir de sa mémoire qui doit vous être chère, vous devez souhaiter que sa mort ne reste pas impunie...

— Certes...

— Nous sommes donc d'accord, vous le voyez.

— Que pourrai-je dire qui vous soit utile ?

— Ma foi, je n'en sais trop rien, pour le moment. Mais en causant les idées nous viendront peut-être...

Laurent, devant cette attitude amicale, se rassura quelque peu. Il indiqua un siège et les deux hommes prirent place l'un près de l'autre. Là haut, dans sa chambre, Michel se disait :

— On interroge Laurent !.. Tout à l'heure ce sera mon tour...

Et Nathalie, anxieuse, murmurait de son côté :

— Est-ce qu'ils vont m'interroger aussi ?

Ainsi les trois misérables vivaient pleins d'angoisse.

— Vos relations avec la marchère, dit le juge, étaient établies sur un point d'intimité et d'amitié réelle ?.. Les rencontres étaient fréquentes ?

— Très fréquentes... Mais permettez-moi de vous faire remarquer qu'il n'y avait point d'amitié entre elle et nous...

— Ah ! dit le juge, étonné... on m'aurait trompé ?

— On ne vous a pas trompé, monsieur... seulement, on ne vous a pas dit la vérité tout entière !..

— Cette vérité ?

— Nous aimions Germaine d'amour, mon frère et moi.

— Et... elle ?

— Ne s'était pas encore prononcée entre nous ! fit Laurent d'une voix sourde.

— Lui connaissiez vous des ennemis ?

— Non. Des jalousies, peut être... Et encore, ceci est un mot en l'air...

— Vous avez dû vous former une opinion sur ce meurtre ? Que pensez-vous ?

(A suivre.)



Le Savon extra-pur « Le Chat » contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.

Le Savon extra-pur « Le Chat » prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.

Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.

NEURASTHENIE

Les personnes atteintes de nervosisme, affaiblissement ou surmenage, de la vessie et de l'estomac, de faiblesse sexuelle, névralgie, etc., trouveront le remède énergique, actif et inoffensif dans la nouvelle préparation scientifique, créée spécialement pour elles par le Docteur A. BATTET, à GAUSSAC (Gard), qui envoie franco la notice à toute personne qui en fera la demande.

LOTERIE
de la Ville de Marseille
sous la Garantie de l'Etat et des Actionnaires de
L'EXPOSITION COLONIALE
(grande manifestation qui aura lieu en 1907)
375.000 francs de lots
Gros Lot : **100.000 f.**
et Cent neuf autres lots espérés de 50.000, 25.000, 10.000 et 1.000 fr. etc.
Unseul tirage : 30 Septembre 1908
Prix du Billet : 1 fr.
EN VENTE PARTOUT

LIQUEUR DE NOIX
DISTILLÉE
par M. SIMONCELLI
propriétaire à Cardo
Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1887)
Croix de Mérite et Médaille d'or
Exposition Internationale de Bastia (1905)

Douée de propriétés stomachiques, reconnues par les sommités médicales de Montpellier qui en ont fait l'analyse et commentent par M. Cambessèdes, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, notre LIQUEUR fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arome et son goût.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désireuses d'atténuer leurs souffrances, dans les cas d'épidémie et souveraine contre le mal de mer et les coliques.

Elle est indispensable aux enfants.

La LIQUEUR DE NOIX se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à l'apéritif.

Dépôt en ce Villa près Cardo.

Se méfier des contrefaçons

A VENDRE

Grands Réservoirs à eau en tôle, de contenances diverses. — Appareil scétylène. — Alambics de 7 hectolitres. — Charrues, Jarres en terre pour jardin. — Voitures, charrottes, charriots. — Foudres et futailles usagées de toutes contenances. — Un lot de marbre vert de Sicilla.

S'adresser à Toga, ancienne Usine.

ECZÉMAS

Les personnes atteintes de Dartres, Crevasses, Rougeurs, Boutons, Démangeaisons, Humeurs, Clous, Ulcérices laide, Engorgements, Glandes, Tumeurs, Cancroïdes, Cancer, Kystes, Goitres, Taches et Plaies se propageant et s'éternisant, Ulcères variqueux, Abcès froids, ont intérêt à s'adresser à l'Institut Médical, rue Jacquemont, 11, Paris, qui enverra gratis et moyen de guérir radicalement.

ANCIEN CABINET PRADERE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa maison en garde contre certains charlatans ambulants — ne disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui exploitent des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.



Pour **MAIGRIR**
SUCCÈS UNIVERSEL
La boîte, 5 fr. ; Demi-boîte, 2 fr. 50
Pharmacie Principale, 16, Rue Drouot, Paris
et dans toutes les Pharmacies

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Charge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ou bouchons. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles **CLÉMENT & Cie**
Entrepôts aux Magasins Généraux, Boulevard de Cardo, 1.



Royal Windso
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEU
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRI
AVEZ-VOUS DES PELLICULES ?
VOS CHEVEUX SONT-ILS PARTIS OU TOMBENT-I
SI OUI,
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend
Cheveux gris la couleur et la beauté naturel
la jeunesse. Il arrête la Chute des Cheveux
immédiatement les Pellicules. Il est le SEUL Pr
retour des Cheveux naturels. Résultats incon
Vente toujours croissante.
Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor
Exiger sur les Prospectus en français et demander
ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PA
Envoi franco sur demande de Prospectus contenant détails et attestat

Cordonnerie Modè
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire
Saison Printemps-Eté 1908
Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Été en
en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits
Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
La Maison se charge des réparations

MACHINE A TRICOTER
Travail chez soi toute l'année
Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps emp
sans apprentissage.
S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Com
« La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Uc
Joindre un timbre pour la réponse.

QUAND VOUS DOUTEZ
Profitez toujours de l'Expérience des au
La sincérité de l'attestation suivante ne paraîtra-t-elle pas en faveur d
PRÉCIEUSE mieux que tous les arguments.
« Monsieur, — Depuis plusieurs mois je souffrais horriblemen
plaie à la figure ; malgré tous les remèdes et tous les traitements m
le mal s'aggravait toujours davantage. Las de souffrir et ayant entend
ter les bons effets de l'Eau Précieuse Dépuratif je résolus de l'essa
suivis très régulièrement le traitement, et en moins de trois mois j'
tièrement guéri.
Prosper QUESNEL. 55, rue Léon-Maître, Petit-Quevilly (Franc
Tous ceux qui souffrent de maux de jambes, ulcères, varices,
eczémas doivent employer l'EAU PRÉCIEUSE qui leur assurera la g
La traitement est simple et peu onéreux, se trouve dans les bonn
maisons.
Les contrefaçons sont en grand nombre ; il faut exiger la dénom
EAU PRÉCIEUSE.
Dépôt général à Rouen ; Pharmacie DEPENSIER, 47, rue du Bac.
Se trouve à Bastia Pharmacie Quilici, boulevard du Palais, 10, et à
Pharmacie Guidercloni.

SAISON Printemps-Été 1908
Teinturerie H. Fraissinet et Cie
MARSEILLE
SAISON Printemps-Été 1908
MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÊPON, FOLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON,
Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EXCLUSIF
Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison
NETTOYAGE DES PANAMAS
OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BO
DENTELLES, ETC., ETC.
DEPOT : Chez M. Sauveur Aymo, Boulevard Paoli, Bastia

CYRNOS ORANGE
Sirop pur sucre
Fabriqué avec les oranges si parfumée de la Corse.
Boisson hygiénique et rafraichissante

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 187 — MARDI, 7 JUILLET 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux bureaux du Journal
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union Postale, et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Benoît XI.
Soleil : (heure nationale)
Lever 4 h. 01 m. — Coucher, 7 h. 11 s.
Premier quart., le 6 — Pleine Lune, le 13
Fête de Demain : Sainte Elisabeth.

6 JUILLET

Les Commerçants-Détaillants

UN DISCOURS DE M. POINCARÉ

Tout le monde connaît aujourd'hui l'importance qu'a prise, dans le monde politique, la Fédération des commerçants-détaillants de France qui ne compte pas moins de 350.000 adhérents. L'autre jour elle tenait à Paris la défaite du parti révolutionnaire dans les élections municipales où elle a pris une part si décisive. M. Poincaré était son invité de marque. Elle peut s'en féliciter et le pays républicain s'en félicitera avec elle, car ce fut l'occasion, pour l'ancien et futur ministre, pour l'homme d'Etat éminent qu'est l'éloquent sénateur de la Meuse, de prononcer le discours d'actualité, très net et très ferme et très courageux, où tout le monde a quelque chose d'instructif à lire.

Après avoir spirituellement protesté contre cette opinion courante que les discours prononcés ailleurs qu'à la tribune de la Chambre ou à celle du Sénat sont de stériles manifestations, M. Poincaré a défini la véritable fonction, la « fonction éducative, » de la Fédération dont il était l'hôte applaudi.

« Vous n'avez pas, a-t-il dit, la prétention d'absorber dans vos études toutes les questions politiques, financières ou sociales qui se peuvent poser aujourd hui. Vous considérez avec raison que l'inévitable destinée d'une démocratie est d'être toujours en mal d'avenir et d'emprunter à chaque progrès réalisé l'espoir d'un progrès futur. Vous êtes prêts.

» Le principal objet de votre union spontanée, c'est la sauvegarde de vos intérêts communs et, pour mieux assurer cette protection collective, vous cherchez à vous bien pénétrer vous-mêmes des revendications générales du commerce avant de les exposer avec indépendance et de les soutenir avec opiniâtreté. »

Eux aussi, les commerçants-détaillants, demandent des réformes, mais ils entendent qu'elles ne paralysent pas les mouvements du commerce et de l'industrie par des règlements vexatoires ou des taxes exorbitantes, qu'elles ne remplacent pas la libre activité des individus par l'exploitation directe de l'Etat ou, ce qui revient à peu près au même, par son intervention incessante, tatillonne ou tyrannique. Grâce à leur fermeté dans leurs imposantes revendications, la loi sur le repos hebdomadaire, ce chef-d'œuvre d'irréflexion et de réglementation tracassière, a été modifié dans la pratique. Leurs plaintes, en effet, étaient fondées sur des griefs si légitimes que les pouvoirs publics ont bien été obligés d'en tenir compte. De là est né un projet de remaniement des textes primitifs, incomplet encore, mais qui constitue, en attendant mieux, une preuve de bonne volonté relative. La Fédération n'a qu'à continuer son œuvre, suivant le conseil énergique que lui en a donné M. Poincaré, et elle peut être assurée que la pleine victoire finira par couronner ses efforts.

En ce moment même une tâche nouvelle s'impose à sa vigilance. Les commerçants-détaillants sont menacés, eux surtout, par un grave péril. On prétend, comme l'a si vivement fait remarquer le défenseur de leurs intérêts qu'ils viennent de rencontrer dans leur invité, les soumettre, pour la taxe de remplacement de la patente, à une odieuse inquisition fiscale, en fouillant leurs livres et leurs papiers, en espionnant leurs affaires, en étranglant leur crédit : « On opprimera les plus faibles d'entre eux en les condamnant à faire, aux heures difficiles, la confession publique de leurs épreuves commerciales. » C'est aussi ce qu'a dit, en termes non moins frappants, le très distingué et très agissant président de la Fédération, M. Georges Maus : « Nous n'avons aucune raison de cacher nos bénéfices ; notre prospérité est la meilleure des publicités ; mais, ce que nous voulons conserver pour nous, ce qu'on ne peut nous obliger à étaler au grand jour, ce sont nos peines, nos difficultés et parfois... notre misère ! »

Il faut d'ailleurs bien reconnaître que la Chambre vient en aide, sans le savoir et sans l'avoir voulu, aux commerçants-détaillants, dans la discussion même de la taxe dont elle les menace. Elle se charge de démontrer elle-même, par ses délibérations, à quel point est mal conçu, mal venu, superficiellement étudié, le projet de loi fiscale dont elle est saisie. Il s'agit, en ce moment, par exemple, de décider comment sera déterminé le revenu commercial et industriel soumis à la taxe « C'est fort simple, a dit d'abord la Commission. Le revenu imposable est constitué par l'excédent des recettes brutes sur les dépenses inhérentes à la profession. »

Très bien, mais quelles sont ces dépenses ? A cette question, ministre et Commission ont commencé par répondre qu'elle était indiscrète, qu'un règlement ou les tribunaux y répondraient plus tard ! La plaisanterie était mauvaise et, comme la Chambre semblait mal la prendre, on est entré dans quelques explications. Alors le gâchis a commencé. Devait-on, dans ces dépenses inhérentes à la profession, comprendre le loyer ? Convenait-il d'y faire figurer les intérêts des dettes ? Fallait-il y tenir compte du salaire des membres de la famille ? Et l'amortissement industriel qu'en devait-on faire ? Ce n'est pas, en général, à proprement parler une dépense ; il s'opère ordinairement par voie de réduction de l'évaluation de l'actif porté à l'inventaire : comment le traiter ? Sur tout cela, les partisans de l'impôt sur le revenu ont hésité, tâtonné, anonné ; ce fut un spectacle à la fois pitoyable et édifiant.

C'est pourquoi l'intervention de la Fédération des commerçants-détaillants sera fructueuse, ne fût-ce que par le cri d'alarme si éloquent que M. Poincaré vient de jeter aux oreilles de tous les contribuables menacés.

La Rouvraye.

§§§ Noëlla

Propos d'Actualité

Les Musiques Militaires

Voilà qu'une alentours du ministère de la Guerre recommencent à nourrir des bruits inquiétants pour l'existence de nos musiques militaires.

Les trombonnes du régiment troublent tous les cafés des grands chefs qui se trouvent plus leur compte de l'usile et de sabre dans l'application de la loi de deux ans et déjà les musiques au génie et de l'artillerie sont sacrifiées dans le remaniement de la loi des cadres et des effectifs. Aussi y a-t-il de l'émotion dans les villes où ces vingt cinq excellentes musiques, les meilleures de l'armée après celle de la Garde républicaine, tiennent garnison. Elles réclament à cor et à cri, faisant chorus avec elles, et nous ne voulons pas voir supprimer tour à tour les fanfares de cavalerie, celles des bataillons de chasseurs et finalement toutes les musiques de nos régiments d'infanterie.

La musique militaire est devenue pour toutes nos villes de garnison, depuis Paris jusqu'à la moindre sous-préfecture une sorte d'institution à demeure dont la suppression serait comme une mutilation de l'agrément de la cité. Le Mail le Jardin public, la Grand'Place en perdraient de leur charme.

C'est si vrai que la Fédération musicale de France, qui compte plusieurs milliers de sociétés adhérentes a déjà émis des vœux énergiquement motivés en faveur du maintien et de la réorganisation des musiques militaires et que quatre vingts députés ont signé une proposition en ce sens déposée par M. Abel Lefèvre député de l'Eure.

Les Français ont toujours aimé les musiques militaires depuis l'ordonnance du 1er juin 1763 par laquelle Louis XV accordait au régiment des gardes françaises une musique composée de quatre hautbois quatre bassons, quatre clarinettes et quatre cors de chasse.

Il est aisé de railler « l'heure de la musique, » et sans doute la valeur esthétique du concert n'est pas l'unique cause de l'assistance. Mais qu'importe si cette foule vient chercher sur la place une distraction rare, une occasion d'échapper à l'ennui, à la morne cuvette des jours identiques !

Les petites filles ne sont pas seules férues de la musique militaire

Q l'verse l'héroïsme au cœur de ces citadins.

Les grands centres n'en sont pas moins enticlués. On causera un grand chagrin aux millionnaires pauvres et aux amoureux si on les en prive :

J'aime la musique militaire,
Elle met au pas l'régiment,
A la parade elle est devant,
A la bataille, elle est derrière...

Mais, au point de vue purement militaire, la musique du régiment n'a-t-elle pas aussi son pratiquement intérêt ?

— Messieurs les tambours, je regrette bien que vous n'ayez pas rencontré messieurs les musiciens, dit le capitaine Fritz, de la Grande Duchesse, en remuyant les tambours qui étonnent troubler son rendez-vous d'amour.

Que musiciens et tambours disparaissent de compagnie pour prendre le flingot, c'est la patrie qui a eu vu du métier des armes. Ils sont comme les chanteurs du lurdit dans les rangs des ancêtres gaulois et germains. La griserie sérébrale qu'ils prouvaient galvanise les muscles détendus et dans tout l'être relevé fait passer un frisson d'énergie. Aujourd hui que tout le monde a bû peu ou prou soldat et a chaussé, sac au dos, les cailloux le long des chemins et des routes de France chacun peut se rappeler ses impressions des grandes manœuvres et se rendre compte du réconfort surprenant qu'on marche ou à l'assaut de la position, l'intervention de la musique jouant un air enlevant ou même de la simple « clique » lui tant et sonnant la charge peut instantanément produire pour le dire en coup de vue ou l'effort suprême.

Un régiment sans musique on ne sait pas bien pa.

René Sabatier.

238 — Feuilleton du Petit Bastiais

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit
par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

Le Lien devenu vieux

XV

LA FORÊT GARDE SON MYSTÈRE

— La nouvelle d'une mort aussi affreuse nous a affolés... et cette nouvelle est si récente qu'en ce qui me concerne je n'ai pas encore repris mon sang-froid...

— Je vous comprends, oui, je vous comprends... Vous avez chassé avec elle, récemment, paraît-il ?

— Il y a deux jours.

— Vous ne l'avez vue troublée par aucune arrière pensée ?.. Elle était comme d'habitude ?... Enfin, rien, en elle, qui ait attiré votre attention ?

Laurent regarda longuement le juge avant de répondre. Il venait de se rappeler tout à coup la scène violente qui avait éclaté, avant le départ pour la chasse, entre Germaine et Nathalie... Et l'idée des frères se demandait, en cette minute, non sans anxiété, si M. Menestreau n'était pas au courant, déjà, de ce qui s'était passé, et s'il ne faisait point allusion à cette scène ... M atir ? C'était donner prise sur lui. Dire la vérité. C'était montrer, au contraire, qu'on n'avait rien à craindre. Or, M. Menestreau avait adressé cette question au hasard et comme pour obtenir un renseignement auquel il n'attachait pas beaucoup d'importance. Depuis le début, le nom de Nathalie n'avait pas encore été prononcé, et c'était Laurent qui allait jeter ce nom, sans rien prévoir, comme au but offert à tous les soupçons de la justice, et surprenant le juge lui même.

— Germaine fut triste une partie de la journée ...

— Et la cause de cette tristesse ?

— Une querelle avec notre mère....

— A quel propos ?

— Oh ! rivalité de femmes... Ma mère voyait avec déplaisir notre amour pour Germaine... Elle craignait de voir diminuer au château son autorité si quelque jour Germaine s'y installait, comme la femme de l'un de nous... Il n'en fallait pas plus, et depuis un certain temps, les relations entre elles étaient... plutôt froides...

— Vous ne pouvez me dire quelles paroles furent échangées dans la scène à laquelle vous faites allusion...

— Je ne le peux... Je l'ignore...

— J'interrogerai, du reste, Mme Bourriane.

— Comme il vous plaira, monsieur.

Puis, voulant prendre congé, et croyant en avoir fini avec le juge.

— Je puis me retirer ? Vous n'avez plus besoin de moi ?

— Non. Je vous remercie et vous prie d'excuser mon indiscrétion professionnelle, fit en riant M. Menestreau.

Laurent se dirigea vers la porte. Il l'atteignait déjà et il allait sortir, lorsque brusquement le magistrat lui adressa une nouvelle question :

— Depuis deux jours — c'est-à-dire depuis la dernière chasse — vous n'avez pas revu Germaine Marberoux ?

— Non.

— Et vous n'aviez pas eu de ses nouvelles ?

— Oh ! mes relations étaient fréquentes, cela est vrai ! Cependant, il se passait parfois des jours et même des semaines entières sans que nous eussions la chance de la rencontrer... Nous n'en éprouvions pas inquiétude pour cela... Entre la chasse dont vous parlez et le meurtre, il ne s'est écoulé que quelques heures... Pour quelle raison Germaine nous eût-elle fait parvenir de ses nouvelles ?

— En effet, dit le juge, d'un ton bonhomme...

Mais il avait remarqué que Laurent avait répondu à une question par une autre question. Il insista de la même voix indifférente :

— Ainsi, entre la chasse et l'heure du meurtre, Germaine Marberoux ne vous avait pas donné signe de vie ?

Laurent fut indécis. Son cœur se serra. Que savait donc cet homme ?

— Non, fit il, troublé

— Comme il s'agit de la journée d'hier, je ne vous ferai pas l'injure de vous demander si vos souvenirs sont bien précis ?

— En effet, dit Laurent qui essayait de sourire, ce serait faire preuve d'une bien mauvaise mémoire, si la journée d'hier n'était pas restée présente à mon esprit ..

Et, après une hésitation :

— Puis je, cette fois, me retirer ?

— Mais oui, mais oui, dit M. Menestreau, en plaisantant, car je vois que vous ne semblez pas tenir beaucoup à ma compagnie...

Laurent se retira après quelques excuses sur le même ton ..

— Veuillez prier votre frère de venir causer avec moi, dit le juge qui faisait, en le reconduisant, les honneurs d'un salon où il n'était pas chez lui.

La porte resta entr'ouverte et M. Menestreau qui s'en était rapproché, ne s'en éloigna pas sur-le-champ, soit par hasard, soit que cette attente répondit, chez lui, à quelque pressentiment. Or, Michel, voyant se prolonger cette entrevue, et de plus en plus inquiet, n'avait pas eu la patience d'attendre plus longtemps chez lui et il descendait vers le hall au moment même où Laurent remontait dans son appartement. Par la porte entrebâillée, M Menestreau les vit En se rencontrant, les deux frères s'étaient arrêtés. Rapidement, à voix basse, ils avaient échangé quelques mots. Le juge était trop loin. Les frères parlaient trop bas. Il ne put rien entendre. Mais peut être devina-t il, car un pli creusa son front et un éclair passa dans ses yeux. Presque aussitôt Michel entrait.

(A suivre.)

Chambre de Commerce de Bastia

NOUVEAUX TRAVAUX à exécuter au Port de Bastia

Séance du 3 juillet 1908

Présents : MM. Thiers Dominique, président, Orengo Charles, vice président, Gregori Sébastien, de Sezzadi Philippi, Rinaldi Louis ;

M. le Président communique à ses collègues, une lettre de M. le Ministre des Travaux publics en date du 3 juin dernier, par laquelle il l'informe qu'il prend définitivement en considération les deux nouveaux avant-projets présentés par MM. les Ingénieurs, dont le dépense totale s'élève à 820 000 francs, ainsi répartie :

1. Construction de l'épi Saint-Erasme sur une longueur de 50 mètres,

Entrepriset.	121.240.00
Somme à valoir.	18.751.60
Total.	140.000.00

2. Prolongement du quai du large sur une longueur de 250 mètres :

Entreprises.	560.741.20
Somme à valoir.	89.258 80
Total.	680.000.00

Montant total de l'entreprise, 820.000.00

M. le Ministre ajoute, que la Chambre devra fournir la moitié du montant soit : 70 000 francs pour l'épi, et 340.000 francs pour le quai, c'est-à dire 410.000 francs pour l'ensemble des travaux.

M. le Ministre invite en conséquence la Chambre à voter ce subside.

M. le Président fait remarquer que par lettre en date du 11 juin dernier, M. le Gouverneur du Crédit Foncier de France l'a informé qu'il consentirait à faire à la Chambre de Commerce de Bastia un nouveau prêt au taux réduit de 4 0/0, qui a servi de base aux deux précédentes de 440 et de 325.000 francs.

Il propose à la Chambre de souscrire l'engagement sollicité par M. le Ministre des Travaux publics et de l'autoriser à entamer un nouvel emprunt de 410.000 francs destiné à y faire face.

La Chambre, ayant en avoir délibéré, considérant que les travaux projetés sont de la plus haute nécessité pour la sécurité du port de Bastia, décide prendre à sa charge le montant de la moitié des dépenses prévues aux deux avant-projets, soit la somme de 410.000 francs.

Autorise M. le Président à contracter avec le Crédit Foncier de France, un emprunt de la même somme de 410.000 fr. au taux de 4 0/0 remboursable dans le délai de 30 années.

Abonnements de Saison

Comme les années précédentes, le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs, partant en villégiature, des *Abonnements de Saison* au prix de cinquante centimes par semaine.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 7 juillet à 8 h. 1/2

Marche des Heures françois, el.,	Rouvet.
Airs Espagnols, fant.,	Ducarel.
Sphinx, valse,	Popy.
Aida, fantaisie,	Verdi.
Violettes Russes, mazurka,	Talbot.

Le Chef de musique, X. LAVERY.

Retraite en musique

Itinéraire du 7 juillet 1908

Place Saint-Nicolas, rue Miot, rue du Nouveau Port, Avenue Carnot, rue de l'Opéra, Boulevards du Palais, Saint-Angelo, Cours des Orangers, Place d'Armes, Faubourg Saint Joseph (à l'intérieur), route Nationale, Place d'Armes, place de la Citadelle, Cours des Orangers, Boulevards St-Angelo, du Palais, Paoli, rue Miot, Cours Sebastiani. — Rentrée.

NOELLA

Ce que disent les Journaux

La République Française

« A la prochaine séance, que, malgré ses efforts, l'extrême gauche n'a pu empêcher d'être fixée à mercredi, plusieurs députés socialistes se proposent de se relayer à la tribune pour organiser l'obstruction contre le projet. Le gouvernement ne voit pas d'un mauvais œil ces procédés de discussion, lui-même ayant proposé l'abolition de la peine de mort et désirant, comme ses alliés socialistes, reculer au plus tard l'instant de leur commune défaite. Si socialistes et gouvernement arrivent à empêcher la Chambre de se prononcer avant la clôture de la session, ils auront remporté contre la volonté du pays une victoire significative. Elle coûtera plus cher qu'ils ne le croient aux parlementaires qui se seront ainsi insolemment révoltés contre le vœu de la nation. »

Le Matin

A propos de la peine de mort :

« La France est la seule nation intervenue au dix-neuvième représentant les deux opinions opposées, continuera-t-elle longtemps encore formant et que d'où la loi députés qui assistent ton de se céder aux entraînements rétrogrades, recouvreront assez de sang-froid pour ne pas tomber dans le piège qui leur est tendu, qu'ils n'émettront pas, rétablissent effectivement la peine de mort, un vote qui ne servit ni plus ni moins qu'un nouveau vote de désaisissement, désavouant et ridiculisant l'évolution de notre et du progrès qui s'est accomplie depuis près de cinquante ans. »

L'Action

« Le libre-penseur, qui sait comment naît l'homme et comment il naît, n'ôte il vient et où il retourne, la libre-pensée ne voit dans la peine de mort réservée aux assassins qu'une mesure indispensable d'hygiène sociale. Ce fut une erreur chaudable mais grave des néologues de 1848, de s'imaginer que supprimée et la misère seraient éteints le crime. Les hommes les plus méritants à les voir pas les uns ne croient et ne se font pas une plus grande que ceux les plus violents. Avec vous n'allaient à la guerre des armées en la guerre des chasses ! Avez-vous retenu la raison et mis fin aux guerres ! Quand nous saurons toujours plus au Maroc, ni nous ou vraies à Drancy, nous seulement nous pourrons réserver notre philanthropie aux criminels authentiques. »

L'Aurore

« Va donc pour l'internement, la cellule perpétuelle. Si le condamné grâce n'a pas peur du bagne, il aura sûrement la terreur de la cellule. Savoir que l'on passera le reste de ses jours, sans espoir de jamais bouleverser d'une allumeuse de pain, entre quatre murs blanches à la chaux, il y a bien de quoi frémir à l'avance ; la cellule a perpétuité, sans jamais être autorisé à voir un être humain, sans un mot, sans un geste, sans un travail qui occupe si peu que ce soit l'esprit, avec à tirer en achevant la folie, et, après la folie, la mort, bienfaitrice les apaiser, redoutez-y. »

CALVI

Protestation

Calvi, le 4 juillet 1908.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Permettez-moi, à mon tour, de faire appel à l'hospitalité des colonnes de votre journal pour exprimer à M. Angelini, curé de l'église de Sainte-Marie, le regret que j'éprouve avec les autres membres de la Chorale, d'avoir été la cause involontaire qui lui a fait proférer son entrefilet, paru sur le *Petit Bastiais* du 3 courant et intitulé : « Protestation ».

J'ai tâché de dire que ce manque plaisant, « Un Catholique », a d'un sens vient tout le mal » ne tient comme excité et nous n'en pouvons lui administrer cette correction qu'il gouterait dans mains d'ouvriers. Bon discriminateur a certes aidé à constituer définitivement notre société mais avec M. le Curé, nous ne lui parlerons plus jamais de nous avoir adressé des paroles d'encouragement.

Nous sommes des jeunes et pensons être rêveurs, mais consciencieux qu'une chorale, la composée de vous qui n'essayez, ne peut tirer aux nouvelles Thèses, nous n'entendons rien ou presque rien au progrès et notre but est d'occuper nos loisirs à comprendre l'harmonie, à exercer nos voix, à les perfectionner tous les jours un peu.

Partisans de l'union nous voudrions éloigner tout malentendu et nous sommes prêts à nous placer sous l'habile direction de M. Magri, « l'organiste attitré ». Si parfois ses multiples fonctions l'empêchaient de s'occuper de nous. Il trouvera facilement au sein de notre Chorale des jeunes gens qui le remplaceraient « aisément » un instant. Nous lui promettons d'être sages et jamais nos séances ne se termineront par des actions.

Que M. le Curé se rassure donc qu'il ne nous en veuille pas si cet ostrogoth qui signe « Un Catholique » a omis de placer de la Chorale des jeunes filles déjà existante à Calvi. Nous réparons l'erreur et nous reconnaissons « qu'il nous est impossible » d'avoir leur succès. Cela serait trop haut.

Encore une fois hara « si Catholique » qui vous a tiré de votre paisible retraite pour vous mêler à des bagatelles d'enfants et failli créer matière pour l'échauffourée d'un nouveau « Lorrin ».

JEAN ORSONI,
Président-fondateur de la Chorale du Sacré Cœur de Jésus.

Mort mystérieuse

Un veilleur de nuit meurt asphyxié, à Saint-Ouen ; son fils prétend qu'il s'agit d'un crime.

M. Barras, commissaire de police de Saint-Ouen, s'occupe très activement, depuis hier matin, d'éclaircir le mystère qui entoure la mort d'un septuagénaire, M. Jean Soavi.

Le défunt, ancien sous officier, d'origine corse, était depuis quelques semaines veilleur de nuit à l'usine des machines-outils de Dion-Bouton, située 160, boulevard Victor-Hugo, à Saint-Ouen.

Le vieillard, qui était un ami personnel du directeur de l'usine, devait être nommé ces jours-ci inspecteur des ateliers.

Hier matin, le septuagénaire n'était pas descendu comme à l'ordinaire de la petite chambre qu'il occupait à l'usine même, on enfonça la porte. Une forte odeur de gaz se dégagea aussitôt, faisant reculer les personnes qui se disposaient à pénétrer dans la pièce. Sur le lit, le vieillard était étendu sans connaissance, et malgré des soins empressés, on ne put le rappeler à la vie.

M. Barras, commissaire de police, aussitôt prévenu, se transporta sur les lieux pour procéder aux constatations. Le magistrat, recherchant les causes de l'asphyxie, remarqua que le tuyau en caoutchouc d'un fourneau à gaz était crevé sur une certaine longueur. Le décès fut alors attribué à un accident et le permis d'inhumer allait être délivré, lorsque le fils de M. Soavi forma de graves accusations contre certaines personnes qui, jalouses, disait-il, de la place d'inspecteur qui devait être attribuée à son père, auraient volontairement causé sa mort. Il a alors déposé entre les mains du magistrat une plainte contre inconnu.

Le cadavre du vieillard a été dirigé sur la Morgue, aux fins d'autopsie.

L'enquête continue.

Bulletin Financier

Paris, 3 juillet 1908.

A l'exception de notre Rente qui est fermée à 95 45, tous les Fonds d'Etats sont plus ou moins en recul. Nos Sociétés de Crédit sont toujours bien disposées. Le Comptoir National d'Escompte est en hausse à 697.

Les valeurs industrielles sont lourdes. Rio 1.865. Valeurs de transformation faibles. Mokta-el-Hadid 735. Les mines d'Or sont sans affaires.

La Rente Foncière est en reprise nouvelle à 477.

Les Obligations 5 0/0 du Port de Bastia sont sans variations au cours de 455, le placement ressortant à 5 1/2 0/0. L'obligation hypothécaire 5 0/0 du chemin de fer du Goyas se tient à 447.50.

L'emprunt 3 0/0 de l'Etat de l'Amazonas est en hausse en raison de l'augmentation des ventes importantes de « Celle du Valentinois » à New-York, Hambourg et au Havre.

L'obligation 5 0/0 Transways Force et Eclairage « Rio de Janeiro se retrouve à 412.

Rappelons aussi qu'une la Banque de Paris et des Pays-Bas et la Société Générale reçoivent les souscriptions à l'Emprunt des Etats Unis du Brésil 5 0/0 1908, divisé en 100 000 obligations de 500 fr. émises à 466.25. L'admission à la Cote Officielle de Paris sera demandée.

Nos chemins de fer sont calmes.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Le temps qu'il a fait

Baromètre : 761 2.
Température : Maxima, 26 5 ; Minima, 22 3.
Pluie : 03.
Humidité : 72.
Direction du vent : Sud.
Force du vent : Jolie brise.
Etat de la mer : Belle.
Etat du ciel : demi couvert.

L'Escadre à Ajaccio

L'escadre de la Méditerranée a quitté notre port ce matin, à 8 heures, se dirigeant sur Toulon.

Coups et blessures

Hier au soir, à dix heures, deux seconds maîtres de la marine se sont présentés au poste de police ouvrir de quelques mar ne et civile qui portaient un matelot blessé à l'arcade sourcilière gauche, le nommé Lamanet, du cuirassé *Démocratie*.

M. le docteur Guérin, qui a soigné Lamanet, a déclaré la blessure insignifiante.

Ajoutons que Lamanet a été blessé dans une discussion entre matelots et qu'il était en état complet d'ivresse.

D'autres bagarres du fort peu d'importance, heureusement, ont également eu lieu en ville, par suite de nombreux débordements de marins.

Au Port

Entrée : La *Vinetella* venant de Bône.

Etat Civil

NAISSANCES.

Guillaume Josephine, DÉCÈS
Veuve Mariani Marie-Constance, 80 ans.

Postes et Télégraphes

Un Concours pour le surnumérariat des Postes et Télégraphes aura lieu les 20 et 21 août 1908. Le chiffre des admissions est fixé à 800. La liste d'inscription sera close le 31 juillet au soir.

BULLETIN COMMERCIAL

Syndicat Central des Agriculteurs de France
42, rue du Louvre, Paris

Cours des graines diverses au 1 juillet.

Avoine noire Bretagne,	Havre	18.75
Avoine rouge Tunis...	Marseille	17.00
Avoine blanche Russie.	Marseille	17.50
Maïs roux Plata.....	Marseille	18 25
Maïs Cinquantini.....	Marseille	19.25
Maïs Ogo Jaune.....	Marseille	18.75
Orge d'Afrique.....	Marseille	17.25
Petites fèves lavées et nettoyées.....	Marseille	14.50
Fèves concassées.....		19.50

Les prix ci dessus s'entendent par 100 kilos nus et pour expéditions de 5.000 kilos.

Pour quantités moindres, ils sont majorés de 0.25 à 0.50 par 100 kilos.

LE CONSEIL DU JOUR

Comment boire frais sans glace

Quand il fait bien chaud et qu'on a bien soif, on préconise des moyens nombreux, toujours consistant dans l'emploi de eau qui l'on offre de rafraîchir.

Malheureusement, ces moyens ne sont pas à la portée de tout le monde.

Il en est d'autres, bien moins compliqués, extrêmement simples, qu'on peut employer à la ville comme à la campagne.

L'un consiste à suspendre, pendant la nuit, le récipient qui contient l'eau dans l'ombrage d'une fenêtre ou d'une porte fraîches à une bonne ventilation par un courant d'air. L'autre, encore plus pratique, consiste à envelopper une bouteille dans une forte toile ; on trempe le tout dans l'eau et l'on suspend la bouteille à une fenêtre ou mieux à un arbre ; la fraîcheur de la nuit et le lendemain de l'arbre donnent une réfrigération complète.

Alors, en déjeunant, le liquide ainsi traité, on en dit avec plaisir : « Ah ! que c'est bon de boire frais. »

AVIRA.

Petite Gazette

Etudes supérieures

M. Rimatte a satisfait aux examens de Mécanique et de Physique générales et a obtenu la mention assez bien dans les deux parties.

Ont été admis au certificat P. C. devant la faculté de Marseille MM. Bourgeois et Ballistini, aussi bien ; Folacci, Simon, Manfredi, Torelli et Andreoli.

⁂

Sériciculture

A Alais, le prix des cocons varie entre 3.25 et 3.30 le kilo ; à Velez des ventes ont été effectuées à 2.90 et 3 francs ; à Nyons on vendu entre 3.25 et 3.40 sans dation des doubles ; les faibles ont trouvé acquéreur de 1 fr. 1.80 le kilo ; à Nyons, les transactions ont été très importantes, prix de 2.95 ; quelques parties ont atteint 3 fr., plus la prime accordée par les acheteurs.

⁂

Les fraudes dans l'armée

Un caporal d'un régiment d'infanterie coloniale casernée à Bizerte, était poursuivi devant le tribunal correctionnel de cette ville pour avoir vendu dans d'assez notables proportions le vin rouge et le vin blanc qu'il recevait aux soldats.

Les condamnations suivantes ont été prononcées : 50 francs d'amende pour délit de vin mouillé ; 2. deux amendes de 500 francs pour fraude envers la régie ; 3. deux amendes de cent francs pour fraude sur les droits d'octroi ; 4. deux amendes de 100 francs pour fraude sur les droits d'octroi. Le syndicat des viticulteurs, qui s'était porté partie civile, obtient 25 francs de dommages-intérêts.

⁂

A louer

Divers locaux situés dans l'ancienne Usine de Toga pouvant servir d'entrepôt à de fourrages, marchandises diverses et écuries.

S'adresser à M. Pierre Baillalini, Magasins Généraux, Bastia.

⁂

A vendre

Un salon pour cause de départ.

S'adresser au bureau du journal.

Maladies du Système nerveux

Prof. G. B. Pellizzi

Directeur de la Clinique des maladies ***nerveuses et mentales***, médecin en chef de l'Institut Psychiatrique de la **R. Université de Pise.**

Pour consultations : rue *S. Giuseppe, n° 18*, de 8 à 9 30 et de 13 à 16 heures. **PISA.**

A VENDRE

500 hectolitres de vin rouge et blanc des vignobles de MM. Giocanti frères, de Patrimonio.

S'adresser à Patrimonio ou à leur dépôt à Bastia, 7, Boulevard de Cardo.

ACHAT
de foin, de paille et d'avoine

S'adresser : à M. Pierre-Paul Moracchini, fournisseur des fourrages militaire, à Venzolasca ; ou à M. Léon Cuneo, à la Citadelle, Bastia.

RESTAURANT au PETIT GOURMET
ERBALUNGA

BOUILLABAISSE TOUS LES JOURS
Prévenir la veille

En vente chez M. Marlini,
Place Saint-Nicolas, 13.
Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie corse du Patrimonio.

DERNIÈRES NOUVELLES

Revue télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00366

BOURSE DE PARIS

4 juillet — 6 juillet

Rente de 3 0/0 anciens	95 25	95.40
— de 3 0/0 amortis.	96.15	96.51 ex-coupon.

Conseil des Ministres

Paris, 6 juillet.

Les ministres et sous secrétaires d'Etat se réuniront demain matin, en conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Nouvelles Maritimes

Arrestation d'un anarchiste *à bord du cuirassé* VÉRITÉ

Brest, 6 juillet.

Un anarchiste a été arrêté aujourd'hui à bord du cuirassé *Vérité*, qui doit conduire le Président de la République dans ses voyages en Suède, en Norvège, en Danemark et en Russie.

M. le vice-amiral Boué de Lapeyrère, commandant la division navale, a arboré hier son pavillon, avec le cérémonial habituel, à bord du cuirassé *Vérité*.

LES FÊTES DE BLOIS

Un banquet de 6.000 convives

Grand discours de M. Ruau

Blois, 6 juillet.

A l'occasion de la réunion du deuxième Congrès national du Crédit Mutuel et de la Coopérative agricole, de grandes fêtes ont eu lieu hier, à Blois.

Ces fêtes ont été clôturées hier soir, par un immense banquet de 6 000 convives, présidé par M. Ruau, ministre de l'Agriculture.

A cette occasion, M. Ruau a prononcé un grand discours sur la situation agricole de la France.

Une magnifique réception a été faite au Ministre.

AU JAPON

Le Nouveau Ministère

Tokio, 6 juillet.

Le Gouvernement attend l'arrivée du marquis Ito, qui sera de retour demain à Tokio, venant de Séoul, pour annoncer la composition du nouveau cabinet, l'ancien ministère étant démissionnaire depuis samedi dernier.

A LA MARTINIQUE

UN QUARTIER DE FORT-DE-FRANCE détruit par les flammes

L'arsenal a sauté

Paris, 6 juillet.

Un câblogramme de Fort-de-France annonce qu'un terrible incendie a détruit entièrement tout un quartier.

Jusqu'à présent, les dégâts sont nombreux, et atteignent déjà un chiffre assez important.

On ignore le nombre des victimes qui doit être assez considérable, car le feu s'est développé avec une rapidité extraordinaire.

L'AFFAIRE REMY

Nouvel Interrogatoire de Raingo

Paris, 6 juillet.

M. Albanel, juge d'instruction, a fait subir aujourd'hui un nouvel interrogatoire au petit neveu de l'ancien agent de change.

L'interrogatoire du jeune Raingo a duré jusqu'à très tard dans la soirée, et aucune communication n'a été faite à la presse.

Le Mauvais Temps

Grêle et Inondations

Paris, 6 juillet.

Le mauvais temps est général dans toute la France.

La foudre est tombée sur plusieurs points ; les terrains et les récoltes ont été emportés par des trombes d'eau.

La grêle a causé des ravages considérables.

COMMISSION DU BUDGET

Paris, 6 juillet.

La Commission du budget s'est réunie aujourd'hui, sous la présidence de M. Berteaux.

Elle a entendu M. Caillaux, ministre des Finances, sur la question du rachat de l'Ouest.

La Commission désirerait savoir si le Sénat est décidé à voter avant la clôture de la session parlementaire, le projet de loi sur l'exploitation provisoire du réseau.

La Commission a prié, en outre, le ministre des Finances de demander à la Chambre qu'elle consacre la séance de mercredi ou celle de jeudi à la discussion des quatre contributions, de manière à permettre au Sénat de les voter vendredi au plus tard.

AU PARAGUAY

LA RÉVOLUTION EST VICTORIEUSE

Le Gouvernement est renversé

Paris, 6 juillet.

D'après les dépêches reçues de l'Assomption, les révolutionnaires sont maîtres de la situation.

Ils ont réussi à renverser le gouvernement, et ils en ont reconstitué un nouveau.

De sanglants combats continuent à être livrés dans les rues de la ville.

Les communications entre le Paraguay et les pays voisins sont toujours coupées.

La caserne de la police d'Assomption, où se tenaient les forces du gouvernement, a été détruite par les régiments d'infanterie paraguayens.

Nouvelle Interpellation DE M. JAURÈS

Paris, 6 juillet.

M. Jaurès, député du Tarn, vient d'informer le ministre des Affaires étrangères, qu'il l'interpellera demain sur l'occupation d'Azemmour par les troupes du général d'Amade.

On pense que le gouvernement demandera l'ajournement de cette discussion jusqu'à la rentrée d'octobre.

M. BARTHOU

Paris, 6 juillet.

Le ministre des Travaux publics, qui a inauguré hier la ligne de chemin de fer de Bort à Neuvargues, rentrera demain à Paris.

M. Barthou est accompagné de M. Maurice Reclus, chef de son secrétaire particulier.

LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

MARAKECH

Les deux Sultans

Tanger, 6 juillet.

Des nouvelles venues de Marakech disent que Moulay Hafid se prépare à soutenir victorieusement le choc des troupes azizistes.

D'autre part, Aïd El Aziz est plus que jamais décidé à marcher sur Marakech, pour rétablir son prestige dans le sud de son empire.

Les tribus du Chaouia préparent des contingents, afin d'escorter Aïd El Aziz dans la capitale du Sud.

AU VATICAN

LA MALADIE DU PAPE

Rome, 6 juillet.

Depuis hier, le Pape, qui est diabétique, souffre de douleurs assez fortes.

Ces souffrances continues ne manquent pas d'inspirer de craintes sérieuses à son entourage.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance du matin, qui est adopté.

L'Impôt sur le Revenu

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion :

1. du projet de loi portant suppression des contributions directes et établissement d'un impôt général sur les revenus et d'un impôt complémentaire sur l'ensemble du revenu ;

2. de la proposition de loi de M. Maujan ayant pour objet l'établissement d'un impôt personnel et progressif sur le revenu et sur les capitaux improductifs ;

3. de la proposition de loi de M. Magniadé ayant pour objet d'établir un impôt général et progressif sur les revenus ;

4. de la proposition de loi de M. Malvy, ayant pour objet l'établissement d'un impôt global et progressif sur le revenu.

ARTICLE 33

La discussion s'ouvre sur l'article 33, qui commence la série des exemptions et dégrèvements desquels bénéficieront les contribuables dont les revenus sont acquis pour le travail.

M. Renoult

rapporteur, dépose, au nom de la commission fiscale, le nouveau texte de l'article 33, qui se trouve ainsi rédigé :

« Sur le montant du revenu, déterminé comme il est dit à l'article précédent, chaque impposable ne payera que sur la portion dépassant 4.000 francs, si le contribuable a son domicile réel dans une commune de 3.000 habitants et au-dessous.

» 1.250 francs, si le contribuable a son domicile réel dans une commune de 3.001 à 10.000 habitants.

» 1.600 francs, si le contribuable a son domicile réel dans une commune de 10.000 habitants et au-dessus ;

» 2.000 francs, si le contribuable a son domicile réel dans le département de la Seine. »

M. Renoult appuie les conclusions de son rapport qui tendent à l'adoption de l'article 33 rectifié.

Amendements

Les amendements déposés par M. Dalimier, député républicain radical de Seine et-Oise, et de M. Georges Meunier sont successivement mis aux voix et repoussés.

Le Vote

Après une vive discussion entre le rapporteur, M. Berteaux, le ministre des Finances et M. Grousset, le président met aux voix l'article 33, qui est adopté.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Louis Soavi née Lhomer ; M. et Mme Santoni née Soavi ; M. Clément Soavi ; Mlle Joséphine Santoni ; Mme Lucie Soavi ; M. et Mme Antoine-François Soavi ; M. Toussaint Batteria ; M. et Mme Léon Foyot ; M. et Mme Nicolas Soavi ; MM. Jean et Edouard Soavi.

Les familles Corbani, Orsini, Orlini, Batteria, Napoléoni, Benetti, Silvini, Franceschi, Carlotti.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Jean Soavi

leur père, beau-père, grand père, frère, beau frère, oncle et allié, décédé subitement, en son domicile, 160, boulevard Victor Hugo, à Saint-Ouen, le 30 juin 1908, à l'âge de 67 ans.

Les obsèques ont eu lieu dimanche, 5 courant, en l'église Notre-Dame-de-Lorette, à Paris, et l'inhumation au cimetière Pantin.

De profundis.

OREZZA-LES-EAUX

Hôtel de Granajola
VILLA MANFREDI
Ouvert jusqu'au 1er octobre

Cet hôtel, entièrement remis à neuf, est confortablement aménagé.

Des conditions spéciales sont faites aux familles.

M. le docteur Manfredi restera pendant toute la saison, à l'hôtel Granajola, à la disposition des voyageurs.

Cet hôtel se recommande en outre par son excellente cuisine.

S'adresser pour renseignements à Mme veuve Manfredi à Granajola (OREZZA).

Guérison de l'alcoolisme. L'ivrognerie n'existe plus.

Un échantillon de ce merveilleux Cora est envoyé gratis.



Peut être donné dans du café, du thé, du lait, de la liqueur, de la bière, de l'eau ou de la nourriture, sans que le buveur ait le moindre soupçon de la chose.

Méfiez-vous des contrefaçons !

La poudre COZA produit l'effet merveilleux de dégoûter l'ivrogne de l'alcool (bière, vin, absinthe, etc.).

La poudre COZA opère si silencieusement et si sûrement que la femme, la mère ou la fille de l'intéressé peut la lui donner à son insu et sans qu'il ait jamais besoin de savoir ce qui amène le changement.

La poudre COZA a ramené des milliers de familles, sauvé des milliers d'hommes de la honte et du déshonneur et en a fait des citoyens vigoureux et des hommes d'affaires capables ; elle a conduit plus d'un jeune homme sur le droit chemin du bonheur et prolongé de plusieurs années la vie de beaucoup de personnes.

L'instant qui passe la cette merveilleuse poudre envoi gratuitement à tous ceux qui en font la demande un livre de renseignements et un échantillon. La poudre COZA est garantie inoffensive.

On trouve la poudre COZA dans toutes les pharmacies et au dépôt indiqué ci-dessous.

Les pharmaciens ne donnent pas d'échantillons, mais donnent gratuitement le livre d'attestations à ceux qui en présentent à leur pharmacie. Toutes demandes par la poste sont à envoyer directement à

COZA INSTITUTE 62, Chancery Lane, Londres, 235, Angleterre.

Dépôt à Bastia, Pharmacie QUILICI, 10, Boulevard du Palais ; à Po Rousse, A. Pedovani.

Café des Gourmets

Boulevard Paoli, 23, Bastia

A LA RENOMMÉE
Glaces assorties
à partir de 4 heures

Achat de grignons d'olives
S'adresser au bureau du journal.

GRAND HOTEL MONTE D'ORO

La Foce de Vizzavona
(CORSE)
1.900 mètres d'altitude
La meilleure station d'été du Midi

Hôtel agrandi, modernisé et remis à neuf.

Hall, Salon et Salle à manger pour cent personnes.

Installation de premier ordre.

GRAND PARC

Omnibus à tous les trains à la gare de Vizzavona.

Calèches pour promenades.

Prix défiant toute concurrence

Service d'automobiles, et automobiles en location à partir du 1er août.

V. BUSTI.

Société des CHAUX & CIMENTS
Romain Boyer

Société anonyme au capital de 3.500.000 fr.
3, rue Canebière, Marseille

Production : 300 tonnes par jour

CHAUX éminemment hydraulique, *à grande résistance* et grand rendement, autorisée par les Ponts et Chaussées, le Génie Militaire et toutes les administrations.

CIMENT de Portland artificiel et naturel pour dallages, réservoirs, enduits.

CIMENT de la Valentine, supérieur, à prise demi-lente.

CIMENT prompt spécial.

CIMENT de Roquefort.

Seuls vendeurs pour les arrondissements de Bastia et Corte :

F. CHARDON et Cie

Fabricants de Tuiles et Briques Chaux grasse, Carreaux et Ciment

Entrepôts : Bastia, 2, Avenue Carnot. Corte, Nouvelle Traverse. Francardo.

Assistance judiciaire

Décision du Bureau de Sartene du 17 mars 1906

Etude
DE Me DON-LOUIS QUILICHINI
Avoué
près le Tribunal Civil de Sartene

D'un jugement par défaut rendu par le Tribunal Civil de Sartene, le vingt quatre février 1908, enregistré et signifié,

Au profit du sieur Ettori Joseph-Marie, demeurant et domicilié à Olmeto,

Contre la dame Marianne Desanti, épouse Ettori, ménagère, demeurant et domiciliée à Olmeto,

Il a été extrait ce qui suit :

Le Tribunal, ouï Me Don-Louis Quilichini, avoué du demandeur, en ses conclusions, ouï M. le Procureur de la République, jugeant publiquement en matière civile ordinaire et premier ressort, après en avoir délibéré conformément à la loi, vidant son avant dire droit du 23 juillet 1907, donne défaut contre la femme Ettori, et pour le profit, prononce le divorce d'entre les époux Ettori aux torts et griefs de cette dernière; ordonne en conséquence, que le présent jugement sera, conformément à la loi, transcrit sur les registres de l'Etat Civil de la commune d'Olmeto où le mariage a été contracté le 12 novembre 1904 et que mention en sera faite en marge de l'acte de mariage. Ordonne la publication par extrait du présent jugement dans un journal du département.

Sartene, le 1er juillet 1908.

DON-LOUIS QUILICHINI.

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



La Maison se charge des réparations

MACHINE A TRICOTER
Travail chez soi toute l'année
Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.
S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.
Joindre un timbre pour la réponse.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ou ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa maison un garde contre serrures électriques inviolables — au dernier chirurgiens-dentistes — qui n'est pas le droit d'ouvrir la profession et qui emploient des matières anisibles à la santé pour la [illegible]

Le Directeur-Gérant,
I.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT:
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX D'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION 2A contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2e, 3e et 4e No.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ABEL GOUBAUD, Editeur, 2, r. du 4-Septembre

HACHETTE & Cie
79, Bd Saint-Germain
Paris
PARAÎT LE 5 ET LE 20 DE CHAQUE MOIS



3 Fr. PAR AN
ABONNEMENT
LE NUMÉRO: 15 CENTIMES.
REMBOURSÉ PAR UNE SUPERBE PRIME.

BON POUR UN ABONNEMENT D'ESSAI DE 3 MOIS
à *Jardins & Basses-Cours*
Aux prix exceptionnels de 1 fr. (Etranger, 1 fr. 25)
Adresser ce Coupon avec le montant, à MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris

FARINE LACTÉE **NESTLÉ**
Aliment préféré des enfants



Maux de Dents guéris radicalement par les Boulettes Dentaires
de A. FOURNEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Méfiez-vous des Contrefaçons. Exiger le véritable produit
Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Naldi à Ile-Rousse, Pedovani à l'Ile-Rousse, Scarpa à Corte, Pedovani à l'Ile-Rousse, Scarpa à Calvi, Scarpa à Bonifacio, Scarpa à Sartène, Scarpa à Porto-Vecchio, Scarpa à Ajaccio, Cours Napoléon, à Ajaccio.

SAISON Printemps-Été 1908
Teinturerie H. Fraissinet et Cie
MARSEILLE
SAISON Printemps-Été 1908
MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, ECOSSAISE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON.
Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EXCLUSIF
Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison
NETTOYAGE DES PANAMAS, OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS, DENTELLES, ETC., ETC.
DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI
CORTE (Corse)
GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

CYRNOS ORANGE
Sirop pur sucre
Fabriqué avec les oranges si parfumées de la Corse.
Boisson hygiénique et rafraichissante

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — No 188 MERCREDI, 8 JUILLET 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance aux bureaux du Journal
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, et autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Sainte Elisabeth.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 02 m. — Coucher, 7 h. 11 m.
Premier quart., le 6 — Pleine Lune, le 13
Fête de Demain : Sainte Véronique.

7 JUILLET

Les Curiosités de la Semaine

Beaucoup de jolies choses à cueillir dans le beau livre de Clive Holland : *Choses vues* impressions japonaises.

Nous y apprenons que les Japonais ont un véritable culte pour les fleurs qui toutes représentent un symbole.

Quelques-unes d'entre elles sont consacrées à chacun des mois de l'année. Les « trois amis de l'hiver » montrent réunis la prune commune, le pin et le bambou. La prune symbolise la douceur et la joie ; le pin, la longévité ; et le bambou, la droiture. Tous trois sont donnés en cadeau à l'époque du premier de l'An.

Le temps qui modifie le costume national, a respecté les arbres fleuris des temples, des jardins et des coteaux.

A l'avril, l'immense Tokio s'enchante. C'est à la fleur du cerisier que vont les tendresses du peuple.

Sa fête déchaîne la joie populaire, ouvre l'ère des ébats naïfs. On souffre de la mort des fleurs vivantes, de la mélancolie des pétales dispersés sous les douces ondées printanières qui sont « comme les larmes d'un ciel attristé. » On leur rend visite par un rite social qui est particulier à cette race : et plus la floraison est tardive, plus l'hommage des excursionnistes est empressé et fervent.

On conserve comme une relique, au palais municipal de Gênes, le violon du génial artiste que fut Paganini.

Paganini, en même temps qu'un grand violoniste, était un joueur passionné. Alors qu'il n'était pas encore célèbre, il perdit un jour son violon au jeu. Il était au désespoir, quand un négociant français, M. Livron, lui prêta un violon de très grand prix, signé Guanerius, sur lequel Paganini improvisa des morceaux admirables. Sa réputation grandit bientôt, et M. Livron fit don à M. Paganini de cet instrument, digne de son talent, en lui faisant jurer qu'il ne s'en séparerait plus à aucun prix.

Le démon du jeu voulut que le grand artiste perdit son dernier ducat. Il s'enfuit avec son précieux violon, donna dans toutes les capitales de l'Europe des concerts qui furent des triomphes inoubliables et sa renommée devint immense.

Pourtant, un jour, une cantatrice célèbre, la signora Antonia Bianchi, dont Paganini eut un fils, essaya de briser le fameux instrument sur la tête de l'artiste, au cours d'une scène de jalousie. L'épaisse chevelure amortit le choc, heureusement, et le violon ne fut pas brisé.

Il paraît que l'on va, en Angleterre, réaliser une ville flottante, idée chère à feu Jules Verne. Mais il ne s'agirait pas exactement d'une ville, mais d'un hôtel.

Un vieux et vaste paquebot serait aménagé en vaste caravansérail, avec un capitaine comme maître d'hôtel et un personnel déguisé en matelots.

L'idée est assez drôle. Il y a des gens que passionne la mer et qui n'hésitent pas à traverser les océans pour satisfaire leur fantaisie, sans autre raison que de se distraire.

Cet hôtel flottant stationnerait tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre, pendant quelques jours, un mois ; on se livrerait au pacifique sport de la pêche, au canotage, et le soir, des représentations théâtrales charmeraient les habitués de cet hôtel modern style. Cette idée se réalisera-t-elle ?

Pour savoir combien un homme pouvait rester sans dormir, l'Etat de New-Jersey (Etats-Unis), avait organisé un concours de veille auquel prirent part douze concurrents.

Chaque concurrent était autorisé à augmenter à sa façon sa force de résistance par un régime quelconque. Les uns burent d'énormes tasses de café noir à donner envie à nos plus incorrigibles commères ; d'autres fumèrent cigarettes sur cigarettes, cigares sur cigares, pipes sur pipes.

Le premier qui lâcha la partie fut un agent de police, après vingt-trois heures de veille ; le vainqueur de ce match original fut un gardien dans une banque, il est resté sans sommeil quatre-vingt-trois heures et vingt-sept minutes.

Ce n'est pas à des gaillards de cette trempe qu'il faut venir parler de maladie du sommeil.

En France, en Europe, il n'est qu'un cri parmi les médecins : Nous sommes trop, la vie nous devient dure, notre profession est encombrée !

Au Japon que diraient-ils donc ! En 1906 on y comptait 34.611 médecins et 706 dentistes diplômés, sans parler des autres.

En une année on cite 740 nouveaux médecins !

Ainsi, au Japon, il y a un médecin pour 1.348 habitants. Dans les grandes villes, à Tokio, par exemple, il y a un médecin pour 810 habitants.

Il n'y a que 33 médecins étrangers sur 34.611.

En France et en Europe, cette proportion est infiniment plus grande.

Enfin, au Japon, on dénombre 786 hôpitaux dont 630 sont privés.

La ville allemande de Kranichfeld appartient à la fois à la principauté de Weimar et à celle de Meiningen. Dans la même rue, une partie des maisons est weimaréenne, l'autre méiningienne ; la frontière tantôt passe dans la chambre à coucher d'une maison, tantôt dans l'écurie.

Mais où cela devient charmant, c'est après minuit, dans les brasseries, les « Ratskeller, » quand l'heure de la fermeture a sonné. Elle n'est pas la même en Weimar et dans le Meiningen. Vous voyez d'ici les buveurs émigrer, à deux heures du matin, d'un pays dans l'autre, c'est-à-dire d'un côté à l'autre de la brasserie.

Pour mettre fin à cette situation, Weimar et Meiningen sont à la veille d'échanger la part weimaréenne de la ville de Kranichfeld contre les enclaves de Lichtenhein, Milda, etc., qui appartiennent à Meiningen.

Que ne fait-on point pour la réclame !

Un certain soir, un jeune homme bien habillé se tenait debout, au coin d'une des principales rues de Londres, lorsque tout à coup des lettres de feu parurent sur son dos, le long de son pardessus.

Intrigués les passants s'arrêtèrent, tandis que les lettres lumineuses continuaient à paraître et à disparaître.

Lorsqu'enfin les curieux purent déchiffrer la signification de ces signes mystérieux, ils comprirent qu'il s'agissait d'un nouveau et ingénieux moyen de réclame.

Le jeune homme en question avait, en effet, une batterie électrique dans sa poche communiquant avec des lettres placées sur son pardessus.

Bientôt une foule compacte entoura l'homme-réclame. Le truc avait bien pris.

Tartempion a projeté d'aller, avec sa famille, visiter la ménagerie qui est de passage dans le village.

— Viendrez-vous avec nous ? demanda-t-il à Boireau !

— Non, merci. Je préfère rester à la maison. Ma fille aînée saute comme une chèvre du Thibet, ma cadette radote comme un perroquet, mon fils est accueillant comme un ours, ma femme jappe comme un chien et ma belle-mère qui est une véritable tigresse, dit que je ressemble à un orang-outang. Vous voyez que je n'ai pas besoin d'aller visiter une ménagerie.

PIPELET.

NOELLA

LETTRE DU VILLAGE

Après la Bataille

Je pense que le mot n'est pas excessif, en l'appliquant aux dernières élections, car il y a eu bataille vraiment, et des plus acharnées s'il en fut. S'il y a eu peu ou point de morts, vous en savez la cause si elle mérite d'être notée : c'est que tout le monde était armé jusqu'aux dents ; et comme la paix ne s'acquiert qu'en se préparant à la guerre, tout s'est passé à peu près en règle. Sans cela que d'armes auraient pris le chemin de la fenêtre. Bénissons la peur qui est le commencement de la sagesse, et convenons que le rêve du désarmement, si beau qu'il soit, n'est qu'une véritable chimère.

Le désarmement est aussi impossible chez les peuples que dans nos villages. Ceux-ci sont de plus en plus divisés et il n'y a pas danger que les partis se confondent et fassent fusion.

Nous sommes si loin du compte, qu'en maint endroit (notez le fait, car il est suggestif) on s'est absolument et nettement refusé à une entente amicale, ou « cordiale » projetée entre les chefs des deux partis.

L'entente !. Cela est peut-être bon entre la France et l'Angleterre : mais voyez un peu son utilité pour nos petits trous de la Corse. Où seraient les vaches à traire ? Si l'accord existait entre les potentats d'une même commune, le rôle de certains intrigailleurs serait nul ; et alors on exciterait les chefs de parti, l'un contre l'autre, et nous assistons à un véritable combat de coqs qui nous passionne comme d'honnêtes Hollandais.

Mais tout passe et tout a une fin.

229 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

Le Lien devenu vieux

XV

LA FORÊT GARDE SON MYSTÈRE

Il trouva le magistrat à l'autre bout du salon, regardant distraitement par la fenêtre un vol de corbeaux qui tournoyaient dans le ciel gris. Sans doute que les mots glissés par Laurent avaient complètement rassuré Michel sur les suites de cet entretien, car il aborda le juge avec désinvolture.

— Vous avez désiré causer avec moi, monsieur ?

— Et je m'excuse de vous déranger, car vous ne pourrez me renseigner autrement que l'a fait votre frère .. Donc simple formalité... simple hasard...

— Un hasard que je remercie, monsieur puisqu'il me donne l'occasion de rencontrer un magistrat que j'estime..

M. Menestreau s'inclina poliment. Puis il attaqua :

— Il s'agit, vous vous en doutez, de cette malheureuse Germaine Marberoux...

— Oui .. Je ne crois pas que tout ce que je pourrai vous en dire soit de quelque valeur à vos yeux... Je ne la voyais jamais — ou si rarement... — hors de la présence de mon frère... de telle sorte que ma déposition et celle de Laurent se ressembleront forcément... Il m'est absolument impossible de vous donner une suggestion quelconque en ce qui concerne ce crime .. Nous en sommes encore, au château, tout éperdus... car mon frère a dû vous dire que nous aimions cette jeune fille... sans que notre amour eût fait naître entre nous aucune rivalité de jalousie ou de haine. .

— Exemple rare d'amitié fraternelle ! dit le juge avec onction.

— N'est-ce pas ?.. Germaine n'avait jamais fait d'allusion devant nous à un danger quelconque... Nous ne lui connaissons pas d'ennemis.. Qui a pu commettre un aussi odieux forfait ?

Et Michel resta pensif, comme abasourdi. M. Menestreau lui posa une dernière question, ainsi qu'il avait fait à Laurent :

— Vous n'avez pas revu Germaine Marberoux pendant la journée du meurtre ?

— Non. Nous l'avions quittée la veille au soir gaie et insouciante comme à l'ordinaire

— Et hier, elle ne vous a pas fait parvenir de ses nouvelles ?

— Non ! fit nettement Michel.

Il avait été sans doute averti par Laurent qu'il pouvait faire sans crainte cette réponse, puisque celle-ci, fermière par l'aîné, n'avait pas donné lieu à une réplique ou à une observation embarrassante chez le juge

— Puis-je me retirer, monsieur ?

— Je vous demanderai encore quelques minutes, à vous et à votre frère.. après quoi je vous rendrai votre liberté...

Pourquoi cette dernière phrase si simple et si banale sonna-t-elle lugubrement aux oreilles du jeune châtelain ? Dans la bouche de tout le monde, cela eût passé inaperçu.. Dans la bouche d'un juge, bien que peut-être celui-ci n'y eût point mis d'intention, cela comportait une signification particulière, une gravité exceptionnelle.

— Dans-je faire descendre mon frère ?

— Veuillez le faire avertir seulement de ne point s'éloigner.. en m'excusant..

Ce n'est qu'un retard de quelques minutes... après quoi il disposera de son temps.. Je suis vraiment confus d'abuser ainsi de votre patience...

Michel connu un domestique. Ce fut Mathurin qui se présenta et Michel lui donna des ordres. Pendant ce temps, M. Menestreau avait crayonné quelques lignes sur une feuille de son calepin, après deux mots échangés avec le procureur. Il arracha la feuille et la tendit au valet de chambre :

— Tenez, rendez moi le service d'envoyer un homme au Moulin Joli... Il remettra cette note au brigadier de gendarmerie.

— Rien de plus facile, monsieur le juge, dit Mathurin.

Et il s'empressa de sortir. Michel resta indifférent, en apparence. Au fond, il venait d'éprouver un malaise étrange, comme s'il avait pressenti qu'il n'était pas étranger au fait ni Laurent, à l'ordre que contenait la lettre remise au domestique. M. Menestreau se retourna vers Michel. Et, très aimable souriant, il disait :

— A nous deux, maintenant, monsieur .. Mais avant tout, un reproche... Pourquoi, tout à l'heure, au lieu de me dire la vérité tout entière, m'avez-vous caché une partie de cette vérité ?.. En un mot, pourquoi m'avez-vous menti ?..

La phrase était dure. Malgré l'air souriant, qui, évidemment, n'était là que de commande et d'ironie, elle avait été dite avec brutalité. Michel sentit brusquement un vent froid passer sur son front. Le meilleur moyen de troubler un homme, c'est, en général, de lui conseiller justement de ne se troubler point.

— Ne vous démontez pas, dit le juge, et causons comme des amis.

Michel avait eu le temps de se remettre. Il le prit de haut, en répliquant :

— Vous m'accusez de mensonge, monsieur .. le mot est vif...

— Le mot est vrai... car c'est mentir que de prétendre que, dans la journée d'hier, Germaine Marberoux ne vous a pas donné signe de vie...

— Mais...

— Attendez .. Ne vous enferrez pas... Hier, un homme du moulin est venu au château, de la part de Germaine Marberoux...

(A suivre).

Pendant que les vaincus se tiennent chez eux, maudissant leur défaite et ceux qui en sont la cause, les vainqueurs se livrent, eux, aux manifestations les plus bruyantes.

S'ils ont fêté largement leur victoire, tout le monde le sait, jusqu'aux sourds, et les échos nous le disent encore. Il est des villages qui vous donnent l'illusion de véritables forts. Vous voyez des mats à profusion avec leurs drapeaux flottant au vent et servant pour ainsi dire d'éventails pendant les chaleurs de l'été ; puis ces superbes bannières iront s'effilochant peu à peu, ne laissant, aux approches de l'hiver, au bout de leurs appendices pompeux, qu'un triste moignon. *Sic transit gloria mundi.*

Je sais que cela s'est toujours passé ainsi et qu'on ne peut guère espérer de voir cesser les vieilles habitudes. Un exemple. J'ai vu, il y a déjà une vingtaine d'années, dans un hameau de la côte orientale, un mai planté à une maison de chétive apparence, sise à l'entrée du village. Devinez pour qui cet honneur. Ni plus ni moins, pour le garde champêtre.

Misère ! direz-vous. Soit : mais vous savez que lorsque tout le monde a tort, tout le monde aussi a raison.

Si j'étais appelé à émettre mon avis, je ne tiendrais que le triomphe d'une cause juste, contre l'injustice et l'arbitraire clairement constatés ; et je voudrais que le signe apparent, la marque extérieure de la victoire vînt moins le bénéficiaire de l'injustice, que l'injustice elle-même, sous quelque gouvernement d'ailleurs qu'elle se commette.

Puis, comme il est dit des douleurs qu'elles doivent avoir toujours un terme, que ces transports immodérés d'une joie exubérante cessent enfin. Vous voulez emboîter vos adversaires, cela est évident : vous avez un moyen infaillible ; maires et conseillers, mettez vous hardiment et silencieusement au travail. Faites en sorte que votre administration soit un véritable bienfait pour votre commune. Arrangez vos routes ; dotez vos villages de fontaines ; embellissez vos places en y plantant des arbres ; faites enfin de la bonne besogne.

C'est le désagrément le plus grand que vous puissiez occasionner à ceux qui sont contre vous. Essayez et vous verrez.

ASPAICCIA.

NOELLA

Abonnements de Saison

Comme les années précédentes, le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs, partant en villégiature, des *Abonnements de Saison* au prix de cinquante centimes par semaine.

Ce que disent les Journaux

Le Gaulois

A propos de l'incident d'Azzammour :

« Si nous avons tous borné à venger les victimes du lâche guet-apens dont nous avons été les spectateurs. Si nous avons reçu une mission plus sainte, si nous avons le devoir de mettre du sang-froid et du patriotisme dans le pays une sorte de garde permanente contre les Européens, ne nous laissons point juger des opérations militaires que conduit le général d'Amade dans l'intérêt de tous. A quel moment n'a-t-on dit à la France : Vite aidez ne l'empêchons pas ici ruineux ou ici fous. Qui est le souverain qui est autorisé à crier à un général français : Tu n'iras pas plus loin. L'empereur d'Allemagne, qui aime à se mettre en avant, n'a pas fait un geste, n'a pas dit un mot, mais, dans la crainte de la moindre, le gouvernement russe. »

La Petite République

L'attitude du gouvernement français ne saurait avoir plus besoin d'être équivoque, car il a immédiatement rappelé au général d'Amade que ses instructions lui prescrivaient de se tenir dans certaines limites et de n'en pas sortir. A dire vrai, le général ne l'ignorait pas, car il n'a pas à proprement parler consulté Azzammour, puisque, entré dans la ville sans coup férir, il en est reparti le jour même, ce qui n'a rien à voir avec une occupation quelconque. La vérité est que nos troupes faisant une démonstration militaire à l'extrême limite de la zone où s'exerce leur action se sont trouvées en butte à des démonstrations hostiles qui les ont obligées à s'avancer un peu plus. La cafi hadilien d'Azzammour, qui les avait provoquées, n'est enfui, et la population barricadée de sa tyrannie ou a profité pour installer une municipalité sérieuse et voilà tout. »

L'Aurore

« L'affaire d'Azzemmour en dehors, grâce à la rapidité et à la décision et à la droiture avec laquelle elle a été conduite, définitivement réglée. En nécessitant un général d'Amade les instructions qui lui enjoignent de ne point dépasser le programme d'action qui lui a été tracé, le gouvernement et le ministre des Affaires étrangères n'ignorent une fois de plus qu'il faudrait avant tout responsabiliser de l'anarchie d'Algésiras, à qui que des engagements qu'ils avaient pris devant les Chambres. L'entrée à Azzemmour, où commandait un caïd hadilien, pouvait faire croire — il y a des gens tout disposés à cela — à une insurrection de notre part dans la lutte entre les deux Sultans. Les plus malintentionnés à notre égard sont aujourd'hui fixés : l'incident, comme on dit, est clos. »

LA CORSE

A L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE de Londres

Un Anglais, habitant Londres, qui s'intéresse à la Corse, manifesta le désir de visiter les produits de notre pays.

C'était exactement le 23 juin. Il s'adressa au Président de la Section Française, pour lui demander quelques renseignements, et celui-ci ne parvint même pas à lui indiquer où se trouvait la Section Corse. Il la chercha en vain...

Le Comité Corse de l'Exposition est-il informé de cette situation ?

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CALVI. — Nous apprenons avec le plus grand plaisir que notre sympathique compatriote M. Joseph Crudeni vient d'obtenir le Grand Prix d'Honneur avec un rappel de Médaille d'or et de membre du jury hors concours, à l'exposition internationale de Paris.

M. Joseph Crudeni est déjà titulaire de nombreux diplômes. Ses sculptures sur bois sont très appréciées et l'on peut dire que cet artiste qui doit tout à lui-même fait honneur à son pays.

Nous lui adressons nos bien vives félicitations et lui souhaitons de nouveaux succès. — *Un Amateur d'art.*

***

SISCO. — La nouvelle de la mort de Mlle Aurélie de Matra a profondément ému notre population, en sein de laquelle la gracieuse enfant comptait les plus vives sympathies. Depuis qu'on la savait malade, on n'avait point cessé de s'intéresser à elle, de déplorer le mal qui attristait ses radieuses jeunesse à laquelle toutes les joies étaient dues.

Nous l'avions encore toute enfant, alors qu'elle égayait de ses rires le hall dominateur de son grand père. Nous l'avions vue plus grande, à chaque retour, plus gracieuse aussi, devenant, d'année en année, une charmante jeune fille, aimable, souriante... Et, sous l'arbre séculaire, souriante encore mais plus tristement, son cher visage pâli par la souffrance restée si douce pourtant, si accueillante... C'était l'an passé.

Et nous ne devions plus revoir d'elle que ce lourd cercueil jonché de fleurs blanches qui se mêlaient toujours aux sourires, que de larmes elles a tracé cette fois sur son passage !

Toute la population s'était portée au devant du char funèbre qui disparaissait sous les superbes couronnes offertes par la famille, par M. Joseph Arbon, consul de France à Livourne, et M. Ferdinand Benedetti, vice-consul, par des parents, par des amis.

C'est au milieu de l'émotion générale que la messe solennelle de requiem a été célébrée par M. l'abbé Davelli, curé de Saint-Martin de Sisco, assisté de MM. Zatters, vicaire à Saint-Jean de Bastia, Moracanti-Pietri, curé de Saint-Antoine de Sisco, Simboldi, curé de Pietra Corbara.

Dans la nef, les amis de la famille Battistini, qui se donnaient rien d'autre hier pour honorer la chère disparue, avaient dressé un magnifique catafalque. Et c'est ainsi dans les fleurs, dans la pâle lueur des cierges, dans les parfums de l'encens, que Mlle Aurélie de Matra aura pour la dernière fois traversé cette église d'où montait jadis la prière de son âme innocente.

En quelques mots émus, que nous sommes heureux de rapporter, Mlle Marie Giustiniani a dit à la douce morte, non point l'adieu des désespoirs farouches, mais le touchant au revoir des douleurs chrétiennes.

Puis l'on a marché, près de la tombe de son père, la chère petite Lily. A trois ans d'intervalle, ils n'ont aussi allés tous deux, laissant dans bien des cœurs une inguérissable blessure. « Soyez doux, si vous voulez être regrettés, » a dit un grand poète. C'est pourquoi, sans doute, nous n'oublierons jamais ces deux êtres, dont l'un s'en est allé, en pleine force, en pleine vie, dont l'autre disparaît aujourd'hui, à son aurore, fêlé et délicieuse fleur que le mort brutalement a fauchée.

***

Discours de Mlle Giustini

Mesdames, Messieurs,

« C'est un mystère douloureux que la mort d'une jeune fille ! » Et combien navrant ce spectacle d'un cercueil tout blanc où un ange de dix-sept ans a pour toujours clos les paupières ! Ah ! parmi les douleurs humaines, n'est-elle pas la plus forte celle qui cause la disparition d'une créature à peine ouverte à la vie, d'une âme qui ne demandait qu'à s'épanouir sous le regard de Dieu ?

Un souffle brutal a brisé la jeune tige, fané la belle fleur, car c'était une fleur que Mlle Aurélie de Matra ! Qui n'a vu une seule fois, souriante et jolie, jolie d'une innocence exquise et touchante, en gardes étonnellement la vision dans son cœur.

Tout ce qui fait la jeunesse, qu'aucune pensée mauvaise n'a encore effleurée, candeur, bonté, insouciance, Mlle Aurélie l'incarnait.

Eh bien ! de cette enfant si pure en sa grâce immatérielle, de cette délicieuse jeune fille, que reste-t-il ? Hélas ! douce ment couchée par la blancheur vaporeuse du voile, Mlle Aurélie est toujours belle, mais elle ne sourit plus, son regard si doux qu'on aimait à rencontrer, la mort nous le cache à jamais.

Mais que, du moins, l'expression sereine répandue sur cette forme diaphane et sans vie console ses malheureuses familles ! Qu'elle se dise, en la voyant si calme : « Aurélie n'est pas morte, elle s'est endormie du sommeil des purs, elle est allée vers le Divin Sauveur. »

NONZA

Protestation du Conseil Municipal

A M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Le Maire de Nonza, agissant au nom du Conseil municipal de cette commune, à l'honneur d'avoir recours à vos bonnes et hospitalières colonnes, pour vous prier de vouloir bien insérer la délibération ci-après, prise par le Conseil municipal au sujet du transfert de la brigade des douanes de Nonza, à la marine d'Oglasiro.

L'an mil neuf cent huit, le dimanche, 5 juillet, à deux heures de relevée, le Conseil municipal de la commune de NONZA s'est réuni légalement en la salle de la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Canale, maire, à l'effet de protester énergiquement contre le transfert de la brigade des douanes de Nonza à la marine d'Oglasiro, en exposant les considérations suivantes, lesquelles ne sont pas de nature à porter atteinte à la réorganisation du service des douanes.

Considérant que le poste des douanes de NONZA a été jugé dès la création des douanes françaises en Corse, comme service d'une utilité indispensable, et cela par suite de la bonne situation occupée par le village de NONZA. En effet, la brigade de NONZA, a eu trouvent en contre du continent du nom et possédant bureau des Postes et Télégraphes, a il serait difficile de trouver ailleurs une poste d'observation préférable tant au point de vue du service intérieur, qu'à celui de la mer.

Tout ce qui est charroi par voie de terre est obligé de passer par le milieu du village de NONZA, à côté du poste des douanes, voire même sous les fenêtres des maisons qu'habitaient les agents des douanes. En ce qui concerne la voie de mer, le coquet village de NONZA se trouvant perché sur un rocher pittoresque qui domine le golfe de Saint-Florent et les côtes du Cap Corse, il n'est pas possible de trouver un endroit mieux placé, qui permette d'explorer notre incomparable rivage.

Considérant d'autre part que la marine d'Oglasiro est un endroit plutôt malsain, où l'eau potable fait défaut, et la petite quantité qu'il y trouve laisse beaucoup à désirer au point de vue de l'hygiène ; que les maisons n'y logent à plus hauts prix qu'à NONZA, et qu'enfin le manque de provisions de toutes sortes obligerait ces agents à se pourvoir des choses nécessaires dans d'autres localités avec un surcroît de transport.

La marine d'Oglasiro est aussi préjudiciable aux enfants des douaniers condamnés à végéter misérablement sur une plage malsaine éloignée de toute école et de tout centre tant soit peu civilisé.

Considérant enfin que le transfert de la brigade de NONZA, à la marine d'Oglasiro, donne un surcroît de fatigues aux douaniers de ce dernier poste, et à ceux de la brigade de Saint-Florent, on ce qui touche les rapports de service qu'ils sont obligés d'avoir entre eux à toute heure de jour et de la nuit, par suite du supplément de distance qui leur est imposé et que rien ne justifie ;

Le Conseil municipal appelle la bienveillante attention des pouvoirs publics pour, dans l'intérêt des agents des douanes, dans celui du village de NONZA, chef-lieu de canton, ainsi que des communes limitrophes, rétablir de nouveau à NONZA, aussitôt que possible, la brigade des douanes transférée à la marine d'Oglasiro.

Le Conseil municipal républicain de NONZA fait en même temps un pressant appel à ses éminents représentants au Sénat et à la Chambre des Députés en les priant de vouloir bien intervenir auprès de qui de droit, afin que la brigade des douanes transférée à la marine d'Oglasiro, revienne à NONZA.

Ainsi fait et délibéré à NONZA, les jour, mois et an que dessus.

Veuillez agréer, etc.

CANALE, *Maire.*

Carnet Mondain

M. Marius Valsi, le distingué administrateur des colonies, conduisait hier à l'autel, sa très gracieuse fille, qui a fait unir son sort à celui de son cousin, M. Antonio Bastiani, fils de notre excellent concitoyen, M. Antoine Bastiani, propriétaire d'une importante maison de commerce à Singapour.

Toute jeune, Mlle Laetitia Valsi portait une très élégante robe en mousseline brochée soie et points d'Angleterre, qui faisait ressortir la fraîcheur de ses traits et l'éclat de sa jolie figure.

C'est M. le curé-archiprêtre Casanova qui a béni cette union, si bien assortie, et qui a prononcé une remarquable allocution appropriée à la circonstance.

Les témoins de Mlle Valsi étaient : *A.* Louis-Horace Gentili et Mlle Ponzevera ; ceux de M. Bastiani, MM. Désiré-Antoine Verspycth et Angelo Bastiani.

La messe a été célébrée par M. l'abbé Zatters.

Dans l'église on pressait une affluence élégante qui, la cérémonie terminée, s'est rendue à la sacristie pour saluer les jeunes époux et leurs parents.

Un grand déjeuner a réuni à l'Hôtel Lingenieur les nombreux invités.

Nous offrons à M. Antonio Bastiani et à sa charmante compagne les vœux les plus sincères de bonheur et de prospérité.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

L'AVENIR DU PROLÉTARIAT. — La recette aura lieu le 8 juillet, de 8 à 9 heures du soir, à l'Hôtel de Ville.

Le mois de juillet comporte la majoration semestrielle, soit : pour le mois 2 fr. trimestre 5 fr., semestre 9 fr. 50.

Par décision du bureau et après avis du conseillancos, le Trésorier ne recevra plus les cotisations que le jour indiqué.

Inutile de se présenter après.

Le Président, L. CANOLI.

L'AVENIR DU PROLÉTARIAT. — Ce soir, de 8 à 9 heures, salle de l'Hôtel de Ville, recette de la cotisation du mois courant, du 2e et du 3e trimestre.

Adhésions de nouveaux membres.

OUVRIER DU PORT. — Les membres du bureau démissionnaires, la commission de contrôle et le conseil d'administration sont convoqués pour ce soir, à 7 heures et demie, Bourse du Travail.

On est prié de ne pas manquer.

Le Secrétaire, Luciani.

BREVET SUPÉRIEUR *des Jeunes Filles*

Sur 68 aspirantes, 17 ont été admises à subir les épreuves du deuxième degré :

Ce sont :

Mlles Acquaviva Marie.
Agostini Marie.
Bernard Claire.
Castellani Marie-Anne.
Castellani Marie-Emilie.
Costa Pauline.
Crucioni Ursule.
Gherardi Catherine.
Giamarchi Eugénie.
Lanfranchi Antoinette.
Liberati Antoinette.
Poretti Marie.
Ricci Lucie.
Rutali Théodora.
Santoni Léa.
Vecchioni Jeanne.
Vinceati Estelle.

Ancienne admissible

Orecchioni Laure.

La dictée de musique commencera ce matin, à 7 heures et demie précises.

Les aspirantes doivent se procurer du papier à musique.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Le temps qu'il a fait

Baromètre : 756.5.
Température : Maxima, 31 ; Minima, 22.2.
Pluie : 00.
Humidité : 72.
Direction du vent : O.-O.
Force du vent : Fort.
Etat de la mer : Agitée.
Etat du ciel : Couvert.

Une anomalie

Par suite d'une décision prise entre les autorités civiles et militaires, une patrouille passera d'habitude les rues de notre ville, les mercredis et dimanches soir.

Or, hier et avant-hier, tandis que plus de 4 000 marins étaient descendus à terre et se livraient selon leur habitude à de copieuses libations, nous avons pu constater qu'aucune patrouille n'était sortie.

Nos hommes sont ils aux renseignements et il nous a été dit que l'autorité militaire n'avait pas envoyé le piquet habituel, et que quelques marins commandés de service, ainsi que la police, l'avaient vainement attendu au poste.

Heureusement, un seul homme fut légèrement blessé et quelques autres roués de coups ; si nous avions eu quelques faits plus graves à déplorer, la responsabilité de l'autorité militaire aurait été mise en cause, largement engagée, car il est très difficile de s'expliquer pour quelles raisons elle a cru devoir s'abstenir d'envoyer un piquet en patrouille.

Tribunal de Première Instance

Audience civile

Samedi, affaires plaidées : Néant.
Lundi, un jugement de défaut.

Comité ouvrier bonapartiste

Le comité ouvrier bonapartiste s'est réuni samedi, à 8 heures 1/2 du soir, sous la présidence de M. Quilichini.

Après le paiement des cotisations et l'adhésion de nouveaux membres, le président donne lecture d'une lettre du secrétaire du comité de l'Appel au peuple de Paris, qui promet en principe l'envoi d'un délégué à Ajaccio, pour la fête du 15 Août.

M. M. le docteur Del Pasteguai et Luciani, conseillers municipaux ont prononcé un discours longuement applaudi dans lequel ils engagèrent les ouvriers Ajacciens à continuer la lutte pour le triomphe des idées Napoléoniennes.

Au fin de séance on ordre de jour a été adopté à mains levées par les deux cents membres présents.

Etat Civil

DÉCÈS

Medori Elie, charretier, 83 ans.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 7 juillet

Thermomètre — 7 heures du matin : 21.5 à midi 34°. 5 à heures du soir : 23°. Maxima : 28°. Minima : 19.7.

Baromètre — 7 heures du matin, 763 mm. à midi, 760 mm. 6 heures du soir, 762 mm.

Pluie — Dans la matinée, Nord.
Dans l'après-midi, Id.

Etat du ciel, le matin, quelques nuages.
l'après-midi, Id.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

∴

Au Salon

Sur la liste des récompenses décernées aux artistes qui ont exposé au Salon, nous relevons dans la section de gravure et lithographie, le nom de M. Canioni Georges, lithographe, qui a obtenu une mention honorable.

Sincères félicitations.

∴

Pêche à la dynamite

Les pêcheurs à la dynamite ne se gênent plus. Non contents de dévaster nos côtes, ils poursuivent l'audace jusqu'à expérimenter leurs engins destructeurs en plein nouveau port. Hier matin, vers 7 heures, cinq d'entre eux furent surpris par la gendarmerie au moment où ils venaient de lancer une cartouche de dynamite au nord de la place Saint Nicolas, à l'embouchure du Fango. Arrêtés immédiatement ils furent conduits devant l'Administrateur de la marine à qui a ouvert une enquête.

∴

Hygiène publique

Le pouce a verbalisé hier contre le sieur F. Nonce, berger, qui a installé un dépôt de fromages dans une cave de la place Fontaine Neuve, d'où se dégageait des odeurs qui incommodaient les voisins.

∴

Au Port

Vap. « Amphitrite, » cap. Bertin, venant de Nice, diverses.

— Vap. « Lamone, » cap. Maury, de Livourne, 12 passag., div.

∴

Avis

M. Jean-Baptiste Muretti, négociant, rue de l'Opéra, 20, actuellement détenu à la maison d'arrêt de Bastia, a l'honneur de prévenir ses débiteurs d'avoir à faire leurs versements entre les mains de sa femme demeurant à Bastia, 5, avenue Carnot.

∴

A louer

Divers locaux situés dans l'ancienne Usine de Toga pouvant servir d'entrepôts de fourrages, marchandises diverses et écuries.

S'adresser à M. Pierre Battistini, Ingénieur Ghilonaux, Bastia.

Etat-Civil

MARIAGES

Bastiani Antoine et Valsi Laetitia-Mélanie-Antoinette.

NAISSANCE

Calendini Michel. — Laurent Paulina.

DÉCÈS

Leca Dominique, marié, 65 ans, de Bastia.
Nicolini Catherine, mariée, 72 ans, de Vescovato.
Orecchioni Hélène, mariée, 26 ans, de Bastia.

VARICES-PHLÉBITE

Traitement par l'ELIXIR DE VIRGINIE NTZBARAL

Le Flacon : 4f50.

Ex. 26, R. de La Rochefoucauld, PARIS

pour recevoir franco la Brochure explicative.

Il n'existe qu'un seul produit ayant droit au nom d'Elixir de Virginie : il porte la signature NTZBARAL

ACHAT

de foin, de paille et d'avoine

S'adresser : à M. Pierre-Paul Moracchini, fournisseur des fourrages militaires, à Venzolasca ; ou à M. Léon Canco, à la Citadelle, Bastia.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00368

BOURSE DE PARIS

	6 juillet	7 juillet
Rentes 3 0/0 anciens	95 60	95.45
— 3 0/0 amortis.	96.15	96.51

ex-coupon.

Le Circuit de Dieppe

LE GRAND-PRIX DE L'AUTOMOBILE-CLUB

Victoires allemandes

Dieppe, 7 juillet.

L'animation est grande, tant dans la ville même qu'à Neuville.

Les trains ont amené ce matin une foule considérable de voyageurs, parmi lesquels on remarque le prince Eitel, deuxième fils de l'empereur d'Allemagne ; le duc Cyrille de Russie et le duc de Parme.

Quarante-neuf concurrents se sont disputés le Grand-Prix, représentant dix-sept marques de voitures.

Cinq nations européennes étaient représentées : la France (24 voitures) ; l'Italie (6 voitures) ; l'Allemagne (9 voitures) ; l'Angleterre (6 voitures) ; la Belgique (3 voitures),

L'Amérique n'avait qu'un seul représentant, la voiture Thomas, conduite par Strang.

La longueur du Circuit de Dieppe est de 76 kilomètres 988 mètres très exactement.

Le départ a été donné à 6 heures du matin.

La victoire est restée cette année à l'Allemagne.

Les voitures sont arrivées dans l'ordre suivant :

1ère *Mercédès*, n° 35 M., conducteur Lautenschlager, départ à 6 heures 34, *Allemagne* ;

2e Benz, n° 6 B, conducteur Hémery, départ à 6 heures 5, *Allemagne* ;

3e *Benz*, n° 23 B, conducteur Hanriot, départ 6 h. 22, *Allemagne* ;

4e *Bayard-Clément*, n° 11 B-C, conducteur Rigal, départ 6 h. 10, *France* ;

5e *Mercédès*, n° 2 M., conducteur Willy Pogé, départ 6 h. 1, *Allemagne*.

Comme l'on voit, *Mercédès*, la vieille rivale de la France, est redevenue la grande victorieuse.

L'honneur de la France a été soutenu par la marque *Bayard-Clément*.

Terrible accident

Deux personnes tuées

Dieppe, 7 juillet.

Cette intéressante journée a été malheureusement marquée par un terrible accident qui a coûté la vie à deux personnes.

Le conducteur Cissac et le chauffeur Scirand qui conduisaient la voiture *Panhard*, n° 48 P-L, ont été tués sur le coup.

A un virage, ces malheureux ont été culbutés avec une violence telle que l'on n'a pu ramasser que des morceaux de chair.

L'émotion a été grande parmi la foule des spectateurs.

Conseil des Ministres

Paris, 7 juillet.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Questions parlementaires

Le Conseil s'est entretenu de la nouvelle interpellation de M. Jaurès sur les affaires du Maroc.

M. Pichon a été chargé de répondre au député du Tarn.

Le ministre des affaires étrangères a fait connaître le sens des déclarations qu'il compte faire.

Voyages ministériels

Les ministres ont rendu compte successivement de leur voyage à Blois, à Nantes et dans le Cantal.

Tous ont déclaré avoir reçu un chaleureux accueil des populations qu'ils ont visitées.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

A LA MARTINIQUE

UN QUARTIER DE FORT-DE-FRANCE détruit par les flammes

3,000 maisons détruites

Paris, 7 juillet.

Les télégrammes, arrivés aujourd'hui, confirment la nouvelle annoncée hier sur l'incendie qui a détruit un quartier de Fort-de-France.

Les télégrammes annoncent que 3000 maisons ont été détruites par les flammes.

Les dépêches ajoutent qu'il y a eu plusieurs victimes, mais elle n'en précisent pas le nombre.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. BERTEAUX

La séance est ouverte à 9 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

L'Impôt sur le Revenu

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion :

1. du projet de loi portant suppression d'un impôt général sur les revenus et d'un impôt complémentaire sur l'ensemble du revenu ;

2. de la proposition de loi de M. Maujan ayant pour objet l'établissement d'un impôt personnel et progressif sur le revenu et sur les capitaux improductifs ;

3. de la proposition de loi de M. Magniadé ayant pour objet d'établir un impôt général et progressif sur les revenus ;

4. de la proposition de loi de M. Malvy, ayant pour objet l'établissement d'un impôt global et progressif sur le revenu.

L'ARTICLE 34

La discussion s'ouvre sur l'article 34.

Après quelques explications données par M. Renoult, rapporteur, cet article est voté sans modifications.

LES ARTICLES 35 à 36 bis

Les articles 35, 35 et 36 bis, qui ne donnent pas lieu à une longue discussion, sont successivement mis aux voix et adoptés.

La séance est ensuite levée et renvoyée à cet-après-midi.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. FRUSSON

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance du matin, qui est adopté.

Interpellation Jaurès *SUR LE MAROC*

A l'ouverture de la séance, M. Jaurès, député socialiste du Tarn, demande à interpeller le Gouvernement sur l'entrée des troupes françaises à Azemmour, et réclame la discussion d'urgence.

M. Pichon

ministre des Affaires étrangères, déclare, au nom du Gouvernement, accepter la discussion immédiate.

M. Jaurès

développe son interpellation.

Le leader du parti socialiste unifié demande quelle sanction le gouvernement va-t-il prendre contre ce général qui, délibérément, par indiscipline flagrante, met la France en aussi cruel embarras ?

L'orateur demande au gouvernement si, après cet exploit d'Azemmour, le général d'Amade ne nous solidarisera pas avec Abd-El-Aziz dans la marche désespérée sur Marakech ?

M. Jaurès demande enfin au Gouvernement s'il ne pense pas que l'heure est venue de mettre un terme à une occupation qui n'a plus d'objet et qui ne peut avoir d'autre effet que de créer des accidents redoutables ?

M. Pichon

ministre des Affaires étrangères, monte à la tribune pour répondre à M. Jaurès.

L'orateur déclare que l'attitude du Gouvernement ne saurait prêter à aucune équivoque, car il a immédiatement rappelé au général d'Amade que ses instructions lui prescrivaient de se tenir dans certaines limites et de n'en pas sortir.

M. Pichon fait, en outre, observer à M. Jaurès que le général d'Amade n'a pas occupé Azemmour, puisque, entré dans la ville sans coup férir, il en est reparti le jour même, ce qui n'a rien à voir avec une occupation quelconque.

La vérité est que nos troupes faisant une démonstration militaire à l'extrême limite de la zone où s'exerce leur action, se sont trouvées en butte à des démonstrations hostiles qui les ont obligées à s'avancer un peu plus.

M. Pichon déclare, en terminant, que le général d'Amade, a toute la confiance du gouvernement.

Après les explications du ministre, la Chambre déclare l'incident clos.

L'Impôt sur le Revenu

La discussion reprend sur l'impôt sur le revenu.

Les bénéfices agricoles

M. Aimond, député radical de Seine-et-Oise, demande l'exonération des bénéfices agricoles.

M. Caillaux

ministre des finances, affirme que 92 0/0 des exploitants seront exonérés.

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain pour la continuation de la discussion sur la peine de mort.

SÉNAT

Réunion dans les bureaux

Le Sénat s'est réuni à 2 heures 30 dans ses bureaux, afin de procéder à la nomination d'une commission pour l'examen de la proposition de loi de M. Fortier, tendant à modifier la loi du 2 août 1884 sur les vices rédhibitoires en matières de ventes d'animaux, et à abroger l'article 6 de la même loi, relatif à l'augmentation des délais de garantie à raison des distances auxquelles a pu être conduit un animal en dehors du lieu du domicile de son vendeur.

Séance publique

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Projets de loi d'intérêt local

L'ordre du jour appelle la discussion en première délibération sur le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, ayant pour objet d'approuver une convention intervenue entre le département du Var et la compagnie des chemins de fer du Sud de la France, relativement au chemin de fer d'intérêt local d'Hyères à Fréjus-Saint-Raphaël.

Après quelques explications données par M. Thuillier, rapporteur, ce projet de loi est adopté sans modification.

Droit de douane sur le maniac

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion de la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, tendant à établir un droit de douane sur le maniac.

M. Méline

sénateur républicain des Vosges, demande la discussion d'urgence.

L'urgence est déclarée.

M. Méline

rapporteur, développe les conclusions de son rapport qui tendent à l'adoption de ce projet de loi, tel qu'il a été adopté par la Chambre des députés.

Ce projet de loi est mis aux voix et adopté sans modification.

La répression des fraudes

L'ordre du jour appelle la première délibération sur la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, tendant à modifier l'article 11 de la loi du 1er août 1905 sur la répression des fraudes dans la vente des marchandises et des falsifications des denrées alimentaires et des produits agricoles, et à compléter cette loi par un article additionnel.

M. Henri Ricard

sénateur républicain radical de la Côte d'Or, donne lecture de son rapport.

Après un échange d'explications entre le rapporteur, M. Méline et le ministre, ce projet de loi est mis aux voix et adopté.

La séance est ensuite levée et renvoyée à jeudi.

Remerciements

Mme veuve Tomasini Malaspina ; M. Ambroise Malaspina ; M. et Mme d'Equeville adressent à leurs amis des remerciements émus pour les nombreux témoignages de sympathie et d'affection qu'ils reçoivent dans les circonstances si particulièrement douloureuses qu'ils traversent.

Achat

de grigaons d'olives

S'adresser au bureau du journal.

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, ÉOLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON,

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec procédé EXCLUSIF

Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

NETTOYAGE DES PANAMAS

OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS

DENTELLES, ETC., ETC.

DÉPOT : Chez M. Sauvaire Aymo, Boulevard Paoli, Bastia

LE PORTRAITISTE CHATELIN

5, Boulevard du Palais, se charge de tous portraits en tous genres, toutes grandeurs et par tous procédés : *Agrandissements photographiques, crayon, fusain, pastels de couleur, charbon polychrome*, etc. Au Continent, dans leurs ateliers, à Paris, Dijon, Lyon, Manosque, les **portraitistes CHATELIN Frères,** *dessinateurs, peintres-photographes*, secondés par une élite d'artistes retoucheurs, ont exécuté une immense quantité de portraits à l'entière satisfaction de tous leurs clients. Dans le Sud-Est Français où notre nom est universellement connu, en notre atelier, villa des Navets, et magasin, place de la Mairie, à MANOSQUE (Basses-Alpes), nous avons fait livraison, en 1906 et 1907, de plus de **deux mille** grands portraits, noir ou couleurs. Nous avons pour nous *référencer* et nous recommander un *LIVRE D'OR*, contenant plusieurs milliers de *lettres de remerciements* et *d'élogieux certificats* de satisfaction, dûment *signés* et *légalisés*.

ADRESSEZ-VOUS A NOUS EN TOUTE CONFIANCE

Si vous désirez un grand portrait *inaltérable*, bien fait et d'une *fidèle ressemblance*, monté dans un *riche cadre*, à votre choix, il suffit de nous envoyer simplement une petite photographie ou un *groupe*, dont nous pouvons reproduire une *seule personne*. Cette photographie modèle est rendue en bon état. Sur simple demande nous envoyons *gratuitement* nos tarifs. Par correspondance, et sans que cela ne vous engage en rien, nous donnerons *gracieusement*, tous renseignements complémentaires ou consultations que vous désirerez. Nous traitons toute affaire avec une *parfaite correction*. Malgré la *réelle bonne qualité* de notre travail, en conséquence de notre gros chiffre d'affaires, **nos prix sont très modérés.** Nous avons des modèles de portraits encadrés à 16, 18, 20 francs cadre compris. Nous vous *recommandons* nos grands modèles à 25, 28, 30, 35 et 40 francs, montés dans de magnifiques *cadres de luxe*, ce sont de véritables *tableaux d'art* pouvant se placer dans les plus luxueux salons. Toutefois, comme *loyalement* nous devons contenter, aussi bien les petites bourses que les grosses, nous *garantissons* la parfaite *ressemblance* et *l'inaltérabilité* de nos portraits, quel que soit le prix ou le modèle.

Pour rendre plus facile à tous, l'acquisition de nos *tableaux, précieux souvenirs de famille*, aux fonctionnaires et à toutes personnes solvables, nous accordons de ***grandes facilités de payement*** moyennant un supplément pour frais de recouvrement. A forfait nous exécutons tous travaux d'art ou difficiles, même ceux refusés par d'autres maisons de photographies ou artistes.

Venez voir l'Exposition de nos modèles ou écrivez-nous

Portraitiste CHATELIN Aîné

BASTIA, 5, Boulevard du Palais, 5, BASTIA

NOTA. — Sur votre demande, nous pouvons faire passer à votre domicile, l'un de nos représentants, porteur de nos échantillons.

Grand assortiment de très jolis et nouveaux cadres riches pour portraits en toutes grandeurs.

Mêmes prix modérés qu'au Continent.

Comme réclame et pour nous faire des amis nous ferons l'encadrement *très soigneusement* et *gratuitement*.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Été 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Été en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



La Maison se charge des réparations

MACHINE A TRICOTER

Travail chez soi toute l'année

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.

Joindre un timbre pour la réponse.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-Mure du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ornement. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ancres artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1

NEURASTHENIE

Les personnes atteintes de nervosisme, affaiblissement de la nervosité, de la volonté et de l'énergie, de faiblesse et de tristesse abroutissante, avec Mal de Tête, persistant, grande inaptitude au travail, insomnie, douleurs dans le dos, tremblement, etc., doivent s'adresser à M. G. GATTI, à LA CIOTAT (Bouches-du-Rhône) qui enverra gratis la notice qui les guérira.

REVUE-GUIDE PARISIEN, illustrée, 576 pages, publication mensuelle, 16 pages de gravures, texte, renseignements pratiques, conseils, recettes, toilettes du commerce, très intéressant pour consommateurs. Demandez spécimen gratuit à choisir

Fr. MAESTRACCI

2, rue Neuve St-Roch, à Bastia (Corse)

ou dans tous les bureaux de poste.

FARINE LACTÉE NESTLÉ

Meilleur aliment préféré des enfants.

HUNYADI JANOS

Maladies des VOIES URINAIRES ou une seule cause générale : rétrécissements guéris radicalement dans une durée et sans douleur et sans effusion de sang

DOCTEUR VERNAY

Demandez dans tous les débits de Tabacs

la *CIGARETTE BASTOS*

paquetage rose à 0,20 le paquet

La meilleure de toutes les cigarettes

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er

Maison Rinaldetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreux clients, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant anciens dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui exploitent des matières nuisibles à la santé pour la bouche au dépens du public.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

CHEVEUX sauvés par **Hahn**

Timbres en caoutchouc

et en cuivre gravés

POUR COMMERÇANTS, ADMINISTRATIONS, MAIRES, GREFFES, ETC.

Dateurs tous systèmes en cuivre et en caoutchouc. — Timbres en cuivre pour cachets en cire avec initiales ou raison sociale.

Numéroteur-Foliotoir automatique en bronze nickelé, à 3 combinaisons, comptant consécutivement, répétant deux fois et comptant le même numéro autant de fois qu'on le désire.

Chiffres et Caractères mobiles en caoutchouc

Lettres à broder, Festons et Festonneurs

Boîtes, tampons, encres et fournitures diverses

Plaques émaillées en tous genres pour portes, enseignes, noms de rues, etc. — Classeurs et relieurs nouveau système très pratique. — Cartons et boîtes pour bureaux et magasins. — Boîtes à fiches et formes livre.

Envoi du Catalogue franco sur demande



MAUX DE JAMBES

Nous voudrions prendre les malheureux atteints de **Plaies variqueuses, Dartres, Eczémas, Clous, Furoncles, Démangeaisons** ou de toute autre Maladie de la Peau que l'**EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER** est le remède incomparable, qui soulage dès la première application et guérit radicalement.

M. Depensier, Pharmacien à Rouen.

Marseille, le 30 Novembre 1903.

Votre Eau Précieuse Depensier a très bien réussi dans les cas où je l'ai employée.

Docteur CHATELAIN.

L'Eau Précieuse Depensier se trouve dans toutes les pharmacies : le flacon 3 fr. 50. Pour recevoir franco adresser mandat-poste à Pharmacie Depensier, 47, rue du Bac, à Rouen.

Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Guiderdoni.

ON DEMANDE DES MALADES

même réputés incurables. — PAIEMENT APRÈS GUÉRISON seulement. Guérison rapide et sûre, sans médicaments, par la **MÉDECINE NATURELLE**, électricité, suggestion, eau, plantes, hygiène, et que chacun peut suivre chez soi. — Se traitent les maladies chroniques les plus anciennes, les plus graves, telles que : Tuberculose, Maladies de Poitrine, Asthme, Rein, Foie, Vessie, Estomac, Peau, Intestins, Rhumatisme, Goutte, Gravelle, Vices du Sang, Nerfs, Impuissance, Neurasthénie, Paralysie, Cœur, etc.

Pour recevoir consultation gratuite sous pli fermé, écrire avec grandes détails ou se présenter de 1 à 5 heures. Consultations gratuites tous les jours, sauf le dimanche.

Le Meilleur purgatif dépuratif

THÉ BLAIZE PÈRE

Contre tous les Vices du Sang, Maladies de la Peau. — Toutes pharmacies

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 189 JEUDI, 9 JUILLET 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal

Petits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Sainte Véronique.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 4 h 03 m. — Coucher, 7 h. 10 s

Premier quart., le 6 — Pleine Lune, le 13

Fête de Demain : Les 7 Frères martyrs.

7 JUILLET

PROTÉGEONS L'ÉCOLE

La question scolaire est plus que jamais à l'ordre du jour ; il n'y a pas moins, à l'heure actuelle, de quatre projets signalés par le gouvernement à la sollicitude des assemblées législatives. Le travail parlementaire est véritablement une toile de Pénélope ; en 1882, après qu'on eut construit la vaste organisation de l'enseignement gratuit obligatoire, on croyait avoir tout fait pour l'instruction et l'éducation future de la Démocratie. Or, de nouveaux assauts durent être livrés en 1886, 1893, 1901. Aujourd'hui, l'école n'est pas encore suffisamment indépendante, suffisamment défendue pour rendre au pays les services qu'il est en droit d'en attendre.

Bien plus, l'école semble être délaissée par la jeune génération elle-même ; la fréquentation scolaire diminue, l'obligation n'est plus qu'un mot dans la plupart de nos campagnes. Huit millions d'enfants sont inscrits à l'école publique, mais pour plusieurs centaines de mille, cette seule inscription constitue toute leur assiduité.

Il existe, surtout en Bretagne, des parents qui n'hésitent pas à priver leurs enfants de l'instruction élémentaire, sous prétexte que les écoles congréganistes sont fermées, et qu'il n'y a que des écoles laïques, c'est-à-dire des écoles où l'on parle français. Le français est considéré, par ces citoyens d'un autre âge, comme une langue étrangère ; les fonctionnaires sont obligés, pour se faire comprendre, de causer en patois, le percepteur compte l'impôt en patois !

Il n'est pas rare de voir tous les conscrits d'un village se présenter au régiment ne sachant ni lire ni écrire, répondant que Napoléon est un général anglais fait prisonnier par les Allemands en 1870, et Jeanne d'Arc une reine de France. » Les élèves, écrit un instituteur du Centre, ne viennent pas en classe (ceux qui daignent y venir) avant le premier novembre, alors que les semailles sont terminées. Tant bien que mal, on gagne Pâques ; cette fois, ils disparaissent, et je ne les vois plus que l'hiver suivant. »

Cette indifférence, qui trouve souvent une excuse dans la nécessité d'employer les enfants à des travaux de leur âge, n'a cependant pas paru suffisante aux ennemis de notre régime ; ils se sont appliqués, par tous les moyens, à éloigner les enfants de l'école, à déconsidérer dans leur esprit l'enseignement qu'on y donne et les maîtres qui le donnent.

Ne pouvant attaquer la « laïque » en face, ils ont organisé des associations hostiles chargées d'espionner l'instituteur. On questionne les enfants sur ce qui se passe à l'école, on leur donne des instructions pour tenir tête à l'instituteur, pour opposer la force d'inertie à son enseignement ; si, à bout de patience, le maître se laisse aller à un excès de langage regrettable, les enfants, bien stylés à cette honteuse besogne, rapportent le tout à « l'Association, » qui se chargera de « faire marcher » l'instituteur. « Il est de fait, dit M. Bougier, professeur au Collège Rollin, que les maîtres ne peuvent pas, même en étant très habiles, même en étant très courageux, éviter d'avoir des affaires. » Ils sont traqués par l'hostilité ambiante et sont livrés, à peu près désarmés, sans appui officiel, aux tracasseries de leurs détracteurs.

Mgr Touchet a lancé un manifeste dans lequel il prétend « réduire au joug des associations catholiques le monopole qui sera demain la règle de l'enseignement de l'État, et lui faire observer la neutralité conformément aux idées du parti catholique. » — Etrange neutralité que celle qui serait conforme aux seules idées d'un parti, à l'exclusion de tout autre !

Et la bataille s'est livrée autour de cette *neutralité scolaire* si difficile à définir et par conséquent à observer à la satisfaction de tous.

« Si votre enseignement doit froisser la conscience d'un seul de vos élèves, disait Jules Ferry, en un discours demeuré célèbre, vous devez vous en abstenir. » Devise combien simple, mais combien périlleuse à appliquer ! Où s'arrête la susceptibilité de la conscience des élèves ou plutôt des pères de famille plus ou moins hommes politiques qui sont dans la combinaison ?

Tout dernièrement, dans un lycée de Paris, un professeur parla du pape Alexandre Borgia et ne le présenta pas comme un modèle de vertu. Le lendemain, un ancien amiral — républicain évidemment — vint le menacer et déposa une plainte. Dans un autre lycée, un professeur d'histoire ayant fait observer que dans l'église primitive ni l'infaillibilité pontificale ni le culte des saints n'existaient, se trouva également, le lendemain, appelé à se justifier devant qui de droit.

Les cas sujets à litige sont légion. Quel instituteur soucieux de ne pas « froisser la conscience d'un seul de ses élèves » ne sera pas embarrassé lorsqu'il s'agira de commenter la vie de Jeanne d'Arc, les massacres de la Saint-Barthélemy, la révocation de l'Edit de Nantes, l'évolution du socialisme dans les temps modernes, etc. ?

Toutes ces raisons ont été la cause de l'éclosion des projets de lois scolaires auxquels nous faisons allusion ci-dessus, et qui font quelque bruit actuellement dans les milieux politiques.

Ces projets sont au nombre de quatre principaux. D'abord, contre la non fréquentation scolaire, signalons une proposition de loi signée Briand, par laquelle toute absence de l'enfant à l'école durant plus de trois jours devra être motivée par les parents. Les seuls motifs admis seront la maladie de l'enfant, le décès d'un membre de sa famille, l'empêchement résultant de la difficulté accidentelle des communications. Six absences dans un mois, sans motifs valables, motiveront une plainte au juge de paix et des condamnations aux peines prévues par le code pénal.

2° Pour relever la valeur du certificat d'études primaires, recul de l'âge minimum exigé des candidats, à 12 ans révolus dans l'année.

3° Pour assurer la liberté de l'école, projet de loi déposé par M. Doumergue, ministre de l'instruction publique, qui prévoit des condamnations pénales à l'égard des personnes qui seront convaincues d'avoir empêché l'enfant inscrit à une école publique, d'y recevoir l'enseignement sur tout ou partie du programme laïque. Sera punie des mêmes peines toute personne qui aura commis l'infraction qui précède soit en prononçant un discours, soit en affichant ou distribuant un écrit contenant une provocation directe à commettre l'infraction prévue ci-dessus.

4° Enfin, pour assurer l'indépendance de l'instituteur, substitution de la responsabilité de l'Etat à celle des membres de l'enseignement public, toutes les fois que ceux-ci auront été l'objet d'une plainte à raison des faits accomplis dans l'exercice de leur fonction.

Ces quatre projets réunis forment un faisceau d'action et de défense laïque, qui, scrupuleusement appliqué, ne manquera pas de remédier au malaise qui pèse actuellement sur l'enseignement en France. C'est à ce point de vue qu'il était intéressant de les signaler ensemble à l'attention du pays.

C. DES CORDELIERS.

§§§ Noëlla

Propos d'Actualité

La lutte du Fisc et du Contribuable

C'est une lutte épique qui se livre actuellement à la Chambre entre Sa Majesté le Fisc et Monsieur Contribuable. De part et d'autre se rèvèlent des héros...

Des heros d'une fable
Qu'Ilos des n'inventera-t-il pas !...

Les troupes assaillantes sont brillamment conduites par le généralissime Cail-laux. Valeureux, audacieux en bronzeville représenté par M. Peytral, et Zeus à la voix de tonnerre, sous les traits de M. Jaur s, combattent dans leurs rangs. Les troupes de M. Contribuable parent autant que possible les coups... Je dis autant que possible, car il est démontré depuis bien avant la guerre de Troie, que un pauvre Contribuable est éternellement destiné à recevoir des coups et à n'en jamais donner.

Mercure, dieu des Commerçants, est avec lui. Au point où en sont les hostilités il s'agit de savoir ce que l'on va faire de Mercure. Il faut reconnaître qu'il est passablement malmené. Monsieur Fisc prétendait le rançonner de la belle façon en l'imposant de 4 000 proportionnellement à ses bénéfices. Mais Mercure, qui est rusé, ne veut pas faire connaître le chiffre de ses revenus. C'est bien simple, répond M. Caillaux montre tes livres !

Alors Mercure, tout comme l'homme heureux à qui Zadig demandait sa chemise, répond : Je n'en ai pas !

— Ah ! tu n'as pas de livres ! Eh ! bien, écoute, Contribuable, paye, paye mes payes sans sourciller ! Les contrôleurs se rendront chez toi, et ils t'imposeront comme bon leur semblera ; si tu protestes ils te diront : Montre tes livres ; si tu t'inquiètes, ils crieront comme le Gaulois : Vin Vetus ! et ils jetteront encore leur... sabot dans la balance. Il faudra bien alors que tu montres tes comptes !

Mais après tout, pourquoi pas ? Les négociants s'engagèrent pour lire les mouvements qui doivent résulter pour eux, de la production en grand jour de leur doit et de leur avoir. » Si nous étalons publiquement notre misère, disent-ils, on nous coupera notre crédit, les clients déserteront notre maison, ce sera la faillite ! »

Il y a du vrai dans ce raisonnement. Mais mettez vous à la place de l'Etat ; si à la fraudeuse intention d'imposer chacun selon ses bénéfices ; comment y parviendra t-il si vous lui dissimulez vos bénéfices, et pouvez-vous vous plaindre d'être trop imposés si vous refusez d'en faire la preuve ?

Quant à la crainte d'étaler « publiquement » une situation commerciale n'est-elle pas aussi un peu exagérée ? Un agent du fisc assermenté, lié par le secret professionnel, une assemblée de cinq membres jugeant à huis clos, ne représentent pas tout le public ; quelle pudeur pourrait vous empêcher de leur ouvrir votre coffre fort ? La plus honnête personne, qui pour rien au monde ne consentirait à montrer le moindre bout de sa chair « au public » n'hésitera pas s'il le faut, à se mettre nue devant son médecin. Le contrôleur est le médecin des portemonnaies. Il faut dire à son honneur qu'il ne les guérit pas souvent, mais qu'il les soulage toujours !

Commerçants, mes amis, comment pourriez vous encore hésiter ?

A. CAPELLO.

Souvenirs Bastiais du XVIIe Siècle

La sortie du château, d'un gouverneur génois. — Le Podestat, ou maire, d'autrefois. — Nos anciens prisonniers.

Lorsque Son Excellence le Seigneur gouverneur et vice-roi de la Corse quittait le château du Donjon, aujourd'hui Caserne Walrin, on annonçait sa sortie par le son d'une cloche, dite « des Armes, » qui surmontait la chapelle du dit château ; cette cloche servait aussi de couvre-feu, tous les soirs, deux heures après le coucher du soleil, pour avertir les citoyens de rentrer chez eux, sous peine d'amende. On se servait encore d'elle, pour annoncer les audiences, au civil, que Son Excellence se plaisait à accorder de temps en temps.

Le gouverneur ne sortait jamais seul, et lorsque dans les fêtes solennelles il se rendait en grand costume à la cathédrale de Sainte Marie, il était accompagné par les officiers de sa maison militaire et escorté par douze hallebardiers.

Arrivé à l'église, où l'attendaient Monseigneur l'Evêque et son clergé, les autorités et le peuple, il prenait place sur le trône dressé à droite du sanctuaire, en face de celui de l'Evêque, et ses officiers se tenaient assis à ses côtés.

Il en était de même lorsqu'il se rendait, avec le même apparat, dans les autres églises de la ville, pour assister aux fêtes patronales. Mais le clergé de ces églises se faisait quelquefois tirer un peu l'oreille, pour lui dresser le même trône, aux armes de la République qu'à Sainte-Marie.

Dans ces cas, les tribunaux : civil et ecclésiastique se mettaient d'accord pour l'y obliger. En effet, le gouverneur était gouverneur partout, mais on lui en voulait un peu, pour ses prises de bec avec l'Evêque, ce qui arrivait parfois, pour des questions de préséance à l'église.

***

Le Magnifique Podestat, ou maire de jadis, qui assistait, en robe de magistrat, aux cérémonies officielles et en son prétoire, avait son banc paré à l'église de Sainte-Marie, ancienne cathédrale de Mariana et Accia.

Ce banc d'honneur était situé au pied de la belle balustrade du sanctuaire, à droite, près le trône de Son Excellence, et parallèlement à celui, paré aussi, de la Dame du gouverneur, près le trône de Monseigneur.

L'élection du Podestat était faite devant le gouverneur, avec toutes les formes prescrites par le règlement. Une fois élu, il recevait, de ce dernier, ses meilleurs compliments, ainsi que de tous ceux qui avaient pris part ou assisté à son élection.

Ses fonctions, qui étaient annuelles, lui assuraient beaucoup de privilèges et d'honneurs, et lorsqu'il permait part aux réunions officielles, au château, il avait le droit de se tenir assis et de garder son bonnet de magistrat devant le gouverneur, après lui avoir fait, au préalable, sa révérence, et présenté ses hommages.

Aux cérémonies publiques, il était précédé de l'appariteur de la Commune, vêtu de bleu foncé, avec les Armes de la Ville, et accompagné de son Conseil des anciens, ou conseillers municipaux.

Il avait, comme on sait, son tribunal, avec son greffier et son huissier ; il pouvait condamner à la prison et à l'amende, et remplaçait le juge de paix d'aujourd'hui.

***

Du temps des Génois, le château du Donjon, qui fut l'un des plus anciens témoins de notre histoire citadine, servait de résidence au gouverneur, de siège pour le gouvernement de l'île et de prison pour la ville.

Les prisonniers qu'il renfermait étaient répartis dans quatorze chambres, dont certaines avaient nom : *La Reale ; La Lomellina ; Il Turco ; Il Portone ; La Rovera Il Forno ; La Volpe ; La Domisania*, pour les hommes, et *Il Panno*, pour les femmes.

En plus de ces chambres, il y avait un cachot taillé dans le roc, pour y enfermer les pires assassins, et dans lequel on enfermait aussi, quelquefois, un grand patriote !

Les prisonniers voyaient la chapelle et entendaient la messe, tous les dimanches, par des ouvertures grillées, pratiquées le long d'un corridor.

Le gardien chef de la prison recevait, de Son Excellence même, les instructions pour le service des prisonniers, qu'il nourrissait à leur gré, moyennant

ntribution ; il leur faisait payer aussi à chacun d'eux, douze sous, pour l'usure des clefs, et douze autres sous pour la taxpe qui éclairait « La Ronde : » *Ouverti del mestiere !*

Ce gardien avait sous ses ordres un sous-gardien, et un portier à la grille d'entrée, auquel il donnait dix livres par mois, c'est-à-dire huit francs de notre monnaie.

Le gouverneur visitait les prisonniers, particulièrement les pauvres, auxquels il faisait distribuer des friandises aux veilles de Noël et de Pâques.

Le dimanche, le chapelain du château, visitait l'après-midi les dits prisonniers, et transmettait, de leur part, au gouverneur, et leurs demandes et leurs désirs.

Le château du Donjon subit, au XVIII^e^ siècle, des modifications à son désavantage, puisqu'il perdit (surtout à l'intérieur) son caractère de château gouvernoral, lorsque les Français le couvertirent en caserne !

Un Amateur d'Histoire locale.

P. S. — Nous ajouterons pour compléter le Podestat du milieu du XVII^e^ siècle, dont nous avons parlé plus haut, que sa commune n'avait que six mille livres de rente annuelle, avec lesquelles elle salariait ses employés, deux médecins et autres charges ; mais cette rente ne suffisait pas, puisque le budget communal, au dire de Banchero, se soldait ordinairement en déficit.

Mais si l'argent à cette époque était rare, les vivres, par contre, étaient d'un bon marché inouï. Trois sous, devaient suffire pour vivre un jour, puisque quatre sous suffisaient au siècle suivant. Aujourd'hui, vingt centimes suffisent à peine pour un bock de bière !

NOELLA

Abonnements de Saison

Comme les années précédentes, le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs, partant en villégiature, des *Abonnements de Saison* au prix de cinquante centimes par semaine.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

SARTENE. — M. Louis Pietri a été élu, dimanche dernier, membre du conseil général de la Corse, par 907 voix, sans concurrent.

⁂

ILE-ROUSSE. — Sur le rapport de M. le Vice-Recteur, M. le Préfet a invité la municipalité de notre ville à vouloir bien transférer, à partir du 1er octobre, dans le local occupé par l'école de filles, la classe enfantine, actuellement installée dans le groupe scolaire des garçons.

La population d'Ile-Rousse a favorablement accueilli cette mesure, depuis longtemps attendue, et dont les heureux résultats ne tarderont se faire attendre. Outre qu'elle permettra à Mlle la Directrice de l'école de filles d'exercer une surveillance indispensable dans la petite classe — ce qui n'est pas un bénal résultat — et d'assurer ainsi la marche régulière des études, elle aura pour effet d'augmenter dans une notable proportion la fréquentation scolaire que rendait alors impossible, mais en même très malaisée l'ancienne installation de la classe enfantine, à cause de l'éloignement du centre de la ville.

Nous avons la conviction que notre municipalité n'hésitera pas à faire le nécessaire afin que la classe enfantine occupe le local désigné dès la rentrée d'octobre. Elle aura ainsi rendu un grand service à la population. — P. P.

⁂

SOCCIA. — Le Conseil d'Etat a rejeté la protestation du sieur Poli Brandicino contre les opérations électorales auxquelles il a été procédé, le 5 août 1907, dans la section de Soccia, pour la nomination d'un membre du conseil général et à la suite desquelles M. Leca avait été proclamé élu.

BONIFACIO

La Mer rend une de ses Victimes

On nous écrit de Bonifacio :

Le cadavre de l'infortuné Salvatore Spano, l'un des deux naufragés de la gondole *Madre Marina*, du 15 juin, a été retrouvé par le marin Michel Carrega de Joseph, non loin du lieu du sinistre, près de l'anse Catena.

Le visage était complètement défiguré, mais son identité a été facilement établie au moyen de ses vêtements et des pièces retrouvées dans les poches de la victime.

Il a été procédé immédiatement à l'inhumation par les soins de la Municipalité. Son beau-frère, Antonetti Jean, établi à Bonifacio, conduisait le deuil, entouré de nombreux habitants que précédait le clergé et une confrérie de pénitents.

On continua les recherches pour retrouver le corps de l'autre victime.

MUSIQUE MILITAIRE

PLAGE SAINT-NICOLAS

Programme du 9 juillet à 8 h. 1/2

La Bâtarde, allégro,	Gellner.
Don Juan, ouv.,	Mozart.
Madone de Rubens, valse,	Klein.
La Mascotte, fantaisie,	Audran.
Le Vieux Ménétrier, polka pour bastholie,	Signard.

Le Chef de musique, X. LAURUS.

Orage et Grêle
à San Giovanni di Moriani

Un orage de grêle des plus épouvantables s'est abattu sur le territoire de la commune de San-Giovanni. En quelques minutes tout a été détruit et la population est consternée.

La foudre est tombée dans la maison de M. Samani André, tuant un porc et deux poules.

Une femme qui se trouvait à la maison, Angeli Joséphine, a eu les pieds brûlés par le fluide, les blessures présentent une certaine gravité. Les dommages matériels peuvent être évalués à 7 ou 800 francs, les murs de la maison sont compètement lézardés.

Il faut espérer que le gouvernement de la République viendra en aide à cette malheureuse famille ainsi qu'à la population si éprouvée depuis tant d'années.

BREVET SUPÉRIEUR
des Jeunes Filles

Sont admises définitivement :

Mlles Acquaviva Marie.
Agostini Marie.
Castellani Marie-Anne.
Castellani Marie-Emilie.
Costa Pauline.
Crucioni Ursule.
Giamarchi Eugénie.
Ricci Lucie,
Rutali Théodora.
Vincenti Estelle.

Ancienne admissible

Orecchioni Laure.

Bulletin Financier

Paris, 4 juillet 1908.

Le marché débute faible et se raffermit ensuite pour clôturer en reprise sur la veille. Notre Rente subit une nouvelle avance à 95.70. Presque tous les Fonds Etrangers sont en plus value, particulièrement les Fonds russes. Nos Sociétés de Crédit bien influencées par les importantes opérations qu'elles poursuivent, gardent leurs excellentes tendances.

Les valeurs industrielles sont meilleures. « Rio » se relève à 1.588. La Rio Accep est demandée à 7.0. Les valeurs de spéculation sont bien tenues. Mines d'Or mieux disposées.

Les obligations 3 0/0 du Port de Bilbao sont recherchées à 450 ; le « Tomos » augmente le nombre présumé où on en fera les travaux qui commencés le 31 janvier 1907 après reçu à la délégation du Trésor de Londres de 1.400 tonnes or.

Les obligations 5 0/0 de la Cie des Tramways Entrepots et Ports à Rio Janeiro sont demandées à 418. Les recettes de la 24e semaine 1908 se sont élevées à 605.717 frs contre 632.855 frs, pour la semaine correspondante de 1907, portant la pour valeur des 24 semaines écoulées à 1.712 627 fr.

On échange aux environs de 221 l'action de la Société Générale d'Electricité. La Colombian India Rubber cote 124.

Rappelons que nos Grands Etablissements de Crédit reçoivent les souscriptions aux actions à 625 frs, libérées de 50 0/0 de la Cie au chemin de fer du Nord Donetz, dont les statuts ont été sanctionnés par le Tsar le 4/17 juin 1907 ; la notice a paru au « Journal Officiel » du 20 juin dernier.

Nos chemins de fer sont fermes.

LIGUE
DE PROPAGANDE RÉPUBLICAINE
Loreto-di-Casinca

L'an mil neuf cent huit, le sept du mois de juillet, les républicains radicaux socialistes de la commune de Loreto-di-Casinca, au nombre de 90, ont procédé à la formation définitive du bureau de leur section communale, rattachée au Comité central du département de la Corse, ayant son siège à Bastia, par décision du dit Comité, en date du 20 mai 1908.

Le bureau est ainsi composé à l'unanimité :

Salicetti Basile, président ; Ambrosi Michel et Pasqualini A.-T., vice-présidents ; Albertini J., secrétaire ; Scagni A., trésorier ; membres : Albertini Ch.-A., Angelini J., Franceschi A., Marchetti S.-P., Pieroni F.-X.

Le groupe de Loreto s'engage à suivre avec fermeté une politique de principes nettement républicains, et déclare accepter les Statuts du Parti, dans toute leur teneur.

Fait en double expédition, dont l'une déposée aux archives de la Section, l'autre adressée à M. Ajaccio, avocat, président de la Ligue de propagande républicaine radicale socialiste de la Corse.

Pour le Président de la Section de Loreto,
Le Secrétaire,
J. ALBERTINI.

Trois Dangers nous menacent

En été, trois maladies nous menacent : l'anémie, l'épuisement nerveux, les maux d'estomac.

Les chaleurs déprimant tout le monde, plus spécialement les personnes fortes, les femmes et les enfants. La transpiration abondante, la diminution de l'appétit, amènent une faiblesse très dangereuse. Le sang s'appauvrit. L'anémie s'empare de nous. Les « Pilules Pink » maintiendront notre appétit, nous donneront des forces et du sang.

Madame Goudry, bureau central de placement à Lentrannes (Nord) écrit :

« J'ai eu les fièvres paludéennes pendant mon séjour à la Alt-Sofra, dans la Sud-Oranie. J'étais rendue très faible, je ne pouvais plus me traîner. Je n'avais plus d'appétit. Je me suis mise au traitement des « Pilules Pink » et depuis je me porte très bien. »

⁂

En été, on surmène un peu le système nerveux, justement parce que la résistance physique est sensiblement diminuée. De ce surmenage du système nerveux résultent les névralgies, la neurasthénie. Les « Pilules Pink » sont le plus puissant tonique des nerfs.

M. Picot Maxille, 10 rue de l'Abreuvoir, à Marinet, par Beauvais (Oise), écrit :

« J'ai le plaisir de vous informer que grâce aux « Pilules Pink » ma femme va maintenant très bien. Elle n'a plus de crises de nerfs, plus de névralgies. »

⁂

En été, on boit plus que d'habitude et on n'alimente du boire très frais ; on fatigue l'estomac. Il est singulièrement indispensable d'avoir pendant les chaleurs un estomac fonctionnant bien. Les troubles de l'appareil digestif sont très dangereux pendant les chaleurs. Ceux qui ont de bonnes digestions n'auront pas à craindre la dysenterie.

Madame Louise Chollet, de Saint-Jean, commune du Deny (Nièvre), nous a fait part de sa guérison par les « Pilules Pink » de ses maux d'estomac. « Je n'ai plus ni crampes ni vomissements et digère très bien, » a-t-elle écrit.

On trouvera les « Pilules Pink » dans toutes les bonnes pharmacies et au dépôt : Pharmacie Gabin, 33, Rue Saint-Denis, Paris, frs. 3.50 la boîte, frs. 17.50 les 6 boîtes franco. Elles sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les maux d'estomac, migraines, névralgies, sciatique, irrégularités et femmes, neurasthénie.

Ce fonctionnaire leur remettra le programme du concours.

La liste d'inscription sera close le 31 juillet 1908 au soir.

Lycée de Bastia

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 18 avril 1895 et après avis du Conseil académique M. le Recteur a fixé comme suit les dates d'ouverture des grandes vacances :

1. Dans les lycées et collèges de garçons, sortie le *jeudi 30 juillet.*

2. Dans les Cours secondaires de jeunes filles, sortie le *jeudi 23 juillet.*

Les distributions des prix ou les fêtes intimes qui les remplacent auront lieu la veille des dates ci-dessus.

La rentrée des élèves internes, pour tous les établissements, est uniformément fixée au *jeudi soir 1er octobre prochain.*

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Le temps qu'il a fait

Baromètre : 761 8.
Températures : Maxima, 31 ; Minima, 22 2.
Pluie : 0.
Humidité : 75.
Direction du vent : Sud.
Force du vent : Faible.
Etat de la mer : Belle.
Etat du ciel : Clair.

Au Grand Café d'Ajaccio

Samedi soir a débuté au Grand Café d'Ajaccio, l'orchestre Chiesi-Bel.

Nous ne nous étions pas trompé dans notre prévision, ce fut un véritable régal pour les nombreux consommateurs qui assistaient à ces débuts.

La charmante musique italienne prenait sous les doigts habiles des excellents musiciens qui composent l'orchestre des exclamations d'une douceur infinie, qui portaient au rêve, à l'enchantement.

Oh, les charmes de cette musique d'Hiroani, de la Lucie, de la Traviata on était même. L'orchestre Chiesi-Bel a des sujets réunis de qualité ; le chef, le premier violon, surtout, est vraiment supérieur, l'ensemble est parfait, et nous avons encore de bonnes soirées à passer au grand Café d'Ajaccio.

Au Port

Entrée : La « Corte » de Marseille.
Sortie : La « Numidia » pour Marseille.

Etat Civil

MARIAGES.

Lenstrard Alfred Amédée, matelot télégraphiste, et Rosalie Marie Françoise, commissaire.

NAISSANCES.

Rossi Joseph.

DÉCÈS

Andreani Marie Joséphine, ménagère, 71 ans.
Malorba Jean Baptiste, 10 mois.
Veuve Sesso Dorothée, 86 ans.

Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diament

Programme du 9 juillet, à 8 h. 1/2 s.

Le Fringant, p. r.,	Sellénick.
Poète et Paysan, ouv.,	Suppé.
La Paloma,	Yradel.
Cavaleria Rusticana,	Mascagni.
Montagnes et Vallées, valse,	Chic.

Le Chef de Musique, TIBERI.

Postes et Télégraphes

Un Concours pour l'admission au surnumérariat des Postes et Télégraphes aura lieu, les jeudi 20 et vendredi 21 août 1908, au chef-lieu de chaque département.

Le nombre maximum des admissions est fixé à 800.

Pouvent y prendre part les jeunes gens sans infirmités, ayant une taille de 1m. 54 au minimum, âgés de 18 ans au moins au 20 août 1908 et de 25 ans au plus au 1er janvier 1908.

Par exception peuvent concourir après 25 ans les candidats qui justifient de services dans l'Administration des Postes et des Télégraphes ou de services militaires.

Pour ces candidats, la limite d'âge est reculée d'une durée égale à celle des années de service sans pouvoir dépasser 30 ans au 1er janvier 1908.

Les postulants actuellement sous les drapeaux ne seront admis à concourir que s'ils sont libérables dans l'année 1908.

Il sera fait une application stricte des dispositions ci-dessus *et aucune demande de dispense, quelle qu'elle soit, ne sera prise en considération.*

Les candidats devront se présenter en personne et sans retard au Directeur des Postes et des Télégraphes *de leur département*, chargé de l'instruction des candidatures.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 8 juillet

Thermomètre : 7 heures du matin : 22°.
à midi 28°. [illegible] 24°.
Maxima : 28-5. Minima : 20°.
Baromètre : Thermomètre du matin, 765 mm.
à midi, 765 mm. 6 heures du soir, 765 mm.
Vent. Dans la matinée, Nord léger.
Dans l'après-midi, Nord.
Etat du ciel, le matin, Découvert.
L'après-midi, quelques nuages.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

⁂

Haute distinction

C'est avec le plus vif plaisir que nous apprenons que S. M. le Roi de Portugal vient de conférer à notre distingué compatriote, M. le marquis d'Ornano, la dignité de Commandeur du Christ avec plaque.

Nous adressons à M. le Marquis d'Ornano nos bien chaleureuses félicitations.

⁂

La mois de beauté

C'est le titre que l'on devrait donner au glorieux mois de juillet.

En effet, les plus antiques horoscopes prédisent que les hommes naissant dans ce mois sont « beaux, de noble prestance, plaisant aux femmes, braves, passionnés, railleurs et spirituels. »

D'autre part, les femmes sont « belles, aimantes et aimées, mais capricieuses ».

...M. Brisson est né au mois de juillet...

⁂

Nouvelles maritimes

Le quartier-maître mécanicien Costa Jean-Jacques est promu au grade de second maître.

Le 2e m. fourrier Bellolacce Pascal est promu au grade de 1er maître.

Le quartier-maître fourrier Bellini Joseph Louis Jacques est promu au grade de 2e maître.

Le quartier-maître chauffeur Martinelli Pascal est promu au grade de 2e maître.

⁂

Contraventions

La police a verbalisé hier contre la nommée Thérèse P., 16 ans, qui avait blessé légèrement à la tête la dame Marie M., 42 ans, rue de la Marine, et contre l'ouvrier maçon François M., pour avoir encombré de matériaux la montée de l'Hospice Civil.

⁂

Au Port

— Vap. « Numidia, » cap. Olivieri, de Portovecchio, 3 passagers, div.
— Vap. « Liamone, » cap. Maury, de Livourne, 12 passag., div.
— Vap. « Ilouria, » cap. Carrieu, de Marseille, 220 passag., div.
— Vap. « Pateglina, » cap. Gallinelli, de Porto-Torres, 25 passag.

⁂

Avis

M. Jean-Baptiste Muretti, négociant, rue de l'Opéra, 23, actuellement détenu à la maison d'arrêt de Bastia, a l'honneur de prévenir ses débiteurs d'avoir à faire leurs versements entre les mains de sa femme demeurant à Bastia, 5, avenue Carnot.

⁂

Sauvé à la nage

Hier soir, vers 7 heures et demie, les agents Battesti, Gindicelli, Bonavita et Marcelli apprêhendaient, en vertu d'un mandat d'amener, au vieux port, en face le débit Delmas, le nommé Jean D... Ce dernier opposa aux agents la plus vive résistance et comme il se trouvait au bord de la mer, il se jeta à l'eau et brûla la politesse aux agents.

La mère de D... qui avait assisté de sa fenêtre aux exploits nautiques de son cher fils, interpella alors grossièrement les agents qui dressèrent procès verbal.

⁂

A louer

Vastes locaux situés dans l'ancienne Usine de Toga pouvant servir d'entrepôts de fourrages, marchandises diverses et autres.

S'adresser à M. Pierre Battistini, Magasins Généraux, Bastia.

⁂

A louer

Trois pièces, rue Droite, N° 12, 1er étage, ancienne Mairie.

S'adresser chez Dominique Mattei Aîné, Place Saint-Nicolas, 13.

Etat-Civil

DÉCÈS

Balmon Paul-Louis, gendarme, célibataire, 33 ans, de Baressa (Jura).
Crenat Elie, contrôleur des contributions directes, 29 ans, de Toulouse.

La Maison Ghilini

a l'honneur d'informer ses nombreuses clientèle, que ses pâtes Raffinées ou supérieures, sont exclusivement fabriquées avec des semoules de blé dur, absolument [illegible] de semoule de Riz. Mais on aura des matières étrangères au froment.

Exigez donc, sur vos factures, cette garantie qui est indispensable pour assurer une nutrition saine.

Demandes partout

LES PATES DE LA
Maison Ghilini
6, Boulevard Saint-Angelo,
Bastia (Corse).

BANDAGES

Maison spéciale de Bandages herniaires et d'appareils orthopédiques du professeur TAUSSEL fils, spécialiste de Paris. Seule maison à Marseille, rue des Feuillants, 2, sur les Nouilles.

Fabrique de Bandages herniaires [illegible] les tous les systèmes. Nouveaux bandages sans ressorts, se portant jour et nuit ; Ceintures spéciales pour Dames, grossesses et périodiques de tous les ayant mes, etc...

Bas élastiques pour varices et enflés du Docteur TAUSSEL fils.

Corsets orthopédiques pour les déviations de la taille, et appareils pour le redressement des difformités du corps.

Seule maison à Marseille, rue des Feuillants, 2, sur rue Nouilles.

OREZZA-LES-EAUX

Hôtel de Granajola

VILLA MANFREDI

Ouvert jusqu'au 1er octobre

Cet hôtel, entièrement remis à neuf, est confortablement aménagé. Des conditions spéciales sont faites aux familles.

M. le docteur Manfredi restera pendant toute la saison, à l'hôtel Granajola, à la disposition des voyageurs.

Cet hôtel se recommande en outre par son excellente cuisine.

S'adresser pour renseignements à Mme veuve Manfredi à Granajola (Orezza).

Achat
de grigaons d'olives

S'adresser au bureau du journal.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00378

BOURSE DE PARIS

	7 juillet	8 juillet
Rentes de 3 0/0 anciens	95 45	95.60
— de 3 0/0 amortis.	96.31	96.40

ex-coupon.

Drame Intime
A PIETRICAGGIO

Un mari, après avoir tué sa femme, veut mettre fin à ses jours.

Corte, 8 juillet.

Hier soir, la commune de Pietricaggio a été le théâtre d'un drame intime, qui a douloureusement ému toute la population.

Le nommé Luporsi Moïse a volontairement donné la mort, à l'aide d'une arme à feu, à sa femme, née Minnia Mannoni.

Son crime accompli, le meurtrier a voulu se faire justice ; il s'est blessé assez gravement.

Il a été aussitôt mis en état d'arrestation.

Le Procureur de la République et le Juge d'instruction, accompagnés d'un médecin, se sont rendus sur les lieux.

LE VAPEUR « VIZZAVONA »
de la Compagnie Fraissinet
s'est échoué
PRÈS PORQUEROLLES

Deux matelots disparus

Marseille, 8 juillet.

Le vapeur *Vizzavona*, de la Compagnie Fraissinet, qui s'était parti de Marseille lundi soir pour Nice, s'échoua, hier matin, sur les rochers « de la Jeune Garde, » près de l'île de Porquerolles.

Après bien des efforts, le commandant du *Vizzavona* réussit à renflouer son navire par ses propres moyens.

Cependant le commandant du *Vizzavona*, s'étant rendu compte qu'une voie d'eau s'était déclarée à bord, jugea à propos d'échouer son navire à Porquerolles.

Malheureusement, lorque toutes les manœuvres furent terminées, on constata que deux matelots avaient disparu.

Les recherches qui ont été faites jusqu'ici n'ont amené aucun résultat.

Socialistes et Anarchistes

1 arrt., 8 juillet.

A la suite de la réunion socialiste de Belleville, réunion où les orateurs de la Confédération générale du Travail furent violemment pris à partie par les anarchistes, une scission serait sur le point de se produire entre socialistes et révolutionnaires dans certains quartiers de Paris.

LE CONGRÈS
DE TOULOUSE

Paris, 8 juillet.

Le cas de M. Jérôme Lévy a édifié le parti socialiste sur les dangers de l'arrivisme politique.

Aussi le Congrès de Toulouse va-t-il prendre des décisions pour enjoindre à tous les groupements de s'interdire principalement de la moralité de ceux qui brigueront un mandat quelconque.

LES ÉVÈNEMENTS
du Maroc
OCCUPATION
D'AZEMMOUR
par les mehallas
D'ABD EL AZIZ

Tanger, 8 juillet.

Les méhallas d'Abd el Aziz sont entrées aujourd'hui à Azemmourr.

Azemmour est une ville de 10.000 âmes, située à l'embouchure de l'Oum-Bir dans l'Atlantique.

Cette localité avait été jusqu'ici sous la dépendance d'un gouverneur hafidiste ; elle se trouve à 12 kilomètres de Mazaghan et à 45 kilomètres de Casablanca.

CASABLANCA

Rapatriement des troupes

Casablanca, 8 juillet.

Le transport *Gironde*, venant de Casablanca et d'Oran, est arrivé aujourd hui à Philippeville où il a débarqué un gouin rapatrié de Casablanca.

La *Gironde* repartira vendredi pour Casablanca.

LE CONFLIT
TURCO-PERSAN
ET LA RUSSIE

Saint-Pétersbourg, 8 juillet.

Le *Novoie Vremia* attire l'attention sur le communiqué du gouvernement russe relatif à la demande, adressée par lui à la Porte, de retirer les troupes turques du territoire persan.

Ce journal ne doute pas un seul instant de l'appui que donnera au gouvernement dans cette question l'opinion publique russe.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. FRISSON

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance du matin, qui est adopté.

LES CONVOCATIONS
des Réservistes
et des Territoriaux

Question de La Ferronnays

Dès le début de la séance, M. le marquis de La Ferronnays, député conservateur de la Loire-Inférieure, demande à poser une question au ministre de la Guerre, au sujet de la date des convocations des réservistes et des territoriaux employés aux travaux agricoles.

L'orateur demande que les agriculteurs ne soient pas appelés à l'époque des travaux des champs.

M. de La Ferronnays prononce un long discours pour faire ressortir l'importance de sa question.

M. Ory

député républicain progressiste de la Loire, demande la discussion immédiate de la question qui vient d'être posée par M. de La Ferronnays.

M. le Président

fait observer que la séance de ce jour devait être exclusivement consacrée à la discussion du projet de loi sur la peine de mort.

Les Socialistes

Le groupe socialiste appuie la proposition de M. Ory et demande, à son tour, la discussion immédiate de la question du marquis de La Ferronnays.

En agissant ainsi, le groupe socialiste n'a d'autre but que celui d'empêcher la discussion du projet de loi sur la peine de mort.

Le général Picquart

ministre de la Guerre, demande le renvoi de la discussion à une prochaine séance.

Le Vote

Une vive discussion s'engage entre les divers groupes au sujet du renvoi de cette question ; les partisans surtout de l'abolition de la peine de mort insistent pour le renvoi.

Enfin pour mettre d'accord tout le monde, le président met aux voix la demande sur la discussion immédiate de la proposition de La Ferronnays.

Le scrutin donne les résultats suivants :

Nombre des votants .	542
Majorité absolue . .	257
Pour.	387
Contre	125

Par 152 voix de majorité la Chambre décide la discussion immédiate.

M. de La Ferronnays

monte à la tribune et développe sa proposition.

L'orateur fait ressortir les préjudices énormes que ces convocations causent à l'Agriculture et aux familles des Agriculteurs.

Le général Picquart

monte à la tribune.

Après avoir donné toutes les explications nécessaires, le ministre de la Guerre déclare qu'il n'a d'autre souci que celui de concilier les intérêts supérieurs de la Patrie avec les intérêts de ceux qui sont chargés de la défendre.

Les Ordres du Jour

Ordre du jour de confiance

Le président annonce qu'il a reçu plusieurs ordres du jour.

La priorité est accordée à l'ordre du jour de confiance, qui est ainsi conçu :

« La Chambre, confiante dans le gouvernement qui tiendra compte des intérêts régionaux pour la convocation des réservistes et territoriaux employés aux grands travaux agricoles, passe à l'ordre du jour. »

Cet ordre du jour est mis aux voix et adopté à l'unanimité.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

EN ARGENTINE

La naturalisation des étrangers

Paris, 8 juillet.

Des télégrammes de Buenos-Ayres annoncent que le gouvernement vient de déposer un projet de loi simplifiant les formalités pour la naturalisation des étrangers.

Ce projet de loi a été accueilli très favorablement dans tout le pays.

AVIS DE MESSE

Toutes les messes qui seront dites à la paroisse Saint-Jean demain, vendredi 10 juillet, seront célébrées pour le repos de l'âme de

Monsieur Blaise Delfini

AVIS DE DÉCÈS

M. le Directeur des Contributions Directes du Département de la Corse et son personnel ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Crozat Elie

Contrôleur des Contributions Directes à Bastia

Les obsèques auront lieu aujourd hui, 9 juillet, à 11 heures du matin.

On se réunira à l'hôpital civil.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

GRAND HOTEL MONTE D'ORO

La Foce de Vizzavona

(CORSE)

1.900 mètres d'altitude

La meilleure station d'été du Midi

Hôtel agrandi, modernisé et remis à neuf.

Hall, Salon et Salle à manger pour cent personnes.

Installation de premier ordre.

GRAND PARC

Omnibus à tous les trains à la gare de Vizzavona.

Calèches pour promenades.

Prix défiant toute concurrence

Service d'automobiles, et automobiles en location à partir du 1er août.

V. BUDES.

Café des Gourmets

Boulevard Paoli, 23, Bastia

A LA RENOMMÉE

Glaces assorties

à partir de 4 heures

RESTAURANT
au *PETIT GOURMET*
ERBALUNGA

BOUILLABAISE TOUS LES JOURS
Prévenir la veille

ACHAT
de foin, de paille et d'avoine

S'adresser : à M. Pierre-Paul Maracchini, fournisseur des fourrages militaires, à Venzolasca ; on à M. Léon Cuneo, à la Citadelle, Bastia.

Société des CHAUX & CIMENTS
Romain Boyer

Société anonyme au capital de 3.500.000 fr

5, rue Cannebière, Marseille

Production : 300 tonnes par jour

CHAUX éminemment hydrauliques, *à grande résistance* et grand rendement, adoptée par les Ponts et Chaussées, le Génie Militaire et toutes les administrations.

CIMENT de Portland artificiel et naturel pour dallages, ciment noir, ciment, enduits.

CIMENT de la Valentine, supérieur, à prise demi-lente.

CIMENT prompt spécial.

CIMENT de Roquefort.

Seuls vendeurs pour les arrondissements de Bastia et Corte :

F. CHARDON et Cie

Fabricants de Tuiles et Briques Chaux grasses, Carreaux et Ciment

Entrepôts : Bastia, 2, Avenue Carnot. Corte, Nouvelle Traverse, Francardo.

CANCERS, TUMEURS, FIBROMES, LUPUS, ETC.
Sont traités avec succès par la RADIOTHERAPIE
TRAITEMENT SPÉCIAL
des Maladies des Dames
sans opération
Examen des Malades
AUX RAYONS
X
INSTITUT D'ÉLECTRICITÉ MÉDICALE
COURS PIERRE-PUGET, 33, A MARSEILLE
GUÉRISON
des
Rhumatismes,
Sciatique, Arthrite,
Névralgies, Paralysie,
Goutte, Bronchite, Maladies
d'Estomac, etc.
RETPÉCISSEMENT
guéri en une seule séance, sans douleur ni hémorragie
CONSULTATIONS GRATUITES tous les matins

LA
POUDRE BESSIÈRE
est le seul remède vraiment **EFFICACE et INFAILLIBLE** que doivent employer tous les malades atteints d'une maladie de l'**estomac**, du **foie**, des **reins**, des **intestins**, de **constipation** dont les CONSÉQUENCES : le *manque d'appétit*, la *migraine*, la *gastralgie*, le *ballonnement*, etc..., sont des plus graves.
De tous ceux, et ils sont nombreux, qui ont essayé cette merveilleuse poudre, beaucoup vous diront que : si leur estomac et leurs intestins fonctionnent bien aujourd'hui, c'est à elle qu'ils le doivent et qu'ils en adoptent définitivement l'usage.
Interrogez toutes les mères de famille soucieuses de la santé de leurs enfants, et demandez leur, avec quoi elles les purgent ? Unanimement elles vous répondront :
avec la POUDRE BESSIÈRE
Pourquoi avec celle-là ? parce qu'elle est non seulement absolument **TONIQUE**, mais encore **LAXATIVE**, **CURATIVE**, **DÉPURATIVE**, en pratiquant, sans aucune douleur ni échauffement, une abondante et saine évacuation des matières contenues dans les intestins.
Parce que son goût agréable en fait une friandise pour eux, étant très sucrée.
Prix de la boîte : 1 fr. ; 1 fr. 25 franco
Dépôt : Pharmacie Centrale d'Ajaccio (Corse)
Essayez et vous conviendrez de son Efficacité Surprenante.

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire
Saison Printemps-Eté 1908
Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile
en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits
Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriqués exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

SANTAL BLINE
GUÉRISON RADICALE
est rapide des Ecoulements, Cystite du Col, hématuries prostatiques, sans Copahu ni injections. *D'une pureté absolue.*
Remède le plus efficace et le plus actif.
ABSOLUMENT INOFFENSIF
Dépôt dans toutes les Pharmacies et 16, Rue Vivienne, Paris.

Timbres en caoutchouc
et en cuivre gravés
POUR COMMERÇANTS, ADMINISTRATIONS, MAIRES, GREFFES, ETC.
Dateurs tous systèmes en cuivre et en caoutchouc. — Timbres en cuivre pour cachets en cire avec initiales ou raison sociale.
Numéroteur-Folioteur automatique en bronze nickelé, à 3 combinaisons, comptant consécutivement, répétant deux fois et comptant le même numéro autant de fois qu'on le désire.
Chiffres et Caractères mobiles en caoutchouc
Lettres à broder, Festons et Festonneurs
Boîtes, tampons, encres et fournitures diverses
Plaques émaillées en tous genres pour portes, enseignes, noms de rues, etc. — Classeurs et reliours nouveau système très pratique. — Cartons et boîtes pour bureaux et magasins. — Boîtes à fiches et forme livre.
Envoi du Catalogue franco sur demande

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-Porge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en bonnet. — Briques plaies et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Pour ses barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Roseaux artificiels
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo.

YEUX Les personnes atteintes de maladies, de tic, tremblement d'yeux et de paupières rouges, faiblesse et sensibilité de la vue, granulations, chute des cils, dartres, yeux tachés, brouillés, glandes, larmoiement, rhume de cerveau, légère surdité, ont intérêt à s'adresser à M. C. CATTET, à CAUDRY (Nord), qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.

RHUMATISME
Les personnes atteintes de *douleurs*, tremblements *musculaires et articulaires*, goutte, névralgies, migraines, grande sensibilité au froid ou au chaud *raideurs le matin*, vertiges, ataxie, *digestions pénibles*, *concordant avec les variations de la température et de l'humidité*, ont intérêt à s'adresser à l'*Institut antirhumatismal*, *11 rue Jacquemont*, *Paris*, qui enverra *gratis* le moyen de guérir rapidement.



Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.
Bastia, Imprimerie Ollagnier.

LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN!
Le Paquet : 40 Centimes.

OUTILS pour l'Artisan, l'Industriel, le Ménage, le Découpage
Coutellerie, Quincaillerie, TOURS, Fournitures, Caoutchouc, Cuirs, Courroies, Lampes, etc.
CATALOGUE 1908 illustré, franco sur demande
BELLE-ILE, Tours, Outils

SAISON Printemps-Été 1908
Teinturerie H. Fraissinet et Cie
MARSEILLE
SAISON Printemps-Été 1908
MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, ÉOLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON
Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec
Procédé EXCLUSIF
Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison.
NETTOYAGE DES PANAMAS, OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS, DENTELLES, ETC., ETC.
DÉPOT : Chez M. Sauveur Ayme, Boulevard Paoli, Bastia

CYRNOS ORANGE
Sirop pur sucre
Fabriqué avec les oranges si parfumées de la Corse.
Boisson hygiénique et rafraichissante

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 190 — VENDREDI, 10 JUILLET 1908

00371

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers 1 fr. — Réclames (1re page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Les 7 Frères martyrs
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 03 m. — Coucher, 7 h. 10 s.
Premier quart., le 6 — Pleine Lune, le 13
Fête de Demain : Saint Pie I.

9 JUILLET

VAGABONDAGE ET MENDICITÉ

L'Enquête de nos Parlementaires en Belgique et en Hollande

« Le chemineau a disparu de la Belgique, » déclarait déjà en 1898, à Anvers, le ministre belge, M. Lejeune, dans le Congrès international des patronages des libérés qu'il présidait. Et c'est vrai dans toute la mesure du possible. C'est vrai aussi pour la Hollande. Ces deux petits pays, animés d'un esprit si libéral et si ingénieusement progressiste, peuvent, en bien des questions de moralisation et d'intérêt publics, notamment en celle qui nous occupe, servir d'exemple non seulement à la France, mais à toutes les autres grandes nations européennes.

C'est pourquoi la Commission parlementaire chargée d'étudier chez nous le grave problème social du vagabondage et de la mendicité et de lui trouver une solution pratique et légale, a été bien avisée en commençant son enquête à l'étranger par la Belgique et la Hollande.

Cette enquête, elle l'a poursuivie, comme il était logique, au double point de vue des mineurs et des adultes. Au point de vue des mineurs, elle a visité l'*Ecole de Bienfaisance* d'Ypres, en Belgique, et l'*Ecole de Réforme* de Nimègue, en Hollande. Au point de vue des adultes, elle a visité la *Colonie* de Merxplas dans le premier pays et celle de Veenhuizen dans le second.

Les écoles de bienfaisance belges et les écoles de réforme hollandaises ne sont, en somme, que des écoles d'apprentissage destinées à combler la navrante lacune qui existe chez nous, pour l'éducation de la jeunesse, entre l'école primaire et le régiment. Le jeune vagabond, qui n'est jamais mêlé au délinquant adulte et qui ne franchit jamais le seuil de la prison, est d'abord placé en observation ; on se renseigne sur son passé, sur les antécédents de sa famille, sur ce qu'il est capable de faire. Suivant ses aptitudes, il est ensuite inscrit, soit à la section agricole ou maraîchère, soit à l'une des sections industrielles où l'on forme des menuisiers, des charpentiers, des ébénistes, des forgerons, des mécaniciens, des typographes, des relieurs, des tailleurs, des cordonniers, etc. « L'école de bienfaisance d'Ypres, écrit le député de l'Yonne, M. Etienne Flandin, peut être considérée comme le chef-d'œuvre du genre. On ne saurait lui adresser qu'un reproche, l'excès même de sa perfection. Il n'est pas, en France, de maison d'éducation de premier ordre qui soit établie dans des conditions matérielles d'installation capables de rivaliser avec celles de l'école d'Ypres. Si nous ne devons pas songer à transformer en un véritable paradis, comme l'ont fait les Belges, nos maisons de correction, nous pouvons, tout au moins, emprunter à nos voisins leurs procédés de redressement moral. »

Lorsque l'apprentissage est jugé suffisant, l'enfant est placé chez des patrons. S'il s'y conduit mal, on le ramène à l'école, mais, cette fois, dans le « quartier des réintégrés, » et à l'éducation paternelle du début succède une discipline rigoureuse capable, au besoin, de dompter les natures les plus rebelles.

C'est une loi de 1892 qui règle en Belgique le sort des vagabonds adultes. Les malheureux surpris en état de vagabondage et de mendicité ne sont pas condamnés pour ce seul fait, comme cela existe chez nous. On écarte d'abord les enfants, les malades, les vieillards et aussi les valides qui, malgré leur bonne volonté, n'ont pu trouver à gagner leur vie. Le juge de paix, un magistrat docteur en droit et inamovible, opère ce tri et dirige vers l'assistance, l'hospice, l'asile ou le refuge ceux qui ne sont coupables que de misère : dans le refuge les valides trouvent le gîte et la nourriture en retour de leur travail. Il ne retient que les professionnels du vagabondage et de la mendicité qui, aux yeux du législateur belge ou hollandais, ne sont pas considérés comme coupables de délit ni même de contravention, mais comme des suspects contre lesquels la société se croit en droit de se protéger, étant donné que tous ces chemineaux, ces trimardeurs, ces ouvriers sans travail et sans désir d'en trouver forment fatalement la pépinière de l'armée du crime. Le juge de paix devant qui ils comparaissent aussitôt arrêtés, demande par dépêche au ministère de la Justice s'ils figurent au casier central du vagabondage et s'il se trouve en face de criminels de droit commun, il les met à la disposition du parquet. Quant aux autres, ils sont acheminés vers une colonie où ils sont retenus pendant un laps de temps qui varie de 2 à 7 ans.

A la colonie de Merxplas, près d'Anvers, que nos parlementaires ont visitée, sont réunis trois mille vagabonds sur un domaine de 1.500 hectares et sous la direction d'un personnel d'élite. Suivant leurs aptitudes, ils sont employés dans les ateliers industriels, groupés par corps de métiers, ou à l'exploitation du domaine agricole. La discipline y est sévère, mais ce n'est pas l'enfer sans espoir, puisqu'il ne dépend que d'eux de déterminer, par leur bonne conduite, la durée de leur internement. Une œuvre excellente de patronage se charge de les réconcilier avec la société. Hélas ! qui a bu boira et beaucoup de vagabonds libérés reviennent à Merxplas. Mais, grâce à cette législation du vagabondage et de la mendicité, les routes de Belgique sont à peu près débarrassées des chemineaux qui les infestaient jadis, comme ils infestent les campagnes de France.

La Commission a aussi visité la colonie hollandaise de Veenhuizen qui apparaît comme une oasis dans une terre de désolation : « Trois mille hectares d'un seul tenant, avec de riants ombrages et des cultures d'une incomparable richesse, écrit encore M. Etienne Flandin. Dans les champs, on aperçoit une foule d'ouvriers agricoles : tous des vagabonds Nous entrons dans l'établissement et nous voyons partout des ateliers en pleine activité, où l'on fabrique les produits nécessaires aux grandes administrations et aux arsenaux. Tout cela est exclusivement l'œuvre de mendiants, de vagabonds, de souteneurs. Ce merveilleux domaine a été conquis sur les tourbières, défriché, drainé, mis en valeur, couvert de constructions par les détenus. Ou le travail ou la cellule, c'est le règlement de Merxplas et de Veenhuizen. *Ce sera aussi [cela] des colonies de travail que nous destinons aux trimardeurs et aux apaches* » Que le Parlement l'entende et trouve aussi la formule qui nous débarrassera de tous les parasites sociaux qui sont la plaie et la terreur de nos campagnes et de nos villes et la « pépinière de l'armée du crime ! »

La Rouvraye.

Abonnements de Saison

Comme les années précédentes, le Petit Bastiais met à la disposition de ses lecteurs, partant en villégiature, des *Abonnements de Saison* au prix de cinquante centimes par semaine.

NOELLA

LE SERVICE POSTAL
de Ghisonaccia à Sartene

L'adjudication provisoire du service postal de Ghisonaccia à Sartene a eu lieu le 7 juillet.

Contrairement à ce que nous espérions, la traction animale a été admise à concourir en même temps que la traction mécanique, de sorte qu'il y a eu deux adjudications, l'une entre concurrents de la traction animale, et l'autre entre concurrents de la traction mécanique. L'écart entre les deux soumissions les plus basses a été de 22.500 francs.

Hâtons-nous de dire qu'il eût été bien moindre si l'horaire avait été porté au cahier des charges d'une façon plus rationnelle. Le cahier des charges établit, en effet, le départ de Sartene pour la traction mécanique à 7 heures du soir, arrivée à Ghisonaccia, à 4 heures du matin.

Personne ne comprend ce service de nuit pour un trajet de 8 heures seulement, qui peut être réalisé pendant le jour. Que la voiture à chevaux qui met 20 heures pour aller de Sartene à Ghisonaccia, soit obligée de voyager la nuit, cela est tout naturel. Mais pourquoi obliger les automobiles à voyager la nuit au lieu de voyager le jour. Est-ce à cause du faible retard que le voyage de jour peut occasionner aux dépêches arrivant à Ghisonaccia ? Mais alors, et pour la même raison, il faudrait obliger nos chemins de fer corses à avoir un service de nuit. On se garde bien d'en arriver là, et d'ailleurs, partout, sur le continent, il en est ainsi : Quand un service peut être fait complètement le jour, on

---

2:0 — Feuilleton du Petit Bastiais

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit
par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

Le Lion devenu vieux

XV

LA FORÊT GARDE SON MYSTÈRE

Michel pâlit. Il comprit que M. Mesnilroux savait tout. Il perdit tout à fait contenance, car, bien qu'il y eût réfléchi depuis le matin, il n'avait rien trouvé pour expliquer clairement la mystérieuse mission de Lardier.

— Est-ce la vérité ?

— Oui, fit Bourriane, sourdement.

— Que voulait, de vous, Germaine Marberoux ?

— Que vous importe, monsieur ? Ce sont là secrets de vie privée, affaires tout intimes, qui ne vous intéressent pas, et qui, surtout, n'ont rien à voir avec le crime dont vous vous occupez..

— Il n'est rien de futile, rien d'inutile pour la justice, monsieur, et un détail en apparence superficiel et sans valeur peut emprunter tout à coup une exceptionnelle gravité dans une enquête comme celle-ci. Si la question que je vous adresse est indiscrète, ce sera qu'elle vous oblige à une réponse par laquelle vous me dévoilerez un peu de vos secrets, vous pouvez vous rassurer et être certain que si ces secrets n'intéressent pas mon enquête, je les oublierai sur le champ. Ils seront morts en moi, lorsque je sortirai d'ici tout à l'heure.

Et après un silence significatif, par lequel il voulait laisser le temps au jeune homme de prendre une résolution :

— Lardier est venu vous trouver, hier, vers une heure de l'après-midi, vous et votre frère. Il était envoyé par Germaine Marberoux... Dans quel but ?

— Germaine ne nous faisait dire qu'un seul mot, que vous connaissez bien sûr, puisque Lardier vous a fait sa déposition ..

— Ce mot ?

— Puisque vous le savez !..

— Je tiens à vous l'entendre me le répéter.

— Germaine nous disait simplement ceci : « Aujourd'hui ! »

— Ce qui signifie ?

— Ce qui signifie, fit Michel avec une violence qu'il ne contenait plus qu'avec peine, que j'estime que vous outrepassez votre droit en m'interrogeant de la sorte... et que je me refuse à vous donner les explications que vous me demandez ..

— Ne vous fâchez pas, monsieur, ce serait inutile et réfléchissez au contraire que votre refus de me répondre pourrait être mal interprété ..

Michel haussa les épaules.

— Je vais vous en dire la raison, continua M. Mesnilroux, froidement.

— Je vous écouterai avec curiosité..

Le juge s'inclina courtoisement. Il savait qu'il avait la partie belle.

— Personne ne peut nous dire pour quelle raison Germaine Marberoux, en quittant son moulin, est allée, seule, en forêt, mais il est évident qu'elle a dû s'y rendre pour se présenter à un rendez-vous. Or, ce rendez-vous, jusqu'à nouvel ordre, nous pouvons croire, nous sommes même obligés de croire qu'il n'est autre que celui qu'elle vous donnait en vous faisant parvenir cet étrange mot d'ordre : « Aujourd'hui. » Etes-vous sorti, hier ?

— Oui.

— Où êtes-vous allé ?

— Je me refuse de nouveau à vous répondre.

— Il me sera aisé de le savoir, car il me paraît improbable que vous n'ayez pas été aperçu, par différentes personnes... et ces personnes ne manqueront pas de s'empresser de venir m'en rendre compte... Déjà, dès maintenant, je puis vous dire que l'on vous a vu vous diriger en forêt... Comme Germaine Marberoux s'y trouvait, c'est donc bien vers elle que vous alliez.

— Non.

— Prouvez-moi le contraire.

— C'est à vous de me le prouver, car je ne suis pas accusé, je suppose ?..

— Certes. Pourtant, votre intérêt, monsieur Bourriane, est de m'aider .. j'insiste beaucoup, beaucoup...

— Je n'ai rien à vous dire .. Il m'a plu d'aller hier en Hirival... cela ne regarde que moi et je n'ai à en rendre compte à personne.

— Ce sera comme vous le voudrez .. Je m'en lave les mains. Votre situation morale me semble toutefois se dessiner assez clairement .. Avant d'avoir reçu la visite de Lardier, votre amour pour Germaine Marberoux n'avait encore souffert d'aucune atteinte.. Votre confiance en elle était sans doute très grande et tout entière ..

— C'est un ordre de questions auxquelles je n'appartiens que si encore.

— Après la visite de Lardier, reprit le juge, impertubable, il dut en être autrement .. Lardier avait commis quelques indiscrétions fâcheuses... et votre foi en la jolie meunière avait dû diminuer beaucoup..

Michel resta sombre.

— Vous voyez où je veux en venir... Je ne vous prends pas en traître .. c'est la vieille école de la justice.. Moi, je suis de la nouvelle école et je vais droit au but .. Je trouve le procédé plus simple et plus pratique... Entre le moment où Germaine vous donna rendez-vous et l'heure où vous devez vous trouver à ce rendez-vous le hasard vous apprenait qu'elle ne vous avait jamais aimé peut être, ou que, du moins, vous n'étiez, ni vous, ni votre frère, les premiers dans son cœur .. Vous avez dû, cela se comprend, en concevoir une vive irritation... et lorsque vous vous êtes trouvé plus tard devant elle, ce fut en homme animé de haine et du désir de venger sous, plutôt qu'en amoureux tendre et passionné.

Michel écoutait ces conclusions non sans angoisse. Tout cela lui paraissait parfaitement logique. Il trouva quand même de se défendre.

ne la réserve pas pour la nuit. Cela est de sens commun.

Serait-il besoin de dire combien sont graves les inconvénients d'un service d'automobiles de Sartène à Ghisonaccia fait pendant la nuit ? Les voyageurs n'y trouveraient pas leur compte, et les automobiles encore moins, car s'il arrive une avarie, la réparation peut être faite le jour, mais la nuit elle est presque impossible. Le personnel de l'exploitation subirait du fait du service de nuit un surmenage qui nuirait à la bonne marche des voitures. De plus, pendant quatre mois de l'année, le personnel de l'exploitation et les voyageurs seraient exposés, en attendant la voiture au passage ou même voyageant la nuit, à la terrible malaria.

Enfin, il ne serait plus possible d'établir un voyage circulaire qui, prenant le touriste à Bastia le transporterait à Ajaccio, puis, de là, à Sartène, et enfin, à Bastia, en lui permettant de contempler les paysages Corses qu'il est venu connaître.

Moyennant la modification à l'horaire dont nous venons de parler, l'écart entre la subvention demandée par les diligences et celle demandée par les automobiles, serait sensiblement réduite. Et alors, on se demande si, pour une différence de quelques milliers de francs, l'Etat doit renoncer à accorder à cette partie de la Corse si privée de communications, si peu en contact avec Bastia, par suite des énormes difficultés du voyage, l'immense progrès que l'automobile est appelée à y apporter.

Avant que l'Administration des Postes et des Télégraphes tranche la question, il faut espérer que nos représentants en seront saisis et s'y attelleront comme à une planche dont on attend le salut. Nous savons avec quel zèle, avec quel dévouement, M. Gabrielli a toujours défendu les intérêts qui lui sont confiés. Il s'agit, dans cette question des automobiles, des intérêts de l'arrondissement de Sartène tout entier qu'il représente, et en partie des intérêts de ceux de Bastia. Le jeune et brillant député de Bastia, M. Pierangeli, ne manquera pas, nous en sommes sûrs, de se joindre à M. Gabrielli, pour l'aider dans les démarches nécessaires, et à eux deux, nous nous plaisons à espérer qu'ils vaincront les résistances de l'Administration.

F.

§§§ Noëlla

Ce que disent les Journaux

Le Matin

« Si l'on avait pu croire, ici et en France, soit au dehors, que le gouvernement de corps rapid tournait avec Combes et Rein et dans entre à Algésiras avait avis conforme du gouvernement, celui-ci aurait pu être accusé, non sans raison, par ses adversaires politiques et par nos rivaux étrangers, de tourner une manœuvre d'opposition avec ses parents. Il a donc très bien fait d'abandonner ce rôle, aux yeux de la France et de l'Europe, la vérité de la situation dans laquelle il se trouve, et c'est désirer ce ministère. Il n'en est pas moins certain que le blâme indirect adressé au général d'Amade, plus haut encore, n'est guère propre à augmenter l'autorité morale de cet officier ; il sera indispensable à la démonstration de la légalité du gouvernement, mais il comporte le danger qu'il y aurait à mauvaise grâce à nous à notre corps expéditionnaire sur le territoire des Chérifs. »

Le Rappel

« Si le général d'Amade n'est pas rappelé en France, c'est parce qu'il est plus au Palais-Bourbon : le maréchal vers Marrakech a des chances pour les gouvernement, et pourra par la majorité.

Si, de propos délibéré, ce fougueux officier comptait mettre un secteur le sultan de Rabat vers la capitale du Sud, si l'intervention à Algésiras n'était pas une fantaisie, et elle exprimait la volonté d'engager le drapeau, nous verrons bien si ses collègues échappent à toute sanction. Mais, en fait, quels gages ont donc tant d'affirmations qu'on pourrait en faire mieux entendre d'un chef de bande que les ministres et le Parlement ?

Le Radical

A propos du discours de M. Viviani à Nantes :

« M. Viviani n'a pas craint de dire bien haut que les ouvriers avaient des droits qu'on ne saurait trop reconnaître : il n'a pas craint davantage de déclarer qu'ils avaient des devoirs individuels professionnels et sociaux ; il a déclaré aussi que les grèves étaient déplorables, qu'il n'y fallait recourir qu'à la dernière extrémité, qu'on devait les considérer comme des calamités publiques. Le ministre du travail ne pouvait, certes, tenir un langage plus judicieux, plus viril, plus utile ; l'accueil fait aux grandes vérités qu'il a si noblement proclamées, prouve qu'il y a dans le monde syndicaliste des éléments assez intelligents, assez sociaux, assez pondérés, pour apprécier de tels enseignements et en mesurer dignes à retirer de tels conseils. »

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

SAN-GIOVANNI DE MORIANI. — Le 7 juillet a eu lieu le mariage de Mlle Casella Marie Sabine, la fille de M. Casella Jacques Antoine, l'un des principaux propriétaires de notre commune, avec M. Federici Dominique, adjudant en retraite de l'armée coloniale, de Santa-Reparata.

Après le mariage civil, le distingué adjoint, M. Scamponcl, faisant fonctions de maire de la commune et conseiller-germain de la mariée, a, dans un discours bien senti, souhaité ses vœux les plus sincères aux nouveaux mariés ; puis le cortège composé d'une élégante et nombreuse assistance, s'est dirigé vers la belle et vaste église de San-Giovanni, aux sons harmonieux de toutes les cloches.

Dame, d'une rare beauté, portant à ravir une magnifique robe de satin blanc, Mlle Casella a été conduite à l'autel par son père, faisant l'admiration de toute l'assistance.

M. Federici, suivait, donnant le bras à Mme Federici.

M. l'abbé Bonifaci, curé de la paroisse, a adressé aux nouveaux mariés une belle allocution dont il a tout le secret.

Nombreux ont été les parents et les amis qui ont après la cérémonie défilé à la sacristie pour présenter aux nouveaux époux leurs vœux de bonheur et de prospérité. Au retour, un beau et joli discours a été également prononcé par le jeune Clément Gaston.

Un déjeuner des plus exquis a été ensuite servi chez M. Casella ; puis, dans l'après-midi le jeune couple est parti pour Ajaccio, où l'accompagnent nos vœux les plus sincères de bonheur et de prospérité.

⁂

Voici le discours prononcé par M. Scamponi :

« Madame n'est ce effet le titre qui vous appartient désormais, et je suis heureux d'être le premier à vous le donner, permettez moi de vous adresser mes félicitations les plus sincères à l'occasion de l'heureux événement qui s'accomplit aujourd'hui pour vous.

» Je vous en nom de la loi de vous unir à celui que vous avez choisi pour époux et qui est digne de votre affection, je vous connais assez pour savoir que vous serez la joie de votre demeure et de celui qui va partager votre existence.

» Mon cher ami, c'est le titre que je me permets de vous donner aujourd'hui et dont je suis très honneur, entourez votre jeune femme d'affection ; qu'elle trouve toujours en vous l'époux qu'elle a entrevu sans ses rêves du jeune fille ; bon, aimant, s'aidant de son conseil dans la conduite du ménage et lui apportant le concours le plus affectueux et dévoué dans les difficultés de la vie et s'en présentait jamais devoir vous.

» Jadis on les voyait les plus riches pour que la vie conjugale, qui s'ouvre devant vous pleine de joies et de bonheur, vous tienne tout ce qu'elle vous promet, pour que votre union soit prospère et féconde, car l'enfant est le regain du soleil dans la maison et le plus cher comme vous plein de qualités, et où la mère aimée que vous le fera donner l'exemple de toutes les vertus familiales.

» En travaillant à votre bonheur personnel, vous contribuerez à la prospérité de la patrie, ce qui est le devoir de tous les bons Français. »

Ponts et Chaussées

MM. les Sous-ingénieurs des ponts et chaussées de 2e classe, dont les noms suivent, sont élevés à la 1re classe :

Angeli, dans le Var ;

Canquil, service ordinaire et service maritime de la Corse.

MM. les conducteurs de 1re classe, ci-après nommés, sont élevés au grade de conducteur principal des ponts et chaussées :

Leonetti, faisant fonctions d'ingénieur à Sartène ;

Sesano, chef de bureau à Calvi ;

Zannetti Pierre, à Bône ;

Costa François, chef de bureau à Ajaccio ;

Negre, à Sartène ;

Colonna Jean-Louis, à Solenzara.

Les conducteurs ci-après nommés sont élevés de la 2e à la 1re classe de leur grade :

Dellini Marcel, à Ghilconi ;

Tavera Joseph, à Sartène ;

Pronosti, à Porto-Vecchio ;

Colonna Paul, à Bastia-Lupino.

Les conducteurs ci-après nommés sont élevés de la 3e à la 2e classe de leur grade ;

Degois, chemins de fer à Calvi ;

Forti Antoine, à Bône ;

Garga, à Constantine.

Les conducteurs ci-après nommés sont élevés de la 4e à la 3e classe :

Leca Paul, à Belgodère ;

Rabeille, en service détaché ;

Fabre Fernand, id.

Ottavy, dans le Var.

Les commis-principaux ci-après nommés sont élevés de la 2e à la 1re classe de leur grade :

Ambiegna Antoine, à Ajaccio ;

Panerai Charles, à Paris ;

Gingi Louis, à Ajaccio ;

Filippi Toussaint, en Tunisie.

⁂

M. Paoli François, commis de 1re classe, est nommé au grade de commis principal de 2e classe, à Ajaccio.

Nécrologie

M. le Contrôleur Crozat

M. Crozat Elie, contrôleur des contributions directes à Bastia, vient de s'éteindre, dans sa vingt-neuvième année. Depuis plus de vingt jours il luttait contre un mal terrible qui a résisté à tous les efforts des plus habiles praticiens et aux soins qui lui furent prodigués par tout le personnel de l'hôpital civil avec un dévouement tout particulier.

M. Crozat n'est va mourir : il a accepté la volonté de Dieu avec soumission, et s'est préparé à quitter cette terre dans des sentiments qui ont profondément édifié toutes les personnes qui l'entouraient. Son grand regret a été de ne pouvoir embrasser une dernière fois son excellent père, presque octogénaire, et son frère, qui n'ont pu arriver pour lui fermer les yeux.

La levée du corps a été faite à 11 heures.

L'absoute a été donnée dans la chapelle de l'Hôpital Civil.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Baldacci, principal des contributions directes ; Goiton, conservateur des hypothèques ; Filippi, contrôleur des contributions directes, et Luce, avocat.

Le deuil était conduit par M. Yon, directeur des contributions directes, et par M. l'inspecteur des contributions directes du département.

Nous avons remarqué dans le cortège M. le Premier Président, M. le Sous-Préfet, M. le Maire de Bastia, ainsi que les chefs de service et le personnel de toutes les administrations civiles.

Le cortège s'est arrêté devant le Palais de Justice où deux discours ont été prononcés : l'un par M. Yon, directeur des contributions directes, de la Corse ; et l'autre par M. Filippi, contrôleur des contributions directes à Bastia.

Le cercueil a été déposé provisoirement dans le caveau de la famille Zuccarelli, au cimetière.

Nous adressons à MM. Crozat, à M. le Directeur et au personnel des Contributions directes de la Corse nos bien vives condoléances.

Le Conseil de Hier

Pour enlever les taches de fruits

Les taches de fruits rouges disparaissent au moyen du soufre.

On mouille la partie tachée ; puis une personne tend l'étoffe pendant qu'une autre brûle au-dessous de la partie mouillée une rondelle d'allumettes fortement soufrées ou une mèche soufrée comme celle qu'emploient les lamoneurs pour assainir les fûts ; on bine ensuite du soufre en poudre qu'on jette sur des charbons allumés mis dans une pelle à feu.

S'il reste une tache jaunâtre, on la fait disparaître avec un lavage à l'eau de savon ou à l'eau de javelle.

Les vapeurs d'acide sulfureux sont sans action sur les couleurs aniliques des étoffes ; elles ne changent pas la teinte bleue de la soie que l'eau bouillante fait parfois disparaître.

On peut aussi employer l'acide sulfureux en solution faible avec de l'eau ; on lave alors aussitôt après à l'eau de savon ; puis on rince à l'eau ordinaire et on laisse sécher.

AVENA.

Bulletin Financier

Paris, 9 juillet 1908.

L'ensemble du marché est bon, si les cours sont en reprise sur samedi. Notre Rente a fait 95 42 pour finir à 95 35. Extérieure en avance à 86.40. Turc 95.50. Portugais à 63.67. Russe 1906 à 98.80. Nos Sociétés de Crédit sont très fermes aux environs de leurs cours précédents.

Les valeurs industrielles sont meilleures. Rio 1.096. Valeurs russes bien disposées. Les valeurs de traction sont calmes. Mines d'Or également.

L'Ouest Africain Français est très demandé, l'action à 571, ex part à 267.

Les obligations 1re hypothèque 3 0/0 de la Cie du chemin de fer Nord Est de l'Espagne se négocient à 458, ex-coupon, semblant à ce cours un intérêt à 6 1/4 environ et reposant sur de sérieuses garanties.

On cote 412 l'obligation 5 0/0 des Tramways Extérieurs et Force à Rio de Janeiro ; nous avons dit que cette Cie enregistrait chaque semaine des recettes qui vont toujours en augmentant.

Les obligations à 1/2 du chemin de fer du Nord Donetz, émises à 441.25, et donnant à ce prix 22.50 d'intérêts nets de tous impôts, ont été activement placées et se négocient au parquet aujourd'hui à 445 et 445.

Nos chemins de fer ne présentent que des variations insignifiantes.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Le temps qu'il a fait

Baromètre : 762.

Température : Maxima, 24 2 ; Minima, 21°.

Pluie : 03.

Humidité : 70.

Direction du vent : O.est.

Force du vent : Jolie brise.

Etat de la mer : Peu agitée.

Etat du ciel : 1/4 couvert.

Fiançailles

Dimanche dernier, une petite fête intime réunissait les deux familles Appietto et Santoni, à l'occasion des fiançailles de la jeune et toute charmante Mlle François Appietto, fille de M. Joseph Appietto, le négociant bien connu, avec M. Pierre Santoni, professeur au lycée Carnot à Tunis.

M. Santoni, l'heureux fiancé, qui débute fort jeune dans le professorat, a devant lui le meilleur avenir.

Nos formules des vœux sincères pour les futurs époux.

Résultats du Baccalauréat

Sont admissibles aux épreuves orales :

Série A : M. Pieridi.

Série B MM. Alessandri, Antonini, Bartoli, Campana, Cavadini, Casabianca Paul, Codaccioni, Colonna de Leca Antoine, Giordani Paul, Graziani, Lanfranchi, Leonardi, Luciani, Maxiola, Orvieri, Ornano Gaetonnoni, Parmeur, Poli Jean-Marius, Sebiliger, Vesperini.

Série C : M. Guasti.

Série D : Battaglini, Cerli Antoine, Cerli François, de Martini, Dinati, Fiacchi, Figoli Jean, Filippi Tony, Gabrielli, Baldacci, Piazza, Poggi, Porri, Rinaldi, Stefanacci, Poli.

2e Partie (Philosophie)

MM. Ambrogi, Bidal, Fabiani, Geronimi, Ieura, Livrio, Nivoli, Orvieri, Pietri, Romanetti, Livrelli Carlotti, Costa, Sammaroni, Giansonetti, Padovani, Rizo, Casanova, Sebastini, Yon.

Les épreuves orales ont commencé ce matin à 8 heures, au Collège Fesch.

Brevet supérieur de jeunes filles

Ont été déclarées admissibles aux épreuves orales qui ont commencé hier Mlles Alfonsi, Alessandri, Baldacci, Bozzi, Carli, Chiarelli, Constantini, Cristofari, Dominici, Farro, Fusechi, Galvani, Giansetti, Huguenin-Verchaere Lega, Matteo, Antonietta, Marchetti, Martini Paulin, Felicia, Mary, Musetti, Pietri Marie, Innocente, Pozzo di Borgo, Riolacci, Reilly-Forcioli, Ruggeri, Tramini.

Admissibles de 1907 : M.lles Cesari, Cipriani, Sabiani.

Au Port

Entrée :

Le « Corsica », venant de Nice et Calvi, Borgo ;

Le « Corsica », pour Nice.

La « Venezuela », pour Bône.

Etat Civil

DÉCÈS

Quilici Pierre, 18 mois.

APRÈS LES REPAS

Remarquez-vous une sensation de lourdeur, comme si vous aviez trop mangé ? Eprouvez-vous de la tristesse ? C'est que vous souffrez de mauvaises digestions. Pour éviter ces ennuis, vous hâterez, sans doute, de manger. Alors, vos forces diminueront et votre estomac deviendra encore plus faible. Le seul moyen de vous guérir, c'est de vous fortifier l'estomac au moyen de la Tisane Américaine des Shakers. Lisez ceci :

« Pendant trois mois je fus garde le lit, en proie à une maladie d'estomac, et souffrant le martyre. Enfin, je me mis à la Tisane Américaine des Shakers, et je me porte maintenant comme un chanoine. »

— M. de Walque, 109 rue de la Gare, Roubaix (Nord). 3.2.1908.

PRENEZ LA TISANE AMÉRICAINE des SHAKERS

Remède à M. Purvez
Pharmacie E. Lilli, et toutes bonnes pharmacies

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 9 juillet

Thermomètre — 7 heures du matin : 21°, à midi 25 5, à 6 heures du soir : 24 2 Maxima : 26°, Minima : 19°.

Baromètre — 7 heures du matin, 766 mm. à midi, 764 mm. 6 heures du soir, 762 mm.

Vent. Dans la matinée, Nord Est. Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, le matin, Découvert. l'après-midi, id.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

⁂

Récompenses honorifiques

La médaille d'honneur en bronze a été décernée au caporal clairon Fortier François, du 103e d'infanterie : s'est jeté à la mer, par une température très froide, et à un endroit très profond, pour sauver un militaire en danger de se noyer, à Bastia, le 11 mars 1908.

⁂

Maison Laforest

La maison Laforest, si réputée dans tout le France, et même hors de nos frontières, pour ses conserves alimentaires, vient d'accomplir un acte de désintéressement particulier que qui lui fait le plus grand honneur, et que nous nous plaisons à signaler.

La maison Charest lui ayant demandé de contribuer à l'approvisionnement du navire *Le Pourquoi pas* le maison Laforest a expédié St-Malo, franco de tous frais et à titre entièrement gratuit, six caisses de conserves de truffes, de pâtés de foie gras, de glaces rotis, etc., etc.

Le sacrifice qu'elle s'est ainsi imposé pour encourager de hardis explorateurs prouve qu'elle ne se dissimule pas moins par là générosité de cœur que par l'habileté industrielle et commerciale.

Nous lui adressons donc toutes nos félicitations.

⁂

Port de Marseille

M. Paoli Antoine-Alexandre, matelot de port de 3e classe à Marseille, a été élevé à la 2e classe.

Mutualité

Le ministre du Travail a approuvé les statuts de l'Union des sociétés de secours mutuels de la Corse, à Bastia.

⁂

Contraventions

La police a verbalisé contre la dame R. Louise, 60 ans, pour infractions aux règlements d'hygiène ; contre la dame A. Maria-Anne, revendeuse, pour accaparement de fruits ; contre le sieur C. François, 18 ans, palefrenier, qui frappait son frère avec une certaine violence et contre le nommé R. Guidio, ouvrier sellier, qui lançait des pierres sur une malheureuse femme, qui ne jouit pas de toutes ses facultés mentales.

⁂

On demande

Une bonne pour la cuisine et l'appartement. Gages 25 francs. Bonnes références exigées.

S'adresser au bureau du journal.

⁂

Au Port

Vap. « Ville de Bastia, » cap. Bollier, de Nice, 1 passag., div.

— Vap. « Demetian, » cap. Goyes, de Nice, diverses.

⁂

Avis

M. Jean-Baptiste Marotti, négociant, rue de l'Opéra, 26, actuellement détenu à la maison d'arrêt de Bastia, a l'honneur de prévenir ses débiteurs d'avoir à faire leurs versements entre les mains de sa femme demeurant à Bastia, 5, avenue Carnot.

Etat-Civil

NAISSANCE

Louzi Jean-Baptiste. — Rossi Assomption.

DÉCÈS

Raffi Jean-Antoine, 3 mois, de Bastia.

Marola Christine-Marguerite, 23 mois, de Bastia.

Orsati Camille, ingénieur, chevalier de la Légion d'honneur, célibataire, 77 ans, de Sainte Lucie-de Tallano.

Sociétés et Syndicats

SYNDICAT DES MENUISIERS ET PARTIES SIMILAIRES. — Les membres du dit Syndicat sont convoqués en assemblée extraordinaire, ce soir, à 8 heures 1/2 place Odeisia.

Le secrétaire, J. Gamberi.

La Maison Ghilini

a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, que ses plus Raffinées en supérieures, sont exclusivement fabriquées avec des semoules de blé dur, absolument exemptes de semoule de Riz. Mais ou autre matière étrangère au ferment.

Exigez donc, sur vos factures, cette garantie qui est indispensable pour assurer une nutrition saine.

Demandez partout

LES PATES DE LA Maison Ghilini

6, Boulevard Saint-Angelo, Bastia (Corse).

ACHAT de foin, de paille et d'avoine

S'adresser : à M. Pierre-Paul Morracchini, fournisseur des fourrages militaires, à Venzolasca ; ou à M. Léon Cuneo, à la Citadelle, Bastia.

GRAND CAFÉ D'AJACCIO

Tous les soirs concert

DÉBUT D'UN GRAND ORCHESTRE ITALIEN

Sous la direction du

Maestro CHELESCHI

Chef d'orchestre des grands théâtres italiens

Nota. — Les amateurs de bons bières y trouveront la bretonne et excellente LOWENBRAU.

Consommations de 1er choix

LIQUEURS DE MARQUE

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du petit Bastiais 00372

BOURSE DE PARIS

9 juillet — 9 juillet

Hausse de 3 0/0 ancien 95 60 95 60

— de 3 0/0 amortis. 90.40 — 90.40 ex-coupon.

L'Echouement DU VAPEUR « VIZZAVONA » de la Compagnie Fraissinet

Deux matelots Corses noyés

Marseille, 9 juillet.

Nous avons raconté hier dans notre télégrammes l'échouage du vapeur *Vizzavona*, de la Compagnie Fraissinet.

Nous avons annoncé également que le commandant du navire avait constaté la disparition de deux matelots du bord.

Nous n'avons pas voulu donner les noms de ces matelots, dans l'espoir qu'ils auraient pu se sauver à la nage.

Malheureusement tout espoir est perdu aujourd'hui. Les deux matelots disparus sont deux Corses, les nommés Santelli et Bonfiglio, qui étaient domiciliés à Marseille.

DRAME PASSIONNEL à Poitiers

Poitiers, 9 juillet.

Ce matin, le fils d'un négociant bien connu se promenait devant la préfecture, quand il fut interpellé par une femme qui, après un court dialogue, lui porta par derrière un coup de couteau et prit la fuite.

Le blessé a été transporté immédiatement à une pharmacie voisine où il reçut les soins les plus empressés de trois habiles praticiens.

De là on le transporta chez lui, et l'on s'attend à un dénouement fatal.

L'infortunée victime a pu cependant, avec difficulté, désigner sa meurtrière qui serait son ancienne maîtresse.

Deux témoins ont entendu cette femme lui dire en l'apostrophant : « Je vais me venger de ton abandon et de la fille que tu m'as donnée ! » Elle le frappa alors de son couteau.

Arrêtée, la coupable a fait des aveux et a déclaré qu'elle a agi par jalousie.

L'EPARLEMENT

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. Mougeot

La séance est ouverte à 9 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Conseils consultatifs du travail

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi concernant l'institution de conseils consultatifs du Travail.

M. Dron

député du Nord, développe les conclusions de son rapport qui sont favorables au projet du gouvernement.

M. Millerand

demande à la Chambre de voter d'urgence ce projet qui répond parfaitement aux besoins du moment.

M. Depasse

demande que les attributions de ces conseillers soient effectives.

L'orateur dit qu'il serait temps de ne plus leurrer la classe ouvrière par de simples apparences de promesses.

M. Millerand

député de la Seine, dit qu'il est en train de créer un instrument d'éducation incomparable pour la classe ouvrière.

Le Ministre du Travail

monte enfin à la tribune et déclare que ce projet de loi réalisera un véritable progrès social.

M. Viviani engage la Chambre à le voter sans retard.

Le Vote

Le président met aux voix ce projet de loi qui est adopté à l'unanimité.

La séance est ensuite levée et renvoyée à cet après-midi.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. Brisson

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance du matin, qui est adopté.

Projets de loi d'intérêt local

Au début de la séance, la Chambre adopte divers projets de loi d'intérêt local.

Les crédits pour la Marine

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion du projet de loi portant ouverture de crédits supplémentaires pour le ministère de la marine.

L'amiral Bienaimé

député progressiste de la Seine, combat la demande de crédits qui est exagérée.

Au ministère de la marine, déclare l'orateur, on devrait être plus économe des deniers de l'Etat.

M. Thomson

ministre de la marine, monte à la tribune et justifie sa demande de crédits.

Il est regrettable, dit-il, que des marins combattent une demande de crédits.

LE VOTE

Le président met ensuite aux voix le projet de loi portant ouverture de crédits supplémentaires pour la marine.

Ce projet de loi est adopté.

LE RECRUTEMENT DES OFFICIERS

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi relatif au recrutement des officiers.

Après une courte discussion entre le rapporteur et le ministre de la Guerre, l'ensemble du projet de loi est mis aux voix et adopté.

L'Impôt sur le Revenu

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion :

1. du projet de loi portant suppression des contributions directes et établissement d'un impôt général sur les revenus et d'un impôt complémentaire sur l'ensemble du revenu ;

2. de la proposition de loi de M. Manjan ayant pour objet l'établissement d'un impôt personnel et progressif sur le revenu et sur les capitaux improductifs ;

3. de la proposition de loi de M. Magniaudé ayant pour objet d'établir un impôt général et progressif sur les revenus ;

4. de la proposition de loi de M. Malvy, ayant pour objet l'établissement d'un impôt global et progressif sur le revenu.

M. Pelletan

député des Bouches-du-Rhône, demande à la Chambre de retarder la clôture de la session parlementaire, afin de terminer la discussion du projet de loi concernant l'impôt sur le revenu.

Le Ministre des Finances

demande à la Chambre de décider que ce projet de loi sera discuté, à la rentrée, dans les séances du matin.

M. Jaurès

espère que le Gouvernement convoquera le Parlement dans la première quinzaine d'octobre.

M. Clémenceau

monte à la tribune.

Le président du Conseil s'exprime en ces termes :

« Si la Chambre n'a pas confiance au gouvernement qu'elle le dise. »

LE VOTE

Le président met aux voix la proposition Pelletan qui est repoussée.

La séance est levée.

SENAT

Présidence de M. Dubost

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Les dépenses de la Chambre pour 1908

A l'ouverture de la séance, le Sénat adopte le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant fixation des dépenses de la Chambre pour l'exercice 1909.

Les comptes de la Chambre pour 1907

Le Sénat adopte également le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant règlement définitif des comptes de la Chambre pour l'exercice 1907.

Les crédits pour le VOYAGE PRÉSIDENTIEL

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, concernant un crédit extraordinaire à l'occasion du voyage du Président de la République au Danemark, en Norvège en Russie, et en Suède.

M. Saint-Germain

sénateur républicain d'Oran, développe les conclusions de son rapport qui tendent à l'adoption de ce projet de loi.

M. Flaissières

sénateur radical des Bouches-du-Rhône, jaloux sans doute du succès remporté par M. Vaillant à la Chambre, combat la demande de crédit.

L'ancien maire de Marseille dit qu'il est regrettable qu'un gouvernement républicain s'associe à la visite du Président de la République au Tsar.

M. Flaissières rappelle les événements de Moscou de 1905, la dissolution de la Douma, et le manifeste du Tsar du 30 octobre.

L'orateur dit, en terminant, que c'est contre le peuple russe qu'agirait le Président de la République.

Le Président

proteste contre les paroles de M. Flaissières, et rappelle l'orateur à l'ordre.

M. Pichon

ministre des Affaires étrangères, monte à son tour à la tribune pour protester contre le langage de M. Flaissières, qui a altéré la vérité.

M. Pichon ajoute que notre alliance avec la Russie demeure entière, et que nous entendons la maintenir. Elle est pacifique, quoi qu'en ait dit M. Flaissières, Nicolas II est un souverain constitutionnel.

Le Vote

Aucun orateur ne demandant la parole, le président met aux voix le projet de loi qui est adopté sans modification.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

SAINT NAZAIRE

Tentative d'assassinat

Saint Nazaire, 9 juillet.

Une tentative d'assassinat a été commise hier soir, non loin de Saint Nazaire, à la suite de rancunes entre cultivateurs.

L'un deux fut assailli par derrière et reçut deux balles de revolver dans le dos. Il tomba mortellement frappé.

L'assassin présumé a été arrêté par la gendarmerie ; c'est un ennemi personnel de la victime, contre laquelle il avait proféré des menaces terribles.

AVIS DE DÉCÈS

M. Jacques Orsatti, professeur au Lycée de Bastia, Mme Jacques Orsatti et leur fils Camille,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Camille ORSATTI

Ingénieur

Chevalier de la Légion d'Honneur

décédé à Bonn, le 9 juillet, à l'âge de 77 ans.

Les funérailles devront avoir lieu ultérieurement à Sainte Lucie-de Tallano, la levée du corps sera faite aujourd'hui vendredi, 10 juillet, à 10 heures et demie.

On se réunira à la maison mortuaire, 18, Boulevard Paoli.

Il n'y a pas de lettres de faire part.

AVIS DE MESSE

Toutes les messes qui seront dites à la paroisse Saint-Jean aujourd'hui vendredi, 10 juillet, seront célébrées pour le repos de l'âme de

Monsieur Blaise Delfini

OREZZA-LES-EAUX

Hôtel de Granajola

VILLA MANFREDI

Ouvert jusqu'au 1er octobre

Cet hôtel, entièrement remis à neuf, est confortablement aménagé.

Des conditions spéciales sont faites aux familles.

M. le docteur Manfredi restera pendant toute la saison, à l'hôtel Granajola, à la disposition de ses voyageurs.

Cet hôtel se recommande en outre par son excellente cuisine.

S'adresser pour renseignements à Mme veuve Manfredi à Granajola (Orezza).

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, ÉOLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON,

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EXCLUSIF

Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalée, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

NETTOYAGE DES PANAMAS, OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS, DENTELLES, ETC., ETC.

DÉPOT : CHEZ M. SAUVAGE AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

Avances aux retraités civils et militaires

PRET IMMÉDIAT D'UN TRIMESTRE

Sécurité absolue. *Caisse Centrale*, 32, Rue de Richelieu, Paris.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Été en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriqués exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



La Maison se charge des réparations

Timbres en caoutchouc et en cuivre gravés

POUR COMMERÇANTS, ADMINISTRATIONS, MAIRES, GREFFES, ETC.

Dateurs tous systèmes en cuivre et en caoutchouc. — Timbres en cuivre pour cachets en cire avec initiales ou raison sociale.

Numéroteur-Folioteur automatique en bronze nickelé, à 3 combinaisons, comptant consécutivement, répétant deux fois et comptant le même numéro autant de fois qu'on le désire.

Chiffres et Caractères mobiles en caoutchouc

Lettres à broder, Festons et Festonneurs

Boîtes, tampons, encres et fournitures diverses

Plaques émaillées en tous genres pour portes, enseignes, noms de rues, etc. — Classeurs et relieurs nouveau système très pratique. — Cartons et boîtes pour bureaux et magasins. — Boîtes à fiches et forme livre.

Envoi du Catalogue franco sur demande

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Porge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Pour un bureau : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rosaces artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

LE PORTRAITISTE CHATELIN

5, Boulevard du Palais. se charge de tous portraits en tous genres, toutes grandeurs et par tous procédés : *Agrandissements photographiques, crayon, fusain, pastels de couleur, charbon polychrome*, etc. Au Continent, dans leurs ateliers, à Paris, Dijon, Lyon, Manosque, les **portraitistes CHATELIN Frères,** *dessinateurs, peintres-photographes*, secondés par une élite d'artistes retoucheurs, ont exécuté une immense quantité de portraits à l'entière satisfaction de tous leurs clients. Dans le Sud-Est Français où notre nom est universellement connu, en notre atelier, villa des Naves, et magasin, place de la Mairie, à MANOSQUE (Basses-Alpes), nous avons fait livraison, en 1906 et 1907, de plus de **deux mille** grands portraits, noir ou couleurs. Nous avons pour nous *référencer* et nous recommander un *LIVRE D'OR*, contenant plusieurs milliers de *lettres de remerciements* et *d'élogieux certificats* de satisfaction, dûment *signés* et *légalisés*.

ADRESSEZ-VOUS A NOUS EN TOUTE CONFIANCE

Si vous désirez un grand portrait *inaltérable*, bien fait et d'une *fidèle ressemblance*, monté dans un *riche cadre*, à votre choix, il suffit de nous envoyer simplement une petite photographie ou un *groupe*, dont nous pouvons reproduire *une seule personne*. Cette photographie-modèle est rendue en bon état. Sur simple demande nous envoyons *gratuitement* nos tarifs. Par correspondance, et sans que cela ne vous engage en rien, nous donnerons *gracieusement*, tous renseignements complémentaires ou consultations que vous désirerez. Nous traitons toute affaire avec une *parfaite correction*. Malgré la *réelle bonne qualité* de notre travail, en conséquence de notre gros chiffre d'affaires, **nos prix sont très modérés.** Nous avons des modèles de portraits encadrés à 16, 18, 20 francs cadre compris. Nous vous *recommandons* nos grands modèles à 25, 28, 30, 35 et 40 francs, montés dans de magnifiques *cadres de luxe*, ce sont de véritables *tableaux d'art* pouvant se placer dans les plus luxueux salons. Toutefois, comme *loyalement* nous devons contenter, aussi bien les petites bourses que les grosses, nous *garantissons* la parfaite *ressemblance* et *l'inaltérabilité* de nos portraits, quel que soit le prix ou le modèle.

Pour rendre plus facile à tous, l'acquisition de nos *tableaux, précieux souvenirs de famille*, aux fonctionnaires et à toutes personnes solvables, nous accordons de ***grandes facilités de payement*** moyennant un supplément pour frais de recouvrement. A forfait nous exécutons tous travaux d'art ou difficiles, même ceux refusés par d'autres maisons de photographies ou artistes.

Venez voir l'Exposition de nos modèles ou écrivez-nous

Portraitiste CHATELIN Aîné

BASTIA, 5, Boulevard du Palais, 5, BASTIA

NOTA. — Sur votre demande, nous pouvons faire passer à votre domicile, l'un de nos représentants, porteur de nos échantillons.

Grand assortiment de très jolis et nouveaux cadres riches pour portraits en toutes grandeurs.

Mêmes prix modérés qu'au Continent.

Comme réclame et pour nous faire des amis nous ferons l'encadrement *très soigneusement* et *gratuitement*.



Maladies des VOIES URINAIRES ou rien semble atteindre guérison radicale des RÉTRÉCISSEMENTS sont douleur et sans addition de sang DOCTEUR VERNAY

Le Directeur-Gérant, J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

HUNYADI JANOS

MACHINE A TRICOTER

Travail chez soi toute l'année

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani. Joindre un timbre pour la réponse.



Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires

de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux

Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffaelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Sorgiloi, Cours Napoléon, à Ajaccio.

Demandez et offrez dans tous les Cafés **AMARO MATTEI, apéritif supérieur.**

OUTILS

Demandez dans tous les débits de Tabacs

la *CIGARETTE BASTOS*

paquetage rose à 0,20 le paquet

La meilleure de toutes les cigarettes

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 191 SAMEDI, 11 JUILLET 1908

C0373

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux bureaux du Journal. Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS, le port en sus.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Pie I.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 4 h. 04 m. — Coucher, 7 h. 09 s.

Premier quart., le 6 — Pleine Lune, le 13

Fête de Demain : Saint Jean Gualberto.

10 JUILLET

FÊTES NATIONALES

Notre 14 Juillet. — Les Fêtes de la Révolution et de la Monarchie. — Les Fêtes nationales des divers pays.

Voici que nous approchons du 14 Juillet. Le soleil de messidor a eu raison de la politique. C'est le signal des vacances : la campagne, la montagne, la plage attirent tout le monde, les villes s'éparpillent dans la fraîcheur et dans la verdure ; le tourisme triomphe. Faute d'événements sensationnels, la chronique ne sait où accrocher l'actualité. Pourquoi ne profiterions-nous pas du 14 Juillet, si banal qu'il soit devenu, pour parler des fêtes nationales ? Le sujet en vaut bien un autre.

Toutes les fêtes de l'antiquité eurent un caractère religieux : on célébrait bien de grands faits d'histoire, des anniversaires de victoires, mais toujours on en faisait remonter le mérite aux dieux et c'est pour leur culte que se manifestait la joie populaire.

La Gaule druidique eut ses grandes fêtes religieuses, comme celle du Soleil dont les feux de la Saint-Jean sont une réminiscence. Sur ces fêtes et sur les fêtes payennes des temps gallo-romains, le catholicisme naissant tenta ingénieusement ses cérémonies rituelles à caractère populaire. Plus tard, on vit les grandes fêtes royales : les « montres, » les entrées, les cavalcades, les tournois ; le peuple eut aussi les siennes : le carnaval, les représentations théâtrales, les « mystères, » les pantomimes burlesques en plein air.

Mais c'est de la Révolution que datent les fêtes nationales françaises.

La fête du 14 Juillet qu'elle créa ne commémore pas seulement la prise de la Bastille, événement symbolique et initial de la Révolution, elle rappelle aussi la fête de la Fédération qui, l'année suivante, le 14 juillet 1790, réunit à Paris, dans l'immense Champ de Mars, les délégués venus de toutes les municipalités de France. Louis XVI y assistait, 400 000 Parisiens et Provinciaux l'acclamèrent, tandis que, entouré de deux cents prêtres qui portaient des ceintures tricolores, Talleyrand, évêque d'Autun, célébrait la messe sur l'autel de la Patrie et bénissait les bannières des 83 départements. Ce fut la journée la plus grandiose de la Révolution, la plus pure à tous égards ; ce fut aussi la manifestation la plus haute de la pensée humaine dans ses aspirations de liberté et de justice.

Deux ans après, (15 avril 1792), la *Fête de la Liberté* inaugurait la nouvelle Constitution, puis ce furent, en 1793, la *Fête de la Fraternité*, celle de l'*Hospitalité*, en l'honneur des réfugiés de la Révolution de Brabant, la *Fête de la Victoire*, à la gloire des armées de la République, et enfin, la *Fête de la Raison* (10 novembre). Mais elle donna lieu à de tels scandales que l'année suivante, par pudeur et aussi pour augmenter sa popularité, Robespierre la remplaça par la *Fête de l'Etre suprême*.

En 1798, le Directoire institue pour le 20 mars la fête de la *Souveraineté du peuple*. L'année suivante (1799), le même Directoire décrète 12 fêtes légales : fêtes de la Jeunesse, de la Vieillesse, des Epoux, de l'Agriculture, etc. En somme, ce fut la fête en permanence. Après le cauchemar de la terreur, on ne songeait qu'à s'amuser.

Le 18 brumaire vint troubler cette folie de danser et cette joie de se sentir en vie. On dansa, mais autrement, en parade, sous l'œil hautain du Premier Consul et de l'Empereur.

Napoléon Ier institue la Saint-Napoléon, le 15 août. On la fête religieusement et impérialement.

En 1814, Louis XVIII transporte à la Saint-Louis (25 août), la fête nationale. Va pour la Saint-Louis ! Dans le calme, et c'était un calme appréciable, on danse le 25 août, sans remords et avec un certain entrain.

Survient Louis-Philippe : Il sort de la Bastille, il a ramené le drapeau tricolore. Il crée le Premier-Mai orléaniste, et, le jour de la Saint Philippe, on tire le canon et on passe en revue les bonnets à poil de la Garde nationale.

La République de 1848 a d'autres soucis : d'ailleurs, le Prince-Président ne lui donne ni le temps ni le goût de s'occuper de fêtes.

Napoléon III rétablit le 15 août. La fête de l'Empereur est organisée dans les moindres villages. Hélas ! à la dernière qui fut célébrée, le canon allemand tonnait déjà sur les Vosges !

De l'année terrible, la troisième République porta le deuil pendant dix ans et ce ne fut qu'en 1880 que, renouant la tradition révolutionnaire, elle rétablit la fête nationale du 14 Juillet.

Voilà pour la France.

Nos voisins, les Belges, ont choisi l'anniversaire de leurs « trois glorieuses » de l'affranchissement national, les 21, 22 et 23 juillet 1830.

En Danemark, on célèbre le 5 juin la promulgation de la Constitution de 1849. Dans l'après-midi, le peuple se réunit sur les places publiques et l'on discute chaudement les affaires du pays.

En Grèce, la fête nationale a lieu le 25 mars, date à laquelle les Hellènes secouèrent le joug de la Turquie, en 1832. On célèbre aussi, le 23 avril, la Fête du Roi par un *Te Deum* solennel et des réjouissances publiques.

C'est aussi la promulgation de leur Constitution que fêtent les Italiens, le premier dimanche de juin, par des revues, des régates et des illuminations. En Suisse, la Fête du tir fédéral, qui est la véritable fête nationale, se tient dans une ville différente chaque année.

L'Angleterre et l'Allemagne n'ont pas de fête nationale. Les premiers chôment à l'anniversaire de la naissance du roi, et les seconds célèbrent, le 27 avril, la fête de l'Empereur. Il n'y a cependant aucune réjouissance publique.

Aux Etats-Unis, le 4 juillet, on célèbre la déclaration de l'indépendance américaine. A Washington, on défile devant le Président de la République et, dans beaucoup de villes, on lit sur les places publiques, au milieu de l'enthousiasme général, l'acte qui stipule la scission entre l'Angleterre et l'Amérique et on se répand religieusement en actions de grâces pour le salut et la grandeur de la nation.

MARCEL FRANCE.

NOELLA

Causerie Agricole

LE BEURRE

Pour avoir de bon beurre en été. — Ce qu'il faut faire pour le conserver frais.

La qualité du beurre ne tient pas à la construction des baratte ; elle est toute dans la qualité de la crème, et par conséquent dans celle du lait.

Le lait est de qualité différente selon les pays, la nature des herbages, l'alimentation des bêtes. On jettera généralement que du beurre nouvellement fait, sortant de la baratte, doit être bon, et on le désigne du nom de *Beurre frais*. Il peut être bien détestable.

Tout dépend du bon état de la Crème et du soin que l'on apporte à sa transformation en beurre. De la crème vieillie, rance ou mêlée ne fera jamais que du mauvais beurre.

Le beurre fait avec de la crème levée sur du lait doux est toujours de qualité supérieure à celui fait avec de la crème levée sur du lait caillé. Si l'on est obligé de ne fabriquer le beurre que tous les huit jours, comme cela arrive lorsqu'on n'a qu'une ou deux vaches, il faut tenir la crème dans un endroit frais ou placer la crémière dans un vase contenant de l'eau fraîche souvent renouvelée, et avoir le soin de remuer la crème chaque fois qu'on ajoute, afin d'empêcher la formation de moisissures à la surface.

Tous ces détails ont leur importance, et il est indispensable d'en tenir compte si l'on veut obtenir de bon beurre.

Une des conditions essentielles de la prompte et parfaite confection du beurre est la basse température de la crème. Parfois, pour aller plus vite, on emploie une foule de moyens empiriques, toujours nuisibles. Lorsqu'il fait très chaud, les molécules de beurre en suspension dans la crème sont trop liquides pour pouvoir s'agglomérer ; le seul moyen d'y remédier est de les refroidir.

Dans les grandes exploitations rurales, dans des premières conditions de la bonne fabrication du beurre est la *propreté du fait*. La traite doit donc être faite avec tous les soins de minutieuse propreté désirables. Le lait est aussitôt filtré et transporté dans le bac rafraîchisseur à circulation d'eau froide. Si la ferme n'a pas d'installation de ce genre, on le place dans l'eau, globules gras à se souder les uns aux autres.

Si l'opération se faisait trop rapidement, une certaine partie de la matière grasse n'aurait pas eu le temps de s'agglomérer et la *laiterie* en consentirait trop, ce qui causerait une perte. La barattage doit durer de 40 à 50 minutes. Au moment où le beurre commence à se former, on verse dans l'instrument une notable quantité d'eau froide, amenée sous pression si possible.

On augmente la vitesse de la baratte jusqu'à ce qu'on obtienne des grains de la grosseur d'une tête d'épingle. On sort alors le beurre, et l'on opère trois ou quatre lavages successifs, jusqu'à ce que l'eau soit parfaitement claire. Il ne faut pas craindre d'employer la glace pour refroidir les eaux de lavage.

Le travail ainsi conduit, on obtient un beurre très ferme dont toutes ses parties et bien délaité. Au moment du *malaxage*, la température du lait doit être autant que possible entre 13 et 14°. En été, il faut y procéder très rapidement, de manière à éviter le ramollissement du beurre.

Entre la fin de la fabrication et la livrai-

---

241 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

Le Lien devenu vieux

XV

LA FORÊT GARDE SON MYSTÈRE

— Vous avez dit, tout à l'heure, que le rendez-vous de Germaine était commun à mon frère et à moi.

— Cela résulte, en effet, de la déposition de Lardier. Du reste, vous ne le nierez pas.

— Non.

— Eh bien ?

— Ce que vous m'attribuez, à moi en particulier, c'est-à-dire ce meurtre par accès de colère et de rage jalouse, vous allez donc l'attribuer à mon frère, également ?.. Car vous ne pouvez guère le séparer de moi ?

— Je n'ai rien à vous répondre... J'agirai selon ma conviction, ou selon mes soupçons, en tout cas selon ma conscience...

— Nous aurions donc agi de complicité, dans ce meurtre. .

— Répondez pour votre compte, monsieur Bourrane, et ne vous préoccupez pas de votre frère... Nous l'interrogerons dans un instant et il aura, à son tour, à nous fournir des explications... Comprenez vous, maintenant, qu'il peut exister des charges... apparentes .. contre vous ?.. et que, par conséquent, j'avais raison de dire tout à l'heure que votre silence serait mal interprété ? Je vais donc vous adresser des questions précises et je vous prie d'y répondre, en toute franchise et nettement. .

M. Menestrau ajouta, après une pause :

— Ceci, monsieur, dans votre intérêt .. Tout d'abord, que voulait dire ce seul mot plein de mystère : « Aujourd'hui ! » lequel ne pouvait être, en toute évidence, que le résultat et le complément de projets antérieurs et de conversations précédentes ?

Michel se tut. Il cherchait, en détresse. Dire la vérité ? Impossible !.. Impossible de raconter à cet homme, à ce magistrat, le sinistre projet élaboré entre Germaine et les Bourranes, le guet-apens préparé contre Rose Lison ! Le plus simple, n'était-ce pas encore de nier ? Il le voulut.

— C'est vous, monsieur, — remarquez le bien — c'est vous seul qui donnez à ce mot : « Aujourd'hui » la signification d'un rendez vous

— Quelle autre aurait-il ?

— Ne pourrait-il signifier que Germaine nous rappelait, à mon frère et à moi, qu'en ce jour là même, nous nous étions engagés vis-à-vis d'elle ?

— Engagés à quoi ?

— Ceci est autre chose. Admettez-vous cette explication ?

— J'admets tout, pourvu que vous me fassiez comprendre quelle grave promesse vous aviez pu lui faire ? Si grave que, l'ayant quittée la veille au soir, après la journée passée avec elle à la chasse, cette fille se croyait obligée de vous en faire souvenir le lendemain.

— Ceci est notre secret.

— C'est ce secret que je veux savoir et que vous n'avez plus le droit de me celer.

— Oh ! oh ! je sens poindre la menace, monsieur.

— Il se peut. Quelle promesse aviez-vous faite ?

— Celle... de lui donner... dans la journée même... une preuve... décisive, la plus grande preuve de notre amour . Oui, voilà , voilà ! fit Michel, rouge tout à coup...

Il s'exprimant avec volubilité :

— Nous l'aimions, mon frère et moi.. Elle n'avait pas encore fait son choix entre nous... attirée qu'elle était tantôt vers l'un, tantôt vers l'autre... Elle désirait savoir quel était le plus complet, le plus dévoué de ces deux amours qui s'offraient à elle... et nous avions consenti à cette épreuve... sans connaître quel jour elle nous ferait pour nous la faire subir.. Et, le mot apporté par Lardier... à mon frère comme à moi.. ne voulait pas dire autre chose... Voilà !.. Voilà !..

Le juge parut contrarié.

— Fort bien, dit-il... et, en ce qui vous concerne, quelle preuve aviez vous choisie ?

— Encore une fois, de quel intérêt ?

— Répondez ! Il prodent !

C'était l'impasse. Peut être s'il n'avait été pas au dépourvu, Michel aurait il encore inventé quelque histoire. Mais il sentait qu'un voile opaque, très lourd, s'étendait sur son cerveau, affaiblissant ses intelligences, l'endormant comme endort un narcotique. Il ne trouvait rien. Il balbutia :

— Je vous ai dit tout ce qu'il était possible .. Parler davantage serait faire injure à cette malheureuse fille, outrager ce cadavre. .

— En quoi, je vous prie ?.. Ce n'est pas une vaine curiosité qui me pousse à vous adresser ces questions, je vous le jure, mais l'intérêt même que je vous porte... que je vous porte à vous comme je porterais le même intérêt à tous ceux qui auraient besoin d'être encouragés pour sortir d'une situation difficile... Mon devoir de me faire la gravité de mes fonctions, ne vous sont donc pas un sûr garant de mon désir et de ma discrétion ?

Michel fit un geste vague. Tout étourdi, il se sentait tourner dans le vide, effare vraiment.

— Vous refusez ? Soit ! Je n'insiste pas ... Laissons cela.. Je vais vous adresser une autre question. Vous êtes sorti hier, après avoir reçu la visite de Lardier. Il était deux heures environ .. A quelle heure êtes-vous rentré à Royan-mouth ?

— A la nuit...

— A cette époque la nuit tombe vite ..

(A suivre)

son, il ne faut pas laisser séjourner le beurre dans l'eau ; il y perd peu à peu son arome et sa finesse.

Pour l'emballage, il est préférable de se servir de papier parcheminé ser. Ainsi préparé, il se conserve frais huit jours de plus que s'il était entouré de papier humide ou de linges mouillés.

Le beurre d'été est plus teinté que celui d'hiver ; cela tient aux fourrages consommés en vert. Mais la couleur n'influe en quoi que ce soit sur la qualité. Les personnes étrangères à la fabrication croient généralement que le beurre jaune est meilleur que le blanc ; aussi nos fermières tournent cette difficulté en ajoutant quelques gouttes de jus de carottes. Ceci, est-il besoin de le dire, n'ajoute rien au mérite du produit... si elle ne le diminue pas.

Quant à la conservation du beurre, elle s'obtient, dans le commerce, comme celle du lait, en y introduisant quelques gouttes d'acide borique.

Georges BONNEFOY.

Abonnements de Saison

Comme les années précédentes, le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs, partant en villégiature, des *Abonnements de Saison* au prix de cinquante centimes par semaine.

FÊTE NATIONALE

A l'occasion de la Fête nationale, le Colonel, chargé de l'expédition des affaires, passera le mardi, 14 juillet, à 7 heures du matin, sur la place Saint-Nicolas, la revue, en grande tenue de service, des troupes de la garnison de Bastia.

MM. les Officiers en retraite, de la réserve et de l'armée territoriale sont priés d'assister, en tenue, à cette cérémonie nationale.

Le Colonel chargé de l'expédition des affaires,
J. LEDDET.

Ce que disent les Journaux

Le Radical

« Malheureusement pour M. Jaurès, le gouvernement n'a pas été embarrassé du tout ; M. Pichon a expliqué en fort bons termes que, si nos troupes étaient entrées à Azemmour, il n'y avait là qu'un incident — très grave — auquel on est exposé en cas d'opérations militaires ; mais que le gouvernement n'avait jamais songé à faire occuper cette place, et qu'elle avait été immédiatement évacuée. Azemmour n'a pas été pris, nos troupes n'ont pas combattu pour y pénétrer ; pas un coup de canon n'a été tiré, si nous n'avons eu, ni un mort, ni un blessé. Ces explications ont pleinement satisfait la Chambre qui n'a pas entendu avec notre plaisir l'hommage donné par M. Pichon aux brillants services rendus par le général d'Amade pour la pacification de la Chaouia, sans que la promesse formelle, et vraiment quelque peu superflue, donnée par le ministre de garder la neutralité entre les deux sultans, et de suivre à la lettre notre programme, n'en ne prenant conseil que de nous-mêmes, ait pu me droite, de notre devoir, de notre souci de la paix de l'Europe. »

L'Humanité

« Le général d'Amade, avec la demi-compliché, semble sauvé, tandis passera, d'un mimétisme sans aucun précis, sans politique déterminée, va donner les déclarations contre les volontés de la France ; et l'intrigue va se développer, une expédition militaire va être faite pour imposer Abd El Aziz au Maroc par une exposition sur Marrakech, dont la France ira préparer les étapes. Si ce coup de force pouvait réussir, nous serions aux prises avec toutes les difficultés du problème marocain ; s'il échoue, notre situation au Maroc et en France sera diminuée encore. Il est probable qu'il échouera, en effet, qu'Abd El Aziz, inerte et désireux, viendra s'établir à Casablanca comme une triste otage, et que notre ministre, faisant avec l'opinion et avec lui-même, ne pourra lui prêter qu'un concours dissimulé, incertain et impuissant. Je n'ai jamais vu politique plus vaine, plus contradictoire, plus lamentablement dangereuse. »

La Petite République

« Une question de M. Jaurès a permis à M. Pichon de s'expliquer hier sur l'affaire d'Azemmour et nous, disons-le, sur la mise offensante portée l'autre jour et qui revêtait les allures d'un blâme au général d'Amade. Il l'a fait en termes excellents, distançant nettement que le général avait voulu assurer ses communications avec Mazagan, qu'il l'avait fait sans tirer un coup de fusil, et que d'ailleurs, tout est calme dans la région. Cela ne saurait être considéré du reste comme un acte d'intervention entre les deux prétendants et, s'il se peut que cela profite à Abd El Aziz dans sa marche sur Marakech, c'est simple coïncidence. M. Jaurès et d'autres s'en affligent qui se consoleraient peut-être si cet incident pouvait servir Moulai Hafid. »

L'Echouement DU VAPEUR « VIZZAVONA » de la Compagnie Fraissinet

Deux matelots Corses disparus

La nouvelle se répandait, hier après-midi, sur les quais, que le steamer *Vizzavona*, de la Compagnie Fraissinet, s'était échoué dans les parages des Iles d'Hyères.

A la Compagnie, où nous nous sommes immédiatement adressé, la nouvelle nous était malheureusement confirmée.

Voici, maintenant, les renseignements complémentaires que nous avons pu obtenir sur cet événement de mer :

Le *Vizzavona*, commandé par M. le capitaine Bélier, avait quitté notre port lundi soir, avec 140 tonnes de marchandises diverses, à destination de Nice.

Mardi matin, à l'aube, par temps de brume, alors que le navire avait ralenti sa vitesse, un craquement sinistre qui ébranla le navire dans toutes ses parties se fit entendre.

Du son avant, le *Vizzavona* venait de donner sur les rochers à pic de la *Jeune Garde*, situés tout près de Porquerolles.

Le capitaine Bélier, après s'être assuré que les cloisons étanches avaient résisté, fit l'impossible pour sortir son bateau de la dangereuse situation où il s'était mis. Il y réussit et, cette opération terminée, pour sauver sa cargaison, volontairement il s'échoua dans le petit port de Porquerolles.

Les avaries de *Vizzavona* consistent en son étrave faussée et trouée en maints endroits.

En procédant à l'appel de son équipage, le commandant Bélier constata la disparition de deux de ses hommes. On croit, non sans raison, que, au moment de l'accident, ces deux hommes se sont jetés à l'eau afin de gagner le rivage.

Dans la soirée, afin d'être fixé sur leur sort, M. Albert Fraissinet, directeur de la Compagnie, a télégraphié au commandant Bélier, lui ordonnant de le renseigner à cet égard.

Hier matin, le *Faraman* est parti pour Porquerolles avec le personnel et le matériel nécessaires aux réparations provisoires du *Vizzavona*. Ces réparations terminées, il regagnera Marseille par ses propres moyens.

(Petit Marseillais).

Les Obsèques de M. Elie Crozat

Discours de M. Filippi

Voici le discours prononcé par M. Filippi, contrôleur des contributions directes à Bastia, aux obsèques de son regretté camarade.

Messieurs,

C'est sous le coup de la plus douloureuse émotion que je viens, au nom des contrôleurs des Contributions directes du département, dire un dernier adieu au cher camarade, hier encore plein de santé, qu'une cruelle maladie a emporté dans l'espace de quelques jours à 28 ans, à un âge où l'on est le plus en droit de tenir à la vie. — Une vois plus autorisée que la mienne vous a fait connaître le fonctionnaire, l'excellent camarade, l'homme du monde parfait. Crozat s'était attiré à Bastia, où il exerçait depuis un an à peine, l'estime générale par son amabilité, la franchise de son caractère et la loyauté de son cœur.

— Cette fosse composée et dans qui suit un cercueil n'en a-t-elle pas la preuve la plus éloquente ? Comme le soldat, comme tant d'autres, Crozat est tombé mortellement blessé au champ d'honneur, victime du devoir, puisque c'est en cours d'une de ces tournées de mutations si pénibles surtout en Corse qu'il a contracté le germe de la funeste maladie. Ea bon père de famille, inquiet à juste titre de son état de santé, notre distingué directeur m'écrivait dernièrement ces mots : « Je pense constamment à ce pauvre garçon cloué sur son lit d'hôpital par une maladie qui peut toujours nos jours en danger. Il semble cependant que la période critique doit être passée ou près de l'être. On lui donne habituellement une durée maxima de 21 jours, mais à partir de quel moment doit-on la compter. Il nous écrivait le 14 juin, qu'il avait dû, la veille, se faire remener à Bastia, en voiture, se sentant déjà malade. »

La période critique a duré quelques jours de plus, mais pour mieux le terrasser, malgré les efforts de la science mise à la disposition de nos distingués praticiens, malgré le dévouement affectueux du personnel tout entier de l'Hôpital civil auquel je tiens ici à rendre un public hommage.

Dès le premier jour, Crozat s'est senti mortellement atteint ; le lendemain de son entrée à l'hôpital, lorsque je lui annonçais que sa demande de congé était partie et que sous peu il allait être sur pied, il me répondit d'une voix bien triste : « C'est inutile, tout est fini. » Il disait vrai, hélas ! Parti à un coup de foudre, le télégraphe en apportait hier la triste nouvelle au moment où je caressais comme tout ceux qui s'intéressaient à lui, l'espoir d'une guérison prochaine. Quelle triste destinée que la vôtre mon cher camarade !

Rien de plus navrant, en effet, que de rendre le dernier soupir, après 25 jours de souffrances physiques et morales, loin de toute affection familiale, sans avoir eu la suprême consolation d'embrasser l'entour de vos jours, qu'une attaque d'apoplexie tient cloué sur son lit et qui n'attend plus hélas, là bas, à Toulouse, que le retour d'un corps inanimé.

Vu son grand âge, aura-t-il la force de supporter un tel malheur ? A ce vieillard inconsolable, à son frère retenu au chevet de son père, à sa famille éplorée, qu'il me soit permis d'adresser, avec nos regrets, l'expression émue de nos sincères condoléances, et à vous, mon cher Crozat, à vous dont le souvenir restera longtemps gravé dans notre mémoire, je vous dis adieu.

Puissent les nombreuses marques de sympathie de toute une population justement émue, et l'exemple d'une vie toute de dévouement au devoir, être un adoucissement à la douleur des vôtres.

Nécrologie

M. L'INGÉNIEUR ORSATTI

M. l'ingénieur Camille Orsatti s'est éteint hier, après avoir lutté, pendant quelques semaines, contre le mal qui depuis longtemps minait sa forte constitution.

Il avait quitté bien jeune sa chère Corse. En quittant l'Ecole d'arts et métiers d'Aix, il s'était rendu à Paris. La force de travail était unie chez lui à une intelligence toujours en éveil et à une volonté peu commune. Il voulait percer, il voulait arriver. Ses efforts furent couronnés de succès, et il se créa une brillante situation.

Il occupa ses chemins de fer de la haute Italie, puis à ceux de Belgique des fonctions importantes. Ces lignes terminées il rentra à Paris et représenta pendant trente ans des usines françaises et étrangères les plus considérables. En 1889, il fut nommé inspecteur des travaux de l'Exposition.

C'était un homme très généreux, faisant le bien pour sa satisfaction personnelle, parce que sa nature le portait à venir en aide à ses semblables. Aussi, sa maison était-elle ouverte à tous ses compatriotes, particulièrement à ceux de l'arrondissement de Sartène ; il les aidait des conseils de son expérience et mettait à leur disposition ses nombreuses relations et sa bourse.

Le gouvernement avait récompensé ses travaux et ses services en lui conférant la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

M. Camille Orsatti était un amateur d'art très distingué ; il avait réuni à grands frais une collection de tableaux qui dénote le véritable artiste.

Depuis bientôt deux ans il avait quitté la capitale et était venu à Bastia, auprès de son neveu qu'il chérissait comme un fils ; il voulait finir ses jours dans le calme et les pures satisfactions de la famille ; il a trouvé dans la famille de M. le professeur Orsatti toute l'affection qu'il désirait et tous les soins que comportait son état ; il s'est éteint doucement entre les bras de ses plus chers.

La levée du corps a été faite hier, dans la matinée, au milieu d'une affluence d'amis. Le cercueil a été déposé provisoirement dans la chapelle mortuaire du comte Benedetti, en attendant le transfert à Sainte-Lucie-de-Tallano où auront lieu les cérémonies religieuses.

Les honneurs ont été rendus devant la maison mortuaire au chevalier de la légion d'honneur, par un piquet du 163e d'infanterie.

De belles couronnes avaient été offertes par la famille et les amis, entr'autres une magnifique par M. Peradi, ancien sénateur, en souvenir de sa vieille affection pour le regretté défunt.

Nous présentons à M. le professeur Orsatti et à sa famille nos plus sincères compliments de condoléances.

PROTESTATION

M. le Directeur du *Petit Bastiais*.

Nous vous serions bien obligés de publier dans un prochain numéro de votre estimable journal la protestation suivante :

Mercredi dernier, le sieur B. se présenta au domicile de la nommée Corotti Angèle, faubourg St-Joseph, 4, de la part du propriétaire, et, sans être muni d'un pouvoir quelconque, ni accompagné d'un huissier, fit enfoncer la porte de l'appartement de Corotti et jeter son modeste mobilier dans la rue et sur les escaliers.

Cette femme, d'un âge assez avancé et faible d'esprit, est obligée de passer ainsi des nuits entières sur les escaliers, et son mobilier se trouve actuellement dans la rue.

Nous signalons ce fait à qui de droit, pour mettre un terme aux souffrances de cette malheureuse, qui est sans ressources, faible d'esprit et abandonnée de tout le monde. Il y a assez d'établissements hospitaliers à Bastia pour pouvoir la soustraire aux misères de la vie.

Nous espérons que les autorités donneront une suite favorable à notre protestation et feront ainsi preuve de bonne volonté et de charité.

Veuillez agréer etc.

Un groupe d'habitants du faubourg Saint Joseph.

CALVI

Un dernier mot

Calvi, le 7 juillet 1908.

A M. le Directeur du *Petit Bastiais*.

Un dernier mot, s'il vous plaît, à M. Jean Ordioni, commis à la sous-préfecture, et qui se dit président fondateur de la Chorale du Sacré-Cœur.

Je ne demande pas mieux que des jeunes gens se réunissent pour s'exercer à chanter les louanges de Dieu, et consacrent leurs moments de loisir à la musique religieuse ; c'est autant de pris sur les distractions dangereuses auxquelles leur âge est exposé. Mais il faut que celui qui prétend les instruire des lois de l'harmonie, soit lui même, pour ainsi dire, pénétré de ces lois et les connaisse. Il faut surtout qu'il ne s'érige pas en compositeur jusqu'au point de vouloir leur faire chanter des messes qui ne sont qu'une bouillabaisse, un mêli-mêlo de morceaux disparates, de cantiques et des cavatines. Si je loue la bonne volonté, et je me montre indulgent pour les interprètes d'une musique, dont ils ne savent pas le premier mot, et qui leur, on se plaint sans mesure, je ne puis applaudir à la fantaisie de quelqu'un qui se met en tête d'être musicien, sans connaître la valeur d'une blanche ou la durée d'une croche.

Je suis plutôt porté à leur répéter le conseil d'Apollon au poète latin :

Nun est ingenii cymba gravanda tui. « Prenez garde de trop charger votre nacelle. »

Il est regrettable que M. Jean, président-fondateur d'une n'ait mentionné dans celles qui ont existé à Calvi, que celle du domicile. Celle-ci est un bonnes soirs qui durent plus de vingts ans ont présidé à la formation jeunesse de notre ville. Nous la comme un pieux souvenir des temps reux où l'on était libre de donner enfuite une éducation chrétienne, au jour le plus beau de la vie, de la première communion, que avons reçues. M. Orsioni, mon tout autre, a le droit de trouver à re : la « Carmagnole » et « l'Internationale, » n'y sont pas chantées. Mais, pendamment de cette chorale. Il a eu, et il y en a encore d'autres, messes en musique, de Bouthow, Roques, le messe italienne, etc., souvent chantées dans notre église. M. Ordioni s'en souvient : il était de chœur.

Ah ! il est vrai que ce n'est pas le figuero ; c'est un Catholique, et il hare l'un ou « Catholique » qui peut ou non croire.

Quoiqu'il en soit, je ne garde rancune à M. Ordioni, qui a créé, l'instant d'avoir à composer un nom « Latrie », lequel n'aurait pas été cité Bolleau. Je lui porte, au contraire, le coup d'Hadrien, et je lui en ai donné son dos pareux, et à cause de cet intérêt je lui porte, je lui conseille de donner musique et aux bons auteurs qui en tout tout son temps disponible et d'en dre pour se mettre sur le rang des positeurs d'Oratorio. que ses bardes puissent que ses oiseaux grisonnent.

Veuillez agréer, M. le Directeur, salutations respectueuses.

F. ANGELINI.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Le temps qu'il a fait

Baromètre : 761 8.
Température : Maxima, 25 ; Minima 22-2.
Pluie : 00.
Humidité : 66.
Direction du vent : N. O.
Force du vent : Jolie brise.
Etat de la mer : Peu agitée.
Etat duciel : Ivt couvert.

Résultats du Baccalauréat

Sont admis définitivement :
Série A, Latin-Grec : M. Peraldi.
Série B, Latin — Langues vivantes : MM. Alessandri, Antonini, Bartoli, Candi, Carabianca, Codaccioni, Colonna de Leca, Giordani, Graziani, Ludiani, Maxiola, Ottavi, Ortoli Giacomoni, Poli Jean-François, Vasperini.
Série C, Latin-Sciences : MM. Alessandri, Antoine, Canale, Genuli.
Série D Sciences — langues vivantes : MM. Battaglini, Cerri Antoine, Cerri François, de Martini, Donati, Fieschi, Figoli Jean, Gabrielli, Baldacci, Perrès, Piazza, Poggi, Poli, Rinaldi, Stefanaggi, Subrini.
2e Partie *(Philosophie)*
MM. Carlotti, Conti, Eoc, Fabiani Augustin, Geromini, Istria, Livrault, Lovisi, Necli, Padovani, Pietri, Sabadini, Seamaroni, Taviani.
2e Partie *(Mathématiques)*
Castagnoni, Martelli, Pardini, Santoni.

Brevet supérieur de jeunes filles

Ont été définitivement admises :
Mlles Alfonsi, Alessandri, Baldacci, Bozzi, Carli, Chiarini, Costantini, Domini, Ferro, Fieschi, Gaivani, Giacomoni, Hugonin-Vireheux, Luca, Mafeotti Antonia, Marchetti, Mariani Paulina-Felicia, Mary, Muselli, Pietri Marie-Innocente, Rocaldi, Rouly-Foroioli, Ruggeri, Trasinel.
Admissibles de 1907 : Mlles Cesarelli, Ognani, Subrini.

NOUVELLES RELIGIEUSES

ORATOIRE DE LA CONCEPTION. — Dimanche, 12 du courant, aura lieu, dans l'oratoire de ce nom, à la messe de 10 heures, l'installation de la nouvelle officialité qui se compose de MM. Ange Balbi, Prieur ; Napoléon Giansetti, Sous Prieur ; Joseph Bertuchi et Charles Dominici, assistants.

PÈLERINAGE A LAVASINA. — Dimanche, 12 juillet, pèlerinage du Tiers-Ordre à Lavasina. Réunion des pèlerins à Miomo d'où l'on partira processionnellement. A 6 heures, messe de communion générale en exactitude de Lavasina.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 10 juillet

Thermomètre — 7 heures du matin + 20·5 à midi 24·6. — 3 heures du soir + 24·. Maxima + 25·. Minima + 19·2.
Baromètre — 7 heures du matin, 762 mm. à midi, 762 mm. 6 heures du soir, 762 mm.
Vent : — Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

∴

Surveillance administrative

M. Pascal Octave, commissaire de surveillance administrative de 5e classe, du P. L. M., à Bastia, est élevé à la 4e classe.

Nous lui adressons toutes nos félicitations.

∴

Contraventions

La police a dressé procès-verbal contre la dame P. Marie, pour jet d'eau sale dans la cour ; contre les sieurs C. P. et V. R., pour infraction aux règlements sur l'hygiène ; contre le sieur N. Augustin qui avait attaché son âne à un arbre du cours Favale, gênant la circulation, et contre le nommé C. Jean, 19 ans, l'échour, qui se baignait sans caleçon, dans les eaux du Vieux Port.

∴

Ponts et Chaussées

M. le sous-ingénieur de 2e classe Coti, en Indo-Chine, est élevé à la 1re classe.

M. le conducteur de 3e classe Fratani, en Indo Chine, est élevé à la 2e classe.

∴

Mines

M. Reynal Adolphe, contrôleur des mines de 4e classe à Bastia, est élevé à la 3e classe.

M. Rossi Charles, contrôleur des mines de 1re classe à Alger, est promu au grade de contrôleur principal.

∴

Rebellion et arrestation

Avant-hier soir, l'agent Graziani rencontrait aux portes de la Citadelle le nommé S. Philippe, 60 ans, sous contrainte par corps, et le priait de vouloir bien le suivre. Ce dernier obtempéra.

A ce moment, le sieur M. Louis, 28 ans, intervenait et menaçait l'agent de lui faire un mauvais parti s'il ne l'abrait pas le prisonnier.

Connaissant le caractère violent et emporté de M., qui a déjà encouru plusieurs condamnations, l'agent Graziani crut prudent de s'assurer de sa personne et voulut l'appréhender. Mais si, lui opposa la plus vive résistance et le menaça même. L'agent Toro étant survenu, ils purent conduire, non sans peine, M. au violon municipal où il a été écroué.

M. qui, d'après les renseignements de police, est un repris de justice dangereux, a été conduit hier au parquet. Il sera poursuivi pour menaces et rucelnion envers un agent dans l'exercice de ses fonctions.

∴

Au Port

Vap. « Pino, » cap. Pellegro, de Gênes, lest.

— Vap. « Ioeria, » cap. Carries, de Livourne, 30 passag., div.

∴

Avis

M. Jean-Baptiste Marotti, négociant, rue de l'Opéra, 26, actuellement détenu à la maison d'arrêt de Bastia, a l'honneur de prévenir ses débiteurs d'avoir à faire leurs versements entre les mains de sa femme demeurant à Bastia, 5, avenue Carnot.

∴

On demande

Une bonne pour la cuisine et l'appartement. Gages 25 francs. Bonnes références exigées.

S'adresser au bureau du journal.

∴

A vendre

Un sauve pour cause de départ. S'adresser au bureau du journal.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du Petit Bastiais 00374

BOURSE DE PARIS

	9 juillet	10 juillet
Rentes de 3 0/0 ancien	95 50	95.60
— de 3 0/0 amortie.	96.40	96.47

ex-coupon.

FACULTÉ DE DROIT

Aix-en-Provence, 10 juillet.

MM. Farinole, Sanguinetti, de Montera, Pierrucci et Antona, ont été reçus aux examens de troisième année, première partie, de la licence en droit, devant la Faculté d'Aix.

NOUVELLES JUDICIAIRES

Paris, 10 juillet.

M. Poggi a été nommé huissier près le tribunal de simple police du canton de Saint-Florent, en remplacement de son père.

LE HAVRE

Le Ministre du Commerce

Le Havre, 10 juillet.

M. Cruppi, ministre du Commerce, s'est rendu aujourd'hui au Havre, pour examiner l'état d'avancement des travaux du port.

M. Cruppi a visité en outre les écoles professionnelles du Havre.

LA ROCHELLE

L'ARRIVÉE D'ULMO

La Rochelle, 10 juillet.

Bien que l'arrivée du traître Ulmo eut été tenue secrète, beaucoup de curieux s'étaient assemblés à la gare.

Le sous-préfet dirigeait le service d'ordre.

Ulmo, les menottes aux mains, est descendu du wagon cellulaire escorté du gardien chef et de deux surveillants.

A sa vue, plus de deux cents personnes huèrent et sifflèrent le traître, qui était très abattu. Il était en compagnie de douze autres détenus.

Ulmo et ses camarades de chaîne ont été embarqués pour l'île de Ré.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Réunion dans les bureaux

La Chambre des députés s'est réunie dans ses bureaux pour procéder à la nomination d'une grande commission de 33 membres appelée à examiner le projet de loi relatif à l'aménagement des eaux du lac d'Allos et de ses abords.

Cette question qui a une importance exceptionnelle intéresse au plus haut point les départements du Var, des Bouches-du-Rhône et de Vaucluse.

Ont été élus :

Président, M. Sibille, député de la Loire-Inférieure ; vice-président, M. le docteur Santelli, député de la Corse ; rapporteur, M. Lebrun, député de Meurthe-et-Moselle.

Séance publique

Présidence de M. Brisson

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance du matin, qui est adopté.

Projets de loi d'intérêt local

Au début de la séance, la Chambre adopte divers projets de loi d'intérêt local.

Les Quatre Contributions

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion du projet de loi relatif aux Quatre contributions.

M. Fouquet

député conservateur de l'Eure, monte le premier à la tribune et défend la cause des Agriculteurs.

M. Dumont

député républicain radical du Jura, préconise l'égalité devant l'impôt.

Le Ministre des Finances

monte à son tour à la tribune et défend le système actuel.

M. Caillaux engage la Chambre à voter le projet tel qu'il lui est présenté.

Amendement Grousseau

M. Grousseau, député républicain libéral du Nord, dépose un amendement.

Après une vive discussion entre le ministre des Finances, M. Grousseau et le rapporteur du projet de loi, cet amendement est mis aux voix et repoussé.

Motion Malvy

M. Malvy, député radical socialiste du Lot, dépose une motion tendant à reprendre, à la rentrée d'octobre, la discussion du projet de loi concernant l'impôt sur le revenu.

Cette motion est mise aux voix et adoptée.

Le Vote

Le président met ensuite aux voix le projet de loi relatif aux quatre contributions.

Le scrutin donne les résultats suivants :

Nombre des votants .	509
Majorité absolue . .	255
Pour.	475
Contre	34

Le projet de loi sur les Quatre contributions est adopté par 441 voix de majorité.

LA PEINE DE MORT

Interpellation Berry

M. Georges Berry, député conservateur de la Seine, demande à interpeller le gouvernement sur l'ajournement continuel de la discussion du projet de loi sur la peine de mort.

L'orateur demande si la discussion de ce projet de loi a été renvoyée aux calendes grecques.

Ce projet de loi devait être discuté le vendredi, l'orateur demande la discussion immédiate.

Le Garde des Sceaux

monte à la tribune, et, tout en exprimant ses regrets d'être obligé de demander l'ajournement de cette importante question, prie la Chambre de repousser la proposition de M. Berry ; la discussion sera reprise dès la rentrée d'octobre.

Le Vote

Le président met aux voix la proposition Berry.

Le scrutin donne les résultats suivants :

Nombre de votants .	522
Majorité absolue . .	262
Pour	288
Contre	234

La proposition Berry est repoussée.

LE RACHAT DE L'OUEST

La Chambre décide de discuter demain le projet de loi relatif à l'exploitation par l'Etat du réseau de l'Ouest.

La séance est levée.

SÉNAT

Présidence de M. Dubost

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Le Jury criminel

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi ayant pour objet d'allouer une indemnité aux membres du jury criminel qui n'ont pas droit à l'indemnité de séjour établie par la loi du 19 mars 1907.

M. Guillier

sénateur républicain de la Dordogne, soutient les conclusions de son rapport qui sont favorables à l'adoption de ce projet de loi.

Le président met aux voix cette proposition qui est adoptée.

Le Pont de Marseille

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant approbation de la convention signée à Berlin, le 18 avril 1908, par l'ambassadeur de la République française et le secrétaire d'Etat des affaires étrangères de l'empire allemand pour préciser la frontière entre le Congo français et le Cameroun.

Le Sénat a adopté.

Le Droit sur le manioc

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion de la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, tendant à établir un droit de douane sur le manioc.

M. Méline

rapporteur, démontre l'importance de ce projet de loi.

Le Sénat a adopté.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

U. V. P. — Les membres participants de l'Union vélocipédique bastiaise sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu dimanche 12 du courant, à 2 heures, dans une des salles de la Mairie.

Ordre du jour : lecture des nouveaux statuts ; situation financière.

Le Président, B. Franceschi.

BIJOUTERIE-HORLOGERIE

DANESI Fils

Ancien Elève des Ecoles d'horlogerie de BESANÇON

16, Boulevard Paoli, BASTIA

M. DANESI a l'honneur d'informer sa nombreuse Clientèle qu'il se charge de toutes réparations de Montres et Pendules (mouvements les plus compliqués).

M. DANESI, faisant lui-même toutes les réparations, est certain de livrer un travail soigné et garanti. Prix modérés.

LUNETTERIE DE 1er CHOIX

Jean BALBI & Cie

Rue de l'Opéra, 31, et rue de la Gare, 2

Mercerie. — Quincaillerie

Fabrique de pâtes alimentaires

Seul dépositaire pour la Corse de la Fabrique de Bouchons P. BATTISTINI et Cie

Société des CHAUX & CIMENTS

Romain Boyer

Société anonyme au capital de 3.500 000 fr

5, rue Cannebière, Marseille

Production : 300 tonnes par jour

CHAUX éminemment hydrauliques, à grande résistance et grand rendement, adoptée par les Ponts et Chaussées, le Génie Militaire et toutes les administrations.

CIMENT de Portland artificiel et naturel pour dallages, réservoirs, ouvrages, enduits.

CIMENT de la Valentine, supérieur, à prise demi-lente.

CIMENT prompt spécial.

CIMENT de Roquefort.

Seuls vendeurs pour les arrondissements de Bastia et Corte :

F. CHARDON et Cie

Fabricants de Tuiles et Briques Chaux grasses, Carreaux et Ciment

Entrepôts : Bastia, 2, Avenue Carnot. Corte, Nouvelle Traverse. Francardo.

OREZZA-LES-EAUX

Hôtel de Granajola

VILLA MANFREDI

Ouvert jusqu'au 1er octobre

Cet hôtel, entièrement remis à neuf, est confortablement aménagé.

Des conditions spéciales sont faites aux familles.

M. le docteur Manfredi restera en tant toute la saison, à l'hôtel Granajola, à la disposition des voyageurs.

Cet hôtel se recommande en outre par son excellente cuisine.

S'adresser pour renseignements à Mme veuve Manfredi à Granajola (Orezza).

GRAND HOTEL MONTE D'ORO

La Foce de Vizzavona

(CORSE)

1.200 mètres d'altitude

La meilleure station d'été du Midi

Hôtel agrandi, modernisé et remis à neuf.

Hall, Salon et Salle à manger pour cent personnes.

Installation de premier ordre.

GRAND PARC

Omnibus à tous les trains à la gare de Vizzavona.

Calèches pour promenades.

Prix défiant toute concurrence

Service d'automobiles, et automobiles en location à partir du 1er août.

V. BOZZI.

ACHAT

de foin, de paille et d'avoine

S'adresser : à M. Pierre-Paul Marracchini, fournisseur des fourrages militaires, à Venzolasca ; ou à M. Léon Canco, à la Citadelle, Bastia.

GRAND CAFÉ D'AJACCIO

Tous les soirs concert

DÉBUT

D'UN GRAND ORCHESTRE ITALIEN

Sous la direction du

Maestro CHELESCHI

Chef d'orchestre des grands théâtres italiens

NOTA. — Les amateurs de bonne bière y trouveront la bière et excellente LOWENBRAU.

Consommations de 1er choix

LIQUEURS DE MARQUE

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile
en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



La Maison se charge des réparations

MACHINE A TRICOTER

Travail chez soi toute l'année

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.

Joindre un timbre pour la réponse.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo.

A VENDRE

Grands Réservoirs à eau en tôle, de contenances diverses. — Appareil acétylène. — Alambics de 7 hectolitres. — Charrues, Jarres en terre pour jardin. — Voitures, charrettes, charriots. — Foudres et futailles usagées de toutes contenances. — Un lot de marbre vert de Stella.

S'adresser à Toga, ancienne Usine.



ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa mettre en perte entre ses mains absolument — se faisant chirurgien-dentiste — qui n'est pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières actuelles à la santé pour la fabrication de leurs spécialités.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

LOTERIE

de la Ville de Marseille

pour la Conservation du Parc et des Monuments de

L'EXPOSITION COLONIALE

(Arrêté ministériel en date du 18 avril 1907)

375.000 francs de lots

Gros Lot: **100.000** f

et Cent neuf autres lots espèces

de 50.000, 25.000, 10.000 et 1.000 francs, etc.

UN SEUL TIRAGE :
30 Septembre 1908

Prix du Billet : 1 franc

EN VENTE PARTOUT

ON DEMANDE DES MALADES

même réputés incurables. — PAIEMENT APRÈS GUÉRISON seulement. Guérison rapide et sûre, sans médicaments, par la MÉDECINE NATURELLE, électricité, radiations, ozone, plantes. Appareil, et que chacun peut suivre chez soi, — de toutes les maladies chroniques les plus anciennes, les plus graves, telles que : Tuberculose, Maladies de Poitrine, Asthme, Rein, Foie, Vessie, Estomac, Peau, Intestins, Rhumatisme, Goutte, Gravelle, Vices du Sang, Nerfs, Impuissance, Neurasthénie, Paralysie, Cœur, etc. Nous exposons consultations gratuites sous gli [illegible] notre grande brochure illustrée [illegible]

Le Meilleur purgatif dépuratif

THÉ BLAIZE PÈRE

Contre tous les Maux de Sang, Maladies de la Peau. — Toutes pharmacies

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, ECOSSAISE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON,

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec procédé EXCLUSIF

Lisser avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

NETTOYAGE DES PANAMAS, OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS, DENTELLES, ETC., ETC.

DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

CYRNOS ORANGE

Sirop pur sucre

Fabriqué avec les oranges si parfumées de la Corse.

Boisson hygiénique et rafraichissante

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 192 DIMANCHE, 12 JUILLET 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

00375

BIBLIOTHÈQUE BASTIA

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers 1 fr. — Réclames (1re page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE SCANDALE DE LA LIGNE GHISONACCIA-BONIFACIO

Depuis quelques semaines on a fait en Corse une découverte admirable.

On a trouvé que les Pouvoirs Publics se moquaient de nous dans l'affaire de *l'achèvement de la ligne de la Côte orientale*.

A la vérité, on s'en doutait un peu. Mais telle est l'apathie de nos populations et le scepticisme aimable ou le découragement des politiciens du cru, que chacun se plaisait à fermer les yeux, en attendant du temps et des événements les miracles administratifs que nul ne se souciait de provoquer.

Nous avons été cependant quelques-uns à clamer, depuis longtemps, l'indifférence coupable du Gouvernement pour toutes les questions économiques intéressant la Corse. Nous avons dit et répété que ce département était comme mis à l'index du reste de la France et qu'on se plaisait, tant au point de vue politique qu'au point de vue économique, à le considérer comme un frère puîné auquel les aînés doivent refuser justice et protection.

J'ai essayé bien des fois de stigmatiser de mon mieux cette attitude étrange, quelquefois révoltante, et je l'ai fait avec toute l'indépendance de ma plume et la chaleur de ma conviction désintéressée. Cependant les foules sont restées à s'émouvoir. On leur persuade facilement que ceux qui protestent au nom de l'intérêt public sont des « mauvais coucheurs » qui ne nourrissent que le secret désir de créer des difficultés à tel ou tel des puissants du jour. Et c'est ainsi que les preuves successives et manifestes du dédain dans lequel ce département est tenu depuis de longues années, ont pu jusqu'ici ne soulever ni protestations violentes, ni récriminations amères.

Mais, aujourd'hui, la mesure est comble.

Les retards scandaleux apportés à l'achèvement de cette ligne, la désinvolture admirable avec laquelle nos ministres accueillent les protestations de nos représentants au Parlement et la complète inutilité des efforts de ces derniers, tout cela a fini par dessiller les yeux des moins clairvoyants et par exaspérer les plus pusillanimes et les plus conciliants.

Il n'est plus douteux pour personne, aujourd'hui, que si on ne fait pas autour de la question *Ghisonaccia-Bonifacio* une agitation vigoureuse et prolongée, nous ne sortirons pas avant longtemps de ces formalités administratives — il faudrait dire de ces chinoiseries — qui ne sont que le prétexte facile destiné à masquer la mauvaise volonté, l'hostilité, ou tout au moins l'indifférence systématique des Pouvoirs Publics.

Mais pour que cette agitation soit féconde et victorieuse, il ne saurait suffire d'articles de journaux et de démarches auprès des ministres encore moins de discours bruyants prononcés dans la chaleur communicative des banquets. Ce sont là des grains de poussière sur la route des gouvernants, et ils n'en ont cure. Il faudrait que la population tout entière, non seulement celle des grandes villes, mais celle des villages et des campagnes, consentît à faire, à des dates déterminées, des réunions, des meetings, d'où sortirait l'expression, peut être un peu vive mais sincère, de l'opinion publique. Nous sommes d'ailleurs à une époque et en l'état de mœurs politiques où on ne sait guère écouter que ceux qui crient fort et qui sont le nombre. On l'a bien vu pour d'autres régions et dans d'autres circonstances.

Mais est-on résolu et préparé, dans ce département, pour cet acte de virilité nécessaire ? Voilà la question que je pose à nos représentants, aux corps élus, aux Chambres de Commerce, aux Syndicats, dont l'initiative et l'attitude peuvent, comme on dit, mettre le feu aux poudres.

Le Petit Bastiais

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : St Jean Gualberto.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h 05 m. — Coucher, 7 h. 59 s.
Premier quart., le 6 — Pleine Lune, le 13
Fête de Demain : Saint Anaclet.

11 JUILLET

Petits Rubans

LES DÉCORATIONS FRANÇAISES

Le soleil de messidor fait fleurir, des couleurs les plus variées, les boutonnières qui ne savent pas se contenter de la simple fleur des champs de Béranger.

C'est une occasion de passer en revue les diverses décorations françaises dont ample distribution va être faite à l'occasion de la Fête nationale.

La décoration de la Légion d'honneur consiste, d'après le décret du 22 messidor an XII qui la créa, « en une étoile à cinq rayons doubles. » Elle est émaillée des deux côtés, a une face et un revers. Depuis un décret d'octobre 1870, la couronne impériale a été remplacée à la bélière par une couronne de chêne et de laurier. La tête de la République, avec cette légende : « République française, 1870, » a été substituée au profil de Napoléon sur le médaillon central.

La plaque n'a pas de revers ; c'est une étoile diamantée, tout argent, du diamètre de 90 millimètres, ayant, au centre, la tête de la République et en exergue : République française, 1870. Honneur et Patrie.

Aujourd'hui, ces bijoux sont donnés aux plus grands personnages, même aux souverains comme le Tsar et le roi d'Italie, dans la sévérité de leur type d'ordonnance.

Il faut débuter par le grade de chevalier, et quatre ans de ce grade sont indispensables pour devenir officier, deux ans du grade d'officier pour devenir commandeur, trois ans dans celui de commandeur, cinq ans dans celui de grand-officier et ensuite le summum : grand-croix.

Le contingent normal est de 18 grands-croix, 45 grands-officiers, 280 commandeurs, 1 700 officiers, 12.000 chevaliers. La réserve est de 5 grands-croix, 20 grands-officiers, 80 commandeurs, 700 officiers, 3.000 chevaliers.

La médaille militaire, créée le 22 janvier 1852, est destinée aux soldats et sous-officiers ou assimilés des armées de terre et de mer.

Les généraux ayant rempli les fonctions de ministre de la Guerre ou exercé un commandement en chef, les commandants de corps d'armée ayant exercé leurs fonctions pendant deux périodes triennales, ayant siégé au Conseil supérieur de la Guerre et obtenu la grand'croix de la Légion d'honneur, peuvent également recevoir la médaille militaire qui constitue pour eux la distinction la plus haute.

Les médailles commémoratives sont au nombre de treize. L'une n'existe plus que pour mémoire, c'est la médaille de Sainte-Hélène, créée par Napoléon III pour tous les militaires des armées de terre et de mer ayant combattu sous les drapeaux de la France de 1792 à 1815. Le dernier titulaire, Louis-Victor Baillot, est décédé à Carisey (Yonne), le 3 février 1898, âgé de 105 ans.

La médaille de Crimée et la médaille de la Baltique rappellent la guerre contre la Russie (1854-1855).

Viennent ensuite la médaille d'Italie, créée le 14 août 1859 ; la médaille de Chine, de l'expédition de 1860 ; la médaille du Mexique, de 1863 ; la médaille de Mentana, instituée par le pape Pie IX, en 1867 ; la médaille du Tonkin (loi du 6 septembre 1885) ; la première médaille de Madagascar (loi du 31 juillet 1886) ; la médaille du Dahomey (24 novembre 1892) ; la médaille coloniale (loi du 26 juillet 1893), avec la barrette portant le nom des campagnes coloniales dont les plus célèbres sont celles de la mission Marchand (de l'Atlantique à la mer Rouge), et de la mission saharienne Foureau-Lamy ; la deuxième médaille de Madagascar (loi du 15 janvier 1896) et enfin, la médaille de Chine (1900).

Les décorations universitaires comprennent la médaille des instituteurs et les palmes d'Académie et d'instruction publique.

Le ministre de l'Agriculture a le Mérite agricole fondé par M. Méline en 1883 ; on y a ajouté le grade de commandeur en 1900.

Il y a de plus les médailles d'honneur très nombreuses et de toutes sortes dont disposent les différents ministères. Enfin, il faut comprendre dans l'énumération, les ordres coloniaux conférés par décret du Président de la République : le Dragon de l'Annam et l'Ordre royal du Cambodge qui comportent les mêmes grades que la Légion d'honneur ; l'Etoile noire du Bénin ; l'Etoile d'Anjouan et le Nichan-el-Anouar du Tadjourah ; le Nichan Iftikar qui est conféré par le bey de Tunis sur la proposition de son premier ministre pour les sujets tunisiens, et, pour les autres, sur celle du résident général de France.

Après une pareille énumération, on s'explique plus aisément qu'il y ait tant de boutonnières fleuries, sans compter que celles qui n'ont pu accrocher une des si nombreuses décorations françaises ont encore la ressource de toutes les décorations étrangères.

ROBERT DELYS.

§§§ Noëlla

Propos d'Actualité

La Flotte saisie

A la bonne heure, au moins ! Voilà un ouvrier du port de Cherbourg, nommé Letellier, qui n'y va pas par quatre chemins ! Il ne songe rien moins qu'à faire saisir la flotte de la Manche.

Ecoutez cette histoire ; elle n'est pas trop banale : Letellier ayant été blessé, en travaillant au port, pour le compte de l'Etat, celui-ci a été condamné en bonne et due forme par le Tribunal à lui payer une rente annuelle et viagère de 500 francs. Ceci date du mois de novembre 1906.

Si nous, simple particulier, nous mettions en tête d'intenter condamner de la sorte, nous aurions ainsi sans plus tarder aux moyens de désintéresser votre pourvoyeur. Mais l'Etat, paraît-il, échappe à la règle commune. Si bien qu'au mois de juillet 1908 — vingt mois après ! — Letellier n'avait pas encore touché un sou. Cela était d'autant plus désagréable qu'il se trouvait, comme on dit, dans la purée. Aussi se décida-t-il à employer les moyens héroïques, et il fit signifier à M. Thomson, ministre de la Marine en question, qu'il allait faire saisir les bâtiments !

C'est un bateau ! se dit M. Thomson, sans s'émouvoir outre mesure, jusqu'au jour où il n'est présenter Me Gustave Lebastard, huissier, qui se mit en devoir de consigner sur un procès-verbal de saisie au nom de Letellier les cuirassés, contre-cuirassés, croiseurs, torpilleurs, contre-torpilleurs, sous-marins, etc., qui se trouvent actuellement dans le port de Cherbourg ; ce à seule d'homme répété qu'un cas d'ailleurs improbable où ce vente de ces « objets » n'atteindrait pas le montant de la somme due au plaignant il saisirait également les bateaux de passage en rade.

Inutile de dire que le courageux Vérin, sur lequel M. Fallières va partir pour la Suède et la Norvège, n'a pu encore jouir de son mobilisé par M. Letellier-Lebastard !

On n'est jamais en plus fort que ça, depuis le jour où un ministre de Postdam avait refusé son moulin au grand Frédéric de Prusse en arguant qu'il existait encore des juges à Berlin. M. Thomson, tout ministre de la Marine qu'il est, ne peut être même à cause de cela, n'a pas essayé de faire connaissance, en qualité de prisonnier avec la justice de son pays, sans s'en féliciter.

Heureusement de capitaine. Parfaitement ! il vient d'envoyer mille francs en espèces, sous une belle enveloppe ornée de cinq cachets au Préfet maritime de Cherbourg, pour qu'il paye la pension de l'irréductible Letellier.

C'est égal, voilà un ouvrier qui peut se vanter d'avoir fait une belle peur au gouvernement de la République !

A. CAPELLO.

PROFILS D'ARTISTES

G. DE GRAVONE

Au moment où nous lui consacrons ces quelques lignes, notre jeune ami Gabriel de Gravone (A. Faggianelli), affronte le jury d'examen, là-bas, à Paris, dans la salle de l'Opéra Comique.

Il nous disait, il y a quelques jours, lors de son passage à Ajaccio, toutes les difficultés de son classement dans le concours de tragédie, alors que tous ses efforts se sont portés jusque-là sur la comédie. Mais, malgré tout, nous espérons que notre compatriote sortira vainqueur de l'épreuve et que le jury lui décernera un prix.

Nous empruntons au grand quotidien théâtral *Comedia*, les lignes suivantes, qu'il publie sous le titre : *Mines et Talents*, avec la photographie de Gravone :

« M. de Gravone, élève de Sarah-Bernhardt, donnera la *Conjuration d'Amboise*.

» Un charmant physique de qualité un peu adoucie pour un tragédien.

» De beaux yeux noirs, de beaux cheveux bruns, un beau visage pâle, mais une voix forte, grave et nette. De l'ardeur et du tempérament.

» Il est intelligent et artiste. Un Corse, aux idées fières, mais sans intention de sanguinaires représailles.

» Est-ce un effet de sa voix si musicale ? les jeunes pianistes des classes préparatoires ont pour lui la plus vive admiration.

» La jeunesse d'un caractère assez distant ne l'empêche pas d'être un aimable camarade.

» Il a surtout travaillé les *Amoureux*, emploi vers quoi le portent sa nature et ses qualités physiques.

» Mais l'immanente logique des jurys d'examen l'a classé dans le concours de tragédie. »

Mettons également sous les yeux de nos lecteurs les quelques lignes que l'*Echo de Paris* lui consacre :

« M. de Gravone. *La Conjuration d'Amboise*. Fin et élégant avec un joli physique, M. de Gravone me semblait plutôt apte à concourir, comme jeune premier en comédie qu'en tragédie.

» Il revient de Corse où il est allé passer le conseil de revision. Dans la même île, l'an dernier, il fit une tournée où il interprétait à la fois *Cyrano*, le *Luthier de Crémone*, la *Nuit d'Octobre* et l'*Aiglon*. C'est beau la jeunesse ! à quarante ans, M. de Gravone trouvera qu'interpréter un seul rôle suffit, et amplement.

» M. de Gravone a l'écargie de

Napoléon, c'est vous dire qu'il réussira au théâtre. »

Toute la presse parisienne est sympathique à notre jeune ami, et n'était la décision du jury, qui a fait pour un concours, de ce comédien subtil et beau, un tragédien, nous aurions pu enregistrer demain le succès triomphal de de Gravone, qui nous reviendrait avec un premier prix.

Mais nous connaissons la ténacité, la valeur et l'intelligence de notre ami, le dernier mot n'est pas dit, et malgré l'incompréhensible décision du jury, il pourrait bien leur montrer qu'il sait quelquefois être bon tragédien.

P. V.

Abonnements de Saison

Comme les années précédentes, le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs, partant en villégiature, des *Abonnements de Saison* au prix de cinquante centimes par semaine.

L'Echouement DU VAPEUR « VIZZAVONA » de la Compagnie Fraissinet

Il y a deux Morts

De nouveaux renseignements nous sont parvenus, hier, au sujet du *Vizzavona*, de la Compagnie Fraissinet, que nous signalions dans notre dernier numéro. Tout d'abord, devant le laconisme des premiers télégrammes annonçant le fâcheux événement, la Compagnie a demandé au capitaine Bélier, commandant du *Vizzavona*, des détails complémentaires. On les a reçus hier matin et la Compagnie a bien voulu nous les communiquer.

L'échouement s'est bien produit dans les circonstances indiquées hier. Le *Vizzavona*, trompé par la brume qui rendait la route incertaine, s'est jeté sur les roches de la « Jouve-Garde » et s'y déchira l'avant ; l'eau s'engouffra par l'ouverture des tôles enfoncées et atteignit les premières cales, dont les cloisons étanches résistèrent assez vigoureusement. C'est à ce moment que le rapport du capitaine signale la disparition de deux matelots, dont on possède aujourd'hui les noms.

Le premier se nommait Alexandre Bonfiglio, inscrit au quartier de Nice ; son malheureux camarade avait nom Pascal Santelli et était inscrit à Bastia. Du fait que les matricules du quartier de Marseille ne portent point les noms de ces deux matelots, on ne connaît que fort peu de renseignements sur eux et on ignore même s'ils ont un domicile dans notre ville. On nous a cependant assuré que tous deux sont mariés.

Voici de quelle manière le capitaine Bélier signale la disparition de Bonfiglio et de Santelli : Quand l'échouement se produisit, ils se trouvaient tous deux sur le gaillard d'avant. Le choc fut si violent que l'on put craindre l'effondrement, la disparition immédiate du navire. Santelli et Bonfiglio eurent peur, sans doute. Et, comme la terre était tout proche, ils durent espérer l'atteindre facilement et se jetèrent à l'eau. Mais les deux malheureux avaient compté sans les brisants, les bas fonds où le ressac est très dangereux et ils coulèrent avant d'atteindre la côte, probablement blessés par les aspérités aiguës des roches. Le capitaine Bélier déclare que la disparition ne put pas se produire autrement, car si Bonfiglio et Santelli avaient atterri, on aurait déjà de leurs nouvelles.

A Porquerolles où le *Vizzavona* est échoué, le *Faraman*, qui est arrivé avant-hier soir, a commencé l'épuisement de la cale et même de la chaufferie où l'eau parvint quelque temps après. Les marchandises ont été en partie débarquées et il ne paraît pas qu'elles aient souffert beaucoup. On s'occupe aussi de rechercher les traces de Bonfiglio et de Santelli. — M.

(Le Petit Provençal.)

MUSIQUE MILITAIRE

PLAGE SAINT-NICOLAS

Programme du 12 juillet à 8 h. 1/2

Ce que c'est que c'est qu'un drapeau, p. r..	La Marseillaise.
Le Pardon de Ploërmel,	Meyerbeer.
Un peu, beaucoup, passionnément, valse,	Faschry.
La Fille du Tambour Major,	Offenbach.
Airs populaires,	A. S. Petit.

Le Chef de musique, X. LAMBS.

Bulletin Financier

Paris, 7 juillet 1908.

La Bourse est en reprise générale. Notre Rente fait 95.40. L'extérieure s'avance à 96.35, le Turc à 96.35, le Portugais à 69 65, le Russe 5 0/0 1906 à 98.60. Nos Grandes Etablissements de Crédit gardent leurs excellentes tendances. Crédit Foncier 711, Crédit Lyonnais 1.573, Comptoir National d'Escompte 691, Société Générale 664.

Les valeurs industrielles sont animées. Rio 1.629. La Bse Auer est bien tenu à 708. Les valeurs de traction sont meilleures, sauf le Métropolitain qui reste lourd. Mines d'Or calmes.

On échange à 447.50 les obligations hypothécaires du chemin de fer de Goyaz. Les obligations 5 0/0 du Port de Para se négocient à 485. On recherche à 412 les obligations 5 0/0 Tramways et Eclairage et Forces à Rio de Janeiro.

L'action Général Phosphate est ferme à 47.50. La Colombian India Rubber s'échange à 124.

L'assemblée générale extraordinaire du 3 juin 1908 de la société Nantes Butter a autorisé la création de 100.000 actions d'une livre et dont la souscription sera close le 8 juillet inclus. Les porteurs d'actions anciennes sont seuls admis à souscrire par préférence à raison d'une action nouvelle pour une action nouvelle.

Nos chemins de fer restent calmes.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

MONTE. — Les radicaux socialistes de la commune sont priés d'assister au banquet qui aura lieu, le 14 juillet, pour fêter l'anniversaire de la prise de la Bastille.

∴

CALVI. — Ainsi que nous l'avions prévu la fête du Sacré-Cœur de Jésus a été célébrés dimanche avec un éclat tout particulier. La population Calvaise se pressait nombreuse sous les voûtes de l'église inondée par les flots de lumière s'harmonisant avec la mélodie des sons.

La magnifique statue du Sacré-Cœur, comme entourée de mille étoiles aux scintillations diverses, auréolée de cette divine clarté, emplissait les âmes de recueillement divin et toutes les pensées se concentraient vers Dieu.

La messe composée par le jeune Ord'oni et chantée par les jeunes gens de la Chorale ne permet de relever aucune lacune. Tous, nous devons le dire au risque de blesser leur modestie, se sont montrés dignes dans leur partition, et le succès a été complet.

Les orgues, violons, guitare, mandoline, formaient un accord parfait, et sous l'harmonie de cette musique un vague et doux attendrissement se mêlait à la piété des âmes.

Le moment de la sortie arrivé, lentement les fidèles s'écoulent comme retenus par le morceau de la fin enlevé avec brio.

La procession du soir réunissait de nouveau les nombreux croyants de notre chère ville. Pareille affluence s'était rarement vue. 1.800 exemplaires ont été distribués aux personnes présentes en souvenir de la première fête du Sacré-Cœur de Jésus.

Après les vêpres, au *Tantum ergo*, nos jeunes choristes se sont réellement surpassés, et un murmure d'éloges flottait dans l'air à l'adresse de ces jeunes gens.

Dans la soirée la sympathique M. Orsini, docteur de la statue, offrait un lunch aux membres de la Chorale en l'honneur de cette fête. Avant de se séparer le sort a attribué au jeune Marcotorchino un très joli tableau représentant l'image du Sacré-Cœur dû encore à la générosité de M. Orsini.

En somme, très belle journée pour la vaillante et catholique population Calvaise.

Nous ne terminerons pas sans adresser nos plus vifs remerciements à M. l'abbé Angelini pour le concours dévoué qu'il a prêté aux membres de la Chorale. Il n'a ménagé ni son temps ni ses peines, et en cette occasion, pour ne parler que des choses extérieures, il a revêtu comme aux jours des grandes solennités tout ce que la garde-robe de la sacristie contenait de plus somptueux et de plus doré.

Bravo donc, Messieurs de la Chorale. Procurez nous plus souvent le plaisir de vous entendre. Poursuivez votre but. Ne vous laissez pas décourager, car ceux qui vous ont vus à l'œuvre, ceux qui savent, qui connaissent les peines que vous vous êtes données, les obstacles que vous avez eu à surmonter, seront toujours prêts à vous applaudir, à vous encourager, à vous défendre.

Un Catholique.

P. S. — La crainte de se recevoir la leçon « qui m'aurait guéri de ma manie d'écrire » est seule la cause du retard apporté à ce petit compte-rendu. Mais que les lecteurs se rassurent. A l'avenir je serai plus exact. Je poursuivrai ma tâche de chroniqueur consciencieux sans me laisser intimider par la menace d'où qu'elle vienne. — U. C.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

De temps qu'il a fait

Baromètre : 760 5.
Température : Maxima, 25 ; Minima, 21°.
Pluie : 00.
Humidité : 74.
Direction du vent : Ouest.
Force du vent : Jolie brise.
Etat de la mer : Peu agitée.
Etat du ciel : 1/2 couvert.

A l'arrivée

M. le Préfet de la Corse, retour de Paris, est arrivé ce matin par le paquebot « Numidia », venant de Marseille.

Fiançailles

Nous apprenons avec infiniment de plaisir, les fiançailles de notre ami M. Antoine Mozziconacci, dactylographe à l'Hôtel de Ville d'Ajaccio, avec la toute charmante Mlle Laure Béguiot.

Nous formons les meilleurs vœux pour les futurs époux.

Au Port

Entrées :
Le « Numidia », de Marseille.
Le « Corsica », de Propriano.
Sortie :
Le « Corsica », pour Marseille.

Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Programme du 12 juillet, à 8 h. 1/2 s.

Le Grondeur, p. r.,	Gartner.
Marche, ouv.,	Flotow.
Marche indienne,	Selfelick.
Il Trovatore, fant.,	Verdi.
Santiago, valse espagnole,	Corbin.

Le Chef de Musique, TIBERI.

Caisse d'Epargne

Le Conseil des Directeurs de la Caisse d'Epargne de Bastia a pensé que les deux heures par semaine accordées aux déposants pour effectuer leurs opérations ne correspondaient plus aux besoins d'une clientèle qui se fait de jour en jour plus nombreuse. Il a décidé de faciliter aux déposants l'accès de son guichet en tenant deux séances hebdomadaires et en choisissant des jours et des heures plus commodes aux besoins et aux habitudes de notre époque.

A partir du 1er juillet prochain, la Caisse sera ouverte au public pour les opérations de versements et de remboursements :

Pendant le mois de janvier : tous les lundis et jeudis, de 9 heures du matin à 4 heures du soir.

Pendant les autres mois : tous les lundis et jeudis de 9 à 11 heures du matin.

La Caisse d'Epargne remboursera à vue, les jours d'opérations, toutes les demandes au-dessous de 300 francs.

Les dépôts faits aux Caisses d'Epargne sont affranchis de tout impôt.

Les bureaux seront ouverts les jours non fériés de la semaine de 9 à 11 heures et de 2 à 5 heures, pour l'inscription des intérêts sur les livrets, les demandes de remboursements, de transferts, d'achats de rentes, et, en général, pour tout ce qui n'est pas opération de caisse.

LOTERIE du Patronage des Ecoles Laïques

Tirage du 14 juillet 1908

Prix du billet 0,10 centimes

LISTE DES LOTS (Salle)

Carafe à vin.
Plateau à cartes (artistique).
Sacs à bisquit.
Vide poche métal.
Glace biscuitée artistique.
Jardinière riche.
Porte montre métal doré.
Porte-photographie cellulol.
Deux paquets cigares.
Un Bouteille vin rouge.
Buste de Gambetta.
Buste de Carnot.
Tapis malgache.
Canne.
Garniture de peignoir.
Boîte coton à broder.
Groupe plâtre « Roméo et Juliette ».
Cordonnet « à la Croix ».
Gravure artistique encadrée.
Flacon vin du Cap au quinquina.
Gravure artistique encadrée.
Flacon vin du Cap au quinquina.
Boîte conserve.
Deux pipes mérisier.
Bouteille quinquina rayon d'or.
Pot à tabac.
Une lampe.
Pot confiture.
Pot confiture.
Un couteau.
Deux tablettes chocolat.
Boîte à sucre Palmore.
Une paire pots fantaisie.
Chandelier
Panorama de Bastia.
Une lampe.
Un flacon parfumerie.
Une boîte conserve.
Nécessaire de bureau.

∴

Tous les billets de la Loterie du Patronage invendus doivent être déposés chez le Trésorier dans la journée du 13 courant.

Ceux non remis à cette date seront considérés comme vendus.

NOUVELLES RELIGIEUSES

ORATOIRE DE LA CONCEPTION. — Dimanche, 12 du courant, aura lieu, dans l'oratoire de ce nom, à la messe de 10 heures, l'installation de la nouvelle officialité qui se compose de MM. Ange Baldi, Prieur ; Napoléon Giacomotti, Sous Prieur ; Joseph Bertoldi et Charles Donsimoni, assistants.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 11 juillet
Baromètre : 7 heures du matin, 21°, à midi 20-4. 3 à 7 heures du soir + 24°.
Maxima + 25°. Minima - 19 2.
Baromètre : 7 heures du matin, 765 mm. à midi, 764 mm. 6 heures du soir, 764 mm.
Vent. Dans la matinée Sud Est Jéger
Dans l'après-midi, Id.
Etat du ciel, le matin, Découvert.
l'après-midi, Id.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

∴

Respect aux vieux

Avant hier soir, vers 9 heures, une pauvre vieille, un peu idiote, traversait tranquillement la rue Napoléon ; lorsqu'elle arriva près de l'oratoire Saint-Roch, elle fut assaillie par cinq jeunes gens, âgés de 14 à 15 ans, qui l'envoyèrent de toutes sortes de quolibets, mais heureusement pour elle, M. l'abbé Zattara vint à passer par là, et écœuré d'un tel scandale, intervint et appréhenda l'un des cinq chenapans. Voulant lui donner la leçon qu'il méritait, il heurta, par un faux mouvement, la main sur un boulon en fer, et se fit une blessure au doigt, qui l'obligea à abandonner l'individu, qui, aussitôt, prit la fuite.

Nous félicitons M. l'abbé Zattara de son acte de courage ; la police devrait bien agir sévèrement contre ces scandales qui se renouvellent par trop souvent dans nos rues.

Mais nos agents ont d'autres chats à fouetter ; la police des cafés et cabarets est autrement plus sérieuse que celle des rues et boulevards.

∴

Troupes coloniales

M. le médecin major de 2e classe Ferrandini Jean-Baptiste, en activité aux Indes, en Cochinchine, est promu au grade de médecin-major de 1re classe.

∴

Contraventions

Procès-verbal a été dressé contre la dame L. Toussaint, 24 ans, pour jet d'immondices dans la rue ; contre la dame G. Rose, 37 ans, pour avoir attaché son âne à un arbre de la route nationale et contre le sieur C. Ignace, 16 ans, pour avoir frappé deux petits enfants.

∴

Au Port

— Vap. « Liamone, » cap. Maury, de Marseille, 108 passag., dir.
— Vap. « Paraguay, » cap. Lodorico, de Livourne, 3 pas., div.

A louer

Trois pièces, rue Droite, N° 12, 1er étage, ancienne Mairie.

S'adresser chez Dominique Mattei Aîné, Place Saint-Nicolas, 13.

MALADES, atteints de Cancers, Tumeurs, Fibromes, Lupus, etc., Rhumatismes, Sciatique, Paralysie, Névralgie, Bronchite, Neurasthénie, Maladies d'estomac, Traitement spécial des maladies des Dames. Rétrécissement et affections des voies urinaires, guéris en une seule séance, sans donner ni narcomathie ; adressez-vous à l'INSTITUT D'ELECTRICITE MEDICALE, 33, cours Pierre-Puget, à Marseille.

Examen des malades aux Rayons X.

Consultations gratuites tous les matins.

L'Union

Compagnie anonyme d'assurances contre l'Incendie, fondée en 1828 et sur la Vie humaine
Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat
D'ancien ère 1829
Etablies à Paris Place Vendôme, 9
Toutes pays depuis l'origine de la Cie INCENDIE : 2222 000 000
Garanties de la Compagnie VIE : 180 000 000
Renseignements par la Cie assurée, notices, à terme fixe, versements échelonnés et différés. Assurances populaires.

Rentes Viagères

Toute sorte, renseignements et tarifs gratuits. S'adresser à M. Etienne FERRIN, Agent de la Compagnie.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00376

BOURSE DE PARIS

	10 juillet	11 juillet
Hausse de 3 0/0 ancien	95 40	95.70
— de 3 0/0 amortis.	96.47	96.70

ex-coupon.

FACULTÉ DE DROIT

Aix-en-Provence, 11 juillet.

Ont été reçus à la deuxième partie de l'examen de troisième année pour la licence en droit :

M. Sanguinetti Joseph, de Bastia, toutes boules blanches, avec les félicitations du jury.

MM. Louis de Montera, Farinole et Costa-Marini.

ELECTIONS MUNICIPALES

Canavaggia

Ajaccio, 11 juillet.

Le conseil de préfecture a prononcé l'annulation des élections municipales de la commune de Canavaggia.

LE TIRAGE de la Loterie d'Ormesson

Paris, 11 juillet.

Le tirage de la loterie des tuberculeux d'Ormesson, qui devait avoir lieu aujourd'hui, provoquera sans doute, un vif débat à la Chambre.

Plusieurs députés ont décidé d'interpeller le ministre de l'Intérieur à ce sujet.

L'assassinat DUFINANCIER REMY

Confrontation du prévenu

Paris, 11 juillet.

M. Albanel, juge d'instruction, après avoir procédé à un nouvel interrogatoire du maître d'hôtel Pierre Renard, a confronté le prévenu avec le jeune Baingo,

Aucune communication n'a été faite à la presse au sujet de cette confrontation.

Conseil des Ministres

Paris, 11 juillet.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

La clôture de la session

Le conseil s'est entretenu de la question de la clôture de la session.

Les ministres sont tombés d'accord sur la date de lundi, 13 juillet.

Le rachat de l'Ouest

Le conseil s'est ensuite occupé de la question du rachat de l'Ouest qui va être discutée aujourd'hui à la Chambre.

Les décorations des ministères de la Guerre et de la Marine

Les ministres de la Guerre et de la Marine ont présenté à la signature présidentielle les décrets de nominations et de promotions dans la Légion d'honneur, à l'occasion du 14 juillet.

Ces nominations paraîtront au *Journal Officiel* de dimanche ou lundi.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

LA CLOTURE de la Session Parlementaire

Paris, 11 juillet.

A moins de circonstances imprévues, nos Parlementaires entreront en vacances lundi soir.

D'ailleurs, depuis quelques jours un très grand nombre d'entr'eux n'assistent plus aux séances.

LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

RABAT

Le départ du Sultan

Tanger, 11 juillet

Les nouvelles parvenues de Rabat annoncent que le sultan du Sud est parti pour Marakech, à la tête de sa mehalla, qui compte un effectif respectable.

Les partisans d'Abd-El-Aëz espèrent arriver à un bon résultat.

Le sultan usurpateur est très inquiet depuis quelques jours. Aussi a-t-il jugé prudent de réunir tous ses partisans à Fez.

EN ITALIE

LA VARIOLE NOIRE *A NAPLES*

Naples, 11 juillet.

Plusieurs cas de variole noire, suivis de mort, ont été constatés à Naples.

Le gouvernement a pris toutes les mesures nécessaires pour enrayer cette épidémie.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Interpellation sur les Loteries

Le président annonce qu'il a reçu de M. Ménard et plusieurs de ses collègues une demande d'interpellation au sujet des loteries.

M. Ménard

demande la discussion immédiate qui est acceptée.

M. Ménard monte à la tribune et développe son interpellation.

L'orateur dit qu'il est temps que le gouvernement prenne des mesures très sévères contre tous les organisateurs de ces loteries qui ne sont qu'un vol manifeste.

« Il est, en effet, incontestable que l'argent ne rentre pas dans les caisses des œuvres de bienfaisance.

« Dans toutes ces loteries, il n'y a que les entrepreneurs qui en profitent.

« L'orateur demande, en terminant, qu'une loi spéciale régisse ces loteries. »

M. Clémenceau

président du conseil, monte à la tribune.

Le ministre de l'intérieur reconnaît en partie la justesse des observations présentées à la tribune, et déclare, qu'à l'avenir, il n'accordera plus d'autorisations.

Ordre du Jour

Les explications du Ministre étant jugées suffisantes, une demande d'ordre du jour pur et simple est seulement déposée.

L'ordre du jour pur et simple est mis aux voix et adopté.

LE RACHAT DE L'OUEST

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, modifié par le Sénat, concernant le rachat des chemins de fer du réseau de l'Ouest.

La Chambre a adopté.

L'exploitation du réseau

La Chambre aborde ensuite l'examen du projet du gouvernement concernant l'exploitation provisoire du réseau.

La discussion s'ouvre sur l'article premier du projet du gouvernement qui est ainsi conçu :

« Le réseau racheté de la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest est incorporé avec le chemin de fer de l'Etat.

« Le ministre des travaux publics est chargé d'en assurer l'exploitation provisoire jusqu'à ce qu'une loi spéciale en ait réglé l'organisation définitive. »

Articles 2 et suivants

La Chambre adopte également les articles 2 et suivants qui appliquent au réseau racheté les règles administratives qui régissent le réseau de l'Etat et déterminent l'ordre financier qui sera provisoirement suivi.

Le Vote sur l'ensemble du projet

Le président met ensuite aux voix l'ensemble du projet de loi.

Le scrutin donne les résultats suivants :

Nombre des votants .	574
Majorité absolue . .	288
Pour.	403
Contre	171

La Chambre a adopté.

La séance est ensuite levée et renvoyée à lundi.

Etat-Civil

DÉCÈS

Margiani Lucie, veuve, 66 ans, de Santo-Marie de Lota.

Casanova Joseph-Modeste, 9 mois, de Bastia.

Perolini Alice, mariée, 18 ans, de la Trinchée.

Gregory François, marié, 55 ans, de Cagnano.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

DOTATION DE LA JEUNESSE DE FRANCE. — Dimanche, 12 courant, de 9 à 11 heures, à la Mairie, encouragement des ostréiculteurs et réception de nouveaux adhérents.

AVIS DE DÉCÈS

Madame Chaffurin ; Madame et M. Louis Chaffurin, professeur au Lycée ;

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur CHAFFURIN

leur époux, père et beau-père, décédé le 11 juillet, muni des Sacrements de l'Eglise, et vous prient de bien vouloir assister à ses obsèques qui auront lieu aujourd'hui dimanche, à 9 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, maison Filippi, à Miomli.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Mme veuve Assomption Gregory ; M. Pierre Gregory ; Mlle Béatrice et Lydie Gregory ; Mme et M. Félix Roberti, employé à la maison Séréo-Reignerhalt, et leur enfant ; M. et Mme Sébastien Gregory, négociants, et leurs enfants ; Mme veuve Agostini, née Ceccaldi ; M. et Mme Pierre Colombo et leurs enfants, M. et Mme Simon Agostini et leurs enfants ; Mme et M. Jean Varesi, sous-officier à l'Hôpital militaire de Bastia ; Mme et M. Jacques Brancelli, employé à Nice, et leur enfant ; M. et Mme Thérence Doulcet, de Pruno,

Les familles Antoine Sigurani, huissier ; Etienne Sigurani, de Bastia ; Franceschi, de Cagnano,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. François Gregory

Employé de Commerce

leur époux, père, beau-père, frère, beau-frère, oncle, cousin germain, décédé à Bastia, à l'âge de 50 ans, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui dimanche, à 3 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Neuve Saint-Roch, 3.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Priez pour lui !

UNION DES EMPLOYÉS DE COMMERCE

Les sociétaires sont priés d'assister aux obsèques de

M. François Gregory

leur regretté collègue, qui auront lieu aujourd'hui dimanche, à 3 heures de relevée.

Réunion au domicile du défunt, rue Neuve Saint-Roch, 3.

Le Président, J. Cinquini.

M. Antoine-Dominique Perulice, percepteur en retraite ; Mme Marie Baliet, née Perulice, M. Prosper Baliet et leurs enfants ; Mme veuve Gabrielle Dreyfus, née Perulice, et ses enfants ; M. et Mme Antoine Louis Perulice, contrôleur des postes en retraite ; M. Auge Perulice, capitaine en retraite, et son enfant ; Mlle Marie Xavière Perulice ; Mlle Anna Cécile Perulice ; M. l'abbé Simon Perulice, curé de Sorbo ; M. François-Antoine Perulice, capitaine en retraite, M. Paul-Oppice Perulice ; Mme Amélie Bitterlé, née Perulice, M. Pascal Bitterlé et leur fils ; Mme Marie Giocanti, née Perulice, M. Octave Giocanti, juge de paix du canton d'Alesani, et leurs enfants ; Mme Catherine Marchetti, née Perulice, et M. Antoine Marchetti et leurs enfants ; Mme veuve Fournier, née Sauvan ; Mlle Anna Fournier ; Mme Vve Pasquini, née Fournier, de Grenoble ; Mme veuve Ribot, née Pasquini, et ses enfants ;

Les familles Campana de feu Jacques, la famille Profit de feu Jean de Penta ; M. Paul Franceschi de Sorbo et ses enfants ; M. Antoine-Toussaint Franceschi et ses enfants ; Mme veuve Guerrini, née Franceschi de Piano ; Mme Rose Vittori, née Marchetti, M. Victor Vittori de Porri et leurs enfants ; M. Roch Carbuccia et ses enfants ; Mme veuve Antoinette Marchetti née Limperani ; M. Louis Gabrielli de Penta ; Mme veuve Ursule Pierganti de Vescovato,

Les familles Vittori, Colombani, Perotti de Porri ; la famille Pasquini Ignace, maire de Canelle,

Ont la douleur de faire part à leurs parents et amis de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme ADÈLE-MARIE-JOSÉPHINE PERULICE

Née GALLOIS-LACROIX

leur épouse, mère, belle-mère, tante, cousine, parente et alliée, décédée à Bastia, le 10 juillet 1908, à l'âge de 58 ans, munie des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui dimanche, à 10 heures et demie du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, Boulevard Paoli, 25.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

La famille ne reçoit pas.

RESTAURANT au PETIT GOURMET
ERBALUNGA
BOUILLABAISSE TOUS LES JOURS
Prévenir la veille

2/2 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman inédit

par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

Le Lien devenu vieux

XV

LA FORÊT GARDE SON MYSTÈRE

— Il pouvait être environ cinq heures..
— Où étiez vous allé ?
— En me promenade.
— Il ne faisait guère un temps à se promener...
— J'ai été surpris par la tempête.
— Dans quelle partie de la forêt ?
— Oh ! la neige obstruait ciel et terre. J'ai marché sans voir.
— Et vous êtes allé au fond pour vous soustraire à la... fameuse épreuve d'amour dont vous me parliez tout à l'heure ?
— Je n'ai pas dit cela.
— Non, mais je le devine... et qu'il me soit permis de vous faire observer que cette argumentation n'est guère sérieuse.... C'était sans doute pour un même but de promenade que votre frère, en se cachant de vous, est sorti à la même heure ?.. Quels enfantillages !..
— Mon frère répondra pour son compte. Moi, j'ai dit la vérité.
— Non ! il n'est nullement le juge...
— Monsieur !
— Et je vais vous en donner la meilleure preuve en convoquant votre frère et en l'interrogeant devant vous.. Vous entendrez, par conséquent, toutes les contradictions qui viendront d'un récit dont vous n'avez pas eu le temps de concerter ensemble, avant mon arrivée, ni les détails, ni la teneur...

La voix de Michel s'altéra :

— M'accuses-tu donc ?

— En toute sincérité, vos réponses vous amèneront d'elles-mêmes, monsieur.. Pour échapper au soupçon qui commence à se lever dans mon esprit, vous n'avez qu'à me révéler la signification de l'ordre apporté par Lardier : « Aujourd'hui, » et à m'expliquer, de point en point, quel fut l'emploi de votre temps...

— Je ne dirai rien de plus.

— A votre aise... Vous ne vous en prendrez qu'à vous de la décision à laquelle je vais être obligé de m'arrêter.

M. Monestreau commençait à s'emporter. Il alla continuer dans un coin du salon avec M. Delcombrat. Michel relevait la tête et, en les regardant, essayait une attitude de bravade. Au fond, il était tenaillé par l'épouvante. Le terrain manquait autour de lui. Et il voyait se dresser, menaçante, l'accusation contre laquelle il ne se défendait plus. M. Monestreau appuya sur un bouton électrique. Mathurin Lacordier parut. Il parut même si vite qu'il était évident, qu'en serviteur empressé, il devait se tenir aux écoutes, près de la porte.

— Veuillez prier M. Laurent Bourrianne de descendre...

Cinq minutes après, l'aîné des frères se présentait. Un coup d'œil à son frère lui prouva que l'affaire tournait mal. Le regard des deux frères voulait dire :

— Nous sommes perdus !

Du moins les magistrats l'interprétèrent ainsi. Comme par hasard, il arrêta que le fauteuil — le seul qui fut libre — où prit place Laurent, était placé de telle sorte que l'aîné tournait le dos à Michel qui était allé se réfugier près de la fenêtre, au fond du salon. Ce coup d'œil échangé fut donc le seul. Les deux jeunes gens ne pouvaient plus communiquer entre eux. Leur angoisse était telle que M. Monestreau la lisait, visible, sur leurs traits. Sans autre préambule, M. Monestreau aborda la situation :

— Monsieur, vous aviez prétendu, lorsque j'ai eu le plaisir de causer avec vous tout à l'heure, que Germaine Marbreux ne vous avait pas donné de ses nouvelles au courant de la journée d'hier. Il est étonnant qu'à une date aussi rapprochée votre mémoire vous ait si mal servi ..

Laurent, brutal, n'avait pas la même patience que son frère.

— Ce qui veut dire ? fit-il avec insolence.

— Que vous m'avez menti ! fit crûment le juge, croyant le démonter d'un coup, comme il avait fait pour Michel.

Laurent se dressa, se recueilla.

— Monsieur, je vous répondrai lorsque vous serez plus... Et, de plus, je vous rappellerai que vous êtes ici chez moi... Vous y êtes même depuis fort longtemps sans aucune raison...

— La justice est partout chez elle, monsieur fit paisiblement le magistrat.

— Eh bien, restez ici ! J'ai l'honneur de vous saluer.

— Prière vous, au lieu de me répondre à Royanmont, venir me renseigner au Palais de Justice ?

— Comme il vous plaira.

— Avec cette différence, toutefois — que je livre à votre réflexion — qu'ici je vous interroge en homme qui n'a pas encore de prévention contre vous, tandis qu'au Palais de Justice, où se trouve mon cabinet, il se pourrait que vous y comparussiez entre deux gendarmes ?

— Allons donc, vous n'oseriez pas !

— Regardez, et reprenez votre calme.

Une voiture entrait dans la cour du château. La voiture était vide, mais elle était escortée par la gendarmerie. Laurent eut un sursaut. Il avait pâli !

— De quoi veut dire ? fit-il avec insolence.

— Oh ! rassurez-vous... Vous êtes, je le vois, aussi prompt à vous alarmer qu'à vous mettre en colère... J'ai des questions à vous adresser... Si vous refusez de me répondre, je serai contraint de vous affliger de ma compagnie... nous ferons route ensemble jusqu'à Royanmont et nous causerons durant le trajet.

— Soit. Questionnez donc... Mais faites vite...

(A suivre)



Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FADES OU TOMBENT-ILS? SI OUI,

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est la CAUSE, Suppression des Cheveux maladie. Résultats incroyables. Votre cheveux repoussent.

ENTREPOT : 26, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Été en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



La Maison se charge des réparations



Demandez et offrez dans tous les Cafés AMARO MATTEI, *apéritif supérieur.*

YEUX Les personnes atteintes de maladies, de tic, tremblotement d'yeux et de paupières rouges, faiblesse et sensibilité de la vue, granulations, chute des cils, durillons, yeux tatiés, brouillés, glacés, larmoiement, rhumes de nerveux, légère surdité, ont intérêt à s'adresser à M. C. CATTET, à CAUDRY (Nord), qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.

RHUMATISME

Les personnes atteintes de *douleurs*, tremblements *musculaires* et *articulaires*, goutte, *névralgies*, migraines, grande sensibilité au froid ou au chaud *raideurs le matin*, vertiges, ataxie, *digestions pénibles, concordant avec* une *les variations de la température* et de *l'humidité*, qui intérêt à s'adresser à *l'Institut antirhumatismal, 11, rue Jacquemont, Paris*, qui enverra *gratis* le moyen de guérir rapidement.

LIQUEUR DE NOIX

DOUBLE

par M. SIMONCELLI

propriétaire à Cardo

Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1837)
Croix de Mérite et Médaille d'or
Exposition Internationale de Bastia (1905)

Douée de propriétés stomachiques, reconnues par les sommités médicales de Montpellier qui en font l'ancêtre et *recommandent* par M. Combescure, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, notre LIQUEUR fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arome et son velouté.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac destinées d'atténuer leurs souffrances, dans les cas d'épidémie et souveraine contre le mal de mer et les coliques.

Elle est indispensable aux enfants.

La LIQUEUR DE NOIX se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.

Dépôt en sa Villa près Cardo.

Se méfier des contrefaçons

CHEVEUX Soyeux, Superbes **SAUVÉS** par le **PÉTROLE Hahn**

LE PURGATIF RÉELLEMENT AGRÉABLE

RICINE VAILLE

DÉLICIEUX ET EFFICACE PURGE SANS FATIGUER

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Ed Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa visite en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont que le droit d'exercer sur la profession et qui emploient des moyens annihilant à la santé pour la fortune de leurs victimes.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

A VENDRE

Grands Réservoirs à eau en tôle de contenances diverses. — Appareils acétylène. — Alambics de 7 hectolitres. — Charrues, Jarres en terre pour jardin. — Voitures, charrettes, charriots. — Foudres et fustailles usagées de toutes contenances. — Un lot de marbre vert de Stella.

S'adresser à Toga, ancienne Usine.

LE MONITEUR DE LA MODE

paraissant tous les Samedis

20 PAGES GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX D'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE.

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 16 francs
EDITION D : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 3e, 3e et 4e. 3 MOIS : 5 fr. 50 — UN AN : 22 francs
ADEL GOUBAUD, Editeur, 3, r. du 4-Septembre

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ordinaires. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Foyaux en pierre et en grès.

FERS A PLANCHER

Tuiles et briques : Plate, Ronde, Carrée, Pli de lar, Rennes artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux et Boulevard de Cardo, 1.

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, ECOSSINE, PIQUÉ FLANELLE, FOULARD, LENON.

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec

Livrer avec un lisé et une perfection qui ne puisse être égalée, et toujours de même, telle est la devise de notre maison

NETTOYAGE DES PANAMAS

GUIRLANDES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS

DENTELLES, ETC., ETC.

DÉPOT : Chez M. Sauveur Aymo, Boulevard Paoli, Bastia



Le Savon extra-pur « Le Chat » contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.

Le Savon extra-pur « Le Chat » prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.

Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.

NEURASTHENIE

Les personnes atteintes de nervosisme, d'affaiblissement de nerveux, de la volonté et de l'énergie, de fatigue nerveuse et cérébrale, avec Mal de Tête persistant, grande impressionnabilité, doivent faire usage du Fortifiant-nerveux, qui intéresse à s'adresser à M. C. CATTET, à CAUDRY (Nord), qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.

CHLORO-ANEMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE

Tout état de langueur et d'anaffaiblissement ayant pour cause la dénutrition trouve une guérison prompte et certaine par l'emploi du

VIN DE VIAL — Quina, Sue de Viande et Lacto-Phosphate de Chaux

Le Meilleur purgatif dépuratif

THÉ BLAIZE PÈRE

Contre tous les Vices de Sang, Maladies de la Peau, — Toutes pharmacies

CYRNOS ORANGE

Sirop pur sucre

Fabriqué avec les oranges si parfumées de la Corse.

Boisson hygiénique etra fraichissante

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE N° 193 — LUNDI, 13 JUILLET 1908

00377

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers 1 fr. — Réclames (5e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Anselet.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 4 h. 06 m. — Coucher, 7 h. 08 s.

Premier quart., le 6 — Pleine Lune, le 13

Fête de Demain : St Bonaventure.

12 JUILLET

Candidats au Bachot

Nous voici au dernier mois de l'année scolaire : celui de la récolte des prix et des diplômes. C'est le mois fébrile pour les forts en thème et pour les candidats aux divers degrés du baccalauréat.

La « baie de laurier » dont on a fait le dénominatif prétentieux du premier des titres universitaires, le « baccalauréat, » est un fruit de science singulièrement amer, et se l'assimilier est une véritable épreuve, comme on en va juger par cette histoire de bachelier recueillie entre bien d'autres et assez piquante bien que déjà un peu ancienne. Vers 1848, trois jeunes garçons, qui devaient avoir des fortunes bien différentes, achevaient d'user leurs culottes d'écoliers sur les bancs du collège Saint-Louis : Henri de Rochefort-Lucay, Hérisson et Portefain. Ils étaient fort unis et leurs camarades les avaient baptisés les *Trois Mousquetaires*. Mais tandis qu'Henri de Rochefort-Luçay, devenu bientôt Henri Rochefort tout court, et Portefain tenaient la tête de la classe, Hérisson se traînait à la queue, et rien n'aurait pu faire supposer qu'il deviendrait un jour garde des sceaux de la troisième République, ministre obscur, mais ministre tout de même. Vint l'heure où les trois copains eurent à doubler le cap des tempêtes du baccalauréat. L'épreuve écrite avait lieu dans une salle de la Sorbonne, et le bon papa Géruzez, auteur d'un cours de littérature resté classique et d'un fils qui, sous le nom de Crafty, a signé tant d'humoristiques croquis, y présidait. La version dictée fut expédiée d'un tour de main par Rochefort et Portefain, brillants latinistes, mais elle se présentait à l'esprit de Hérisson comme l'énigme du sphinx. Et plus l'heure marchait, plus l'énigme s'épaississait. Le patient, la sueur aux tempes, couvait, avec une évidente concupiscence, la *copie* de Rochefort, son voisin. Le futur lanternier comprit cette mimique de suppliant et sournoisement passa sous la table sa traduction au camarade aux abois. Quand celui-ci, en ayant fait son profit, la lui rendit, le papa Géruzez surprit le geste et, descendant de sa chaire, dit, d'un ton bourru, aux deux complices : « Il me semble que nous collaborons ! » Rochefort eut froid dans le dos et balbutia une explication quelconque. — Bien, bien, votre nom, s'il vous plaît ? — Henri de Rochefort. — Bah ! le fils du vaudevelliste ? — Oui, monsieur. — Et le filleul d'Hetzel, mon excellent ami ? — Oui, monsieur. — C'est à merveille. Justement votre parrain me parlait de vous hier. Il vous recommande à ma bienveillance, j'espère que vous n'en aurez pas besoin. « Et le brave homme passa sans pousser plus loin son enquête, laissant les deux « collaborateurs » ahuris d'une alarme aussi chaude. Hérisson fut ainsi sauvé à l'écrit, il le fut aussi à l'oral, grâce à la remarquable aptitude de souffleur que Rochefort mit à sa disposition. Les « trois mousquetaires » sortirent de la Sorbonne décorés de la palme violette. Leur fortune fut très diverse. On sait quelle fut celle de Rochefort et de Hérisson. Quant à Portefaiu, il était encore, il y a quelque dix ans, huissier d'une justice de paix. Le baccalauréat mène à tout.

La recommandation aux examinateurs n'a pas toujours joué un rôle aussi favorable que celui que nous venons de rappeler. Son effet le plus pratique est de donner de l'aplomb au candidat, à condition toutefois de ne pas lui en donner trop. « A la dernière session, écrivait récemment un professeur en Sorbonne, un jeune crétin, qui m'avait été chaudement recommandé, m'adressa un clin d'œil en s'asseyant devant moi, et fut tout étonné de se voir malmené, bousculé, aplati devant ses camarades. Eu voilà un qui ne croit plus à la vertu des recommandations. Mais les autres ! »

Pour les autres, un professeur de littérature à l'Université de Poitiers, M. Arnoud, s'est donné le malin plaisir d'écrire un humoristique *Petit Traité des recommandations*, à l'usage des candidats et de leur famille, où il a résumé en huit préceptes toute la théorie d'un art fort délicat :

Art. 1. — Ecrire la lettre quinze jours avant l'examen.

Art. 2. — La faire courte.

Art. 3. — Spirituelle si possible.

Art. 4. — Aborder franchement l'objet de la requête.

Art. 5. — Ne pas présenter le candidat comme timide.

Art. 6. — Ne pas le présenter comme ayant eu la fièvre typhoïde ou ayant fait une chute sur la tête.

Art. 7. — Ne chercher aucun titre du candidat à la bienveillance du jury.

Art. 8. — Ne pas envoyer la lettre.

C'est le joli mot de la fin.

René Sabatier.

Propos d'Actualité

Préparons la Paix !

Il est curieux, mais un peu déroutant aussi, de voir à l'heure actuelle la France, nation pacifique, engagée dans de multiples affaires de guerre qui ne semblent ni les unes ni les autres sur le point de finir.

Si nous remontons un jour ou un arrêt que voyons nous ? La France désireuse de poursuivre dans la paix son œuvre d'émancipation sociale, conformément à sa devise de liberté, d'égalité et de fraternité, s'est appliquée à éloigner d'elle tout malentendu avec les nations voisines. C'est ainsi qu'en 1904 fut conclu un accord avec l'Angleterre par lequel dès et aplanis, grâce à des concessions mutuelles, les lit qui pendaient entre les deux nations. Ils ont quelques uns même tiennent assez aigus notamment Terre Neuve et l'Egypte. Or contrairement à toute attente, de cette combinaison est sortie pour nous une indiscutable obligation d'entrer en lice : ce fut l'affaire marocaine avec tout l'enchaînement qu'elle comporte, les dangers de complications internationales etc. Malgré notre désir maintes fois affirmé d'en finir au plus tôt avec cette gabegie, nous avons été entraînés successivement à des envois de plus en plus considérables de troupes, à une occupation en règle à des combats sanglants.

Quand tout paraissait fini autour de Casablanca, le foyer se rallumait vers Oudjda, puis dans le Sud Oranais. Au moment où la semaine dernière, l'ordre venait enfin d'être donné d'évacuer la Chaouia, nous apprenions avec étonnement l'occupation par le général d'Amade de la ville d'Azemmour, en dehors de la sphère d'action qui lui aurait été assignée. Le gouvernement a dû le désavouer, dans la crainte de complications possibles.

Obligés ainsi à de perpétuelles alternatives de combats et d'espoirs de paix, le Maroc tiendra pour nous une gêne, comme un boulet que nous traînerons à nos pieds, qui paralysa notre essor et nous mit en état d'infériorité en face des autres nations.

Quand donc serons-nous délivrés de ce cauchemar ?

Comme si ce n'était pas assez de cette situation difficile au dehors, d'autres inquiétudes nous viennent de l'Indo Chine. Notre colonie extrême-orientale est un pièce entièrement des bandes armées, venant de Chine passent la frontière et menacent de faire cause commune avec les mécontents Annamites et Tonkinois. Peut-être, là aussi, serons-nous donnés, dans l'obligation de nous défendre, pour ramener la paix en vue de laquelle cependant nous n'avons cessé de nous prodiguer.

Nous sommes bien forcés de reconnaître que nos efforts pacifiques ont été assez mal couronnés de succès. Pour hâter le commencement d'irréparable faute par parmi tant d'autres épuisantes la France est tenue à la plus minutieuse prudence, et, en face de tant de difficultés qui s'accumulent à l'extérieur, la paix intérieure, par l'union de toutes les énergies, est plus que jamais nécessaire.

Il n'est un pouvoir de personne de prévoir où et quand éclatera l'étincelle qui peut mettre le feu aux poudres. Au moins tâcherons-nous d'éviter que la faute initiale vienne de nous.

A. Capello.

NOELLA

Nos Chemins de Fer

Le réseau des Chemins de fer de la Corse, dont la longueur totale exploitée est de 296 kilomètres, a produit pendant l'année 1907 les sommes suivantes :

1er trimestre.	fr.	252.399
2e	—	315.350
3e	—	349.249
4e	—	287 973
Total		1 204.951

Les recettes de l'année 1906 s'étaient élevées à

1er trimestre.	fr.	246.409
2e	—	286.616
3e	—	335.115
4e	—	296 982
Total		1.165.122

d'où une différence en faveur de 1907 de 39 839 francs.

La recette par kilomètre, qui était de 3.943 francs en 1906, a atteint, en 1907, 4 071 francs.

La recette par jour et par kilomètre reste stationnaire à 11 francs.

Ce que disent les Journaux

Le Radical

« Le ministre de la guerre reconnaît que les périodes d'instruction sont d'autant plus profitables que le soldat convoqué ne laisse derrière lui aucune préoccupation matérielle. Dès lors on voit le moyen qu'il envoie la caserne à tous les diables ; cela se comprend, et on ne saurait vraiment lui donner tous les torts. Quand il sera, comme l'a promis le général Picquart, convoqué au printemps, il y plus à filetes pour mettre le feu aux poudres. Au moins éviterons-nous d'éviter que la faute initiale vienne de nous.

A. Capello.

---

213 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

Le Lien devenu vieux

XV

LA FORÊT GARDE SON MYSTÈRE

— S'il y a quelque retard dans vos réponses, monsieur, répliqua le juge avec une grande politesse, le mal ne viendra pas de moi, mais de vous !..

Instinctivement Laurent se retourna vers Michel pour prendre conseil, recevoir un signe, surprendre un geste, mais, par hasard, M. Dalcombrat s'était mis entre les deux frères. Laurent comprit. Sa pâleur s'accentua encore. M. Monestreau souriait, aimable, sans rancune pour la grossièreté brutale de l'aîné des Bourriane.

— Vous avez reçu, hier, un homme envoyé par Germaine Marboroux...

— Oui.

— Pourquoi nous l'avoir caché ?

— Aucun intérêt pour vous.

— Que voulait la meunière ?

Hésitation chez Laurent. Que fallait-il répondre ? Qu'avait répondu Michel ? Ah ! s'il avait pu s'en douter pour conformer sa réponse avec l'autre ! Et ce qu'il voulait savoir, c'était écrit, là, sur ces feuilles qui s'alignaient méthodiquement sous une plume indifférente, impassible !.. Il les regardait, ces feuilles !.. Il essayait de la fouiller, de la deviner, cette écriture ! Impossible ! Et la rage le mordait au cœur.

— J'attends, monsieur... mais, vous le voyez, ce n'est pas moi qui vous retarde.

— Germaine nous envoyait un mot ..

— Ce mot ?

— « Aujourd'hui ! »

— Ce qui voulait dire ?

Nouveau silence. Nouvelle hésitation. Nouvelle rage des yeux qui s'injectaient de sang pendant que les lèvres demeuraient toutes blanches.

— C'était un mot convenu entre nous et qui ne voulait rien dire de plus..

— Oh ! oh ! fit M. Monestreau en riant .. votre présence d'esprit ne vous fournit pas une explication plus ingénieuse ?..

— Cela voulait dire, en la circonstance, que Germaine nous rappelait qu'à la date d'hier il y avait juste un an qu'elle avait reçu l'aveu de notre amour.. Et c'est tout !..

M. Monestreau fit la moue.

— Peuh ! peuh ! dit-il, vous manquez d'imagination et votre frère a fait preuve de plus d'originalité... J'admets, du reste, votre explication comme j'ai admis la sienne .. puisque je ne crois ni à l'une ni à l'autre... Vous êtes en contradiction tous les deux... J'ai donc, moi, le droit de chercher telle signification qu'il me plaira de trouver pour ce mystérieux : « Aujourd'hui. » Voici la mienne : ce mot vous donnait un rendez-vous, dans un endroit convenu d'avance — vous donnait un rendez-vous séparé, à l'un et à l'autre, un rendez-vous dont la date n'avait pas été fixée précédemment et que ce mot venait fixer avec clarté... Quel était ce rendez-vous ?..

— Ma réponse sera non moins précise : il n'y avait pas de rendez-vous projeté entre Germaine et nous.

— Vous êtes sorti peu après la venue de Lardier. Où êtes-vous allé ?

— J'avais besoin de me rendre au marché de Laitre.

— A pied ?

— J'aime la marche.

— Et par ce temps ?

— La neige ne m'effraie pas.

— Et en passant par la forêt ?

— N'est-ce pas le plus court ?

— Au marché, vous avez dû rencontrer des gens de connaissance ?

— Je n'y suis point allé. La bourrasque m'a arrêté en route et je suis rentré.

— La neige vous effraye, alors ?

— Quand la bourrasque cesse, il était trop tard.

— Vous vous êtes mis à l'abri ?

— Oui.

— Où cela ?

— Dans les fourrés de la Corse-à-Cadet. J'ai ajusté cinq ou six fagots la tête en l'air et je me suis mis par dessous simplement.

— Et l'épreuve ?

— Je ne comprends pas.

— La fameuse épreuve d'amour à laquelle vous avait conviés Germaine Marboroux, vous et votre frère ?.. Vous n'y songiez plus ?

L'autre balbutia :

— J'ignore à quoi vous faites allusion.

Le juge fit un large signe à M. Dalcombrat qui s'écarta, découvrant Michel blême, affalé contre la fenêtre.

— Je tiens le renseignement de votre frère...

S'adressant à Michel :

— Monsieur Bourriane, expliquez lui donc de quoi il s'agit ?

Mais pris en flagrant délit de contradiction, Michel et Laurent perdirent toute contenance et gardèrent le silence.

— Tout ceci est assez clair, dit le juge.. Chacun de vous a menti... Il faut donc que vous ayez intérêt, tous les deux, à ce que la vérité ne me soit pas connue Quel intérêt ? Je cherche... vous aggravez votre situation par ce mensonge.. Vous justifiez, surtout, des soupçons contre vous, auxquels il vous eût été facile d'échapper avec un peu plus de franchise .. vous allez me forcer, par votre silence, à prendre une détermination que je regrette .. qui fera un grand scandale dans le pays... et que vous pourriez vous épargner... Si vous n'avez pas trempé dans le meurtre de Germaine Marboroux, directement ou par complicité, que ne vous défendez-vous avec énergie au lieu de prêter la flanc à toutes les accusations possibles par votre attitude étrange ?..

(A suivre.)

L'Avenir

« On sera donc pour la rentrée. C'est, il est vrai, à une toute petite majorité, si petite qu'elle peut être taxée de majorité de faveur — deux voix — que la Chambre a décidé de maintenir son ordre du jour, c'est-à-dire, comme le demandait M. Viviani, de faire passer avant tout la discussion d'un projet intéressant les travailleurs. Mais cela suffit ; d'ici là, on réfléchira. Que la Chambre abolisse ou maintienne la guillotine, il faut, répétons-le, que la discussion qui précède sa résolution ait toute l'ampleur nécessaire. A la veille de se séparer, la Chambre n'aurait pu que bâcler sa loi. M. Briand l'a dit avec raison : cette méthode de travail serait indigne d'elle ; c'est aussi notre avis. »

L'Action

« Récapitulons. La dévolution des biens d'église attribués à l'assistance laïque, la séparation de corps changée d'office en divorce, l'assistance aux vieillards rendue effective, la réhabilitation des faillis obtenue, le rachat de l'Ouest acquis : voilà pour les grandes lois conquises dans les deux Chambres ; l'impôt sur le revenu et les retraites ouvrières puissamment amorcés dans l'une et l'autre assemblée, voilà pour la marche indispensable en avant. Si l'on y ajoute l'application prudente et vigoureuse d'une grande politique économique et coloniale en France et hors de France, c'est au bilan dont le Parlement peut s'honorer devant le suffrage universel. »

Lettre de Paris

Une Prise d'Habit

Ce matin, dans la chapelle du couvent des Dominicaines de Billancourt, trop petite pour contenir la foule des parents et des amis qui s'y pressaient, avait lieu une des cérémonies du plus touchantes, une prise de voile.

A neuf heures et demie, au moment où les cloches sonnaient, les portes du couvent s'ouvraient toutes grandes et, à l'ombre d'une allée de tilleuls séculaires, apparaissaient toutes les sœurs, portant des cierges allumés, et ayant au milieu d'elles la nouvelle fiancée du Christ, Mlle Louise Marot, fille du regretté inspecteur de l'Académie de Paris.

La postulante, en robe de satin blanc brodé, élégante et radieuse avec sa couronne de fleurs d'oranger et un immense voile en dentelle de Malines, se présentait au seuil de la chapelle où son oncle, M. Ballero, lui offrait son bras pour la conduire à l'autel.

Après la messe, célébrée par Mgr Amette, archevêque de Paris, assisté de Mgr Grafin, le R. Père Vallée, dans une émouvante allocution, a démontré que les contemplatives avaient autant si non plus de mérite que les religieuses qui se consacrent aux œuvres actives.

Le cortège s'est dirigé ensuite vers les portes du couvent où, après avoir embrassé tous ses parents et amis, la jeune religieuse a franchi le seuil, et ses portes se sont refermées sur elle, tandis que tous les assistants avaient les larmes aux yeux.

Quelques instants après, derrière la grille du cloître, avait lieu la dernière cérémonie, le sacrifice de la chevelure, la prise de l'habit monastique. Mlle Louise Marot était sortie pour le monde.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées :

Bernardini Joseph-Antoine, commissaire de police ; 21 ans 8 mois 6 jours de services, infirmités. Pension avec jouissance du 10 novembre 1907. 1,444 fr.

Staggeri Dardis-Roger, juge de paix ; 30 ans 6 mois 1 jour de services. Pens. avec jouiss. du 21 février 1908. 1,402 fr.

Cornut Augs, capitaine ; 30 ans de services. Pension avec jouissance du 31 mars 1908. 2,300 fr.

Simoni Jean-André, capitaine ; 23 ans 4 mois 5 jours de services. Pension avec jouiss. du 29 janvier 1908. 1,325 fr.

Giansili Marc-Mario, adjudant ; 28 ans 2 mois 7 jours de services. Pension avec jouissance du 11 février 1908. 1,053 fr.

Lecaldi Xavier-Mathieu, adjudant ; 24 ans 6 mois 3 jours de services. Pension avec jouiss. du 20 février 1908. 1,293 fr.

Alessandri Antoine, garde républicain ; 15 ans 1 mois 28 jours de services. Pens. avec jouiss. du 26 mars 1908. 371 fr.

Morati Louis-Toussaint ; adjudant ; 31 ans 8 mois 14 jours de services. Pens. avec jouis. du 21 janvier 1908. 1,905 fr.

Luciani Louis-André, sergent ; 6 ans 3 mois 7 jours de services. Perte de l'usage d'un membre. Pension avec jouissance du 7 décembre 1907. 338 fr.

Luigi Joseph, soldat ; 19 août 1908. 7 jours de services. Perte de l'usage d'un membre. Pens. avec jouiss. du 6 mai 1908. 746 fr.

Salle Marie-Philomène, veuve Astolfi. Le mari chef de bataillon, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 21 janvier 1908. 1,333 fr.

Castellani Angèle, veuve Lanfranchi. Le mari caporal, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 15 décembre 1907. 450 fr.

FÊTE NATIONALE

A l'occasion de la Fête nationale, le Colonel, chargé de l'expédition des affaires, passera le mardi, 14 juillet, à 7 heures du matin, sur la place Saint-Nicolas, la revue, en grande tenue de service, des troupes de la garnison de Bastia.

MM. les Officiers en retraite, de la réserve et de l'armée territoriale sont priés d'assister, en tenue, à cette cérémonie nationale.

Le Colonel chargé de l'expédition des affaires,
J. LEDDET.

Retraite aux flambeaux

Itinéraire du 13 juillet 1908 à 9 heures et quart.

Place Saint-Nicolas, rue du Nouveau-Port, elle tournera à gauche avant d'arriver aux Docks pour s'engager dans la rue de Toga qu'elle suivra, Avenue Carnot, Boulevard Paoli, rue Miot, rue de l'Opéra, Boulevard Saint-Angelo, jusqu'à la Place d'Armes, où elle fera demi-tour, Boulevards du Palais, Paoli, rue Miot.

Le cortège s'arrêtera sur la Place Saint-Nicolas, à l'entrée du Cours Sebastiani. La *Marseillaise* sera jouée. — Rentrée.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Mélinda

La distinguée directrice des Cours Secondaires de jeunes filles nous avait convié dimanche dernier, à une matinée donnée dans les jardins de l'établissement.

Oh ! le délicieux endroit que ce jardin des Cours Secondaires. Pour rejoindre notre place il nous fallut traverser un joli coin de verdure tout fait de plantes, d'arbustes et de sentiers ; la scène était enfouie au milieu des fleurs, et le public aussi qui se pressait nombreux à la fête. Les yeux étaient déjà charmés par la beauté des choses, lorsque le rideau s'entr'ouvrit nous laissant voir de combien jeunes et charmantes enfants qui chantaient avec entrain un chœur de Thuillier, *Les Brûlefeuux*. Je vous assure que rien n'était plus gentil au milieu de ce décor de la nature festivale, que ces voix enfantines s'élevant en notes gaies vers notre beau ciel bleu...

Quelques élèves des Cours Secondaires ont le goût artistique bien développé, et avec cela légèrement d'audace... sociales. Mlles Semperi et Vincensini nous donnèrent — qui l'eût cru — *La Paix chez soi*. Ia fine et spirituelle comédie de Courteline, et elles s'en tirèrent avec honneur. Puis, Mlles Angelini et Tavera nous chantèrent sous brillamment de voix et de grâce, un duo de Chaminade, *Les filles d'Arles*... Enfin, voilà M. Tourneur, un jeune et sympathique professeur des Cours secondaires, qui nous dit la *Mort de Rose Cornes*, une bien jolie poésie de J. Normand. M. Tourneur a une diction très agréable qui plaît à tous les spectateurs. Mais, c'est la fin de la première partie, le rideau est tombé, et le piano joue avec beaucoup de brio, une alerte polka, *Souvenir d'Ajaccio* que composa pour les Ajacciens, notre ami, M. D. Attonesi, le compositeur connu.

Et voilà la deuxième partie. Décidément les Cours Secondaires font bien les choses : c'est un opéra comique en deux actes et avec ballet que l'on va nous donner. *Joli Gilles*, tel est le titre de l'ouvrage. Ce fut de l'étonnement et de l'enchantement pour le public, les artistes étaient superbes et les costumes ravel. Mlle Angellini dans le rôle de Violette nous a montré de réelles qualités artistiques. Elle a une voix délicieuse de jeune première et un jeu impeccable, et Mlle Giudicelli, oh ! la charmante enfant et quel entrain endiablé, en fut un *Gilles* parfait, plein d'esprit et d'humour.

Nous ne pouvons que faire également des compliments à Mlles Peri, Tavera, Stefanini, J. Boso, Morazzoli et Paolacci qui jouèrent dans *Joli Gilles*.

Mais la clou de cette charmante fête, ce qui a ravi les spectateurs, c'est le ballet des Pierrettes qui se confondait avec l'opéra comique ; une dizaine d'enfants, bien jolies, le dansèrent d'une façon impeccable, sans une hésitation, à la joie des spectateurs qui applaudirent et félicitent recommencer. On se serait cru en présence de *quelques jeunes rats* de l'Opéra échappés tout exprès de Paris, pour nous faire admirer leur talent naissant de futures étoiles dans la danse. Ce fut superbe, vraiment, ce ballet ; c'est, nous a-t-on dit, Mlle Julie Boni, la sympathique professeur de piano et de danse, qui prépara nos jeunes ballerines. Elle a droit à nos sincères félicitations.

Mais c'est la fin, et tandis que le soleil se couche là-bas à l'horizon, vers les Sanguinaires, et que la nuit arrive doucement, les spectateurs toujours sous le charme des jeunes talents qu'ils applaudirent s'en vont. — P. V.

BaccaJauréat

Les candidats dont les noms suivent ont été admis à subir l'examen oral :

1re PARTIE

Série A (Latin-Grec)

Martinetti.

Série B (Latin-Langues vivantes)

Campocasso Jules.
Campocasso Paul.
Carli.
Chipponi.
Colombani.
Conti.
Marietti, Mascili.
Ortoli.
Parodi Antoine.
Ponsonti Etienne.
Ravenascas.
Santelli.
Sasini.

Série C (Latin-Sciences)

Colti-Toni.
Pontillon.

Série D (Sciences-Langues vivantes)

Antonorsi Vincent.
Boua Michel.
Boua Vincent.
Catsoi Ange.
Colonna.
de Poretti della Rocca.
Farinelli.
Giudicelli.
Grimaldi.
Lucciardi Pierre-Jean.
Pietri.
Quilici.
Serena.
Torelli.
Valentini.

2e PARTIE

Série philosophique

Bernardini.
Cesari.
Damiani.
Dionisi.
Lota François.
Lodiani Vincent.
Luciani Félix.
Mancini.
Martinetti.
Massoni.
Moroni.
Natali.
Pellacco.
Puccio François-J.
Puccio Pierre.
Raffalli.
Rinieri Jean-Baptiste.
Romani Jean.
Santelli.

Série Mathématiques

Battistini.
Costantini.
Valentini.

Bulletin Financier

Paris, 8 juillet 1908.

Marché bien disposé surtout sur les Fonds d'Etats. Notre Rente s'échange en nouvelle avance à 95.17, l'Extérieure fait 96.45, le Turc 96.07. Russe 1906 96.80. Nos Sociétés de Crédit restent bien tenues.

Valeurs industrielles fermes. La Suez cote 4.103. Rio 1.617 après 1.627. Valeurs russes soutenues. Valeurs de traction calmes ainsi que les Mines d'Or.

L'action Ouest Africain Français monte à 572. la part à 285. L'emprunt 1906 de l'Etat de l'Amazone est avantageux à 380.50. Les obligations 5 0/0 de la Cie des Tramways Force et Eclairage à Rio de Janeiro sont demandées à 412. Les obligations 5 0/0 hollandaises du chemin de fer Nord Est de l'Espagne sont toujours recherchées à 467, regagnant une partie du coupon du 1er juillet. Les obligations nouvelles du chemin de fer de Victoria Minas cotent 425.

L'offre à l'épargne de 2 millions en obligations de 250 fr. faite par la Société française de construction d'automobiles et d'exploitation de voitures de place Pétroléo-Electriques nous paraît être plus qu'une imprudence. Les avantages présentés sont plutôt maigres. Outre la perspective d'un revenu intéressant en cas de plein succès de l'entreprise, à chaque obligation est attaché un bon du Crédit Foncier 1887 ou 1888 qui ne produit pas d'intérêt et n'est remboursable qu'en 75 ans. Par conséquent, en cas d'insuccès de l'entreprise, il reste au souscripteur un billet de loterie qui peut ne sortir que dans 54 ans, alors qu'en achetant de la Rente Française il triplerait dans la même temps son capital. L'épargne n'a donc pas à hésiter.

Nos chemins de fer sont calmes.

Abonnements de Saison

Comme les années précédentes, le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs, partant en villégiature, des *Abonnements de Saison* au prix de cinquante centimes par semaine.



Peu de personnes peuvent dire que les chaleurs ne les incommodent pas. On ne souffre pas, mais la plupart des gens se plaignent de fatigue, de diminution de l'énergie. L'appétit est variable, capricieux, les digestions sont lentes, l'estomac est dérangé. Prenez une ou deux pilules Pink à chaque repas pendant les chaleurs et soyez raisonnables dans votre alimentation. Les pilules Pink développent l'appétit, favorisent les digestions, tonifient le système nerveux. Elles stimulent le fonctionnement de tous les organes et combattent la fatigue.

Pilules Pink

Postes et Télégraphes

Un Concours pour l'admission au surnumérariat des Postes et Télégraphes aura lieu, les jeudi 20 et vendredi 21 août 1908, au chef-lieu de chaque département.

Le nombre maximun des admissions est fixé à 800.

Peuvent y prendre part les jeunes gens sans infirmités, ayant une taille de 1m. 54 au minimum, âgés de 18 ans au moins au 20 août 1908 et de 25 ans au plus au 1er janvier 1908.

Par exception peuvent concourir après 25 ans les candidats qui justifient de services dans l'Administration des Postes et des Télégraphes ou de services militaires.

Pour ces candidats, la limite d'âge est reculée d'une durée égale à celle des années de service sans pouvoir dépasser 30 ans au 1er janvier 1908. Les postulants actuellement sous les drapeaux ne seront admis à concourir que s'ils sont libérables dans l'année 1908.

Il sera fait une application stricte des dispositions ci-dessus *et aucune demande de dispense, quelle qu'elle soit, ne sera prise en considération.*

Les candidats devront se présenter en personne et sans retard au Directeur des Postes et des Télégraphes *de leur département*, chargé de l'instruction des candidatures.

Ce fonctionnaire leur remettra le programme du concours.

La liste d'inscription sera close le 31 juillet 1908 au soir.

LOTERIE
du Patronage des Ecoles Laïques

Tirage du 14 juillet 1908

Prix du billet 0,10 centimes

LISTE DES LOTS (Suite)

Bon pour la façon d'un pantalon.
Bon pour un kilo de viande.
Sirop de limon.
Service à café.
Faire bretelles.
Deux pots à fleurs.
Carafe liqueur.
Un pot de confiture.
Une boîte enveloppes cartes de visite.
Un nécessaire.
Une boîte bonbons.
Un sac à main.
Un flacon brillantine oriental.
Bon pour cinq places au Cinema Edison.
Deux bons de pain de plusieurs kilos.
Bon pour 5 places Cinema Edison.
Un jardinière et 2 vases cristal métal blanc argenté.
Bons lettres.
Un lot de six pochettes.
Album à collection.
Trois volumes.
Une cheminette.
Trois boîtes vermicelles.
Trois paquets cigarettes.
Une chaise pliante.
Une encrier artistique.
Quatre volumes richement reliés.
Une lampe à alcool.
Un chevalet.
Un poignée fantaisie.
Un coffret paille.
Une Boîte à gants.
Une coffret peinche.
Un plateau à paie.
Deux volumes.
Deux bouteilles liqueur.

Tous les billets de la Loterie du Patronage invendus doivent être déposés chez le Trésorier dans la journée du 13 courant.

Ceux non remis à cette date seront considérés comme vendus.

Petite Gazette

Ecole de Saint-Cyr

Les candidats dont les noms suivent ont été admis à subir l'examen oral :

Bernardi ; Bonavita ; Bosc ; Mariani ; Muscatelli.

Cercle Républicain

A l'occasion du 14 Juillet, un apéritif d'honneur sera offert aux Membres du Cercle, à 6 heures du soir, dans son local, rue Miot, 1.

Service de Santé

MM. les médecins aides-majors de 2e classe de la réserve et de l'armée territoriale dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau d'avancement pour le grade de médecin aide-major de 1re classe : Colombani, 19e région, Galletti, Gili, Pierini, 15e région ; Lorenzi, 10e région.

Sage-femme

Mme Pancotti, née Craciani, élève sage-femme à la Maternité de Marseille, vient d'être reçue sage-femme avec félicitations des membres du Jury. Nous y joignons les nôtres.

Légion d'honneur

M. le lieutenant de réserve Acquaviva, du 2e zouaves, a été inscrit d'office au tableau de concours pour le grade de chevalier de la Légion d'honneur, au titre des expéditions coloniales, faits de guerre à la frontière algéro-marocaine.

Nouvelles militaires

M. Jouassome, lieutenant au 3e rég. d'artillerie, est affecté au 38e rég. de même arme, et désigné pour Bastia.

— M. Chevalier, officier d'administration de 1re classe à la direction du service de santé du 2e corps d'armée, est nommé gestionnaire de l'hôpital militaire de Bastia.

— M. Weber, officier d'administration de 2e classe, à la direction du service de santé du 15e corps d'armée, passe à l'hôpital militaire de Bastia.

— M. Briscad, officier d'administration de 2e classe, passe de l'hôpital de Bastia à celui d'Amélie-les-Bains.

∴

Demande

M. Jean-Baptiste Muretti, négociant, rue de l'Opéra, 26, actuellement détenu à la maison d'arrêt de Bastia, a l'honneur de prévenir ses créditeurs d'avoir à faire leurs versements entre les mains de sa femme demeurant à Bastia, 5, avenue Carnot.

∴

Demande

Une bonne pour la cuisine et l'appartement. Gages 25 francs. Bonnes références exigées. S'adresser au bureau du journal.

La Maison Ghilini

a l'honneur d'informer ses nombreuses clientes, que ses pâtes-Raffinées ou supérieures sont exclusivement fabriquées avec semoules de blé dur, absolument exemptes de semoule de Riz. Mais on sait que les différences étrangères au froment, exigées dans ces factures, cette semoule qui est la disponsable pour assurer une nutrition saine.

Demandez partout

LES PATES DE LA
Maison Ghilini
6, Boulevard Saint-Angelo,
Bastia (Corse).

BANDAGES

Maison spéciale de Bandages herniaires et d'appareils orthopédiques, professeur TACUSSEL fils, spécialiste de Paris. Seule maison à Bastia, rue des Feuillants, 2, sur la Nouvelle.

Fabrique de Bandages herniaires pour tous les systèmes. Nouveaux bandages sans ressorts, se portant la nuit ; Ceintures spéciales pour Dames, grossesses et périodiques de tous les systèmes, etc...

Bas élastiques pour varices et jambes du Docteur TACUSSEL.

Appareils orthopédiques pour les déviations de la taille, et appareils de redressement des difformités du corps.

Cette maison à Marseille, rue des Fabriants, 2, sur rue Noailles.

Jean BALBI & Cie

Rue de l'Opéra, 31, et rue de la Gare, 2

Epicerie. — Quincaillerie
Fabrique de pâtes alimentaires
Seuls dépositaires pour la Corse de la fabrique de Bouchons
P. BATTISTINI et Cie

VESZZA-LES-EAUX

Hôtel de Granajola
OUVERT JUSQU'AU 1er OCTOBRE

Cet hôtel, entièrement remis à neuf, est confortablement aménagé. Aux conditions spéciales sont faites aux familles.

Le docteur Manfredi restera pendant toute la saison, à l'hôtel Granajola, à la disposition des voyageurs.

Cet hôtel se recommande en outre par son excellente cuisine.

S'adresser pour renseignements à la veuve Manfredi à Granajola (Corse).

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00370

Nouvelles Universitaires

Paris, 12 juillet.

M. Nicolai, économe du lycée de Carcassonne, est nommé en la même qualité au lycée de Nice.

LE NOUVEAU COMMANDANT du 15e Corps d'Armée

Paris, 12 juillet.

M. le général de division Maunoury, commandant l'Ecole supérieure de guerre, membre du Comité technique d'Etat-major, est nommé au commandement du 15e corps d'armée, à Marseille.

Né le 17 décembre 1847 à Maintenon, M. Maunoury sortit de l'Ecole Polytechnique le 1er octobre 1869 avec le grade de sous-lieutenant d'artillerie.

Lieutenant en 1871, capitaine en 1874, chef d'escadron en 1886, lieutenant-colonel en 1893, colonel en 1897, général de brigade en 1902, il fut promu au grade de général de division le 28 janvier 1906.

Le général Maunoury est commandeur de la Légion d'honneur.

∴

Le nouveau Commandant du 15e corps d'armée a pris part à la Défense de Paris, en 1870.

Il fut blessé à la bataille de Champigny ; une balle lui traversa la jambe droite.

Il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur, sur le champ de bataille, à peine âgé de 23 ans.

EN MAURITANIE

Nouveaux Massacres D'EUROPÉENS

Paris, 12 juillet.

Plusieurs journaux annoncent de nouveaux massacres d'Européens, en Mauritanie.

Au ministère des Colonies, aucun télégramme n'est parvenu à ce sujet, aussi le ministère fait-il démentir cette nouvelle qui ne repose sur aucun fondement sérieux.

LE TIRAGE de la Loterie d'Ormesson

Paris, 12 juillet.

Le tirage de la loterie au profit des tuberculeux d'Ormesson, qui devait avoir lieu le 11 juillet dernier, est définitivement fixé au 25 du courant.

LES DIRIGEABLES *allemands et anglais*

Paris, 12 juillet.

Les fêtes qui ont eu lieu dans toute l'Allemagne à l'occasion du 70e anniversaire du comte Zeppelin, prouvent l'importance considérable que l'Allemagne attache à la question des dirigeables.

Les ministres, les municipalités, les Universités, les étudiants et même les élèves des écoles primaires, ont adressé des télégrammes d'hommage au célèbre aéronaute.

En outre, il vient de se constituer à Manheim une association patriotique qui a pour but de réaliser par souscription publique les fonds nécessaires en vue de créer toute une flottille aérienne.

∴

On annonce, d'autre part, que le gouvernement anglais est décidé à consacrer cent mille livres sterlings à la construction de dirigeables destinés à l'armée en temps de guerre.

LILLE
TENTATIVE DE SUICIDE *d'un Soldat*

Lille, 12 juillet.

Hier soir, vers 10 heures, une détonation d'arme à feu, partant des remparts, attira l'attention des passants qui avisèrent la gendarmerie.

Les hommes de garde se rendirent immédiatement à l'endroit indiqué, et trouvèrent le factionnaire couché sur l'herbe, la mâchoire fracassée par une balle de fusil Lebel.

Le malheureux fut transporté à l'hôpital militaire, où il ne tarda pas à rendre le dernier soupir.

EN ANGLETERRE
La Réduction postale *avec la France*

Londres, 12 juillet.

M. Asquith, premier ministre anglais, recevra demain la délégation chargée de l'entretenir de la réduction de la taxe postale entre la Grande-Bretagne et la France.

LE PRINCE DE GALLES *à Québec*

Londres, 12 juillet.

Le prince de Galles s'embarquera mercredi prochain, à Porstmouth, à bord du croiseur *Indomptable*, pour se rendre à Québec, où il doit représenter S. M. Edouard VII, aux fêtes qui seront données, au Canada, en l'honneur du troisième centenaire de la fondation de Québec, par l'explorateur français Samuel de Champlain, qui fut chargé par Henri IV de continuer les découvertes de Jacques Cartier dans ce pays.

Le *Minantor*, l'*Exmouth*, et plusieurs autres vaisseaux de la flotte de l'Atlantique escorteront le prince de Galles.

EN RUSSIE
Les vacances de la Douma

Saint-Pétersbourg, 12 juillet.

La Douma a pris hier ses vacances.

La rentrée n'aura lieu que le 28 octobre prochain.

EN BELGIQUE
La réorganisation du Congo

Bruxelles, 12 juillet.

Dans les milieux politiques on considère que s'il est possible de donner pleine satisfaction au cabinet de Londres, en ce qui concerne la modification à apporter au régime du travail et de l'impôt dans l'Etat du Congo, dans le cas où ce pays serait repris par la Belgique, il est impossible de supprimer purement et simplement les concessions accordées.

On pense qu'en ouvrant à la libre concurrence la région qui faisait partie du domaine de la couronne, on aura donné satisfaction à M. Morel et à ses partisans.

EN SUÈDE
La Grève générale
Collisions sanglantes

Stockholm, 12 juillet.

Les patrons des diverses professions n'ayant pas accepté à la date du 8 juillet l'ultimatum des ouvriers syndiqués réclamant une nouvelle augmentation de salaire, les syndicats ont eu recours à la grève générale.

De leur côté, les patrons viennent de voter le lock-out.

Les grévistes du port se sont opposés par la violence au débarquement des navires.

Des collisions sanglantes ont eu lieu avec la police.

GRAND HOTEL MONTE D'ORO

La Foce de Vizzavona
(CORSE)
1.900 mètres d'altitude

La meilleure station d'été du Midi

Hôtel agrandi, modernisé et remis à neuf.

Hall, Salon et Salle à manger pour cent personnes.

Installation de premier ordre.

GRAND PARC

Omnibus à tous les trains à la gare de Vizzavona.

Calèches pour promenades.

Prix défiant toute concurrence

Service d'automobiles, et automobiles en location à partir du 1er août.

V. BUDIZ.

Maladies du Système nerveux

Prof. G. B. Pellizzi

Directeur de la Clinique des maladies ***nerveuses et mentales***, médecin en chef de l'Institut Psychiatrique de la **R. Université de Pise.**

Pour consultations : rue *S. Giuseppe, nº 18*, de 8 à 9 30 et de 13 à 16 heures. PISA.

OUVERTURE
de l'Etablissement Thermal de *Guagno-les-Bains*
le 24 juin

Les automobiles monteront aux Bains de Guagno. Messieurs les Ingénieurs arriveront pour le déjeuner. Le voyage dans ces conditions devient une promenade. Messieurs les Baigneurs de la Balagne et de la côte occidentale pourront se rendre à Guagno-les-Bains par le service maritime sortir de chaque quinzaine ; son départ desservant la station thermale avec l'automobile à l'aller et au départ.

Départ de Calvi les samedis à 4 heures du matin, arrivée à Sagone le même jour 9 heures 30 du matin. Départ de Sagone pour Ajaccio 9 heures 30 du matin arrivée à Ajaccio midi.

Départ d'Ajaccio pour Sagone par quinzaine, les dimanches, à 8 heures du matin, arrivée à Sagone à 19 heures 7 du matin, à la même heure départ pour Calvi ; les heures d'arrivée et de départ correspondront avec les arrivées des automobiles.

L'établissement thermal offre tout le confortable désirable, chambres hygiéniques, chef de cuisine, vaste salle à manger, salon, piano, deux grandes galeries, promenoir couvert, escalier conduisant des chambres aux baignoires, aux douches, aux bains de vapeur, massages appropriés qui met l'organisme à l'abri de l'air ou dehors aussitôt après un bain minéral, cours spacieux consacrés de plaisance. Un médecin dirige la cure.

Pour renseignements s'adresser au propriétaire de l'établissement et des sources thermales de Guagno-les-Bains.

Société des CHAUX & CIMENTS
Romain Boyer

Société anonyme au capital de 1.500 000 fr.
5, rue Cannebière, Marseille

Production : 300 tonnes par jour

CHAUX extra-hydrauliques, à grande résistance et grand rendement, adaptées par nos Forts et Chaussées, au Génie militaire et toutes les administrations.

CIMENT de Portland artificiel et naturels pour dallages, réservoirs, couvertures, enduits.

CIMENT de la Valentine, supérieur, à prise demi-lente.

CIMENT prompt spécial.

CIMENT de Roquefort.

Seuls vendeurs pour les arrondissements de Bastia et Corte :

F. CHARDON et Cie

Fabricants de Tuiles et briques
Chaux grasse, Carreaux et Ciment

Entrepôts : Bastia, 2, Avenue Carnot. Corte, Nouvelle Traverse. Ernecards.

Café des Gourmets
Boulevard Paoli, 23, Bastia

A LA RENOMMÉE
Glaces assorties
à partir de 4 heures

MILDIOU

BLACK-ROT

COMBATTUS PAR LA

NOUVELLE BOUILLIE FONS

DOSAGE GARANTI

CLOQUE

Adhérence
Efficacité
Commodité

Pour renseignements s'adresser à
M. J.-B. CASTELLI,
27, Rue Noailles, Marseille.

POURRITURE

Représentants-Dépositaires pour les cantons de Bastia, M. L. DANESI, 1, rue Neuve St-Jean, Bastia ; de Cervione, M. Ph. de POLI, quartier Bolloiccio, Cervione.



Royal Windsor

LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait repousser les Poilicules. Il est le SEUL Régénérateur connu des Cheveux naturels. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.

Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 38, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriqués exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



La Maison se charge des réparations



Demandez et offrez dans tous les Cafés **AMARO MATTEI, apéritif supérieur.**

YEUX Les personnes atteintes de maladies de tête, tremblement d'yeux et de paupières rouges, faiblesse et sensibilité de la vue, granulations, chute des cils, dartres, yeux battus, brouillés, glandes, larmoiement, rhume de cerveau, légères surdités, ont intérêt à s'adresser à M. G. CATTET, à CAUDRY (Nord), qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.

RHUMATISME

Les personnes atteintes de *douleurs, tremblements musculaires et articulaires, goutte, névralgies, migraines, grande sensibilité au froid ou au chaud, suidaires le matin, vertiges, ataxie, digestions pénibles, concordant avec les variations de la température et de l'humidité*, qui désirent s'adresser à *l'Institut antirhumatismal, 11, rue Jacquemont, Paris*, qui enverra *gratis* le moyen de guérir rapidement.

LIQUEUR DE NOIX

DISTILLÉE
par M. SIMONCELLI
propriétaire à Cardo

Médaille d'argent. Exposition de Bastia (1887)
Croix de Mérite et Médaille d'or
Exposition Internationale de Bastia (1905)

Double de propriétés stomachiques, reconnues par les sommités médicales de Montpellier qui en font l'analyse et...ctamment par M. Combescure, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette LIQUEUR fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arome et son goût.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désireuses d'adoucir leurs souffrances, dans les cas d'épidémie et souverraine contre le mal de mer et les coliques.

Elle est indispensable aux enfants.

La LIQUEUR DE NOIX se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.

Dépôt en sa Ville près Cardo.

Se méfier des contrefaçons

CHEVEUX SAUVÉS par la Pétrole **Hahn**

LE PURGATIF
RÉELLEMENT AGRÉABLE
RICINE VAILLE
RÉGULIER ET EFFICACE
PURGE SANS FATIGUER

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa ...ontre sa pièce contre mesures chantelaine susbatiste... et lavant chirurgien-dentiste... s'est pas la fault d'exercer le profession et 27 années dans la localité et dans les départements voisins.

A VENDRE

Grands Réservoirs à eau en tôle, de contenances diverses. — Appareil acétylène. — Alambics de 7 hectolitres. — Charrues, Jarres en terre pour jardin. — Voitures, charrettes, charriots. — Foudres et futailles usagées de toutes contenances. — Un lot de marbre vert de Stella.

S'adresser à Toga, ancienne Usine.

LE MONITEUR DE LA MODE

paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 16 francs
ÉDITION B : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2e, 3e et 4e N°s.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 32 francs
ABEL GUENAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ou ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rennes artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard du Cardo. 1...

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, ECOSSENNE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON,

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec EXCLUSIF

Lisser avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalée, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

NETTOYAGE DES PANAMAS, OMBRELLES, RIDEAUX, COUVERTURES, ETOFFES, DENTELLES, ETC., ETC.

DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR ARMO, Boulevard Paoli, Bastia



Le Savon extra-pur « Le Chat » contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.

Le Savon extra-pur « Le Chat » prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.

Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.

NEURASTHENIE

Les personnes atteintes de surmenage, affaiblissement de la mémoire, de la volonté et de l'énergie, de faiblesse et irritations chroniques, avec Mal de Tête persistant, grande impressionnabilité, doivent dans le cas, traitement, est indiqué à l'adresse à M. G. CATTET, à CAUDRY (Nord), qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.

CHLORO-ANEMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE

Tout état de langueur et d'amaigrissement ayant pour cause la dénutrition trouve une guérison prompte et certaine par l'emploi du

VIN DE VIAL — Quina, Suc de Viande et Lacto-Phosphate de Chaux
Le Meilleur purgatif dépuratif

THÉ BLAIZE PÈRE

Contre tous les Vices du Sang, Maladies de la Peau — Toutes dépurations

CYRNOS ORANGE

Sirop pur sucre

Fabriqué avec les oranges si parfumées de la Corse.

Boisson hygiénique etra fraichissante

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE N° 194 — MARDI, 14 JUILLET 1908

00379

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »
UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS	le port en sus.		

On ne répond pas des manuscrits déposés.

PROMENADES EN CORSE

D'AJACCIO
A LA FORÊT DE VIZZAVONA

« Mer belle à Sicié, agitée aux Sanguinaires. » Qui n'a pas lu cette ligne-là dans les bulletins météorologiques? Elle y revient comme un refrain. Moi, j'en rêve depuis ma petite jeunesse. « Agitée aux Sanguinaires ! » J'ai si souvent désiré voir ces îles au nom éclatant et les vagues tout autour, soulevées en pointes, ardentes, agiles, flambantes sous le soleil et sous le reflet des roches, que j'ai dit au commandant du *Corse*, en quittant Marseille : « Commandant, je vous en prie, faites-moi réveiller quand nous passerons en vue des Sanguinaires ? — Mais, monsieur, il sera deux heures et demie du matin, et le temps est brouillé. Nous entrerons dans le golfe comme dans un four ! — Faites-moi prévenir quand même ; il y aura peut-être un peu de lune : on ne sait jamais ! »

A deux heures et demie, enveloppé dans mon manteau, j'étais sur le pont. Hélas ! des moutons gris couvraient tout le ciel, bien peu de lumière passait entre eux, et, sur la mer presque sans vie, terne et muette comme du feutre, j'aperçus à bâbord, en regardant bien, trois pyramides, trois meringues noires, dont la première portait un phare. C'étaient les Sanguinaires. Je n'ai donc vu que leur ombre, et le rêve m'est resté.

Mais, au lever du jour, nous étions, depuis longtemps déjà, devant Ajaccio. Une voix d'enfant s'éleva du quai et vint à moi à travers le hublot. Elle disait : *La mattinata è bella.* Je remontai sur le pont. C'était vrai. La clarté était vive, et vif aussi le vent ; les derniers passagers quittaient le bord et suivaient leurs bagages ; j'avais devant moi, au-delà du quai, une promenade plantée d'arbres du Midi, aux feuilles grêles, puis une rangée de façades larges, hautes, sans ornement, mais peintes de couleurs claires. Il y en avait deux ou trois roses, une mauve, une verte, une grise et plusieurs de cette teinte jaune, paille d'avoine, d'orge ou de froment, que les maçons de la Riviera nomment *terra d'ombra*. D'autres maisons, en arrière, commençaient à s'élever sur les pentes, devenaient de plus en plus petites dans des jardins plus grands, et finissaient par n'être plus, à mi-montagne, que des points de lumière dans des bois. J'avais oublié les Sanguinaires, mais toute l'Italie était venue à l'appel ; je revoyais des matins pareils à celui-ci ; des ports fameux et des marines inconnues au pied des monts, comme des fruits tombés et éclatants, des plages où la mer est bleue d'abord et violette dans les ombres ; des bouquets de palmes au-dessus d'un toit ; des courbes lointaines de golfes qui semblent peintes sur de la nacre ; des campagnes où le vert clair ne domine jamais ; et chacune de ces images en passant, demandait :

— Me reconnais-tu ?

Moi, je ne voulais pas avouer : je cherchais à me souvenir de mon histoire, je répétais tout bas : « La Corse, fille française conquise et réunie une première fois à la couronne royale sous Henri II ; cédée définitivement par Gênes en 1768. »

∴

Descendu à terre, je traverse une avenue de palmiers dattiers qui portent des dattes mûres. Malgré l'heure matinale, il y a des Ajacciens dans la rue. Deux femmes descendent vêtues de sombre, portant sur la tête, en équilibre, des paniers ronds pleins de mûres, de dorades et de congres ; elles marchent bien, le buste immobile. Une toute jeune les suit, avec un chevreau dans les bras ; elle est jolie, elle a, comme son chevreau, des yeux qui vont glissant jusqu'au coin des paupières longues ; des enfants jouent sur le trottoir, déjà sales magnifiquement ; deux hommes s'avancent en sens contraire, sur la chaussée, ils s'abordent, j'entends l'éclat contenu de leur voix de basse-taille, j'imagine qu'ils vont se séparer et aller chacun à ses affaires ; non, ils montent ensemble vers la place du Diamant, choisissent un banc, tournent le dos à la mer parce que le vent souffle du large, et s'installent avec soin, avec habitude, pour commencer à ne rien faire. Ils doivent parler de questions municipales. La sévérité ne leur fait pas défaut, ni la passion cachée, ni le sourire bref quand ils voient passer un autre homme. Et les souvenirs d'Italie continuent à m'interroger.

— Les reconnais-tu, me disent-ils, ces deux-là qui palabrent ? Ils sont de Naples, ils sont de Florence, et de la rivière de Gênes...

J'ai répondu :

— Ils sont de partout ! Je les ai rencontrés à Bergen. Laissez-moi en paix !

Quelle fraîcheur sortait de la mer et baignait toute l'île ! Il y a de ces matins, entre le printemps et l'été, où l'air porte celui qui marche, comme l'eau porte un nageur. Par les chemins, j'arrivai vite en haut de la ville, et je continuai de monter, à travers les jardins, sans vouloir céder à la tentation de me retourner. Je cherchais la bonne place, la pointe de roche d'où l'on voit tout. Et la route, en attendant, m'amusait, avec ses sous-bois d'olivettes bien mouchetés de soleil, sa poussière de haute lisse écrasée par les roues, ses bouts de haies de figuiers de Barbarie, ses aloès, levant en plein ciel la tige sèche de l'ancienne fleur, que les hirondelles, bien sûr, prenaient pour un poteau de télégraphe, car elles se posaient dessus. Dans cette campagne silencieuse, vivante seulement de l'âme du vent et de l'odeur de ses bois, je découvris enfin une terrasse abandonnée envahie par les herbes, au milieu de laquelle s'élevaient des degrés de pierre et un petit temple grec soutenu par quatre colonnes. Des cyprès flanquaient le tombeau. Toute la poésie du golfe appartiendra aux promeneurs qui viendront là. J'eus, en me retournant, l'émotion rare, impétueuse, dominatrice, des grands paysages du monde. Que ceux qui l'ont éprouvée une fois essayent de bâtir en eux-mêmes, avec les pauvres mots que voici, le décor merveilleux dont les plans sont si nets et si bien accordés : des cyprès noirs, un immense éperon de montagne qui descend, couvert d'oliviers ronds, la ville d'Ajaccio, formant la pointe aiguë et blanche, la mer au-delà, très luisante à cause du matin et de la brise, et au-delà encore, enveloppant le golfe à triple et quadruple rang, les montagnes de la Corse, violettes au bord de l'eau, mauves et neigeuses au bord de ciel.

Pour la troisième fois, le souvenir des côtes voisines me revint en mémoire et je dis :

— C'est aussi beau que la Sicile !

∴

En descendant, je visite la *casa Bonaparte*, car le grand Empereur, comme le dit un ancien livre, est toujours la « principale curiosité de la ville. » Les Ajacciens lui restent fidèles. C'est une noblesse dans tous les temps. Ils ont un quai, une rue, un cours Napoléon, et même une grotte Napoléon, sans préjudice d'une avenue du Premier Consul, et, dans le voisinage, comme cela se doit, une rue du Roi-de-Rome, un boulevard du Roi-Jérôme, une rue Fesch, un boulevard Ornano. Toute la ville est ainsi marquée au chiffre impérial. La *casa* ne m'a semblé qu'un nom de plus dans la liste. Elle n'a pas de relique vraiment émouvante. Bonaparte a quitté trop tôt, trop longtemps avant la gloire, cette demeure de petit noble, ouverte sur une ruelle et serrée de près par des logements sordides, des couloirs extérieurs, des balcons où sèche, depuis des siècles, l'interminable lessive des mamans pauvres. La concierge, qui me précède et qui désigne brièvement les appartements que nous traversons, « la chambre où est né Napoléon, le petit salon, le *salon de soirée*, » m'amène enfin devant la table sur laquelle est placé le registre des visiteurs. C'est le recueil habituel, la rue qui passe, qui signe, qui plaisante ou qui « pense, » hélas ! On trouverait cependant, je crois, quelques signatures éloquentes. J'aperçois celle d'Edouard VII, de la reine d'Angleterre, de la princesse Maud, 26 avril 1905 ; je relève des mots drôles d'anciens soldats : « A la gloire du grand soldat, un du 4e zouaves, Deligny, dit Lebret ; » « Vive l'immortel Napoléon, qui modifia à son gré la carte de l'Europe ; » « Au grand homme qui a conquis toute l'Europe, je souhaite qu'il revienne encore ! » Je note aussi beaucoup de noms allemands sur ce cahier de papier. J'interroge mon ami V..., qui sait toute la Corse.

— Ne vous étonnez pas, me dit-il. Nous voyons ici plus d'Anglais et plus d'Allemands que de Français continentaux.

RENÉ BAZIN,
de l'Académie française.
(*Le Gaulois*).

(*La fin à demain*).

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Anaclet.

Soleil : (heure nationale)
Lever, à h. 06 m. — Coucher, 7 h. 08 s.
Premier quart., le 6 — Pleine Lune, le 13
Fête de Demain : St Bonaventure.

13 JUILLET

LA FÊTE NATIONALE

Il ne sont pas rares, sans doute, ceux qui ont un peu oublié les origines de notre 14 Juillet, et pourquoi cette date est, en France comme dans tous les pays où quelques Français sont établis, un jour de réjouissance et d'enthousiasme. Le souvenir des plus grandes émotions, des plus glorieux souvenirs de notre histoire s'effacent peu à peu, tandis que demeure la fête établie pour commémorer ces mêmes gloires.

Ne sont-elles pas bien oubliées, aujourd'hui, les fêtes instituées par le calendrier républicain ? La liste ne manque cependant pas d'originalité ; la voici :

1er vendémiaire (22 septembre). Fête de la fondation de la République.

2 pluviôse (21 janvier). Anniversaire de la mort du roi.

30 ventôse (20 février). Fête de la Souveraineté du Peuple.

10 germinal (30 mars). Fête de la Jeunesse.

10 floréal (29 avril). Fête des Epoux.

10 prairial (29 mai). Fête de la Reconnaissance.

10 messidor (28 juin). Fête de l'Agriculture.

26 messidor (14 juillet). Fête de la Fédération.

9, 10 thermidor (27-28 juillet). Fête de la Liberté.

23 thermidor (10 août). Anniversaire de la nuit du 10 août.

10 fructidor (27 août). Fête de la Vieillesse.

18 fructidor (4 septembre). Anniversaire du coup d'Etat.

Le 14 juillet, fête de la Fédération, remplace comme fête nationale, sous l'empire, par le 15 août, ne fût pas rétabli après nos désastres de 1870. Ce ne fut qu'en 1880 que la tradition en fut reprise.

Pour beaucoup de citoyens de notre génération, le 14 juillet est devenu la journée de bon chômage obligatoire, marquée par deux événements uniques, inégalables : la Revue ! le Feu d'artifice ! Ah ! cette Revue ! ces multitudes de coquelicots défilant au pas de parade sur la place publique, qui donc, depuis sa plus tendre enfance, ne s'en est pas réjoui ? Ceux qui n'ont pas le bonheur d'habiter une ville de garnison remplacent la revue par le défilé des pompiers, mât de cocagne, jeux divers... Des pompiers, n'est-ce pas encore un peu des soldats ? Et rien ne vaut, croyez-moi, trois mille hommes par ville, qui ont passé deux nuits — les pauvres ! — à astiquer de la cime du pompon jusqu'au dessous des goddets, pour s'aligner, en plein soleil, sous l'œil admiratif des populations.

Si la chaleur est torride, ils sont nombreux les petits pioupious qui tombent frappés d'insolation. Bien souvent, à cause de cela, on a proposé de supprimer cette inutile parade. Y pensez vous ? Un 14 juillet sans la Revue ! ce serait comme une distribution de prix sans discours ; il y manquerait le plat de résistance, le clou !

Quant au feu d'artifice, il est aussi indispensable à la nuit que la Revue l'est à la matinée ; une pareille journée ne saurait se terminer dignement sans quelques pétards qui menacent la nue, « pour éteindre, comme disait M. Vivien, les étoiles du ciel, » en présence de la foule qui fait Aaaah !..

Vous riez et vous vous croyez ridicules ? Que non pas ! Nous nous amusons, au contraire, très gaiement, comparativement à nos cousines en république des Etats-Unis, qui célèbrent l'anniversaire de leur indépendance le 4 juillet. Cette année, disent les dépêches de New York, le nombre des tués et blessés par l'explosion des pétards et pièces d'artifice ainsi que par la décharge d'armes à feu, à l'occasion des fêtes de l'indépendance, est de 75 tués et de 1.186 blessés. Remarquez que c'est là un progrès : il y avait eu, l'an dernier, 124 morts !

Décidément, la gaieté s'en va !

Mais le peuple, de tout temps, n'a-t-il pas exigé des réjouissances publiques ? *Panem et circenses !* criaient les Romains. Depuis trois mille ans, les Chinois célèbrent *la fête du Labour*, et les Japonais, *la fête du Printemps*, avec un entrain toujours nouveau. La Grèce honorait, en ses fêtes publiques, la Terre, la Moisson, la Vendange, les richesses de la Nature, les sentiments les plus doux et les meilleurs de l'âme humaine, et aussi l'Adolescence, l'Hyménée, la Vieillesse. Les fêtes du calendrier républicain, que nous avons énumérées plus haut, ne sont qu'un retour aux mœurs antiques.

Eternellement, l'histoire se recommence ; et s'oublie ; éternellement, les peuples sont les mêmes : ceux qui furent vraiment leurs maîtres ont été ceux qui surent les amuser. Ecoutez Danton, qui s'écriait, en l'an II : « Donnons des armes à ceux qui peuvent les porter, de l'instruction à la jeunesse et des *fêtes nationales au peuple !* »

Un peu plus tard, Robespierre dit à son tour : « Rassemblez les hommes, vous les rendrez meilleurs... Donnez à leur réunion un grand motif moral et politique. Un système de fêtes nationales bien compris serait à la fois le plus doux lien de fraternité et le plus puissant moyen de régénération. Que toutes tendent à réveiller les sentiments généreux qui font le charme et l'ornement de la vie humaine, l'enthousiasme de la liberté, l'amour de la patrie, le respect des lois ; que la mémoire des tyrans et des traîtres y soit vouée à l'exécration ; que celle des héros de la liberté et des bienfaiteurs de l'humanité y reçoive le juste tribut de la reconnaissance publique. »

Laissez donc ! Le 14 juillet de cette année sera une grande fête, plus grande que toutes celles qu'on avait vues jusque-là. Savez vous pourquoi ? — Parbleu ! parce qu'elle tombe un mardi, et que le Parlement a eu l'heureuse idée de décréter le lundi fête chômée ! Avec le dimanche, cela fera trois jours de vacances pendant lesquels l'usine sera fermée et les paiements suspendus, trois longs jours de flamme !.. Cela vaut bien, n'est-il pas vrai ? qu'on crie : Vive la République !

C. DES CORDELIERS.

Notre Nouveau Feuilleton

Nous commencerons prochainement :

Noëlla

Grand roman inédit par
CHARLES MÉROUVEL

C'est une œuvre émouvante, bien faite pour passionner le lecteur.

Jamais, peut-être, le brillant écrivain n'avait exposé des situations plus poignantes. A côté de pages exquises toutes de tendresse, l'action se déroule puissante, dramatique, superbe !

NOELLA

charmera le lecteur par le doux roman d'amour qui lui est conté ; l'intéressera par la diversité des milieux ou l'auteur le conduira ; l'émotionnera par les tragiques situations où l'héroïne se trouvera placée.

FÊTE NATIONALE

A l'occasion de la Fête nationale, le Colonel, chargé de l'expédition des affaires, passera le mardi, 14 juillet, à 7 heures du matin, sur la place Saint-Nicolas, la revue, en grande tenue de service, des troupes de la garnison de Bastia.

MM. les Officiers en retraite, de la réserve et de l'armée territoriale sont priés d'assister, en tenue, à cette cérémonie nationale.

Le Colonel chargé de l'expédition des affaires,
J. LEDDET.

⁂

La musique du 163e donnera son concert du 14 juillet de 8 h. 1/4 à 9 heures du soir pour permettre à l'*Orphéon Bastiais*, qui en a fait la demande, de se faire entendre au kiosque le même soir de 9 à 10 heures.

⁂

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 14 juillet à 8 h. 1/2

Ce que c'est que c'est qu'un drapeau, p. r.	La Marseillaise.
Le Pardon de Ploërmel,	Meyerbeer.
Un peu, beaucoup, passionnément, valse,	Faunbay.
La Fille du Tambour Major,	Offenbach.
Aire populaire,	A. S. Petit.

Le Chef de musique, X. LAUDUS.

⁂

Orphéon Bastiais

Concert Vocal

Place Saint-Nicolas

Programme du 14 juillet, à 9 heures

Marseillaise, (Chœur à 4 voix).
Les Hédellinoises, (fantaisie à 2 voix).
Chant de l'Orphéon, (Chœur à 3 voix).
La fête des pampres (Fantaisie à 4 voix).
Patrie, (marche à 3 voix).
Marseillaise, (final).

Le Directeur, L. BOTTE.

Ce que disent les Journaux

La Libre Parole

« Avant de s'en aller plus vite en vacances, la Chambre a voté tous les millions qui lui étaient demandés : les Crédit supplémentaires et les Quatre-Contributions. A la rentrée, on prendra le budget et on le votera au galop, sous prétexte d'éviter les douzièmes provisoires. Cela dure comme cela depuis l'arrivée au pouvoir des farceurs qui, dans leurs programmes électoraux, réclament toujours des économies. Les Français qui votent leurs contributions augmenter dans des proportions formidables, pousseront des cris de plus en plus aigus, mais ils paye toujours. Quand ce pauvre Combes s'en ira, pour permettre entre les examens contre la liberté, avons cessé d'organiser le culte de l'impôt, personne ne nous aura suivis. »

La Petite République

« Les sénateurs membres de la commission des retraites ouvrières sont des gens sans pitié, ou, depuis de la chaleur caniculaire, ils n'admettent point que leur président M. Gavinet, puisse aspirer au repos, rêver aux champs, fuir à la mer ou à la montagne. Implacables, ils le condamnent aux travaux forcés à perpétuité. Car ils l'ont chargé de solutionner la question des retraites ouvrières qu'ils veulent voir aboutir le plus tard possible. Le gouvernement, cependant, avait écrit au président de la commission une lettre pressante pour l'inviter à adopter au moins la résolution de principe avant les vacances « sur les longues et délicates études déjà faites par les commissaires » ; mais ces longues n'ont pas satisfait ces messieurs qui semblent vouloir mériter de nouveaux compliments pour la patience et la longueur de leurs études. »

L'Estafette

« Que devient donc le puissant programme du grand ministère au milieu de toutes ces incohérences ? au fond, il n'y en a plus qu'un : partir vite, partir à tout prix ! Jaurès reproche encore à Clémenceau de n'avoir pas promis la convocation des Chambres avant le 15 octobre ; cette fois, s'il peut ne les ramener qu'à la fin de novembre, la nature ne s'en fera pas faute, car il paraît fatigué, incapable d'expliquer sa politique extérieure, sa politique marocaine. Cela-là n'est pas dans son programme strict, mais il en garde la terrible responsabilité. Les vacances lui offrent sans doute le répit indispensable pour éviter la crise immédiate, mais que lui réservent les événements dont il ne dispose pas. Le dictateur se sauve pour trois ou quatre mois, fuyant son programme, mais la dictature a du plomb dans l'aile. »

La République française

« Si l'actuel projet d'impôt sur le revenu a des chances de sombrer, ce ne sera pas par l'effet des habiletés parlementaires, ce sera par l'action concertée et croissante des électeurs de ce pays que ce projet menace, en attendant qu'il les lise et qu'il les rappe. Le jour où les députés seront convaincus qu'il y a plus de péril personnel pour chacun d'eux à le voter qu'à le repousser ; oh ! leur décision sera vite prise, et s'éloignera trimaire de MM. Caillaux, Pelletan et Jaurès ne pèsera pas une once en présence de l'inquiétude générale de chacun de nos honorables. Volontiers, nous dirions aux électeurs : « Les députés inquiètent vos intérêts, rentrez-leur la peau ! » Ils vous menacent d'un impôt, à votre tour, prenez les par leurs sièges ; c'est chez eux le seul endroit sensible, tout le reste est vain ! »

Abonnements de Saison

Comme les années précédentes, le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs, partant en villégiature, des *Abonnements de Saison* au prix de cinquante centimes par semaine.

Les Obsèques de M. Elie Crozat

Voici le discours prononcé par M. Yon, directeur des Contributions directes de la Corse, aux obsèques de M. Elie Crozat, contrôleur des contributions directes à Bastia.

Je dois, malgré ma poignante émotion, remplir un douloureux devoir en saluant aujourd'hui, au nom de l'Administration, la dépouille mortelle de mon infortuné collaborateur.

Entré dans nos cadres comme surnuméraire à dix-huit ans, en 1898, M. Crozat, après avoir satisfait à toutes les épreuves et après avoir passé trois années sous les drapeaux, était nommé contrôleur dans les Basses-Alpes. Depuis il n'avait cessé de tenir largement la tête de sa promotion, et successivement, dans les Hautes-Alpes, dans le département de Seine-et-Loire et enfin, dans cette division de Bastia, la plus importante de la Corse, il n'est toujours fait remarquer par son activité, son intelligence, sa droiture et son attachement à ses devoirs.

Ses qualités professionnelles devaient lui assurer un accès rapide aux plus hautes grades de l'administration, et il y a un mois à peine il me confiait à la fois ses difficultés, ses joies et ses projets. Il était alors en parfaite santé, l'avenir lui paraissait plein de promesses, mais, cinq jours après, le 11 juin, il m'écrivait qu'il se trouvait fatigué, le 18 il entrait à l'hôpital, une fièvre typhoïde se déclarait, et, depuis lors, de plus en plus miné par la maladie, il n'est éteint peu à peu loin de ses plus chères affections.

Le pauvre ami, comme il a souffert !

Nos jeunes camarades trouveront dans sa vie un exemple de dévouement au devoir.

Nous tous, nous conserverons précieusement le souvenir ému de l'excellent fonctionnaire, du charmant camarade auquel nous adressons un suprême adieu.

Mais ma pensée se reporte vers cette grande ville de Toulouse. J'y vois un père épuisé par l'âge et le chagrin ; j'y vois aussi un frère qui, retenu par d'impérieux devoirs de famille, n'a pu venir donner à son cher malade les consolations et les encouragements que lui dictait son affection.

Pendant ces longues semaines ils ont senti sans doute, comme nous, se fortifier leur espoir à mesure que s'écoulaient les jours, et brusquement ils ont appris par un télégramme le malheur qui vient de les frapper.

Pauvre père, pauvre frère, comme ils doivent souffrir aussi !

Puisse l'hommage de notre respectueuse et bien profonde sympathie adoucir leur douleur.

Baccalauréat

Les candidats dont les noms suivent ont été définitivement reçus :

1re PARTIE

Série A (Latin-Grec)

Martinetti, mention assez bien.

Série B (Latin-Langues vivantes)

Carli, mention assez bien.
Chipponi, id.
Conti, id.
Parodi Antoine, id.
Camposasso Paul.
Colombani.
Mariotti,
Muselli.
d'Ortoli.
Pomonti Etienne.
Rasmussen.
Sautelli.
Sanini.

Série C (Latin-Sciences)

Pontillon, mention assez bien.
Colt-Limi.

Série D (Sciences-Langues vivantes)

Antonori Vincent.
Casabianca.
Catani Ange.
de Peretti della Rocca.
Lucciardi Pierre-Jean.
Pietri.
Quilici.
Streana.
Torelli.
Valentini.
Santoni.

2e PARTIE

Série philosophique

Casari, mention assez bien.
Pallacce, id.
Puccio François-J., id.
Raffalli, id.
Santelli. id.
Bernardini.
Luciani Vincent.
Luciani Félix.
Martinetti.
Moroni.
Moroni.
Natali.
Romani Jean.

CALVI
A bas les Masques

Il m'en coûte de continuer ces échanges de lettres. Mais M. la Curé, m'assure-t-on, se plaît dans ce genre d'exercice, et je lui dirai tout de suite que si cela le distrait, à moi, comme disait l'autre, cela m'amuse.

Mettons d'abord les choses au point. Une chorale de jeunes gens est en voie de formation. Un inconnu s'empresse de faire publier une petite note contenant des paroles d'encouragement à l'adresse de ces jeunes gens, les assure en même temps, de concours éclairé de M. le Curé et parle même du « bon caractère » de M. Angelini. C'est dire que l'on s'explique difficilement la réplique malveillante de M. l'Abbé datée du 3 courant.

Quel crime, en effet, pouvait-on attribuer à l'auteur de cet entrefilet. Aucun quant à moi et ceux qui pensent juste partageront mon avis. Soit, M. le Curé s'acharne contre lui et contre moi, comme si nous étions les plus pires hérétiques.

J'avais pourtant cru que sa sainte mission était de faire aimer la religion et non de profiter des moindres petits incidents pour prêcher la discorde, et pour revêtir sa dignité sacerdotale à des manœuvres peu dignes d'un ecclésiastique. Jeu intéressant pas aujourd'hui sur ce point. J'aurais trop à dire si je devais mentionner le mauvais vouloir qu'il apporté avant, pendant et après la célébration de la fête du Sacré Cœur de Jésus.

Je ne saurais nullement surpris qu'il ne me rappelle à l'ordre si dans cette réponse je ne fais l'éloge de l'inoffensif Célestin, le plus fort sonneur de cloches qui ait jamais existé.

A votre aise, M. le Curé, continuez. La base que vous me lancez à la façon de Tartuffe ne peut me nuire.

Certes, comme nous le disions dans notre première note, nous ne voulions pas égaler Emilio dal Cavallare, ni le grand compositeur Mozart. Nous voulions tout simplement essayer de combiner des sons pour les rendre plus ou moins agréables à l'oreille. Mais ô surprise. De ce mêli-mêlo on est sorti, dites-vous, une « bouillabaisse ». Vous n'avez donc rien perdu à l'échange, M. l'Abbé ! Je vous sais très friand de cette soupe et j'éprouve la douce joie d'avoir satisfait votre sens de la bonne chère, si je n'ai pu charmer vos oreilles.

N'allez pas croire que par son étalage d'érudition musicale, M. le Curé soit un disciple des grands compositeurs dont il a cité pompeusement les noms. Il confondrait facilement le sol dièse d'avec le soi-disant.

M. le Curé a eu aussi l'heureuse inspiration de faire connaître ma modeste position sociale : « Commis de Sous-Préfecture ». Merci d'une telle réclame ! J'en suis très flatté, et je suis plus fier de mon petit titre de rond de cuir, que vous ne l'êtes vous-même de celui de chanoine.

Trêve de tartuferies, M. le Curé ! Ne vous fourrez pas par ces temps caniculaires dans une peau de renard. Il pourrait vous en cuire !

Oh ! que n'ai-je étudié, M. l'Abbé, pour pouvoir faire des citations en latin. « Les jalies choses ! ! ! »

Soulez cependant que je vous le dise : si vous m'ai mai ne fermerons les portes de l'Académie.

JEAN ORSINI,
Président fondateur de la Chorale du Sacré Cœur de Jésus.

Nécrologie

Madame PERNICE

M. Antoine-Dominique Pernice, percepteur des contributions directes en retraite, vient d'avoir la douleur de perdre sa bien-aimée compagne, Mme Adèle-Marie-Joséphine Pernice née Gallois-Lecroix, décédée dans sa cinquante-huitième année.

Mme Pernice n'était parmi nous que depuis peu de temps, mais avait vite gagné les sympathies de tous dans le cercle restreint où elle vivait, par l'affabilité de ses manières et la douceur de son caractère.

Les obsèques ont eu lieu dimanche matin à l'église Saint-Jean. Le deuil était conduit par M. Pernice, ses frères et ses neveux, entourés d'une affluence d'amis.

Trois magnifiques couronnes avaient été offertes par la famille.

Nous prenons une grande part au malheur qui frappe M. le percepteur Pernice, les familles Ballat, Drevon et Pernice et leurs offrons toutes nos condoléances.

M. François GREGORY

Les Membres de l'Union des Employés de commerce ont rendu dimanche les derniers devoirs à leur excellent camarade, M. François Gregory, principal employé de la maison Valery et Casanova, dont il faisait partie depuis une trentaine d'années.

Ses patrons qui appréciaient beaucoup ses services et lui accordaient toute leur confiance, avaient demandé et obtenu pour lui, il n'y a pas longtemps, la médaille d'honneur du Travail. Il pouvait la porter fièrement, car il l'avait légitimement acquise par son exactitude et son dévouement.

Ce fidèle serviteur était doublé d'un excellent époux et du plus tendre des pères. Il laisse quatre enfants auxquels va manquer son aide et sa direction. Cette famille est vraiment très éprouvée par une perte aussi irréparable.

Le deuil était conduit par son frère, M. Sébastien Gregory et par son jeune fils.

Aux employés de commerce s'étaient joints les parents et les amis du regretté défunt et formaient un long cortège qui s'est dirigé vers l'église Saint-Jean où a été donnée l'absoute.

Une superbe couronne avait été offerte par la Maison Valery Casanova.

Nous adressons à toute cette famille justement désolée l'expression de nos vives condoléances.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Le temps qu'il a fait

Baromètre : 756 0.
Température : Maxima, 33 ; Minima, 22 2.
Pluie : 0.
Humidité : 73.
Direction du vent : Nord.
Force du vent : Jolie brise.
Etat de la mer : Belle.
Etat duciel : 1/4 couvert.

G. de Grazone

Ainsi que nous l'avions pressenti, malgré les difficultés que lui crée le jury d'examen en le classant dans le concours de tragédie, Gravone est sorti vainqueur de l'épreuve et a décroché un deuxième accessit.

C'est un véritable succès pour notre compatriote, si on se rappelle qu'à la veille des concours, il se trouva sans professeur, et qu'il eut si peu de temps pour préparer seul une scène de tragédie, alors qu'il s'était toujours consacré, avec ardeur, à la comédie.

A la Défense mobile

Les marins de notre défense mobile ont donné, dimanche soir, dans la cour du poste des Capucins, une petite fête récréative qui a eu un plein succès.

A la place d'honneur se trouvaient le capitaine de frégate, commandant la défense mobile, ainsi que quelques officiers de terre et de mer. Beaucoup de dames aux toilettes élégantes.

Nos braves marins avaient construit une charmante estrade, sur laquelle, pendant quelques heures, ils ont eu nous faire passer amusé. Chants, chansons, musique, diction, rien ne manquait, les artistes furent parfaits. La soirée s'est terminée par la spirituelle comédie de Courteline, *La gendarme est sans pitié*, qui fut jouée par des amateurs très compétents.

Ajoutons qu'une nouvelle soirée est organisée pour le 14 juillet, et qu'elle sera suivie d'un bal champêtre.

Félicitons, en terminant, les initiateurs de cette petite fête qui, donne un peu d'entrain à notre pauvre ville, par moment si triste.

Félicitations

Nous avons appris avec plaisir que Mlle Thérèse Peretti, aide des postes et télégraphes à Ajaccio (Sainte), fille de notre ami, M. Peretti, employé aux ponts et chaussées, venait d'être nommée dame employée aux services de télégraphie de Paris.

Au Port

Le « Venezuela », vapeur de Bône.

Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Programme du 12 juillet, à 8 h. 1/2 s.

Le Grondeur, p. r.,	Gartner.
Martha, ouv.,	Flotow.
Marche indienne,	Sellenick.
Il Trovatore, fant.,	Verdi.
Santiago, valse espagnole,	Corbin.

Le Chef de Musique, TIBERI.

BIJOUTERIE-HORLOGERIE
DANESI Fils
Ancien Elève des Ecoles d'Horlogerie de BESANÇON
16, Boulevard Paoli, BASTIA

M. DANESI a l'honneur d'informer ses nombreux Clientèle qu'il se charge de toutes réparations de Montres et Pendules (mouvements les plus compliqués).
M. DANESI, faisant lui-même toutes les réparations, est certain de livrer un travail soigné et garanti. Prix modérés.

LUNETTERIE DE 1er CHOIX

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 13 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin + 21°, à midi 30°, + à 6 heures du soir + 24 5.
Maxima 27°, Minima 20 2.
Baromètre. — 7 heures du matin, 763 mm. à midi, 761 mm. 6 heures du soir, 762 mm.
Pluie. — Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, le matin. Découvert.
l'après-midi, Quelques nuages.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

⁂

A l'arrivée

M. Labori, le grand avocat parisien, député de Seine-et-Marne, est arrivé par le paquebot de Marseille.

M. Labori a plaidé vendredi et samedi devant la Cour d'Appel d'Aix, l'importante affaire Mille-Carcassonne.

⁂

Institut musical

Nous relevons avec un véritable plaisir dans le palmarès de l'Institut musical de Marseille, le nom de Mlle Félicia Gualtella, qui a remporté les trois premiers prix du cours supérieur au concours de solfège, au concours de piano, et à la lecture à vue.

Mlle Félicia Gualtella est la fille de notre concitoyen M. François Gualtella. Nous la félicitons sincèrement de ce beau succès qui est du meilleur augure pour l'avenir.

⁂

Examens de droit

Ont été reçus devant la faculté de droit d'Aix :

1re année 2e partie, M. Rossi ; 2e année 2e partie, M. Balesi ; 1er examen de capacité, MM. Versini et Fioravante, 2e année 1re partie, M. Favalelli.

⁂

Actes de probité

La propose visiteur des douanes à Bastia, M. Poggioli, ayant trouvé rue Nouvelle-Port, près de la Chapelle des Capucins, un magnifique rectonoir, en or d'une valeur de 200 francs, en a recherché le propriétaire et s'est empressé de le lui remettre.

Nous signalons cet acte de probité à qui de droit.

⁂

Cercle Républicain

A l'occasion du 14 juillet, un apéritif d'honneur sera offert aux Membres du Cercle, à 6 heures du soir, dans son local, rue Miot, 1.

⁂

Pilules Suisses

Les Pilules Suisses ont guéri souvent, même après plusieurs années de souffrances, des personnes atteintes de *constipation, migraine, maux d'estomac.*

⁂

A vendre

Un canon pour cause de départ. S'adresser au bureau du journal.

Jean BALBI & Cie
Rue de l'Opéra, 31, et rue de la Gare, 2
Mercerie. — Quincaillerie
Fabrique de pâtes alimentaires
Seule dépositaires pour la Corse de la Fabrique de Bouchons
P. BATTISTINI et Cie

GRAND HOTEL MONTE D'ORO
La Foce de Vizzavona
(CORSE)
1.200 mètres d'altitude
La meilleure station d'été du Midi
Hôtel agrandi, modernisé et remis à neuf.
Hall, Salon et Salle à manger pour cent personnes.
Installation de premier ordre.
GRAND PARC
Omnibus à tous les trains à la gare de Vizzavona.
Calèches pour promenades.
Prix défiant toute concurrence
Service d'automobiles, et automobiles en location à partir du 1er août.
V. BUDTZ.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

10 juillet — 11 juillet

Rentes de 3 0/0 anciens	95 60	95.70
— de 3 0/0 amortis.	96.47	96.70

et-cetera.

Ecole de Bordeaux

Bordeaux, 13 juillet.

M. Georges Fiach, élève à l'Ecole de Chimie, a subi brillamment les dernières épreuves pour l'obtention du diplôme d'ingénieur-chimiste.

Grande Réception au Ministère de la Guerre

Paris, 13 juillet.

A l'occasion de la Fête Nationale, une grande réception a eu lieu au ministère de la guerre.

Tous les officiers généraux présents à Paris, tous les chefs des corps de troupes qui doivent prendre part à la revue de Longchamp, assistaient à cette réception.

La revue de Longchamp

Paris, 13 juillet.

Le grand-duc de Mecklembourg général-major de l'armée russe, assistera, dans la tribune présidentielle, à la revue qui sera passée demain matin, à Longchamp, en présence du Président de la République, par le général Picquart, ministre de la guerre.

AU TROCADÉRO

L'Encouragement *AU BIEN*

Paris, 13 juillet.

La Société nationale d'encouragement au bien a tenu, hier, son assemblée annuelle.

M. Stephen Liégeard a prononcé le discours d'usage.

Après ce discours on a chaleureusement applaudi une Ode consacrée à l'armée et récemment écrite par le poète des *Grands Cœurs*.

Trois couronnes civiques ont été décernées à la Croix-Rouge française, à la Société des Alsaciens-Lorrains demeurés Français, et à l'ancien bâtonnier, Me Henri Barboux, de l'Académie française.

La Société a distribué, en outre, huit cents médailles d'honneur.

EN ANGLETERRE

L'OUVERTURE des Jeux Olympiques

Londres, 13 juillet.

S. M. Edouard VII a présidé aujourd'hui l'ouverture des Jeux olympiques.

La France était représentée par soixante champions, qui ont été présentés au roi d'Angleterre par M. Cazalet, président de l'Union des sociétés de gymnastique de France.

Le Gouvernement français a envoyé comme prix un magnifique vase de la manufacture de Sèvres.

Les soixante champions, rassemblés par l'Union de France prendront part au concours de gymnastique des 14 et 15 juillet.

Le timbre franco-anglais à 10 centimes

Londres, 13 juillet.

Lord Asquith, premier ministre de la Grande-Bretagne, a fait un bel accueil à la délégation parlementaire qui s'est rendue aujourd'hui auprès de lui.

Le président du Conseil a promis d'étudier sérieusement la question du tarif postal de 10 centimes pour les lettres échangées entre la France et l'Angleterre.

M. MAUJAN *à Bordeaux*

Bordeaux, 13 juillet.

M. Maujan, sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur, a procédé hier à l'inauguration de la ligne de Saint-Marien à Barbezieux.

M. Maujan a présidé le soir un grand banquet politique auquel assistaient les sénateurs et députés républicains de la Gironde, de la Charente, et de la Charente-Inférieure.

M. Maujan a prononcé un discours politique, qui a été chaleureusement applaudi.

Nouvelles Maritimes

Le départ du « Cosmao »

Rochefort, 14 juillet.

Le croiseur *Cosmao* a appareillé aujourd'hui pour Casablanca.

Ce croiseur, qui est commandé par M. le capitaine de frégate Largeaille, doit remplacer dans les eaux marocaines le *Galilée* qui doit rentrer à Toulon, pour y subir de sérieuses réparations.

EN ALLEMAGNE

LE DÉPART de l'Impératrice

Berlin, 13 juillet.

L'impératrice d'Allemagne et sa fille, la princesse Victoria, sont arrivées aujourd'hui à Wilhemshohe ; elle y séjourneront pendant cinq ou six semaines.

L'escadre allemande

L'escadre allemande a appareillé aujourd'hui de Kiel pour aller exécuter des manœuvres dans l'Océan Atlantique.

Ces manœuvres dureront jusqu'au 25 juillet.

LE PARLEMENT

SENAT

Séance du matin

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 9 h. 20.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

L'exploitation du Réseau de l'Ouest

M. Caillaux, ministre des Finances, dépose sur le bureau du Sénat, le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, réglant les conditions provisoires d'exploitation après rachat du réseau de la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest, ainsi que les mesures financières nécessitées par le rachat.

Les Crédits Supplémentaires

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant ouverture ou annulation de crédits sur les exercices 1907 et 1908.

M. Poincaré

sénateur de la Meuse, monte à la tribune.

Le rapporteur général de la Commission des finances fait remarquer que les crédits accordés s'élèvent à la somme de 28 millions 604.280 francs 05 centimes, et que les crédits annulés s'élèvent à 1.307.349 francs.

L'orateur regrette que des dépenses aussi fortes soient engagées en dehors du budget.

Une vive discussion s'engage entre MM. Poincaré, Thomson, ministre de la marine, et Caillaux, ministre des Finances.

Le Vote

La discussion étant close, le président met successivement aux voix les crédits demandés pour l'installation d'une usine de l'Imprimerie nationale, les chapitres relatifs aux affaires étrangères, aux ministère de l'intérieur, de la guerre, de la Marine et de la Justice.

Tous ces crédits sont adoptés.

L'ensemble du projet de loi est également mis aux voix et adopté.

La séance est ensuite levée et renvoyée à cet après-midi.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal du matin, qui est adopté.

Les Quatre Contributions

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, relatif aux contributions directes et aux taxes y assimilées pour l'exercice 1909.

L'article 1er est adopté sans opposition.

L'article 2 est également adopté après une courte discussion.

Les articles 3 à 18 sont votés sans modification.

Après une assez longue discussion, l'article 19 est voté.

Le président met ensuite aux voix l'ensemble du projet de loi qui est adopté.

Clôture de la Session

L'ordre du jour étant épuisé, M. Briand, ministre de la Justice et des Cultes, monte à la tribune et donne lecture du décret qui déclare close la session ordinaire de 1908.

Le secrétaire donne ensuite lecture du procès-verbal de la séance de l'après-midi qui est adopté.

La séance est levée.

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. ERNEST

La séance est ouverte à 11 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Les Crédits Supplémentaires

Le projet de loi portant ouverture et annulation des crédits sur les exercices 1907 et 1908 n'étant pas encore retourné approuvé du Sénat, la séance est suspendue.

Reprise de la Séance

La séance est reprise à 11 heures 30.

La Chambre a adopté sans discussion le projet de loi sur les Crédits supplémentaires, tel qu'il a été voté par le Sénat.

La Cloture de la Session

L'ordre du jour étant épuisé, M. Clémenceau, président du Conseil monte à la tribune et donne lecture du décret de clôture de la session ordinaire de 1908.

Après l'adoption du procès-verbal de la séance de ce jour, la séance est levée au milieu d'un vacarme indescriptible.

Nos Parlementaires entrent en vacances.

Café des Gourmets
Boulevard Paoli, 23, Bastia
A LA RENOMMÉE
Glaces assorties
à partir de 4 heures

OREZZA-LES-EAUX
Hôtel de Granajola
VILLA MANFREDI
Ouvert jusqu'au 1er octobre
Cet hôtel, entièrement remis à neuf, est confortablement aménagé.
Des conditions spéciales sont faites aux familles.
M. le docteur Manfredi restera endant toute la saison, à l'hôtel Granajola, à la disposition des voyageurs.
Cet hôtel se recommande en outre par son excellente cuisine.
S'adresser pour renseignements à Mme veuve Manfredi à Granajola (Orezza).

RESTAURANT au *PETIT GOURMET*
ERBALUNGA
BOUILLABAISSE TOUS LES JOURS
Prévenir la veille

ACHAT
de foin, de paille et d'avoine
S'adresser : à M. Pierre-Paul Morracchini, fournisseur des fourrages militaires, à Venzolasca ; ou à M. Léon Canco, à la Citadelle, Bastia.

Société des CHAUX & CIMENTS
Romain Boyer
Société anonyme au capital de 3.500 000 fr.
5, rue Cannebière, Marseille
Production : 300 tonnes par jour
CHAUX éminemment hydrauliques, à *grande résistance* et grand rendement, adoptée par les Ponts et Chaussées, le Génie Militaire et toutes les administrations.
CIMENT de Portland artificiel et naturel pour dallages, réservoirs, enduits.
CIMENT de la Valentine, supérieur, à prise demi-lente.
CIMENT prompt spécial.
CIMENT de Roquefort.
Seuls vendeurs pour les arrondissements de Bastia et Corte :
F. CHARDON et Cie
Fabricants de Tuiles et Briques
Chaux grasse, Carreaux et Ciment
Entrepôts : Bastia, 2, Avenue Carnot. Corte, Nouvelle Traverse, Francardo.

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie
MARSEILLE

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, ÉOLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON,

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EXCLUSIF
Lavage avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

NETTOYAGE DES PANAMAS, GUIPURES, ROBES, DENTELLES, ETC., ETC.

DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

LE PORTRAITISTE CHATELIN

5, Boulevard du Palais, se charge de tous portraits en tous genres, toutes grandeurs et par tous procédés : *Agrandissements photographiques, crayon, fusain, pastels de couleur, charbon polychrôme*, etc. Au Continent, dans leurs ateliers, à Paris, Dijon, Lyon, Manosque, les **portraitistes CHATELIN Frères,** *dessinateurs, peintres-photographes*, secondés par une élite d'artistes retoucheurs, ont exécuté une immense quantité de portraits à l'entière satisfaction de tous leurs clients. Dans le Sud-Est Français où notre nom est universellement connu, en notre atelier, villa des Naves, et magasin, place de la Mairie, à MANOSQUE (Basses-Alpes), nous avons fait livraison, en 1906 et 1907, de plus de **deux mille** grands portraits, noir ou couleurs. Nous avons pour nous *référencer* et nous recommander un *LIVRE D'OR*, contenant plusieurs milliers de *lettres de remerciements* et *d'élogieux certificats* de satisfaction, dûment *signés* et *légalisés*.

ADRESSEZ-VOUS A NOUS EN TOUTE CONFIANCE

Si vous désirez un grand portrait *inaltérable*, bien fait et d'une *fidèle ressemblance*, monté dans un *riche cadre*, à votre choix, il suffit de nous envoyer simplement une petite photographie ou un *groupe*, dont nous pouvons reproduire *une seule personne*. Cette photographie modèle est rendue en bon état. Sur simple demande nous envoyons *gratuitement* nos tarifs. Par correspondance, et sans que cela ne vous engage en rien, nous donnerons *gracieusement*, tous renseignements complémentaires ou consultations que vous désireres. Nous traitons toute affaire avec une *parfaite correction*. Malgré la *réelle bonne qualité* de notre travail, en conséquence de notre gros chiffre d'affaires, **nos prix sont très modérés.** Nous avons des modèles de portraits encadrés à 16, 18, 20 francs cadre compris. Nous vous *recommandons* nos grands modèles à 25, 28, 30, 35 et 40 francs, montés dans de magnifiques *cadres de luxe*, ce sont de véritables *tableaux d'art* pouvant se placer dans les plus luxueux salons. Toutefois, comme *logalement* nous devons contenter, aussi bien les petites bourses que les grosses, nous *garantissons* la parfaite *ressemblance* et *l'inaltérabilité* de nos portraits, quel que soit le prix ou le modèle.

Pour rendre plus facile à tous, l'acquisition de nos *tableaux, précieux souvenirs de famille*, aux fonctionnaires et à toutes personnes solvables, nous accordons de **grandes facilités de paiement** moyennant un supplément pour frais de recouvrement. A forfait nous exécutons tous travaux d'art ou difficiles, même ceux refusés par d'autres maisons de photographies ou artistes.

Venez voir l'Exposition de nos modèles ou écrivez-nous

Portraitiste CHATELIN Aîné
BASTIA, 5, Boulevard du Palais, 5, BASTIA

NOTA. — Sur votre demande, nous pouvons faire passer à votre domicile, l'un de nos représentants, porteur de nos échantillons.

Grand assortiment de très jolis et nouveaux cadres riches pour portraits en toutes grandeurs.

Mêmes prix modérés qu'au Continent.

Comme réclame et pour nous faire des amis nous ferons l'encadrement *très soigneusement* et *gratuitement*.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Été en toile en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



La Maison se charge des réparations

MACHINE A TRICOTER

Travail chez soi toute l'année

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.

Joindre un timbre pour la réponse.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-Porte du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ordinaires, rapides et rares, sans aucune. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rocons artificiels.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.



ON DEMANDE des MALADES

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

Demandez dans tous les débits de Tabacs
la *CIGARETTE BASTOS*
paquetage rose à 0,20 le paquet
La meilleure de toutes les cigarettes

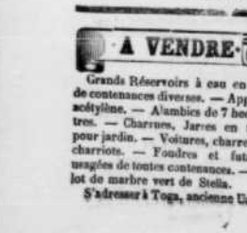
A VENDRE

Grands Réservoirs à eau en tôle, de contenances diverses. — Appareil acétylène. — Alambics de 7 hectolitres. — Charrues, Jarres en terre pour jardin. — Voitures, charrettes, charriots. — Foudres et futailles usagées de toutes contenances. — Un lot de marbre vert de Stella.

S'adresser à Toga, ancienne Usine.

Le Directeur-Gérant,
L.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.





CHLORO-ANEMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE
Tout état de langueur et d'anaémissement ayant pour cause la dénutrition trouve une guérison prompte et certaine par l'emploi du
VIN DE VIAL — Ostéo, Sucs de Viande et Lacto-Phosphate de Chaux

Le Meilleur purgatif dépuratif
THÉ BLAIZE PÈRE
Contre tous les Vices du Sang, Maladies de la Peau, — Toutes pharmacies

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE N° 195 — MERCREDI, 15 JUILLET 1908

Le Petit Bastiais

00381

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Réclames, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

PROMENADES EN CORSE

D'AJACCIO A LA FORÊT DE VIZZAVONA

II.

J'ai visité avec plus d'émotion le « musée napoléonien. » Il est installé au premier étage de l'Hôtel de Ville. Tableaux, sculptures, médailles, presque tout a été légué par le cardinal Fesch. Et, si la valeur d'art est très inégale, on n'entend pas toutes ces choses parler de l'Empereur, plus ou moins bien, sans que l'esprit réponde, et le cœur quelquefois. Je m'arrête longuement devant le portrait de Charles Bonaparte, peint par Girodet, d'après les indications de l'Empereur ; — quelles évidentes précautions pour que l'image du père fût digne du fils : quelle belle prestance, quel costume seigneurial attentivement choisi, souliers à boucles, bas blancs, culotte et habit de velours cramoisi brodé d'or, gilet de soie jaune et perruque ! — devant le buste en marbre du Roi de Rome, le même que Napoléon avait à Sainte-Hélène ; devant le *Départ de Murat*. Dans ce tableau, dit le catalogue, « Murat, debout, en uniforme, entouré des membres de sa famille, s'apprête à rejoindre un corps de cavalerie que l'on voit défiler dans le fond. Caroline le serre dans ses bras. » Bien d'autres pièces du musée sont curieuses, et, par exemple, ce feuillet de registre sur lequel est inscrit l'acte de baptême de Napoléon. L'acte est daté du 21 juillet 1771, — l'enfant était né deux ans plus tôt, — il porte la signature du père, qui signe *Carlo Buonaparte*, mais le nom est déjà orthographié, dans le texte et en marge : Bonaparte.

⁂

Comme l'après-midi est belle, je loue une voiture pour aller à la Punta, c'est à dire au sommet de la montagne qui domine Ajaccio, promenade classique, et délicieuse aujourd'hui. La route doit perdre de son charme en été ; mais le vent du Nord n'a pas cessé de souffler, les dernières pluies ne sont pas loin : elle est révélatrice de la beauté du printemps corse.

Regardez toujours les cultures maraîchères, les jardins, les vergers qui enveloppent les villes. C'est un principe du voyage. Vous connaîtrez ce que produit la terre d'une région quand l'eau ne manque pas. Autour d'Ajaccio, les bosquets d'orangers et de citronniers disent assez qu'avec un peu d'industrie, on ferait vite, de cette vallée qui tourne et qui monte lentement, une nouvelle Conque d'Or. Les « agrumes » y vivent en pleine santé, feuillus, luisants, et de ce vert nourri qui est celui des marbres antiques. Les oranges mûres tombent à terre, par douzaines, comme les pommes sous les pommiers de Bretagne. Il n'y a guère de groupes d'arbres qui ressemblent plus à un monument sculpté que les bosquets d'orangers. L'hiver ne change pas leurs formes, ni le vent ; ils font partie du relief, dans le paysage.

Mes chevaux se mettent au pas ; la montée devient raide, et maintenant le maquis borde la route, non pas un vieux maquis, un jeune, bien poussant, bien fleuri, au plus beau mois. Je descends pour le mieux voir, le toucher, le respirer, pour en donner la recette. De quoi est-ce fait, le maquis ? Celui où je baigne jusqu'aux épaules, en suivant les sentiers tracés par les chèvres, abonde en arbousiers, en lentisques, en myrthes, en bruyères blanches. C'est le fond de ce bois épais, moutonneux, persistant comme la mousse et comme elle arrondi. Mais il n'en faut que la bruyère soit seule, parmi les feuilles, à lever ses palmes grises ; il y a un moude de fleurs : des buissons de cistes couverts d'églantines blanches à cœur d'or épanoui ; des phyllerea, plante dont les fleurs sont menues et pressées comme des œufs de poisson ; des lavandes à grosse fleur bleue ; des gerbes d'asphodèles ; un genêt épineux, et tant d'autres fleurs plus humbles, qui étoilent l'ombre chaude !

Plus haut encore, la montagne se couvre d'oliviettes, puis le maquis reprend, mêlé de prairies sauvages, jusqu'au sommet. Un peu au-dessous de ce sommet, à 650 mètres en l'air, sur une terrasse abritée contre le vent d'Ouest, s'élève le château de la Punta, propriété des Pozzo-di-Borgo. Il a été bâti en grande partie et orné avec des pierres apportées de Paris et provenant des Tuileries incendiées. La construction est donc récente. Je crois qu'elle n'a été achevée qu'en 1895. Et cependant ce château, ce parc, ces pelouses, ces arbres ont la mélancolie des décors arrangés pour les hommes et où les hommes ne vivent pas. Personne n'habite la Punta. Le domaine est ouvert à ceux qui frappent. Sur la terrasse achève de se rouiller un projecteur électrique qui, à ses heures, illuminer, pendant les nuits des premières années, tous les points de ce paysage grandiose. On l'avait habilement placé. Au Nord, j'aperçois, par dessus les croupes boisées, le golfe de Sagone, nappe d'argent clair, que barre orgueilleusement une roche rouge comme du sang. A l'Est s'étend la terre de Corse, toute soulevée, toute en collines et en montagnes jusqu'où les yeux peuvent voir ; je la regarde avec amour, je lui demande qui elle est, et de toutes parts, comme une réponse, monte des profondeurs et m'arrive des sommets le sentiment de l'inhabité et de l'inculte, d'un pays livré aux herbes et aux troupeaux qui les broutent, d'une contrée sans tourniquets, sans fanfares, sans affiches, pauvre, sauvage, exquise à respirer. Ajaccio est là-bas, au Sud, dans l'abîme où avait tant lumineuse. Je le regarde aussi longuement. Je vois la ville toute petite et toute blanche, ses jetées comme des doigts blancs, mais son golfe reste grand dans l'enveloppe grandie des montagnes. Je vois cela — ô merveille des cadres ! — entre les branches d'un pin noir et les aigrettes d'or d'un bois de mimosas qui a fleuri pour nous. Et c'est là le souvenir puissant que j'emporte, la joie qui ne s'éteindra plus dans ma mémoire.

J'emporte aussi un souvenir douloureux, et que je sais bien que je n'oublierai pas. C'est l'image du *Napoléon en 1815*, tel que l'a peint Louis David. Le tableau est pendu dans le grand salon de la Punta, en face de l'entrée. On vient de voir le berceau, en bas, à la *Casa Bonaparte*, et on rencontre là, à dix-huit cents pieds au-dessus, l'Empereur en manteau gris, debout au milieu d'un camp, et qui regarde venir le malheur, l'Empereur vieilli, bouffi, blafard, l'Empereur hallali courant. J'en ai rêvé tout le long du chemin.

⁂

Quand je rentre à Ajaccio, je trouve beaucoup de monde dans la cathédrale. Nous sommes au mercredi saint. L'office du soir va finir. Lorsque le dernier cierge est éteint, les chanoines ferment bruyamment les livres liturgiques, font un peu de tapage, que je n'attendais pas de « ces discrets et prudents messires. » Des enfants, près du portail, leur répondent avec plus d'entrain, frappant les dalles du pied, ou faisant claquer leurs mains sur les colonnes de marbre. Et le bruit grossirait, si le sacristain n'apparaissait pour mettre en fuite cette troupe de gamins et de gamines en haillons. Mon ami V... m'explique la chose.

— L'usage est bien affaibli à Ajaccio, me dit-il : ailleurs, vous le trouverez très vivant. Le peuple, aux Ténèbres du mercredi, du jeudi et du vendredi saints, fait tout ce bruit pour rappeler le tumulte qui s'éleva sur le Calvaire et dans Jérusalem, à la mort du Christ. Si vous étiez en ce moment à Bastia, vous entendriez un fameux bruit de traquets et de crécelles. Dans certains villages de l'église à coups de bâtons ou de feuilles d'aloès. Nous appelons cela, dans ma jeunesse, battre Judas, *battre a Iuda*. Et, tenez, puisque vous partez demain pour Vizzavona, je serais bien étonné si vous n'entendiez pas, le long de la route, le son des gros coquillages marins dans lesquels les enfants souffient en l'honneur de la Passion du Christ.

Il disait vrai. A toutes les stations du chemin de fer, dans l'après-midi du jeudi saint, j'ai entendu les conques marines, auprès du golfe que la voie contourne, et parmi les châtaigniers de Bocognano, et, quand nous arrivâmes à mille mètres au-dessus de la mer, dans les forêts de pins de Vizzavona.

RENÉ BAZIN,
de l'Académie française.

(*Le Gaulois*)

Notre Nouveau Feuilleton

Nous commencerons prochainement :

Noëlla

Grand roman inédit par
CHARLES MÉROUVEL

C'est une œuvre émouvante, bien faite pour passionner le lecteur.

Jamais, peut-être, le brillant écrivain n'avait exposé des situations plus poignantes. A côté de pages exquises toutes de tendresse, l'action se déroule puissante, dramatique, superbe !

NOELLA

charmera le lecteur par le doux roman d'amour qui lui est conté ; l'intéressera par la diversité des milieux où l'auteur le conduira ; l'émotionnera par les tragiques situations où l'héroïne se trouvera placée.

Propos d'Actualité

14 Juillet 1789
14 Juillet 1790

Le soleil de la prise de la Bastille et celui de la Fête de la Fédération, ce soleil de messidor,

Qui fait mûrir les blés et couler les Bastilles,
Eclaire glorieusement le frontispice de l'histoire de la France nouvelle et de l'Humanité libérée,

La belle qui, le soir du 14 juillet 1789, arrêta l'heure — 5 heures 1/4 — sur le cadran de l'horloge monumentale du bâtiment de l'Etat-Major de la prussienne forteresse, arrêta du même coup la dernière heure de l'ancien régime,

Quelques jours avant la prise de la Bastille, un Anglais qui n'en était pas à son premier voyage à travers la France, Arthur Yung observateur d'une incontestable perspicacité, notait sur son carnet de route que la détresse de notre malheureux pays n'était comparable qu'à celle de l'Irlande, et il s'étonnait mélancoliquement de la longue patience de nos pères : « Ah ! si j'étais devenu-il, le législateur de la France, comme je ferais sauter les grands seigneurs ! »

Mais la patience populaire était plus à de pareilles suppositions ; bien mieux valait la pousser dans la voie révolutionnaire les députés du Tiers réunis au Jeu de Paume.

La prise de la Bastille est entre tous, l'événement symbolique de la Révolution celui de son cœur. La commémoration de son anniversaire fut l'unité nationale, célébrée avec un enthousiasme dont rien n'égale le pays et qui montre bien l'importance que les acteurs et les témoins de l'événement libérateur y attachaient. Ce fut la grande fête de la Fraternité française, la fête la plus pure de la Révolution, qui fera les Parisiens dans les bras des milliers de délégués accourus, étouffé par-dessus des pointes les plus rassurés de la province pour être au rendez-vous que l'Assemblée Constituante, sur la motion de la Commune de Paris, leur avait fixé au Champs-de-Mars.

A la place Louis XV, aujourd'hui place de la Concorde, les membres de la Constituante entrent s'ordonner dans l'immense cortège des délégués qui s'était formé

vantés l'Hôtel de Ville. Au Champ-de-Mars sur l'autel de la Patrie dressé à cent pieds de haut, l'évêque d'Autun Talleyrand entouré de deux cents prêtres portant la croisière tricolore bénit les bannières des 83 départements. La Fayette au nom de la Garde nationale de Paris, étendit son épée sur l'autel et prêta le serment civique, tandis que les canons de l'Esplanade des Invalides tonnaient et que s'élevaient dans les airs les ardentes et joyeuses clameurs des 400 000 assistants. Louis XVI était là dans un rôle un peu effacé, presque isolé sur une estrade élevée devant l'Ecole militaire, et il prêta son serment : « Moi, roi des Français je jure de maintenir la Constitution décrétée par l'Assemblée nationale et acceptée par moi. »

Au banquet qui, le soir, réunit les Fédérés dans les jardins de la Muette, les délégués marseillais chantèrent pour la première fois l'hymne de Rouget de l'Isle qui allait, du leur nom, s'appeler la Marseillaise.

L. ARNGTTO.

Rendons à César...

L'article paru dimanche : « Le Scandale de la ligne Ghisonaccia-Bonifacio, » est la reproduction textuelle d'un article publié, il y a quelques jours, dans le *Petit Niçois*, au sujet de la « Ligne Nice-Coni. »

M. Dominique Darandy, qui a défendu avec tant d'énergie dans la presse et au sein du Conseil général la construction de cette ligne qui présente tant d'avantages pour les rapports commerciaux entre Nice et cette partie de l'Italie, ne nous en voudra pas de nous être approprié entièrement son article dans lequel nous n'avons fait que remplacer par les mots *Corse* et *Ghisonaccia-Bonifacio* ceux de *Nice* et *Nice-Coni*.

La protestation patriotique de M. Dominique Durandy nous a paru on ne peut plus appropriée à la situation faite aux malheureuses populations de l'arrondissement de Sartene qui attendent en vain depuis si longtemps la réalisation des promesses faites par les Pouvoirs Publics et leurs Représentants.

Abonnements de Saison

Comme les années précédentes, le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs, partant en villégiature, des *Abonnements de Saison* au prix de cinquante centi-

Ce que disent les Journaux

Le Gaulois

« La loterie a des partisans qui la considèrent comme une porte ouverte à la fortune. On peut en dire autant du baccara et de la roulette ; le gouvernement cependant n'autorise l'exploitation des jeux de hasard qu'avec une grande prudence. Pour ma part, je ne condamne pas en bloc de l'usine, mais je voudrais qu'elle fut soumise à une réglementation sérieuse, à un contrôle des plus sévères. Par le seul fait qu'il autorise une loterie, le gouvernement devient moralement responsable de la façon dont on administre. C'est en quelque sorte nous en garantir que l'on sont des billets ; dès lors nous devons se

de surveiller étroitement ceux qu'il a voulu favoriser, et le cas échéant, de leur appliquer la loi d'autant plus rigoureusement qu'ils ont bénéficié d'un privilège. »

Le Rappel

« L'opinion républicaine et démocratique trouvera étrange la tâche que le ministère des affaires étrangères assigne à la France en Extrême-Orient, et ceux pour qui tous se justifie par le profit se demanderont celui que nous trouvons là-bas? M. le ministre des affaires étrangères, désormais débarrassé des questions indécrottes sur le Maroc, pourra solutionner à loisir des difficultés de l'heure présente en Extrême-Orient. Souhaitons-lui de réussir pour la sécurité même de notre Indo-Chine. Mais en vérité les affaires de Pékin tournent généralement mal pour M. Pichon. »

L'Eclair

« La mort du vaillant capitaine Mangin, sa troupe anéantie, appelant un châtiment exemplaire, mais les effectifs manquent et le plan d'opérations rationnelles n'est pas même à bâbord. Personne n'a de nouvelles du colonel Gouraud, chargé imprudemment d'une tâche au dessus de ses forces. Cette incurable preuve à la fois le danger et l'ineptie coupable avec laquelle nos intérêts coloniaux sont surveillés. L'anxiété s'augmente par la certitude que le soulèvement de la Mauritanie a des rapports directs avec la propagande de nos adversaires marocains. En attaquant et maltraitant la terre classique du fanatisme musulman, nous l'avons réveillé partout et nous nous désignons à nos coups bien au-delà des frontières de l'Algérie et du Soudan. Pour aboutir à la piteuse reculade qui récompense si mal les exploits héroïques du corps expéditionnaire de Casablanca, l'Islam s'est ému provoqué; partout où il règne, partout où son nom s'orne passent, la France est l'ennemie; la France massacre, doit en défendre. »

MATINÉE MUSICALE

Mlle Filippi, la jeune et sympathique professeur de cette ville, donnait à quelques jours d'intervalle deux auditions de musique classique et moderne. Dimanche dernier, nous avons entendu ses plus jeunes élèves : tous ces mignons pianistes nous ont agréablement surpris par l'exécution parfaite de leurs charmants morceaux. Netteté, expression, ensemble, telles sont les qualités avec lesquelles tous ces petits élèves s'exécutent. On se demande comment des enfants si jeunes peuvent avoir tant d'intensité de son, ainsi que l'idée exacte de l'interprétation. Je ne crois pas inutile d'ajouter que la sûreté de la méthode avec laquelle Mlle Filippi les guide, ne peut que leur inculquer toutes ces qualités.

Je ne veux point finir sans dire que l'avant dernière matinée a été des plus brillantes. Ceux qui ont eu le plaisir d'y assister, n'ont pu s'empêcher d'applaudir les jeunes femmes, les jeunes filles qui ont enlevé leurs morceaux avec tant de brio. Dans ce recital le sentiment le plus délicat s'alliait à la virtuosité la plus robuste, depuis le concerto de Dubois, jusqu'au final étourdissant de Beethoven, en passant par plusieurs pièces de Chopin, Saint Saëns, Mendelssohn, Chaminade, Schumann, Gottschalk, Franck.

Mlle Filippi nous a prouvé une fois de plus qu'elle n'est pas seulement un professeur de grand avenir, mais aussi une exécutante impeccable. Son jeu a toutes les qualités : sobre, élégant, brillant, majestueux. Elle nous a dit avec un charme exquis la troisième Ballade de Chopin dont l'interprétation fit ressortir toutes nos vœux pour sur la meilleur des encouragements. Que l'admiration de tous ses amis lui soit un respectueux hommage.

J.

OGLIASTRO

Protestation

Ogliastro, 10 Juillet 1908.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Je vous prie de vouloir bien insérer, dans les colonnes de votre estimable journal, une réponse à la protestation du Conseil municipal de la commune de Nonza, contre la suppression du poste des douanes dans cette localité.

J'ai été fortement surpris de lire dans les colonnes du *Petit Bastiais* du mercredi 8 Juillet, la délibération in extenso du Conseil municipal de Nonza, intervenante à contrat, protestant contre la suppression du poste des douanes dans cette localité et contre son transfert à la marine d'Ogliastro.

Tous les *Considérants* de cette délibération sont presque en totalité inexacts. On dit : Que la marine d'Ogliastro est une localité malsaine, que l'eau potable fait défaut, que les maisons n'y louent à des prix plus élevés qu'à Nonza, que les prévisions manquent, etc., etc.

J'ai le devoir de dire que tous ces exposés sont absolument inexacts; qu'au contraire, la marine d'Ogliastro dite *Alla*, fréquentée pendant toute l'année par les touristes, est une localité très saine sous tous les rapports et très approvisionnée. La mairie de Nonza et son conseil municipal n'ont aucun droit de vouloir convertir cette belle marine d'Ogliastro, fréquentée également, à la saison des bains de mer, par des familles de Nonza, la représenter comme une de ces plaines insalubres de la Corse.

Au nom de mes administrés, je proteste énergiquement contre de pareilles calomnies. J'estime, en dernier lieu, qu'il aurait été plus sage, plus intelligent, de la part de M. le Maire de Nonza et de son conseil municipal, au demandant la réorganisation du poste des douanes dans leur commune, de baser les *Considérants* de leur délibération sur des arguments plus exacts.

Croignant-ils une rivalité ?
Vouilles agréer, etc.

P. PREZIOSI,
Maire d'Ogliastro.

Le 14 Juillet
A BASTIA

Cette année, comme les années précédentes, c'est encore notre vaillante armée qui a fait tous les frais de la Fête nationale, qui se résume, en effet, en deux mots : retraite et musique.

Lundi soir, veille de la fête, une retraite aux flambeaux, exécutée par l'excellente musique du 163e d'infanterie, a parcouru les principales rues de la ville, précédée et suivie d'une foule enthousiaste.

Hier matin une grande revue des troupes de la garnison a été passée par M. le colonel Leddet, directeur d'artillerie, qui est chargé de l'expédition des affaires du Gouvernement de la Corse, pendant l'absence du général Chrouttre.

Cette solennité militaire avait attiré sur la place Saint-Nicolas une foule considérable de curieux.

A 7 heures précises, la batterie Saint-Erasme tire ses premiers coups de canon, la foule devient silencieuse, les troupes mettent l'arme sur l'épaule droite, la musique du 163e joue la *Marseillaise*, M. le colonel Leddet arrive sur la place Saint-Nicolas au grand galop, suivi par les officiers de l'état-major du Gouvernement de la Corse.

M. le colonel Leddet va d'abord saluer les autorités civiles qui ont pris place sur le beau kiosque qui orne depuis le mois de mai notre place Saint-Nicolas, puis la revue commence.

Les troupes de la garnison, en grande tenue de service, sont placées sous le commandement de M. le lieutenant-colonel Luce, directeur du génie.

M. le colonel Leddet remet, avec le cérémonial habituel, la croix de chevalier de la Légion d'honneur à M. le lieutenant de gendarmerie Creux, commandant la section de Vescovato, et la médaille militaire au gendarme Rocchi, de la brigade de Cervione.

Après la remise des décorations, les troupes vont se masser au fond de la place Saint Nicolas pour exécuter les mouvements préparatoires au défilé.

Les premières notes de la marche entraînante de *Sambre-et-Meuse* attirent l'attention de tous les spectateurs. Le défilé commence.

Le bataillon du 163e, dont toutes les compagnies sont commandées par des lieutenants, a très bien défilé.

Le même compliment s'adresse à nos braves artilleurs. Les officiers avaient la nouvelle tenue : la tunique avec épaulettes.

Le détachement de gendarmerie à cheval mérite également des éloges.

Après le défilé, les troupes regagnent leurs casernements.

∴

A midi, les salves réglementaires sont tirées par la batterie Saint-Erasme. Elles précèdent aux *nombreuses* distractions qui, toute la journée, feront la joie de notre population !!!

∴

A deux heures, a eu lieu, au Théâtre municipal, le tirage de la loterie du Patronage des Ecoles laïques de Bastia.

Nous donnons plus loin la liste des numéros gagnants.

∴

A 3 heures et demie, dans les salles spacieuses et artistement décorées de la *Cirnea* se pressaient de nombreux employés des Postes, venus de tous les points de l'île, pour assister à la fête mutualiste que le distingué Directeur des Postes du département, M. Pujol, avait tenu à célébrer, comme l'année dernière, pour propager de plus en plus parmi les hommes dont il est à la fois le chef et le père, les idées de solidarité et de fraternité.

Nous ne pouvons aujourd'hui donner le compte-rendu complet de cette fête intime qui fut des mieux réussies ; mais nous tenons à en féliciter les organisateurs, et nous sommes certains que ceux qui y ont assisté n'ont pu s'empêcher de constater, en quittant leurs collègues, qu'ils se sentaient leurs frères beaucoup plus qu'auparavant.

Toute tentative de rapprochement entre des hommes est une bonne œuvre, une œuvre éminemment sociale.

∴

A 8 heures du soir, dernières salves d'artillerie.

La population se rend en foule sur la place Saint-Nicolas, où la musique du 163e donna, de 8 heures à 9 heures, un concert très goûté.

De 9 à 10, l'*Orphéon Bastiais* s'est fait applaudir sur la place Saint-Nicolas. Le programme était d'ailleurs bien composé, et l'exécution a été parfaite.

Les illuminations ont été assez réussies.

A minuit, presque tous les lampions sont éteints ; la fête est terminée !

Postes et Télégraphes

Par arrêtés de M. le Sous Secrétaire d'Etat des 4 et 10 juillet courant, les promotions et distinctions ci-après relatées ont été accordées aux fonctionnaires, agents, sous-agents et ouvriers de l'Administration :

M. Commeignes, sous-inspecteur, promu inspecteur avec augmentation de traitement ;

MM. Taddei, Minicuni et Guelfucci, commis, admis à Bastia ; Palinacci, commis à Saint-Florent ;

MM. Feredi, receveur à Macinaggio, et Leccia, receveur à Zicavo ;

M. Ottobrini, chef surveillant à Ajaccio ;

MM. Costa et Casanoprana, chefs d'équipe à Ajaccio ;

MM. Rustercucci et Nobili, ouvriers à Ajaccio ;

MM. Quilichini et Filippi, ouvriers à Bastia, ont reçu un avancement de classe.

MM. Vincensini, facteur-receveur à Ucciani, et Ansicci, facteur rural à Sarrola-Carcopino, ont reçu la médaille d'honneur de bronze des postes et des télégraphes.

Mlles Ragazzacci, Alessandri M.-T. et Ottaviani M.-R, ont été admises à la suite du concours des 21 et 22 mai 1908, à l'emploi de dame-employée.

LOTERIE
du Patronage des Ecoles Laïques

Tirage du 14 juillet 1908

NUMÉROS GAGNANTS

7	2239	5460	7384	9335	12313
9	2272	5506	7388	9357	12337
32	2351	5552	7399	9431	12346
84	2378	5597	7775	9545	12385
261	2373	5466	7887	9297	12560
555	3100	5476	7916	9709	12609
575	3434	5513	7948	9794	12729
656	3455	5573	7911	9813	12805
733	3501	5582	7969	9843	12859
814	3560	5595	8065	9985	13276
826	3564	5770	8125	10085	13315
891	3585	5785	8160	10140	13316
935	3709	5877	8195	10227	13390
983	3878	5909	8213	10324	13393
993	3976	5943	8260	10371	13535
1046	3981	5982	8288	10435	13560
1061	3996	6075	8318	10738	13589
1068	3284	6121	8328	10901	13708
1109	3284	6150	8455	10949	13752
1140	3289	6446	8533	10956	13827
1229	3293	6375	8551	10998	13933
1414	3424	6453	8583	11114	13973
1490	3743	6515	8667	11157	14143
1622	3795	6619	8849	11226	14245
1619	3811	6716	8878	11265	14384
1638	3907	6730	8890	11313	14411
1704	4050	7010	8908	11322	14454
1717	4110	7039	8982	11426	14458
1728	4178	7066	8808	11517	14565
1739	4233	7072	8977	11613	14718
1801	4284	7257	9060	11816	14732
2054	4295	7265	9221	11874	14882
2122	4312	7300	9236	12292	14923
					14928

Les lots pourront être réunis à la grande pharmacie de la Croix Rouge à partir d'aujourd'hui à 2 h. 1/2.

UN LOURD TRIBUT

L'anémie chez les enfants

Les garçons aussi bien que les filles payent un lourd tribut à l'anémie qui leur prend toutes leurs forces, mine leur santé au moment même où ils en auraient nécessairement besoin et on possession de toutes les ressources d'énergie vitale, leur organisme en développe le maximum plus exigeant.

Toutes les mères, qui ont des enfants de 12 ou 15 ans, sont plus ou moins inquiètes, car il est bien peu d'enfants arrivant à cet âge sans manifestations et symptômes parfois alarmants de troubles dans l'organisme. A ces mères inquiètes nous conseillons de lire ceci :

M. Michel Orcel, jardinier à Saint-Gilles par Challonneux (Savoie) nous écrit :



Mlle Orcel, 13 ans, guérie par les pilules Pink (Cl. J. Z. Jeune Cuisy)

« Ma fille qui a 13 ans, était depuis déjà deux ans, atteinte d'une anémie grave et la pauvre enfant avait beaucoup dépéri. Elle avait pris beaucoup de médicaments sans que nous ayons pu observer beaucoup de changement vers le mieux, nous nous étions très inquiets, car l'état de l'enfant semblait empirer et on ne savait plus quel remède employer. Un voisin à moi nous parla des pilules Pink. J'avais souvent entendu dire beaucoup de bien de ce médicament, mais j'avoue que j'ai été malgré cela surpris par sa rapide efficacité. Ma fille a pris les pilules Pink et elle s'est rapidement conformée aux indications du mode d'emploi. Dès qu'elle a été sous l'influence de ce médicament, elle a immédiatement beaucoup changé. Elle a recouvré dès les premiers jours son bon appétit d'autrefois et est devenue moins abattue, plus gaie. Quelques jours après, sa poitrine s'est affermie et de bonnes couleurs sont venues colorer ses joues. Puis tous ses malaises se sont atténués pour disparaître complètement par la suite. Elle a repris sa bonne mine, a engraissé et est avant très forte maintenant. Dans notre petite ville, ce qu'a guérison que sont le monde a pu constater a fait une grande impression. Il y a quelques jeunes garçons, quelques jeunes filles dont la santé laissait plus ou moins à désirer ; on les a mis, à la suite de la guérison de ma fille, au traitement des pilules Pink et je sais que déjà ils s'en trouvent fort bien. »

Il y a un enseignement dans cette lettre écrite par une mère prudente saurait certainement faire leur profit.

Nous avons des centaines de lettres semblables. Nous avons choisi la lettre de M. Orcel avec intention. M. Orcel habite un effet dans ce beau pays de Savoie où on envoie les malades, les anémiés faire des cures d'air. Mlle Orcel a bénéficié certainement de cette situation climatérique si favorable, mais qui n'a pas été suffisante pour empêcher que la maladie n'en fit sa proie. Le traitement des pilules Pink a eu par contre bien facilement raison de son anémie. Il y a en ce moment beaucoup de personnes qui vont faire une cure d'air, d'autres, moins favorisées, plus occupées, sont obligées de rester dans les villes où elles respirent un air moins favorable. Qu'on ne personnes fassent à défaut de la cure d'air, la cure des pilules Pink, le résultat sera le même.

Les pilules Pink donnent du sang, tonifient les nerfs. Elles sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les maux d'estomac, épuisement nerveux, suites de surmenage, neurasthénie. Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie Gablin, 23, Rue Bailly, Paris, 3.50 la boîte, 17.50 les 6 boîtes franco.

Caisse d'Epargne

Le Conseil des Directeurs de la Caisse d'Epargne de Bastia a pensé que les deux heures par semaine accordées aux déposants pour effectuer leurs opérations ne correspondaient plus aux besoins d'une clientèle qui se fait de jour en jour plus nombreuse. Il a décidé de faciliter aux déposants l'accès de ses guichets en tenant deux séances hebdomadaires et en choisissant des jours et des heures plus commodes aux besoins et aux habitudes de notre époque.

A partir du 1er juillet prochain, la Caisse sera ouverte au public pour les opérations de versements et de remboursements :

Pendant le mois de janvier : tous les lundis et jeudis, de 9 heures du matin à 4 heures du soir.

Pendant les autres mois : tous les lundis et jeudis de 9 à 11 heures du matin.

La Caisse d'Epargne remboursera à vue, les jours d'opérations, toutes les demandes au-dessous de 300 francs.

Les dépôts faits aux Caisses d'Epargne sont exonérés de tout impôt.

Les bureaux seront ouverts les jours non fériés de la semaine de 9 à 11 heures et de 2 à 5 heures, pour l'inscription des intérêts sur les livrets, les demandes de remboursements, de transferts, d'achats de rentes, et, en général, pour tout ce qui n'est pas opération de caisse.

Bulletin Financier

Paris, 9 juillet 1908.

C'est la formule qui donne dans l'ensemble du marché. Notre Rente s'élève presque au-dessus de la veille à 95.55, après avoir fait 95.60. Les Fonds Etrangers n'ont bien tenue : Extérieure 96.48, Turc 96.95, Portugais 63.75, Italien 102.90, Russe 106.50. Nos Sociétés de Crédit sont en bonne tendance. La Crédit Lyonnais fait 1.175.

Les valeurs industrielles sont calmes. Suez 4.030. Rien en avance à 1.673. Le Bon Accès se retrouve à 702. Valeurs de transvaal peu animées. Mines d'Or soutenues.

L'emprunt 5 0/0 1906 de l'Etat de Zanzibar a été demandé à 381.50, remboursable à 500 frs. Les obligations 5 0/0 du Port de Dakar sont en faveur à 450, représentant un placement de 5 1/2 0/0 garanti par les annuités que verse le gouvernement français sur le produit des droits de douanes. On recherche à 412 les obligations 5 0/0 de la Cie des Tramways Force et Lumière à Rio de Janeiro.

L'action Générale Phosphate a des échanges réguliers à 42.5/4. La Colombienne Indus Rubber se négocie aux environs de 626.

On traite activement au comptant les actions de la Société Navale donnant sur lesquelles le détachement d'un dividende de 19 0/0 pour 1907 a amené l'attente. Cette Société a été formée fin 1906 au capital de 500.000 L. St. qui a été porté à 750.000 en juin dernier. Elle but est la fabrication, l'achat, l'importation et la vente générale du beurre et autres produits de laiterie.

Nos chemins de fer ne présentent que de légères variations.

Petite Gazette

Phares

Les gardiens de phare dont les noms suivent sont élevés à une classe supérieure :

Maitot Ange, feux de Bastia, et Sabia François, phare de Giovan Lungo, à la 1re classe ;

Cesanelli Vincent, feux de môle génois de Bastia, à la 2e classe ;

Consolvi Ange, phare de la Pietra, à la 3e classe.

∴

Nouvelles militaires

M. Ouvs, lieutenant de réserve au 2e zouaves, est affecté au service d'état-major de la 19e région.

∴

Médaille militaire

Le caporal Cecconi, du 1er étranger, est inscrit d'office sur le tableau de concours pour la médaille militaire, au titre des expéditions lointaines, faits de guerre au Maroc.

∴

Au Port

— Vap. « Lismore, » cap. Manry, de Livourne, 20 passag., diverses.
— Vap. « Iberia, » cap. Carrias, de Marseille, 257 passag., div.
— Vap. « Paraguay, » cap. Lodovico, de Porto-Torres, 17 passag.

∴

Nomination

M. Antoine Pasqualini, de Sainte Lucie de Tallano, vient d'être nommé garde forestier domanial en Algérie. Nous nous en réjouissons et lui adressons toutes nos félicitations.

NOUVELLES RELIGIEUSES

SAINTE-MARIE. — Jeudi, 16 courant, fête de N.-D. Carmel. Grand'messe à 9 heures. Vêpres à 5 heures et demie. Salut, batement de la Relique.

On trouvera des scapulaires à l'entrée de l'église.

La Maison Ghilini

a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, que ses pâtes Raffinées ou supérieures, sont exclusivement fabriquées avec des semoules de blé dur, absolument exemptes de semoule de Blé Maïs ou autres matières étrangères au froment.

Exigez donc, sur vos factures, cette garantie qui est indispensable pour assurer une nutrition saine.

Demandez partout

LES PATES DE LA
Maison Ghilini
6, Boulevard Saint-Angelo,
Bastia (Corse).

OREZZA-LES-EAUX

Hôtel de Granajola
VILLA MANFREDI
Ouvert jusqu'au 1er octobre

Cet hôtel, entièrement remis à neuf, est confortablement aménagé.

Des conditions spéciales sont faites aux familles.

M. le docteur Manfredi restera pendant toute la saison, à l'hôtel Granajola, à la disposition des voyageurs.

Cet hôtel se recommande en outre par son excellente cuisine.

S'adresser pour renseignements à Mme veuve Manfredi à Granajola (Orezza).

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

06382

La Fête Nationale

PARIS

MANIFESTATIONS devant la statue de Strasbourg

Paris, 14 juillet.

Les membres de la Ligue des Patriotes se sont réunis, ce matin, selon la tradition, à la statue de Strasbourg, pour déposer des couronnes.

Le cortège s'est formé, à 9 heures, autour du monument *Quand Même!* de Mercier, aux Tuileries.

A l'arrivée du cortège sur la place de la Concorde, plusieurs couronnes ont été déposées sur le monument de Strasbourg.

Les cris de : « Vive la France ! Vive l'Alsace et la Lorraine ! Vive l'armée ! » ont été poussés par tous les assistants.

Le cortège s'est rendu ensuite à la place des Pyramides, rue de Rivoli, où une gerbe de fleurs a été déposée sur le monument de Jeanne d'Arc. La dislocation a eu lieu sans incidents.

∴

De leur côté, les sociétés alsaciens-lorraines ont accompli leur pèlerinage annuel aux monuments de Strasbourg, de Jeanne d'Arc et de Gambetta.

La revue de Longchamp

Paris, 14 juillet.

Le président de la République a quitté l'Elysée vers 7 heures et demie ; il avait pris place dans la daumont ; il était accompagné par les membres des maisons civile et militaire.

M. Fallières est arrivé à 8 heures précises sur le terrain de la revue.

Le Ministre de la Guerre et le Gouverneur de Paris se portèrent au devant de la daumont présidentielle.

M. Fallières passa alors sur le front des troupes qui rendaient les honneurs.

Revenu devant la tribune présidentielle, le président remet les décorations aux officiers généraux et supérieurs nouvellement promus ; prenant ensuite place dans la tribune officielle, M. Fallières serre la main aux personnalités politiques et diplomatiques.

Le défilé commence aux îlôt sous les ordres du général Dalstein.

Les élèves des grandes écoles, le génie, les sapeurs pompiers et la garde républicaine défilent d'abord sous les ordres du général Feldman.

Viennent ensuite :

La 6e division d'infanterie sous les ordres du général Goirau ;

La 7e division commandée par le général Silvestre.

La 10e division sous les ordres du général Balgest.

La 5e brigade d'infanterie coloniale sous les ordres du général de Pélacot.

L'artillerie avance ensuite avec une correction parfaite, sous les ordres du général Chapel ; puis c'est le tour de la cavalerie qui s'approche au galop sous les ordres du général Gillain.

Les aérostiers du génie avec le ballon captif ont eu beaucoup de succès.

Sur tout le passage les troupes ont été vivement acclamées.

Après leur défilé, les escadrons sont allés se placer au fond de l'hippodrome ; au signal de leur chef, ils se précipitèrent au galop de charge et s'arrêtèrent à 150 mètres des tribunes, aux applaudissements frénétiques de l'assistance.

La revue était terminée ; le général Picquart et le général Dalstein saluent de l'épée le Président de la République qui regagne l'Elysée.

A L'ÉLYSÉE

A midi, M. Fallières a offert un déjeuner militaire à l'Elysée.

Etaient invités : les ministres, le gouverneur militaire de Paris, les officiers généraux et les chefs de corps qui avaient pris part à la revue.

Réjouissances publiques

Comme toujours il y a eu dans la journée et dans la soirée des réjouissances publiques.

TOULON

Toulon, 14 juillet.

La fête nationale a été brillamment célébrée à Toulon.

A 7 heures du matin, une revue d'honneur le toutes les troupes de la guerre et de la marine, a été passée, sur le boulevard de Strasbourg par le vice-amiral Marquis, préfet maritime et gouverneur de Toulon.

MARSEILLE

Marseille, 14 juillet.

La journée a été marquée par un grand entrain.

La revue des troupes de la garnison, qui a été passée ce matin à 8 heures, par le général du génie Strafforello, commandant d'armes, avait attiré, sur la première avenue du Prado, une foule des plus nombreuses.

BELFORT

Belfort, 14 juillet.

Plusieurs milliers d'Alsaciens sont venus à Belfort assister à la revue, qui a été passée au Champ de Mars.

Plus de 20.000 personnes ont acclamé les troupes de la garnison.

A L'ÉTRANGER

ALLEMAGNE

Berlin, 14 juillet.

Ce matin a eu lieu, à l'ambassade de France, la réception de la colonie française.

Le conseiller d'ambassade, remplaçant l'ambassadeur absent, constate avec satisfaction que la colonie française de Berlin a augmenté considérablement depuis quelques années.

ITALIE

Rome, 14 juillet.

L'ambassade et les maisons des Français sont pavoisées.

Une réception solennelle de la colonie française a eu lieu, ce matin, au palais Farnese.

M. Martel, président de la Chambre de Commerce, a prononcé un discours auquel l'ambassadeur a répondu.

De nombreux toasts ont été portés à la prospérité de la France.

ANGLETERRE

Londres, 14 juillet.

Une réception de la colonie française a eu lieu à l'ambassade de France.

Le président de la société de bienfaisance de Londres, parlant au nom de la colonie, a prononcé un discours auquel il a rappelé les bonnes relations de la France et de l'Angleterre.

L'ambassadeur a répondu que, entre Anglais et Français on apprend de jour en jour à se mieux connaître. Les vieux préjugés disparaissent, et l'entente cordiale se fortifie pour le plus grand profit de nos relations économiques et pour le maintien de la paix dans le monde.

ESPAGNE

Madrid, 14 juillet.

Les colonies françaises des diverses villes, notamment Madrid, Valence et Barcelone ont célébré la fête du 14 Juillet.

Des réceptions ont eu lieu à l'ambassade ; des discours patriotiques ont été prononcés.

AIX-EN-PROVENCE

Explosion de gaz

Deux blessées

Aix, 14 juillet.

Une explosion de gaz s'est produite aujourd'hui, dans les appartements occupés par M. Baron, député de la première circonscription.

Deux bonnes ont été blessées assez grièvement.

ACCIDENT au Métropolitain

Paris, 14 juillet.

Un déraillement s'est produit sur la ligne du Métropolitain.

Il n'y a eu fort heureusement aucun accident de personne.

Usines de Francardo

F. CHARBON et Cie
(GARE FRANCARDO)

TUILERIE & BRIQUETERIE MÉCANIQUES

Fabrique de Carreaux en ciment, unis et à dessins

FOUR A CHAUX CONTINU

Société mécanique

DE BOIS DE CONSTRUCTION

Entrepôts { à Bastia, 2, Avenue Carnot / à Corte, Nouvelle Traverse

CHAUX GRASSE

en pierre, en poudre et en pâte pour constructions, chaulage des vignes et du traitement de la vigne

CHAUX HYDRAULIQUES — CIMENTS

PLATRE

Fers à planchers I

Fers et Aciers en barres

FONTES — METAUX

214 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

Le Lien devenu vieux

XV

LA FORÊT GARDE SON MYSTÈRE

— Mais, encore une fois, monsieur, pourquoi ? Pourquoi aurions-nous tué cette malheureuse ?

— Accès de jalousie et de colère. Ces crimes passionnels ne sont pas rares.

— C'est vous, monsieur, qui serez cause du scandale. Il sera trop tard lorsque vous aurez reconnu votre erreur...

M. Menestreau s'inclina. Il acceptait cette responsabilité, sans reproche de ses consciences.

— Qu'allez-vous faire de nous, monsieur ?

— Vous arrêter... et vous emmener...

Michel et Laurent paraissaient domptés. L'impossibilité absolue de se défendre avait eu raison de leur audace ordinaire et de leur insolence. Le juge les laissa faire quelques préparatifs avant leur départ, pendant qu'un gendarme veillait sur eux, sans les quitter, prêt à déjouer des pièges, soit de se jeter à quelques violences. Lorsqu'ils furent prêts, le juge remarqua qu'ils n'avaient pas demandé à voir et à embrasser leur mère. Il en fit la réflexion.

— Je vous le permets, dit-il, et je vais prévenir madame Bourriane...

— C'est inutile, fit Laurent avec rudesse.

— Vous ne voulez pas ?

— Non.

Et pour expliquer, sans doute, une pareille insensibilité, il se hâta d'ajouter :

— Epargnez-lui cette tristesse... Il sera temps pour elle de pleurer lorsque la vérité lui aura connue...

Pourtant, ils ne purent éviter la veuve. Les allées et venues des magistrats, les voitures et les gendarmes dans la cour, avaient attiré l'attention de Nathalie. Elle venait de descendre et, dans la vaste hall du rez-de-chaussée, elle attendait. Les magistrats croyaient à une scène de tendresse, d'effusion, de désespoir. Ils s'arrêtèrent à une scène singulière : Laurent et Michel, avant de sortir du hall, s'arrêtèrent un instant devant leur mère, et il y eut, entre ces trois êtres, un échange de regards pleins de [illegible] par les fils. La mère seule, muraux :

— Ah ! voilà qu'on vous emmène ?

On eût juré qu'elle n'en était pas surprise. Les deux hommes, alors, firent un pas vers elle. Peut-être, du cas lèvres crispées, des paroles graves, des paroles définitives, allaient-elles tomber qui éclaireraient la religion des juges. De l'un à l'autre, n'allaient-ils pas, ces trois misérables, se relancer une accusation, l'un contre l'autre? Et de fait, la menace en apparut dans les yeux des deux hommes. Oui, Laurent et Michel eurent envie de crier :

— Vous cherchez le meurtrier de Germaine Marboroux ? Ne cherchez pas plus loin. Le meurtrier est devant vous.. Le voici !!

Tandis que la veuve, à la vue des deux frères qui s'avaient chassés et contraints, et que l'on châtiait, tandis que la veuve songeait :

— Ils l'ont tuée !..

Au Moulin-Jolé, de nouvelles déposi-

tions attendaient M. Menestreau. En effet, des paysans venaient les soupçons de la justice, voulaient apporter à l'enquête la quote part de leurs observations personnelles. Les deux frères, [illegible] avaient depuis longtemps soulevé l'indignation de la vallée tout entière. D'autre part, l'existence de Michel et de Laurent, depuis plus d'un an, était un perpétuel scandale. Tous les trois, ils étaient exécrés dans le pays. Il n'y eut donc pas un homme pour les défendre. Il y en eut beaucoup pour les accuser, ou du moins, pour diriger sur eux par des allusions directes, les soupçons de la justice. Les premières dépositions — les plus brèves, mais qui eurent quand même une influence sur cette première partie de l'enquête — furent celles de deux paysans : Henriebise et sa femme. Ils racontèrent qu'ils avaient vu Laurent et Michel au moment où les deux Bourriane sortaient, ensemble, de la forêt.

Les deux hommes, après avoir quitté Royamont séparément, et sans doute pour ne point éveiller l'attention, s'étaient donc réunis ? Pour commettre leur crime ? M. Menestreau retient ce détail. En outre, Henriebise et sa femme déclarèrent avoir vu les fils rejoindre leur mère, qui semblait les attendre, au pied du coteau de Royamont, et qui, à un [illegible] où elle disparaissait [illegible] leurs mains vinrent ensuite, dont la déposition visait plus particulièrement Nathalie. Il avaient vu la veuve sur la route qui longe le bois, elle marchait comme une folle. Il lui avaient adressé la parole et elle n'avait rien entendu, elle n'avait pas répondu. Elle avait l'air d'une femme à laquelle il vient d'arriver un grand malheur « ou qui vient de faire un mauvais coup ». M. Menestreau fit préciser les heures autant que cela fut possible. Ces rencontres avaient eu lieu, non loin du théâtre du crime, à peu près vers l'heure où il était probable selon le rapport du médecin, que Germaine Marboroux avait été assassinée. Tous ces points de détail furent notés. Et il y avait là, vraiment, des coïncidences extraordinaires.

(*A suivre*).

ECZEMAS, DARTRES.

Souffrez-vous de démangeaisons, avez-vous des boutons, des rougeurs ou toute autre affection de la peau, n'hésitez pas à employer l'EAU PRÉCIEUSE DE PENSIER. C'est le remède idéal, unique au monde; qui réussit où tous les autres ont échoué.

Comme je vous l'ai déjà annoncé, votre EAU PRÉCIEUSE m'a rendu l'espoir que j'avais perdu depuis longtemps. Atteinte d'eczémas à une jambe depuis dou-ze ans, je me soignais sans résultat, lorsque j'ai appris les bienfaits de votre EAU PRÉCIEUSE. Aux premiers pansements, le mal diminuait et après l'emploi de quelques flacons j'étais complètement guérie.

Je vous remercie et vous adresse toute ma reconnaissance.

Justine MAGNES, à St Julien-les-Bars (Landes)

Envoi franco contre mandat poste de 3 fr. 60 adressé à la Pharmacie Dépositaire 57, rue du Bac, à Rouen et toutes pharmacies.

Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Guidicelli.

LOTERIE

de la Ville de Marseille

pour la Conservation de Parc et des Monuments de

L'EXPOSITION COLONIALE

(Arrêté ministériel en date du 19 AVRIL 1907)

375.000 francs de lots

Gros Lot: **100.000** f.

et Cent mille autres lots espèces

de 50.000, 25.000, 10.000 et 1.000 francs, etc.

UN SEUL TIRAGE :

30 Septembre 1908

Prix du Billet : 1 franc

EN VENTE PARTOUT

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres

pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile

en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriqués exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



La Maison se charge des réparations

SANTAL BLINE

GUÉRISON RADICALE

et rapide des Écoulements, Cystite du Col, même les plus rebelles, sans Copahu ni injections. *D'une pureté absolue.*

Remède le plus efficace et le plus actif.

ABSOLUMENT INOFFENSIF

Exiger dans toutes les Pharmacies et 16, Rue Vivienne, Paris.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydraulique et Ciments, marques de Villeneuve et La Porte du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques et ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Voyons ne pouvons et les gris.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste

du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS

(Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS

sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèle, d'avoir à sa maison un garde-notre surtout absolument inoffensif — ce qui supprime toutes les craintes — ce qui supprime toutes les craintes — ce qui supprime toutes les craintes

Une belle Fête Mutualiste

C'est au milieu des fleurs et des guirlandes de verdure que, dans le vaste local de la *Cirnea*, les agents, sous-agents et ouvriers des Postes et Télégraphes, s'étaient réunis dans l'après-midi du 14 Juillet.

Ce n'était pas du luxe ; c'était une ornementation simple, mais du meilleur goût, qui donnait à cette enceinte l'aspect d'un jardin fleuri dans les coins duquel se détachaient, encadrés de bannières tricolores, le buste de la République et le portrait de M. Fallières, le « Premier Mutualiste de France. »

Les membres de la Presse avaient été conviés à cett fête, et ce fut pour eux un véritable plaisir que de voir ces employés de tout rang se communiquer leurs joies et leurs espérances, sous le regard bienveillant de leur chef, qui, entouré comme un père de ses enfants, prodiguait à chacun ses manières affables et ses conseils affectueux.

A 4 heures, la séance était ouverte sous la présidence de M. Pujol, Directeur des Postes et Télégraphes, assisté de M. Berthoz, Receveur à Bastia, et de M. l'inspecteur Commeignes.

M. Icard, notre sympathique sous-préfet, avait tenu par sa présence à rehausser l'éclat de cette fête de la Mutualité.

M. Pujol prend le premier la parole ; il commence par donner lecture de la liste des nominations et promotions qui lui a été transmise par M. le Sous-Secrétaire d'Etat et la salle entière applaudit à cette lecture.

Et pendant que des rafraîchissements et des liqueurs sont servis aux invités, pendant que le champagne pétille dans les coupes, la série des discours et des toasts commence. Certes, ce ne sont pas les dames qui étaient présentes qui ont eu à se plaindre des orateurs ; à tour de rôle, ils ont tous à les remercier d'être venues rendre encore plus charmante cette fête de famille.

M. Berthoz ouvre le feu par un discours que nous publierons demain, et qui soulève, à diverses reprises, les applaudissements de l'assemblée.

Après lui, M. Commeignes prononce un toast des plus choisis, et M. Vergez-Trey nous montre le développement progressif de l'œuvre de la Mutualité et les avantages matériels et moraux qu'elle procure aux hommes prévoyants.

M. Valle, délégué de l'arrondissement de Bastia pour l'œuvre de l'Orphelinat, prononce, à son tour, un discours souvent haché par les applaudissements de ses collègues et que nous reproduirons également demain.

A ce moment, M. le Président reprend la parole pour féliciter M. Valle des services qu'il a rendus à l'Orphelinat des Sous-Agents par sa propagande active et son ardeur inlassable, et M. le Sous-Préfet lui remet un diplôme, au nom du Ministre, pendant que les invités manifestent, par un bon, leur plaisir et leur reconnaissance.

M. Pallavicini, brigadier facteur, président du comité de l'Orphelinat, se lève ensuite et dans un discours documenté et, plein d'énergie, il expose le but et les avantages de l'Orphelinat des Sous-Agents et ouvriers.

M. le Directeur Pujol remercie ensuite en termes émus ses subordonnés de tout ordre de s'être montrés si empressés pour l'œuvre de la Mutualité qu'il a été le premier à inaugurer en Corse. Particulièrement, il leur rappelle leurs devoirs, et son improvisation toute charmante provoque des applaudissements unanimes et prolongés.

M. le Sous-Préfet, qui fit son possible, paraît-il, pour dire des choses désagréables, n'aboutit qu'à une allocution spirituelle et charmante, pleine de grâce et d'exquises délicatesse ; mais dans la péroraison de sa longue et remarquable improvisation, sa voix se fit grave et il eut des mots touchants quand, parlant de la Mutualité, il nous montra les misères à secourir, les tristesses à consoler.

Enfin les représentants de la presse remercièrent le Personnel de l'Administration de son invitation et assurèrent les Mutualistes de leur concours. Et l'on se sépara, en emportant de cette belle fête, un souvenir des plus doux.

⁂

Le soir, à 6 heures, les facteurs de la ville invitaient leurs collègues de l'intérieur à un apéritif d'honneur qui fut servi au Bar Soavi, et au cours duquel prirent la parole M. Vecchioni et M. Pallavicini, brigadier-facteur.

A tous les Mutualistes, nous offrons nos remercements et nos félicitations les plus sincères.

A. ALFONSI.

⁂

Discours de M. Verges-Trey

Mesdames Messieurs,

Ma qualité de secrétaire-adjoint du Groupe de l'Orphelinat des Agents des Postes et Télégraphes du Département de la Corse me vaut aujourd'hui le périlleux honneur et l'supérieur devoir de remercier, au nom de notre Société, le représentant du Gouvernement de la République, M. Icard, Sous-Préfet, et M. le Directeur des Postes et Télégraphes, de la sollicitude qu'ils témoignent à notre Association, en venant aujourd'hui présider la fête de la Mutualité postale et télégraphique. Mes remerc emuis iront aussi, je n'aurai garde de l'oublier, à MM. les inspecteurs, rédacteurs, receveurs, agents et sous-agents qui nombreux ont bien voulu répondre à notre appel. Quant à vous, Mesdames, vous n'avez pas craint d'entreprendre un long et pénible voyage, pour venir rehausser l'éclat et le succès de cette réunion familiale, où tous les groupements mutualistes de notre département se trouvent représentés et unis dans une pensée commune. Des voix plus autorisées que la mienne vous diront toute la grandeur, toute la beauté de l'œuvre humanitaire, à laquelle vous avez bien voulu donner un regal degré commercé nos incessants efforts.

Depuis le plus petit d'entre nous, jusqu'aux dignitaires les plus élevés de notre Administration, il est une aspiration commune. Nous nous devons, en notre qualité de frères, d'enfants d'une même famille, aux orphelins, aux veuves de nos camarades qui ne sont plus.

C'est un devoir auquel nous ne pouvons nous soustraire en vertu des grandes lois de la Solidarité humaine, et en l'accomplissant on a toujours la consolation d'avoir consolé dans la mesure de ses faibles moyens, à une œuvre bienfaisante et généreuse. Vous l'avez tous des 10 de famille. Vos besoins sont grands, et si les enfants sont nombreux, vos charges sont parfois considérables, et cependant vous ne reculez pas devant la lourdeur de la tâche entreprise. Oui un bonheur n'est jamais perdu, car un jour vos propres enfants pourraient bénéficier de vos généreux efforts.

En reposant sur les enfants des autres un peu de cette affectueuse sollicitude, que vous devriez réserver à votre unique famille, vous vous réservez pour l'avenir, la consolation de ne pas la savoir abandonnée, livrée à elle-même, le jour où la mort implacable viendrait vous ravir à son amour, à son affection.

La Mutualité est donc pour vous une réserve indéniable, un rayon de bonheur, dont les vôtres pourront dans le meilleur goûter les vivifiants bienfaits. Nous n'avons qu'un but ici, vous le savez bien, encourager et venir en aide aux orphelins de nos infortunés camarades, en faire des citoyens et des mères de famille qui n'auront pas à rougir en un nom honoré de leur père.

Les résultats obtenus nous obligent d'ailleurs à persévérer, les chiffres étant assez éloquents par eux-mêmes. Nous en sommes en effet à l'heure actuelle près de 47.800 adhérents, et grâce à la générosité de nos chefs, et aux dons de nos bienfaiteurs, 165 pupilles sont aujourd'hui à l'abri de nécessité de la vie. Nous possédons en chiffre rond 150.000 francs et avons une cotisation annuelle de 3 francs, votre famille sera droit à votre école :

20 francs pour 1 enfant,
35 francs pour 2 enfants,
45 francs pour 3 enfants, et ainsi de suite en ajoutant 10 francs pour chaque enfant en plus.

Après tout, il faut bien vous dire, Messieurs et chers Camarades, que notre Orphelinat est, depuis 3 ans, sous le haut patronage de M. le Président de la République, qui a bien voulu nous faire un jour la première manifestation de France. Le Conseil municipal de Paris, de son côté, nous accorde une subvention annuelle de 500 francs. De bien précieux encouragements viennent s'ajouter à ces manifestations qui sont de nature à renforcer notre confiance, et à grandir nos espérances. C'est grâce à cette bonne solidarité et de fraternelle qui subsistent même après vous, et qui se reportent sur vos enfants, que l'Orphelinat a pu obtenir les résultats que nous avons enregistrés avec satisfaction, je dirai même avec orgueil.

Là, en Corse, nous avons trouvé chez notre sympathique camarade Lucchini, secrétaire de l'Orphelinat des Agents du Département, le plus précieux des auxiliaires.

D'autres sociétés, telles que la Tutélaire, dont notre camarade Chiesa est le correspondant, l'Amicale qui est représentée ici par notre camarade Bonarandi, et tant d'autres encore, la Secrétan fraternel, l'Orphelinat des sous-agents, sont la preuve éclatante que l'idée de la Mutualité n'est pas restée incomprise par vous.

La Tutélaire a pour but d'accorder une indemnité journalière à ceux de ses membres participants qui sont en disponibilité pour cause de maladie, d'infirmités ou d'accident, sont privés de leur traitement, avant d'avoir acquis leur droit à une pension de retraite. Cette indemnité est allouée, pendant toute la durée de la disponibilité. Droit d'entrée, 2 francs.

Hommes, cotisation annuelle 2 fr. indemnité journalière, 3 francs.

Demoiselles et veuves, cotisation annuelle, 2 fr. indemnité journalière, 2 fr.

Dames mariées, cotisation annuelle 1 fr. indemnité journalière, 1 fr.

La Société a été fondée en 1897.

Le nombre des sociétaires s'élevait déjà, au mois d'avril 1908, au chiffre de 9.500.

Le capital en réserve est de 67.000 francs.

Les indemnités reçues figurent pour le chiffre de 12.630 francs.

L'Amicale, société de secours mutuels et de retraites, fondée le 18 avril 1879, accorde des indemnités pour toute maladie dûment constatée, ayant occasionné une incapacité de travail de plus de 29 jours, du 1er au 30e jour inclus 1 fr. par jour, de 60 jours suivants 1 fr. 50 par jour, du 91e au 180e jour 2 fr. 50 par jour, du 181e au 360e jour, 4 frs par jour.

Après l'expiration du délai de 360 jours, en malade faisant partie de la classe de réserve, peut toucher 4 ou 6 fois 75 centimes par jour, pendant 5 années.

Obligation des adhérents : être agent commissionné (les surnuméraires comprie) et avoir moins de 50 ans d'âge, verser un droit d'entrée de 5 francs et une cotisation proportionnelle à l'âge (2 3 4 5 ou 6 francs par mois). Ensemble des cotisations versées avant le droit à la retraite devant former une somme totale de 900 francs.

Après 10 années de sociétariat il est alloué aux infirmes et incurables, une pension annuelle de 250 fre jusqu'au moment de la remise des sociétés. Après le décès du Sociétaire, une somme de 500 francs est remise immédiatement soit à la veuve, soit aux orphelines soit aux ascendants âgés de plus de 60 ans. L'Association contribue dans les frais des obsèques de ses membres jusqu'à concurrence de 200 fre.

Le droit aux indemnités et secours est acquis après 6 mois de participation, à la naissance de chaque enfant d'un sociétaire, il est alloué une indemnité fixe de 10 francs.

Une pension de retraite qui est actuellement de 152 francs, et qui progressera, est acquise à tous les membres après 15 années de participation, et à 60 ans d'âge.

A l'Association Amicale est jointe une caisse spéciale de réserve, qui a pour but d'accorder pendant un certain nombre d'années une pension à la veuve, aux orphelins de moins de 16 ans, aux ascendants âgés de plus de 60 ans, et aux sociétaires ayant épuisé le secours de maladie. Moyennant un supplément de 25 centimes par mois, et par membre de la famille assuré, il est alloué une indemnité de 75 centimes par jour et par personne pendant 5 années, après une année de participation à la caisse.

Le capital social de l'Association l'Amicale s'élève à 2.199.581.04.

Les indemnités payées depuis sa fondation, s'élèvent à 974.042.21

La situation de la caisse spéciale de réserve est la suivante : Capital social 125.357 fr. 01 c.

Secours alloués 106.047 fr. 80.

J'espère que cet appel trouvera un écho parmi vous, et que tous vous viendrez grossir la phalange des mutualistes, en faisant partie de nos Sociétés.

Je termine, Messieurs et chers Camarades en vous levant à la prospérité de toutes nos Associations, je bois aux Sociétés mutuelles qui, comme des fées bienfaisantes, viennent frapper au foyer où la main de la pauvre la misère est déjà prise place, je bois à l'idée de mutualité chère aux Membres de la Grande Famille postale et télégraphique, à la presse qui annonce toujours et à domicile nos manifestations, toutes non communications relatives aux œuvres philanthropiques.

Je bois enfin, à cette institution qui nous est si chère à tous à la République.

Chronique Judiciaire

Le procès South-Nicrosi

Le procès intenté par les consorts South a été repris hier matin, devant la chambre correctionnelle de notre Cour d'Appel.

L'audience a été consacrée à l'audition des témoins et à la plaidoirie de Me Sébastien de Caraffa, organe de la partie civile.

L'affaire a été ensuite renvoyée à demain à 2 heures, pour la plaidoirie de Me Labori, le grand avocat du barreau parisien, le réquisitoire et les plaidoiries de Mes Ubertini et de Carbuccia, défenseurs de M. Nicrosi.

LECTEURS LISEZ

la quatrième page

Cour d'Assises

Rôle des affaires devant être jugées pendant la session du 3e trimestre, qui s'ouvrira le lundi, 20 juillet 1908, à midi précis.

Lundi 20 juillet. — Général Charles-Jean-de Saint-André de Boslo, meurtre, Ministère public, M. Mancini, substitut du procureur général. Défenseur, Me de Caraffa.

Mardi 21. — Dallavalle François-André et 5 autres de Ghisoni, violences, rébellion et outrages à des gendarmes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions. Min. pub., M. Angeli, avocat général. Déf., Me Moretti.

Mercredi 22. — Refini François, berger, demeurant à Rospigliani, assassinat. Min. pub., M. Mancini. Déf., Me Giannettini, du barreau de Corte.

Vendredi 24. — Casanas Joseph, Spanni Gerisel, Cati Jean, demeurants à Bonifacio, vol qualifié et complicité de ce crime. Min. pub., M. Mancini. Déf., Me de Montera et Scampucci.

Samedi 25 et jours suivants. — Olivi Charles, marin, demeurant à Bastia, vol qualifié. Min. pub., M. Angeli. Déf., Me de Caraffa.

Œuvres Post-Scolaires

Les récompenses suivantes ont été décernées aux membres de l'enseignement primaire pour leur collaboration aux œuvres d'adultes et aux œuvres complémentaires de l'école en 1908 :

Sont nommés officiers d'Académie, Mlle Leonardi Rosalie, institutrice à Saint-Lucie de Tallano, et M. Padovani Jean-Baptiste, instituteur à Tizi Ozou.

Médaille de vermeil avec prime de 100 francs : Tomasini François-Xavier, à Propriano ; Leoni Laurent, à Bastia, Nicolai Antoine Lucien, à Hammam-Righe.

Médaille d'argent avec prime de 75 francs : Giovanni Simon-Paul, à Lama ; Tomasini Paul-François, à Levie ; Bonavita Lucien, à Simiane ; Mlle Olivieri Marie-Angeline, à Sœurs de Sonnamene ; Ferrandi Ange-Toussaint, à Saint-Arnaud ; Mlle Barbetti Marie-Philippe, à Bougie.

Rappel de Médaille d'argent : Historet-el François-Antoine, à Calenzana ; Zanettacci-Stephanopoli Charles, à Bougie ; Santini Pierre-Jean, à Constantine.

Médaille de bronze avec prime de 50 francs : Poli Dori Ange-Toussaint, à Campi ; Salvatori Noël, à Corte ; Vinciguerra Raphaël, à Bastia ; Mme Serraut Alexandrine, à Avapessa ; Sampieri Jules-Mathieu, à Sisi.

Rappel de médaille de bronze : Leandri Angelin, à Bonifacio ; Quilichini Dominique-Baptiste, à Sainte-Lucie de Tallano ; Cima Victor-Auguste, à Sœurs ; Pieri Laurent, à Rôse ; Gallory Antoine, à Mercier-Lecombe.

Dons de livres : Santini Joseph-Marie, à Sotta ; Nivaggioni Alphonse, à Ajaccio ; Santarelli Jean-Baptiste, à Sainte-Lucie de Tallano ; Franceschini Philippe, à Corte ; Manconi Pierre-Paul, à Muro ; Quilichini Pierre-Ange, à Sartene, Palmesani Antoine, à Calvi ; Gallo Vivario, Mlle Picchi Louise, à Calvi.

Rappel de dons de livres : Giovanni Ely André, à Speloncato ; Natali Don-Paul, à Portovecchio ; Mlle Castelli Octavie, à Paris, Porelli Jean, à Bedous.

L'Echouement DU VAPEUR « VIZZAVONA » de la Compagnie Fraissinet

Le paquebot *Faraman*, de la Compagnie Fraissinet, est rentré hier après-midi à Marseille, convoyant le *Vizzavona*, de la même Compagnie dont nous avons signalé l'échouement à Porquerolles. Le *Vizzavona* a été immédiatement conduit au bassin.

A ce propos on nous fait remarquer au sujet de la disparition des matelots Santelli et Bonfiglio que c'est probablement le choc produit par l'échouement qui les a fait tomber à la mer. Tous deux étaient des marins éprouvés et inaccessibles à la peur. C'est donc accidentellement et non à la suite d'un mouvement de crainte qu'ils ont trouvé la mort.

Le *Vizzavona* sera rapidement réparé.

⁂

Notre correspondant de Giens-Hyères (Var) nous signale que le professeur Bichet, de l'Académie de médecine, en villégiature à l'île de Roubaud et se livrant aux plaisirs de la pêche, en compagnie du patron Palmieri et du matelot Bonnel, a découvert, à l'ouest de Porquerolles, samedi matin, à 8 heures, le cadavre d'un matelot qui se trouvait entre deux membrures du paquebot échoué. On a tout lieu de croire qu'il s'agit d'une victime du *Vizzavona*. Les autorités prévenues se sont rendues sur les lieux.

⁂

Transporté à l'hôpital militaire de l'île, le corps a pu être identifié. C'est celui du malheureux Pascal Santelli, un des deux disparus du *Vizzavona*, inscrit à Bastia.

La famille a été officiellement avisée par la Marine.

(Le Petit Provençal).

Bulletin Financier

Paris, 10 juillet 1908.

Le marché est irrégulier et les transactions de plus en plus restreintes en raison de l'approche des fêtes. La Rente Française gagne 10 centimes à 95 05. A l'exception de Serbe en réaction notable et de l'Extérieure plus lourde à 96.30, les Fonds Etrangers restent bien tenus. Les Etablissements de Crédit sont calmes et fermes. Une certaine lourdeur a pesé sur les valeurs industrielles et de transports. La Suez est à 4 398. Rio d'abord à 720. Le compartiment russe est hésitant. Valeurs d'assurances et Sud-africaines faibles.

Parmi les chemins Etrangers, on demande à 437.50 les obligations nouvelles du chemin de fer de Victoria à Minas : cette ligne ne sera ouverte à l'exploitation que le 31 décembre et sur une longueur de 250 kilomètres et sera prochainement ouverte au service jusqu'à Diamantina.

En Banque, au comptant, les obligations 5 0/0 or de l'Etat de l'Amazone remontent à 391, un intérêt du plus de 6 0/0 net sans compter la prime de remboursement à 500 fre.

Les obligations 5 0/0 de la Cie des Tramways Forces et Eclairage à Rio de Janeiro s'inscrivent à 412.50 ; à 408 les obligations hypothèque 5 0/0 du chemin de fer du Nord-Est de l'Espagne reprennent une partie de leur coupon récemment détaché.

Les actions de nos Grandes Compagnies sont fermes.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Le temps qu'il a fait

Baromètre : 760 2.
Température : Maxima, 27 ; Minima, 21 2.
Pluie : 0.
Humidité : 66.
Direction du vent : Nord.
Force du vent : Jolie brise.
Etat de la mer : Agitée
Etat duciel : Ciel couvert.

Chez nos Marins

La fête que la défense mobile avait organisée pour le 14 Juillet, a obtenu un succès vif succès.

Un grand nombre d'invités ont répondu par leur présence l'éclat de cette fête, et de nombreux divertissements leur furent offerts.

Un singulier client

Hier, le nommé Leca Pierre-Toussaint, d'Olmo, âgé de 15 ans, alla se faire servir à déjeuner, chez M. Haas, restaurateur, place des Palmiers. Lorsqu'il eut fini, au lieu de payer la note, on client monta, prit la fuite.

Poursuivi par l'inspecteur Ricci, il fut appréhendé et conduit au violon municipal, à la disposition de M. le Commissaire de police.

Au Port

Entrée : Le « Golo » de Marseille.
Sortie : Le « Numidia » pour Marseille.

Etat Civil

NAISSANCES.

Bargarelli Mathilde. — Biana Albert-André-Joseph-Louis, — Satta César, — Zaller Paul-François.

DÉCÈS

Anziotti Louis, cultivateur, 74 ans, Luigni Simon-Pierre, 57 ans, Lunardi Toussaint, 16 mois, Delangue Auguste, employé, 41 ans.

Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Programme du 16 juillet, à 8 h. 1/2 s.

Le Grondeur, p. r.,	Gartner.
Marche, ouv.,	Flotow.
Marche indienne,	Selidaick.
Il Trovatore, fant.,	Verdi.
Santiago, valse espagnole,	Corbin.

Le Chef de Musique, TIBERI.

Postes et Télégraphes

Le Directeur des Postes et des Télégraphes de la Corse a l'honneur de porter à la connaissance du public, que l'établissement de facteur-receveur de l'Etat concédé à la commune de Canari, par décision de M. le Sous-Secrétaire d'Etat des Postes et des Télégraphes, en date du 29 octobre 1906, sera mis en activité à partir du 1er août 1908.

PUJOL.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 15 juillet

Thermomètre — 7 heures du matin + 21°5
à midi 27 8. — à 9 heures du soir + 23°.
Maxima + 28°5. Minima + 21°.
Baromètre — 7 heures du matin, 765 mm. à midi, 764 mm. 6 heures du soir, 763 mm. Vent. — Dans la matinée, N. léger. Dans l'après-midi, Nord.
Etat du ciel, le matin, Découvert. L'après-midi, Quelques nuages.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

⁂

Promotion

MM. Grassi et Cotoni, commissaires spéciaux de police à Nice, ont été promus à une classe supérieure.

Sériciculture

Au dernier marché d'Alais les ventes de cocons se sont faites à 3.25 le kilo ; A Nyons, les prix ont atteint le même prix ; les faibles 1 fr. et 1.50 à Manosque, les prix n'ont pas dépassé 3 francs ; à Pont Saint-Esprit, les prix ont varié entre 3 francs et 3.35 ; les faibles 0.60 et 0.70 le kilo ; à Valréas le marché a débuté à 2.95, puis des ventes ont été faites à 3.20 ; les faibles 1.05 à 1.30.

⁂

Doctorat en médecine

M. Casanis a subi un examen de fin année de doctorat en médecine avec la note assez bien, à l'école de Marseille.

⁂

Postes et Télégraphes

M. Quilichini, facteur classé, est nommé facteur de ville du cadre sédentaire des postes à Bastia.

⁂

Préfecture de la Seine

M. Natali Jean, reconnu admissible à l'emploi d'expéditionnaire, est nommé stagiaire à la mairie du 15e arrondissement.

⁂

Justice militaire

L'adjudant Santini, du 22e d'infanterie, est nommé commis greffier au 1er conseil de guerre de Paris.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00384

BOURSE DE PARIS

11 juillet — 15 juillet

Rentes de 3 0/0 ancien	95.70	95.90
— de 3 0/0 amortis.	96.70	96.95

ex-coupon.

Nouvelles Universitaires

Paris, 15 juillet.

M. Hants, proviseur du Lycée de Bastia, est appelé aux mêmes fonctions au lycée de Saint-Quentin.

Légion d'honneur

Paris, 15 juillet.

M. Mattei, ancien sous-préfet, est nommé au grade de chevalier dans l'Ordre national de la Légion d'honneur.

Nouvelles Maritimes

L'escadre de la Méditerranée

Toulon, 15 juillet.

Les trois divisions de l'escadre active de la Méditerranée, ainsi que la division légère ont effectué aujourd'hui, aux Salins d'Hyères, des tirs et des écoles à feu sur buts remorqués.

NANCY

Un violent incendie

Nancy, 15 juillet.

La nuit dernière, un violent incendie a éclaté dans une ferme.

Alimenté par une quantité considérable de fourrages, le feu a pris en très peu de temps des proportions effrayantes, et a gagné les étables.

Huit têtes de gros bétail et quarante moutons ont été carbonisés.

L'immeuble a été entièrement détruit.

Les pertes sont considérables.

A PARIS

UN SUICIDE

Paris, 15 juillet.

Un des principaux employés d'un établissement financier vient de mettre fin à ses jours, en se tirant un coup de revolver à la tête, dans son appartement.

Le désespéré, âgé de trente-cinq ans environ, marié depuis quelques jours, était, dit-on, atteinte de neurasthénie.

Conseil des Ministres

Paris, 15 juillet.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Le Voyage présidentiel

Le Conseil s'est d'abord occupé du voyage du Président de la République aux quatre Cours du Nord.

Tous les détails de ce voyage ont été arrêtés d'une manière définitive.

Légion d'honneur

Le Conseil s'est ensuite occupé des nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur des ministères de l'Agriculture et des Travaux publics.

Affaires du Maroc

Les ministres ont pris connaissance des derniers télégrammes adressés par les généraux Lyautey et d'Amade, et par le contre-amiral Berryer.

Déplacements ministériels

Plusieurs membres du Gouvernement quitteront Paris, aussitôt après le départ de M. Fallières pour les pays scandinaves.

Le prochain Conseil

Le prochain Conseil sera tenu à l'Elysée le lendemain du jour du retour à Paris du Président de la République.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

Le départ d'Ollmo

La Rochelle, 15 juillet.

Le départ du traîtreau Ollmo pour la Guyane est définitivement fixé à vendredi prochain.

Le médecin, qui a été appelé à lui donner ses soins, a déclaré que son état de santé lui permettait maintenant de supporter les fatigues du voyage.

BREST

L'Escadre de la Baltique

Brest, 15 juillet.

L'escadre de la Baltique, qui doit escorter le président Fallières, a appareillé aujourd'hui pour Dunkerque. Cette force navale, qui est composée du cuirassé *Vérité*, vaisseau présidentiel, du croiseur cuirassé *Dupetit-Thouars*, du croiseur de 2e classe *Cassini*, et des contre-torpilleurs *Arquebuse* et *Baleste*, est placée sous le commandement de M. le vice-amiral Boué de Lapeyrère.

LA REVUE DE LONGCHAMP

Les remerciements à l'Armée

Paris, 15 juillet.

A l'issue de la revue de Longchamp, le président de la République a adressé au général Picquart, ministre de la Guerre, la lettre suivante :

Mon cher Ministre,

« La revue à laquelle je viens d'assister me fournit l'heureuse occasion de donner aux troupes de la garnison de Paris un témoignage de haute et confiante satisfaction.

« Cette imposante solennité que l'amour de la patrie allumait de son souffle indéfinissable, a mis une fois de plus en relief l'entrain de nos soldats, la solidité de leur instruction professionnelle, et la noble fierté qui donne dans les armes le sentiment du devoir accompli.

« La République, qui n'a reculé devant aucun sacrifice pour maintenir notre puissance militaire à la hauteur des destinées de la nation, n'a pas fait un vain effort ; elle peut compter sur son armée pour assurer le respect de la loi et défendre, s'ils étaient menacés, le territoire et l'honneur du Drapeau.

« Je vous prie de transmettre à M. le Gouverneur de Paris et aux troupes sous ses ordres mes plus vives félicitations et celles du Gouvernement.

« Agréez, mon cher Ministre, l'assurance de mes sentiments affectueux.

« FALLIÈRES »

⁂

Le général Picquart, ministre de la guerre, a transmis en ces termes, au gouverneur militaire de Paris, la lettre du Président de la République.

« Mon cher Gouverneur,

« J'éprouve un très grand plaisir et une véritable fierté à vous transmettre les chaudes félicitations de M. le Président de la République pour nos fidèles et vaillantes troupes du gouvernement de Paris ; j'y joins les miennes les plus chaleureuses, en vous assurant pour elles et pour vous, mon cher Gouverneur, de ma vive et profonde affection.

« Général PICQUART. »

EN ITALIE

TROUBLES AGRAIRES *A FAENZA*

Deux morts. -- Trente blessés

Rome, 15 juillet.

A Faenza, près de Milan, les paysans ont voulu s'opposer à la mise en action des batteuses mécaniques, dont plusieurs propriétaires s'étaient rendus acquéreurs.

Ils ont envahi les champs et dévasté les récoltes ; ils auraient même attenté aux jours des propriétaires sans l'intervention énergique des carabiniers, qui ont été obligés de faire usage de leurs armes.

Deux paysans ont été tués.

On compte une trentaine de blessés, dont plusieurs assez grièvement.

CONSTRUCTION de Sous-Marins

Rome, 15 juillet.

Le Gouvernement vient d'arrêter définitivement la construction de dix sous-marins.

Ces navires seront mis sur les chantiers le plus tôt possible.

Etat-Civil

NAISSANCES

Guerrini Dominique-Toussaint, et Lota Marie-Dominique.
Franceschi Amédée-François, et Bernardet Marie-Jeanne-Pauline.

DÉCÈS

Tassi Fortunée, — Ristori Rose.

DÉCÈS

Santoni Arthur-Ange-Georges, 3 mois. Casoni Marie, 4 ans.

NOUVELLES RELIGIEUSES

SAINTE-MARIE. — Jeudi, 16 courant, fête de N.-D. Carmel. Grand'messe à 9 heures. Vêpres à 5 heures et demie. Salut, balancement de la Reliquie.

On trouvera des surpliscrs à l'entrée de l'église.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT NATIONAL DES CHEMINS DE FER. — Les mécaniciens, chauffeurs et agents de trains sont priés de vouloir bien assister à la réunion qui aura lieu ce soir, à 8 heures, place Casetta.

Pour la commission,
Le Président, Gevini. — Le Secrétaire, Giammortini.

HEMORROIDES

Traitement par l'ÉLIXIR DEVIRGINIENTRADAL
LE FLACON : 4'50.
Rue 20, R. de La Rochefoucauld, PARIS
pour recevoir franco la Brochure explicative.
Refusez tous les imitations !
Il n'existe qu'un seul Elixir de Virginie : il porte la signature NTRADAL.

BANDAGES

Maison spéciale de Bandages herniaires et d'appareils orthopédiques du professeur TAUSSEL fils, spécialiste de Paris. Seule maison à Marseille, rue des Feuillants, 2, sur rue Noailles.

Fabrique de Bandages herniaires de tous les systèmes. Nouveaux bandages sans ressorts, se portant jour et nuit : Ceintures spéciales pour Dames, grossesses et périodiques de tous les systèmes, etc...

Bas élastiques pour varices et angies du Docteur TAUSSEL père.

Corsets orthopédiques pour les déviations de la taille, et appareils pour le redressement des difformités du corps.

Seule maison à Marseille, rue des Feuillants, 2, sur rue Noailles.

Café des Gourmets

Boulevard Paoli, 23, Bastia

A LA RENOMMÉE
Glaces assorties
à partir de 4 heures

BIJOUTERIE-HORLOGERIE
DANESI Fils
Ancien Elève des Ecoles d'Horlogerie de BESANÇON
16, Boulevard Paoli, BASTIA

M. DANESI a l'honneur d'informer sa nombreuse Clientèle qu'il se charge de toutes réparations de Montres et Pendules (mouvements les plus compliqués).
M. DANESI, faisant lui-même toutes les réparations, est certain de livrer un travail soigné et garanti. Prix modérés.

LUNETTERIE DE 1er CHOIX

MILDIOU
COMBATTUS PAR LA
DOSAGE GARANTI
Adhérence
Efficacité
Commodité
NOUVELLE BOUILLIE FONS
BLACK-ROT
CLOQUE
POURRITURE
Pour commandes s'adresser à
M. J.-B. CASTELLI,
37, Boul Monte, Marseille.

Représentants-Dépositaires pour les cantons de Bastia, M. L. DANESI, 1, rue Neuve St-Jean, Bastia ; de Cervione, M. Ph. de POLI, quartier Bellolaccio, Cervione.

DIMANCHE, 19 JUILLET

-LIRE-

LE NOUVEAU FEUILLETON

du

PETIT BASTIAIS



NOELLA

ou

LE ROMAN

d'Hélène

par

le célèbre Romancier

Charles Mérouvel

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERIOCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile
en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



La Maison se charge des réparations

SANTAL BLINE

GUÉRISON RADICALE

Avances aux retraités civils et militaires
PRET IMMÉDIAT D'UN TRIMESTRE
Sécurité absolue. *Caisse Centrale*, 32, Rue de Bichelieu, Paris.

CANCERS, TUMEURS, FIBROMES, LUPUS, ETC.
Sont traités avec succès par la RADIOTHERAPIE

TRAITEMENT SPÉCIAL
des Maladies des Dames
sans opération

Examen des Malades
AUX RAYONS
X

INSTITUT D'ELECTRICITE MÉDICALE
COURS PIERRE-PUGET, 33, A MARSEILLE

GUÉRISON des
Rhumatismes,
Sciatique, Arthrite,
Névralgies, Paralysie,
Goutte, Bronchite, Maladies
d'Estomac, etc.

RETRÉCISSEMENT
guéri en une seule séance, sans douleur ni hémorragie
CONSULTATIONS GRATUITES tous les matins

SAISON Printemps-Eté 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Eté 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE,
CRÉPON, EOLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE
FOULARD, LINON,

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec procédé EXCLUSIF
Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalée,
et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

NETTOYAGE DES PANAMAS
OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, ROBES
DENTELLES, ETC., ETC.

DEPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYME, Boulevard Paoli, Bastia

CYRNOS ORANGE

Sirop pur sucre

Fabriqué avec les oranges si parfumées de la Corse.

Boisson hygiénique et rafraichissante

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE N° 197 — VENDREDI, 17 JUILLET 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-P. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers 1 fr. — Réclames (le page), 0,75 — Divers, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Alexis.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 10 m. — Coucher, 7 h. 05 s.
Dernier quart., le 20 — Nouv. Lune, le 27
Fête de Demain : Saint Camille.

16 JUILLET

POUR LES RÉSERVISTES ET LES TERRITORIAUX

D'un long et laborieux débat qui vient d'avoir lieu à la Chambre, il ressort qu'aucune convocation de réservistes ou de territoriaux ne pourra avoir lieu en dehors des époques de chômage des divers corps de métier.

Pour une décision aussi simple, direz-vous, il n'était pas besoin de tant discuter ; n'était-ce pas la logique même ? Il y a dans chaque profession une morte-saison et une période d'activité ; il est bien évident que la présence des hommes au régiment doit coïncider autant que possible avec la morte-saison, de façon à ne pas, de parti pris, porter préjudice aux travailleurs. Agir autrement serait faire naître dans l'esprit des soldats un dégoût de la caserne, et serait cause qu'ils se retireraient de leur période d'instruction, effectuée sans entrain, aucun enseignement utile. On porterait ainsi préjudice à la fois à l'armée et à l'industrie ou à l'agriculture.

Cependant, pour élucider cette question de simple bon sens, il a été nécessaire à la Chambre toute une séance de discussion : de deux heures à six heures ! Il est vrai que, sur le tard, les députés se sont aperçus qu'ils étaient tous d'accord ; la motion Gérald a été votée à l'unanimité de 532 votants contre zéro. Mieux vaut tard que jamais !

La motion adoptée fait confiance au gouvernement, « pour fixer la date de convocation des réservistes et des territoriaux à des époques autres que celles des grands travaux agricoles, et en tenant compte de tous les intérêts régionaux. »

Cette discussion n'aura pas été inutile puisqu'elle aura démontré jusqu'à l'évidence la nécessité de rompre avec les regrettables errements qui semblaient avoir présidé aux convocations de cette année. Par une coïncidence pour le moins étrange, on avait convoqué, ici en pleine période de moisson, là pendant la fenaison, ailleurs pendant les vendanges ; les employés des stations thermales qui, nul ne l'ignore, sont surmenés pendant la saison, avaient reçu avec stupeur un avis de se rendre à la caserne au mois de juillet ou d'août ; par contre, les ouvriers verriers, qui chôment en août, n'avaient été convoqués qu'en octobre. Les députés de maintes régions ainsi sacrifiées ont pris d'assaut la tribune pour exprimer à leurs collègues les lamentations de leurs électeurs. Voilà pourquoi la séance fut si longue et pourquoi le vote fut acquis à l'unanimité.

Les convocations si malencontreusement lancées vont donc être rapportées ; les généraux et les préfets sont invités à s'entendre, de manière à concilier les intérêts militaires avec ceux tout aussi respectables des civils. Il faut souhaiter qu'ils y parviendront, et que les réservistes ne seront pas, comme cela s'est déjà produit dans la Haute-Garonne, victimes du désaccord de ces deux fonctionnaires, ou qu'alors il y aura un ministre de la Guerre qui saura faire acte d'autorité.

La population n'attend pas moins du gouvernement. En ce qui concerne spécialement les populations rurales, les périodes de grands travaux sont, selon les régions, entre le 12 juin et le 15 octobre ; en laissant libres ces quatre mois de l'année sur 12, il restera encore un laps de temps largement suffisant pour que tous les cultivateurs puissent effectuer leur période d'instruction militaire. De cette façon, tout le monde sera satisfait.

Rappelons, puisque l'occasion s'en présente, quels sont les avantages accordés par les lois des 31 décembre 1907 et 14 avril 1908, aux réservistes et territoriaux :

1° *Dispenses.* — Sont dispensés les hommes qui, au moment de l'appel de leur classe pour une période d'instruction, seront inscrits depuis au moins cinq ans à un corps de sapeurs-pompiers régulièrement constitué.

Sont dispensés de la première période d'exercices dans la réserve : les hommes ayant accompli au moins trois ans de service actif ou une période de séjour aux colonies.

Sont dispensés des deux périodes d'exercices dans la réserve : les hommes ayant accompli au moins quatre ans de service.

Peuvent être dispensés : les hommes classés dans les services auxiliaires, ou ceux occupant, hors d'Europe, une situation régulière.

Changements de destination — Il ne peut être accordé aucun changement de destination, pour quelque motif que ce soit.

Ajournements. — Aucun ajournement ne peut être accordé, sauf le cas de force majeure dûment justifié ; les ajournés sont rappelés pour une période similaire soit l'année suivante, soit deux ans après. En aucun cas, l'ajournement ne peut être accordé deux fois de suite pour la même période d'instruction.

Les demandes d'ajournement doivent être adressées à la gendarmerie ; celle-ci les transmet, après enquête, au chef de corps qui avise l'intéressé de sa décision. En cas de nécessité urgente (par exemple le décès d'un proche parent, la veille de la mise en route), la demande peut être adressée directement, par télégramme, au chef de corps, qui peut accorder la dispense immédiatement, s'il juge les motifs suffisants. Mais il est procédé ensuite à une enquête, et l'intéressé s'exposerait à une punition disciplinaire si les faits invoqués par lui seraient reconnus inexacts.

Nécessiteux et Soutiens de famille. — Les hommes de la réserve et de la territoriale convoqués peuvent obtenir, pendant leur période d'exercices, une allocation journalière de 0 fr. 75 pour leur famille, plus 0 fr. 25 par enfant. Ces allocations sont accordées par l'Etat à ceux qui, au moment de leur convocation, remplissent effectivement les devoirs de soutiens indispensables de famille, jusqu'à concurrence de 12 0/0 des hommes convoqués au cours de l'année et résidant dans le département.

La demande doit être adressée au maire, et être appuyée d'un relevé de la feuille d'impôts.

J. SOLEIL.

Notre Nouveau Feuilleton

Le *PETIT BASTIAIS* commencera dimanche 19 juillet la publication de :

Noëlla

Grand roman inédit

PAR

CHARLES MÉROUVEL

C'est une œuvre émouvante, bien faite pour passionner le lecteur.

Jamais, peut-être, le brillant écrivain n'avait exposé des situations plus poignantes. A côté de pages exquises toutes de tendresse, l'action se déroule puissante, dramatique, superbe !

NOELLA

charmera le lecteur par le doux roman d'amour qui lui est conté ; l'intéressera par la diversité des milieux où l'auteur le conduira : l'émotionnera par les tragiques situations où l'héroïne se trouvera placée.

L'Exposition d'Electricité
DE MARSEILLE

Depuis son ouverture, le 19 avril dernier, l'Exposition d'Electricité de Marseille a attiré un grand nombre de visiteurs.

Ses premiers débuts se ressentiront fatalement des difficultés d'une organisation qui embrassait internationalement toutes les applications de l'Electricité. Maintenant, l'installation de tous les palais est terminée et leur visite est à la fois charmante et instructive.

Mais ce n'est point seulement la partie technique de l'Exposition qui retient l'attention du public. Après quelques heures consacrées au parcours des différentes sections de l'*Energie* et de la *Traction*, les promenades dans le parc du Prado récompensent les visiteurs et lui donnent une vision enchanteresse du cadre choisi pour cette démonstration de la science.

Si c'est dans la journée, le touriste émerveillé contemple les magnifiques allées des jardins. Il savoure les délices d'une ombre protectrice contre les ardeurs solaires. Tandis qu'assis sur le feuillage il humera l'air frais venu du large, il écoutera les accords d'un concert permanent et assistera au défilé harmonieux des élégantes abonnées. Un peu plus loin, des rires cristallins lui diront les amusements des enfants devant le Guignol parisien. Puis, une rare collection d'attractions sollicitera sa curiosité. Ici, ce sont des Fakirs de l'Inde *fertiles* en mille tours d'adresse, là l'énigme de la femme volatile, le palais du rire. Une grotte des Mille et une nuits s'ouvrira à ses yeux et les étonnantes facultés de Miloska la voyante le surprendront étrangement. Et, tout là-bas, un village indigène comprenant près de 150 indigènes, Touaregs et autres, sans compter 12 chameaux, des ânes, des chiens pour la chasse au daim, des faucons avec exercices variés, courses, chasses, etc., des plus intéressants.

9/6 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

Le Lien devenu vieux

XV

LA FORÊT GARDE SON MYSTÈRE

Les deux fermiers s'appelaient Jouvenot et Garibert. Ils avaient, dans le pays, la réputation d'hommes sérieux et ils étaient universellement estimés. Mais la déclaration la plus curieuse fut celle que vinrent apporter, dans la soirée, le chef de gare et deux employés de la station de Lattes.

Ils racontèrent que la veuve Bourrisme était arrivée à la gare bien avant l'heure du train. Elle avait fait à pied le trajet de Royaumont, ce qui fut tout de suite remarqué, car toujours, lorsqu'elle avait un train à prendre, elle se faisait conduire en voiture. Elle avait demandé un billet pour Paris. Elle avait attendu sur le quai, sans regarder personne, sans voir, sans entendre. Elle avait un air égaré. Quand le train de Paris entra en gare, on eut beau le lui crier à l'oreille, elle n'y fit pas attention. Elle garda les yeux fermés et elle avait l'air de dormir. Puis, le train partit. Elle revint à elle, ne donna aucun renseignement, sortit de la gare et reprit la route du château, comme si de rien n'était, son billet en poche, sans même songer à se le faire rembourser.

La vision presque tragique de ces trois êtres, dans le hall de Royaumont, au moment de l'arrestation et du départ des deux frères, avait vivement frappé l'esprit de M. Menestreau. Entre les fils et la mère, il existait sans aucun doute un secret. Un drame, entre eux, s'était passé, et le juge avait été mis sur la voie par des paroles échappées à Laurent durant son interrogatoire... Germaine et Nathalie s'étaient querellées, la veille du meurtre... Jusqu'où était allée cette querelle ?. Jusqu'à quel degré de jalousie et de haine cette rivalité dont Laurent parlait ? Le juge n'était pas homme à patienter longtemps. Il retourna au château. Mais avant d'interroger Nathalie Bourrisme elle-même, il fit comparaître devant lui les gens de Royaumont, un à un. La plupart ne savaient rien et il désespérait déjà, lorsque Mathurin Lecordier entra, suivi presque aussitôt de la femme de chambre Angélique. Un rayon de lumière allait traverser les ténèbres. En effet, de la déposition de Mathurin et d'Angélique, il ressortait avec certitude que la veille du meurtre, Germaine et Nathalie avant le départ pour la chasse, avaient eu une vive altercation.

Comme « par hasard » — et le hasard les servait toujours très bien en cette occasion — ils s'étaient trouvés près de la porte du salon où les deux femmes venaient de se rencontrer ; ils avaient entendu des éclats de voix, et, la porte n'étant point complètement fermée, ils l'avaient poussée légèrement pour mieux écouter. Ils rapportèrent les paroles qu'ils avaient surprises, outrages et menaces, et ils assistèrent à l'acte de violence qui termina cet entretien, au moment où Nathalie saisissait Germaine à la gorge et où Germaine, s'étant débarrassée de cette étreinte, frappait la veuve d'un coup de cravache. Ils étaient entrés, pour avertir Germaine que les veneurs n'attendaient plus qu'elle, et leur entrée avait mis fin à cette scène de brutalité. Voilà ce qu'ils dirent. Ils se laissèrent aller, ensuite, à des commentaires, et le juge se garda bien de les interrompre, faisant son profit de tout ce qu'on lui disait.

Les commentaires portaient sur ce qui s'était passé au retour de la chasse, entre la veuve et ses deux fils, et le lendemain, lors du départ de Nathalie. Ici les renseignements donnés par les deux domestiques étaient beaucoup plus vagues : ils devinaient qu'une scène violente avait eu lieu, à la suite de laquelle la veuve avait chassé de partir, puisqu'elle avait fait quelques préparatifs. S'était-elle décidée de son plein gré ? Ou bien les frères l'avaient-ils obligée à partir ? L'avaient-ils chassée de Royaumont, en un mot ? Ils ne savaient pas. Dans tous les cas, les gens du château avaient été bien étonnés de la voir revenir le voir, et par devers le marché, en compagnie des deux frères.

— Et dans un état lamentable ! C'était à faire pitié !..

M. Menestreau les renvoya et fit appeler Nathalie sur-le-champ. La veuve se présenta, pâlissante, ayant peut-être le pressentiment d'un danger, et qu'elle allait être forcée de se défendre, elle aussi. Elle avait vu, tout à l'heure, le juge quitter Royaumont. Soudain, le voici, de nouveau. Entre temps, que s'était-il passé ? Et que pouvait-il avoir appris ?

— Serai-je assez heureuse pour vous être utile, monsieur ? demanda-t-elle.

— Je le crois, madame... et afin de mieux distribuer les renseignements que j'attends de vous, je vais vous adresser quelques questions destinées à éclaircir un peu une situation qui me semble singulièrement obscure... Je veux parler de la situation que Germaine Marberoux occupait au château, non seulement vis à vis de Laurent et Michel Bourrisme, mais vis-à-vis de vous même...

— Cette situation serait malaisée à définir, monsieur... car elle peut paraître bizarre à première vue... Du reste, mes fils n'ont pas dû vous garder le secret ?..

— C'est vous que j'interroge...

— Mes fils ont dû vous dire — reprit Nathalie comme si elle n'avait pas entendu — qu'ils étaient amoureux de cette fille et qu'ils attendaient qu'elle se prononçât entre eux. Ils rivalisaient de discrétion et de folies extravagantes pour lui plaire et c'est grâce à son influence, qui fut néfaste, qu'ils ont délaissé la fortune que mon frère leur avait donnée, en morcelant le domaine de la Louvière et de Royaumont ?

santes. Ou bien encore les concerts en plein air, la troupe lyrique ou le cinématographe de l'International Théâtre le distrairont aimablement.

Si c'est le soir que le touriste emploiera à l'Exposition, alors les splendeurs des illuminations multicolores, les milliers de lampes électriques réparties sur les palais et les jardins lui laisseront une impression inoubliable. Joignez à cela des fêtes continuelles et variées, bals d'enfants, batailles de fleurs, fantasias de Touaregs et cavalcades d'indigènes, théâtre, fontaines lumineuses, feux d'artifice, etc., qui font de l'Exposition d'Electricité un Eden véritable.

Le visiteur a encore l'agrément de trouver dans l'enceinte de l'Exposition des établissements de consommation nombreux et à bon marché, des restaurants de tous ordres depuis un franc jusqu'à six francs, où il peut avec sécurité s'adresser.

A la sortie du Parc du Prado, des tramways électriques en circulation constante transportent le promeneur soit sur la Cannebière, soit sur la Corniche, qui fait l'admiration de tous les étrangers.

En somme, Marseille et son Exposition d'Electricité constituent pour cet été un but de voyage tout indiqué. Les vacances qui s'approchent seront le signal d'un exode général vers le premier port de France.

Me LABORI

Lors du procès Humbert contre le journal *Le Matin* nos confrères parisiens ont admiré, sans réserve, l'endurance superbe de Me Labori, soutenant près de trois heures par cette température sénégalienne une joute oratoire à laquelle Me Paisant prit une large part, et ils convenaient, non sans raison, que le célèbre avocat aussi bien que son adversaire malheureux avaient amplement mérité leurs vacances.

Pour se reposer Me Labori alla à Aix plaider l'affaire Mille-Carcassonne, avant de venir à Bastia pour l'affaire South-Nicrosi.

Me Labori a attaché son nom à trop de causes célèbres pour être présenté à nos lecteurs. On connaît l'ardeur de ses convictions et la chaleur qu'il apporte à défendre les intérêts de ses clients, mais nous croyons qu'il n'oubliera pas de sitôt la chaleur de la Salle des Abeilles du Palais de Justice de Bastia et ce, sans mauvais jeu de mots.

Faute de bancs disponibles, le public encourait les malheureux avocat, et dame, à Bastia, il fait plus chaud qu'à Paris, cela se conçoit.

Ces petits désagréments du métier n'empêcheront pas, nous en sommes certain, Me Labori d'emporter de Bastia un chaud, mais excellent souvenir.

Ainsi qu'il l'a proclamé lui-même hier dans sa plaidoirie, il ne compte parmi nous que des amis et des admirateurs de son beau talent. Nous sommes personnellement heureux de lui adresser, avant son départ, qui aura lieu ce soir, l'assurance de notre vive et sincère sympathie.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

SARTENE. — M. Verchat, publiciste, est nommé entrepreneur spécial des tabacs et poudres à feu de la régie, en remplacement de M. Pinelli, décédé.

***

MOROSAGLIA. — M. Poldori Alphonse est nommé suppléant du juge de paix du canton de Morosaglia, en remplacement de M. Antonelli.

***

ZIGLIARA. — C'est à la suite d'un renseignement erroné que notre correspondant nous avait télégraphié que M. Salvatori P. J. avait gagné le lot de 15 000 francs de la loterie de Roubaix.

Nous regrettons d'autant plus l'inexactitude de ce renseignement que nous avions été très heureux d'enregistrer cette bonne nouvelle.

***

CAMPOLORO. — On a remué il y a quelques jours, à Valle di Campoloro, la dépouille mortelle de M. Jean Charles Bonaccorsi, décédé la veille à Carticasi, dans sa soixante-sixième année.

Une grande partie de la population s'était portée à la rencontre du cortège funèbre. Le deuil était conduit par les fils du défunt et autres parents qu'entouraient plusieurs de leurs amis de Carticasi et des villages environnants.

M. Jean-Charles Bonaccorsi était un homme des plus estimés dans la région. Ce vieillard en imposait par sa figure vénérable et toujours souriante ; il était très accueillant pour tous. Homme de bon conseil, il s'était interposé en diverses circonstances pour apaiser des différends et rétablir l'union et la paix dans des familles où avaient surgi des malentendus ou de regrettables animosités. Il était justement fier de ses enfants et en particulier de son fils, lieutenant-colonel dans l'artillerie coloniale, qui s'est déjà distingué en maintes occasions dans nos possessions les plus lointaines et les plus ingrates.

L'inhumation a été faite dans le vieux caveau de la famille.

Nous présentons à M. le colonel Bonaccorsi, à M. le lieutenant Bonaccorsi, aux familles Bonaccorsi et Ricci toutes nos condoléances.

***

ILE-ROUSSE. — M. Mainfroid, maître de port de 2e classe à Ile-Rousse, est élevé à la 3e classe.

FÊTES DE PIETRANERA

Un de nos collaborateurs qui a traversé hier Pietranera en auto a constaté une très grande animation dans ce village.

Il paraît qu'on prépare de grandes réjouissances.

Une belle Fête Mutualiste

Agents, Sous-Agents et Ouvriers des Postes et des Télégraphes.

Nous publions aujourd'hui le discours de M. Pujol, Directeur des Postes et Télégraphes qui a tenu, avec une habileté littéraire incontestable, à faire un éloge superbe de *l'Ile de Beauté*.

Discours de M. le Directeur

Mesdames, Messieurs,

Salut affectueux à mes collaborateurs de tous grades unis ce 14 juillet en une commune pensée de Liberté, garantie de notre existence de citoyens de notre glorieuse République, d'Egalité au regard des droits et des devoirs, et de Fraternité en laquelle s'appuient les bienfaits de nos œuvres mutualistes.

Salut plus spécial au personnel de l'active et laborieuse région de Bastia, roche de la Corse dont Ajaccio est l'Etna reposant.

Aussi bien, les deux régions se complètent l'une l'autre, s'entr'aidant et concourant par cette union féconde à former un tout incomparable que la Méditerranée enserre amoureusement de ses flots bleus et que Pon a si justement dénommée : « Fille de Beauté ». Or, dans cette île tant vantée par les uns, tant décriée par ceux qui ne la connaissent pas, il y a beaucoup à faire. Jacques j'y réfléchis il me semble que, pays neuf, elle doit être traitée par ceux qui ont charge de l'administrer comme un enfant à la veille d'exercer à lancer l'épouse du jour aux douceurs de la vie.

Cette mission incombe surtout à l'Administration des Postes et des Télégraphes en raison de son rôle actif et quotidien, de son action convenable sur tous les points du pays et de l'universelle ardeur avec laquelle tous concourent, chez nous, à la propagation des idées de Liberté, de Progrès et de Concorde.

Pratiquer avant tout, elle n'envisage que les projets réalisables dont elle en fait le but, le but de tous ses efforts. Allant droit devant elle, elle ne jamais se décourager ni s'égarer aux mauvais de la route, elle tâche de surmonter les dangers les plus réels pour obtenir les meilleurs résultats.

En dehors de ce cadre officiel relevant de l'Administration générale, et plaçant la propagande officielle mais inattaquable en faveur des œuvres de mutualité professionnelle.

L'action s'exerce dans ce sens au sein de notre vaste famille, s'exerce au dehors, et vous avez vu après nos molestes réunions s'organiser dans tout le département les grandes assises de la Mutualité Corse.

Or, chez nous, il reste encore beaucoup à faire. Vous avez successivement entendu les représentants autorisés de nos diverses associations mutualistes se constituant l'une l'autre et assurant ainsi la réalisation de ces bienfaits inappréciables, l'indépendance du citoyen et l'affranchissement de la conscience de l'enfant. »

M. le Directeur a fait ensuite l'exposé des différentes œuvres mutualistes dont il a voulu avec un tact parfait le but social, puis dans une péroraison vraiment éloquente il a lu à la prospérité de la République, à la santé du Ministre des Travaux Publics et du Sous-Secrétaire d'Etat des Postes et des Télégraphes, à l'union et à la prospérité du personnel des Postes de la Corse. Son discours dont nous n'avons pu nous procurer que quelques passages a soulevé à différentes reprises les applaudissements enthousiastes de la foule.

***

Avant de donner le discours de M. Berthoz, le très sympathique Receveur des Postes et Télégraphes de Bastia, que celui-ci nous permette de rendre une fois de plus hommage à sa bonté infatigable, à la bienveillante sollicitude qu'il manifeste toujours quand la régularité du service le demande. C'est en grande partie à lui que nous devons les réels progrès accomplis dans notre bureau, et si nous avons un souhait à exprimer, c'est de le voir pendant longtemps encore — sans que cela puisse nuire en aucune façon à son avancement — à la Direction du service des Postes de notre ville.

Discours de M. Berthoz

Mesdames, Messieurs,

Je me fais certainement l'interprète fidèle de tous les organisateurs de cette fête de famille en disant à M. le Sous-Préfet de Bastia, au représentant si distingué du Gouvernement de la République, combien vous lui savez gré de sa bienveillante sollicitude, en venant prendre place au milieu de nous.

Je suis très bien qu'il n'avait nullement besoin de cette occasion pour affirmer sa sollicitude aux intérêts des modestes fonctionnaires, agents, sous-agents et ouvriers des Postes et Télégraphes. En lui disant les expressions de notre profonde gratitude, pour le dévouement précieux que nous apporte l'autorité même de ses fonctions, j'accomplis le plus doux, mais aussi le plus élémentaire des devoirs.

Nos remerciements iront aussi à notre cher Directeur, qui ne laisse jamais échapper l'occasion de témoigner au personnel, dont il connaît depuis longtemps tout le dévouement, son très vif intérêt et sa confiance la plus absolue.

Notre sympathique député, M. Pierangeli, sont le dévouement à la cause de la Mutualité le classe parmi les plus ardents défenseurs de cette idée de progrès, vient de m'adresser le télégramme suivant :

« Berthoz, Receveur, Bastia.

» Avec tous mes remerciements pour votre aimable invitation, je vous prie d'agréer pour vous personnellement et de vouloir bien transmettre aux agents des Postes mes bien vifs regrets de ne pouvoir assister à votre réunion. Veuillez être mon interprète auprès de tout le personnel et l'assurer qu'il peut en toute circonstance compter sur mon dévouement le plus absolu. Je serai toujours heureux de m'associer à votre distinguée Directeur qui pourvoit avec la plus grande activité l'administration convenable des services et fait tous ses efforts pour faire aboutir les légitimes revendications des agents.

» HENRI PIERANGELI. »

Quant à vous, Mesdames, qu'il me soit permis de vous remercier tout particulièrement d'avoir bien voulu répondre à l'appel des organisateurs ; vous êtes la grâce, vous êtes le charme, qui vient rehausser l'éclat et le prestige de toute fête réussie. En voyant fraternellement assis autour de nos tables les agents, sous-agents et ouvriers de notre administration on a l'impression d'une réunion qui vibre à l'unisson et la preuve éclatante que nous sommes tous les enfants d'une seule et même famille.

Ce n'est pas la première fois, Mesdames, Messieurs, que se brisent et les ressorts des fonctions, inséparables de la Mutualité sont serrés à votre vigoureux bon sens, à vos cœurs pantelants.

Depuis longtemps vous êtes pénétrés de la grandeur et de la beauté de la noble entreprise.

S'encourager mutuellement, c'est sauvegarder un avenir incertain, c'est ranger l'heure des misères hideuses.

L'acte d'aujourd'hui n'est pas seulement un mal individuel, il est surtout un mal social ; il n'a pas seulement ses conséquences pour l'imprévoyant lui-même, il a ses conséquences pour tous les autres hommes en principalement pour les membres de sa famille.

C'est ce qu'ont compris les vaillants organisateurs de ces sociétés mutualistes, dont vous me permettrez de vous faire très succinctement d'ailleurs la brève mais suggestive énumération : Nous enregistrons d'abord le succès croissant de l'Orphelinat des Agents et de l'orphelinat des Sous-Agents.

Ainsi que le nom l'indique, ces deux sociétés ont pour but de recueillir les enfants des camarades décédés.

En cas de disponibilité, intervenant après 6 mois de maladie, les agents et les sous-agents trouvent avec la « Tutélaire » le moyen de ne pas subir avec la maladie son triste cortège : La misère et la faim.

Les agents de notre administration ont aussi à leur disposition l'« Amicale, » dont M. Bonerandi est le représentant à Bastia, alors que les sous-agents avec l'« Union et la « Fraternité » et la « Soutien Fraternel » ont à leur disposition des sociétés de secours mutuels dont les bienfaits sont enregistrés chaque jour.

Je ne veux pas empiéter sur ce vaste sujet de la Mutualité, MM. Vergen Trey et Valle vous diront ce qu'est ce merveilleux instrument de Progrès Social.

Quant à moi, je me contenterai de lever simplement mon verre à la prospérité de ces œuvres de prévoyance et de boire à notre sympathique Directeur et à ses collaborateurs immédiats, dont la présence ici nous est un gage de la bienveillante sollicitude de l'Administration supérieure pour nos œuvres de Mutualité ; aux camarades qui n'ont pas reculé devant la fatigue du voyage parfois long pour s'unir à nous dans l'action de propagande qu'est notre réunion, de propagande et de lutte par la prévoyance contre les misères de l'adversité.

***

Quant au toast gracieux prononcé par M. l'inspecteur Commeignes, nos lecteurs diront s'il y avait moyen de s'exprimer plus galamment et avec plus de grâce.

Toast de M. Commeignes

Mesdames, Messieurs,
Mes chers Camarades,

On vous a parlé éloquemment de la Mutualité ; on vous en entretiendra encore. Je vous demande la permission de vous dire un simple mot sur un autre sujet.

Nous sommes réunis ici au bouquet, un bouquet de Mutualistes. De ce bouquet, le sexe laid dont je fais partie, je vous en demande humblement pardon, Mesdames, peut tout au plus prétendre à remplir le rôle de tiges, les fleurs étant représentées par la grâce et les charmes des dames qui ont bien voulu assister à cette réunion.

J'invite mes camarades moustachus et barbus à lever leurs verres en l'honneur de ces fleurs gracieuses, aux dames ici présentes !

Et pour n'oublier personne dans ce tout, aux absents, à mes collègues, à tous ceux, agents, sous-agents et ouvriers, que l'éloignement ou les exigences professionnelles privent du plaisir d'être des nôtres aujourd'hui.

***

Discours de M. Valle

Mesdames, Messieurs,
Chers Camarades,

Je suis très heureux, comme délégué de l'Association des Sous-Agents et Ouvriers, de vous souhaiter la bienvenue au nom des camarades, et vous remercier d'avoir bien voulu rehausser par votre présence l'éclat de cette fête mutualiste à laquelle notre sympathique receveur vous a si cordialement conviés.

Je laisse au président du Comité Corse de 110 plaisir le soin de vous faire l'énumération des bienfaits que la Société secourt aux déshérités de la fortune.

La mort tôt ou tard vient frapper à vos portes, si il vous apparaît de songer à l'avenir.

Vous enlèverez en vous solidarisant, que vos femmes et vos enfants ne soient réduits à la mendicité.

Plus de dissidence, venez tous grossir nos rangs.

Je bois chers camarades, à la prospérité de l'Association générale des orphelins des sous-agents et ouvriers, je bois à la Mutualité postale et télégraphique, à la République.

Bulletin Financier

Paris, 11 juillet 1908.

La physionomie du marché est empreinte d'une certaine lourdeur en raison de la reprises des prises, et surtout du manque d'affaires. Toutefois, le groupe des Fonds d'Etats conserve des dispositions très nettement ; certaines, comme l'Extérieur, les soutiennent. Le Rente Française ne s'écarte guère de son cours de la veille. Nos Sonnes de Crédit ne varient pas. Quelques réalisations pèsent sur les valeurs industrielles sans modifier notablement. A signaler également un nouveau tassement rationnel des Mines d'Or.

Au comptant officiel l'obligation hypothécaire 5 0/0 du chemin de fer de Gray passe à 468.50.

En Banque l'Ouest Africain Français progresse à 577 l'action, et à 290 la part. Les obligations 5 0/0 Tramways Estérel et Force à Rio de Janeiro sont demandés à 412.50 ; les recettes de la 2e semaine 1908 se sont élevées à 671.352 frs contre 634.985 frs pour la semaine correspondante de 1907 ; soit une plus value de 1.755,124 frs pour les vingt cinq semaines de l'année 1908.

L'obligation 5 0/0 du Port de Bahia vaut à 456. Les sommes versées des obligations, récemment constituée, a commencé à fonctionner. Les garanties du service de cette dette étant acquises par délégation irrévocable.

Les actions de nos Grands Chemins français sont peu traitées.

Correspondance

Calvi, le 14 juillet.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Jean se fâche ; donc, il a tort.

Mon métier n'est pas de donner le bon sens à ceux qui l'ont perdu, et cependant j'ai le devoir de pardonner les injures quelque la Cour d'Assises n'ait jamais troublé mon sommeil. Laissons les roquets japper :

Nos volgs artigliu
Leau contro coniglio.

Veuillez agréer, etc.

F. ANGELINI.

P. S. — Que Jean soumette sa mercuriale à l'examen d'un jury de musiciens, et si ses tympans ne trouvent pas que c'est une bouillabaisse, je m'engage à la faire imprimer à mes frais. — *F. A.*

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Le temps qu'il a fait

Baromètre : 764-5.
Température : Maxima, 27-8 ; Minima 20°.
Pluie : 00.
Humidité : 66.
Direction du vent : Nord.
Force du vent : Faible.
Etat de la mer : Peu agitée.
Etat du ciel : Ipt couvert.

Accident ou crime

Tandis que la retraite aux flambeaux parcourait la ville, Mme Casanova Maria, 42 ans, buvetière, rue Fesch, 7, ou travaille dans son établissement, entendit un coup d'arme à feu et se sentit blessée à la cuisse gauche près du genou.

M. le docteur Guerin, mandé en toute hâte, a déclaré que la blessure était sans gravité.

Une enquête est ouverte.

Tentative de meurtre

Hier au soir est arrivé d'Aspiello, pour être transporté à l'hospice civil, le nommé Barboloni Noël, 48 ans, blessé grièvement au bas ventre par le nommé Casanova Joseph, 20 ans, fils du docteur Casanova.

Les circonstances dans lesquelles a été commise cette tentative de meurtre, ne nous sont pas connues.

Au Parc

La *Numidia* est arrivé du Propriano.

Syndicat des Chasseurs

Le Syndicat a l'honneur de porter à la connaissance des chasseurs qu'il l'Association du Saint-Hubert Club Bastiais » est officiellement constitués.

Ses statuts viennent d'être approuvés par l'autorité compétente et sont en vigueur à partir de ce jour. Les chasseurs bastiais adressent un pressant appel à leurs confrères de Corse les invitant à s'unir pour la défense de leurs intérêts communs. Ils doutent pas que tous les chasseurs dignes de ce nom ne viennent grouper dans la même idée de solidarité, car plus nous serons nombreux, plus nous serons forts. Les plaintes s'élèvent d'un bout à l'autre de l'île contre la plus scandaleuse braconnage qui s'étend partout et pratique sous toutes les formes et tout temps.

Nos campagnes, autrefois si giboyeuses, sont devenues désertes.

Si nous voulons que ce triste de choses cesse, il n'est que temps d'agir énergiquement.

Chasseurs de Corse ! Unissons-nous pour la protection de la reproduction du gibier, et déclarons une guerre sans merci aux engins prohibés de toute sorte qui dépeuplent nos bois et nos plaines.

Les chasseurs bastiais espèrent être entendus !

N. B. — Les adhésions au « Saint-Hubert-Club » sont reçues chez M. Nasica, Trésorier du Syndicat, Comptable de la Maison Bourgeois, Boulevard Saint-Angelo, Bastia.

Abonnements de Saison

Comme les années précédentes, le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs, partant en villégiature, des *Abonnements de Saison* au prix de cinquante centimes par semaine.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 15 juillet

Thermomètre — 7 heures du matin + 21° à midi 27 5. à 6 heures du soir + 29°. Maxima + 28°. Minima + 20°.
Baromètre — 7 heures du matin. 764 mm. à midi, 765 mm. 6 heures du soir. 763 mm.
Vent. — Dans la matinée. S. E. léger. Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel. le matin, Quelques nuages. l'après-midi, id.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

Conseils d'arrondissement

Les conseils d'arrondissement se réuniront le 6 août prochain pour la première partie de leur session. La seconde partie de cette session s'ouvrira le 12 octobre.

***

Médaille pénitentiaire

La Médaille pénitentiaire a été décernée, à titre de longs et irréprochables services, à MM. Battistaggi, premier gardien à la prison de Nice, et Pieri, gardien ordinaire à Ajaccio.

***

Fin de procès

Nos lecteurs connaissent le procès fait par M. le commandant Chaligne contre le journal *La Tribune de la voie ferrée*, devant le tribunal civil de Bastia. Le tribunal a condamné le gérant du journal à 25 francs d'amende et 500 francs de dommages-intérêts.

M. le commandant Chaligne a prié son conseil, M. Hyacinthe de Montera, de répartir la somme qui lui avait été allouée par le tribunal entre les divers établissements charitables de la ville. Cette répartition a été faite immédiatement.

Au nom des malheureux de notre ville, nous remercions M. le commandant Chaligne de sa générosité.

***

Chemins de fer

MM. les commissaires de surveillance administrative de la Compagnie Paoli Ottave, à Bastia, et Fouta, à Saissac, sont élevés à la 4e classe.

***

Service des tabacs

M. Imberti, adjoint au 24e rég. d'infanterie coloniale, est nommé commis de coiture des tabacs dans la direction de Chambéry.

***

Gratification

Le garde-républicain Casalta Jules, qui a spontanément prêté main forte à des gardiens de la paix, pour procéder à l'arrestation de trois individus, pris de boisson, qui leur opposaient une très vive résistance, a reçu du préfet de police une gratification en témoignage de satisfaction.

***

Infanterie coloniale

Ont été promus dans l'infanterie coloniale :

à l'emploi d'adjudant, le sergent-major Gazzani Horace, du 5e ;

à l'emploi de sergent-major, les sergents : Mainotti Jacques-Alphonse, du 2e tonkinois ; Morellini Dominique, du 3e tonkinois ; Casabaldi Victor-Louis, du 8e ; Pietri Jean, de la section d'infirmiers en service en Cochinchine.

au grade de sergent, les caporaux : Valentini Laurent, du 8e ; Leca Ange Mathieu, Valentini Thomas et Paolini François-Marie, du 22e ; Martini Ange Marie, du 10e ; Carboni Siméon, du 4e ; Saturni Alphonse-Orlandès, du 23e ; Benedetti Jean-Dominique, du 8e.

au grade de caporal, Peccioni Isidore, soldat de 1re classe, section d'infirmiers, en service au Tonkin.

Etat-Civil

NAISSANCES

Casalta Antoine Sébastien-Emile-Décius. — Moretti Thomas Antoine-Dominique.

***

NOUVELLES RELIGIEUSES

ORATOIRE DE LA CONCEPTION. — La neuvaine de Sainte Anne, mère de la T. S. Vierge, commencera aujourd'hui. Le matin, messe à 9 heures. Le Salut aura lieu le soir à 5 heures.

Après vos repas, demandez dans tous les Cafés **UNE D'ACEY**

Maladies du Système nerveux

Prof. G. B. Pellizzi

Directeur de la Clinique des maladies **nerveuses et mentales**, médecin en chef de l'Institut Psychiatrique de la **R. Université de Pise.**

Pour consultations : rue *S. Giuseppe, n° 18*, de 8 à 9 30 et de 13 à 16 heures. **PISA.**

La Maison Ghilini

a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, que ses pâtes Raffinées ou supérieures, sont exclusivement fabriquées avec des semoules de blé dur, absolument exemptes de semoule de Riz Maïs ou autres matières étrangères au froment.

Exiger donc, sur vos factures, cette garantie qui est indispensable pour assurer une nutrition saine.

Demandez partout

LES PATES DE LA
Maison Ghilini
6, Boulevard Saint-Angelo,
Bastia (Corse).

OREZZA-LES-EAUX

Hôtel de Granajola
VILLA MANFREDI
Ouvert jusqu'au 1er octobre

Cet hôtel, entièrement remis à neuf, est confortablement aménagé.

Des conditions spéciales sont faites aux familles.

M. le docteur Manfredi restera pendant toute la saison, à l'hôtel Granajola, à la disposition des voyageurs.

Cet hôtel se recommande en outre par son excellente cuisine.

S'adresser pour renseignements à Mme veuve Manfredi à Granajola (Orezza).

GRAND HOTEL MONTE D'ORO

La Foce de Vizzavona
(CORSE)
1.200 mètres d'altitude
La meilleure station d'été du Midi

Hôtel agrandi, modernisé et remis à neuf.

Hall, Salon et Salle à manger pour cent personnes.

Installation de premier ordre.

GRAND PARC

Omnibus à tous les trains à la gare de Vizzavona.

Calèches pour promenades.

Prix défiant toute concurrence

Service d'automobiles, et automobiles en location à partir du 1er août.

V. BUTTE.

DERNIÈRES NOUVELLES

00386 Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

15 juillet — 16 juillet

Rentes 3 0/0 amort. 95 90 95.95
— 3 0/0 perpétuel. 96.05 — 96.75
ex-coupon.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Noceta

Ajaccio, 15 juillet.

Par décision du Conseil de préfecture, les élections municipales auxquelles il a été procédé le 3 mai sont annulées.

Nouvelles Militaires

Cadre de réserve

Paris, 15 juillet.

M. le général de Préval, commandant la brigade de cavalerie du 9e corps d'armée, est placé, à dater du 17 juillet, dans la deuxième section (réserve) du cadre de l'état-major général de l'armée.

LE DÉPART du Président de la République POUR LES COURS DU NORD

Paris, 15 juillet.

La ville de Dunkerque se prépare à recevoir dignement le Président de la République, qui y arrivera samedi matin, à 11 heures et demie.

Des arcs de triomphe sont élevés sur tout le parcours du cortège présidentiel.

De grandes fêtes sont organisées à cette occasion.

Terrible accident automobile

M. & Mme ÉTIENNE
grièvement blessés

Ajaccio, 15 juillet.

M. Etienne, ancien ministre de la guerre et député d'Oran, faisait aujourd'hui une excursion en automobile, aux environs d'Ajaccio.

Il était accompagné de Mme Etienne.

Dans un virage, à la suite d'une fausse manœuvre, Mme et M. Etienne, ainsi que le chauffeur ont été projetés au loin.

Tous les trois sont grièvement blessés.

EN ALLEMAGNE

Les exploits de la Maffia

Berlin, 15 juillet.

Les tentatives d'extorsion de fonds par menaces de mort continuent.

Un riche négociant de Berlin vient d'être menacé de mort, s'il ne consent pas à verser au Comité secret de Berlin la somme de 300.000 marks.

Cette somme doit être déposée près du monument de Wagner, dans le Thiergarten.

Si le commerçant ne verse pas la somme, ou s'il se plaint à la police, la mort l'attend ; tous les moyens seront employés.

Le commerçant s'est empressé d'aviser la police.

Tragique accident DE CHEMIN DE FER

Un voyageur tué

Paris, 15 juillet.

Un voyageur a été tué hier soir par un train, en gare de Carlux ; il a été broyé par le train de Sarlat, arrivant à Carlux à neuf heures trente minutes du soir.

Peu au courant des heures d'arrivée des trains, ce voyageur était descendu à contre-voie, et s'était trouvé juste sur la voie, au moment où le train de Sarlat passait. Il a été coupé en deux, à la hauteur des hanches, et il a vécu pendant une heure après l'accident, mais sans avoir pu prononcer une parole.

L'identité de ce voyageur n'a pu encore être établie.

LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

FEZ

LE DÉPART
DE MOULAY HAFID

Tanger, 15 juillet.

Des nouvelles venues de Fez annoncent que le départ de Moulay-Hafid pour Mequinez et Marrakech est définitivement fixé à samedi prochain.

LES DIRIGEABLES

EN ALLEMAGNE

Paris, 15 juillet.

Les principales puissances s'occupent actuellement de la question des dirigeables.

En Allemagne, dans les milieux militaires, on étudie déjà les moyens de destruction des dirigeables.

AUX ÉTATS-UNIS

Paris, 15 juillet.

Le gouvernement des Etats-Unis a décidé d'affecter la somme de un million de dollars pour la construction de ballons.

Le gouvernement veut employer les ballons pour assurer la défense des côtes.

EN ANGLETERRE

La Vitesse d'un nouveau contre-torpilleur

Londres, 15 juillet.

Le nouveau contre-torpilleur *Swift* a procédé aujourd'hui à ses essais de vitesse.

La commission de réception était à bord.

Ce nouveau contre-torpilleur a donné 38 nœuds à l'heure, aux essais.

La Fête Nationale
A CLERMONT-FERRAND

Ordre du jour de blâme
DU GÉNÉRAL PERCIN

Clermont-Ferrand, 15 juillet.

La fête nationale a été célébrée, cette année, avec très peu d'enthousiasme ; les monuments publics seuls, et quelques maisons de fonctionnaires étaient pavoisés.

La revue des troupes même, qui a été passée par le général Percin, avait attiré très peu de monde.

Le commandant du 16e corps d'armée a adressé un ordre du jour de blâme aux membres composant la commission du Cercle Militaire parce qu'on avait arboré les initiales C. M., au lieu des initiales. R. F.

Dans cet ordre du jour le général Percin rappelle à la Commission du Cercle que, depuis 38 ans, la République est le gouvernement de la France.

Cette affaire donne lieu à de nombreux commentaires.

MORT SUSPECTE

Béthune, 15 juillet.

Le parquet de Béthune s'est transporté ce matin, à Choques, pour y procéder à l'exhumation du corps d'une jeune fille, décédée dans des conditions suspectes.

Le médecin légiste, qui accompagne les magistrats, prélèvera les viscères qui seront soumis à une analyse.

Le juge d'instruction a interrogé, à la mairie, les parents de la jeune défunte, ainsi que plusieurs autres personnes.

Café des Gourmets
Boulevard Paoli, 23, Bastia
A LA RENOMMÉE
Glaces assorties
à partir de 4 heures

Société des CHAUX & CIMENTS
Romain Boyer
Société anonyme au capital de 2.500 000 fr.
5, rue Cassebière, Marseille
Production : 300 tonnes par jour

CHAUX éminemment hydraulique, à grande résistance et grand rendement, adoptée par les Ponts et Chaussées, le Génie Militaire et toutes les administrations.
CIMENT de Portland artificiel et naturel pour dallages, réservoirs, caves, enduits.
CIMENT de la Valentine, supérieur, à prise demi-lente.
CIMENT prompt spécial.
CIMENT de Roquefort.
Seuls vendeurs pour les arrondissements de Bastia et Corte :
F. CHARDON et Cie
Fabricants de Tuiles et Briques
Chaux grasse, Carreaux et Ciment
Entrepôts : Bastia, 2, Avenue Carnot. Corte, Nouvelle Traverse. Francarda.

LA GUERISON DES MALADIES de POITRINE
et des Voies respiratoires

Etude de Me LUCIANI, avoué

près le Tribunal Civil de 1re Instance de Calvi

Vente sur saisie-immobilière

Il sera procédé le neuf septembre mil neuf cent huit, en l'audience des criées du Tribunal Civil de première instance de Calvi, séant au palais de justice de la dite ville, à une heure de l'après-midi, au plus offrant et dernier enchérisseur, à la vente des immeubles ci-après désignés, en deux lots, savoir :

Premier lot.

Le premier lot se compose d'une maison bourgeoise sise commune de Santa-Reparata, lieu dit Palmento, canton de Pie-Rousse, arrondissement de Calvi, comprenant un grand bâtiment de douze mètres de façade sur douze mètres de profondeur, élevé partie sur cave, partie sur terre-plein, d'un rez-de-chaussée, de deux étages et grenier au dessus, et d'un jardin y attenant, entouré de murs, planté de citronniers, orangers, cédratiers et arbres fruitiers, avec réservoir d'eau, d'une superficie totale de trente-un ares, quarante-quatre centiares, tenant par devant à emplacement et place publique, d'un côté à maison des frères Fabiani et de l'autre à enclos appartenant à M. de Vincenti.

Deuxième lot.

Le deuxième lot se compose d'une propriété rurale sise commune de Santa-Reparata, canton d'Ile-Rousse, comprenant bâtiment d'habitation et d'exploitation, terres labourables, oliviers, arbres fruitiers et cédratiers, aux lieux dits : Tranio-Chiese, Granaja, Costa, Terre-Rossa, Pa meato, Convento, figurant au cadastre de la commune de Santa-Reparata, sous les numéros 889, 100, 901 section A. — 176, 177, 178, 205, 853, 854, 855 à 858, 923 à 927, 1145, 1220, 1223, 1225, 1227, 1230, 1231 à 1239 section B, — 88, 89, 90, 91, section C, pour une contenance totale de huit hectares, quatre-vingt-douze ares, huit centiares.

Ainsi que le tout se poursuit et comporte sans aucune exception ni réserve avec les immeubles par destination qui en dépendent et les augmentations qui pourraient y être faites.

Cette vente est poursuivie à la requête du Crédit Foncier de France, société anonyme ayant son siège à Paris, rue des Capucines numéro dix-neuf, agissant poursuites et diligences de son Gouverneur, demeurant au siège social, pour laquelle domicile est élu à Paris au dit siège et en outre en l'étude de Me Luciani, avoué près le Tribunal civil de Calvi, y demeurant, lequel est constitué et continuera d'occuper pour elle sur la présente poursuite de saisie-immobilière et ses suites.

Contre les sieur et dame : 1° Jean Thomas, médecin et propriétaire, pris tant en son nom personnel que pour la validité à l'égard de son épouse ; 2° Lilian Casalis, conjointe de Vincenti, demeurant et domiciliés ensemble à Carbuccia.

En vertu des grosses dûment en forme exécutoire : 1° D'un acte reçu par Me Colonna-Ceccaldi, notaire à Calvi, le dix-huit février mil huit cent soixante-dix-sept, enregistré, contenant contrat conditionnel de prêt par le Crédit Foncier de France, au profit de M. et Mme de Vincenti, avec hypothèque sur les immeubles sus-désignés ; 2° D'un autre acte reçu par le même notaire, le premier mai mil huit cent soixante-dix-sept, enregistrés, constatant la réalisation du dit prêt de dix mille cinq cents francs.

Et suivant commandement, tenant lieu de procès-verbal de saisie-immobilière, du ministère de Agostini Dominique, huissier près le Tribunal de première instance de Bastia, demeurant à San-Nicolao de Moriani, en date du trois avril mil neuf cent huit, enregistré, signifié à la requête de la Société du Crédit Foncier de France aux dits sieur et dame conjoints de Vincenti et dénoncé par exploit de Me Alfonsi Jean, huissier à Calvi, du quinze juin mil neuf cent huit, aussi enregistré, aux sieurs : 1° Palazzi Auguste, demeurant et domicilié à Pie-Rousse, tiers détenteur en qualité d'héritier de feu son père Palazzi François, des immeubles Costa et Terre-Rossa ; 2° Crocicchi Dominique, laboureur, demeurant et domicilié à Santa Reparata, tiers détenteur de l'immeuble Granaja, les dits immeubles Costa, Terre-Rossa et Granaja, spécialement affectés à la créance du Crédit Foncier de France.

Lotissement et mises à prix

Outre les charges, clauses et conditions insérées au Cahier des charges déposé au greffe du Tribunal civil de Calvi, les dits immeubles seront vendus en deux lots, sans faculté de réunion, sur les mises à prix ci-après désignées :

Pour le premier lot composé d'une maison bourgeoise, sise à Santa-Reparata, lieu dit Palmento, et jardin y attenant entouré de murs, planté d'arbres fruitiers avec réservoir d'eau, deux cents francs, ci . 200 fr.

Pour le deuxième lot composé d'une propriété rurale, sise commune de Santa Reparata, comprenant bâtiment d'habitation et d'exploitation, terre labourable, oliviers, arbres fruitiers et cédratiers aux lieux dits : Tranio, Chiese, Granaja, Costa, Terre-Rossa, Palmento, Convento, cent francs, ci. . . . . 100 fr.

Total des mises à prix : trois cents francs ci. . . . . 300 fr.

Il est expressément déclaré que la société du Crédit Foncier ne garantit en aucune façon la contenance des biens quelle qu'elle soit, ni les tenants et aboutissants des mêmes.

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'art. 690 du code de Procédure civile modifié par la loi du 21 mai 1858, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur les dits immeubles saisis, pour raison d'hypothèque légale, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé à Calvi, le cinq juillet mil neuf cent huit, par l'avoué poursuivant soussigné.

Signé : T. LUCIANI.

Dûment enregistré.

Pour copie conforme,

Signé : T. LUCIANI, Avoué.

S'adresser pour renseignements : à Me Luciani, avoué poursuivant, à Calvi.

Bastia, Imp. Ollagnier.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



La Maison se charge des réparations

FARINE LACTÉE NESTLÉ

Timbres en caoutchouc

et en cuivre gravés

POUR COMMERÇANTS, ADMINISTRATIONS, MAIRES, GREFFES, ETC.

Dateurs tous systèmes en cuivre et en caoutchouc. — Timbres en cuivre pour cachets en cire avec initiales ou raison sociale.

Numéroteur-Folioteur automatique en bronze nickelé, à 3 combinaisons, comptant consécutivement, répétant deux fois et comptant le même numéro autant de fois qu'on le désire.

Chiffres et Caractères mobiles en caoutchouc

Lettres à broder, Festons et Festonneurs

Boîtes, tampons, encres et fournitures diverses

Plaques émaillées en tous genres pour portes, enseignes, noms de rues, etc. — Classeurs et reliures nouveau système très pratique. — Cartons et boîtes pour bureaux et magasins. — Boîtes à fiches et forme livre

Envoi du Catalogue franco sur demande

MACHINE A TRICOTER

Travail chez soi toute l'année

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.

Joindre un timbre pour la réponse.

Demandez et offrez dans tous les Cafés AMARO MATTEI *apéritif supérieur.*

LE BLAIZE PERF

Le Meilleur purgatif dépuratif

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Porge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques et Parquet. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers à barres, Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rouens artificiels.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo...

CHEVEUX SAUVÉS par le Hahn

Le Directeur-Gérant J.-B. OLLAGNIER

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, ENTRAVE, PEKIN, FLANELLE, FOULARD, LINON.

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec

DÉPOT : Chez M. SAUVEUR ATHO, Boulevard Paoli, Bastia

SAISON Printemps-Été 1908

NETTOYAGE DES PANAMAS, OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS, DENTELLES, ETC., ETC.

Demandez dans tous les débits de Tabacs

la *CIGARETTE BASTOS*

paquetage rose à 0,20 le paquet

La meilleure de toutes les cigarettes

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE N° 198 — SAMEDI, 18 JUILLET 1908

Le Petit Bastiais

00387

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal

Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	3 mois	1 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
Autres Départ.	32 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA VENTE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Camille.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 4 h. 11 m. — Coucher, 7 h. 04 s

Dernier quart., le 20 — Nouv. Lune, le 27

Fête de Demain : Saint Vincent de Paul.

17 JUILLET

Dangereux Mirage

Plus nous allons, plus le paysan délaisse la terre. Le métier qui fit vivre les vieux, qui leur donna au moins l'indépendance et souvent l'aisance, répugne aux jeunes qui rêvent à présent un labeur moins pénible, une vie plus large, un horizon moins borné.

La charrue leur paraît trop lourde, la faux qui lasse leurs bras, le fléau qui meurtrit leurs mains sont des outils dont ils rougissent et qu'ils dédaignent, la cervelle emplie de chimères.

La ville est là qui les attire — Paris surtout ! — la ville toute pleine d'enchantements et dont le mystère les fascine.

— Je serai instituteur, commis de banque, clerc d'huissier ou caissier, pense celui-ci qui se croit un grand homme parce qu'il est parvenu à achever péniblement ses études primaires. Et cet autre qui sait lire à peine et à qui, dès lors, ces ambitions sont interdites, se promet d'être garçon de bureau, facteur, agent de police ou, à défaut de tout cela, domestique. Mais finies les semences et finies les moissons.

Ces pauvres gens viennent donc à la ville. Ils ont quelques économies ou quelques pièces d'or sorties du bas de laine des vieux et, pleins de confiance, ils s'installent, le cœur débordant de joie à la seule pensée de l'existence nouvelle. Puis, les demandes d'emploi lancées, ils attendent.

Alors, les mois se suivent, rapides d'abord, puis désespérément longs à mesure que l'espoir s'en va et que la situation désirée devient plus chimérique ; car pour un qui réussit, non sans peine, la masse des déçus est innombrable.

Quand viennent les jours de famine, quelques-uns, éclairés sur l'inanité de leur rêve, prennent le seul parti raisonnable en pareille circonstance : ils rentrent au pays, guéris par le malheur de leurs ambitions anciennes et, après cette dure leçon, reprennent courageusement le métier d'autrefois. Ceux-là sont les sages, mais c'est l'infime minorité.

L'amour-propre retient les autres. Partis des champs avec mille projets de fortune, ils n'y veulent point revenir pauvres, ils ne veulent pas s'avouer vaincus devant les leurs, et, aux pires heures de misère, les malheureux cherchent quand même, dans leur fierté, une apparence de prospérité pour tromper ceux qui les approchent.

Et, dans cette atroce détresse, quand après avoir renoncé aux emplois tranquilles qu'ils cherchaient et qui restent inabordables, ils acceptent, parce qu'il faut vivre, les plus rebutantes besognes, les plus pénibles et les moins rétribuées, c'est l'enfer qui s'ouvre pour eux au lieu du paradis rêvé.

Voilà le sort des égarés qui lâchent sottement la proie pour l'ombre. Qu'on n'aille pas croire que j'exagère : c'est l'histoire d'hier et d'aujourd'hui, ce sera celle de demain.

J'ai sous les yeux le tableau que publie chaque année la préfecture de la Seine pour faire connaître au public le nombre approximatif d'emplois qui seront disponibles dans ses divers services.

Cette fois, le total, en chiffres ronds, est de onze cents places, mais dans une note qui s'ajoute au relevé comme la plus cruelle des ironies, l'administration informe les postulants que près de soixante mille demandes ont été enregistrées jusqu'ici.

Vous avez bien lu : Soixante mille, c'est-à-dire soixante postulants pour une place. Et c'est malheureusement la moyenne ordinaire des compétitions pour les emplois dans les administrations publiques. Comment, dès lors, les malheureux candidats conserveraient-ils quelque espoir.

Incontestablement, il y a, depuis plusieurs années déjà, une poussée inquiétante et dangereuse vers les situations de ce genre. Et le mal ne fera qu'empirer à mesure que le contact deviendra plus facile entre les gens des campagnes et ceux des villes.

C'est hélas ! à côté des avantages qu'il présente, le mauvais côté du développement des communications ; ce mélange des diverses classes affine relativement les plus humbles et fait germer des désirs de bien-être et de vie facile jusqu'alors inconnus. Comments'étonner dès lors du dépeuplement des campagnes ?

Il faut, en toute occasion, signaler ce péril et mettre les intéressés en garde contre lui. Il faut leur montrer qu'à la ville la lutte pour la vie est plus âpre et plus rude que nulle part ailleurs, que les risques y sont plus grands comme aussi plus profonde y est la misère, et que à la campagne, de l'existence des citadins, n'est qu'un dangereux mirage.

ROBERT DELYS.

La Répression de la Pêche à la Dynamite

Un Projet de loi

Nous nous sommes souvent élevé, à cette place même, contre les dépréda[tions] des pêcheurs à la dynamite en faisant ressortir quels dommages ils portent aux travailleurs honnêtes, à la reproduction du poisson et aux consommateurs. Nos réclamations, échos affaiblis des protestations des pêcheurs, eurent pour résultat l'établissement d'une surveillance plus sérieuse. Des gardes pêches à cheval, assermentés par le pétrole remplacèrent les anciens bateaux à voile à la poursuite des[quels] échappaient si facilement les forces qui dépendent la mer ; des exemples furent faits, et il semble que la situation est quelque peu meilleure. Mais il y a encore beaucoup à faire pour obtenir des résultats tangibles ; il faut surtout que les délinquants pris sur le fait ou dont la culpabilité est d'abord démontrée soient sévèrement punis qu'ils ne puissent l'envie de poursuivre leurs criminels attentats contre le bien public et la santé des consommateurs du poisson.

L'administration semble s'être enfin convaincue que les sanctions dont elle disposait contre les dynamiteurs sont insuffisantes et elle vient d'étudier un projet qui défendra plus efficacement le domaine de la mer. Tout d'abord, le projet de loi édicte que l'emploi de la dynamite, du chlorure de chaux et autres est interdit dans les limites des eaux territoriales de la mer et dans la partie des fleuves, rivières, étangs où les eaux sont salées. La peine que comporte ce délit va de trois mois à un an de prison avec une amende de 200 à 500 francs ; la détention seulement dans un bateau de pêche de substances explosives est punie d'une amende de 20 fr. à 200 francs.

Les administrateurs de l'inscription maritime, les officiers et officiers mariniers commandant les bâtiments de l'Etat, les inspecteurs et les patrons de pêches maritimes, les agents des gens de mer, les gardes-maritimes, les gardes-jurés les gardes-pêche des rivières sont des douanes sont qualifiés pour constater les délits et dresser procès-verbal.

Les nouveaux projet de loi qui est appelé à rendre d'éminents services a été adopté récemment au Conseil supérieur des pêches maritimes où il a fait l'objet de sérieuses discussions. Il y avait, en effet, dans le projet primitif des dispositions qui ne pouvaient convenir également à la Méditerranée, à l'Océan et à la Manche, et il a fallu trouver des textes — principalement pour les annexes de la loi — dont les pêcheurs de toutes les mers soient satisfaits.

Les dispositions nouvelles sont plus sévères que celles appliquées jusqu'à présent, car les tribunaux correctionnels, bien qu'ils soient armés suffisamment, font preuve, contre les pêcheurs à la dynamite, d'une inexplicable longanimité. A l'avenir, en cas de récidive, la peine sera doublée ; la responsabilité des amendes s'étend jusqu'à l'armateur du bateau de pêche délinquant, qu'il en soit ou non propriétaire : les exploitants des établissements de pêcheries, de parcs à huîtres ou à moules, des dépôts de coquillages, sont également responsables des faits de leurs agents ou employés — responsables, en tout cas, au point de vue du civil. Père, maris et maîtres seront également à répondre des délits de mineurs, femmes ou domestiques.

Nets, filets et instruments de pêche prohibés pourront être recherchés et saisis à domicile chez les marchands et fabricants.

Tous les délits seront passibles du tribunal correctionnel du port auquel est attaché le bateau délinquant ; il en sera de même si le délit a été constaté à terre. Les poursuites auront lieu à la diligence du ministère public, sans préjudice des droits de la partie civile ; elles pourront également être intentées à la diligence des officiers du commissariat chargés de l'inscription maritime, et dans le cas de poursuites par eux faites, ces officiers auront le droit d'exposer l'affaire devant le Tribunal et d'y faire entendre leurs conclusions.

Citations, actes de procédure, jugements, dispensés du timbre et enregistrés gratis, seront faits et remis par les syndics des gens de mer, les gardes-jurés, les gardes maritimes, les gendarmes de la Marine et les autres agents de la force publique.

Les jugements seront signifiés par simple extrait contenant le nom des magistrats qui les ont rendus, les délais d'appel, d'opposition et de pourvoi en cassation.

La prescription des peines est portée à cinq années révolues, ou à trois ans, suivant le cas.

Comme on le voit par ce très courte analyse de la loi et des annexes, les tribunaux pourront se montrer sévères — et ils ne le seront jamais trop. Mais il existait encore une lacune dans la sanction des délits ; il n'est pas de vente de poisson pêché à l'aide de la dynamite, de poisons ou de soporifiques d'ores, sans énumérer préjudiciables à la santé publique. Punir les délinquants, c'est bien ; mais il est bon de laisse libres de livrer à la consommation les produits sains de leur industrie coupable, un des buts les plus essentiels de la loi n'est pas atteint. Il le sera, cependant, grâce à M. Léon Gautier, membre du Conseil supérieur des pêches, qui lui a fait adopter la disposition suivante :

« La vente et le colportage du poisson capturé ou détruit par les procédés prohibés sont interdits ; quiconque aura contre-

---

216 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

Le Lion devenu vieux

XV

LA FORÊT GARDE SON MYSTÈRE

— Ceci les regarde, et je n'ai rien à y voir...

— Vous, peut-être, murmura la veuve, les yeux sombres...

— Vous faisiez bon ménage avec cette fille, et sans doute, puisqu'elle devait être la femme de l'un de vos fils, vous la considériez déjà avec une tendresse toute maternelle ?.. Vos rapports étaient affectueux ?

La veuve réprima un mouvement de colère.

— Je ne puis vous cacher que ce n'était pas elle que je rêvais pour mes fils.

— Pourquoi ?

— A cause de son ambition qui était évidente... et puis ... et puis...

— Et puis ? Vous devez tout me dire...

— Le jour où cette fille serait entrée à Royaumont avec des droits, que serais je devenue, moi ?.. Est ce que mon fils, celui qu'elle aurait épousé, aurait seulement pris garde à ma présence ? Enfin, je ne crois pas qu'elle eût fait le bonheur de l'un ou de l'autre de mes enfants. Et pour ces motifs, je ne l'aimais pas... je m'étais opposée à son entrée au château ...

— Cette opposition ne se manifestait elle point par des scènes entre vous ?

— Oui .. parfois .. je l'avoue... je ne pouvais pas garder pour moi la crainte et le mépris qu'elle m'inspirait...

— Et récemment ?

— Vous voulez dire la veille du meurtre ? Ah ! vous savez ?

— Oui.

La veuve eut une légère hésitation. Cette scène n'avait eu aucun témoin. Comment le juge l'avait-il apprise ? Germaine l'avait racontée à Michel et à Laurent... C'était donc de Michel et de Laurent que M. Maussenan tenait cette histoire ?.. Alors, les deux frères qui la croyaient coupable du meurtre l'avaient donc accusée, devant le juge ? Les misérables avaient osé ! Oui !.. c'est bien cela... Et voilà pourquoi le magistrat était revenu au château pour interroger Nathalie !.. Elle eut un sourire qui n'était qu'une contraction de haine. Elle pensait :

— Ah ! ils m'ont accusée !

Penchée sur la table qui la séparait du juge, à demi-dressée, elle le regardait avec des yeux ardents de fièvre et de rancune. La blessure qu'elle avait reçue de ses deux fils était mortelle...

— Oui, la veille du meurtre, je l'ai frappée... parce qu'elle était insolente...

La veuve passa la main sur son visage :

— Et je garde encore la trace de son coup de cravache ...

— Je vois, dit le juge, que les choses en étaient arrivées entre vous à une tension qui devait amener une catastrophe...

— La catastrophe ne s'est pas fait attendre...

— Ce qui veut dire ?

— Mes fils ont dû prendre parti... choisir entre cette fille et moi...

— Et ils vous ont choisie, certainement...

— Ils ont choisi cette fille.

— Et vous ?

— Moi, ils m'ont donné l'ordre de quitter Royaumont...

— Chassée ?

— Chassée !!

— Votre intention étant de ne rien cacher, voulez-vous m'expliquer comment il se fait que vous soyez revenue au château hier au soir ? Et comment, ayant pris votre billet pour Paris, vous avez renoncé tout à coup à ce voyage ? Comment enfin, dans toute cette après-midi de la journée d'hier, vous avez eu une attitude si étrange qu'elle a frappé de surprise tous ceux qui vous ont rencontrée !

— L'ingratitude de mes fils m'affolait. A partir de l'heure où j'ai quitté Royaumont, je n'ai vraiment pas su ce que je faisais... Ce que j'ai fait reste pour moi enveloppé de ténèbres... comme une sorte de rêve dont on ne se souvient pas au réveil... De quelle façon suis-je allée à la gare ? Ai je pris mon billet ? L'ai-je pris ?.. Ai je attendu ? Ai-je laissé partir le train sans l'entendre et sans le voir ?.. Suis-je revenue à Royaumont ?.. Qu'ai je fait, en cette course ? Ne me le demandez pas, monsieur, il me serait impossible de préciser et de vous répondre exactement...

— Votre trouble devait être bien profond, car vous ne répondez même pas aux gens qui vous adressaient la parole.

— Cela se peut. Je ne me rappelle avoir vu personne ...

— Vous avez repris la route du château, mais vous ne vous êtes pas rendue directement à Royaumont... Qu'êtes-vous allée faire dans la forêt ?

— Suis-je entrée dans la forêt ?.. Je l'ignore...

— Vous étiez à ce point hors de vous ?

— Oui... C'est une journée affreuse que celle d'hier, à cause de l'infamie de mes fils, et pourtant c'est un jour à retrancher de mon existence, puisque je ne l'ai pas vécu ..

— En forêt, ne vous êtes-vous point trouvée en présence de Germaine ?

— Je ne sais pas. Il vous serait prouvé que je l'ai vue, cette fille, et que je lui ai parlé, et que je l'ai menacée... Il vous serait prouvé, même, que c'est moi qui l'ai tuée... je vous dirais : « C'est possible... moi, je ne sais rien... » C'est que ma douleur était profonde !.. Je ne voyais et n'entendais qu'elle !..

(A suivre.)

vons à ces dispositions sera puni d'une amende de 25 à 125 francs ou d'un emprisonnement de 3 à 30 jours ».

Les agents du service de la Marine, la gendarmerie, la douane, les officiers de police judiciaire de tous ordres, les agents municipaux assermentés, les employés des contributions indirectes, des octrois, sont aptes à constater les délits de pêche avec la dynamite ou à l'aide d'autres produits nuisibles, aussi bien que ceux de vente ou de colportage du poisson ainsi pêché. Il y a lieu, du reste, de croire que, dans ces conditions nouvelles, les méfaits des dépréda teurs seront enrayés.

Malheureusement cette loi si utile pour la conservation des pêcheurs honnêtes est encore à l'état de projet — au bonne voie de réalisation cependant. En effet, après avoir été adoptée par le Conseil supérieur des pêches maritimes, elle a été soumise au contrôle du Conseil d'Etat. La haute juridiction ne saurait tarder beaucoup à la remettre à M. Thomson, ministre de la Marine. Dès la rentrée, le ministre la déposera sur le bureau du Parlement. Et l'utilité de cette loi de préservation et de justice est si incontestable qu'on peut espérer que les Parlementaires — Chambre et Sénat — la voteront au plus vite; l'année nouvelle pourrait donc le voir entrer dans le domaine des faits accomplis. — M.

(*Petit Provençal*).

Notre Nouveau Feuilleton

Le *PETIT BASTIAIS* commencera dimanche 19 juillet la publication de :

Noëlla

Grand roman inédit

PAR

CHARLES MÉROUVEL

C'est une œuvre émouvante, bien faite pour passionner le lecteur.

Jamais, peut-être, le brillant écrivain n'avait exposé des situations plus poignantes. A côté de pages exquises toutes de tendresse, l'action se déroule puissante, dra-

NOELLA

charmera le lecteur par le doux roman d'amour qui lui est conté ; l'intéressera par la diversité des milieux où l'auteur le conduira ; l'émotionnera par les tragiques situations où l'héroïne se trouvera placée.

LA CORSE
à l'Exposition de Londres

Le 9 juillet, nous avons publié une note, dans laquelle nous disions qu'un Anglais habitant Londres s'était rendu à l'Exposition Franco-Britannique, s'était demandé au président de la section française de lui indiquer l'emplacement où seraient exposés les produits corses ; cette note ajoute qu'on les avait vainement cherchés.

Nous nous étions demandé si le comité d'organisation avait connaissance de cet état de choses, notre correspondant s'était-en est allé le demander à M. Jean Laurl, le sympathique président de ce comité.

N'est-il pas fâcheux un pleur de motiver sous les yeux de nos lecteurs les ramenteuses explications que M. Jean Laurl a donné à notre correspondant.

Nous nous étions alarmés à tort, en pensant que la participation de la Corse à l'Exposition Franco-Britannique. Le 22 juin dernier, un vapeur avait emmené un renseignement assez en retard, et qui avait dû se retirer sans trouver l'emplacement où étaient exposés nos produits.

Nous nous sommes adressé à M. Jean Laurl, l'initiateur de la première heure et président du comité d'organisation, des renseignements à ce sujet.

M. Laurl nous reçut d'une façon charmante et se mit entièrement à notre disposition, pour donner aux lecteurs du *Petit Bastiais* les explications les plus précises.

« Le visiteur du 22 juin dernier, nous a-t-il dit, a peut-être été déçu de ne rien voir. Il se peut qu'à cette époque, nos produits n'aient pas encore été exposés, mais il nous suffira de donner que l'exposition était très en retard et que nombreux, par suite d'une discussion avec la direction anglaise au sujet d'un coin, nous nous sommes vouées au retard. Cet Anglais de Londres qui s'intéressait à notre pays, a fait certainement sa visite au moment où nos produits toujours en caisses allaient être définitivement installés.

» A l'heure qu'il est, cela ne fait plus de doute, la Corse a sa belle place à l'exposition de Londres et nos produits n'en sortiront pas sans récompenses. J'ai reçu à ce sujet, une lettre de M. Girard, notre entrepreneur, lettre où il m'annonce que le jury des vins s'est longuement arrêté devant notre exposition, qu'il a déguisé et engagé par suite la responsabilité des concierges ainsi que celle de leurs propriétaires respectifs ; mais le commerce est il tenu d'affranchir les lettres déposées à sa loge et de les porter à la poste pour les expédier aux destinataires absents ? Certainement non, cette charge incombant en effet le concierge à l'avance des frais d'affranchissement et l'obligerait à interrompre son service pour assurer l'expédition des dites lettres.

Fort bien ; mais supposez le cas où le concierge sera absent, ce qui est un droit, ou un mandat d'un locataire ; le propriétaire serait-il responsable de son concierge lorsque celui-ci n'aura pas existé ou omis ?

Nous ne le pensons pas ; tel fut l'avis du tribunal ; il va de soi, en effet, que le propriétaire ne peut être responsable de son concierge qu'à l'occasion d'actes rentrant dans l'exercice des fonctions de ce dernier. Or, il est visible qu'en déposant ses lettres dans la loge et de les porter à la poste pour les remettre aux locataires absents, s'il le fait en pure dite pour complaisance, ou en vertu de l'extension d'un mandat personnel reçu du locataire, mais ce mandat ne saurait engager la responsabilité du propriétaire.

Tel est le principe posé par le tribunal. La *Gazette des Tribunaux* le fait savoir des réflexions suivantes : Si la durée un locataire ne peut imposer à son concierge d'aller porter les lettres déposées à la loge et de les mettre à la poste, non plus le concierge n'accepte ce mandat, il n'agit d'un mandat qui lui a été confié en raison de sa qualité de concierge, qui ne pouvait lui être confié que parce qu'il avait cette qualité. Dès lors, le non-accomplissement d'un tel mandat qui est, du reste, d'usage assez général, n'engage-t-il pas la responsabilité du propriétaire ?

Nous ne sommes pas de cet avis parce qu'encore une fois il s'agit là d'un mandat absolument personnel qui ne peut être exigé du concierge à raison de ses fonctions, qui fait de lui, non plus le représentant du propriétaire, mais le mandataire du locataire et qui, dès lors, ne saurait engager que sa seule responsabilité, le propriétaire n'ayant pas été partie dans ce nouveau contrat qui sortait attributions ordinaires de son concierge, et qui, par conséquent, ne saurait aggraver sa responsabilité, la nullité ne peut résulter que du droit commun.

Me LUCAS.

Abonnements de Saison

Comme les années précédentes, le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs, partant en villégiature, des *Abonnements de Saison* au prix de cinquante centimes par semaine.

Nécrologie

M. LOUIS CHAFFURIN

M. Chaffurin, professeur agrégé au lycée, a eu la douleur de perdre son père, emporté en quelques semaines par une bien douloureuse maladie.

M. Louis Chaffurin n'était parmi nous que depuis le commencement de l'année scolaire ; il s'y trouvait tout heureux dans la splendide villa qu'il avait louée à Miselli et d'où la vue s'étend sur la grande Bleue, bornée par les quatre îles qui semblent être sentinelles devant Bastia, et parfois par les rives de la Toscane. Il se plaisait dans ce pays dont il avait entendu parler de maîtres si différentes, entouré d'ailleurs par les prévenances les plus affectueuses de sa bien-aimée compagne, de son fils et de sa belle-fille.

Ces prévenances se sont surtout manifestées pendant les phases les plus aiguës de la maladie, et si elles n'ont pu ni enrayer le mal ni retarder le fatal dénouement, elles ont du moins considérablement adouci ses derniers moments, et c'est entre les bras de ses plus chers qu'il s'est endormi pour l'éternité.

Les collègues de M. le professeur Chaffurin et ses amis ont fait un nombreux cortège à la dépouille mortale de son regretté père jusqu'au champ du dernier repos.

Nous offrons à Mme Chaffurin, à M. le professeur Chaffurin et à sa famille le témoignage respectueux de nos condoléances.

Lycée de Bastia

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 18 avril 1895 et après avis du Conseil académique M. le Recteur a fixé comme suit les dates d'ouverture des grandes vacances :

1. Dans les lycées et collèges de garçons, sortie le *jeudi 30 juillet*.

2. Dans les Cours secondaires de jeunes filles, sorti le *jeudi 23 juillet*.

Les distributions des prix ou les fêtes intimes qui les remplacent auront lieu la veille des dates ci-dessus.

La rentrée des élèves internes, pour tous les établissements, est uniformément fixée au *jeudi soir 1er octobre prochain*.

Bulletin Financier

Paris, 15 juillet 1908.

Liquidation facile et marché très ferme dans l'ensemble malgré la pénurie des affaires. Tandis que les Fonds d'Etats, sauf les Russes, sont plus lourds, notre Rente est en hausse marquée à 95 80 à terme, est à 95.90 au comptant. Les Etablissements de Crédit restent en bonne tendance : le Crédit Foncier 713, le Comptoir d'Escompte 697 et la Société Générale 654. A l'exception des valeurs cuprifères assez soutenues les échanges ont été nuls dans les compartiments industriel et de traction. Les valeurs russes sont moins bonnes ainsi que les valeurs sidérurgiques.

Au comptant, en Banque, nouvelle avance de l'action Ouest Africain Française à 513. La Général Phosphate se tient à 42.50. Les obligations 5 0/0 Transvaal Estanger et Forne à Rio de Janeiro sont demandées à 412.50. L'action Nantes Bastar est recherchée entre 31 et 32 frs. à la suite de la déclaration d'un dividende de 10 0/0 afférents à l'exercice 1907 et d'un coupon intérimaire de 3 0/0, détaché le 6 courant

DIMANCHE, 19 JUILLET

-LIRE-

LE NOUVEAU FEUILLETON

du

PETIT BASTIAIS



NOELLA

ou

LE ROMAN

d'Hélène

par

le célèbre Romancier

Charles Mérouvel

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile
en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



La Maison se charge des réparations

Avances aux retraités civils et militaires

PRET IMMÉDIAT D'UN TRIMESTRE

Sécurité absolue. *Caisse Centrale*, 32, Rue de Richelieu, Paris.

LA

POUDRE BESSIÈRE

est le seul remède vraiment **EFFICACE et INFAILLIBLE** que doivent employer tous les malades atteints d'une maladie de l'**estomac**, du **foie**, des **reins**, des **intestins**, de **constipation** dont les CONSÉQUENCES : le *manque d'appétit*, la *migraine*, la *gastralgie*, le *ballonnement*, etc.., sont des plus graves.

De tous ceux, et ils sont nombreux, qui ont essayé cette merveilleuse poudre, beaucoup vous diront que : si leur estomac et leurs intestins fonctionnent bien aujourd'hui, c'est à elle qu'ils le doivent et qu'ils en adoptent définitivement l'usage.

Interrogez toutes les mères de famille soucieuses de la santé de leurs enfants, et demandez leur, avec quoi elles les purgent ? Unanimement elles vous répondront :

avec la POUDRE BESSIÈRE

Pourquoi avec celle-là ? parce qu'elle est non seulement souverainement **TONIQUE**, mais encore **LAXATIVE, PURGATIVE, DÉPURATIVE**, en provoquant, sans aucune douleur ni échauffement, une abondante et saine évacuation des matières contenues dans les intestins.

Parce que son goût agréable en fait une friandise pour eux, étant très sucrée.

Prix de la boîte : 1 fr. ; 1 fr. 25 franco

Dépôt : Pharmacie Centrale d'Ajaccio (Corse)

Essayez et vous conviendrez de son Efficacité Surprenante

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, ROUENNE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON,

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec

Procédé EXCLUSIF

Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

NETTOYAGE DES PANAMAS, OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS, DENTELLES, ETC., ETC.

DÉPOT : Chez M. Sauveur Ayuso, Boulevard Paoli, Bastia

Demandez dans tous les débits de Tabacs

la *CIGARETTE BASTOS*

paquetage rose à 0,20 le paquet

La meilleure de toutes les cigarettes

Le Directeur-Gérant,
J.-B. Ollagnier.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

FARINE LACTÉE NESTLÉ

Aliment préféré des enfants.

A VENDRE

Grands Réservoirs à eau en tôle, de contenances diverses. — Appareil acétylène. — Alambics de 7 hectolitres. — Charrues, Jarves en terre pour jardin. — Voitures, charrettes, charriots. — Foudres et futailles usagées de toutes contenances. — Un lot de marbre vert de Stella.

S'adresser à Toga, ancienne Usine.

MACHINE A TRICOTER

Travaille chez soi toute l'année

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.

Joindre un timbre pour la réponse.



SEUL REMÈDE VÉGÉTAL

l'on MAIGRIR

SUCCÈS UNIVERSEL

Demandez et offrez dans tous les Cafés

L'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE N° 190 — DIMANCHE, 19 JUILLET 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal
Petite réclame 1 fr. — Réclames, la page, 0.75 — Divorces, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ADONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	32 »	16 »	8 »	On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE GRATIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : St Vincent de Paul.
Soleil (heure nationale)
Lever, 4 h. 11 m. — Coucher, 7 h. 04 s.
Dernier quart, le 20 — Nouv. Lune, le 27
Fête de Demain : Saint Emilien.

18 JUILLET

Une Vendetta

I.

Dès que Vincent Banelli fut promu lieutenant au sortir de l'Ecole d'application, en 1857, il revint à Ajaccio, sa ville natale, et demanda en mariage sa cousine germaine. Deux mois plus tard, il l'épousait, non par un coup de passion, ni par caprice ou calcul, simplement parce que les deux jeunes gens s'aimaient depuis leur enfance et qu'ils s'étaient promis l'un à l'autre.

Pendant trois années, ils connurent le bonheur, un bonheur sain, calme, un peu bourgeois et monotone, car il ne fut rompu que par une grande joie, la naissance d'un fils, puis par une grande angoisse, le départ du lieutenant pour la guerre.

Le 2 janvier 1871, le lieutenant était tué à la bataille de Bapaume, et, au mois de mai suivant, sa veuve mettait au monde un enfant qui vécut seulement quelques semaines. Elle se retira alors en Corse pour se consacrer à son fils Pierre. Elle s'y consacra comme à un culte, exclusivement, ayant un unique but : faire de cet enfant un homme digne et viril.

Elle y réussit. A vingt et un ans, au sortir de Saint-Cyr, Pierre était « un homme » dans la noble acception du mot. C'était aussi un gars robuste et souple, d'une vigueur et d'une souplesse peu communes, acquises par habitude de la gymnastique, de l'équitation et surtout de l'escrime.

II.

Le lendemain de sa promotion, comme Pierre Banelli, à peine le déjeuner achevé, se levait de table, ayant hâte de sortir, d'*étrenner* son uniforme flambant neuf, sa mère le retint, lui disant :

— Reste, Pierre, j'ai à te parler sérieusement.

Elle prononça cette phrase sur un ton très grave qui frappa le jeune officier d'un léger émoi aussitôt accru lorsque, regardant sa mère, il remarqua son teint pâle, ses traits rigides et surtout l'expression dure de ses regards.

— Qu'y a-t-il donc, maman ? s'écria-t-il.

Mais la mère au lieu de lui répondre directement, insista sur le même ton grave :

— Assieds-toi, mon enfant, et écoute.

Pierre s'assit, docile, l'angoisse à la poitrine, ses yeux fixés sur le visage de sa mère.

Celle-ci reprit :

— Il y a vingt ans que je souffre de la haine !... que je patiente pour me venger !... Tiens, lis ça... ajouta-t-elle en prenant dans sa poche une lettre et la tendant à son fils.

Il saisit fébrilement cette lettre, la déplia, les mains tremblantes, et aussitôt, en dévora les lignes, tandis que la mère, debout en face de lui, éplaît l'expression de son visage d'un regard aigu, si lustré de feu, qu'on l'eût dit léché d'une flamme noire, presque bleuâtre.

Soudain, aux dernières lignes, un masque blafard décomposa le visage du jeune homme. Il eut un mouvement de recul, regarda sa mère, et dit, plutôt balbutia :

« — Alors, mon frère... qui est mort... c'était...

— Un Prussien !... Et son père, le misérable qui m'a violentée et qui n'a pas osé signer de son nom cette lettre, est le baron von Moleinberg... général aujourd'hui...

Elle s'arrêta une seconde ; puis dans un sourire, un sourire-grimace, elle ajouta :

— Mais il a aussi un fils... un fils unique... légitime, celui-là... Il l'aime, il l'adore, ce fils-là... D'ailleurs, c'est aussi un brave et loyal garçon... presque aussi beau que toi... peut-être aussi brave... un bel homme... un officier... un sous-lieutenant... Il vient, comme toi, de l'école, et, pour le récompenser, ils l'ont envoyé en France, à Nice...

Elle prononça ces paroles par saccades, d'une voix sèche, métallique, qui dénotait une arrière pensée.

— Eh bien ! tu vas le tuer, ce fils-là.

— Pourquoi pas lui ?

— Le baron ?... Oh ! non... Ecoute-moi, mon enfant. Je sais où l'on souffre, où l'on doit faire souffrir... C'est là ! — et d'un coup sec elle se frappa sur le cœur. — C'est là, là seulement que l'on souffre à leur âge. Ils sont vieux. La baronne, maintenant, n'a plus d'amants, d'adorateurs... plus de coquetteries. Lui, le baron, n'a plus d'ambitions, plus d'espérances... il va bientôt être mis à la retraite. Tous les deux, pour toute joie, tout bonheur, n'ont plus que leur fils..., le frère du tien.

De nouveau, elle s'arrêta, ses yeux flamboyants, ses yeux de Corse haineuse attachés sur les yeux de son enfant. Alors lui, la voix lente, profonde :

— Je le tuerai !

— Merci !... Ah ! tu es bien mon fils, toi !... Tu es Corse, toi !

Et, exaltée, elle le prit dans ses bras, l'embrassa, s'écriant :

— Maintenant, tu comprends pourquoi depuis ton enfance je te force à lire tous les jours l'épée et le pistolet. Tu comprends aussi, pourquoi je t'ai donné une bonne allemande, pourquoi je t'ai obligé à apprendre sa langue maudite. Mais tant mieux ! Tu n'en auras pas besoin. Tu n'auras pas besoin d'aller dans son pays... il est à Nice... il s'amuse en France.

III.

Il était une heure du matin. Le jeune baron von Moleinberg et un de ses amis venaient d'abandonner la table de baccara du Casino, et, au bras l'un de l'autre, ils traversaient le grand salon, rieurs, la physionomie éclairée, les yeux allumés, parlant haut, heureux de vivre, joyeux d'avoir gagné, lorsque, brusquement, à quelques pas de la porte, un jeune homme, toisant dédaigneusement le baron, lui dit :

— Quand on vole au jeu, monsieur, on devrait avoir l'impudence moins cynique, le verbe moins haut !

Croyant à une méprise, l'Allemand s'arrêta et répliqua avec calme :

— Monsieur, vous vous trompez.. je suis le baron von Moleinberg.

— Et moi, je suis le lieutenant Pierre Banelli.

— C'est possible, mais...

— ... — coupa net l'officier français — je vous répète que vous êtes un filou, je vous ai vu tricher !

L'Allemand bémit et, la tête relevée, fixa intensivement son interlocuteur ; mais à l'expression haineuse de ses regards, à son maintien arrogant, il comprit qu'il avait affaire à un provocateur « quand même. » Alors, haussant les épaules, il dit :

— C'est un prétexte pour me chercher querelle !... Mais pour vous battre avec moi une infamie n'était pas nécessaire... Tenez ! ..

Et, hautain, d'un geste dédaigneux, il jeta sa carte qui tomba aux pieds de l'officier.

Lui, le visage subitement écarlate, s'avança, se pencha, et de ses gants tenus à la main, effleura la joue du baron, disant :

— En France, quand on est grossier, on se fait châtier.

L'Allemand, la canne déjà levée, voulut riposter par un coup qui ne porta pas, des spectateurs s'étant interposés.

IV.

Assis vis-à-vis l'un de l'autre, le général von Moleinberg et sa femme achevaient de dîner, quand un valet de pied entra et présenta une dépêche. Le général la prit, la décacheta, mais dès qu'il l'eût parcourue d'un regard, ses joues se décolorèrent, son sonfflé manqua, et, comme une tache soudaine, l'effarement agrandit ses prunelles. Puis, sur l'interrogation de la baronne, il essaya par un effort nerveux de se maîtriser, mais elle, se levant avec vivacité, lui prit des mains la dépêche et, le cœur battant, lut à voix haute :

« Votre fils tué en duel par le mien.

» Marie Ba... »

Elle ne put achever, une faiblesse la prit : elle tournoya et tomba sans connaissance.

Henri Conti.

Propos d'Actualité

Les deux Sultans

Cette intarrissable affaire marocaine prend décidém.nt l'allure d'une vaste bouffonnerie, et si la France n'y était si malencontreusement engagée nous n'aurions qu'à prendre le parti d'en rire.

Nous assistons, depuis quelque temps, à un petit jeu de cache-cache qui n'est pas banal. Ce sont les deux sultans qui sont les figurants. Les deux sultans s'amusent !

Il faut dire d'abord qu'il y a deux sultans au Maroc : Feu, capitale du Nord, et Marakch, capitale du Sud. Il faut donc nous remettre qu'il y eut deux sultans. Mais un sultan est un personnage un peu dans le genre de Mont sur Poitrinelle : toujours en discussion avec ses voisins, et toujours prêt à leur donner des coups de mitraille. Nous l'avons tous vu au théâtre Guignol, et point n'était besoin d'aller au Maroc pour assister à la représentation. Si on la donne aux gendarmes, ils copine sur les gendarmes l'Au Maroc les gendarmes, c'est nous c'est le seul inconvénient que j'y trouve.

Donc les deux sultans sont en guerre. Abd el Aziz connut des jours heureux et entouré d'empressements (sauf celles que lui prodiguaient ses trois cents épouses légitimes, ou le jour où lorsque Moulet Hafid, qui régnait à Marakch, s'avisa de se faire proclamer à Fez. Aziz s'en fut à Rabat.

A son tour, Hafid connut des jours heureux à Fez lorsque Aziz parla de se faire proclamer à Marakch. Ainsi le sultan du Nord donnait le cadeau du Sud et le sultan du Sud celui du Nord. C'est le premier acte.

Au second acte vous allez voir que

Après vos repas, demandez dans tous les Cafés **UNE D'ACEY**

1. — FEUILLETON DU *PETIT BASTIAIS*

NOELLA

Grand Roman Inédit

par CHARLES MÉROUVEL

PREMIÈRE PARTIE

LE ROMAN D'HÉLÈNE

I

MAITRESSE DE PIANO

Cela se passait il y a une trentaine d'années, en 1875, par une froide et pluvieuse soirée du mois de mars, dans un des quartiers les plus pénibles, les plus tristes et les plus obscurs de Paris.

Rue Tournefort, aux environs du Panthéon, ce tortueux dédale et grandiose, qui ressemble à un immense manoir, capable d'abriter le spleen à la plus joyeuse des capitales, on peut voir encore une maison très ancienne, dont la partie principale a dû abriter une famille aisée au temps du cardinal de Richelieu, l'homme rouge de Marion Delorme, tandis que les bâtiments accessoires qui environnent la cour intérieure, en étaient évidemment les communs.

Le propriétaire, un rentier artiste et très connu, qui occupait une vingtaine d'ouvriers des deux sexes, les avait convertis en ateliers et s'y était ménagé son habitation particulière, tandis qu'il reservait l'hôtel et ses deux étages, surmontés de combles assez vastes où il entassait ses matériaux, aux locataires qui voulaient les habiter, moyennant de modiques loyers.

En somme, malgré le nombre des ouvriers du rentier, laborieux et paisibles, c'était une maison agréable et tranquille.

Ce propriétaire, doux et presque philanthrope, s'appelait M. Pigeard.

Son unique domestique, une vieille et brave femme qu'on nommait la Jeanne, occupait au rez-de-chaussée, près de la porte massive de la rue, un local qui lui servait à la fois de cuisine et de logis.

Le premier étage était habité par le professeur d'histoire d'un grand lycée de la rive gauche, original comme la plupart des savants, qui se nommait Dulaurot et venait de dépasser la cinquantaine.

Il était célibataire, prenait ses repas dans une maison bourgeoise de la rue Saint Jacques, n'avait à son service comme femme de ménage, qu'une veuve âgée, à moitié sourde, dont la principale mission consistait à épousseter légèrement, sans en déranger l'ordre, les livres, paperasses et bouquins dont l'appartement était si encombré d'un bout à l'autre qu'il devenait à peu près impossible d'y trouver un endroit où on y fît déposer un objet quelconque ou un siège pour s'asseoir.

Au surplus, M. Dulaurot était un fort taciturne, qui réservait ses paroles pour le moment où il montait dans sa chaire de professeur, ne prononçait ailleurs que des monosyllabes et détestait le bruit.

Il n'en était qu'un qui trouvât grâce devant lui.

C'était celui du piano d'une jeune femme qui demeurait au second étage, juste au-dessus de lui, où elle occupait un petit appartement composé d'un étroit vestibule, d'une salle à manger large comme un drap de lit et de deux chambres, dont la moins exiguë avait été convertie en salon.

Sans faire preuve d'un talent transcendant, cette jeune femme en avait acquis un suffisant pour plaire et enseigner son art à des élèves d'une force moyenne.

Faible ressource dans une ville comme Paris, où tant de concurrentes se disputent, dans l'âpre lutte pour la vie, cette clientèle ou des places que la plupart d'entre elles ne peuvent obtenir.

Cette jeune femme était mariée.

Elle s'appelait Hélène et son mariage datait de trois ans.

Ce peut être qu'elle formait, avec son mari, Jacques Rousset, le couple le plus uni assorti qu'il fût possible de rencontrer.

Il suffisait d'avoir croisé dans le large escalier de bois, orné d'une rampe à balustres lourds et grossiers, les deux époux, pour comprendre qu'ils n'étaient pas faits l'un pour l'autre, que leurs natures ne pouvaient se convenir et que la matière dont ils étaient pétris n'avait rien de commun.

Ils n'étaient donés ni des mêmes goûts, ni de la même énergie, ni des mêmes besoins ou des mêmes aspirations, ni de rien de ce qui fait les unions solides et les familles heureuses.

L'amateur de beautés vraies, émouvantes, radieuses, qui aurait pu d'un long regard percer les murailles de l'appartement des Rousset vers six heures du soir, le jour où commence cette histoire dont les plus graves incidents occupèrent un instant la curiosité publique, eût été plongé dans une extase d'admiration.

Cependant, en quel cadre plus modeste, dans quel milieu plus obscur aurait pu se mouvoir cette femme qui bientôt allait être l'héroïne, la cause et la victime d'un de ces drames qui sont plus poignants que les inventions des romanciers, et dont la jeunesse n'avait été, pour ainsi dire, qu'une longue souffrance !

(*A suivre*)

lorsqu'après notre mise en Majesté sur le trône de Marseille Rudi n'en fut Maire. Alors Aix perdra de jugeur. Par toutes qu'Aix se réimpatrera sur Marseille. Le milieu du Sud descendra milieu du Nord et le milieu du Nord milieu du Sud... Ce sera toujours le même chose seul que ce sera le contraire. Et ainsi de suite.

Tous ne naissons pas d'Aix séparément [illegible]. C'est le nombre pas. Les deux milieux appellent cela le coeur très nombreux, et ils n'en naissent, semble-t-il, nombre de petites [illegible].

Quant à la France, elle commence à trouver le phénomène nouveau assez vite figure la galerie. Elle regrettait les spectateurs et elle [illegible] le droit le [illegible], elle va même par le droit de prendre parti pour l'un ou l'autre des deux salons. Le conseiller en se regardant, mais défense d'applaudir, défense de sifflet...

Le plus triste est que, pour assister à cette comédie nous avons payé notre place plusieurs milliers... et ce n'est pas fini.

A. CAPELLO

MUSIQUE MILITAIRE

MAIRIE SAINT-CHARLES

Programme du 19 juillet à 8 h. 1/2

St Georges, clairon.	A. Allier.
Fotte et Payan, cor.	Seppé.
Premier Arvu, voles.	Signard.
Faust, instr.,	Gousad.
Sifflet Pierrettes, polka.	F. Poyt.

Le Chef de musique, L. LAVEST.

FÊTES DE PIETRANERA

De notre correspondant particulier :

« Les préparatifs des fêtes se poursuivent avec une grande activité.

« J'ai pu enfin obtenir de M. le Maire une audience pour demain.

« Télégraphierai nouveaux renseignements. »

Ce que disent les Journaux

Le Matin

A propos de la grève des employés des tramways Parisiens

« Pour la question, n'est malheureusement pas le rencontre ! Il est possible que les employés aient raison, il se peut aussi que leur chef n'ait pas tort : mais ce n'est pas d'un examen destinable de leurs griefs qu'il s'agit aujourd'hui, c'est d'empêcher un désastre : celui du capital et des intérêts communaux ; celui des travailleurs dont l'avenir serait bien compromis et la lutte n'aboutit pas à une solution moyenne entre les forces des ultimatums de la Confédération du Travail et les intransigeances de la Compagnie.

« Dans le pays du roi Stanley, la misère est immense, et quand les rois des magasins et consolidés qui environnent chez nous de criminelles divisions, s'apprêtent les milliardaires ne font heureux paralysent les affaires les plus généreux. A Carthagène, un paysage économe et réglait leurs intérêts en France. Ils cèdent aux sous-préfets qui, selon le cas, les favorisent ou les répriment de leur droite. En Norvège, les ouvriers et les patrons s'associent pour le bien commun : en France, ils sont toujours en querelle et, trop souvent, ceux qui seront ruinés par eux-ci. Enfin, l'on jouit dans les Etats de Hanlone de la liberté la plus complète et, comme on y est plus riche le régime de l'argent, on n'y accuse raison pour maintenir les règles de la fraternité. Si M. Fallières veut étudier et regarder, il rapportera de son voyage en Scandinavie d'utiles leçons, il aura sous les yeux de grands exemples qui pourra soumettre aux méditations de M. Clémenceau. »

VILLE DE BASTIA

Bureau d'Hygiène

ARRÊTÉ

SUR

L'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Nous, Maire de la ville de Bastia,

Vu le loi du 15 février 1902, sur la santé publique,

Vu la loi du 5 avril 1884 ;

ARRÊTONS

Article 1er. — Il est défendu de déposer dans la rue des ordures ménagères.

Elles seront recueillies dans des récipients (sacs à ordures) d'une contenance de 20 à 30 litres au plus, munis d'une anse mobile et d'une poignée sur le côté afin qu'une personne les monte facilement.

Art. 2. — Les sacs doivent être déposés bien en vue, devant le vestibule de la maison avant 7 heures du matin et enlevés aussitôt après avoir été vidés, à 2 heures du matin au plus tard.

Art. 3. — Chaque sac portera en chiffres bien apparents le numéro de la maison et le numéro de l'étage.

Art. 4. — Le présent arrêté entrera en vigueur à partir du 1er août 1902 (après approbation de M. le Préfet).

Art. 5. — Les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront poursuivies conformément à l'article 77 de la loi du 5 Février 1902 et punitibles des pénalités prévues par cet article qui par l'article 471 du Code pénal et les articles 78, 79 et 80 de la loi du 15 Février 1902.

Art. 6. — M. le Commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Bastia, le 10 juillet 1902.

Le Maire,
A. GAUDIN.

Abonnements de Saison

Comme les années précédentes, le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs partant en villégiature, des *Abonnements de Saison* au prix de cinquante centimes par semaine.

Correspondance

Calvi, le 13 juillet 1902.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

On interprète mal l'allusion que, dans ma lettre d'hier aujourd'hui, je fais de la Cour d'assises.

Je tiens à déclarer que cette allusion ne regarde ni M. Jean Ordioni, et encore moins sa famille, qui jouit malgré tout de mon estime et de l'estime de tout le monde.

Vous me feriez bien plaisir si vous aviez la bonté d'insérer ce petit entrefilet dans votre plus prochain numéro. C'est ainsi.

Veuille agréer, etc.

P. ANGELINI.

Gazette Ajaccienne

(Notre correspondant particulier)

Ce temps qu'il a fait

Baromètre : 761.
Température : maxima, 31°1 ; Minima 18.
Pluie : 0.
Humidité : 36.
Direction du vent : S. O.
Force du vent : Jolie brise.
Etat de la mer : Peu agitée.
Etat du ciel : Ciel couvert.

Le Drame d'Appiette

Le victime du drame d'Appiette, Rudolphe Noël, a succombé hier à l'hospice civil.

Etat Civil

NAISSANCES

Dupont Jean-Antoine.

DÉCÈS

Colonel Noël, 45 ans.
Bonnardel Rosa, 34 ans.

Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Programme du 19 juillet, à 8 h. 1/2 s.

Comité, allegro.	Wattge
Le lac des Fées.	Auber.
Renaud, instr.,	Verdi.
L'Ardèche, instr.,	Sejan.
Le Bon Bourgeois, polka.	Solidaire.

Le Chef de Musique, TARONI.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 10 juillet

Thermomètre : 7 heures du matin + 14° à midi 28 c., à 3 heures du soir + 31°. Baromètre : 759.2. Humidité : 47°. Hauteur : 0 mm. 0 heures du matin 761 mm. à midi, 760 mm. 0 heures du soir 761 mm.

Vents. Dans la matinée, Nord. Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, le matin. Pluvieux. L'après-midi, Quelques nuages.

Pluviomètre, à 7 h. du matin ; 0 mm.

Distribution des Prix

La distribution des prix au lycée de Bastia aura lieu mercredi, 29 juillet, sous la présidence de M. Louis Gabrielli, conseiller à la Cour d'appel.

Le discours d'usage sera prononcé par M. Eyquem, professeur de rhétorique.

Mgr Deanda

Mgr l'Evêque d'Ajaccio, qui devait se rendre à Bastia, le lundi 20 du courant, a ajourné son voyage à une date ultérieure.

Capture d'un requin

M. Jean-Mathieu Pelletier, le sympathique soigneur de notre ville, en se livrant hier à une partie de pêche de côté de Grigione, a trouvé à 150 mètres environ du rivage, un requin requin qu'il a tué et bien capturé.

Avis aux baigneurs imprudents qui s'aventurent un peu trop au large.

Carnet mondain

Nous apprenons avec plaisir le mariage de Mlle Anaïs Bastiani, institutrice à Ale-E'st, Aigoine, avec M. Jean-Sylvain Canal, sous-chef de gare à Bastia.

Nous adressons aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Gendarmerie

Le gendarme Antonini, du détachement de la Réunion, est promu brigadier.

Nouvelles maritimes

Ont été embarqués : sur l'escadre de la Méditerranée, le 2e m. Mécanicien Giansetini, le 2e m. canonnier Franceschi, le 2e m. torpilleur Martelli, le 2e m. chauffeur Rossi, sur le 1re flottille de torpilleurs de la Méditerranée, le 2e m. fourrier Simoni.

Le 3e m. fourrier Lanfranchi a été débarqué de Kersaint.

Au Port

— Vapeur *Lamone*, capitaine Mocry, de Livourne, 10 passag., diverses.

Nouvelles militaires

M. Mosconini, sergent-major de la 14e section d'infirmiers en retraite, est nommé au grade d'officier d'administration de 3e classe de réserve, au gouvernement militaire de Paris.

Le maréchal des logis Orsini, du 38e d'artillerie, est promu au grade de sous-lieutenant de réserve, et affecté au 5e escadron du train des équipages militaires.

Etat-Civil

NAISSANCES

Rinaldi Charles. — Savonnet-François.

L'Union

Compagnie française d'assurances contre l'incendie, fondée en 1828 et sur la Vie humaine

Entreprise privée autorisée au capital de 15 millions de francs

Fondée en 1829

Sinistres à Paris Plus 70 Millions, 3

Sinistres pays depuis origine de la Cie 300 Millions

282 000 000

Garanties de la Compagnie VIE 100 000 000

Assurances sur la Vie mixtes, mixtes à primes fixes, combinées, nouveaux dotales et différées. Assurances populaires.

Rentes Viagères

Pour toutes renseignements et tarifs gratuits s'adresser à Bastia, à M. Simone PIETRI, agent de la Compagnie.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui souffrent d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes un moyen infaillible de les guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor Hugo, Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00390

BOURSE DE PARIS

17 juillet — 18 juillet

Rentes de 3 0/0 ancien 98.90 98.40
— de 3 0/0 amortis. 99.80 — 97.25

en compte.

FACULTÉ DE DROIT

Grenoble, 18 juillet.

M. Antoine-Jean Giacomoni, A. de la Colletta, vient de subir brillamment les examens de deuxième année devant la Faculté de droit de Grenoble.

LE POUVOIR EXECUTIF

Paris, 18 juillet.

Pendant l'absence du Président de la République, le pouvoir exécutif sera exercé par M. Clémenceau, président du Conseil des ministres.

LA ROCHELLE

LE DÉPART DU TRANSPORT « LOIRE »

La Rochelle, 18 juillet.

Le transport *Loire* a appareillé ce matin de l'île de Ré pour La Guyane.

Ce transport avait un chargement humain assez considérable.

Sur la frontière tonkinoise

ATTAQUE d'un poste français par des révolutionnaires Chinois

Un lieutenant tué

Paris, 18 juillet.

Les ministères des Colonies et de la Guerre ont reçu des télégrammes annonçant qu'un poste français a été attaqué, sur la frontière tonkinoise, par des révolutionnaires Chinois.

Un vif engagement a eu lieu.

M. le lieutenant Aymard, de l'infanterie coloniale, qui commandait ce poste, a été tué.

LES ÉVÉNEMENTS du Maroc

Le camp d'Abd El Aziz

Tanger, 18 juillet.

On annonce que le Sultan de Fez a établi provisoirement son camp à Sohars-Djadja, après avoir traversé la partie occupée du Chaouia.

LES GRÈVES

Les bateaux parisiens

Paris, 18 juillet.

La grève des bateaux parisiens continue.

M. Viviani, ministre du Travail, a eu entretiens aujourd'hui avec M. Léon Renault, président du Conseil d'administration de la Compagnie des Bateaux Parisiens, puis avec la délégation des grévistes.

Aucune décision n'a encore été prise.

Les Mineurs de la Loire

Saint-Etienne, 18 juillet.

La grève a été votée ce soir au cours d'un grand meeting organisé par les membres du Comité Fédéral.

Les Compagnies ont déclaré refuser l'augmentation de 50 centimes demandée par les mineurs.

Le Voyage Presidentiel

PARIS

Avant le départ

Paris, 18 juillet.

Le Président de la République a quitté ce matin, à 7 heures, le palais de l'Elysée, accompagné de M. Jean Lanes, son futur gendre, secrétaire général de la Présidence : de M. Marc Varenne, chef du secrétariat particulier ; de M. le capitaine de vaisseau Kerandren et de M. le lieutenant-colonel Genache, de la Maison militaire, et de M. Mollard, directeur du protocole.

La daumont présidentielle, qui était escortée par un escadron de cuirassiers, s'est dirigée vers la gare du Nord, où M. Fallières a été reçu par le président du Conseil, par M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, qui l'accompagne dans son voyage, et par les ministres de la Guerre, de la Marine des Travaux publics et de la Justice.

Le général gouverneur de Paris, le préfet de police, le préfet de la Seine et le Général d'administrateur de la Compagnie des chemins de fer du Nord ont salué également le Président de la République à son départ.

A 7 heures 30, le train présidentiel quittait la gare du Nord, salué chaleureusement par la foule des curieux qui, malgré l'heure matinale, étaient assez nombreux.

HAZEBROUCK

Simple arrêt

Le train présidentiel n'est arrêté pendant quelques minutes à Hazebrouck, afin de permettre au Préfet du Nord, et à M. l'abbé Lemire, député de la première circonscription, de monter dans le train présidentiel.

DUNKERQUE

Larvotto

Dunkerque, 18 juillet.

Le train présidentiel est entré en gare à 11 heures 30.

M. Fallières a été reçu à sa descente du wagon par M. Henri Tersen, maire, et ses adjoints, MM. Reynaert et Terrasse, ainsi que par le bureau de la Chambre de commerce.

Le Président de la République est passé par la salle d'attente, transformée en salon de réception, et remplissement décorée de trophées, de tentures, d'écussons et de drapeaux.

Le Chef de l'Etat est monté dans son landau, en sortant de la gare, chaleureusement acclamé par la population.

Le cortège présidentiel s'est dirigé vers l'Hôtel de Ville, en passant par la basse ville. Il a traversé le pont Thiers, garni de canons et de trophées d'armes, ensemble par des arbres de la garnison.

En cours ville, M. Fallières est passé sous un arc de triomphe orné par les pompiers.

Le cortège est entré dans Dunkerque par le pont Royal et a traversé la rue du même nom, laquelle était garnie de 3.000 drapeaux.

Il est passé ensuite par la rue Alexandre III pour se rendre sur la place de la République décorée par le Bicycle-Club, et où étaient massés les membres des sociétés civiles et militaires, ainsi que tous les enfants des écoles, portant de drapeaux.

Le cortège a fait le tour de la statue de Jean-Bart, et a gagné la rue de l'église où, devant la grande tour s'élevait un arc de triomphe, garni de 22 000 fleurs, confectionnées par les enfants des écoles. Tous les pylônes des tramways, ainsi que les réverbères étaient également décorés avec des fleurs faites par les élèves.

Devant la mairie se tenait la musique communale qui a salué, par la *Marseillaise*, l'arrivée du Président de la République.

Les maires des communes de l'arrondissement, les présidents de sociétés, les délégués des enfants des écoles formaient la haie, et ont acclamé le Chef de l'Etat, qui a été reçu par le conseil municipal et par les notabilités politiques de l'arrondissement, qui lui ont remis une plaquette en or.

M. Fallières a traversé la grande salle d'honneur, où il a reçu les fonctionnaires et les notabilités.

Il a remis la croix de chevalier de la Légion d'honneur à M. Claeys, maire de Bergues, ancien sénateur.

Les dames de la halle ont offert au Chef de l'Etat un bateau en miniature.

Le cortège présidentiel s'est reformé et s'est dirigé vers le port. La rue du 9 Mai était garnie de mâtures de navires, dans lesquelles étaient juchés les membres de la société de gymnastique la « Dunkerquoise, » qui ont poussé par trois fois le cri de : Vive le Président de la République ! »

Sur le port, le Chef de l'Etat a passé devant une jolie porte ornée avec des engins de pêche, et a été salué sur le quai du Longbonor, par les sauveteurs qui se tenaient près de leur canot, armé pour gagner la mer.

M. Fallières a été rendu sur le quai d'embarquement.

L'embarquement

Le Président de la République a été reçu au port d'embarquement par l'amiral Bienaimé, commandant en chef la division navale.

M. Fallières et son escorte se sont embarqués sur l'aviso *Eclaire*, pour se rendre à bord du croiseur *Vérité*, qui, en raison de son tonnage, a été obligé de mouiller en dehors du port de commerce.

Le départ

A 1 heure précise, le pavillon présidentiel était hissé au haut du grand mât du croiseur *Vérité*, qui appareillait aussitôt pour le Danemark.

Le vaisseau présidentiel, qui a quitté Dunkerque salué par un salve d'artillerie réglementaire, était escorté des croiseurs *Dupetit-Thouars* et *Guichen*, des contre-torpilleurs *Arquebuse* et *Hallebarde*.

Le temps couvert et le brouillard ont empêché la traversée s'effectuer dans de bonnes conditions.

Le Banquet

Un grand banquet a eu lieu ce soir, à l'hôtel des Pompiers.

NOUVELLE A SENSATION

Rencontre probable du Président de la République avec l'Empereur d'Allemagne

Paris, 18 juillet.

Le bruit court, avec une certaine persistance, dans les milieux politiques et diplomatiques, que le Président de la République se rencontrerait avec Guillaume II dans les eaux du Nord ou norvégiennes.

EN ITALIE

L'Etna en éruption

Rome, 18 juillet.

L'Etna est, depuis deux jours, en pleine éruption.

Le volcan projette des pierres de cendres qui obscurcissent le ciel.

Les habitants des villages environnants se sont empressés de fuir.

De fortes secousses de tremblement de terre, accompagnées de grondements, ont été ressenties à différentes reprises.

La Maison Ghilini

L'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, que ses pâtes Raffinées ne rendent rien aux meilleures fabriquées jusqu'à ce jour, étant exemptes de semoule de blé dur, absolument supérieures aux pâtes ordinaires.

Exiger dans sa vente l'estampe, notre garantie qui est la dépositaire pour ces conditions saines.

Demandes partout

LES PÂTES DE LA Maison Ghilini

5, Boulevard Saint-Augustin, Nice (Corse)

MALADIES, traitées de Cancers, Tumeurs, Fibromes, Lupus, etc., Rhumatismes, Scatiques, Paralysie, Névralgie, Bronchite, Neurasthénie, maladies d'estomac, Traitement spécial des maladies des Dames. Hématémèse et affections des voies urinaires, guéris en une seule séance, sans douleur ni hémorragie ; adressez-vous à L'INSTITUT D'ELECTRICITÉ MÉDICALE, 37, cours Pierre-Puget, à Marseille.

Examen des malades sur Rapport.

Consultations gratuites tous les matins.

BANDAGES

Maison spéciale de Bandages herniaires et d'appareils orthopédiques du professeur JACOBSEN, fils, spécialiste de Paris. Seule maison à Marseille, rue des Feuillants, 2, sur la rue Noailles.

Fabrique de Bandages herniaires de tous les systèmes. Spécialité de ceintures pour femmes, supprimant les pertes blanches, engorgements, déplacements de toute la région abdominale.

Bas élastiques pour varices et engorgements des jambes.

Consultations gratuites, tous les dimanches de 9 à 11 heures.

Envois contre remboursement dans les départements de la Corse, sur demande affranchie.

Succursale à Marseille, rue des Feuillants, 2, près la rue Noailles.

LECTEURS LISEZ la quatrième page

RESTAURANT du PETIT GOURMET

ERSALUNGA

BOUILLABAISSE TOUS LES JOURS

Prévenir la veille

Café des Gourmets

Boulevard Paoli, 20, Bastia

A LA RENOMMÉE

Glaces assorties

à partir de 4 heures

Futailles usagées à vendre

Bonnes occasions

A.-P. PADOVANI

Nouveau Port, Bastia

OREZZA-LES-EAUX

Hôtel de Granajola

VILLA MANFREDI

Ouvert jusqu'au 1er octobre

Cet hôtel, entièrement remis à neuf, est confortablement aménagé.

Des conditions spéciales sont faites aux familles.

M. le docteur Manfredi restera pendant toute la saison, à l'hôtel Granajola, à la disposition des voyageurs.

Cet hôtel se recommande en outre par son excellente cuisine.

S'adresser pour renseignements à Mme veuve Manfredi à Granajola (Orezza).

Société des CHAUX & CIMENTS

Romain Boyer

Société anonyme au capital de 1.500.000 fr.

3, rue Canebière, Marseille

Productions : 300 tonnes par jour

Chaux éminemment hydraulique, à grande résistance et grand rendement, adoptée par les Ponts et Chaussées, le Génie militaire et toutes les administrations

Ciments de Portland artificiel et naturel pour fondations, réservoirs, canaux, enduits

Chaux de la Valentine, supérieur, à prise extra-lente.

Chaux pour le pétrole.

Ciment de Broukaert.

Dépôts pour les arrondissements de Bastia et Corte :

P. CHARDON et Cie

Entrepôts à proximité des gares

Chaux grasse, Ciments et Ciment

Entrepôts : Bastia, 5, Cours Carnot. Corte, Nouvelle Traverse. Francardo.

A VENDRE

500 hectares de vin rouge à blanc des vignobles de MM. Gliorimini frères, de Portomonio.

S'adresser à Portomonio ou à leur dépôt à Bastia, 7, Boulevard de Corte.



247 — TROISIÈME SÉRIE DU PETIT BASTIAIS

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Vicomte Romain Anidel

DIXIÈME PARTIE

Les idées dévoyées

IV

LA FORCE AVEUGLE DES AVEUGLES

— Tu lis aveuglément, dans le petit livre, un mot d'ordre de Germaine Marbeuf... Elle leur dicte, simplement : « Aujourd'hui ! » Savez-vous ce que cela signifie ? Ou si, en réalité, vous ne le savez pas, pouvez-vous me guider, et le deviner pour-être ?

La veuve resta longtemps pensive. Elle fouilla de vieilles affaires pour accomplir ce nouvel travail.

— Je vais vous donner une définition de ce mot, dit-elle enfin, mais je ne vous garantis pas que ce soit le bonne... Cette fille croit en la force, puisque de nos calculs, leur apparaît absolue d'une nuit. La pensée de se chasser a pu venir d'elle... après la seconde violente qui vous a été rapportée... Ils ont dû le lui promettre... Mais elle a pu ensuite qu'il ne changeraient de résolution, une fois hors de sa présence... Et le lendemain elle a voulu sans doute leur rappeler ce qu'ils avaient dit la veille... Et c'est pourquoi elle vous a envoyé ce mot... Aujourd'hui ! Cela signifie : « C'est aujourd'hui qu'il faut que vous choisissez votre route... Je l'exige... Tant pis pour vous si... Ils vous l'ignore...

Le jeune homme lisait.

— Assurément cette injonction reste... naturellement — vue Elle, comme pour elle-même, parti... apparemment exempte... ne peut exiger vers le but... où ils me poussent aujourd'hui toujours... L'entre de Germaine Marbeuf... ne veut aucunement dire pas... Votre supplication n'est pas la bonne... Il faut chercher autre chose...

Elle secoua la tête.

— Je ne sais pas... Et vous... C'est à vous de qui vous devez demander...

— Chacun d'eux m'a parlé de sa liberté d'action... Ils ne sont se sont...

Juliette eut un frémissement. Elle pâlit :

— Ce sont eux qui l'ont tuée ! Mais pourquoi ?

Pendant que de son côté, le magistrat se disait :

— Dans quelle mesure est-elle complice de cette commis par ses fils ?

Car instinctivement sa conviction se formait si à croyait à la culpabilité de deux frères. Cependant il hésita. Nathalie en liberté.

— Vous vous tenez à ma disposition, dit-il, j'aurai à vous entendre de nouveau.

Elle hésitait à lui adresser une question. Elle n'y décida :

— Vous avez entendu mes enfants... n'est-ce pas... vous croyez...

— Je pense, répondit-il, que vous pouvez vous retirer.

Il ne sut trouver embarrassé pour me donner des renseignements que je vous demande... Ils n'ont trouvé en travaillant des messages au bagnes mais arrivés subito ne leur avait pas donné le temps de se mettre d'accord... Le mobile pour ses qu'ils recommencé à pour de frénésies... Leur attitude est tout à fait significative... particulière même... et laisse penser sur eux tous les soupçons.

Il exposa une protestation de la mère, des preuves indigènes, un refus, simplement, une expression de douleur. La mère détourna les yeux et resta silencieuse. Quelques instants après, M. Monestrous, pour la seconde fois, avait quitté Royaumont et en voiture redescendait lentement la côte. Quelques flocons de neige tombaient.

XVI

[illegible]

Rien n'y était changé en apparence et cependant l'angoisse empêchait les coeurs. Seule, Louise Dornai, qui ne soupçonnait rien et qui n'avait vu, dans sa meurtre, que l'accomplissement de la justice divine, seule, Louise vaquait à ses travaux quotidiens avec la tranquillité et la sérénité d'autrefois. Mais Dornai l... Il avait été troublé, le brave homme, par la tristesse, par le rêverie mystérieuse, par le premier message de Cibeulet. Et surtout, ah ! surtout, ce soupçonnait que vous fils avait peut-être devine quel était l'auteur de ce crime. Il redoutait, dans leur vie, l'apparition des juges, et puisque Cibeulet n'avait voulu rien dire, il fut, le père, il sentait confusément que le garçon, pour des raisons graves sans doute, ne se confierait pas davantage aux magistrats. Que se passerait-il alors ? Il se mettait l'esprit à la torture pour deviner le secret d'Edouard : comment celui-ci put-il pervenir ?

Mais Cibeulet ? Il se demandait si le temps n'abattrait sur lui, ou si elle pourrait sous l'atteindre. Depuis deux jours, entre Léon et lui aucune allusion n'avait été faite au logiciel drame de la forêt. Ils se regardaient embarrassés, et c'était tout. Durant si lui étaient retournés le matin du lundi à leur travail dans la serre. Les gendarmes étaient depuis. Quelques curieux vinrent encore. On ne questionna. Ils écrivent de revendre. Après quoi, se fut la solitude.

Mais Rose-Lison ? C'était, chez elle, la même détresse que chez son mari, et les mêmes terreurs. Vraiment était-il possible que son père eût tué ?... Quand elle se demandait cela, son coeur en gonflait et elle suspirait longuement. Pourvu elle douter, bâtir !

(A suivre)

Après vos repas, dimanches faites vous les Cafés

UNE D'ACEY

LIRE AUJOURD'HUI

— EN PREMIÈRE PAGE —

LE NOUVEAU FEUILLETON

du

PETIT BASTIAIS



NOELLA

ou

LE ROMAN

d'Hélène

par

le célèbre Romancier

Charles Mérouvel



Royal Windsor

LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS?
NE CRAIGNEZ PLUS RIEN

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le VRAI Régénérateur des Cheveux naturels. Demandez Spécimen. Vente toujours croissante.

Envoi franco sur demande de Prospectus contenant détails et attestations

ENTREPOT : 38, rue d'Enghien, PARIS

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile
en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



La Maison se charge des réparations



Pain CHAIGNON

SUCCÈS UNIVERSEL

Pain Viennois, 19, Rue Vivienne, Paris

et dans toutes les Pharmacies

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Le Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Pour la Barre : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ressorts artificiels.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo.

Purgez-vous avec
la RICINE VAILLE
Nouvelle huile de ricin
d'un goût délicieux
Purge sans coliques, ni irritation
C'est le *Purgatif idéal*.
Le flacon : 0 fr. 75.
Dépôt général : H. de Mari, pharmacien, 76, Allées de Meilhan, Marseille.



Le Savon extra-pur « Le Chat » contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.

Le Savon extra-pur « Le Chat » prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.

Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.

NEURASTHENIE

Les personnes atteintes de surexcitation, affaiblissement du cerveau, de la volonté et de l'énergie, défaillances et tentations obsédantes, avec Mal d'la Tête, insomnies, grande impressionnabilité, douleurs dans le dos, d'estomac, etc., doivent employer le véritable GAUDRY, Pharmacien de 1re classe, ancien interne des Hôpitaux de Paris, Docteur ès-Sciences, Officier de l'Instruction publique, Chevalier de la Légion d'honneur.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

SAISON
Printemps-Été
1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE,
CRÉPON, ECLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE
FOULARD, LINON,

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec

Lavage avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

SAISON
Printemps-Été
1908

NETTOYAGE DES PANAMAS
OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS
DENTELLES, ETC., ETC.

Demandez dans tous les débits de Tabacs

la *CIGARETTE BASTOS*

paquetage rose à 0,20 le paquet

La meilleure de toutes les cigarettes

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE N° 200 — LUNDI, 20 JUILLET 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers 1 fr. — Réclames (le page), 0,75 — Divers, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : 1 an, le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Emilien
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 11 m. — Coucher, 7 h. 04 s.
Dernier quart., le 20 — Nouv. Lune, le 27
Fête de Demain : Sainte Praxède.

19 JUILLET

M. Fallières
CHEZ NOS AMIS DU NORD

Le grand voyage de visites que le président de la République va accomplir auprès des Cours du Nord scandinaves, toutes amies de la France, se prépare comme le grand événement mondial de la saison.

Parti de Dunkerque, le samedi 18 juillet, M. Fallières sera de retour à Paris le 5 août. Il rendra successivement visite au roi Frédéric VIII de Danemark, à Copenhague ; au roi Gustave V de Suède, à Stockholm ; à Nicolas II, dans les eaux russes de la rade de Revel, et enfin, à Haakon VII de Norvège, à Christiania.

C'est à bord du cuirassé *La Vérité*, qu'il accomplira son intéressant voyage. Le vice-amiral Boué de Lapeyrère, commandant de la division navale qui doit faire escorte (les croiseurs *Dupetit-Thouars* et *Cassini* et les contre-torpilleurs *Arquebuse* et *Baliste*), y a arboré son pavillon.

Voilà dix ans qu'on parle de mettre, à la disposition du président de la République, un yacht de grande croisière comme ceux dont disposent les principaux souverains d'Europe, le Tsar, l'empereur d'Allemagne, le roi d'Angleterre, le roi d'Italie, le roi d'Espagne, et voilà dix ans qu'il n'en est rien fait et qu'à chaque voyage on aménage à grands frais cuirassé ou croiseur où, malgré tout, le Président et sa suite sont médiocrement installés.

Puisque nos chefs d'Etat sont décidément entrés dans la carrière des voyages, ne serait-il pas logique de leur faciliter et même d'agrémenter leur tâche ? Il n'y aurait d'ailleurs, qu'à utiliser quelqu'un de nos bâtiments de guerre dont le rôle militaire est fini. Ce serait pour un croiseur fatigué la plus honorable des retraites.

Ajoutons à cette parenthèse, que M. Fallières sera accompagné de M. Pichon, ministre des Affaires étrangères ; de M. Jean Lanes, son futur gendre, secrétaire général de la Présidence, de notre confrère en lettres, M. Marc Varenne, chef du secrétariat particulier ; du capitaine de vaisseau Kéraudren et du lieutenant-colonel Griache, de la Maison militaire ; de M. Mollard, directeur du Protocole, dont le rôle aura bien son importance en l'occasion, et de M. Datasta, directeur du cabinet de M. Pichon.

On sait que ce fut le président Félix Faure qui, en 1897, inaugura, par sa visite à Saint-Pétersbourg, la série des voyages présidentiels, et celle-ci, depuis, va se multipliant. Aux Etats-Unis, le président de la République est tenu de ne pas quitter le territoire de l'Union pendant la durée de son mandat : « C'est curieux, disait récemment un membre du gouvernement de Washington, en parlant du voyage projeté de M. Fallières ; être une démocratie et vouloir lutter de protocole avec les pays monarchiques ! » Mais le milieu américain, que domine la République des Etats Unis, ne ressemble en rien au milieu politique européen où la France républicaine a sa place à tenir. L'usage est désormais établi, nos présidents voyagent et continueront à se tenir en contact avec les chefs des puissances : la Russie, l'Angleterre, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, le Danemark, la Suède, la Norvège, et peut-être d'autres encore par la suite avec lesquelles la République française a eu formelle alliance, ou cordiale entente, ou rapports de sympathie nationale. Comme l'écrivait M. Paul Deschanel, dans son rapport à la Chambre sur le crédit de 400.000 francs demandé par le gouvernement pour les frais du déplacement présidentiel auprès des Cours du Nord, on estime que ces voyages ont, au point de vue politique et aussi à celui des intérêts économiques de notre pays, de bons résultats, et, puisqu'aucun texte constitutionnel n'interdit au chef de l'Etat de sortir du territoire français, on n'aperçoit pas de raisons sérieuses qui puissent l'empêcher de rendre aux souverains les visites qu'il en reçoit.

Sans doute, l'entrevue que M. Fallières va avoir à Revel avec le Tsar, succédant de si près à celle d'Edouard VII et au voyage de Londres, échauffera encore la bile de la presse allemande. Mais les toasts qui s'échangeront dans les eaux russes, à bord du *Standart* et de *La Vérité*, seront, comme ceux de juin dernier, empreints d'un si sincère désir du maintien de la paix, — désir dont la loyale expression est l'expression même du principe directeur de toute notre politique extérieure, — que, forts de notre indépendance et de notre dignité, appuyées, au surplus, elles aussi, sur une puissance militaire, avec laquelle on compte plus de l'autre côté du Rhin que, par bluff et fanfaronnade, on ne voudrait le faire croire, nous laisserons une fois de plus passer la tempête des sifflements des « reptiles » aux gages de l'Office de la Wilhem-Strass, sans rien perdre de cet imperturbable sang-froid dont la presse et l'opinion françaises ont pris la sage habitude et qui n'est pas sans déconcerter des provocations sans prise du reste sur l'opinion européenne.

Quoiqu'il en soit, cette entrevue de Revel est d'ores et déjà le « clou, » si l'on peut dire, du voyage du président de la République, et, pour la seconde fois en deux mois, les regards du monde entier se porteront vers le port militaire russe du golfe de Finlande.

Revel est une très vieille ville, de 70.000 habitants environ, qui a conservé un aspect moyen âgeux : les donjons et les murs du quatorzième siècle, les antiques maisons, les rues étroites, mal pavées, les églises de l'ordre teutonique, tout cela est resté. Ses fondateurs étant allemands, Revel a gardé l'aspect allemand et ressemble beaucoup aux villes hanséatiques, à Lubeck et à Hambourg d'autrefois. On y parle allemand plus que russe : les habitudes y sont restées allemandes.

Il est probable que les détails de l'entrevue seront protocolairement réglés comme l'ontété ceux de la visite d'Edouard VII. Comme le Tsar ne s'arrêtera pas dans la ville et que les deux chefs d'Etat se recevront en rade, à leurs bords respectifs, la ville sera peu décorée. Seuls, le très vieil édifice qu'est l'Hôtel-de-Ville et quelques magasins esthoniens arboreront les couleurs françaises et russes. Peut-être toutefois y aura-t-il plus de drapeaux français qu'on ne vit de drapeaux anglais, le mois dernier.

MARCEL FRANCE.

Propos d'Actualité

Le Lait-Poison

C'est plus qu'un accident, c'est une catastrophe que ce nouveau méfait du lait poison qui vient de désoler le bourg normand de Couterne.

Plus que jamais l'attention des hygiénistes et surtout de celle du gouvernement, vont se tourner vers l'étroite, la rigoureuse, l'incessante surveillance du lait qui ne saurait complet, cet aliment par excellence qui peut être pour la santé humaine la meilleure ou la pire des choses.

Le lait est un véritable chyle végétal où les jeunes organismes viennent puiser les matériaux nécessaires à la constitution du muscle, à la formation respiratoire à la solidité de la charpente osseuse, à l'enrichissement des globules rouges du sang.

Et cependant ce précieux aliment a toujours été l'objet d'une foule de falsifications, d'additions malsaines et de fraudes dont la plus simple et non malheureusement la moins nuisible consiste après l'enlèvement préalable de la crème, à faire trois litres avec deux, en ajoutant un litre d'eau prise n'importe où et recelant des myriades de microbes pathogènes.

Si la falsification de certaines denrées alimentaires peut déjà passer pour un grave délit, cette adultération du lait est un véritable crime et les victimes qu'elle vous à la mort sont d'ordinaire d'innocentes et frêles créatures à peine entrées dans la vie. C'est, en effet à l'abreuvage et au nourrissage qu'est dû en partie l'effroyable mortalité des enfants élevés au biberon. Or, savez-vous combien la falsification du lait tue, tous les ans, de petits Français ? Elle en tue quarante mille ! Oui, quarante mille enfants, tout petits enfants meurent chaque année, empoisonnés par le lait. C'est l'équivalent de la population d'une de nos grandes villes qui disparaît ainsi. Qu'est-ce que peuvent contre la diminution de la race des généralités sur lesquelles les empoisonneurs prétendent, au lendemain de leur apparition sous le soleil des cieux, quarante mille têtes ?

La loi réunie sur la répression de la fraude a donné plus de pouvoir à l'autorité pour poursuivre le fraudeur et, en punissant les dispositions nouvelles soumises au Sénat par M. Ruau les fort-fiscont encore.

Les juges correctionnels se montrent aussi plus sévères

Il faudrait mieux encore. Il faudrait que, tout en punissant le laitier fraudeur, on récompensât de quelque façon l'honnête laitier et que par exemple, comme on se propose de le faire dans quelques départements, on donne aux laitiers dont le lait aura été reconnu exempt d'écrémage et de mouillage des bouteilles spéciales dont l'emploi serait une garantie de la pureté du liquide.

De plus, dans certains départements aussi les sociétés médicales s'occupent de créer des médailles et des diplômes à décerner aux meilleurs laits

Ainsi le laitier se trouvera placé entre la férule du juge, le flacon préfectoral et la médaille des médecins.

L.-D. ARNOTTO.

Les Récoltes en Terre

L'Office de la statistique agricole publie le tableau de l'évaluation des récoltes en terre au 15 juin 1908, d'après les rapports des professeurs départementaux d'agriculture.

Voici les indications qui concernent le département de la Corse.

Superficie en ensemencements : pommes de terre, 2,966 hectares, prairies artificielles, 982, prairies temporaires, 430, fourrages annuels, 490, prairies naturelles, 13.720, vignes, 10.650.

---

2. — FEUILLETON DU *PETIT BASTIAIS*

NOELLA

Grand Roman Inédit

par CHARLES MÉROUVEL

PREMIÈRE PARTIE

LE ROMAN D'HÉLÈNE

I

MAUVAISE DE PIANO

Assise devant une de ces tables rondes, en chêne qu'on retrouve dans les salles à manger les plus vulgaires, éclairée par la lueur d'une lampe Bougie, la main soutenant son front incliné dans une attitude de triste rêverie, elle semblait plongée dans un accès de désespoir.

Ses lèvres étaient amères, l'expression de son visage effrayante.

Elle eût été sur le point de se suicider qu'elle n'eût pas paru plus abattue et plus sombre.

C'était l'idéale statue de la lassitude et du découragement.

Mais quelle délicatesse de formes, quelle pureté dans les contours de ce visage délicieux, quelle grâce et quelle douceur dans le regard de ses yeux d'un bleu noir tranchant sur la blancheur ravissante de sa peau de blonde, resplendissante dans l'obscurité de cette salle, quelle nuance exquise et quelle abondance dans sa chevelure splendide au milieu de laquelle s'enfonçaient ses doigts crispés par une anxiété facile à lire sur ses traits contractés sous l'effort de pensées accablantes !

Tout à coup elle se leva.

Un bruit de pas venait de se faire entendre dans la rue presque toujours silencieuse.

Aussitôt une grosse voix de basse résonna comme un gong sous la voûte de l'entrée.

Elle demandait gaiement à la concierge :

— Hélène est-elle ?

— Je le crois.

— Pas sortie ?..

— Ou je ne l'aurais pas vue.

— Ah ! voilà ! Je respire.

— Vous paraissez content, monsieur Jacques.

— Je le suis... Je vais lui faire plaisir, ma bonne Julienne.

— Comment ?

— Je lui apporte un billet, pas un billet de banque malheureusement, un billet de théâtre pour une première, un bon billet de balcon numéroté...

La grosse voix ajouta :

— Et vous voyez, ma vieille Julienne, j'apporte en même temps des provisions pour le dîner... Un pain, des œufs, un bout de saucisson et des poires... Chez nous ce ne sera pas encore ce soir le ramadan de Mahomet.

— Tant mieux, monsieur Jacques. Tout le monde dans la maison vous désire du bien, parce que vous êtes un brave garçon.

Je tâche.

Rousset baisa le bas.

Cependant sa voix arriva aux oreilles de sa femme.

Il disait :

— N'empêche que le propriio ne doit pas être content de nous.

— A cause ?..

— Des termes en retard... Plus de dix-huit mois que nous allons lui devoir, pensez donc, la Julienne !

— Il ne vous tourmentera pas.. Ne craignez rien. Les affaires marchent... Il attendra... Il sait que vous faites tout ce que vous pouvez.

— La vérité, c'est que je me démène comme un diable dans un bénitier... Mais jusque-là, ça ne réussit pas.

— Ne vous découragez pas.

— Je me sauve... Pas de temps à perdre. C'est pour ce soir, le théâtre... Hélène a sa toilette à faire... A la revoir, ma bonne Julienne.

— Vous n'y serez pas, vous ?

— Peut-être. Je n'ai qu'une place et vous pensez elle fera meilleur effet que moi dans la salle.

La vieille bonne pensa :

— Comme il l'aime !

Il escaladait lestement les marches de chêne, quatre à quatre.

En deux temps, il arriva à sa porte qui s'ouvrit devant lui.

Sa large face s'épanouissait de plaisir.

— Tu m'as entendu ? dit-il.

— Oui.

— Alors, tu as ?..

— Que tu m'apportes un billet...

— Et quel billet ! Un fauteuil de balcon pour la première de l'Opéra-Comique ..

— Qu'est ce qu'on donne ?.

— Une pièce d'un compositeur qui te plaît ?

— Gounod ?.

— Non, pas celui là.

— Bizet ?

— Tu jouais hier soir sa musique.

— L'*Arlésienne* ?.. En effet... Il a un grand talent... Sa pièce s'appelle ?...

— *Carmen* .. Le sujet est des plus dramatiques .. C'est tiré de la nouvelle de Mérimée, un chef d'œuvre... On dit que c'est très bien...

La jeune femme baissa les épaules.

Elle jeta un regard navré aux meubles de la petite salle, à ses vêtements frippés par un trop long usage, au plafond enfumé, aux papiers misérables dont les murs étaient couverts, et elle murmura en secouant la tête :

— Tu sais bien que ma place n'est pas là..

— Tu dis ?..

— Que je ne peux pas aller à cette première...

— Pourquoi donc ?..

— C'est bien simple... Parce que je n'ai rien à me mettre.

L'état des récoltes est bon pour les vignes, médiocre pour les prairies temporaires et naturelles, passable pour les fourrages annuels, assez bon pour les pommes de terre et les prairies artificielles.

Cour d'Assises

La session d'assises du 3e trimestre qui s'ouvre aujourd'hui ne comprend que cinq affaires, dont une renvoyée de la précédente session.

Le petit nombre d'affaires déférées au jury de cette session n'implique nullement une diminution de la criminalité. Mais il est d'usage que cette session, à cause des chaleurs, est écourtée le plus possible.

Il y a 13 accusés : 8 appartiennent à l'arrondissement de Corte, 3 à celui de Sartene, 1 à celui de Bastia.

Les chefs d'accusation comprennent : 1 sacrilège, 2 vols et complicité, 1 meurtre, 1 rebellion et outrages à des gendarmes.

⁂

Affaire d'aujourd'hui :

Ginestri Charles-Jean, de Saint André de Bozio, meurtre.

Ministère public, M. Mancini, substitut du procureur général.

Défenseur, Me Sebastien de Carafa.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

VIVARIO. — Dans la nuit du 13 au 14 courant, vers 1 heure du matin, deux baraques, situées à la sortie du village, appartenant l'une à M. Stefani Jean-Toussaint et l'autre à M. Sutti François, ont été la proie des flammes.

Le feu, poussé par une forte brise, aurait infailliblement détruit les baraques de ce quartier, sans les prompts secours organisés par toute la population toujours prête en pareille circonstance.

L'une des baraques était louée au nommé Muracciole dit Piovano, charretier ; elle contenait plusieurs quintaux de foin, du matériel d'attelage etc.

Quelques les causes de l'incendie soient encore inconnues, nous persistons à croire qu'elles sont dues à une imprudence.

A. L.

Syndicat des Intérêts Corses
DE TOULON

La colonie Corse était en fête dimanche dernier. Le Syndicat d'initiative présidé par Me Marcaggi, docteur en droit, se réunissait dimanche en un banquet au restaurant du Père Louis, à Balaguier. Une centaine de membres se trouvaient réunis à la table commune.

Parmi eux nous devons citer : MM. Filippini, substitut du procureur de la République ; Ottavi, greffier près du Tribunal maritime ; Ottaviani, capitaine de gendarmerie en retraite ; Marcelli, Tomasi frères, Salini, Pieri, Fratacci, Capponi, etc.

Le menu fut exquis et les convives y firent honneur. M. Marcaggi, dans une courte improvisation, a parlé du syndicat et de son but. Ses paroles ont été couvertes par des applaudissements nourris et répétés. On a bu à la santé de M. Valran, fondateur du Syndicat, et un petit concert a été organisé. Se firent entendre et applaudir MM. Carli, Lazzerini, Pietri, Marcelli, Venturini, Ottavi, et pour terminer, la mignonne fillette du commandant Arnaldi a célébré avec beaucoup de sentiment une poésie de circonstance. On s'est séparé en se donnant rendez-vous au prochain banquet.

Nécrologie

M. Antoine Franceschini

C'est en Auvergne, sœur de la Corse par la pauvreté et l'hospitalité, que l'espérance aujourd'hui nous a portés la mort d'un de nos meilleurs amis, Antoine Franceschini, commis-greffier au tribunal civil de Calvi.

Il n'y a pas si longtemps, un an à peine, que je la quittais plein de santé, exubérant de joie par l'arrivée d'un petit être, déjà aujourd'hui orphelin.

Et cet excellent homme, ce brave cœur que les climats meurtriers du Congo et du Gabon, où il avait passé presque toute sa vie, avaient su épargner, le voilà, en terre natale, soudainement fauché, implacablement ravi à une jeune et aimante épouse, dont je voudrais l'indicible douleur, à tous ses amis, et nous étions nombreux, car nombreux étaient ceux qui l'avaient approché.

Nous l'aimions bien tous, cet homme profondément honnête et droit, cette nature si franche, au cœur si bon, si généreux. Nos querelles — et Dieu sait si on se querelle là-bas — mais .. oublions.

Il dort aujourd'hui du dernier sommeil, la brave Antoine, là-bas, dans le petit cimetière de Calvi, toujours fleuri et embaumé, au bas de la grande mer bleue où de ma fenêtre lointaine il me semble percevoir le doux berceau.

Dors en paix, ô malheureux ami, et reçois, à travers l'espace, mon baiser d'éternel adieu. — P. M.

Examens de Droit

Nous avons annoncé dans l'un des derniers numéros du *Petit Bastiais*, la réussite à la licence ès-lettres, de notre ami, M. Antoine-Jean Giacomoni, si avantageusement connu dans la presse sous le pseudonyme de A.-J. de la Colletta.

Nous sommes heureux d'enregistrer aujourd'hui encore un nouveau et beau succès qu'il vient de remporter devant la Faculté de droit de Grenoble aux examens de 2e année.

A propos de son premier succès, voici ce que disaient les journaux Grenoblois :

A l'Université

M. Giacomoni vient de subir avec succès les épreuves de la licence ès-lettres (mention Italien).

M. Giacomoni est le seul candidat de cette série qui ait réussi aux diverses épreuves de l'examen.

Nos sincères félicitations.

(Le Petit Dauphinois).

Succès universitaire

Parmi les lauréats des différentes épreuves de licence ès lettres, nous relevons avec le plus vif plaisir le nom de notre ami Giacomoni.

Il est le seul qui ait subi avec succès, les épreuves de la licence ès-lettres, mention Italienne.

Nos plus vives félicitations.

(Le Droit du Peuple).

Nous lui renouvelons les nôtres avec une entière satisfaction et prenons une bien large part à la légitime joie de notre distingué collaborateur dont la modestie égale le talent.

Correspondance

Bastia, le 19 juillet 1908.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Les renseignements que l'on a fournis à votre collaborateur au sujet de la mairie du Sgnale de Grigione sont incomplets.

Je vous serais très obligé de vouloir bien insérer dans votre estimable journal que le requin en question n'est qu'une vulgaire morue, qui est en train de dessaler dans le laboratoire du d'étiqué pharmacien de la Croix-Rouge.

M. Zanel, en effet, se propose d'extraire des foies de cet animal, une émulsion réconfortant souveraine et incomparable.

Sans vouloir faire de la réclame, je tiendrai à ce que vous l'annonciez et je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, avec tous mes remerciements mes respectueuses et cordiales salutations.

Jean-Mathieu PEKLE.

Bulletin Financier

Paris, 16 juillet 1908.

Sous l'influence de la Bourse de New-York, la tendance général est excellente. Notre Rente fait 95 87. Fonds Etrangers irréguliers. Extérieurs en avance à 86,45. Portugais à 69 50. Turcs 1903 à 96,65. Le Fonc et l'Italien sont plus faibles. Nos Sociétés de Crédit gardent leurs bonnes dispositions. Le Crédit Foncier cote 741.

Valeurs industrielles fermes sauf le Rio qui recule à 1,617. Bon Aux 693. Valeurs russes bien tenues. Valeurs de traction calmes, ainsi que les Mines d'Or.

On traite à 56,75 l'action privilégiée des mines d'étain de Montebras.

Les obligations 5 0,0 du chemin de fer de Victoria Minas, qui ont gagné une vingtaine de points depuis novembre dernier, sont demandées à 435 ; on offre de la garantie du trésor, elles ont tout l'actif de la Cie avec préférence sur toutes autres créances. Les obligations 5 0,0 du Port de Bahia se retrouvent à 450. On demande à 412,50 les obligations 5 0,0 de la Cie des Tramways Eclairage et Force à Rio de Janeiro.

Les obligations 5 0,0 1re hypothèque de la Cie du chemin de fer Nord Est de l'Espagne sont recherchées à 470 ; cette ligne jouera d'un trafic important car elle traversera une région des plus industrielles de Mineraes à Mariovil.

La Colombian Iodin Rubber se tient à 432 50.

Nos chemins de fer sont très bien tenus, principalement le P. L. M., qui fait 1.457.

Petite Gazette

Lycée de Bastia

M. Descoins, professeur de physique, et M. Garrigues, professeur de mathématiques, au lycée de Bastia, sont nommés aux mêmes fonctions au lycée de Nice.

⁂

Douanes

C'est avec le plus vif plaisir que nous apprenons les promotions suivantes :

M. Pomonti, vérificateur des Douanes à Bastia, est promu à une classe supérieure.

M. Granaroli, second commis de Direction des Douanes à Bastia, est promu sur place contrôleur de 2e classe.

Nous leur adressons nos plus cordiales félicitations.

⁂

Examens de droit

Ont été reçus aux examens de droit devant la faculté d'Aix : 2e année 2e partie, MM. Bonfanti, Costa-Marini, Perroni, Favaleli ; — Licence 2e partie, MM. Sargentelli, Antona, Bellotti, Farinole, Gindicelli, de Montera.

⁂

Nouvelles militaires

M. Bigot, lieutenant au 1er rég. de chasseurs, est promu au grade de sous lieutenant, et affecté au 6e rég. de dragons.

M. le docteur Crodeli, médecin auxiliaire au 163e d'infanterie à Calvi, est promu au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve.

M. Caccadi, officier d'administration de 1re classe du service de santé en retraite, à Cormeuil, est commé à un emploi d son grade dans l'armée territoriale de la 13e région.

⁂

Avis

MM. les amateurs photographes sont priés par le Syndicat d'initiative des Intérêts de la Corse à Marseille, 12, rue Cannebière, de bien vouloir lui confier, durant quelques semaines, les clichés qu'ils possèdent représentant des vues pittoresques de la Corse. Ces clichés sont destinés à des projections qui seront faites en public, dans l'enceinte de l'Exposition d'Electricité, actuellement ouverte à Marseille.

⁂

Doctorat en médecine

Ont été reçus aux examens de l'Ecole de médecine de Marseille pour le Doctorat : 1er examen, M. Saia ; 2e examen, MM. Battini, Mattei, Moffraggi ; 3e examen 1re partie, M. Casalta.

La Maison Ghilini

a l'honneur d'informer ses nombreuses clientèles, que ses pâtes Raffinées ou supérieures, sont exclusivement fabriquées avec des semoules de blé dur, absolument exemptes de semoule de Riz Maïs ou autres matières étrangères au froment.

Exigez donc, sur vos factures, cette garantie qui est indispensable pour assurer une nutrition saine.

Demandez partout

LES PATES DE LA

Maison Ghilini

6, Boulevard Saint-Angelo, Bastia (Corse).

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

LE PROCHAIN MARIAGE de M. Lutaud

Paris, 19 juillet.

Plusieurs journaux annoncent le prochain mariage à la mairie du septième arrondissement de Paris, (Palais Bourbon), de M. Charles Lutaud, préfet du Rhône, avec Mme Laulanié, née Loucou, veuve du docteur Laulanié, ancien directeur de l'Ecole vétérinaire de Lyon.

Le Voyage Présidentiel

DANEMARK

AVANT L'ARRIVÉE DE M. FALLIÈRES

Copenhague, 19 juillet.

Un grand nombre de voyageurs français sont arrivés à Copenhague pour assister aux fêtes données en l'honneur du président Fallières.

Il y a une foule d'étrangers ; tous les grands hôtels sont au complet.

En l'honneur des Journalistes

Copenhague, 19 juillet.

Le Ministre de France et la Comtesse Horric de Beaucaire donnent ce soir un grand dîner en l'honneur des journalistes français.

Un grand nombre de leurs confrères Danois sont également invités.

⁂

Après cette réception, l'association des Journalistes de Copenhague a préparé une grande fête, avec souper, au Jardin de Tivoli, en l'honneur de leurs camarades français.

NONANT

L'état de santé DE M. & Mme ÉTIENNE

Alençon, 19 juillet.

L'état de santé de Mme et M. Etienne, vice-président de la Chambre, continue à être satisfaisant.

Les blessés, qui sont soignés chez M. Corbière, maire de Nonant, reçoivent tous les jours une quantité considérable de télégrammes s'enquérant de l'état de leur santé.

Rencontre probable du Président de la République AVEC l'Empereur d'Allemagne

Paris, 19 juillet.

Au sujet de l'entrevue probable de M. Fallières avec l'empereur d'Allemagne, dans les eaux danoises ou norvégiennes, le *Rappel* publie une note indiquant que cette rencontre était prévue depuis longtemps.

Ce journal déclare, en outre, que l'empereur d'Allemagne, le Président de la République et les ministres ont déjà réglé tous les détails de cette entrevue.

ÉPINAL

Inauguration d'un Monument AUX MORTS DE 1870

Epinal, 19 juillet.

M. Maujan, sous-secrétaire d'état au ministère de l'Intérieur, a présidé aujourd'hui la cérémonie d'inauguration du monument élevé aux Morts de 1870.

Des discours ont été prononcés par le maire d'Epinal, le président du Comité du Monument et par M. Maujan.

Après les discours, les troupes et les sociétés ont défilé devant le monument.

Un banquet est offert ce soir au représentant du gouvernement.

DUNKERQUE

La musique de la Garde républicaine

Dunkerque, 19 juillet.

A l'occasion de l'arrivée du Président de la République, de belles fêtes ont eu lieu, hier et aujourd'hui à Dunkerque.

Hier soir un grand banquet a eu lieu à l'hôtel des Pompiers.

Ce matin la musique de la Garde Républicaine est arrivée à Dunkerque et a été reçue à l'Hôtel de Ville, où un grand banquet a été donné en son honneur.

Cette admirable phalange artistique a ensuite donné un grand concert, au parc de la Marine, où toute la ville s'était réunie.

LUNÉVILLE

Epidémie de fièvre typhoïde

Lunéville, 19 juillet.

L'épidémie de fièvre typhoïde qui sévit depuis plusieurs jours, parmi les militaires de la garnison, continue à faire de nombreuses victimes.

Une centaine de soldats sont actuellement en traitement à l'hôpital militaire.

Le médecin-inspecteur, directeur du service de santé du 20e corps, a procédé à une enquête sur les conditions dans lesquelles l'eau destinée à la consommation est distribuée aux troupes de la garnison.

Terrible accident AUX MANŒUVRES

Mort d'un Dragon

Lunéville, 19 juillet.

Un cavalier du 8e dragons a fait hier une chute malheureuse, au cours d'une manœuvre.

Le cavalier Bruyère, en garnison à Lunéville, a eu le crâne défoncé, et a succombé sur le coup.

Sa famille a été prévenue avec tous les ménagements.

Jean BALBI & Cie

Rue de l'Opéra, 31, et rue de la Gare, 2

Mercerie. — Quincaillerie

Fabrique de pâtes alimentaires

Seuls dépositaires pour la Corse de la Fabrique de Bouchons

P. BAITISTINI et Cie

Après vos repas, demandez dans tous les Cafés **UNE D'ACEY**

00392

Société DES MINES DE MERIA

Société anonyme

Au capital de 3.000.000 de francs

I.

STATUTS

Suivant acte sous signature privée en date à Paris du 30 mai 1908, dont l'un des originaux a été déposé au rang des minutes de Me Marcel Cocteau, notaire à Paris, le même jour, présidé aujourd'hui la cérémonie d'inauguration du monument élevé aux Morts de 1870.

Des discours ont été prononcés par le maire d'Epinal, le président du Comité du Monument et par M. Maujan.

Après les discours, les troupes et les sociétés ont défilé devant le monument.

Un banquet est offert ce soir au représentant du gouvernement.

DUNKERQUE

La musique de la Garde républicaine

Dunkerque, 19 juillet.

A l'occasion de l'arrivée du Président de la République, de belles fêtes ont eu lieu, hier et aujourd'hui à Dunkerque.

Hier soir un grand banquet a eu lieu à l'hôtel des Pompiers.

Ce matin la musique de la Garde Républicaine est arrivée à Dunkerque et a été reçue à l'Hôtel de Ville, où un grand banquet a été donné en son honneur.

Cette admirable phalange artistique a ensuite donné un grand concert, au parc de la Marine, où toute la ville s'était réunie.

LUNÉVILLE

Epidémie de fièvre typhoïde

Lunéville, 19 juillet.

L'épidémie de fièvre typhoïde qui sévit depuis plusieurs jours, parmi les militaires de la garnison, continue à faire de nombreuses victimes.

Une centaine de soldats sont actuellement en traitement à l'hôpital militaire.

Le médecin-inspecteur, directeur du service de santé du 20e corps, a procédé à une enquête sur les conditions dans lesquelles l'eau destinée à la consommation est distribuée aux troupes de la garnison.

Terrible accident AUX MANŒUVRES

Mort d'un Dragon

Lunéville, 19 juillet.

Un cavalier du 8e dragons a fait hier une chute malheureuse, au cours d'une manœuvre.

Le cavalier Bruyère, en garnison à Lunéville, a eu le crâne défoncé, et a succombé sur le coup.

Sa famille a été prévenue avec tous les ménagements.

Jean BALBI & Cie

Rue de l'Opéra, 31, et rue de la Gare, 2

Mercerie. — Quincaillerie

Fabrique de pâtes alimentaires

Seuls dépositaires pour la Corse de la Fabrique de Bouchons

P. BAITISTINI et Cie

Après vos repas, demandez dans tous les Cafés **UNE D'ACEY**

00392

Société DES MINES DE MERIA

Société anonyme

Au capital de 3.000.000 de francs

I.

STATUTS

Suivant acte sous signature privée en date à Paris du 30 mai 1908, dont l'un des originaux a été déposé au rang des minutes de Me Marcel Cocteau, notaire à Paris, le même jour, M. Georges Hippolyte-Joseph Moulin, ingénieur, demeurant à Paris, rue Chaptal, 5, a établi les statuts d'une Société anonyme, desquels il a été extrait littéralement ce qui suit :

Article Premier

Il est formé entre les propriétaires des actions ci après créées, et de celles qui pourraient l'être ultérieurement, une Société anonyme qui sera régie par les lois du vingt-quatre juillet mil huit cent soixante sept, premier août mil huit cent quatre-vingt-treize, neuf juillet mil neuf cent deux, sette novembre mil neuf cent trois et par les présents statuts

Art. 2.

La Société prend la dénomination de « Société des Mines de Meria. »

Cette dénomination pourra toujours être modifiée dans la suite par une délibération de l'assemblée générale prise conformément à l'article 38 ci-après.

Art. 3.

Le siège social est établi provisoirement à Paris, 36, rue Tronchet (9e arrondissement).

Il pourra être transféré dans tout autre lieu à Paris sur simple décision du Conseil d'administration, et dans une autre localité en vertu d'une délibération de l'assemblée générale prise conformément à l'article 39 ci après.

Des sièges d'administration ou de direction spéciale ou de correspondance pourront être établis partout où besoin sera par simple décision du Conseil d'administration, sans que ces créations puissent changer l'ordre de juridiction indiqué par les présents statuts ; il pourra également les supprimer lorsqu'il le jugera nécessaire.

Art. 4.

La durée de la Société est fixée à trente années qui commenceront à courir le jour de sa constitution définitive, sauf prorogation ou dissolution anticipée.

Art. 5.

La Société a pour objet :

L'exploitation des mines situées sur le territoire de la commune de Meria, arrondissement de Bastia, département de la Corse, dont la concession est ci-après apportée ;

L'acquisition, la prise à bail, la mise en valeur, et l'exploitation soit directe, soit par fermage, soit en participation, soit contre de toute autre manière, la vente, la location de tous gisements en quelques endroits qu'ils soientsitués ;

La création, la location, l'achat, la vente, l'installation, et l'exploitation de tous établissements métallurgiques et de toutes laveries, fonderies et usines pour le traitement ou la transformation des minerais d'antimoine, de tous minerais en général et des métaux en dérivant ;

Le commerce de ces minerais et métaux et de leurs sous-produits, alliages, etc. ;

La prise ou l'acquisition de tous brevets, licence et procédés, leur exploitation, leur cession ou leur apport.

L'obtention de toutes concessions, leur exploitation directe ou indirecte, leur affermage ou leur vente ;

La revente ou l'apport à toutes personnes ou à toutes Sociétés constituées ou à constituer soit contre espèces, soit autrement des objets sus-énoncés ;

La constitution de toutes Sociétés pour les objets se rattachant directement ou indirectement à ceux ci-dessus, ou la prise de participations ou d'intérêts dans toutes les Sociétés ou entreprises de nature similaire ou connexe, par voie de fusion, apport, souscription, achat de titres ou droits sociaux, ou de toute autre manière ;

Et généralement toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement aux objets ci-dessus spécifiés.

ART. 6.

CHAPITRE PREMIER

M. Moulin, fondateur :

Agissant tant en son nom personnel qu'aux noms et comme mandataire de MM. Joseph Orenga, président du Tribunal de commerce de l'arrondissement de Bastia ; Charles Orenga, négociant, chevalier de la Légion d'honneur ; Dominique Thiers, négociant ; Sauveur Thiers, négociant ; Thiers (Fortuné), négociant, et Jean-Antoine Musso, propriétaire, demeurant tous à Bastia (Corse) en vertu :

1. De la procuration donnée par M. Joseph Orenga à M. Moulun, suivant acte reçu par Me Mingalon, notaire à Bastia, le quinze avril dernier ;

2. De la procuration donnée par M. Charles Orenga, par MM. Thiers et par M. Musso, à M. Joseph Orenga, suivant acte reçu par M. Mingalon, notaire susnommé, le 2 avril dernier ;

3. Et de la substitution donnée par ledit Joseph Orenga à M. Moulun, suivant acte reçu par le même notaire, le quinze du même mois d'avril.

Le brevet original légalisé de la procuration donnée par M. Joseph Orenga et celui aussi légalisé de la substitution par lui même, auquel est annexé le brevet de la procuration à lui donnée le 2 avril dernier, sont demeurés ci-annexés après mention signée de M. Moulun.

Apporte à la Société conjointement et solidairement entre lui et ses mandants :

1. Les biens immeubles constituant les mines d'antimoine, le cuivre et autres métaux associés dans les mêmes gîtes et formant la concession de Meria telle qu'elle résulte et du décret impérial du dix mars mil huit cent cinquante huit, portant institution de cette concession et d'un décret de M. le Président de la République, en date du trente-et-un juillet mil huit cent quatre-vingt-onze, contenant extension de ladite concession.

Ces deux concessions n'en forment qu'une seule portant le même nom, dont les limites renferment une étendue superficielle de quatre cent soixante-quatre hectares, située sur la commune de Meria, canton de Luri, arrondissement de Bastia (Corse).

2. Toutes les surfaces de terrain et constructions que les apporteurs possèdent sur la commune de Meria, consistant principalement dans celles qui ont été désignées dans un cahier des charges dressé par M. Gentile, avoué à Bastia, le dix-sept juin mil huit cent quatre-vingt-quatre.

3. Les machines, puits, galeries, chevaux, agrès, outils, ustensiles et autres accessoires de la mine, servant à son exploitation.

4. Et le bénéfice de tous les soins, démarches et dépenses de M. Moulun et de ses mandants pour la constitution de la présente Société et son organisation financière.

M. Moulun agissant en son nom personnel, apporte en outre la promesse d'assurer à la Société, dans le mois de sa constitution et pendant une durée de cinq années au moins la vente le toute la production des mines susindiquées.

Cet apport est fait libre de toutes dettes et hypothèques légales, conventionnelles ou judiciaires.

Et M. Moulun s'oblige et oblige ses mandants, tous conjointement et solidairement, à justifier, avant la constitution de la Société, de l'origine de la propriété régulière des immeubles compris dans les apports.

CHAPITRE DEUXIÈME

Les apports qui précèdent sont faits sous les charges, clauses et conditions suivantes que les apporteurs, d'une part, et la présente Société, d'autre part, seront tenus, chacun en ce qui le concerne, d'exécuter et d'accomplir, savoir :

1. La Société sera propriétaire des biens et droits divers dont il vient de lui être fait apport, à compter du jour de sa constitution définitive et elle en acquittera les charges à compter de la même date et notamment, s'il en existe, toutes les redevances qui pourraient être dues, à raison du tréfonds, au sujet de la propriété, duquel les apporteurs n'entendent donner aucune garantie.

2. Elle prendra lesdits biens et droits tels qu'ils existent et se comportent sans garantie de contenance et avec toutes les servitudes passives, apparentes ou occultes, continues ou discontinues, sauf à jouir de celles actives, le tout s'il en existe, à ses risques et périls.

3. Elle sera tenue d'exécuter tous les traités et conventions qui auraient pu être faits avant sa constitution, à raison des biens apportés et dont il sera, le cas échant, fourni un état par les apporteurs à la première assemblée générale constitutive.

4. Enfin, elle exécutera les conditions des baux et locations pouvant exister et en acquittera les charges, le tout à compter du jour de la constitution de la Société.

CHAPITRE TROISIÈME

En représentation de leurs apports, il est attribué aux apporteurs conjointement savoir :

1. Dix mille actions de la Société de cent francs chacune, entièrement libérées, à prendre sur celles ci-après créées sans l'article 7.

2. Et un million en espèces que la Société sera tenue de verser aux apporteurs et sur leurs signatures conjointes dans le mois de la constitution définitive sans intérêts.

Conformément à la loi, les titres des actions ci-dessus attribuées ne peuvent être détachés de la souche et ne sont négociables que deux ans après la constitution définitive de la Société. Pendant ce temps, ils doivent indiquer leur nature et la date de cette constitution.

Art. 7.

Le fonds social est fixé à trois millions de francs et divisé en trente mille actions de cent francs chacune.

Sur ces actions, dix mille en rémunération de partie de leurs apports.

Les vingt mille actions de surplus sont à souscrire et à libérer en numéraire.

Art. 9.

Le montant des vingt mille actions à souscrire en numéraire est payable, savoir :

Un quart ou vingt cinq francs au moment de la souscription.

Et le surplus, en vertu de délibérations du Conseil d'administration, qui fixeront l'importance de la somme appelée, ainsi que les époques et les caisses où les versements devront être effectués.

Le Conseil peut autoriser les actionnaires à libérer leurs actions par anticipation à des conditions qu'il fixera.

Les appels de versements auront lieu au moyen d'avis insérés dans un journal d'annonces légales du siège social, au moins huit jours à l'avance, et de lettres individuelles adressées aux actionnaires.

Tout appel de fonds est interdit au delà du montant de chaque action.

Art. 17.

La Société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins et de neuf au plus, pris parmi les associés et nommés par l'assemblée générale des actionnaires.

Leurs fonctions durent six ans, sauf l'effet du renouvellement ci après indiqué.

Le premier Conseil sera nommé par la deuxième assemblée générale constitutive de la Société, pour une durée qui expirera à l'assemblée générale de 1913

Art. 19.

A l'expiration du mandat des premiers administrateurs, le Conseil sera renouvelé en entier.

Ensuite, il se renouvellera par fractions annuelles et autant que possible égales en six ans.

Pour les premières applications de cette disposition, le sort indique l'ordre de sortie ; une fois le roulement établi, le renouvellement a lieu par ancienneté de nomination.

Tout membre sortant est rééligible.

Art. 20.

Le Conseil a, à toute époque, la faculté de se compléter, en se renfermant dans la limite fixée ci-dessus à l'article 18, s'il le juge utile, pour les besoins du service et l'intérêt de la Société.

Dans ce cas, les nominations faites à titre provisoire par le Conseil sont soumises lors de la première réunion à la confirmation de l'assemblée générale qui détermine la durée du mandat.

De même si une place d'administrateur devient vacante dans l'intervalle de deux assemblées générales, les administrateurs restants peuvent pourvoir provisoirement au remplacement et doivent le faire dans le plus bref délai, et si le nombre des membres se trouvait descendu au-dessous de trois, et l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive. L'administrateur nommé en remplacement d'un autre ne demeure en fonctions que pendant le temps qui restait à courir de l'exercice de son prédécesseur.

Art. 21.

Les administrateurs choisissent entre eux un président du Conseil d'administration, ce dernier est nommé pour une année au moins, et au plus pour une durée égale à ses fonctions d'administrateur.

En cas d'absence du président, le Conseil pourra désigner celui des membres qui devra remplir les fonctions de président.

Le Conseil désigne aussi la personne devant remplir les fonctions de secrétaire, laquelle peut être prise en dehors du Conseil et même des associés.

Art. 22.

Le Conseil d'administration se réunit au siège social ou dans tout autre lieu qu'il juge convenable, aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige.

La présence de la moitié au moins des membres du Conseil est nécessaire pour la validité des délibérations.

Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents. En cas de partage, la voix du président est prépondérante. Toutefois, si deux membres seulement assistent à une séance, les délibérations doivent être prises à l'unanimité et mention en sera faite.

Nul ne peut voter par procuration dans le sein du Conseil.

Art. 23.

Les délibérations du Conseil sont constatées par des procès-verbaux inscrits sur un registre spécial et signés par le président de chaque délibération et par le secrétaire.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux à produire en justice ou ailleurs, sont signés par le président du Conseil ou par deux administrateurs ayant pris part à la réunion.

Art. 24.

Le Conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société et faire ou autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet.

Il a notamment les pouvoirs suivants, auxquels sont énoncés ci et non limitatifs, les pouvoirs du Conseil devant être aussi étendus que ceux du gérant le plus autorisé d'une Société commerciale en nom collectif.

Il représente la Société vis-à-vis des tiers ;

Il fait les règlements de la Société ;

Il nomme et révoque tous les agents et employés de la Société, fixe leurs traitements, remises, salaires et gratifications, ainsi que les autres conditions de leur admission et de leur retraite ;

Il fixe les dépenses générales d'administration, règle les approvisionnements de toute sorte ;

Il touche les sommes dues à la Société et paye celles dont cette dernière est débitrice ;

Il souscrit, endosse, escompte, accepte et acquitte tous effets de commerce ;

Il statue sur tous traités et marchés rentrant dans l'objet de la Société ;

Il consent et autorise toutes demandes de concession, ainsi que tous baux avec toutes personnes ou Sociétés pour une concession commune ou achat de concession ;

Il décide toutes acquisitions, ventes et échanges de biens immeubles ;

Il fait ou accepte et résilie tous baux et locations avec ou sans promesses de vente ;

Il fait toutes constructions et tous travaux et installations ;

Il autorise tous retraits, transferts, abonnations de rentes et autres valeurs mobilières appartenant à la Société, ainsi que toutes acquisitions et ventes de tous biens et droits mobiliers ;

Il détermine le placement des fonds disponibles et règle l'emploi des fonds de réserve ;

Il transfère le siège social dans tout autre endroit à Paris, et il crée partout où il le juge utile des sièges d'administration et des directions spéciales ou de correspondances qu'il peut aussi supprimer.

Il contracte tous emprunts avec ou sans hypothèque ou autres garanties sur les biens sociaux, par voie d'ouverture de crédit, de contrat de prêt ou autrement. Toutefois, les emprunts, sous forme de création d'obligations autres que ceux dont il est question sous l'article 25 ci-après, doivent être autorisés par l'assemblée générale des actionnaires ;

Il autorise toutes actions judiciaires qu'il y aurait lieu d'intenter, et défend à celles qui seraient exercées contre la Société ;

Il consent aussi tous traités, transactions, compromis, tous acquiescements, tous désistements de privilège et d'hypothèque ainsi que toutes mainlevées et radiations de toutes inscriptions saisies, oppositions et autres empêchements quelconques ; il donne toutes quittances et décharges, le tout avec ou sans paiement ; il consent toutes subrogations avec ou sans garantie, ainsi que toutes antériorités ; il autorise et donne tous consentements ;

Il arrête les états de situation, les inventaires et les comptes qui doivent être soumis à l'assemblée générale des actionnaires, il statue sur toutes propositions à faire à ladite assemblée, notamment sur la fixation du dividende, et arrête l'ordre du jour ; enfin, il élit domicile partout où il est besoin.

Art. 25.

Le Conseil d'administration de la Société est, dès à présent, autorisé à créer et à émettre, en une ou plusieurs fois, des obligations pour une somme égale à la moitié du capital social existant lors de leur émission, à fixer le taux de l'intérêt, ainsi que le mode et les conditions d'émission de ces obligations, du service de leurs intérêts et du remboursement de leur capital, le tout sans avoir besoin d'avoir recours à une délibération de l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 26.

Le Conseil peut déléguer les pouvoirs qu'il juge convenables à un ou plusieurs administrateurs pour l'administration courante de la Société et l'exécution des décisions du Conseil d'administration.

Les attributions et pouvoirs, ainsi que les allocations spéciales, s'il y a lieu, des administrateurs-délégués sont déterminés par le Conseil d'administration qui fixe également, si besoin est, le chiffre des actions nominatives que ces derniers devront posséder et déposer dans la caisse sociale en garantie de leur gestion.

Le Conseil peut aussi conférer à un ou plusieurs directeurs, membres de la Société ou non, les pouvoirs qu'il juge convenables, pour la direction des affaires de la Société.

Il peut passer avec ce ou ces directeurs des traités déterminant la durée et l'étendue de leurs attributions et pouvoirs, les garanties et cautionnements qu'il pourrait utile d'exiger d'eux, l'importance de leurs avantages fixes ou proportionnels et les conditions de leur retraite ou de leur révocation.

Le Conseil peut, en outre, conférer des pouvoirs à telle ou telle personne que bon lui semble par mandat spécial et pour un ou plusieurs objets déterminés.

Tous les actes concernant la Société, décidés par le Conseil, ainsi que les retraits de fonds et valeurs, les mandats sur les banquiers, débiteurs et dépositaires et les souscriptions, endos, acceptations ou acquis d'effets de commerce, sont signés par deux administrateurs ou un directeur, à moins d'une délégation du Conseil à un seul administrateur ou directeur ou d'un mandat spécial conféré à qui de droit.

Art. 27.

Les administrateurs ne peuvent prendre ou conserver un intérêt direct dans une entreprise ou un marché fait avec la Société ou pour son compte, à moins qu'il n'y soient autorisés par l'assemblée générale.

Il est chaque année rendu à l'assemblée générale un compte spécial de l'exécution des marchés ou entreprises par elle autorisés.

Art. 31.

Les actionnaires sont réunis chaque année en assemblée générale ordinaire dans le courant du deuxième semestre, aux jour, heure et lieu désignés dans l'avis de convocation.

Les assemblées générales ordinaires ou extraordinaires peuvent être convoquées soit par les administrateurs, soit par les commissaires en cas de besoin.

Les convocations aux assemblées générales ordinaires ou extraordinaires sont faites au moins vingt jours à l'avance par un avis inséré dans un des journaux d'annonces légales du siège social.

Ce délai pourra être réduit à huit jours pour les assemblées extraordinaires ou convoquées extraordinairement ou sur deuxième convocation.

Lesdites convocations doivent indiquer sommairement l'objet de la réunion.

Art. 32.

L'assemblée générale se compose des actionnaires propriétaires de dix actions au moins sauf ce qui est stipulé dans l'article 39.

Toutefois, les propriétaires de moins de dix actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par l'un d'eux ou par un membre de l'assemblée.

Tous les propriétaires d'actions au porteur et les titulaires d'actions nominatives qui n'ayant pas le nombre nécessaire, veulent user du droit de réunion ci-dessus visé, doivent, pour avoir le droit d'assister à l'assemblée générale, déposer dix-sept jours avant la réunion, leurs titres et les pouvoirs au siège social ou dans les caisses désignées par le Conseil d'administration. Il est remis à chaque déposant une carte d'admission nominative.

Les titulaires de titres nominatifs ou de certificats de dépôt de dix actions ou plus, depuis dix-sept jours au moins avant la réunion, ont le droit d'assister à l'assemblée générale ou de s'y faire représenter par des mandataires.

Pour les assemblées extraordinaires ou réunies sur deuxième convocation, le dépôt desdits titres au porteur et l'inscription des titres nominatifs pourront être effectués seulement cinq jours à l'avance.

Nul ne peut représenter un autre actionnaire à l'assemblée, s'il n'est lui-même membre de cette assemblée ou représentant légal d'un membre de l'assemblée.

Les conseils de la Société peuvent, quoique n'étant pas actionnaires, assister aux assemblées.

La forme des pouvoirs est déterminée par le conseil d'administration.

Les femmes mariées sont représentées à l'assemblée par leurs maris, les mineurs et interdits par leurs tuteurs, les nus propriétaires par les usufruitiers.

Les sociétés, communautés et établissements publics ou d'utilité publique par leurs administrateurs ou directeurs munis d'une autorisation ou pourvus de pouvoirs suffisants sans qu'il soit nécessaire que le mari, le tuteur, l'administrateur ou le directeur soit personnellement actionnaire.

Art. 34.

L'assemblée est présidée par le président du conseil d'administration ou à son défaut par un administrateur délégué par le conseil.

Les fonctions de scrutateurs sont remplies par les deux plus forts actionnaires présents et sur leurs refus par ceux qui viennent après, jusqu'à acceptation.

Le bureau désigne le secrétaire, lequel peut être choisi en dehors de l'assemblée.

Il est dressé une feuille de présence contenant les noms et domiciles des actionnaires présents et représentés et le nombre des actions possédées par chacun d'eux. Cette feuille est signée par les membres de l'assemblée avant d'entrer en séance. Elle est certifiée par le bureau et doit rester déposée au siège social pour être communiquée à tout requérant.

Art. 36.

Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ; en cas de partage, la voix du président est prépondérante.

Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente de fois dix actions, sans toutefois qu'il puisse réunir, tant en son nom que comme mandataire, plus de cent voix.

Les votes sont exprimés par assis et levé, à moins que le scrutin secret ne soit demandé par un ou plusieurs membres représentant au moins le dixième du capital social.

Art. 37.

Les assemblées qui ont à délibérer dans des cas autres que ceux prévus aux articles 39 et 47 ci-après, doivent être composées d'actionnaires représentant le quart au moins du capital social.

Si cette condition n'est pas remplie, l'assemblée générale est convoquée de nouveau selon les formes prescrites par l'article 31 ; dans cette seconde réunion les délibérations sont valables, quel que soit le nombre d'actions représentées, mais elles ne peuvent porter que sur les objets mis à l'ordre du jour de la première réunion.

Art. 38.

L'assemblée générale annuelle entend le rapport des administrateurs sur les affaires sociales, elle entend également le rapport des commissaires sur la situation de la Société, sur le bilan et sur les comptes présentés par les administrateurs ; elle discute, approuve ou redresse les comptes, autorise la création de tous fonds spéciaux de réserve et d'amortissement ; elle fixe les dividendes à reparti- tions et les administrateurs.

Elle nomme les administrateurs et les commissaires ; elle détermine l'allocation du conseil d'administration en jetons de présence, ainsi que les indemnités au profit des commissaires ;

Elle autorise tous emprunts hypothécaires ou autres par voie d'émission d'obligations autres que ceux prévus à l'article 25 ;

Elle délibère sur toutes autres propositions portées à l'ordre du jour ;

Enfin, elle prononce souverainement sur tous les intérêts de la Société, et confère au conseil les autorisations nécessaires pour tous les cas où les pouvoirs à lui attribués seraient insuffisants.

L'assemblée générale annuelle peut notamment :

Relever et rectifier les inexactitudes contenues dans les bilan intérieurs ;

Modifier la valeur donnée dans l'inventaire aux éléments de l'actif.

La délibération contenant l'approbation du bilan et des comptes doit être précédée du rapport des commissaires à peine de nullité.

L'assemblée générale annuelle peut délibérer sur tous objets prévus par l'article 38. Elle peut, en outre, sur l'initiative du conseil d'administration, apporter aux statuts les modifications dont la réalisation est reconnue utile.

Elle peut décider notamment :

L'extension ou la restriction de l'objet social ;

Le changement de la dénomination de la Société et le transfert de son siège ailleurs qu'à Paris ;

L'augmentation ou la réduction du capital social en une ou plusieurs fois ;

L'amortissement total ou partiel de ce capital, au moyen d'un prélèvement sur les bénéfices ;

La prorogation, la réduction de durée ou la dissolution anticipée de la Société ;

La fusion totale ou partielle ou la participation de la Société avec d'autres Sociétés constituées ou à constituer, mais seulement deux ans après la constitution définitive de la Société,

Le transport ou la vente à tous tiers ou l'apport à toute Société de tout ou partie de biens, droits et obligations de la Société ;

La modification de la composition des assemblées et de supputation des voix et la réduction ou l'augmentation du nombre d'actions prévu pour être administrateur ;

Elle statue sur toutes les autorisations à donner pour elle, en vertu des présents statuts.

Mais, dans les cas prévus au présent article, l'assemblée générale ne peut délibérer valablement qu'autant qu'il réunit des actionnaires représentant la moitié au moins du capital social.

L'assemblée est composée et délibère comme il est dit aux articles 32 et 34.

Toutefois, si, sur une première convocation, l'assemblée n'a pu être régulièrement constituée conformément aux dispositions qui précèdent, il peut être convoqué une deuxième assemblée générale à laquelle il pourra être procédé, par dérogation à ce qui est dit à l'article 32, sont appelés tous les actionnaires.

La seconde assemblée n'est valablement constituée que si les actionnaires présents représentent la moitié au moins du capital social.

Dans ce cas spécial, chaque actionnaire a, au moins autant de voix qu'il possède ou représente de fois dix actions, sans pouvoir, en aucun cas, réunir plus de cent voix, tant en son nom que comme mandataire.

Art. 40.

Les délibérations de l'assemblée générale sont constatées par des procès-verbaux inscrits sur un registre spécial et signés par les membres composant le bureau.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux à produire en justice ou ailleurs sont signés par le président du conseil ou, à son défaut, par deux administrateurs, et en cas de liquidation de la Société, par le ou l'un des liquidateurs.

Art. 45.

Les produits de la société, déduction faite des frais généraux et des charges sociales constituent les bénéfices nets.

Sur ces bénéfices, l'assemblée générale sur la proposition du conseil d'administration, détermine tous prélèvements pour effectuer toutes dépréciations d'actif reconnues nulles.

Sur le solde restant disponible, il est prélevé :

1° Cinq pour cent pour constituer le fond de réserve prescrit par la loi. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve a atteint une somme égale au dixième du capital social ; il reprend son cours si la réserve vient à être entamée ;

2° La somme nécessaire pour payer aux porteurs des actions six pour cent des sommes dont ces actions sont libérées à terme ou par anticipation et non amorties sans que, si les bénéfices d'une année ne permettent pas ce paiement, les actionnaires puissent le réclamer sur les bénéfices des années subséquentes.

L'excédent est réparti comme il suit :

Dix pour cent au conseil d'administration ;

Et 90 pour cent aux actionnaires.

Sur la part revenant aux actionnaires, l'assemblée générale pourra toujours, sur la proposition du conseil d'administration, faire tous prélèvements qu'elle jugera utiles pour constituer tous fonds de réserve ou de prévoyance.

Les sommes ainsi prélevées pourront être employées suivant ce qui sera décidé par l'assemblée générale, et notamment au rachat et à l'annulation d'actions de la Société ou à l'amortissement total ou partiel par voie de tirage au sort ou autrement des actions qui après leur amortissement intégral, seront remplacées par des actions de jouissances.

Art. 48.

Dans tous les cas, où l'assemblée prononce la dissolution, elle prescrit le mode de liquidation, désigne elle-même les liquidateurs et détermine les traitements, émoluments ou honoraires qui doivent leur être alloués.

La nomination des liquidateurs met fin aux pouvoirs des administrateurs.

Les liquidateurs sont, au surplus, investis de tous les droits et pouvoirs les plus étendus, conformément à la loi et aux usages de commerce, pour réaliser l'actif mobilier et immobilier de la Société, soit au moyen d'apport, de transport ou de cession à une société, soit par vente amiable ou judiciaire et pour en toucher le prix ; pour solder tant en recette qu'en dépense tous comptes, dettes et obligations ; pour représenter la Société, pour faire tous actes et signer tous documents, pour consentir tous transferts de propriété, mainlevées d'inscriptions, désistements de droits, actions résolutoires, hypothèques, saisies, oppositions, avec ou sans paiement, pour traiter, transiger, compromettre en tout état de cause et pour faire généralement tout ce qui est nécessaire à la liquidation et à ses suites et dépendances sans aucune exception ni réserve.

Art. 49.

Avec les sommes provenant de la réalisation de l'actif, les liquidateurs procèdent au règlement des engagements de la société.

Après ce règlement, le produit net de la liquidation, diminution faite des frais privilégiés et des honoraires de liquidation, est employé d'abord à amortir complètement le capital des actions, si cet amortissement n'a pas encore eu lieu ; le surplus est réparti aux actions.

Art. 50.

Pendant la durée de la liquidation, les pouvoirs de l'assemblée générale se continuent comme pendant l'existence de la société.

Elle peut même désigner des commissaires chargés de surveiller la liquidation, et dont elle fixe le traitement.

Elle approuve les comptes des liquidateurs et leur donne quitus en fixant les derniers dividendes à répartir.

Les membres du conseil ayant cessé leurs fonctions, c'est alors l'assemblée générale qui élit son président sur la réquisition des liquidateurs.

Pour extrait :

M. COGTEAU.

II

DÉCLARATION DE SOUSCRIPTION ET DE VERSEMENT

Suivant acte reçu par Me Marcel Cocteau, notaire susnommé, le 1er juin 1908, M. Moulun a déclaré : que les vingt mille actions de cent francs chacune qui étaient à émettre en espèces sur le capital de la « Société des Mines de Meria, » étant de trois millions de francs avaient été entièrement souscrites par divers et qu'il avait été versé en espèces par chaque souscripteur une somme égale au quart du montant des actions par lui souscrites, soit au total cinq cent mille francs.

Et il a représenté, à l'appui de cette déclaration, un état contenant les noms, prénoms, et domiciles des souscripteurs, le nombre d'actions souscrites et le montant des versements effectués par chacun d'eux. Cette pièce, certifiée véritable, est demeurée annexée audit acte notarié.

Pour extrait :

M. COCTEAU.

III

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES CONSTITUTIVES

Des procès-verbaux, dont les copies ont été déposées pour minute à Me Marcel Cocteau le 20 juin 1908, de deux délibérations prises par l'assemblée générale des actionnaires de la Société des Mines de Meria. »

Il appert :

Premièrement : Du premier de ces procès-verbaux en date du 5 juin 1908 :

1. Que l'assemblée générale, après vérification, a reconnu sincère et véritable la déclaration de souscription et de versement faite par le fondateur de la Société, aux termes de l'acte reçu par Me Marcel Cocteau, notaire à Paris, le 1er juin 1908.

2. Et qu'elle a nommé un commissaire chargé, conformément à la loi, d'apprécier la valeur des apports en nature faits à la Société par MM. Moulun, Joseph Orenga, Charles Orenga, Dominique Thiers, Sauveur Thiers, Fortuné Thiers et Jean-Antoine Musso, ainsi que les avantages particuliers résultant des statuts, et de faire un rapport qui serait soumis à une assemblée ultérieure.

Deuxièmement : Et de deuxième procès-verbal, en date du 20 juin 1908 ;

1° Que l'assemblée générale, adoptant les conclusions du rapport du commissaire, a approuvé les apports faits à la Société par MM. Moulun, Joseph Orenga, Charles Orenga, Dominique Thiers, Sauveur Thiers, Fortuné Thiers, et Jean Antoine Musso, et les avantages particuliers stipulés par les statuts.

2. Qu'elle a modifié les articles 9, 17, 20 et 22 des statuts de la manière suivante :

Article 9. — Les 3e et 4e alinéas de cet article sont modifiés et remplacés ainsi qu'il suit :

3. alinéa : Le conseil peut autoriser les actionnaires à libérer leurs actions par anticipation, à des conditions qu'il fixera.

Et 4e alinéa : Les appels de versements auront lieu au moyen d'avis insérés dans un journal d'annonces légales du siège social, au moins huit jours à l'avance, et de lettres individuelles adressées aux actionnaires.

Art. 17.

Le premier alinéa de cet article est modifié et remplacé ainsi qu'il suit : La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et de neuf au plus parmi les associés dénommés par l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 20.

Dans le dernier alinéa de cet article mettre que : si le nombre des membres se trouvait descendu au dessous de « trois » au lieu de au-dessus de « cinq. »

Art. 22.

Après le troisième alinéa de cet article, il est ajouté : Toutefois si deux membres seulement assistent à une séance, les délibérations devront être prises à l'unanimité et mention en sera faite.

3. Que l'assemblée a approuvé, pour tout le surplus, les statuts de la Société des mines de Meria.

4. Qu'elle a nommé comme premiers administrateurs dans les termes de l'art. 17 modifié des statuts :

M. le comte René D'Argent, demeurant à Paris, rue Marbeuf, 27.

M. André Berthelot, demeurant à Paris, avenue de la Grande-Armée, 15.

Et M. Moulun, ci-dessus prénommé et domicilié.

Lesquels ont accepté les dites fonctions.

5. Qu'elle a nommé M. Gaston Hausser, demeurant à Paris, rue Ross-Bonheur, 14 et M. Edouard Dujardin, demeurant à Melun (S.-et-M.), commissaires (avec faculté d'agir conjointement ou séparément) pour faire un rapport à l'assemblée générale sur les comptes du premier exercice.

MM. Hausser et Dujardin ont accepté lesdites fonctions.

6. Et qu'elle a déclaré la Société des mines de Méria définitivement constituée.

Pour extrait,

M. COCTEAU.

Deux expéditions du tout ont été déposées aux greffes du Tribunal de commerce de Bastia et de la justice de paix de Lori, le 13 juillet 1908.

Pour mention,

M. COCTEAU.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE N° 201 — MARDI, 21 JUILLET 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 3, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers 1 fr. — Réclames (1re page), 0,75 — Divers, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS :
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Sainte Prassede
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h 13 m. — Coucher, 7 h. 02 s.
Dernier quart., le 20 — Nouv. Lune, le 27
Fête de Demain : Ste Marie Madeleine

20 JUILLET

LA CURE D'AIR

L'homme est un poison pour l'homme ! a dit quelqu'un dont je ne me rappelle plus le nom, ce dont je me console aisément parce que la même pensée a été cent fois formulée dans toutes les langues et à toutes les époques. Seulement je reste rêveur en constatant que cette opinion n'a inspiré aucune mesure préventive pour conjurer l'empoisonnement qui résulte forcément de la vie en commun.

Il a fallu arriver à ces dernières années pour que l'idée se fit qu'il suffisait de vivre à l'air pur, loin des miasmes humains, pour améliorer sa santé de façon certaine ; que particulièrement pour les malades de poitrine, pour ceux dont les poumons déjà atteints par le mal ne respirent plus aussi abondamment, il était tout à fait nécessaire de respirer un air pur, non encore respiré, conservant par suite tout son oxygène, toutes ses propriétés vivifiantes.

C'est de ce principe que sont partis ceux qui ont préconisé la cure d'air pour les tuberculeux. Comme il est admis, à l'heure actuelle, que tout le monde peut contracter la tuberculose, qu'il suffit d'une maladie, d'une fatigue, d'un surmenage pour nous livrer sans défense à la contagion, il en résulte que la cure d'air est bonne pour tout le monde, qu'elle améliore toutes les santés.

Malheureusement tout le monde n'a pas les loisirs ou les ressources nécessaires pour aller se reposer quelques mois en pleine campagne, à une bonne altitude, et y faire de la gymnastique pulmonaire ! C'est chose cruelle que d'être retenu par le travail, par le besoin de gagner sa vie, dans un centre populeux et d'y respirer les exhalations empestées d'organismes humains, sans avoir chaque année les vacances nécessaires pour aller prendre un bain d'oxygène.

A ceux-là, comme aux gens les plus fortunés, nous donnerons le conseil de tenir leur fenêtre ouverte jour et nuit. Je ne pense pas que l'air qui leur arrivera vaudra celui des altitudes et de la pleine campagne, mais il vaudra mille fois mieux que celui qu'ils respireraient dans leur chambre si la fenêtre restait fermée.

En respirant, nous remplaçons l'oxygène de l'air par de l'acide carbonique ; nous exhalons de l'ammoniaque, de l'hydrogène sulfuré. Si vous y ajoutez les émanations d'un certain nombre de substances qui peuvent se trouver autour de vous, vous voyez de quoi se compose l'atmosphère d'une chambre à coucher au bout de quelques heures.

Autrefois, les chambres de malades étaient capitonnées avec des rideaux, des tentures, des tapis chez les gens riches, avec des chiffons de toute espèce chez les pauvres, mais le but poursuivi était le même : empêcher hermétiquement l'arrivée de l'air du dehors. Le malheureux, emprisonné dans une alcôve, sous des rideaux, enfoui sous son édredon, cuisait, mijotait pour ainsi dire dans ses exhalaisons.

L'hygiène moderne a changé tout cela : elle préconise, pour le plus grand bien de chacun, les chambres claires, ensoleillées, souvent aérées, sans alcôves, sans rideaux, avec de larges et hautes fenêtres, sans coins sombres ; elle exige, par dessus tout, *fenêtre ouverte jour et nuit.*

Il faut faire accepter la chose à tout le monde, et avec la persévérance vous y arriverez, à l'exception de quelques entêtés qui vivent dans la crainte des fluxions, des névralgies, des maux de gorge ou d'oreille.

Bien sûr vous n'allez pas, au mois de décembre, par 15° au dessous de zéro, ouvrir de prime abord les fenêtres au grand large ! Vous commencerez en été, vous entr'ouvrirez la fenêtre en plaçant le lit de façon à ce qu'il ne soit pas dans un courant d'air. Vous pouvez même n'ouvrir d'abord que la fenêtre d'une pièce voisine communiquant avec la chambre à coucher par une porte béante. Peu à peu, vous arriverez à tenir tout à fait ouvertes les fenêtres même de la chambre à coucher, été comme hiver.

Peut-être attraperez-vous quelques rhumes de cerveau, au début ; passez outre et vous vous en trouverez bien. La seule précaution consiste à se couvrir chaudement, de façon à ne pas se refroidir si on se découvre au hasard du sommeil.

Une exception peut être faite pour les jours de brouillard intense. Mieux vaut fermer par ce temps-là.

Dans les hautes altitudes de l'Engadine, les malades dorment fenêtres ouvertes par des froids de 30° au dessous de zéro. Je dois dire que les chambres sont chauffées par l'eau chaude circulant dans les murs.

Vous tous qui n'avez ni le temps ni les moyens d'aller faire une cure d'air dans la campagne, vous avez la possibilité d'y suppléer victorieusement en dormant la fenêtre ouverte.

Docteur VIGENAUD.

Propos d'Actualité

Les Bains

Une plainte s'élève des établissements de bains des bords de la Seine ; le nombre des amateurs de plaisir va diminuant d'encroyable façon. Malgré les ardeurs croissantes du soleil de manière, à peine si, de ci, de-là, moutonnent au-dessus de l'eau les têtes claironnées de quelques intrépides nageurs, amphibies de vieille roche, tritons professionnels. Sur le promenoir de planches qui longe les cabines closes les maîtres-baigneurs, contents d'échanger glorieuses, se désespèrent de leur inaction et ne parviennent pas à comprendre que, par ces chaleurs «torrentielles, » disait l'un d'eux, ils n'aient pas plus de clients.

Est-ce la chérté croissante de la vie qui contraint l'ouvrier, le petit employé, d'ordinaire les plus assidus aux bains de la Seine, à faire l'économie des six sous de l'hygiénique séance ? Ou bien l'alcoolisme aurait-il fait de tels progrès dans la classe des travailleurs parisiens que ceux-ci préfèrent pour le même prix et un peu plus se « rafraîchir » sur le zinc du bar ?

Dans tous les cas, la première de ces deux raisons ne pourrait être la bonne, puisqu'il n'est pas jusqu'aux piscines publiques et gratuites créées dans différents quartiers populeux par les soins du Conseil d'hygiène, qui ne soient elles aussi, abandonnées de leur clientèle d'autrefois.

Peut être cependant les hygiénistes auraient-ils tort de s'alarmer et de déduire de cette désertion des bains d'eau courante que le Français perd de plus en plus le goût de la propreté corporelle, tandis qu'il en aurait pas cet le contraire qui se serait et que le goût des «abondantes ablutions matinales» dans le sud commence à se répandre chez nous comme il l'est en Angleterre, même dans la classe ouvrière.

Dans tous les cas il serait vraiment regrettable que l'ouvrier d'aujourd'hui soit aussi négligent des soins de propreté et d'hygiène que les grands seigneurs de jadis et que Louis XIV lui-même. Nous connaissons minute par minute l'emploi du temps du grand roi ; il en donnait très peu à sa toilette qui se résumait à quelques ablutions à l'esprit de vin. « Il est moins bête, disaient les hygiénistes d'alors, de se laver avec de l'eau, car cela rend le sang plus susceptible du froid en hiver, et du chaud en été. »

Il y avait cependant des maisons de baigneurs, mais on les fréquentait dans tout autre but que celui de se purifier, bien qu'il arrivât qu'on y prît de vrais bains mêlés de parfums : il y avait même des piscines où les femmes « à qui il n'est point permis de se baigner en rivière » pouvaient se plonger dans l'eau fraîche en bonne et agréable compagnie. Mais, comme toute les plaisirs du bain étaient peu appréciés.

Parmi les curiosités de Versailles, sous Louis XIV, on admirait un rendez-vous de palais, une magnifique salle de bains dont une cuve de cuivre occupait tout le centre ; cette cuve avait douze pieds de diamètre et, devenue un contemporain « n'eut personnes n'y pourraient baigner. » On tenait cependant si peu de ce bain baladeur que la salle fut livrée sous le règne suivant

à la moutonnerie des nageurs. Elle fut ensuite transformée en salle de bal, puis en salle de spectacle, et finalement démolie. Il ne reste plus aujourd'hui que le nom de la rue des Bains, qui rappelle l'endroit où elle était située.

Il est à souhaiter que l'ouvrier d'aujourd'hui ne soit pas moins soigneux de sa propreté que ses prédécesseurs, et que la désertion des bains d'eau courante ne soit pas le signe d'une déchéance physique et morale.

L.-D. ARNOTTO.

AGRICULTURE

Les Corses méconnaissent trop les remarquables paroles de Sully : « Labourage et pâturage, sont les deux mamelles dont la France est alimentée, les vraies mines et trésors du Pérou ». — On sait pourtant ce qu'elles signifient : de même que la vache nous donne généreusement son lait par ses mamelles, de même l'agriculture bien comprise est une source de richesses qui ne tarit jamais ; et ces richesses sont telles qu'on peut les comparer aux mines d'or du Pérou.

Ce sont ces richesses mêmes qui échappent, en grande partie, aux habitants de l'île de Beauté.

Pourquoi cela ? Est-ce le sol qui manque de fertilité ? Certes non, puisqu'on est unanime à reconnaître que, s'il était bien cultivé, il apporterait une belle aisance dans toutes les familles. Eh quoi, alors ? Il y a évidemment d'autres causes, dont voici les principales :

1. Le plupart des cultivateurs sont routiniers, trop routiniers, obtiennent de mauvaises récoltes, chantent « misère » à leurs enfants et les encouragent ainsi à la paresse, dit de la culture des terres. — Faute impardonnable.

2. Mais que feront les enfants ? Vite, on les criante vers le fonctionnarisme. Et alors les économies de la famille se dissipent comme par enchantement. Et pour aboutir à quoi ? Les plus souvent à de cruelles déceptions, car là où l'on croyait rencontrer le bonheur, règnent, au contraire, la maladie, le misère et la destruction de l'esprit de famille.

3. Mentionnerai-je la politique ? Elle aussi distrait quelques bras des travaux agricoles. Eh bien, je m'empresse de dire que son rôle est surtout noble quand elle s'occupe de l'assainissement des régions malsaines, de l'achèvement des voies ferrées, etc. C'est de là, et rien que de là, que dépend l'avenir de la Corse.

4. L'éducation du futur agriculteur est encore insuffisante à l'école primaire. Reçoit-il, en effet, comme il convient, les notions de minéralogie, chimie, droit usuel, etc., qui lui seront indispensables ?...

Le mal signalé, comment y remédier ? J'estime que l'agriculture devrait tenir un meilleur rang dans les programmes d'études, et ensuite, quelques années plus tard, à une orpheline plus pauvre que lui, à laquelle il s'était attaché et qui l'avait accepté pour mari, autant par reconnaissance que parce qu'elle était à bout de forces et de courage.

Leur union ressemblait aux derniers jours de mil huit cent soixante douze.

Elle donnait des leçons de piano.

Lui, il se multipliait, expéditionnaire à la maison Berthaudier frères, une officine de premier ordre, plus considérable qu'une étude de notaires, dans laquelle on brassait des myriades d'affaires, gérance des fortunes de l'aristocratie du faubourg Saint-Germain, fondations de sociétés, achats de forêts et de domaines.

De plus chantre à l'église Saint-Severin et au besoin, figurant au théâtre Cluny, il mettait à son arc toutes les cordes qui se présentaient mais sans pouvoir arriver à l'aisance.

Le ménage Roosset vivait tant bien que mal, plutôt mal.

Les efforts réunis de la femme et du mari n'arrivaient qu'à ce maigre résultat

C'était tout.

(A suivre).

---

2. — FEUILLETON DU *PETIT BASTIAIS*

NOELLA

Grand Roman Inédit

par CHARLES MÉROUVEL

PREMIÈRE PARTIE

LE ROMAN D'HÉLÈNE

I

MAITRESSE DE PIANO

— Rien à te mettre ! Quelle bagne ! Il n'approche d'elle.

Un bon sourire s'épanouissait sur son visage rond et enluminé de rouge comme une pomme d'api.

Sa bouche, meublée de deux blanches et fortes, s'ouvrit jusqu'aux oreilles et répéta :

— Rien à te mettre ! Qu'est-ce que tu fait ? Est-ce que tu as besoin de falbalas et de confichets ! Est-ce que la figure ne te suffit pas ? Est-ce qu'il y en aura une seule dans la salle qui pourra se flatter d'être plus gironde, plus fraîche et plus blanche ! Des toilettes, des bijoux, des parures, la belle fichaise !

Il pirouetta sur ses talons, entra dans la chambre voisine et reparut tenant dans ses bras courts et gros, une jupe mauve, d'une étoffe légère, et un corsage vaporeux, blanc, avec quelques dentelles de coton qui faisaient assez d'effet, à distance, mais qui n'avaient pas dû coûter la grosse somme.

— Et ça ? dit-il. N'est-ce rien ?

C'était une toilette qu'elle avait taillée et cousue elle-même, pour une soirée chez des amis, l'hiver précédent, à une soirée du concert de salon où elle tenait le piano.

Elle murmura :

— C'est si fané, si mal bâti... C'est bon avec cette bougie qui n'éclaire pas. Ce sera odieux sous la lumière des lustres...

Mais la vision du théâtre la tentait.

Elle avait eu si rares occasions de s'y montrer, de voir une pièce, d'entendre de bonne musique, de voir surtout le monde, ce monde brillant qui ne lui apparaissait que comme un mirage dans ses éternelles rêveries !

C'était une occasion !

La retrouverait-elle jamais ?

D'ailleurs, son mari insistait en l'encourageant.

— Decide-toi .. Voyons. C'est M. Binet qui m'a donné ce billet, tu sais bien, Binet, le chef de bureau de la maison Berthaudier. C'est un ami de Mérhec, l'auteur du livret avec Halévy, deux maîtres.

— Eh bien ! oui, j'irai.

— A la bonne heure ! Ça lui fera plaisir à M. Binet. Il n'a vue chez les Brossard, à la fameuse soirée... et il nous veut du bien. Il me réserve du travail autant qu'il peut, des expéditions, des copies. C'est un ami pour nous, presque ...

Il ajouta avec un soupir qui gonfla sa large poitrine :

— Et nous en avons si peu !

— Il y sera, lui ?

— Non. Il avait demandé le bil'et pour sa femme... Elle est souffrante et alors il a pensé à toi. C'est gentil, pas vrai ?

Elle ne répondit pas

Elle passait dans sa chambre, tandis qu'il s'occupait du dîner, dressait le couvert, posait sur la table de chêne les assiettes de faïence commune, le pain, le saucisson, les poires, une bouteille d'abondance comme au collège, et vite, vite, en toute hâte, allumait le feu dans la cuisine et mettait du beurre et quatre œufs dans une poêle.

C'était un homme de vingt huit à trente ans à peine, court, trapu, aux larges épaules, aux bras musculeux, au cou de lutteur, surmonté d'une tête ronde comme une boule, aux cheveux d'un brun roux-châtre, au front bas sous lequel brillaient deux yeux roux très vifs et au même temps très doux.

Sa bonne humeur, son entrain, sa verve ne démentaient rarement ; et cependant, la fortune était loin de lui sourire.

Seul, à l'âge de quinze ans, sans parents, sans guide, « peu près sans ressources autres que les quelques centaines de francs qu'il avait recueillis dans la maigre succession de son père, un peintre sans succès, sinon sans mérite, il avait vite compris qu'il ne suffisait à lui-même d'abord et ensuite, quelques années plus tard, à une orpheline plus pauvre que lui, à laquelle il s'était attaché et qui l'avait accepté pour mari, autant par reconnaissance que parce qu'elle était à bout de forces et de courage.

Leur union ressemblait aux derniers jours de mil huit cent soixante douze.

Elle donnait des leçons de piano.

Lui, il se multipliait, expéditionnaire à la maison Berthaudier frères, une officine de premier ordre, plus considérable qu'une étude de notaires, dans laquelle on brassait des myriades d'affaires, gérance des fortunes de l'aristocratie du faubourg Saint-Germain, fondations de sociétés, achats de forêts et de domaines.

De plus chantre à l'église Saint-Severin et au besoin, figurant au théâtre Cluny, il mettait à son arc toutes les cordes qui se présentaient mais sans pouvoir arriver à l'aisance.

Le ménage Roosset vivait tant bien que mal, plutôt mal.

Les efforts réunis de la femme et du mari n'arrivaient qu'à ce maigre résultat

C'était tout.

(A suivre).

nos toutes de nos écoles. En outre, il faudrait multiplier les expériences en classe et en jardin, si l'on veut réellement propager l'esprit scientifique au sein des populations ; car tant que l'agriculture ne sera pas rationnelle, la Corse sera toujours pauvre et dépeuplée. Il va sans dire que les communes devraient s'empresser de mettre à la disposition des écoles, l'outillage scientifique et le terrain nécessaire, là où tout cela manque encore.

J'arrive au professeur départemental d'agriculture. Tout le monde connaît ses nombreuses occupations et son zèle. Il est certain que sa visite produirait les meilleurs résultats dans n'importe quelle commune, et, je ne crains pas d'ajouter, que les instituteurs ne demandent qu'à être ses précieux auxiliaires, à l'avoir souvent dans leurs résidences respectives, afin de profiter de ses bons conseils et les transmettre sans retard à leur entourage. Oui, M. le Professeur, vous serez le bienvenu dans l'île entière.

Suffit-il, d'autre part, que l'Instituteur donne une couleur agricole à toutes les matières du programme ? Evidemment non. Il doit, en outre, exercer une influence directe sur les familles, et leur faire constater combien est rémunératrice l'agriculture bien entendue. Ce jour-là, le succès sera assuré ; et les écoles d'agriculture, notamment celle d'Ajaccio, compteront de nombreux élèves, prêts à cultiver toutes les cultures et à supprimer toute terre inculte. Ce sera donc l'heure de l'abondance.

Voilà, très succinctement, chers compatriotes, le secret de conserver l'esprit de famille, de vivre réellement en frères, d'être robustes, d'avoir une certaine opulence et d'être de bons défenseurs de la Patrie.

Ne sait-on pas enfin que l'agriculture est la nourrice du genre humain ? Il deviendrait, par suite, de la perfectionner de jour en jour. Or, possédant — qui n'en doute — la force et l'intelligence nécessaires pour faire prospérer nos champs, pourquoi ne le ferions-nous pas ?

La Corse est libre, c'est juste titre, de ses hommes célèbres ; elle le sera aussi de ses agronomes distingués, de tous ses cultivateurs éclairés.

« A cœur vaillant, rien d'impossible ».

FONTANA.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 21 juillet à 8 h. 1/2

St Georges, allégro,	G. Aller.
Pédro et Payran, ouv.,	Suppé.
Premier Amour, valse,	Signard.
Faust, fant.,	Gounod.
Sirlin Pierrotte, polka,	F. Popy.

Le Chef de musique, X. LACOMBE.

∴

Retraite en musique

Itinéraire du 21 juillet 1908

Rue du Nouveau Port jusqu'à l'Avenue Carnot, Avenue Carnot jusqu'au Bd Paoli, Bd Paoli jusqu'à la rue Miot, rue Miot, rue Napoléon jusqu'à la rue Neuve, rues Neuve, Saint-Jean. Rentrée.

Cour d'Assises

Audience du 21 juillet 1908

Présidence de M. GAVINI, *conseiller*

Meurtre

La session du troisième trimestre a été ouverte aujourd'hui, à midi précis.

Giudici est accusé d'avoir donné la mort au nommé Gambiaggi, avec lequel il avait une conversation à propos d'une succession.

L'acte d'accusation résume ainsi les faits :

Acte d'accusation

Giudici Charles-Jean et Gambiaggi Alexandre étaient depuis 18 ans environ en discussion d'intérêts au sujet du partage de la succession d'une femme consanguine de la femme de Giudici qui était en même temps cousine germaine de Gambiaggi. D'fférentes tentatives d'arbitrage avaient déjà échoué ; aucune parties qui voulaient encore de choisir des amiables compositeurs. Giudici Paul-Baptiste et Orsini Charles-Joseph, avaient chacun versé entre leurs mains une somme de cinquante francs en cas de refus. Giudici Jean-Jean prétendait avoir droit au huitième de l'héritage, réclamait les fruits de cette quote-part de la succession dont Gambiaggi Alexandre avait d'après lui indûment joui depuis 18 ans et revendiquait en outre une part d'une baraque qui aurait été construite par son beau-père, ainsi que la propriété exclusive d'une chambre récemment occupée par Gambiaggi et le montant du loyer de cette pièce de maison pendant une année environ. Les arbitres paraissaient enfin avoir levé toutes les difficultés. Giudici abandonnait toutes ses prétentions secondaires et les arbitres lui concédaient la huitième de la succession. D'autre part, Gambiaggi consentait à se retirer acquéreur de la part de Giudici ainsi que de la Chambre que celui-ci considérait comme sienne. Dans la journée du 22 octobre, 1907, la femme Gambiaggi allait trouver Giudici Charles-Jean dans un endroit où il travaillait et l'invitait à se rendre le soir même chez Giudici Paul Baptiste, désireux passé l'acte de vente qui devait mettre fin à tout conflit. Vers huit heures du soir Giudici se présentait au domicile de Paul-Baptiste où se trouvaient déjà les conjointe Gambiaggi. L'arbitre Orsini qu'avertis n'assista pas à la réunion. Pendant qu'on l'attendait une discussion surgit entre les parties au sujet de la valeur d'un immeuble à partager et qui avait fait l'objet d'une double expertise. A la suite de cette discussion tout fut rompu. Giudici dit alors : « Quand donc quiterez-tu ma chambre ? » et Gambiaggi répondit : « Quand je la quitte je la quitterai ». Sur ce Giudici se leva en partit, mais il n'était pas encore arrivé au bas de l'escalier qui donnait à la porte d'entrée qu'il rebroussa chemin et à l'aide d'un revolver fit feu de la rampe sur Gambiaggi Alexandre qui se tenait alors assis, au manchon de cheminée, près de Giudici Paul-Baptiste. La victime qui s'était levée en criant : « Je suis blessé ! » s'affaissa sans prononcer aucune autre parole et expira sur le champ. Le prévenu après avoir proféré la menace droite pénétrait dans le bas-in, coupait l'artère iliaque et se jugeait sur la face latérale de la colonne vertébrale. Giudici prenait ensuite la fuite et ne s'est constitué prisonnier que le 2 avril 1908. L'information a établi que l'accusé revendiquait à tort la propriété exclusive de la pièce occupée par Gambiaggi. Il résulte de la déclaration de Jeanne Alexandre qui, ayant reçu par une ambulance la balle qui se trouvait dans le cœur de son mari, déclare que ce dernier ne pouvait invoquer d'autres droits que ceux revenant à sa femme sur la succession paternelle. Or les époux de cette dernière, Pierl Louis et Pierl Jean-Dominique, avaient vendu cette pièce à Jos Pierl Jean-Dominique qui l'avait, par acte authentique à Gambiaggi Alexandre leur parle respective dans la succession en se réservant le droit d'habiter, l'année à souhait qu'il n'a commis ni crime ni délit sous l'empire de la peur et dans un mouvement de surexcitation provoqué par l'attitude de la victime qui après s'être armée d'une bouteille aurait jeté sur lui un meuble lorsque sa femme des mains adverses et des menaces en cause. Les personnes présentes à la scène affirment au contraire que Gambiaggi et sa femme n'ont eu à aucun moment une attitude menaçante et n'ont fait aucun geste qui puisse être interprété ainsi.

∴

M. MANCINI, substitut du Procureur général, occupe le siège du ministère public.

Me Carli's prend place au banc de la défense.

Interrogatoire

Giudici fait connaître qu'il avait avec Gambiaggi, une contestation à propos d'une succession qui leur était échue. Ils avaient, d'un commun accord, choisi en nommé Orsini Paul Baptiste, pour trancher leur différend. Le 22 octobre, ils se trouvaient chez ce dernier, mais l'attitude de la victime, ses exigences, rendaient toute conciliation impossible. L'accusé dit ses qu'il sortait après Gambiaggi de quitter une chambre qui lui appartenait, mais celui-ci, prit un mouvement en arrière et se précipita sur lui. Il fut obligé de tirer pour se faire reculer. Il n'a d'ailleurs même pas vu.

Les Témoins

Huit témoins sont assignés à la requête de M. le Procureur général. Ils reconnaissent tous que qu'ils ont entendu par l'acte d'accusation. Le maire Giudici Marie-Louise déclare que l'accusé a tué Gambiaggi par par caprice.

Réquisitoire

M. MANCINI, substitut du Procureur général, invite les jurés à réprimer avec sévérité un acte que rien n'justifie. Le système de défense mis en échafaud par tous les éléments du dossier. C'est bien ainsi qu'il s'est agi, en effet, d'un meurtre, par par caprice, qu'il a donné la mort à Gambiaggi.

Plaidoirie

Après avoir démontré que dans la question de culpabilité qui était produite entre Giudici et Gambiaggi, tous les torts étaient pour ce dernier, Me de Carli a dépeint la scène du crime, et soutenu que Giudici n'a tiré que lorsque Gambiaggi menaçait de le frapper au visage avec un tisonnier pointu. L'acquittement de Giudici s'impose.

Sur la demande de la défense, M. le Président fait poser à MM. les Jurés la question de provocation.

Verdict

Le verdict du Jury étant négatif, Giudici est acquitté.

∴

Affaire d'aujourd'hui :

Dallavalle François André et 5 autres de Galeani, violences, rébellion et outrages à des gendarmes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions.

Ministère public : M. Angeli, avocat général.

Défenseur : Me Moretti.

NOUVELLES JUDICIAIRES

Par décret en date du 16 juillet sont nommés juges de paix :

de Vezzani, M. Mambrini, juge de paix de Calenzana ;

de Calenzana, M. Fosta, juge de paix de Guitlaumes, Alpes-Maritimes, sur sa demande ;

de Guillaumes, M. Milanta, juge de paix d'Yerville, sur sa demande ;

d'Yerville. M. Corteggiani, juge de paix de Vezzani ;

de Campitello, M. Mariotti, juge de paix de Castifao, sur sa demande.

de Castifao, M. Grimaldi d'Esdra, juge de paix de Campitello, sur sa demande.

Récompenses Honorifiques

Mutualité

Les récompenses suivantes ont été accordées aux personnes ci-après désignées, pour services rendus à la Mutualité :

Médaille de bronze, M. Belgodère Emmanuel, secrétaire de la société des sers et métiers d'Ajaccio.

Mention honorable, MM. Perri Antoine, membre de la société La Corse, de Constantine ; Clemenzi Jérôme, secrétaire de la même société ; Mirtori Jean, membre de l'union des employés de la Cie du P.-L.-M., à Constantine ; Scamaroni Antoine, président de la société des agents et cantonniers de la voirie départementale et communale de Constantine ; Conombani Jean, secrétaire de la société La Prévoyance, des mécaniciens du département d'Oran ; Vinciguerra Joseph, trésorier adjoint de la même société ; Les Retraités civils et militaires d'Oran ; Casanova Antoine, secrétaire adjoint de la société des Sauveurs mutuels de Sidi-bel-Abbès.

Médaille du Travail

La médaille d'honneur a été accordée aux ouvriers et employés dont les noms suivent : MM. Bonfanti Dominique, employé à la société générale de remorquages et de travaux maritimes à Marseille ; Bonfanti Augustin-Jean-Baptiste, remorqueur du P.-L.-M. à Marseille ; Giudicelli Antoine-Charles, contremaître dans la maison Savon frères à Marseille ; Pagazan Emile-Fortuné, mécanicien à la Cie des docks et entrepôts de Marseille ; Pasquini Matthieu-Victor, chef d'équipe dans la maison Baron fils et Cie ; Muller Rodolphe-Ulrich, chef d'équipe à la Cie de l'Ouest ; Rose-Alexandre, ouvrier dans la maison Sud-Aviation, à Paris ; Giansily Madeleine, couturière dans la maison Arnaudo à Alger ; Giacomoni Jos-ph-Achille, chef de gare à Tébessa ; Vignali Ignace-Thomas, pointeur au chemin de fer à Maison-Blanche ; Martinetti Gerasino-Jacques, comme principal aux chemins de fer à l'Ouest ; Pietri Dominique-Henri, comptable dans la maison Maury, à Maisonnave.

Médaille des Epidémies

La médaille d'honneur des épidémies a été décernée à M. Zerbin Germinal, chauffeur mécanicien à Alger : au nom de l'équipage de pousse du 1907 à Bl. preuve de courage et de dévouement dans les opérations de désinfection des navires et des quais concernant ; — et aux sœurs hospitalières à Mlle Bel ni Jean, comme en l'Administration des hôpitaux et hospices de Philippeville ; Mesdames Simon, chef comptable à Constantine ; au cours de l'épidémie de peste qui a éclaté avec dévouement aux travaux de désinfection des égouts et des égouts.

Bulletin Financier

PARIS, 17 juillet 1908.

En conformité avec les places étrangères notre marché est très ferme avec des transactions nombreuses. Nous donnons ci-dessous la valeur du cours, et soulignons ce qu'il n'a pas varié depuis la dernière séance.

Rente 3 % amortissable, 96.80. Rente 3 % perpétuelle, 96.10. Rente 3 % ancienne, 96.10. Rente 4 % 1902, 102.50. Rente 4 % 1917, 102.50. Rente 4 % 1918, 102.50. Rente 4 % 1919, 102.50. Rente 4 % 1920, 102.50. Rente 4 % 1921, 102.50. Rente 4 % 1922, 102.50. Rente 4 % 1923, 102.50. Rente 4 % 1924, 102.50. Rente 4 %

LIRE AUJOURD'HUI

— EN PREMIÈRE PAGE —

LE NOUVEAU FEUILLETON

du

PETIT BASTIAIS



NOELLA

ou

LE ROMAN

d'Hélène

par

le célèbre Romancier

Charles Mérouvel



Royal Windsor

LE CÉLÈBRE

RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS?
SI OUI,

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux naturels. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.

Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en Grand et Demi-Flacons.

ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile
en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



La Maison se charge des réparations



MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ou ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Voyez ce poêerie et ce grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rennes artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1

Purgez-vous avec
la RICINE VAILLE
Nouvelle huile de ricin
d'un goût délicieux
Purge sans coliques, ni irritation
C'est le *Purgatif idéal*.
Le flacon : 0 fr. 75.
Dépôt général : H. de Mari, pharmacien, 76, Allées de Meilhan, Marseille.



Le Savon extra-pur « Le Chat »
contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.

Le Savon extra-pur « Le Chat » *prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.*

Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.

NEURASTHENIE

Les personnes atteintes de surexcitation, affaiblissement du cerveau, de la mémoire et de l'énergie, de fatigue nerveuse chronique, avec Mal de Tête persistant, étroite impressionnabilité, douleurs dans le dos, lombalgie, ont intérêt à s'adresser à M. G. GATTEGNO, à Gattegno (Eure-et-Loir), qui envoie gratuitement sa notice à ce sujet.

OUTILS pour AMATEURS INDUSTRIELS

MACHINES, Scies, Tours, Perceuses, DÉCOUPAGE

TOURS, Prospectus

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

SAISON
Printemps-Été
1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON
Printemps-Été
1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE,
CRÉPON, ECLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE
FOULARD, LINON,

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec

Procédé EXCLUSIF

Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalée, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre raison

NETTOYAGE DES PANAMAS
OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS
DENTELLES, ETC., ETC.

DEPOT : Chez M. Sauveur Aymo, Boulevard Paoli, Bastia

Demandez dans tous les débits de Tabacs

la *CIGARETTE BASTOS*

paquetage rose à 0,20 le paquet

La meilleure de toutes les cigarettes

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE N° 202 — MERCREDI, 22 JUILLET 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Divers, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union Postale, et autres pays, le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00395

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Ste Marie Madeleine
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 13 m. — Coucher, 7 h. 02 s.
Dernier quart., le 20 — Nouv. Lune, le 27
Fête de Demain : Saint Apollinaire.

21 JUILLET

Maisons de Travail
POUR VAGABONDS

Le Parlement est parti en vacances sans avoir apporté la solution tant de fois réclamée contre le vagabondage. Consolons-nous en songeant qu'un projet a été mûrement étudié en commission et qu'il pourra être distribué et voté dès la rentrée, pour peu que les députés veuillent y mettre de la bonne volonté. Ils ne réaliseront en cela que le vœu unanime des populations qui protestent depuis trop longtemps contre les tribus pillardes et les chemineaux vivant de rapines et de vol, qui prélèvent un si lourd tribut sur les campagnes.

Bien loin de grever le budget, les mesures répressives que l'on pourra prendre contre les vagabonds, aussi onéreuses soient-elles, constitueront encore une notable économie sur le coût annuel du vagabondage et de la mendicité. M. Max Réville, député du Doubs, a établi à ce sujet un compte assez suggestif. Il évalue à 400 000 le nombre des parasites dont il s'agit de débarrasser la société. « Supposons, dit-il, que chacun n'obtienne de la charité ou de la peur des braves gens qu'un subside de 0 fr. 50. Ce chiffre est intentionnellement fixé très bas et il fera sourire les professionnels de la mendicité parisienne qui se font des journées de dix, de quinze et de vingt francs. Arrêtons-nous cependant à ce taux de 0 fr. 50. Pour 400 000 bénéficiaires, cela fait un compte de 200 000 francs, que le contribuable français paie chaque jour, et sans l'intervention du percepteur, aux vagabonds de tout ordre, soit, à la fin de l'année : 146 millions ! »

Cent quarante-six millions ! Or, la Commission parlementaire qui s'est rendue dernièrement en Belgique, afin d'y étudier les mesures prises pour la répression du vagabondage, a reconnu que l'organisation de cette œuvre de défense sociale, dans ce pays, n'avait pas coûté plus de 600.000 francs. Supposons, en comptant largement, que la France dut dépenser douze à quinze millions : si on compare ce chiffre à celui infiniment moins modeste de 146 millions, on voit l'économie réalisée par la classe rurale.

Voyons maintenant quelle devrait être la réglementation la plus propre à guérir cette plaie de notre démocratie. Elle ne consiste pas seulement en mesures répressives ; il faut d'abord, d'après cet axiome que la mendicité n'est un délit que pour celui qui la préfère au travail, offrir à la portée de tous les désœuvrés des grands chemins un travail honorable et facile, capable d'assurer leur subsistance.

Hâtons-nous de dire que des établissements fondés dans ce but existent déjà en France. A Paris, notamment, il convient de signaler de nombreux établissements d'assistance par le travail, tels que l'asile Pauline Rolland, le refuge Nicolas Flamel, la colonie agricole de la Chalmette, la maison de travail de Nanterre, etc. Ku outre, dans de nombreux départements, beaucoup de municipalités ont organisé l'assistance par le travail, des chantiers de secours qui emploient les ouvriers âgés ou dans le besoin à l'enlèvement des glaces en hiver, à l'accomplissement de travaux publics en toute saison.

Malheureusement, il manque à ces diverses institutions, pour qu'elles soient efficaces, la cohésion et l'extension à tout le territoire.

La Belgique, précisément, a admirablement organisé ce service. M. Etienne Fiandin, député de l'Yonne, a rapporté à la Commission parlementaire les résultats de ses études sur les deux grands établissements de travail de Belgique, l'un à Ypres pour les vagabonds mineurs, l'autre à Merxplas, près Anvers, pour les adultes.

Les Belges pensent avec raison que les jeunes dévoyés ont tout à perdre dans la fréquentation des professionnels endurcis ; ils ont créé pour eux une école spéciale, à Ypres, comprenant diverses sections où l'on case les délinquants selon les aptitudes qu'ils paraissent avoir : à la section agricole ceux qui sont aptes aux travaux de la ferme ou du jardinage, aux sections industrielles ceux qui ont des préférences pour le travail du bois, du fer, de la typographie, de la cordonnerie, etc.

Quant aux professionnels, ils sont dirigés pour un temps variant entre un an et sept ans, sur le dépôt de Merxplas. « Trois mille vagabonds sont réunis là, dit M. Fiandin, sur un domaine de 1.400 hectares. Sous la direction d'un personnel d'élite, ils sont employés aux travaux les plus divers. Il y a là, on peut le dire, tous les corps de métier : maçons, menuisiers, forgerons, mécaniciens, briquetiers, gaziers, plombiers, carossiers, imprimeurs, boulangers, décorateurs, etc. Chacun travaille avec des compagnons de profession similaire. »

De cette façon, non seulement les vagabonds ne pilent plus les honnêtes gens, mais ils travaillent pour gagner leur vie et couvrent les frais que la société s'impose pour eux.

S'inspirant de ces considérations, la Commission a décidé d'adopter la classification des mendiants et vagabonds en trois catégories :

1° Les professionnels ;

2° Les indigents, malades et infirmes qui n'ont pas la force de travailler ;

3° Les jeunes gens, et enfin les mendiants et vagabonds accidentels qui, ayant la force et la volonté de travailler, n'en ont pas le moyen.

Aux premiers seront appliquées les rigueurs de la loi pénale ; le bénéfice de l'hospitalisation sera assuré aux seconds ; quant aux autres, les maisons de travail régionales ou départementales que l'on se propose de créer sur tout le territoire de la République faciliteront leur reclassement dans la société.

Tel est, dans ses grandes lignes, le projet que la Commission se propose de soumettre au Parlement dès la rentrée d'octobre.

C. DES CORDELIERS.

Abonnements de Saison

Comme les années précédentes, le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs, partant en villégiature, des *Abonnements de Saison* au prix de cinquante centimes par semaine.

Inspection sanitaire des Viandes
et Hygiène rurale

Depuis quelques mois la question de l'inspection sanitaire des viandes est à l'ordre du jour dans les milieux militaires où l'on a enfin daigné reconnaître officiellement qu'on abusait indignement de la confiance on de l'inexpérience trop grande des chefs préposés à la réception de la « bidoche », souvent avariée et malsaine.

L'inspection sanitaire des viandes consommées par les militaires sera désormais rigoureuse. C'est fort bien, mais on pourrait en par la même occasion instituer des services semblables pour l'inspection des viandes consommées par les civils ! !

Des statistiques pas du tout rassurantes nous indiquent que la tuberculose bovine est d'une extrême fréquence, puisque, dans certaines régions, elle atteint les animaux adultes dans la proportion de 30, 35 et même 50 0/0. Songez-vous, après cela, du nombre toujours croissant des tuberculeux à la campagne, où les conditions d'hygiène sont cependant autrement meilleures qu'à la ville !

Que faudrait-il faire pour combattre une situation aussi déplorable ?

Vérifier toutes les viandes, rechercher tous les animaux tuberculeux ?

Oui, sans doute, mais ce serait insuffisant.

Il faudrait modifier les conditions hygiéniques dans lesquelles vit notre bétail.

Nos populations agricoles sont victimes de la tuberculose parce qu'elles ne font rien pour soustraire à cette terrible affection les animaux qui sont destinés à les nourrir.

Oh ! j'entends d'ici le paysan dire de sa vache malade ou maigre : « Elle ne donnera qu'une mauvaise viande, mais comme je ne la mangerai pas, je m'en moque ! » Ce raisonnement est très humain, hélas ! et s'applique à beaucoup de choses. Par malheur, comme il est tout par beaucoup de gens, si notre paysan n'est pas intoxiqué par la viande de sa propre vache, il le sera par celle de la vache de son voisin !

Et c'est ainsi que nos petits soldats ont reçu pendant des années, en régiment, les viandes malsaines fournies par leurs parents.

⁂

Nos animaux vivent en général dans de déplorables conditions d'hygiène. Ils sont logés dans des étables mal aérées ; s'il ne requièrent souvent que des soins de propreté très insuffisants.

Les propriétaires et les fermiers sont les auteurs responsables de cet état de choses qui intéresse au plus haut point la santé publique. Le propriétaire ne s'inquiète que du paiement de son fermage. Il demande à toucher des revenus élevés et, un peu aussi, à réduire toutes ses dépenses. Quant au fermier, mon Dieu ! il reste routinier ; il fait comme faisait son père, il est insouciant ; il est aussi négligent et gare au coup au des animaux malade qui contaminent leurs voisins d'étable.

Il existe, je le sais, de nombreux propriétaires et de nombreux fermiers, qui sont des hommes intelligents, avertis, très au courant des découvertes scientifiques et toujours prêts à appliquer les méthodes nouvelles. Mais la généralité demeure apathique, routinière, et cela nous vaut du lait, du fromage, du beurre et de la viande susceptibles de nous donner la tuberculose.

Or, à notre époque, nul n'a le droit de

---

3. — FEUILLETON DU *PETIT BASTIAIS*

NOELLA

Grand Roman Inédit

par CHARLES MÉROUVEL

PREMIÈRE PARTIE

LE ROMAN D'HÉLÈNE

I

MAITRESSE DE PIANO

Encore les termes arriérés s'accumulaient-ils, grâce à la patience du propriétaire, M. Pigeard, le relieur, sans compter des notes de fournisseurs qu'on ne payait que par acomptes.

Mais Rousset disait à ses créanciers avec tant de bonhomie et de sincérité :

— Soyez tranquilles, on se débrouillera. Vous ne perdrez rien... qu'ils attendaient en songeant :

— C'est un si bon vivant !.. On ne peut pas lui faire de peine !

Sept heures sonnèrent.

Les huit étaient cuits.

Rousset les posa sur la table en annonçant :

— Madame est servie !

Elle reparut, métamorphosée.

Ses beaux cheveux blonds, tirant sur l'acajou, « auburn », comme disent les Anglais, étaient élégamment tordus sur sa tête.

Son cou et la naissance de sa gorge se montraient, plus blancs que la roche de dentelles qui bordait son corsage.

Sa taille souple et fine était prise dans une ceinture de ruban bleu et sa jupe dessinait d'irréprochables contours.

L'expéditionnaire, chantre et figurant, selon les heures et les circonstances, fut électrisé.

Il saisit entre ses robustes mains la taille d'Hélène, l'enleva comme une plume, appliqua un sur visage un baiser retentissant et dit à la jeune femme sur sa chaise en s'écriant :

— Que disais-tu donc ? Un miracle !.. Tu vas faire crever de jalousie tes pimbêches de voisines ! Dînons.

Ce fut bientôt fait.

Hélène touchait à peine aux mets d'une lèvre dédaigneuse.

Son esprit était ailleurs et ses yeux erraient dans le vague.

Jacques Rousset, au contraire, dévorait avec l'énergie d'un appétit qui ne connaissait pas de mauvais jours.

Mais il fut bientôt prêt que sa femme

Pour terminer, il se versa un plein verre d'abondance et l'avala d'un trait en déclarant :

— Ce n'est peut-être pas du Chambertin, mais c'est un velours tout de même. En route !

Il jeta sur les épaules de sa femme une mante d'étoffe rousse à demi usée, qui pouvait aussi bien passer pour une simple pèlerine que pour une jaquette ou une pelisse tronquée, et après l'avoir étreinte une dernière fois entre ses bras de ruse très follement épris, il l'entraîna dans l'escalier.

La servante concierge était sur sa porte.

Elle salua amicalement ses locataires.

— Bon du plaisir, dit-elle à la jeune femme. Comme vous êtes belle ce soir !

— Bête à peu de frais, observa gaiement Rousset.

— Vous savez, observa la Julienne, il pleut.

— Tant pis ! Je paie un fiacre. Pour une fois on n'en mourra pas !

La brave femme leur demanda :

— Voulez vous un parapluie ?

Rousset répondit :

— Ce n'est pas de refus.

Dans la rue, il pleuvait en effet.

Des nuages gris et lourds semblaient raser les toits des maisons.

Une ondée froide et cruelle rendait les pavés gras et glissants. La lumière des becs de gaz paresseusement espacés se reflétait dans le ruisseau de cette ruelle sans trottoirs, qui n'avait guère changé depuis une centaine d'années.

Point ou peu de clarté aux lucarnes, derrière les persiennes fermées ou les rideaux rabattus.

On aurait pu se croire à cent lieues de Paris, dans une petite ville de province, Loudun ou Rochechouart, si de lointaines rumeurs et des lueurs d'incendie n'eussent semblé des profondeurs du centre et des deux rives de la Seine.

Là, pas de fiacres maraudeurs comme dans les grands quartiers.

Alors serrés tous deux, sous l'abri du parapluie prêté par l'obligeante concierge, ils fourrèrent auprès du Panthéon, plus lugubre et plus imposant dans la nuit, et descendirent en maugréant vers le boulevard Saint-Michel, où ils trouvèrent enfin une voiture.

— Cocher, ordonna Rousset, à l'Opéra-Comique.

— Bon.

Dans le fiacre, il passa son bras autour de la taille de sa femme et la pressa contre lui avec passion.

— Oui, dit-il, la Julienne avait raison. Comme tu es belle ce soir ! Que ne suis-je un bon rentier, avec un équipage et des capitaux ! Pas besoin de courir après un mauvais sapin et de se tremper les pieds dans la boue de ce sale Paris ? Ah ! comme je voudrais en avoir, moi aussi, des millions, mais pour toi, ma reine, mon amour, mon bien ! Et dire que je n'y arriverai pas ! C'est à devenir enragé.

Il était fou d'amour.

Il la dévorait de baisers.

Elle ne répondit pas.

(A suivre).

air passer ses intérêts privés avant les intérêts publics.

Quand un industriel désire édifier une usine lucrative pour lui, mais dangereuse pour les voisins, on sacrifie l'intérêt de l'industriel à la santé des voisins ; quand une maison est contaminée, souillée, malsaine, on exige que le propriétaire fasse les réparations ou les modifications nécessaires, qu'il désinfecte tel logis, en blanchisse tel autre, ouvre tant d'ouvertures, assure un cube d'air déterminé aux habitants de son immeuble.

En instituant des services d'hygiène rurale, en exigeant que les propriétaires et les fermiers tiennent leur bétail dans des conditions à déterminer, on ne rendrait pas seulement service à des animaux qui croupissent dans la fange et respirent un air vicié, on rendrait surtout service aux humains appelés à consommer le lait ou la viande de ces animaux malades.

Puisque l'on dépense des sommes considérables pour soigner les tuberculeux, qu'on n'hésite pas à en dépenser de relativement minimes pour protéger ceux qui sont bien portants.

MARC LANGLAIS.

FÊTES DE PIETRANERA

De notre correspondant particulier :

« J'ai été reçu par M. le Maire de Pietranera, qui m'a fait le meilleur accueil.

» Le Conseil municipal de Pietranera ayant été informé par le Conseiller général du canton, que M. l'Inspecteur général des ponts et chaussées avait manifesté l'intention de profiter de sa prochaine tournée en Corse pour visiter ce beau village, a voté un crédit illimité pour organiser une réception des plus pompeuses lors de l'arrivée de ce haut fonctionnaire.

» La population s'est associée à la décision de ses édiles, et tient à ce que cette manifestation ne laisse rien à désirer. »

CALVI

Fête Patriotique

Calvi, le 16 juillet.

La section des Vétérans des armées de terre et de mer de Calvi finit, le 14 juillet, son huitième anniversaire.

Elle avait été invitée à prendre part à la revue des troupes de la garnison. Aussi cette nouvelle avait été accueillie avec la plus grande joie et tous les sociétaires s'étaient fait un devoir et un plaisir de se rendre à l'aimable invitation.

La revue a été superbe.

Dès 7 h. 1/2 la garnison de Calvi et la gendarmerie arrivent sur le boulevard Géry. A huit heures le drapeau de notre section, présidé des cloîtres du 66e de ligne, mis gracieusement à notre disposition par M. le commandant de la garnison, fait son apparition.

L'arrivée du glorieux emblème de la Patrie est accueillie par de nombreux applaudissements et c'est avec une grande émotion que M. Maggi Paul, notre porte drapeau, va se placer à droite de M. le sous-préfet.

Le défilé de nos pioupious fut irréprochable. A l'issue de la cérémonie le drapeau fut ramené au logis du président.

C'est au milieu des guirlandes de verdure que dans la vaste salle de l'Hôtel Colombani les Vétérans se sont réunis pour assister au banquet auquel avaient été conviés M. le Sous-Préfet, M. le Maire de Calvi, M. le capitaine Ramon et M. le lieutenant du Gros du Loup.

Menu exquis et vins délicieux.

Au dessert M. le Sous-Préfet prend la parole et dans une allocution improvisée, mais des plus patriotiques, fait le plus grand éloge de notre belle société et lève son verre à sa prospérité et à la République.

M. Lonchetti, notre président, en termes émus, remercie M. le Sous-Préfet et fait appel aux sentiments de solidarité qui animent tous les membres de notre section pour mener à bonne fin l'œuvre entreprise.

Une partie de concert qui a eu lieu ensuite a permis aux assistants d'applaudir quelques amateurs de goût des Hôtels qui ont voulu au Président pour le dévouement qu'il apporte dans ses fonctions.

Cette fête a été de tout point réussie et ceux qui y ont assisté en ont emporté le plus agréable souvenir, en s'en séparant à quatre heures après promesse formelle de se revoir en plus grand nombre l'année prochaine.

Un oubli à réparer. M. Maggi Paul nous a lu un discours fort émouvant nous rappelant la devise de la Société : « O obtenir jamais » et nous parlant d'un « en mot de trouge »... Mais chut ! Cela pourrait nous attirer des démêlés diplomatiques. — X.

L'ARRÊTÉ
sur l'enlèvement DES ORDURES MÉNAGÈRES

Première protestation

Bastia, le 20 juillet 1908.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*.

J'ai lu avec le plus vif intérêt l'arrêté de M. le Maire, en date du 10 juillet, relatif à l'enlèvement des ordures ménagères.

Veuillez me permettre de vous faire observer qu'il y a dans cet arrêté, que vous avez publié dans les colonnes de votre estimable journal, une lacune considérable.

En effet, dans cet arrêté qui comprend six articles, on a omis d'indiquer le lieu, le jour et l'heure de la distribution de ces récipients, (seaux à ordures), *d'une contenance de 20 à 30 litres au plus, munis d'une anse mobile et d'une poignée sur le côté, afin qu'on puisse les manier facilement, et portant en chiffres bien apparents le numéro de la maison et le numéro de l'étage !!!*

Je ne pense pas que M. le Maire ait l'intention d'imposer une dépense pareille à nous, pauvres ouvriers, qui représentons cependant la partie la plus considérable de la population de notre ville.

Ayant toutes les peines du monde à donner du pain à nos enfants, il nous est matériellement impossible de distraire la somme nécessaire à l'achat d'un pareil récipient.

Veuillez agréer, etc....

Un Ouvrier bastiais.

LÉGION D'HONNEUR

M. Alfred Fraissinet, directeur de la Compagnie Marseillaise de navigation, est promu au grade d'officier dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

∴

Sont nommés au grade de chevalier :

MM.

Gabrielli Pierre Paul, commissaire spécial de police des chemins de fer à Saint-Quentin : services militaires du 12 octobre 1889 au 12 octobre 1895 ; depuis le 18 mars 1896 sans interruption, commissaire de police, inspecteur spécial de police des chemins de fer, 30 ans de services civils et militaires.

Mattei François, ancien sous-préfet, conseiller honoraire du gouvernement de l'Algérie, 30 ans de services.

Grandjean Jean Baptiste, capitaine au long-cours, 26 ans de services.

Pointelli, capitaine au 5e, 26 ans de services.

Guerrini, lieutenant au 16e, 21 ans de services, 6 campagnes.

Bianchi, caporaux au 141e, 25 ans de services.

Versini, lieutenant au 141e, 21 ans de services, 2 campagnes.

Gazagne, lieutenant à la 15e légion ter, 21 ans de services, 11 campagnes.

Cruz, lieutenant à la même légion, 16 ans, 12 campagnes.

Lamiel, officier d'administration de 1re classe à la direction du service de santé du gouvernement de Lyon, 22 ans de service, 7 campagnes.

Sanelli, officier d'administration de 2e classe, greffier près le conseil de guerre de Constantine, 26 ans de services, 12 campagnes.

Bulletin Financier

Paris, 18 juillet 1908.

Le marché reste ferme sans activité. Notre Rente s'avance encore à 95 37. Les Fonds Etrangers sont bien tenus à leurs cours de la veille. Nos Sociétés de Crédit conservent leurs bonnes tendances. Crédit Foncier 713. Crédit Lyonnais 1.085. Comptoir National d'Escompte 761. Société Générale 684.

Les valeurs industrielles sont calmes. Le Rio est en légère plus value à 1.633. Valeurs russes soutenues. Bon Azov 620.

Les valeurs de traction ne changent guère. Mines d'Or sont sans affaires.

L'obligation 3 0/0 du Port de Bahia a de bonnes demandes à 450. L'obligation hypothécaire du chemin de fer de Goyaz s'échange à 447. 50.

On recherche : 437 les obligations 5 0/0 du chemin de fer de Victoria à Minas, aussi avantageuses au point de vue du rendement qu'à celui des garanties. Cette Cie, au capital de 40 millions de fcs, a mis 140.000 obligations remboursables au 99 ans, sur un chiffre autorisé de 160.000.

Les obligations 5 0/0 de la Cie Tramways Eclairage et Force à Rio de Janeiro remboursent à 462. 50.

L'action Colombian India Rubber s'inscrit à 473. 50. Les actions de la mine d'or de Montebras sont bien tenues à 57.75.

Obligations françaises en légères reprises.

Cour d'Assises

Audience du 21 juillet 1908

Présidence de M. MASSEI,
Président du Tribunal Civil

Violences et rébellion

Six individus de Ghisoni comparaissent aujourd'hui devant la Cour d'Assises, sous l'inculpation d'avoir à Ghisoni porté des coups et fait des blessures à des gendarmes dans l'exercice de leurs fonctions, coups et blessures qui ont occasionné une effusion de sang.

Chacun des membres de la Cour ayant pris part à l'arrêt de la Chambre des mises en accusation, renvoyant les accusés aux assises, l'audience est présidée par M. Massei, Président du Tribunal civil.

L'acte d'accusation résume ainsi les faits :

Acte d'accusation

Dans la nuit du 1er au 2 mai, vers minuit 20, les gendarmes Maruti Vital et Arastegoy Mathieu, de la brigade de Ghisoncaccia, faisaient une ronde dans la commune et dressaient procès-verbal contre la dame Pieri Pauline, pour fermeture tardive de sa buvette, dans laquelle de nombreuses personnes se livraient à de copieuses libations. Parmi elles se trouvaient les six accusés : Dallavalle François-André, Mancini Pierre-Mathieu, Pieri Pierre-Jean, Peraldi Ernest, Luciani Antoine-François, Micaelli Toussaint. Peu après les mêmes agents de la force publique constatèrent que d'autres personnes se livraient à des jeux de hasard tenus dans le débit du sieur Micaelli Pierre. Pendant qu'ils dressaient procès-verbal contre la cessation de la maison et prenaient les indications nécessaires sur son identité, divers jeunes gens, qui venaient de quitter la buvette Pieri, passaient sur la voie publique en chantant et en troublant par leurs cris la tranquillité des habitants. Les gendarmes, allant au-devant à leur rencontre, relevèrent contre les accusés Dallavalle, Mancini et Peraldi, contravention pour tapage nocturne. Ils revinrent ensuite dans la buvette Micaelli, et après avoir recueilli tous les renseignements utiles, ils se dirigèrent vers la caserne. Un groupe de personnes les ayant suivis, Micaelli Toussaint s'en détacha et les interpella en ces termes : « C'est ainsi que vous remplissez votre service ? Vous verbalisez contre la dame Pieri, et vous allez consommer chez Micaelli. » A la suite de cet outrage direct, les gendarmes, qui connaissaient de vue seulement l'auteur Micaelli, demandèrent à celui-ci de leur faire connaître son identité, et sur son refus, décidèrent de l'emmener à la caserne. Comme ils l'avaient appréhendé, Micaelli leur opposa une vive résistance pendant que Peraldi et Luciani s'efforçaient de s'emparer de de dégager des mains des gendarmes. A ce moment Dallavalle, Mancini et Pieri, qui faisaient partie du même groupe, se précipitèrent à leur tour sur les gendarmes et leur assénèrent par derrière de violents coups à la tête.

Les deux agents de la force publique s'abstinrent aussitôt sur le sol sans connaissance. Maruti Vital avait reçu deux blessures à la partie temporale gauche et au sommet du pariétal gauche, et avait eu la dent canine droite inférieure brisée. Arastegoy Mathieu avait eu le nez à l'arête droit, au sien et au pommeau gauche. L'agression avait été si soudaine, si violente et les coups tellement simultanés qu'aucun des deux gendarmes n'avait vu frapper son camarade. Après un évanouissement dont la durée n'a pas été déterminée les deux gendarmes reprenaient à la caserne où ils se virent forcés de s'aliter. En raison du délit d'outrage imputable à Micaelli seul, la participation de tous les accusés au crime de violences exercées sur des agents et au délit d'entrave de rébellion ne peut être également contestée.

Les dépositions des deux victimes de l'agression sont très précises et aucune contradiction sérieuse n'a pu être relevée dans leurs dires.

Le siège des blessures n'est pas de nature, non plus, à infirmer la validité de leurs témoignages. Quant à Pieri Pierre Jean, qui n'a pas été aperçu par les gendarmes au nombre des agresseurs, sa culpabilité résulte du fait qu'il a pris de ses soustraire, ainsi que Luciani, aux recherches de la justice jusqu'au jour où l'affaire a été appelée devant le tribunal de Corte. Suivant ordonnance du juge d'instruction de Corte les accusés avaient été renvoyés devant la juridiction correctionnelle, et par arrêt du 18 novembre 1907, la Cour les avait condamnés à 7 années d'emprisonnement et 16 francs d'amende chacun.

Sur opposition les accusés ont soulevé l'exception d'incompétence qui a été accueillie. Par arrêt du 2 avril 1908, la Cour de Cassation, réglant de juges, a renvoyé le procès devant la chambre des mises en accusation de la Cour d'appel de Bastia.

∴

M. Angeli, avocat général, occupe le siège du ministère public.

Me Morelli est assis au banc de la défense.

Interrogatoire

Successivement interpellés, les accusés nient énergiquement les faits qui leur sont reprochés. A aucun moment, ils n'ont exercé de violences sur la gendarmerie.

Les Témoins

M. le docteur Dunobil, requis par le juge d'instruction de Corte pour relever les blessures reçues par les gendarmes, a constaté que le gendarme Maruti Vital portait deux blessures à la tête et avait eu la cuisse du maxillaire inférieur brisée.

Le gendarme Arastegoy Mathieu avait été très fortement blessé. Il portait une grave blessure de 4 centimètres à l'arcade gauche. Il présentait une grosse tuméfaction à la région du nez et une forte écorchure au poignet droit.

Le gendarme Maruti Vital déclare que dans la nuit du 2 au 3 mai, en passant devant une buvette avec son camarade Arastegoy, constata qu'il s'y faisait un tapage peu ordinaire. Contravention fut dressée contre la tenancière de cet établissement. Peu après, il trouva trois des accusés, Dallavalle, Pieri, Luciani et un autre. Ils chantaient et faisaient du bruit. Il fallut verbaliser contre eux pour tapage injurieux. Quelques instants après, nous fûmes saisis par les cinq accusés. L'un d'eux, Micaelli, s'avança et nous fit des reproches à propos de la contravention que nous avions dressée à la tenancière de la buvette. Nous arrêtâmes Micaelli. Les quatre autres tombèrent alors sur nous à coups redoublés. Nous tombâmes évanouis. Nous étions couverts de blessures, que le docteur n'a constaté que 14 jours après. Quelque temps après l'agression dont nous avons été l'objet, le gendarme Peraldi est venu nous déclarer que nos agresseurs étaient Pieri, Mancini, Dallavalle et Micaelli. Il tenait ces renseignements de son cousin germain, qui est aujourd'hui l'un des accusés.

Le gendarme Arastegoy Mathieu confirme la déposition de son camarade Maruti Vital.

A l'arrivée

Le *Général Chanzy*, le superbe paquebot de la Compagnie Transatlantique que commande le capitaine Barthelemy, est arrivé dans notre port ce matin, à 10 heures, venant de Civita-Vecchia, avec 140 touristes.

Le *Chanzy* qui a fait une croisière en Algérie, en Tunisie et en Italie, repartira dans la soirée pour Nice et Marseille.

Acte de probité

Un portemonnaie, contenant une certaine somme, a été perdu, pendant les fêtes du 14 juillet, à la défense mobile.

Le marins a avisé ce matin le commissariat de police, que le portemonnaie était à la disposition de son propriétaire.

Au Port

Le « Golo, » venant de Nice.

Etat Civil

NAISSANCES.

Hanotte Antoine. — Poggi Anne Marie. — Bondi Emile.

DÉCÈS

Cielli Françoise, repassoeuse, 21 ans.

Nécrologie

MADAME CAGNAZZOLI-MAUREL

M. Pierre Cagnazzoli et sa famille avaient passé leur journée de dimanche à la campagne, dans la villa de leur beau-frère, M. Joseph Valary, à Pietranera, sur le bord de la mer. En rentrant le soir, ils furent surpris en chemin par la pluie qui tomba avec abondance pendant près d'une heure. Ils hâtèrent le pas. Cette marche rapide fatigua beaucoup Mme Cagnazzoli, qui arriva chez elle dans un état inquiétant. Tous les soins furent inutiles : une heure après elle avait cessé de vivre, emportée par la maladie de cœur dont elle souffrait depuis longtemps.

C'était une excellente mère de famille, dont l'existence n'a été qu'un long dévouement à son époux et à ses quatre enfants. Pauvres enfants, qui avaient tant ri, tant gambadé, tout le jour, sur le rivage, et qui devaient terminer dans les larmes cette journée si gaiement écoulée.

Les regrets ont été bien vifs, le leademain, parmi tous ceux qui connaissaient Mme Cagnazzoli, lorsque la triste nouvelle de sa fin subite s'est répandue en ville.

Aux obsèques l'affluence était nombreuse, et on ne pouvait s'empêcher de plaindre cette bonne mère que le destin avait si cruellement enlevée à sa chère famille.

Le deuil était conduit par M. Pierre Cagnazzoli, ses fils, ses beaux-frères, MM. Jules et Antoine Maurel, Joseph Valery, et d'autres parents.

L'absoute a été donnée à l'église Saint Jean.

Trois magnifiques couronnes avaient été offertes par la famille.

Nous présentons à M. Pierre Cagnazzoli, aux familles Cagnazzoli, Maurel, Losinchi et Valery l'expression de toutes nos condoléances.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Le temps qu'il a fait

Baromètre : 759 8.
Température : Maxima, 22° ; Minima, 12 2.
Pluie : 12 m m.
Humidité : 75.
Direction du vent : N. O.
Force du vent : Jolie brise.
Etat de la mer : Agitée.
Etat du ciel : Très couvert.

A l'arrivée

Le *Général Chanzy*, le superbe paquebot de la Compagnie Transatlantique que commande le capitaine Barthelemy, est arrivé dans notre port ce matin, à 10 heures, venant de Civita-Vecchia, avec 140 touristes.

Le *Chanzy* qui a fait une croisière en Algérie, en Tunisie et en Italie, repartira dans la soirée pour Nice et Marseille.

Acte de probité

Un portemonnaie, contenant une certaine somme, a été perdu, pendant les fêtes du 14 juillet, à la défense mobile.

Le marins a avisé ce matin le commissariat de police, que le portemonnaie était à la disposition de son propriétaire.

Au Port

Le « Golo, » venant de Nice.

Etat Civil

NAISSANCES.

Hanotte Antoine. — Poggi Anne Marie. — Bondi Emile.

DÉCÈS

Cielli Françoise, repassoeuse, 21 ans.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT DES MAÇONS. — Le Syndicat des maçons, réuni le 10 juillet en assemblée générale, a constitué définitivement son bureau, qui se compose ainsi qu'il suit : Président, Vendasi Antoine ; Vice-Président, Orechioni Antoine ; Trésorier, Pozzara Eugène ; Secrétaire, Pellati Toussaint.

Administrateurs : Leoncini François, Pedeuzi Jacques, Catani Achille, Paoli Pierre-Paul, Riccardi Roger, Valdrichi Henri, Casteul Jean, Luciani Antoine.

SYNDICAT NATIONAL DES TRAVAILLEURS DES CHEMINS DE FER. — Les agents syndiqués et non syndiqués sont priés d'assister à la réunion extraordinaire qui aura lieu ce soir, à 8 heures et demie, Bourse du Travail, place Galetta.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 21 juillet

Thermomètre : 7 heures du matin : 19 à midi 24°. 3 heures du soir : 21°. Maxima : 24-5. Minima : 17 6.
Baromètre : Observé à 9 heures du matin, 763 mm. à midi, 763 mm. 6 heures du soir, 763 mm.
Vent. Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, le matin. Quelques nuages.
l'après-midi, Couvert.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

∴

Licence en Droit

Le *Petit Bastiais* annonçait dans un de ses derniers numéros le succès de M. Louis de Monicra à son troisième examen de licence devant la Faculté d'Aix.

Nous nous faisons un plaisir d'offrir nos plus sincères félicitations au jeune licencié en droit, à celui qui fut pendant longtemps un de nos collaborateurs les plus dévoués et les plus distingués.

Mais qu'il permette, en particulier, à son ami, qui garde pour lui une affection toute fraternelle, de lui présenter ses chaleureuses félicitations, en attendant qu'il ait le plaisir de le voir, à son tour, prendre place à ce barreau que ses aïeux ont illustré ; avec ses principes solides, sa mâle éloquence, son cœur généreux, il saura continuer les nobles traditions de sa famille.

∴

Beaux succès

Nous avons appris avec le plus vif plaisir le beau succès remporté par M. Mattei Charles, fils de l'honorable juge au tribunal de commerce, qui a obtenu la mention bien à son examen de deuxième année devant la Faculté de Médecine de Marseille, ainsi que le succès, obtenu par son cousin, M. Mattei Jean-Noel, qui a été reçu capitaine au long-cours — Brevet supérieur.

Nous leur adressons nos bien vives félicitations.

∴

De Nice

Nous nous faisons un plaisir de relever parmi les noms des élèves reçus au baccalauréat de Nice ceux de deux de nos jeunes compatriotes : Camugli Sebastien et Achilli Joseph qui arrivent en tête de liste pour la section philosophie (2me partie) avec la mention bien.

Nos félicitations iraient à ces deux jeune gens qui représentent si brillamment la Corse au Lycée de Nice.

∴

Au Port

— Vap. « Numidia, » cap. Olivieri, de Portovecchio, 16 passagers, div.
— Vap. « Lismore, » cap. Many, de Livourne, 36 passag., divetsoes.
— Vap. « Louis, » cap. Carrier, de Marseille, 230 passag., div.

Etat-Civil

MARIAGES

Agostini Archimède, imprimeur, et Pregon Anastasie, tailleuse.

DÉCÈS

Pieri Charles-Ambroise. — Nardelli Paul. — Nicolai Luce. — Malausséna Augustine-Angèle.

DÉCÈS

Cagnazzoli Joséphine-Antoinette-Rosalie, mariée, 35 ans, de Bastia.
Casanova Antoine, cultivateur, veuf, 78 ans, de Moita.
Patrizzi Marie-Erasme, veuve, 84 ans, de San-Martino-di-Lota.
Rossi Antoine, employé de commerce, 64 ans, veuf, de Corte.

Futal les usagées à vendre
Bonnes occasions
A.-P. PADOVANI
Nouveau Port, Bastia

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00396

BOURSE DE PARIS

20 juillet — 21 juillet

Rentes de 3 0/0 anciens 96.15 95 85
— de 3 0/0 amortis. 97.25 — 97.00
ex-coupon.

TENTATIVE DE MEURTRE à Quenza

Sartene, 21 juillet.

Le sujet italien, Defranchi, exerçant la profession de charbonnier, a tiré cinq coups de revolver sur Serra Jean-Baptiste, charretier à Quenza.

Le malheureux charretier a été blessé au cou, et à l'épaule droite.

Ces blessures présentent une certaine gravité.

Le parquet s'est rendu sur les lieux.

TERRIBLE ACCIDENT DE CHEMIN DE FER

Déraillement DU RAPIDE PARIS-NANTES

Paris, 21 juillet.

Le rapide Paris-Nantes a déraillé ce matin près de Letours.

Le mécanicien, le chauffeur ainsi que de nombreux voyageurs ont été blessés ; plusieurs ont rapporté des blessures assez graves.

Jusqu'à présent, il n'y a pas de mort.

Près de ce village, la locomotive déraille, et se renversa les roues en l'air ; le wagon qui suivait la machine vint se briser contre elle, ainsi que deux autres wagons.

On ignore jusqu'à présent les véritables causes de cet accident.

Une enquête est ouverte.

LE CONSEIL SUPÉRIEUR de l'Instruction publique

Paris, 21 juillet.

Dans la réunion de ce jour, le Conseil supérieur de l'Instruction publique a examiné un projet de décret relatif aux professeurs honoraires de faculté, ainsi qu'un vœu tendant à ce que les femmes soient dispensées du baccalauréat pour l'admission dans les facultés de médecine et les écoles de pharmacie.

Le Conseil a examiné, en outre, une vingtaine d'affaires disciplinaires ou contentieuses.

LE CRIME de la rue de la Pépinière

Confrontation DES DEUX ASSASSINS du financier Remy

Le maître d'hôtel Renard continue à soutenir son innocence.

Paris, 21 juillet.

Ce matin, M. le juge d'instruction Albanel a fait amener dans son cabinet le domestique Georges Courtois, valet de pied de M. Remy depuis le 1er avril 1908, qui avait été arrêté dimanche à Compiègne et ramené hier à Paris.

Georges Courtois a été interrogé, en présence du défenseur qu'il a choisi, M. Henri Robert.

L'ancien valet de pied de M. Remy a répété au juge d'instruction qu'étant descendu, le 14 juillet, dans la cave à charbon de la rue de la Pépinière, il avait trouvé, dissimulé sous un escalier, un paquet formé d'une boite contenant des bijoux et de l'étui qui contenait 410 francs en pièce de dix francs.

Georges Courtois déclare, une fois de plus, qu'il n'est pour rien, dans l'assassinat de son ancien maître.

Confrontation avec Renard

Dans l'après-midi a eu lieu, dans le cabinet de M. Albanel, juge d'instruction, la confrontation de Georges Courtois et de Pierre Renard.

Cette confrontation a donné lieu à des scènes extrêmement vives entre les deux accusés.

Le maître d'hôtel continue à nier sa participation à l'assassinat de son maître.

Le juge d'instruction a ensuite ordonné aux gardes de reconduire les deux prévenus à la Santé.

VALENCIENNES

Un garde particulier tué par des braconniers

Valenciennes, 21 juillet.

Un garde particulier ayant entendu du bruit, la nuit, dans un enclos, se leva et alla voir ce qui se passait.

A ce moment, deux coups de fusil furent tirés sur lui et le malheureux tomba à terre pour ne plus se relever.

Les braconniers ont pris la fuite.

Une enquête est ouverte.

Le Voyage Présidentiel

M. FALLIÈRES *à COPENHAGUE*

Le dîner de gala

Copenhague, 21 juillet.

Au dîner de gala qui a eu lieu hier soir, au Palais Royal, le roi Frédéric a porté tout un au Président de la République :

« Nous sommes enchantés, a-t-il dit, la reine et moi, d'avoir le plaisir de vous recevoir ici.

« C'est la première fois que vous venez au Danemark, et nous espérons sincèrement que votre séjour parmi nous, bien que de courte durée, vous laissera un agréable souvenir.

» Je souhaite de tout cœur que cette visite resserre davantage les liens qui unissent depuis longtemps le Danemark à la France.

« Je lève mon verre à la santé du Président de la République, à la prospérité et au bonheur de la France. »

Réponse de M. Fallières

Voici le toast prononcé par le Président de la République :

« Sire,

« L'accueil qui m'a été fait par votre Majesté et la part qu'y a prise la ville de Copenhague m'ont d'autant plus touché, que cette manifestation s'adresse dans ma personne à la nation que je représente et qui en appréciera hautement l'éclat grandiose et le caractère amical.

« Je suis l'interprète fidèle de la pensée du gouvernement de la République et de la France entière en levant mon verre au bonheur de votre Majesté et de Sa Majesté la Reine, à leurs Altesses royales, à la famille royale, à la grandeur du Danemark, et au développement de l'amitié qui unit le peuple danois au peuple français. »

∴

La décoration de la table était d'une simplicité de bon goût.

La musique de la garde royale a joué pendant le dîner.

Etaient présents : le roi, la reine, M. Fallières, le prince Jean, le prince et la princesse Valdemar, le prince et la princesse Georges de Grèce, MM. Pichon, Lanes, Mollard, l'amiral Boué de Lapeyrère, le capitaine de vaisseau Kerandren, le comte et la comtesse de Beaucaire, les ministres danois et les principales notabilités de Copenhague.

Le grand bal de l'Alliance française

Le grand bal donné hier soir par l'Alliance française au Yacht-Club, en l'honneur des officiers, et des marins français, a obtenu un succès considérable.

Le Président de la République, ainsi que tous les personnages de sa suite, ont fait une courte apparition à ce bal superbe.

A minuit le Président de la République s'est retiré pour regagner le palais Christian VII, à Amallenborg, ce palais qui est remarquable par ses quatres ailes, qui formaient autrefois quatre palais séparés.

Deuxième journée

Visite de M. Fallières à la Glyptothèque

Copenhague, 21 juillet.

La population danoise a fait ce matin une ovation enthousiaste au Président de la République, sur tout le parcours de cortège, du palais Christian VII à la Glyptothèque.

Cette visite de la Glyptothèque a prouvé à M. Fallières que l'art français est fort en honneur au Danemark ; elle lui a révélé, en effet, toute une collection d'œuvres de nos maîtres, contemporains pour la plupart.

Grand déjeuner à la Légation de France

A midi a eu lieu, à la Légation de France, un grand déjeûner offert par le Président de la République aux Souverains danois.

Les honneurs ont été faits par la comtesse et le comte de Beaucaire, ministre de France à Copenhague.

A l'Hôtel de Ville

Après le déjeuner, le Président de la République s'est rendu à l'Hôtel de Ville, où une réception grandiose lui a été faite.

Grand dîner au ministère des Affaires étrangères

Le Président de la République assistera ce soir au dîner qui lui est offert par le ministre des affaires étrangères.

Concert à la Cour

Après le dîner, M. Fallières se rendra au Palais royal, où aura lieu un grand concert, qui sera suivi d'une réception.

Après vos repas, dimanche dans tous les Cafés
UNE D'ACEY

La Maison Ghilini
a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, que ses pâtes Raffinées ou supérieures, sont exclusivement fabriquées avec des semoules de blé dur, absolument exemptes de semoule de Blé Mou ou autres matières étrangères au froment.
Exigez donc, sur vos factures, cette garantie qui est indispensable pour assurer une nutrition saine.
Demandez partout
LES PATES DE LA
Maison Ghilini
6, Boulevard Saint-Angelo,
Bastia (Corse).

Jean BALBI & Cie
Rue de l'Opéra, 31, et rue de la Gare, 2
Mercerie. — Quincaillerie
Fabrique de pâtes alimentaires
Seuls dépositaires pour la Corse de la Fabrique de Bouchons
P. BAITISTINI et Cie

OREZZA-LES-EAUX
Hôtel de Granajola
VILLA MANFREDI
Ouvert jusqu'au 1er octobre
Cet hôtel, entièrement remis à neuf, est confortablement aménagé.
Des conditions spéciales sont faites aux familles.
M. le docteur Manfredi restera pendant toute la saison, à l'hôtel Granajola, à la disposition des voyageurs.
Cet hôtel se recommande en outre par son excellente cuisine.
S'adresser pour renseignements à Mme veuve Manfredi à Granajola (Orezza).

OUVERTURE de l'Etablissement Thermal de *Guagno-les-Bains*
le 24 juin
Les automobiles monteront aux Bains de Guagno, Messieurs les Baigneurs arriveront pour le déjeuner. Le voyage dans ces conditions devient une promenade. Messieurs les Baigneurs de la Balagne et de la côte orientale peuvent se rendre à Guagno les-Bains par le service maritime contre de chaque quinzaine ; son départ desservira la station thermale avec l'automobile à l'aller et au départ.
Départ de Calvi les samedis à 4 heures du matin, arrivée à Sagone le même jour 9 heures 30 du matin. Départ de Sagone pour Ajaccio 9 heures 30 du matin arrivée à Ajaccio midi.
Départ d'Ajaccio pour Sagone par quinzaine, les dimanches, à 8 heures du matin, arrivée à Sagone à 12 heures 7 du matin, à la même heure départ pour Calvi ; les heures d'arrivée et de départ ci-dessus seront avec les arrivées des automobiles.
L'établissement thermal offre tout le confortable désirable, chambres hygiéniques, où l'on cuisine, vue sur la mer, salon, piano, deux grandes galeries, promenoir couvert, service confortable des chambres aux baignoires, aux douches, aux bains de vapeur, avantage inappréciable qui met l'organisme à l'abri de l'air du dehors mais lié après un bain modéré, cours spéciaux ombragés de platanes. Un médecin dirige la cure.
Pour renseignements s'adresser au propriétaire de l'établissement et des sources thermales de Guagno les-Bains.

APRÈS VOS REPAS
Demandez dans tous les Cafés
COGNAC BOULESTIN

AJACCIO
CAFE-CONCERT
(Brasserie Moderne)
JEAN SANTARELLI
Propriétaire
Débuts toutes les semaines
Liqueurs de marque
Bière Brune de Munich
SERVICE IRRÉPROCHABLE
PRIX MODÉRÉS

LE PORTRAITISTE CHATELIN

5, Boulevard du Palais. se charge de tous portraits en tous genres, toutes grandeurs et par tous procédés : *Agrandissements photographiques, crayon, fusain, pastels de couleur, charbon polychrôme,* etc. Au Continent, dans leurs ateliers, à Paris, Dijon, Lyon, Manosque, les **portraitistes CHATELIN Frères,** *dessinateurs, peintres-photographes,* secondés par une élite d'artistes retoucheurs, ont exécuté une immense quantité de portraits à l'entière satisfaction de tous leurs clients. Dans le Sud-Est Français où notre nom est universellement connu, en notre atelier, villa des Naves, et magasin, place de la Mairie, à MANOSQUE (Basses-Alpes), nous avons fait livraison, en 1906 et 1907, de plus de **deux mille** grands portraits, noir ou couleurs. Nous avons pour nous *référencer* et nous recommander un *LIVRE D'OR,* contenant plusieurs milliers de *lettres de remerciements* et *d'élogieux certificats* de satisfaction, dûment *signés* et *légalisés.*

ADRESSEZ-VOUS A NOUS EN TOUTE CONFIANCE

Si vous désirez un grand portrait *inaltérable,* bien fait et d'une *fidèle ressemblance,* monté dans un *riche cadre,* à votre choix, il suffit de nous envoyer simplement une petite photographie ou un *groupe,* dont nous pouvons reproduire *une seule personne.* Cette photographie-modèle est rendue en bon état. Sur simple demande nous envoyons *gratuitement* nos tarifs. Par correspondance, et sans que cela ne vous engage en rien, nous donnerons *gracieusement,* tous renseignements complémentaires ou consultations que vous désirerez. Nous traitons toute affaire avec une *parfaite correction.* Malgré la *réelle bonne qualité* de notre travail, en conséquence de notre gros chiffre d'affaires, **nos prix sont très modérés.** Nous avons des modèles de portraits encadrés à 16, 18, 20 francs cadre compris. Nous vous *recommandons* nos grands modèles à 25, 28, 30, 35 et 40 francs, montés dans de magnifiques *cadres de luxe,* ce sont de véritables *tableaux d'art* pouvant se placer dans les plus luxueux salons. Toutefois, comme *loyalement* nous devons contenter, aussi bien les petites bourses que les grosses, nous *garantissons* la parfaite *ressemblance* et *l'inaltérabilité* de nos portraits, quel que soit le prix ou le modèle.

Pour rendre plus facile à tous, l'acquisition de nos *tableaux, précieux souvenirs de famille,* aux fonctionnaires et à toutes personnes solvables, nous accordons de ***grandes facilités de payement*** moyennant un supplément pour frais de recouvrement. A forfait nous exécutons tous travaux d'art ou difficiles, même ceux refusés par d'autres maisons de photographies ou artistes.

Venez voir l'Exposition de nos modèles ou écrivez-nous

Portraitiste CHATELIN Aîné

BASTIA, 5, Boulevard du Palais, 5, BASTIA

NOTA. — Sur votre demande, nous pouvons faire passer à votre domicile, l'un de nos représentants, porteur de nos échantillons.

Grand assortiment de très jolis et nouveaux cadres riches pour portraits en toutes grandeurs.

Mêmes prix modérés qu'au Continent.

Comme réclame et pour nous faire des amis nous ferons l'encadrement *très soigneusement* et *gratuitement.*

COURS DE DESSIN ET DE PEINTURE

Dirigé par M. NOVELLINI, artiste peintre, membre de la Société des Artistes français, électeur du Jury international des Beaux-Arts, Rédacteur au Journal des artistes peintres, sculpteurs, architectes, etc., Officier d'Académie. Auteur et éditeur de l'Allégorie et des Illustrations de la Corse. Admis par le jury des Beaux-Arts aux Salons Officiels de 1866, 1868, 1870, 1877, 1878 et 1879. Médaille de bronze, Paris exposition internationale. Médaille d'or, exposition régionale d'Ajaccio. Grand Prix d'honneur, avec félicitations, pour ses illustrations de la Corse. Hors concours, section dessin, et médaille d'or à ses élèves à l'Exposition internationale de Bastia.

DESSIN D'IMITATION

D'APRÈS L'ESTAMPE ET D'APRÈS NATURE

Figure, Paysage, Fleurs, Fruits, Nature morte

PEINTURE

A L'HUILE, AU PASTEL, A LA GOUACHE ET A L'AQUARELLE

PRÉPARATION AUX EXAMENS SUPÉRIEURS

d'après le nouveau programme officiel

pour les Ecoles Polytechnique, Ponts et Chaussées, Saint Cyr, etc.

Dessin géométrique, Perspective linéaire et aérienne, Lavis, Architecture, Mécanique, Figure et Ornement d'après la bosse

Octobre 1908. — 37e année de professorat

Ajaccio, 1, rue Docteur Versini, Ajaccio



Demandez et offrez dans tous les Cafés* AMARO MATTEI, *apéritif supérieur.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux Mosaïques ou ciment. — Briques pleines et rendes. — Carreaux. — Tomettes. — Voyant en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rennes artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GRÈS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo.

Le Savon extra-pur « Le Chat »

contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.

Le Savon extra-pur « Le Chat » *prolonge la durée du linge et procure une économie de 30 à 50 p. 0/0 sur le poids du savon employé.*

Pour éviter les contrefaçons se méfier de marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, ECOSSINE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON,

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EXCLUSIF

Lavage avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre saison

DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

NETTOYAGE DES PANAMAS, OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, ROAS, DENTELLES, ETC., ETC.

Demandez dans tous les débits de Tabacs

la *CIGARETTE BASTOS*

paquetage rose à 0,20 le paquet

La meilleure de toutes les cigarettes

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Été en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriqués exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

Avances aux retraités civils et militaires

PRET IMMÉDIAT D'UN TRIMESTRE

sécurité absolue. *Caisse Centrale,* 32, Rue de Richelieu, Paris.

CHEVEUX sauvés par Pétrole Hahn

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste

de Lyon

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er

Maison Benedetti

R. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreux clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certaines charlatans ambulants — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui exercent des méfaits incontestés à la grand joie de la bonne crédulité de dame orchestrine.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

ULCÈRES VARIQUEUX

Soulagement immédiat et guérison rapide par l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER. Des milliers de malades atteints de plaies, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, sont guéris sous les yeux par cet unique remède.

M. Depensier, pharmacien à Rouen.

Après avoir entendu parler avantageusement de l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER, j'ai voulu me rendre compte de sa valeur. J'en ai mis sur [illegible] EAU PRÉCIEUSE sur plusieurs malades atteints de plaies d'ancienne, varices et j'en ai obtenu les meilleurs résultats. C'est une excellente [illegible]

Docteur CAPELLE à Paris.

L'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER se trouve dans toutes les pharmacies ; le flacon 3 fr. 60. Demander brochure illustrée. Dépôt général : Pharmacie Depensier, 57, rue du Bac, Rouen.

Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 18, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Orsini.

ON DEMANDE DES MALADES

malades rebelles incurables. — PAIEMENT APRÈS GUERISON seulement. Guérison rapide et sûre, sans médicaments, par la MÉDECINE NATURELLE, électricité, radiothérie, ozone, plastes, hypnose, et que chacun peut suivre chez soi, — de toutes les maladies chroniques les plus anciennes, les plus graves, telles que : Tuberculose, Maladies de Poitrine, Asthme, Rein, Foie, Vessie, Estomac, Peau, Intestins, Rhumatismes, Goutte, Gravelle, Vices du sang, Nerfs, Impuissance, Neurasthénie, Paralysie, Cœur, etc. Consultations gratuites sous [illegible] Ecrire avec grande discrétion au Docteur [illegible]

Le Meilleur purgatif dépuratif

THÉ BLAIZE PÈRE

Contre tous les Maux de Tête, Maladies de la Peau, — Toutes pharmacies

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE N° 203

JEUDI, 23 JUILLET 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux bureaux du Journal

Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Décès, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS, le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00397

BIBLIOTHÈQUE Marin

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Apollinaire.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 4 h. 15 m. — Coucher, 6 h. 00 s.

Dernier quart., le 20 — Nouv. Lune, le 27

Fête de Demain : Sainte Cristine.

22 JUILLET

Sensations de Corse

AJACCIO. — Ajaccio, avec son golfe de nacre et d'or, ses montagnes évaporées dans la lumière, ses citronniers où s'édulcorent les brises marines, avec ses rues étroites, ses palmiers vivaces, sa place du Diamant bourdonnante de valses, mais surtout, mais uniquement, Ajaccio avec la maison sévère, la modeste maison où naquit le Dompteur des peuples !... Vous la connaissez ; vous avez suivi la rue nauséabonde, encombrée d'ordures ; vous avez hésité, surpris et presque déçu, devant la façade lépreuse aux fenêtres hostiles. Je la connaissais aussi. Mais qu'est-ce que d'entrer là avec un cœur bourdonnant de jeunesse, avec une sensibilité trop ouverte à la vie pour goûter puissamment le charme de la mort, avec un esprit trop léger pour subir le poids des méditations ? C'est quand la tristesse de vivre vous a mûri, quand les épreuves vous ont préparé à comprendre le plus éclatant des malheurs humains, qu'il faut y venir. Alors, seulement, — et dès l'escalier, — on respire avec passion cette atmosphère saturée d'histoire où des poumons délicats ne sauraient être que mal à l'aise. A mesure qu'on avance, le fantôme se précise, comme dans la vapeur d'une incantation, le fantôme de Celui pour qui cette austère et silencieuse maison fut comme le vestibule de l'Univers. Le voici, nouveau-né vagissant, sur la bergère où Mme Lœtitia, au sortir de la messe, vient de l'enfanter ; écolier précoce et studieux, le voici, penché, le front dans les mains, sur le bureau de Monsieur Charles ; le voici, las du poids de ses rêves formidables, le voici, adolescent, couché dans le lit étroit de l'étroite chambre ; et ce général, au milieu du salon d'honneur, ce soldat bronzé par le soleil des Pyramides, si simple parmi son état-major doré, c'est encore Lui ! O mélancolique évocation, émouvante éloquence des endroits où s'agita le destin du monde !... Dehors, c'est le matin, un de ces matins corses, frémissants et chauds, pleins de parfums et de chants d'oiseaux, et qui, même chez les plus ulcérés, décuplent l'ardeur de vivre. Mais qui de nous devant ces meubles vétustes, devant cette simplicité superbe rehaussée d'un si grand souvenir, qui de nous se sentirait au cœur un autre besoin que celui de pleurer ?...

BONIFACIO, *dans le soleil.* — Ah ! l'étrange, la menaçante petite ville sur sa falaise taraudée par la mer, et toute corsetée de murailles à machicoulis, safranées par le soleil et le vent du large ! Nous y sommes entrés vers midi, entrés par ce chenal, étroit et courbe comme un cordon ombilical, qui [illegible] et vivre, — et, ainsi amarrés dans le petit port où des enfants, nus comme des dieux, barbottent avec des rires, nous en avons gravi les talus rapides, pleins de cailloux ! Comme elle s'est gardée à travers les âges, et quelle admirable obstination à n'accepter du présent que ce qui ne contredit point aux souvenirs du passé ! Aucune propreté, aucun confortable, rien qui veuille adoucir l'âpreté du site ou du climat. Telles qu'elles étaient, sans doute, au temps de l'occupation génoise, toiles les étroites rues, défoncées, malodorantes, grimpent vers la citadelle, — et telles, également, les maisons dont les faîtes se rejoignent presque, avec leurs façades pisseuses, leurs escaliers casse-cou, leurs portes en soupiraux ! Dans la ganse d'ombre tombée des toits en auvents, nous avançons sans enthousiasme et d'un pas qu'il faut surveiller. De chaque côté de la rue, de vieilles femmes, assises sur leurs escaliers, nous regardent d'un air hostile, — des vieilles toutes vêtues de noir, à peau caramélée, fatidiques comme des gysies ; parmi les poules et les chiens, des enfants, débraillés et sales, jouent dans le ruisseau ; les porteurs d'eau passent, poussant leurs ânes ; — il semble qu'au tournant, le podestat, toque en tête, et précédé de ses hallebardiers, va surgir. Mais le tournant donne sur la citadelle. Et, brusquement, sous le soleil et le mistral, c'est l'infini bleu de la mer pleine d'étincelles, les merveilleux jardins de la mer dont l'écume s'effeuille en buissons de roses et que les côtes de Sardaigne, là-bas, bordent de phloxs et d'hortensias !

BONIFACIO, *sous la lune.* — Insensiblement, le mistral s'est apaisé, et, avec lui, les grandes orgues de la mer brisant aux trous des falaises ; insensiblement, le ciel, sur lequel le profil des remparts s'enlève plus net à mesure, a passé de la pourpre au rose, du rose au mauve, du mauve à une nuance [illegible] opaline, qu'elle donne l'impression d'un art surhumain, qu'on rêve de cloisonnés millénaires au fond de la mystérieuse Chine ! Puis, cela même a disparu ; ce n'est plus maintenant qu'une transparence laiteuse, une onde immobile dans laquelle on sent s'accomplir un prodige. — Et, tout à coup, c'est la lune !

C'est la lune, et, par un sortilège prestigieux, par un éveil subit, sous tant de blancheur, de l'âme des choses, plus rien de ce décor, rude et menaçant, ne démérite qu'on en rêve ! Obéissant à cette même force qui règle les marées et la sudation du sol, toute la poésie secrète des pierres millénaires est venue, pour ainsi dire, à fleur de grains, chargeant les brises qui les effleurent des parfums et des souvenirs du passé. O sublime mélancolie dont l'espace tout entier déborde, — l'insondable coupe de l'espace renversée au-dessus de nous, et qui frémit sous des doigts invisibles, et que les pures étoiles trouent de béryls et de diamants ! De quoi elle est faite, de quelles nostalgies, de quels regrets, de quelles appétences de l'être travaillé par le silence et la solitude, je ne le sais : — je ne sais que m'en enivrer, parcouru, jusqu'à la cime de mes cheveux, de frissons exquis ! Et qui, d'ailleurs, trouverait, ce soir, en lui-même, d'autre force que celle-là ? La nuit est si limpide, l'atmosphère si légère, que les grands rochers, eux-mêmes, sous la transparence du ciel, ont perdu leurs airs agressifs, que les remparts ressemblent à ceux de la Belle au Bois Dormant... La rumeur marine s'est apaisée : on ne perçoit plus qu'un bruit, dirait-on, de soie et de lèvres, et, tout là-bas, dans les profondeurs nacrées de la campagne, l'ardente modulation des petits crapauds en amour !... De temps en temps, un mulet, en chasse, jaillit de l'eau, un souffle égaré fait gémir les agrès, une charrette passe au loin, sur la route !... rêve... On se sent mourir !

... Mais, brusquement, — ô civilisation ! — nasillarde, fausse et libertine, et si blessante pour tant de candeur épandue qu'on en a tous les nerfs en émoi, brusquement, la voix de Mayol, là-haut, dans un phonographe !...

LES BOUCHES, *dans le matin.* — Un ciel de porcelaine rose et vert, tout fileté d'or sur les bords, comme une coupe de Saxe ; une eau mordorée, pleine de jeux de lumière, plus changeante et moirée qu'une soie pompadour ; une brise odorante, des oiseaux blancs, des voiles orange, et, là-bas, fumée mauve sur l'horizon, les côtes sardes : elles rient de toutes leurs dents, les Bouches, ce matin, — de leurs dents de granit, pointant partout, et dont le soleil, environné de nuages légers et blancs comme des charpies, aurifie les creux ! C'est là, cependant, près de cette pyramide commémorative dont le bronze, sous la lumière, a des tons lugubres, c'est là que la *Sémillante* se perdit ! Ah ! elles ne riaient pas, cette nuit-là, les Bouches terribles ! Des hurlements, oui, et des sanglots, et des grincements, — et une bave si épaisse qu'on ne voyait pas à deux encâblures devant nous, dit un pêcheur. Eux, cependant, s'y précipitèrent, — et, sitôt, sentirent, sur eux, la contraction de l'affreuse mâchoire. Elles avaient faim, vous comprenez ; elles désiraient ces douze cents jeunes hommes, gonflés de vie et de rêves de gloire, et dont les brises des soirs précédents avaient apporté jusqu'ici la chanson ! Et elles rugirent de joie, et elles firent jouer leurs crocs, et par un raffinement atroce, elles reculèrent si savamment la satisfaction de leur formidable appétit, qu'ils eurent le temps de se mettre en grand uniforme ! Puis, l'étau se ferma, soudain ! L'horrible craquement s'entendit au loin... Ils étaient douze cents !...

Et voilà cette pyramide !...

DANIEL ROUSSE

La Traction automobile en Corse

Après de nombreuses et pressantes démarches de nos représentants auprès de M. le Sous-Secrétaire d'Etat aux Postes et Télégraphes, celui-ci a décidé que désormais la préférence serait accordée à la traction automobile pour les services postaux dans l'intérieur de l'île, à la condition toutefois que les subventions exigées soient acceptables pour le gouvernement.

Doit-on faire accorder cette promesse de M. Simyan avec le bruit qui court selon lequel une compagnie d'automobiles destinée à desservir tous les arrondissements de

5. — FEUILLETON DU *PETIT BASTIAIS*

NOELLA

Grand Roman Inédit

par CHARLES MÉROUVEL

PREMIÈRE PARTIE

LE ROMAN D'HÉLÈNE

I

MAUTERRE DE PIANO

Elle s'abandonnait, insouciante en apparence et indifférente aux caresses comme aux coups qui pouvaient l'atteindre.

Depuis quelques semaines, il semblait qu'elle eût subi un changement ; que son caractère si facile, si faible même, se fût aigri, transformé, sans cependant qu'elle laissât échapper un mot ou une plainte qui puissent trahir ses secrètes pensées.

Elle ne résistait pas aux instances de son mari plus épris que jamais ; elle l'accueillait avec sa douceur ordinaire, mais évidemment une douleur cachée la torturait, un mal inconnu la minait, le désespoir sans doute d'une pauvreté qui lui paraissait sans issue.

Et il ne les soupçonnait pas !

Occupé de ses copies, de ses comptes d'argent si mesquins, de ses heures de chant à l'église, des bouts de rôles de son théâtre, obsédé surtout de ses chimères et de ses espérances d'une fortune qu'il aurait payée de son sang pour entourer son Hélène de luxe et de bien-être, il ne voyait pas le ver ronger qui de jour en jour entrait plus profondément dans cette âme sans force, emprisonnée dans un corps magnifique devant lequel les passants se retournaient saisis d'une admiration mêlée d'un irrésistible désir.

Cependant, ce soir là, malgré le plaisir qu'il était si heureux de lui procurer, la lassitude morale de son adoree était si visible qu'il ne put s'empêcher de lui demander :

— Qu'as tu donc ?

Elle le rassura, soudainement distraite de ses idées noires, et plongeant au fond des yeux de son mari le regard de ses yeux sombres, elle répondit doucement :

— Rien, mon ami, seulement je me dis que je ne serai pas à ma place au milieu de cette foule brillante et que nous ferions mieux de rentrer chez nous !...

— Ah ! non, par exemple !

Le fiacre s'arrêtait place Favart, devant le péristyle de l'Opéra-Comique.

Il allait être huit heures.

De fringants équipages déposaient leurs maîtres au seuil du vestibule.

Rousset conduisit sa femme au contrôle et là il dut la quitter, à son grand regret.

— A bientôt, fit-il. Sois tranquille. Je t'attendrai à la sortie.

Elle gravit rapidement l'escalier, honteuse de la mante de pauvre qu'elle laissa aux mains de l'ouvreuse qui lui désignait sa place.

Elle entra, rougissante, dans la salle déjà pleine qui resplendissait du feu des lustres et se trouva inondée de lumière, entre deux spectateurs cravates de blanc, en frac, accompagnés de deux femmes littéralement constellées de diamants.

Alors un regret d'être là lui serra la poitrine.

La pauvreté de sa mise l'humiliait.

Cette toilette défraîchie, écrasée par celles des autres, lui faisait au cœur une horrible blessure.

Il lui semblait qu'on la montrait au doigt.

Ses deux voisines lui lançaient des regards méprisants, et penchées à l'oreille de leurs compagnons, elles semblaient dire :

— Quelle est cette pauvresse et d'où sort elle ?

Ses doigts se crispèrent ; une larme de dépit perla à ses yeux.

Heureusement il y eut une diversion. Le chef d'orchestre fit un signe.

Carmen, qui devait immortaliser son auteur, lança les premières fusées de ses notes.

L'ouverture de cet opéra, devenu si célèbre, éclatait, colorée et superbe, tandis que les retardataires s'installaient péniblement à leur place.

L'assistance, c'était le Tout-Paris des grandes premières, les critiques malveillants et caustiques, les mondains qui ne se refusent aucune primeur, les brasiers en vogue et souvent à l'encan qui se retrouvent à toutes les solennités, le public difficile et blasé qui vient là parce qu'il faut y être, se montrer, parader, comme dans cette ridicule promenade des Anglais, au Bois, l'unique, le seul, où les équipages tournent à la file, lentement, pareils aux ânes des norias orientales qui montent de l'eau en tournant les moules d'un pressoir.

Hélène se sentait isolée, perdue dans cette foule.

Elle y éprouvait une sensation douloureuse qui allait en augmentant à chaque minute.

Il lui semblait que tous les regards convergeaient vers elle, que toutes les lorgnettes se braquaient sur sa pauvre personne, que les chuchotements qui bourdonnaient dans son voisinage s'adressaient à sa misère, qui lui était plus pesante au milieu de ces heureux du siècle et des magnificences dont elle était accablée.

Le malaise qu'elle éprouvait depuis longtemps s'aggrava.

(A suivre)

la Corse serait en voie de formation, et que les relations commerciales, si difficiles pour certains points de l'île, seraient assurées par des services aussi rapides que confortables.

Enregistrons pour le moment ce bruit en souhaitant qu'une entente basée sur des concessions réciproques intervienne entre l'administration des postes et la compagnie en formation au sujet des subventions postales ; saluons aussi le jour prochain où la Corse, enfin initiée au progrès, voie son avenir touristique et commercial prendre un nouvel essor par suite des améliorations dont quelques-uns de nos dévoués compatriotes auront bien voulu nous faire profiter.

(Journal de la Corse).

Abonnements de Saison

Comme les années précédentes, le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs, partant en villégiature, des *Abonnements de Saison* au prix de cinquante centimes par semaine.

FÊTES DE PIETRANERA

De notre correspondant particulier :

« La population de Pietranera a abandonné les travaux de la campagne pour achever le pavoisement et la décoration du village et des monuments publics.

» M. le Maire a été avisé que M. le Préfet arrivera avec M. l'Inspecteur général des ponts et chaussées, qui sera accompagné de MM. l'ingénieur en chef du département, l'ingénieur de Bastia, les Conducteurs, ainsi que par MM. le Sous-Préfet, les Conseillers généraux et d'arrondissement de San-Martino et Brando. [illegible] couverts sera offert par la Municipalité, dans le grand salon de la mairie.

» La musique municipale jouera le soir, à 8 heures, puis, un grand feu d'artifice sera tiré sur le rond point qui domine le village. »

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 23 juillet à 8 h. 1/2

Ce que c'est que c'est qu'un drapeau, p. r.. — La Marseille.
La Fille du Tambour Major, — Offenbach.
Un peu, beaucoup, passionnément, valse, — Fauchey.
Le Pardon de Ploërmel, — Meyerbeer.
Airs populaires, — A. S. Petit.

Le Chef de musique, X. LAURUS.

Chronique Judiciaire

Un agent de police s'étant mêlé de vouloir conduire en prison un individu qui était sous mandat d'arrêt, le nommé O , qui n'est pas un inconnu pour la justice, intervint et menaça de lui réserver le sort du regretté agent Biaggini s'il ne relâchait sur l'heure l'homme qu'il venait d'arrêter.

L'agent relâcha bien son prisonnier, mais arrêta aussitôt O. Celui ci lui opposa la plus vive résistance, et ce ne fut qu'avec le concours d'un de ses collègues que l'agent put amener, non sans peine, O. au poste de police.

La mère de celui-ci, survenant, injuria l'agent à son tour.

O. et sa mère étaient traduits devant le tribunal pour outrages et rébellion.

Après la plaidoirie de Me Hyacinthe de Montera qui a fait appel à l'indulgence du tribunal, O. a été condamné à 10 jours de prison, et sa mère à 3 jours de la même peine, mais avec application de la loi Bérenger.

A la même audience, les nommés U. et C. ont été condamnés à 10 jours de prison pour pêche à la dynamite.

Défenseur Me Scampucci.

***

Trois autres individus sont condamnés à la même peine pour le même délit.

Défenseur, Me Hyacinthe de Montera.

Le tribunal condamne ensuite dans les mêmes conditions trois autres individus.

Défenseur Me de Carafla.

Le berger S., qui n'a sabi que douze condamnations, avait, pour ne pas en perdre l'habitude, introduit son troupeau de chèvres dans la propriété d'autrui.

Le propriétaire lésé lui ayant fait quelques observations fort prudentes d'ailleurs, il lui administra une superbe correction de coups de pieds et de coups de poings.

S. a été condamné à un mois de prison.

Me H. de Montera défendait le prévenu.

Nécrologie

M. Ignace Giocanti

Mardi dernier, une affluence émue, accourue à Speloncato de tous les points de l'arrondissement, se massait dans la vaste église paroissiale pour accompagner au champ de l'éternel repos la dépouille mortelle de M. Ignace Giocanti, l'oncle aimé de MM. le docteur Giocanti, conseiller général, Jean-Baptiste Giocanti, Mme Antonetti née Giocanti et de notre sympathique maire, M. Jean Antonetti.

M. Ignace Giocanti était un des rares survivants d'une génération d'hommes, au caractère fortement trempé, aux mœurs pures et patriarcales, dont le type, hélas ! tend de plus en plus à disparaître sous [illegible] plus froide et moins solide, moins féconde en heureux résultats !

Nature d'élite doublée des plus aimables qualités du cœur, notre regretté défunt avait compris de bonne heure que noblesse oblige. Modeste, pieux, fervent chrétien, patriote sincère et désintéressé, on l'a toujours vu invariablement attaché à ses amis. Et au nombre de ces derniers étaient les pauvres qu'il chérissait d'un amour de père, et qui perdent en lui un bienfaiteur dans toute l'acception du mot.

Le deuil était conduit par ses neveux entourés de leurs nombreux parents. Un magnifique catafalque avait été dressé au milieu de l'église, où brûlaient d'innombrables cierges. M. le curé Antonelli accompagné de tout le clergé des paroisses environnantes a donné l'absoute au milieu d'une foule émue.

Le cercueil, sur lequel on remarquait les insignes de la décoration du Mérite agricole, dont le défunt avait été l'objet, était porté à bras ; les cordons du riche poêle que la piété des neveux avait voulu offrir à l'oncle tant aimé étaient portés par MM. Savelli Joseph, Savelli Ambroise, Malaspina Noël et Grimaldi d'Evisa. L'inhumation a été faite dans le tombeau de la famille Giocanti en milieu des larmes d'une population consternée.

Puissent tous ces témoignages de sympathie adoucir la douleur des familles Giocanti, Antonetti, Renucci de Felicetto, Lory, Arrighi, Paglissi d'Ajaccio, Savelli, Malaspina, auxquelles nous présentons l'hommage de nos respectueuses condoléances.

Ecole des Beaux-Arts
DE MARSEILLE

La distribution des prix aux élèves de l'école des beaux-arts de Marseille a eu lieu lundi. Nous relevons dans le Palmarès les nominations suivantes :

Classe de dessin. — Division supérieure, Académie, 1er accessit, M. Serafini Constantin ; — 2e division, Torse, 1er prix avec éloges, M. Erra Dominique.

Architecture. — 3e division, 2e accessit, M. Bonavia Louis.

Sculpture. — Buste, 1re section, 2e prix, M. Serafini Constantin ; 2e section, 2e prix. M. Farellacci Auguste.

Photographie. — 1re division, 1er accessit, M. Emmanuelli Jean ; 2e division, 1re section, 2e prix, M. Serafini Constantin ; 3e section, 2e prix, M. Farellacci Auguste.

Arts décoratifs. — 1er prix, M. Serafini Constantin.

Dessin. — Torse, 1er prix, Mlle Filippi Anna.

Concours mensuels. — 1er prix, Mlle Filippi Anna.

Palmes Académiques

Sont nommés Officiers de l'Instruction publique,

MM.

Faggianelli Emile, professeur chargé de cours de lettres au lycée de Bastia.

Italiani Jean-André, professeur de première au collège d'Ajaccio.

Lentali Joseph-Antoine, professeur de classe élémentaire au collège d'Ajaccio.

Pongeot Louis-Philippe, professeur de lettres au collège d'Autun.

Pranesti Pierre, directeur de l'école primaire supérieure de Bourg-Saint-Andéol, Ardèche.

le docteur Ramaroni, médecin du lycée de Bastia.

Simoni Philippe-Antoine, professeur de sciences au collège de Corte.

***

Ont été nommés Officiers d'Académie,

MM.

Angelelli Pierre-François, répétiteur au lycée de Versailles.

Campinchi Ignace, répétiteur au lycée de Gap.

Devoti Jules-Alexandre, répétiteur au lycée de Cahors.

Gilormini Antoine, professeur à l'école normale d'Aix.

Manconi Charles-Mathieu, professeur d'arabe au collège de Montauban.

de Pietri Charles, répétiteur au lycée Montaigne.

Stephanopoli Jacques-Alphonse, sous-économe au lycée de Nice.

Tristani Marianne, instituteur public à Sermano.

Zigliara Alfred-Pascal, professeur de lettres et surveillant général au collège de Blois.

Mlle Vincentelli Clotilde, [illegible] de Valence.

Mme Benielli Charlotte, directrice d'école primaire supérieure à Secondigny.

Mlle de Morsal Cornelie-Eléonore, institutrice au lycée Fénelon à Paris.

Un Sauvetage

On lit dans le *Petit Marseillais* :

« Le 5 décembre dernier, dans la Manche, le paquebot *Douro*, commandé par le capitaine Casanova, des Messageries-Maritimes, allant à Londres, se portait au secours du vapeur allemand incendié *Milos*, et, en dépit d'une grosse mer, parvenait à sauver tout son équipage.

» Ce bel acte de dévouement, dont les marins français sont coutumiers, parvint à la connaissance de l'empereur Guillaume qui récompensa les sauveteurs. Au commandant Casanova, par l'intermédiaire de M. le consul général d'Allemagne, l'Empereur vient d'offrir un chronomètre en or avec les insignes guerriers ; au second capitaine, M. Fabre, une longue-vue avec dédicace ; au matelot Negretti Pierre, une somme de 50 francs, et 20 francs au novice Cravaggio.

» A tous ces braves marins, nos compliments sincères. »

CALVI

Mon maître, mon vénéré maître est parti !

Voici ce que j'ai pu recueillir alors qu'il pleurait placé dans un compartiment de première et qu'il me gémissait mes gages dans une affectueuse poignée de main :

« Joseph, mon domestique, je pars sans espoir de retour ! Je compte sur toi. Infligée à M. Maggi la correction qu'il mérite... Dis lui que je ne veux lui répondre. Le Curé m'a terrassé ! M. Maggi m'a assassiné ! et j'ai besoin de repos. »

Et livre des volontés de mon maître, je voudrais satisfaire à son désir et étaler au grand jour les mérites de M. Maggi. Mais vous voyez mes sanglots ; je n'ai qu'une très belle écriture, la science des âmes, dit-on, et dans les articles de journaux je n'y comprends goutte.

Je lis et relis celui de M. Maggi. C'est beau, c'est brillant, c'est scintillant, c'est tout ce que je sais dire, et le « Quoiqu'on dise de Trissotin » n'est pas aussi habilement tourné. Aussi mon vœu le plus cher serait de consacrer la paix. Je fais pour cela appel aux mille moyens dont vous disposez, M. Maggi. Tout le monde reconnaît avec moi que si vous pouviez servir d'intermédiaire entre le Président de la République et le Pauanté, vous auriez vite fait de concilier Pie X avec Combes. Je gage 3 bouteilles de Champagne, reste des provisions de mon maître, qu'il vous est facile de mettre d'accord « le Curé Anguilini » avec le « Catholique ».

Ainsi soit-il.

JOSEPH.

Cour d'Assises

Audience du 22 juillet 1908

Présidence de M. GAVINI, *conseiller*

C'est un enfant de quinze ans, Baffoni François, qui comparait aujourd'hui devant la Cour d'assises.

Il est accusé d'avoir, à Venzani, au lieu dit Mugale, le 28 janvier 1908, donné volontairement la mort au nommé Alerini Martin, et ce avec préméditation.

Me Giannettini, du barreau de Corte, désigné tout d'abord par l'accusé comme défenseur, n'a pas pu se rendre à Bastia.

Me Scampucci, chargé de le remplacer à la dernière heure, n'ayant pas eu le temps matériel pour examiner la procédure, l'affaire a été renvoyée à la prochaine session.

M. Mancini, susbtitut, du procureur général, occupait le siège du ministère public.

Me Scampucci était au banc de la défense.

Me Hyacinthe de Montera avait pris place au banc de la partie civile.

Avis administratif

IL EST RAPPELÉ

1° Aux jeunes gens de la classe de 1906 (ajournés en 1907 et reconnus « bon » en 1908 ;

2° aux jeunes gens de la classe de 1907, également reconnus « bon » pour le service, qui sollicitent en faveur de leurs familles l'allocation journalière de 0.75 prévue par la loi du 24 mars 1905, qu'ils doivent faire toutes les démarches nécessaires auprès des Maires de leurs communes respectives pour que leurs dossiers *parviennent à la Préfecture le 1er août au plus tard.*

3° La même recommandation est adressée à MM. les réservistes et territoriaux qui ont eu qui accompliront une période d'instruction militaire en 1908 et qui désirent obtenir la même allocation dans les limites déterminées par la loi du 14 avril dernier.

Toute demande, qui parviendrait après cette date, serait écartée comme tardive, l'Administration n'ayant plus le temps matériel nécessaire pour faire procéder à l'enquête judiciaire.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Le temps qu'il a fait

Baromètre : 751.
Température : Maxima, 29° ; Minima, 19 8.
Pluie : 4 mm. 5.
Humidité : 84.
Direction du vent : N. O.
Force du vent : Assez fort.
Etat de la mer : Agitée.
Etat du ciel : couvert.

Nécrologie

Une bien triste nouvelle se répandait hier à Ajaccio ; M. Joseph Defranchi, le tailleur bien connu et bien estimé dans notre ville, venait de succomber subitement à Cauro, où il était allé pour se remettre.

Depuis longtemps, M. Defranchi était miné par une de ses foudroyantes maladies qui ne pardonnent jamais. Il y a quelques mois, son fils de passage à Ajaccio, un jeune docteur du plus brillant avenir, lui avait prodigué les soins les plus éclairés et les plus affectueux. Il n'avait pu qu'arrêter momentanément le mal, sans pouvoir l'enrayer.

Voilà que la mort soudain brutalement à sa famille cet homme encore jeune, qui savait se faire aimer de tous ceux qui l'approchaient.

Ancien conseiller municipal, la maladie seule l'avait obligé à abandonner la politique, car ses concitoyens lui savaient, avec confiance, renouvelé son mandat.

En cette douloureuse circonstance, nous présentons à Mme Veuve Defranchi, à son fils, M. le docteur Defranchi, et à ses autres enfants, nos sincères compliments de condoléances.

Au Port

Entrées : Le « Corte, » venant de Marseille.
Le « Numidia, » de Propriano.
Sortie : Le « Numidia, » pour Marseille.

Etat Civil

NAISSANCES.

Monata Toussaint Jacques-François.

DÉCÈS

Galleani Joséphine-Paule-Marie, 6 mois.

Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Programme du 23 juillet, à 8 h. 1/2 s.

Condé, allégro,	Weltge.
Le lac des Fées, ouv.,	Auber.
Ernani, fant.,	Verdi.
L'Aurélia, fant.,	Bajus.
Le Bon Bourgeois, polka,	Solidnick.

Le Chef de Musique, TIBERI.

Enfants débiles

Le traitement des pilules Pink est recommandé aux enfants maigres et chétifs et à ceux qui ont été éprouvés par la croissance, la formation. Les pilules Pink donnent du sang avec chaque dose et c'est dans le sang que l'organisme prend la substance nécessaire à son entretien et à son développement. Les pilules Pink sont tout spécialement recommandées pour les enfants qui ne peuvent pendant les vacances faire une cure d'air. La cure des pilules Pink vaut une cure d'air.

Pilules Pink

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 22 juillet

Thermomètre — 7 heures du matin : 22.5 à midi 24°. — 3 heures du soir : 22°. Maxima : 24.7. Minima : 18°.
Baromètre : 7 heures du matin : 764 mm. à midi. 764 mm. 6 heures du soir 763 mm.
Vent. — Dans le matinée, S. E. léger. Dans l'après-midi : id.
Etat du ciel, le matin. Quelques nuages. l'après-midi, Couvert.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

Baccalauréat

Ont été admis au baccalauréat devant la faculté des sciences de Marseille : 1re partie D, sciences-langues savantes, MM. Baldacci et Belgodere, mention assez bien ; Paoletti ; — 2e partie, mathématiques, latin-sciences, MM. Casabianca B., mention assez bien, Casabianca Jérôme ; sciences langues vivantes, M. Serra.

***

oncours de licence

Ont été déclarés admissibles au concours de l'école normale supérieure et des bourses de licence pour les sciences : M. Antoni, de l'académie de Paris ; Paoli et Papi, de l'académie d'Alger ; et pour lettres, MM. Antoni et Zivaco.

***

Nouvelles maritimes

Ont été nommés dans le corps des marins vétérans à Toulon : un grade de maître, le 2e maître Franceschini François ; un grade de 2e maître, les quartiers-maîtres Mazzapi Pierre, Casanova Jean-Etienne, Mandrichi Ange.

Le sergent pompier Agostini Charles, du port de Toulon, est nommé au grade de maître.

***

Doctorat en médecine

Notre compatriote M. Henri Graziani, ancien externe des hôpitaux de Paris et ancien interne de l'Hôpital Saint-Michel, fils de M. Natale Graziani, de Casanno, et neveu du regretté député de Calvi, vient de soutenir brillamment devant la faculté de Paris, sa thèse de docteur en médecine.

Tous nos compliments à notre jeune concitoyen.

***

De Toulon

Notre excellent compatriote et ami, M. Massoni, commis des Postes à Toulon, qui a laissé de si bons souvenirs à Calvi, a eu le triple plaisir de recevoir son avancement au choix, tandis que son fils aîné obtenait le livret de caisse d'épargne, décerné à l'élève le plus méritant de l'Ecole Normale, et que son cadet, Charles, remportait un beau succès au certificat d'études.

A l'heureux père, et à ses chers enfants, nos plus sincères félicitations.

***

Examens de marine

Ont été reçus aux examens de la marine marchande qui viennent d'avoir lieu à Marseille : Long-cours, théorie, brevet supérieur, M. Matteï ; application, MM. Valery, Francioni, Franceschi ; officier de la marine marchande, M. Fabiani.

***

Au Port

Vap. « Drake, » cap. Carter, de Livourne, divers.

***

Avis

Il a été perdu un petit âne, poil gris, taches blanches sur le dos, depuis le samedi, 18 juillet.

Le rapporter contre récompense, chez Madame Campana, à Lupino.

Etat-Civil

DÉCÈS

Marchetti Angèle-Marie. — Cazzolino Simon.

BANDAGES

Maison spéciale de Bandages herniaires et d'appareils orthopédiques du professeur TAUSSEL fils, spécialiste de Paris. Seule maison à Marseille, rue des Feuillants, 2, sur rue Noailles.

Fabrique de Bandages herniaires en tous les systèmes. Nouveaux bandages sans ressorts, se portant jour et nuit ; Ceintures spéciales pour Dames, grossesses et périodiques en tous les systèmes, etc...

Bas élastiques pour varices et jambes du Docteur TAUSSEL père.

Corsets orthopédiques pour les déviations de la taille, et appareils pour le redressement des difformités du corps.

Seule maison à Marseille, rue des Feuillants, 2, sur rue Noailles.

Jean BALBI & Cie

Rue de l'Opéra, 31, et rue de la Gare, 2

Mercerie. — Quincaillerie
Fabrique de pâtes alimentaires
Seuls dépositaires pour la Corse de la Fabrique de Bouchons P. BATTISTINI et Cie

Maladies du Système nerveux

Prof. G. B. Pellizzi

Directeur de la Clinique des maladies ***nerveuses et mentales***, médecin en chef de l'Institut Psychiatrique de la R. Université de Sienne.

Pour consultations : rue *S. Giuseppe, n° 18*, de 8 à 9 30 et de 13 à 16 heures. PISA.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00398

BOURSE DE PARIS

21 juillet — 22 juillet

Rentes de 3 0/0 anciens 95 85 95.80
— de 3 0/0 amortis. 97.00 — 96.75
ex-coupon.

L'OUVERTURE DE LA CHASSE EN CORSE

Paris, 22 juillet.

L'ouverture de la chasse en Corse est fixée au dimanche, 16 août.

Nouvelles Universitaires

Paris, 22 juillet.

Le *Bulletin Officiel de l'Instruction publique* publie les nominations et mutations suivantes :

M. Barat, censeur des études au lycée de Dijon, est nommé proviseur du lycée de Bastia.

M. Piubel, censeur à Annecy, passe à Belfort.

M. Ferrasse, délégué dans l'enseignement des sciences naturelles au lycée de Bastia, est nommé professeur de sciences physiques au dit lycée.

M. Casabianca, commis d'économat au lycée de Bastia, est nommé sous-économe.

LE TIRAGE DE LA Loterie d'Ormesson

Paris, 22 juillet.

Le tirage de la Loterie des tuberculeux d'Ormesson est irrévocablement fixé au vendredi, 24 juillet courant.

Nouvelles Militaires

Les Mutations

Paris, 22 juillet.

Le ministre de la Guerre vient d'informer les généraux commandants de corps d'armée que, sauf le cas de force majeure, aucune mutation ne sera faite du 25 juillet au 25 septembre prochain, afin que les chefs de corps aient tous leurs officiers présents pendant la période des évolutions d'août, et celle des grandes manœuvres de septembre.

CHARLEVILLE

TERRIBLE ACCIDENT DE CHEMIN DE FER

Déraillement d'un train de Voyageurs

5 morts. — 4 blessés

Charleville, 22 juillet.

Un terrible accident de chemin de fer s'est produit non loin de Charleville.

Un train de voyageurs a déraillé.

Huit wagons ont été détruits.

On compte cinq morts et quatre voyageurs blessés grièvement.

D'autres voyageurs ont reçu de légères contusions.

Une enquête a été immédiatement ouverte, afin d'établir les responsabilités.

VERSAILLES

Un Héritage DE TROIS MILLIONS

Versailles, 22 juillet.

M. Goldsmith, garçon de café, à Versailles, a reçu aujourd'hui l'heureuse nouvelle qu'il a hérité de la somme de trois millions.

Cet héritage provient d'un oncle qui est mort en Amérique depuis dix-sept ans.

Comme l'on pense cette nouvelle a été accueillie avec une très vive satisfaction.

EN ANGLETERRE

ARRIVÉE de Parlementaires Français

Londres, 22 juillet.

Une centaine de députés et sénateurs, membres du groupe parlementaire français de l'arbitrage international, sont arrivés hier soir.

Ils ont assisté aujourd'hui à l'inauguration de l'exposition du ministère des Affaires étrangères à l'Exposition franco-britannique.

Cette cérémonie était présidée par M. Paul Cambon, ambassadeur de France à Londres.

EN RUSSIE

La Course NEW-YORK-PARIS

Saint-Pétersbourg, 22 juillet.

L'automobile allemande *Pothus*, vainqueur dans la course New-York-Paris, vient de partir pour Paris.

Cette auto est suivie à une distance de cinq cents kilomètres par l'automobile allemande Thomas.

Le Voyage Présidentiel

M. FALLIÈRES à COPENHAGUE

Troisième journée

RÉCEPTION
de la Colonie Française

Copenhague, 22 juillet.

Ce matin, à 8 heures 30, le Président de la République a reçu la colonie française de Copenhague, qui lui a été présentée par le comte Harrie de Beaucaire, ministre de France à Copenhague.

Le Président de la République a remis la croix de la Légion d'honneur à M. Petitgas, doyen des Français à Copenhague, et conseiller du commerce extérieur.

M. Petitgas, qui a la première chapellerie de la ville, est âgé de 83 ans ; il habite Copenhague depuis cinquante-six ans environ.

VISITE
au Musée Thorvaldsen

Après la réception de la colonie française, le Président de la République est allé visiter le fameux Musée Thorvaldsen.

Au château de Rosenborg

M. Fallières a visité également le château de Rosenborg, qui est l'un des plus beaux avec ses trois étages et sa tour de cent mètres ; jadis habité par les souverains, il a été converti en musée.

C'est un édifice de la Renaissance d'un fort bel effet.

Ce château, fut au dix-septième siècle, le séjour favori de son fondateur Christian IV.

Au château de Roskilde

Avant son départ pour Frederiksborg, M. Fallières a visité le superbe palais de Roskilde, qui renferme les dépouilles des rois de Danemark défunts.

Le Président de la République a déposé une couronne en or sur le tombeau du roi Christian VII.

DÉJEUNER INTIME
au château de Frederiksborg

A midi, le Président de la République, et les Souverains Danois, ainsi que les membres de la famille royale et les personnages de la suite de M. Fallières sont partis pour le château de Frederiksborg, où un déjeuner était offert par la reine Louise et le roi Frédéric.

Dans ce superbe palais de Frederiksborg, dans cet édifice tout brodé de sculptures, l'architecture danoise a prodigué ses décorations les plus étourdissantes.

La caractéristique de ce château, qui est à une quarantaine de kilomètres de la capitale, c'est qu'il est bâti sur trois îlots.

Le retour à Copenhague

A 4 heures 30, le cortège royal et présidentiel est rentré à Copenhague, et à 5 heures le Président de la République s'est rendu au palais royal pour prendre congé de LL. MM. le roi Frédéric et la reine Louise.

M. Fallières prend également congé des autres membres de la famille royale qui sont tous réunis auprès des Souverains.

LE DÉPART

A 5 heures 45, le roi, le Président de la République et le prince héritier quittent le palais d'Amalienborg et prennent place dans un landau découvert à quatre chevaux, précédé de piqueurs en habit rouge, pour gagner le débarcadère de Toborg.

Les autres membres de la famille royale et les personnages français suivent dans d'autres landaus.

Sur tout le parcours d'Amalienborg à Toborg, qui est très court, la foule est naturellement très compacte et ses acclamations sont des plus chaleureuses.

Après avoir serré bien amicalement la main au roi Frédéric, M. Fallières tend également la main aux autres membres de la famille royale, ainsi qu'aux personnages qui ont été attachés à sa personne pendant son séjour à Copenhague.

Puis le Président de la République prend place dans le canot royal avec toute sa suite pour gagner le *Vérité*.

La chaloupe se dirige à toute vitesse devant le vaisseau présidentiel ; le canon tonne ; la citadelle de Frederikshaven salue le départ du Président de la République ; la foule compacte et enthousiaste, pousse des acclamations frénétiques.

Le spectacle est merveilleux.

A 6 heures précises, le cuirassé *Vérité* donne le signal du départ ; la musique du bord joue l'hymne royal danois et les canons de la division navale française saluent la terre danoise.

AVIS DE DÉCÈS

Madame et M. Courtejaire, adjudant au 163e d'infanterie, et leurs enfants ; M. et Mme Prunaix et leur famille.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur fils et petit fils

Laurent Courtejaire

décédé à l'âge de dix mois.

L'enterrement aura lieu ce soir jeudi, à cinq heures.

On se réunira à la maison mortuaire, boulevard Saint Angelo 12.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

(SISCO)

Madame Veuve Bonaventure Pericchi, née Giacomoni ;

Les familles Giacomoni, Pericchi, Bartoli, Giuseppi ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'elles viennent d'éprouver en la personne de

M. Dominique Pericchi

leur fils, neveu, petit-neveu et cousin, décédé à Sisco, le 22 juillet 1908, à l'âge de 16 ans, muni des Sacrements de l'Eglise.

Priez pour lui!

Il n'y a pas de lettre de faire part.

Futaies engagées à vendre

Bonnes occasions

A.-P. PADOVANI
Nouveau Port, Bastia

Café des Gourmets

Boulevard Paoli, 23, Bastia

A LA RENOMMÉE
Glaces assorties
à partir de 4 heures

OREZZA-LES-EAUX

Hôtel de Granajola
VILLA MANFREDI
Ouvert jusqu'au 1er octobre

Cet hôtel, entièrement remis à neuf, est confortablement aménagé.

Des conditions spéciales sont faites aux familles.

M. le docteur Manfredi restera pendant toute la saison, à l'hôtel Granajola, à la disposition des voyageurs.

Cet hôtel se recommande en outre par son excellente cuisine.

S'adresser pour renseignements à Mme veuve Manfredi à Granajola (Orezza).

Société des CHAUX & CIMENTS
Romain Boyer

Société anonyme au capital de 3.500.000 fr.
5, *rue Casabianca, Marseille*
Production : 300 tonnes par jour

CHAUX éminemment hydraulique, *à grande résistance* et grand rendement, montée par les Ponts et Chaussées, le Génie militaire et toutes les administrations.

CIMENT de Portland artificiel et naturel pour dallages, réservoirs, canaux, conduites.

CIMENT de la Valentine, supérieur, à prise lente.

CIMENT prompt spécial.

CIMENT de Roquefort.

Seuls vendeurs pour les arrondissements de Bastia et Corte :

F. CHARDON et Cie

Fabricants de Tuiles et briques
Chaux grasse, Carreaux et Ciment

Entrepôts : Bastia, 2, Avenue Carnot. Corte, Nouvelle Traverse, Francardo.

CANCERS, TUMEURS, FIBROMES, LUPUS, ETC.
Sont traités avec succès par la RADIOTHERAPIE

TRAITEMENT SPÉCIAL
des Maladies des Dames
sans opération
Examen des Malades
AUX RAYONS
X

INSTITUT D'ÉLECTRICITÉ MÉDICALE
COURS PIERRE-PUGET, 33, A MARSEILLE

GUÉRISON
des
Rhumatismes,
Sciatique, Arthrite,
Névralgies, Paralysie,
Goutte, Bronchite, Maladies
d'Estomac, etc.

RETRÉCISSEMENT
guéri en une seule séance, sans douleur ni hémorragie
CONSULTATIONS GRATUITES tous les matins

LA
POUDRE BESSIÈRE

est le seul remède vraiment **EFFICACE** et **INFAILLIBLE** que doivent employer tous les malades atteints d'une maladie de l'**estomac**, du **foie**, des **reins**, des **intestins**, de **constipation** dont les CONSÉQUENCES : le *manque d'appétit*, la *migraine*, la *gastralgie*, le *ballonnement*, etc.., sont des plus graves.

De tous ceux, et ils sont nombreux, qui ont essayé cette merveilleuse poudre, beaucoup vous diront que : si leur estomac et leurs intestins fonctionnent bien aujourd'hui, c'est à elle qu'ils le doivent et qu'ils en adoptent définitivement l'usage.

Interrogez toutes les mères de famille soucieuses de la santé de leurs enfants, et demandez leur, avec quoi elles les purgent ? Unanimement elles vous répondront :

avec la POUDRE BESSIÈRE

Pourquoi avec celle-là ? parce qu'elle est non seulement souverainement **TONIQUE**, mais encore **LAXATIVE**, **D'UNE-GATIVE, DÉPURATIVE**, en provoquant, sans aucune douleur ni échauffement, une abondante et saine evacuation des matières contenues dans les intestins.

Parce que son goût agréable en fait une friandise pour eux, étant très sucrée.

Prix de la boîte : 1 fr. ; 1 fr. 25 franco
Dépôt : Pharmacie Centrale d'Ajaccio (Corse)
Essayez et vous conviendrez de son Efficacité Surprenante

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile
en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



La Maison se charge des réparations

SANTAL BLINE
GUÉRISON RADICALE
et rapide des Ecoulements, Cystite du Col, maladies plus rebelles sans Copahu ni injections. *D'une pureté absolue.*
Remède le plus efficace et le plus actif.
ABSOLUMENT INOFFENSIF
Se trouve dans toutes les Pharmacies et 96, Rue Vivienne, Paris.

Timbres en caoutchouc
et en cuivre gravés
POUR COMMERÇANTS, ADMINISTRATIONS, MAIRES, GREFFES, ETC.

Dateurs tous systèmes en cuivre et en caoutchouc. — Timbres en cuivre pour cachets en cire avec initiales ou raison sociale.
Numéroteur-Folioteur automatique en bronze nickelé, à 3 combinaisons, comptant consécutivement, répétant deux fois et comptant le même numéro autant de fois qu'on le désire.
Chiffres et Caractères mobiles en caoutchouc
Lettres à broder, Festons et Festonneurs
Boîtes, tampons, encres et fournitures diverses
Plaques émaillées en tous genres pour portes, enseignes, noms de rues, etc. — Classeurs et rebiours nouveau système très pratique. — Cartons et boîtes pour bureaux et magasins. — Boîtes à fiches et forme livre.

Envoi du Catalogue franco sur demande

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Barge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ou ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

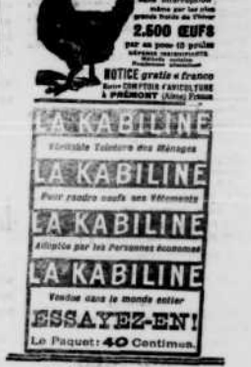
FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Racons artificiels
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1..

YEUX Les personnes atteintes de maladies, de tic, tremblement d'yeux et de paupières rouges, faiblesse et sensibilité de la vue, granulations, chute des cils, dartres, yeux tuniés, brouillés, glaudes, larmoiement, rhume de cerveau, légère surdité, ont intérêt à s'adresser à M. C. CATTET, à CAUDRY (Nord), qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.

RHUMATISME
Les personnes atteintes de *douleurs*, tremblements *musculaires* et *articulaires*, goutte, *névralgies*, migraines, grande sensibilité au froid ou au chaud *raideurs le matin*, vertiges, ataxie, *digestions pénibles*, concordant avec les *variations de la température* et de l'humidité, ont intérêt à s'adresser à l'*Institut antirhumatismal*, 11, rue Jacquemont, *Paris*, qui enverra *gratis* le moyen de guérir rapidement.







Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

SAISON
Printemps-Été
1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE,
GRÉPON, ÉOLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE
FOULARD, LINON,

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec
PROCÉDÉ EXCLUSIF
Lâcher avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

SAISON
Printemps-Été
1908

NETTOYAGE DES PANAMAS
OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS
DENTELLES, ETC., ETC.

CYRNOS ORANGE

Sirop pur sucre
Fabriqué avec les oranges si parfumées de la Corse.
Boisson hygiénique et rafraichissante

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE N° 204 — VENDREDI, 24 JUILLET 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00399

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Sainte Cristine.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 15 m. — Coucher, 6 h. 59 s.
Dernier quart., le 20 — Nouv. Lune, le 27
Fête de Demain : Saint Jacques.

23 JUILLET

BILAN DE SESSION

Députés et sénateurs ont repris contact avec leurs électeurs, après une session de six mois de travaux parlementaires. C'est le moment où partisans et adversaires de la politique du Cabinet font le compte des profits et pertes. Les premiers s'extasient sur « la lourde tâche » accomplie par nos représentants, les autres critiquent amèrement les maigres résultats obtenus.

Faisons la part des inévitables exagérations : le Parlement et le gouvernement ne méritent ni cet excès d'honneur ni cette indignité.

Si les résultats législatifs sont insuffisants, c'est moins la faute aux parlementaires qu'au procédé de travail qui est défectueux, au régime parlementaire tout entier, qui les oblige à gaspiller le plus clair de leur temps en besognes vaines et inutiles.

L'un des plus acharnés défenseurs du Cabinet, M. Pelletan, dont nul ne contestera le radicalisme, en faisait, il y a quelques jours, l'aveu dépouillé d'artifices. « La Chambre, dit-il, ne fait pas le lundi, comme les ouvriers paresseux. Mais elle fait régulièrement la samedi. Dès le vendredi soir, chacun prend le train et la plupart ne sont pas rentrés de trois jours. Si vous mettez tout cela bout à bout, vous n'aurez pas tort d'en conclure que les députés ne siégent qu'à leurs moments perdus. J'ai eu la curiosité de faire le compte : nous avons eu quatre-vingt-dix-neuf jours de séances en six mois, aussi, quand j'ai demandé à mes collègues de rester quinze jours de plus pour conserver leur dernière chance de faire aboutir la réforme fiscale, une majorité d'une cinquantaine de voix m'a répondu qu'il était enfin temps pour la Chambre de prendre un peu de repos. Du repos ! Le mot est injuste ; et il n'y a pas l'ombre de fainéantise dans cet absentéisme perpétuel du Parlement. Je vois mes Collègues à l'œuvre : ils s'extènuent à rédiger leur correspondance de bureaux de tabacs, de recettes buralistes, etc. Et ils ont eu à peine un instant pour déjeuner : toute la matinée, ils ont couru les antichambres des ministères. Croyez-vous que ce soit par plaisir ?... »

Par plaisir ? Ma foi non, mais par une déplorable aberration du régime qui consiste à gouverner en distribuant chaque année trois mille bureaux de tabac, quinze mille décorations de tous ordres, cinquante mille faveurs de tout acabit.

Est-ce là de la bonne besogne ? Nul n'oserait le soutenir, mais tous, malgré qu'ils déplorent cet état de choses, participent à le perpétuer. Aucun ne s'aviserait de rompre avec les regrettables errements qui sont le pain quotidien de la démocratie, car, les électeurs, qui ont pris le pli, s'adresseraient à celui qui leur promettrait encore les faveurs contre lesquelles ils protestent.

De toutes les réformes entreprises depuis un an et plus, une seule a abouti, c'est le Rachat de l'Ouest. C'est là, je pense, un assez piètre titre de gloire, et les membres du Parlement auraient tort de s'en targuer lorsque leurs électeurs leur demanderont quelles améliorations ils ont votées pour l'amélioration de leur sort. Ceux-ci goûteraient assez mal la plaisanterie.

Une trentaine d'articles sur deux cents environ que comporte le projet d'impôt sur le revenu, sont votés à la Chambre ; les Retraites ouvrières et paysannes sont encore à la Commission sénatoriale ; la réforme de la justice militaire dort d'un profond sommeil dans les cartons de la place Vendôme ; le stattut des fonctionnaires est enterré. Voilà pour les « grandes réformes. » C'est mince, surtout si l'on considère que le même programme est en chantier depuis plusieurs années, que la pays a largement fait crédit au ministère, et qu'il n'y a pas eu, depuis deux ans, de crise de majorité, puisque le Cabinet Clémenceau est au pouvoir depuis près de deux ans. Ajoutons cependant, à son excuse, que durant ces deux années, les incidents n'ont pas manqué pour retarder l'activité parlementaire : ce furent la révolte du Midi, les événements du Maroc, maintes interpellations socialistes...

Dans les petites réformes, qui souvent ne sont pas les moins intéressantes, le Parlement a eu la main plus heureuse ; un certain nombre ont été votées, qui constituent un véritable progrès ; contentons-nous de citer l'organisation d'un service national des épizooties, qui évitera, à l'avenir, bien des déboires aux populations rurales ; l'organisation de la répression des fraudes, qui étend sur toute la France un vaste réseau protecteur ; la loi sur la liberté et le secret du vote ; la création des Comités consultatifs du Travail, etc.

Quelque intéressantes qu'elles soient, ces modestes innovations de détail ne représentent pas une œuvre parlementaire. Cela est d'autant plus regrettable que la stabilité gouvernementale a été des plus favorables aux œuvres de longue haleine. Le pays a envoyé à la Chambre une majorité nettement accusée, qui ne s'est jamais divisée, malgré les efforts des collectivistes. Néanmoins, chaque membre de cette majorité revient devant ses électeurs les mains vides... Je me trompe, il leur rapporte force palmes, poireaux, rosettes, bureaux de tabac, le tout assaisonné de mirifiques promesses. Si ce n'était que cela que demandait le pays, il faut le plaindre.

Pelletan redoute « que cette déchéance de la vie parlementaire ne soit funeste à la démocratie. » Pourquoi parler au futur ? Elle ne sera pas funeste, elle l'est tous les jours, et tous les jours le mal ne fait qu'empirer.

Le pays est en droit d'être plus exigeant pour ses élus. C'est à lui de leur demander des comptes et de préciser leur mandat. Ainsi employée, la période des vacances parlementaires qui vient de commencer, ne sera pas inutile, si elle sert à préparer, pour la rentrée prochaine, un travail sérieux et plus digne.

HENRI BRUMONT.

Propos d'Actualité

Paroles allemandes

Tandis que la politique française voie de triomphe en triomphe dans les capitales du Nord signalons une note plutôt pessimiste, en ce qui concerne l'Allemagne qui nous est donnée par l'une des personnalités les plus autorisées de Berlin. M. H. de Gerlach, ancien membre du Reichstag. En dépit des récentes redomontades de l'Empereur, qui criait : « Qu'on y vienne ! » où faisait déclarer hier encore par sa presse officieuse, que l'Allemagne est prête et suffit à elle seule à affronter l'hostilité présumée de l'Europe. M. de Gerlach révèle la faiblesse véritable de l'Empire qui l'obligera tôt ou tard à devenir pacifiste à son tour.

« Le déficit devenu chronique, écrit il, se traîne d'année en année au grand dommage des emprunts allemands et à celui de la bonne renommée de l'Empire. Etant données ces circonstances, il est compréhensible que l'on commence à se demander si l'on ne pourrait pas établir l'équilibre budgétaire par une diminution de dépenses. De petites économies sont bien entendu, sans importance ici. Si l'on veut agir en grand, on ne peut le faire qu'en économisant sur le chiffre des dépenses qui est de beaucoup le plus considérable : celui des dépenses militaires. »

M. de Gerlach met encore en évidence un mouvement qui se dessine dans les milieux politiques allemands en vue de proposer à la France un accord conçu dans les termes suivants : « L'Allemagne et la France s'engagent d'abord à ne pas augmenter leurs dépenses pour l'armée de terre, et même à partir de telle année à les réduire environ de 10 00. Des réductions ultérieures pourront avoir lieu à la suite de nouvelles conventions. »

Ces déclarations, qui semblent bien refléter l'état d'esprit du peuple allemand, sont, comme on le voit, en complète contradiction avec la politique tranchante, hâtivement et brouillonne suivie par l'Empereur. Il faut intéressant de signaler ces paroles empreintes en ce moment où tous les regards se tournent vers nos ambassadeurs les fonctions du czar russe Varsovie à travers la Baltique.

Décidément, le colosse germanique est un colosse aux pieds d'argile qui s'est englué dans sa propre poix et fait des efforts désespérés pour en sortir et se rouler à la politique d'entente pratiquée par l'union franco anglo russe.

Marchons donc joie ce son de cloche. Si l'Allemagne n'en veut jamais donné d'autre la paix européenne sera t aujourd'hui non plus une vague espérance mais la plus solide des réalités

A. CAPELLO.

Abonnements de Saison

Comme les années précédentes, le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs, partant en villégiature, des *Abonnements de Saison* au prix de cinquante centimes par semaine.

Ce que disent les Journaux

Le Rappel

Sur l'infamie aux juifs :

« Dieu sers », dit-il Rogen ; nous pourrions ajouter : « La démocratie peut être aussi, plus tard ». Espérons, puisque, malgré heurts et chocs, certains progrès s'affirment. Aujourd'hui, c'est l'introduction organisée des employés et des ouvriers dans les jurys d'avancement. Puis donc cette « justice de classe », cette « justice bourgeoise », inexistante souvent à juste titre, il faut le dire, cette justice guidée en un mot par les intérêts et les préjugés de certaines catégories de citoyens. S'il est vrai qu'une moralité spéciale dirige le jugement de rentiers, de propriétaires, de cultivateurs, de fonctionnaires, il était temps de leur enlever le droit exclusif d'occuper le banc des jurés ».

Le Siècle

Le voyage de M. Fallières :

« Ce qui est vrai, c'est que les Allemands

---

6. — FEUILLETON DU *PETIT BASTIAIS*

NOELLA

Grand Roman Inédit

par CHARLES MÉROUVEL

PREMIÈRE PARTIE

LE ROMAN D'HÉLÈNE

I

MAITRESSE DE PIANO

Elle oublia la scène qui se déroulait devant elle, les cigarières de Séville, Carmen et don José et se plongea dans ses souvenirs.

Elle revit son enfance sans mère, car elle avait perdu la vienne de bonne heure, mais presque heureuse, presque dorée en comparaison de sa détresse présente.

Son père, officier dans la garde impériale, capitaine de cavalerie, ami de plaisir et de la fête, qui la laissait aux mains d'une vieille femme ou de son ordonnance, dans un petit appartement du quai Voltaire, à deux pas des Tuileries, alors si brillantes et si animées ;

Puis sa pension au parc de Neuilly, dans ce qui restait de l'ancien château de Louis-Philippe, incendié en 1848 ;

Les leçons qu'elle recevait dans cette maison à la fois sévère et luxueuse, de Notre Dame-des Arts, soutenue et patronnée par la cour, où elle avait été admise par faveur et à qui elle devait ce qu'elle avait appris dans une éducation raffinée, aristocratique, plus propre à lui donner des goûts au dessus de ses moyens qu'à l'armer contre les difficultés de la vie ;

Et enfin le coup de tonnerre de 1870, sa pension en désarroi, les élèves licenciées, son père tué aux premiers engagements dans une reconnaissance, à Forbach ; la chute de l'Empire, sa détresse d'orpheline, seule avec la vieille servante qui n'était pas plus riche qu'elle, sans protecteurs, sans connaissances et sans guide.

Elle s'appelait Hélène Aubert.

Elle avait alors dix sept ans à peine.

C'était un naufrage complet, une catastrophe dans laquelle il ne lui restait pas une épave, pas un abri, pas une obole...

Si quelques centaines de francs, comme à celui qui devait devenir son voisin, Jacques Rousset, le produit de la vente des meubles de son petit appartement du quai Voltaire qu'il lui fallait abandonner.

Alors elle s'était réfugiée rue Saint-Jacques, parce que sa vieille bonne y avait une camarade un peu moins pauvre qu'elle, une ancienne femme de chambre qui vivotait de petites rentes viagères, parcimie de douleurs et déjà presque moribonde.

Mais où aller et que faire ?

Paris était bouleversé, les affaires arrêtées.

Elle avait vécu là, dans ce logement composé de trois mansardes, étroites, mais propres, quinze mois environ, en compagnie des deux femmes employant la plus grande partie de son temps à chercher une place qu'elle ne trouvait pas, n'ayant comme du passé q'un petit piano d'occasion sur lequel elle travaillait avec acharnement à ses heures de liberté, et quelques vêtements qui ne devaient pas tarder à s'user, de même que ses compagnes ne devaient pas tarder à la quitter, la femme de chambre parce qu'elle allait mourir, l'autre parce qu'elle ne pouvait être qu'une charge pour elle et qu'une parente, un peu moins misérable, la rappelait dans sa province.

Elle lui laissait du moins un compagnon qu'elle avait appris à connaître.

Depuis quelques mois, un nouveau locataire était venu s'installer dans une mansarde voisine de la sienne.

C'était un gros garçon de vingt cinq ans environ, solide et jouffu, d'une gaieté exubérante et communicative, d'une belle humeur qui animait cet immeuble assez maussade avant son arrivée et en rompait le silence et la monotonie.

Il s'appelait Jacques Rousset.

D'où venait-il ?

Des hauteurs de Montmartre.

Ce n'était pas la fortune qui le rendait si joyeux.

Son loyer s'élevait à cent vingt-cinq francs et ses impôts à zéro.

Sa mise était celle d'un employé qui gagne tout juste de quoi ne pas mourir de faim.

Et pourtant sa physionomie ouverte, sa franchise, sa large bouche souriante, sa voix tonitruante et railleuse, qui semblait défier le mauvais sort, avaient le don de dérider les visages les plus moroses.

Dès les premiers jours de son aménagement, qui n'avait pas été long — un lit de fer, une table, une commode de bois blanc et deux chaises — il avait rencontré Hélène dans l'escalier.

Elle descendait, comme lui, de l'étage le plus près du ciel.

Etonnement !

C'est comme une apparition de féerie, lorsqu'une déesse tombe des frises sur un lit de nuages.

Quel était ce mystère ?

La curiosité de Jacques Rousset fut violemment excitée.

Il voulut savoir.

La vieille bonne le renseigna.

— La fille d'un officier ?

— Parfaitement.

— Mort ?

— A Forbach...

— Diable !

(*A suivre*).

pas vu que les Français ne veulent la guerre ; mais, ce qui est vrai aussi, c'est qu'il y a en Allemagne, comme en France, des esprits toujours échauffés, ou faisant le simulacre de l'être, et des hommes qui se plaisent à semer l'inquiétude, soit parce qu'ils ont eux mêmes peur, soit parce qu'ils veulent se rendre intéressants. Le rôle de notre gouvernement doit être de calmer par sa conduite et ses paroles les inquiétudes que des sottes de deux parts veulent à provoquer ; M. Fallières et M. Pichon ne manqueront certainement pas à ce rôle dans les multiples entrevues qu'ils vont voir avec les souverains du Nord et, comme témoignage de la sincérité de leurs déclarations, ils pourront tout ouvrir la citadelle que M. Clemenceau tient en ce moment même au Maroc, d'où il commence à retirer nos troupes. »

La Petite République

A propos de l'incident de manœuvre entre la voie amiral Germinet et le contre-amiral Le Pord :

« L'histoire est amusante, mais elle comporte un côté sérieux. L'amiral Le Pord est réputé dans la marine : tous ces thèmes stratégiques prêtés sont ridicules ; ce qui compte, à la guerre, c'est précisément l'imprévu. Il avait suffi d'un sémaphoriste pour faire échouer toutes l'affaire. L'amiral Germinet aurait été mieux avisé en courant après son adversaire qu'en arrêtant les manœuvres, s'il eu besoin dépenser plus de charbon pour faire quelque chose de vraisemblable. »

L'Estafette

A propos du procès Eulenbourg :

« Eulenbourg est déshonoré, plus avilissant déjà encore que ne le fut Arnim. Bismark est vengé. Histoire aussi. Guillaume II, qui n'a pas pu, ni voulu protéger son ancien ami, est également atteint par cette savante et ténébreuse intrigue. M. de Bülow y gagne à avoir à l'abri des compétitions qu'on craignait, même compromettant, restera toujours quand il est le ministre d'un empereur ne l'encouragent, volontaire et impressionable. Reste à savoir maintenant la matière avérée de Guillaume II saura le diriger, au milieu de tant d'écueils, parmi ses subordonnés audacieux qui chercheront à le dominer ; comment il dirigera sa politique orientale, avec vues personnelles du cercle d'influences contraires qui entourent le font marcher ou ayant l'air de lui obéir. »

FÊTES DE PIETRANERA

De notre correspondant particulier :

« Tout est prêt pour la réception de demain. Le village est entièrement pavoisé. »

Les Honoraires des Avocats de l'Assistance Judiciaire

La Cour de cassation vient de rendre un arrêt intéressant l'ordre des avocats et aussi les plaideurs indigents.

On sait qu'un avocat d'office est désigné à tout plaideur qui obtient le bénéfice de l'assistance judiciaire. L'avocat d'office prête à son client un concours gratuit.

Celui-ci a-t-il la faculté de choisir un autre avocat et ce dernier peut il recevoir des honoraires ?

Telle est la question qui était soumise à la Cour de cassation.

La Chambre civile, présidée par le premier président Ballot-Beaupré, a, sur le rapport du conseiller Falcimaigne, décidé en principe que les dispositions relatives à l'assistance judiciaire, édictées en faveur de l'assisté, ne sont pas exclusives du droit pour celui-ci de faire choix d'un autre avocat, ni pour l'avocat ainsi choisi, qui n'est lié par aucune commission d'office, d'exiger les honoraires qui lui seraient spontanément offerts par le client.

L'arrêt ajoute que l'avocat ne saurait encourir une peine disciplinaire pour avoir reçu la rémunération de ses soins qu's'il a ainsi contrevenu aux règles qui sont en usage au barreau dont il est membre.

Dans l'espèce soumise à la Cour de cassation, il était constaté qu'un usage constant, au barreau auquel appartenait l'avocat choisi par le client, reconnaissait aux assistés judiciaires le droit de ne pas accepter l'avocat désigné d'office et que l'avocat choisi par la partie pouvait recevoir des honoraires.

Ainsi, la Cour de cassation a-t-elle décidé que dans les barreaux où un semblable usage existe, l'avocat choisi par la partie peut accepter des honoraires sans contrevenir au devoir professionnel. — T.

L'échouement DU VAPEUR « VIZZAVONA » de la Compagnie Fraissinet

Découverte du second cadavre

Un cadavre a été signalé, dans la journée de dimanche, sous les falaises ouest du Petit Langoustier, à l'endroit où s'est échoué, pendant la nuit du 6 juillet courant, le navire *Vizzavona*, de la Compagnie Fraissinet, de Marseille. Le navire perdit, on le sait, deux hommes, dans cet échouement.

Un des disparus fut retrouvé le 11 courant et tout fait croire que c'est le deuxième qui a été retrouvé.

Vu le mauvais état de la mer, le remorqueur de l'Etat, le *Faron*, a été réquisitionné et s'est transporté sur les lieux, où le repêchage a pu être effectué, malgré les difficultés innombrables que présentait cette opération, par suite du gros mauvais temps.

Nous nous faisons un devoir de signaler le dévouement avec lequel l'équipage, aidé par quelques civils de bonne volonté, a pu terminer cette périlleuse opération.

Etaient présents : MM. Tassy Charles, Desiglioli Baptiste, Lanteus et Fabre fils, tous habitants du pays, connaissant la côte, et qui ont été d'une grande utilité pour faciliter l'opération.

L'inhumation du cadavre a été faite le soir même, après les constatations d'usage.

(*Petit Var*).

Contributions de 1909

Le montant du contingent de la Corse, en principal, des contributions pour l'exercice 1909, a été ainsi fixé :

Foncières, propriétés non bâties . . . . . fr.	142.091
Personnelle-mobilière . .	229 647
Portes et fenêtres. . .	75.857
Total	438.595

Au Conseil de Préfecture

L'Election de Calenzana

Le 4 du mois courant est venue devant le Conseil de Préfecture de la Corse, l'affaire relative à l'élection municipale de Calenzana.

On sait que les sieurs Cardi Toussaint et Ludovici Joseph, électeurs de la commune, ont demandé l'annulation de cette élection, en basant sur de nombreux faits de corruption, d'ingérence électorale, de pression de divers chefs de services et fonctionnaires et sur des moyens d'intimidation qui d'ailleurs de nature à impressionner le corps électoral.

Les demandeurs n'étaient pas présents devant le tribunal administratif. Seuls étaient présents : M. François Merlini, maire, et son défenseur, Me Fabiani.

Le Conseil était composé de MM. Colonna, vice-président, conseiller rapporteur, Pantano, Balesi, conseiller général, en remplacement de M. Nerdini, qui remplissait les fonctions de commissaire du Gouvernement, et Vittori, secrétaire-greffier.

Le Conseil, après avoir entendu l'exposé de M. Colonna, conseiller-rapporteur, les observations de Me Fabiani, avocat des demandeurs dits, et les conclusions de M. le Commissaire du Gouvernement représenté par M. Nerdini, le tout en l'audience du 3 juillet ;

Après en avoir délibéré en la Chambre du Conseil conformément à la loi ;

Considérant que la protestation contre les opérations électorales de la commune de Calenzana, ne contient aucun fait précis de nature à amener par l'annulation de l'élection, et que dès lors il y a lieu de la rejeter,

Par ces motifs, statuant en premier ressort et contradictoirement,

Le Conseil arrête :

Article premier. — La protestation susvisée est rejetée.

MAIRIE DE BASTIA

Bureau d'Hygiène

Pour l'application de l'arrêté concernant l'enlèvement des ordures ménagères, nous pouvons rassurer les habitants en leur faisant connaître que le mot « Seau » s'applique à tout ustensile en bois ou en fer assez solide pour que les matières ne se répandent pas, et pouvant comporter 1 ou 2 anses en corde, en fer ou en bois permettant de les manier facilement.

D'autre part, on tolérera que un ou plusieurs ménages habitant le même étage se servent du même récipient.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

VIVARIO. — Nous sommes heureux d'enregistrer la nomination de M. Stefani Simon-Paul, fils de notre vaillant négociant, M. Stefani Jean Toussaint, au grade d'adjudant d'infanterie.

M. Stefani a trois enfants sous les drapeaux, dont deux sont adjudants.

Nos meilleures félicitations.

∴

CORTE. — Le tribunal correctionnel statuant sur l'affaire électorale de Castifao, a condamné les sieurs P., adjoint municipal, et A., conseiller, municipal et expert cantonal, pour n'avoir pas tenu les élections le 3 mai dernier, à 2 mois d'emprisonnement, à 50 frs d'amende, à 5 ans d'interdiction de droits politiques, et à 500 frs de dommages-intérêts envers la partie civile.

Concours d'Admission A l'Ecole d'Agriculture d'Ajaccio

Vingt huit candidats sur 32 inscrits se sont présentés à ce concours dont les épreuves ont été subies les 15 et 16 juillet courant ; 22 candidats ont été définitivement admis. Voici l'ordre de classement et l'origine de ces candidats :

Santoni (Bastia).
Versini (Piana).
Giovannelli (Ajaccio).
Chiorelli Joseph (Tavera).
Malaspin (Palasca).
Durazzo (Sartène).
Nicoli (San-Gavino).
Fazio (Antone).
Carboni (*Palasca*).
Alessandri (Piana).
Robitaille (Bastia).
Marcaccini (San-Nicolao).
Ferrandini (Venaco).
Costini (Castiglione).
Costelloni (Foix).
Ouvrieni (Sainte-Marie Figaniella).
Peretti-di-Borgo (Vico).
Mariani (Valle-di-Mezzana).
Olivieri (Venaco).
Fabiani (Venaco).
Benetti (Viggianello).
Acquili (Sainte-Marie-di-Lota).

Les Bourses instituées par l'Etat et le Département seront attribuées par le Ministre aux candidats les plus méritants et dont les ressources seront reconnues insuffisantes pour subvenir aux frais de leur entretien à l'Ecole.

L'élève Chiorelli Paul (Tavera) pourvu du certificat d'études primaires, a été admis sans concours au titre d'élève payeur.

Les jeunes Suzzoni (de Corbara) âgé de 18 ans, et Cesari Mathieu (de Venaco) âgé de 17 ans, ont été admis en qualité d'élèves de Ferme-Ecole.

L'EXPOSITION d'Electricité de Marseille

Depuis son ouverture, l'Exposition d'Electricité de Marseille a attiré un grand nombre de visiteurs. L'installation de tous les palais est aujourd'hui terminée et leur vision est à la fois charmante et lumineuse.

Des conférences ont été organisées pour guider, sous la conduite de savants émérites le public à travers les Palais de l'Exposition. Ces savantes démonstrations vont commencer samedi. Entre temps, les fêtes se succèdent avec un succès croissant, leur variété assure leur vogue ; des concerts symphoniques se suivent, et enfin la multiplicité des sujets qui sollicitent et retiennent l'attention des visiteurs fait de l'Exposition d'Electricité la plus intéressante des leçons de choses. Mais ce n'est pas seulement la partie technique de l'Exposition qui retient l'attention du public. Après quelques heures consacrées au parcours des différentes sections de l'Energie, de la Traction, du Grand-Palais, du Palais des Beaux-Arts, les promenades dans les parcs du Rond-Point du Prado ajoutent une vision enchanteresse du cadre choisi pour cette démonstration de la science.

En effet, si c'est dans la journée, la ville est émerveillée des allées ombreuses, des jardins, où il respire l'air frais de la mer du large, en écoutant les accords d'un concert permanent et en admirant un défilé harmonieux des élégantes chamarées.

Le soir, les splendeurs des illuminations multicolores, les milliers de lampes électriques répandues sur les palais et les jardins lui laissent une impression inoubliable. Joignez à cela des fêtes continuelles et variées, bals d'enfant, bataille de fleurs, fantaisies de Tziganes et cavalcades d'ingénieur, *théâtre, fantaisies lumineuses*, feux d'artifice, etc., qui font de l'Exposition d'électricité un Eden véritable.

A la sortie du parc du Prado, des tramways électriques en circulation constante transportent le promeneur, soit sur la Canebière, soit sur la Corniche qui fait l'admiration de tous les étrangers. En somme, Marseille et son Exposition d'Electricité constituent pour ces uns un but de voyage tout indiqué. Les vacances qui s'approchent seront le signal d'un exode général vers la Métropole de la Méditerranée.



Les chaleurs déprimment

Les Pilules Pink stimulent

Pendant les chaleurs, la plupart des gens se plaignent de fatigue, de diminution de l'énergie, de perte de l'appétit. Pour bien des personnes, le retour de l'été, amène le retour de certaines affections : éruptions, eczema, furoncles, et la chaleur rend plus insupportables encore ces brûlantes maladies de la peau. L'abus des boissons trop fraîches, les fruits pas assez mûrs, débilitent et gâtent l'estomac.

Prenez les pilules Pink pendant les chaleurs. Les pilules Pink donnent des forces, développent l'appétit favorisent les digestions. Elles donnent du sang et tonifient le système nerveux. Elles stimulent le fonctionnement de tous les organes et combattent la fatigue. Elles sont indispensables à tous ceux qui ne peuvent aller à la campagne ou à la mer se refaire par une cure d'air.

Pilules Pink

Cour d'Assises

Affaire d'aujourd'hui :

Casanova Joseph, Spanel Gertaal, Cali Jean, demeurants à Bonifacio, vol qualifié et complicité de ce crime.

Ministère public, M. Mancini, substitut du procureur général.

Défenseurs : Mes de Montera et Scamponi.

Chirurgiens-dentistes

Certificat d'études

Par arrêté ministériel du 17 courant, publié au *Journal Officiel* du 18 juillet, la 2me session d'examen pour le certificat d'études exigé des aspirants au diplôme de chirurgien-dentiste s'ouvrira en 1908, le 14 octobre.

Les dates des épreuves sont fixées ainsi qu'il suit :

Epreuves écrites : mercredi 14 octobre.

Epreuves orales : jeudi 15 octobre.

Les registres d'inscription seront ouvert du lundi 28 septembre au samedi 10 octobre.

Les inscriptions sont reçues, pour la Corse, à l'Economat du Lycée de Bastia.

Arts et Métiers

Plusieurs postes de surveillants trépidateurs seront vacants, au mois d'octobre prochain, dans les écoles d'Arts et Métiers.

Les candidats à ces emplois devront adresser leur demande à M. le Préfet avant le 15 août. Ils devront justifier qu'ils sont âgés de 25 ans au moins et de 35 ans au plus, qu'ils sont titulaires du Brevet supérieur joint au Certificat d'aptitude pédagogique, ou d'une licence ès-lettres ou ès-sciences.

Le traitement est de 4.500 fr. à 3.000 fr. Les fonctionnaires ont droit, en outre, à la nourriture et au logement.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 23 juillet

Thermomètre : Température moyenne 20 6
A midi 25°. A 3 heures du soir 22°.
Maxima + 26°. Minima + 18 5.
Baromètre : 7 heures du matin 763 mm.
A midi, 763 mm. 6 heures du soir 762 mm.
Vent. Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, le matin, Couvert.
l'après-midi, id.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

∴

Ecole de santé

M. Filippetti et Stefani ont été admis à subir les épreuves orales du concours pour l'admission à l'école du service de santé militaire en 1908.

∴

Examens de pharmacie

M. Armand Dussol, fils de M. Jacques Dussol, le boulanger bien connu, a été reçu avec mention aux examens de 2e année de pharmacie.

Nous lui adressons toutes nos félicitations.

∴

Décès

M. l'adjudant Courtejaire du 163e vient d'avoir la douleur de perdre son dernier-né, Laurent, âgé de dix mois.

La levée du corps a été faite dans la soirée. Le blanc cercueil de ce petit ange a été conduit jusqu'à l'église Sainte-Marie, par de nombreux camarades et amis qui se sont associés à son deuil.

Nous adressons à M. et Mme Courtejaire et à la famille Pranota toutes nos condoléances.

∴

Hygiène et propreté

Avec les fortes chaleurs actuelles, une grande propreté serait de rigueur ; la propreté dans une ville c'est la santé. Malheureusement, il en est autrement à Bastia. Parcourez nos vieux quartiers, on n'est partout qu'ordures et détritus de toutes sortes, le service du balayage se fait à moitié ; nous avons des cours infectes, des écuries qui sont de véritables dépôts nauséabonds et avec le fumier des animaux toutes sortes d'immondices, des logements abandonnés servant de bien-retiro qui empoisonnent le voisinage, sans compter l'élevage de la volaille qui malgré l'arrêté municipal qui le défend se fait en grand.

Il faudrait pourtant, dans l'intérêt général, porter un remède à cet état de choses. Cela appartient à M. le Directeur du bureau d'hygiène et à M. le Commissaire Central.

∴

A louer présentement

Ancien local de la Fabrique de Cédrats Confits.

S'adresser aux Magasins Généraux.

Etat-Civil

NAISSANCES

Gigliolli Anne. — Nertal Henri. — Natali Marie-Pierette.

DÉCÈS

Courtejaire Laurent-Félix-François, neuf mois, de Bastia.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00400

BOURSE DE PARIS

21 juillet — 22 juillet

Rente de 3 0/0 ancien 95 80 95 65
— de 3 0/0 amortis. 96.75 — 97.00
ex-coupon.

MARSEILLE

Départ de M. Caillaux

Marseille, 23 juillet.

M. Caillaux, ministre des finances, s'est embarqué ce matin à bord de l'*Orénoque*, des Messageries-Maritimes, se rendant en Grèce.

M. Caillaux débarquera au Pirée, où il sera reçu par les autorités locales.

LES MINEURS DE LA LOIRE

Saint Etienne, 23 juillet.

Dans sa séance du 17 juillet, le Comité fédéral des mineurs de la Loire avait décidé que, conformément à l'usage, chaque syndicat organiserait le referendum dans sa localité, suivant son milieu et les moyens dont il dispose.

Les bureaux de vote ont été ouverts dimanche dernier.

Aujourd'hui le comité fédéral s'est réuni pour la centralisation des votes.

Suivant le résultat, ce comité signera un contrat avec le comité des houillères, ou proclamera la grève générale.

Si la grève est votée, elle intéressera neuf compagnies ou propriétaires de mines, et 18.000 mineurs.

EN BELGIQUE

UN DRAME DE FAMILLE

En défendant sa mère une jeune fille tue son oncle

Bruxelles, 23 juillet.

Ce matin, la rue de Schampadce, à Morienbeck, a été le théâtre d'un terrible drame de famille.

Un débitant de tabacs avait une violente discussion avec sa sœur.

Celle-ci le mit à la porte ; un gros bâton se trouvait près de la porte ; le débitant s'en saisit, et furieux, rentra dans la maison, où il chercha à frapper sa sœur.

La fille de celle-ci, âgée de 16 ans, voyant sa mère en danger, se glissa derrière son oncle, et prit le fouet dont celui-ci portait autour de son cou, et serra de toutes ses forces.

Le débitant de tabacs tomba à la renverse dans la cour et les deux femmes se barricadèrent chez elles.

Sur ces entrefaites, le malheureux débitant expira.

La justice s'est transportée sur les lieux.

RIBERAC

UN SUICIDE

Riberac 22 juillet.

Ce matin, devant l'Hôtel de ville, un maçon, âgé d'une cinquantaine d'années environ, s'est tiré deux coups de revolver sous le menton.

Ce malheureux a été transporté d'urgence à l'hôpital civil : il a déclaré que, n'ayant pas de travail, il avait voulu en finir avec la vie de misère qu'il subissait.

Le Voyage Présidentiel

EN SUÈDE

En mer

Paris, 23 juillet.

Le Président de la République a passé en mer la journée d'aujourd'hui ; il passera également la nuit de jeudi à vendredi, et toute la matinée de ce jour.

M. Fallières ne débarquera à Stockholm que demain, à trois heures de l'après-midi, à bord du *Casmir*.

Avant l'arrivée

Le roi Gustave s'embarquera demain matin à bord du yacht royal *Drott* ; Sa Majesté ira à la rencontre du président de la République et rendra la visite officielle à l'escadre française.

Le cuirassé *Vérité* et le croiseur de première classe *Dupetit-Thouars* ne vont pas à Stockholm. Ils s'arrêteront à 28 kilomètres de la capitale suédoise, à Trelhafet.

C'est, en effet, à cet endroit que le roi de Suède rendra à bord de la chaloupe royale, soulignant la bienvenue à M. Fallières.

La Presse française

Stockholm, 23 juillet.

Le groupe de journalistes parisiens, invité par un comité suédois dévoué à resserrer les liens d'amitié séculaire qui existent entre la France et la Suède et de rehausser l'éclat de la réception de M. Fallières dans la capitale suédoise, est arrivé ce matin, à Stockholm, par la voie des grands lacs suédois de l'intérieur.

Ils ont été reçus avec enthousiasme par leurs confrères de la presse suédoise.

Ces journalistes sont accompagnés par M. Erik Sjoestedt, correspondant parisien du *Dagen Nyheter*, de Stockholm, qui leur sert de cicerone et qui a pris l'initiative de cette visite.

Chez le Roi

Les journalistes français ont été reçus aujourd'hui, à 2 heures 30, par le roi Gustave.

A la Légation de France

Grand dîner ce soir chez le Ministre de France, en l'honneur de la presse française et de la presse suédoise.

Ce dîner sera suivi d'une brillante réception.

EN CHINE

MORT de l'Empereur

Pékin, 23 juillet.

L'empereur de Chine est décédé ce matin.

Il était malade depuis plusieurs jours, mais on ignore la nature de sa maladie, aucun médecin européen n'ayant pénétré dans le palais.

AUX ETATS-UNIS

Terrible Explosion à bord d'un navire à Philadelphie

Philadelphie 23 juillet.

Une terrible explosion s'est produite à bord d'un vapeur, au moment où l'on procédait à son déchargement.

Deux arrimeurs ont été tués sur le coup ; une quarantaine sont blessés et neuf autres ont disparu.

Ces derniers ont dû se noyer ou périr dans la fournaise.

SAINT-MALO

LE DÉPART

de la Mission Charcot

Saint-Malo, 23 juillet.

La mission Charcot est partie aujourd'hui pour Cherbourg à bord du *Pourquoi Pas ?*

Après avoir fait son charbonnage dans ce port, *Pourquoi Pas ?* partira pour le Havre, où M. Charcot, est attendu dimanche prochain.

EN RUSSIE

Un attentat à Tiflis

Saint-Pétersbourg, 23 juillet.

On mande de Tiflis que des inconnus ont tiré des coups de revolver, dans un bazar, sur un membre de l'Association patriotique, et l'ont grièvement blessé.

Deux personnes qui l'accompagnaient ont été tuées.

La Maison Ghilini

a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, que son usine Raffinerie en supériorité, sont exclusivement fabriquées avec des semoules de blé dur, absolument exemptes de semoule de Riz Molu ou autres matières étrangères au froment.

Exigez donc, sur vos factures, cette garantie qui est la disponible pour assurer une nutrition saine.

Demandez partout

LES PATES DE LA
Maison Ghilini
6, Boulevard Saint-Auguin,
Bastia (Corse).

Immeubles à vendre

A CARDO

1. Propriété comprenant grande maison d'habitation avec eau de source abondante, jardin, vignes et châtaigneraie.

2. Site à bâtir au bord du chemin vicinal de Bastia à Cardo avec eau sans eau potable au gré de l'acheteur.

Pour renseignements s'adresser à la Cavalla, notaire à Bastia.

Si vous voulez avoir une Belle Poitrine



une gorge et des épaules pleines, aux creux si suaves, prenez les **Pilules Orientales**.

Ces pilules, toujours bienfaisantes pour la santé et approuvées par le monde médical, sont sans rivales pour développer, raffermir et remodeler les seins admirables chez la femme que aime la jeune fille.

Pour avoir un flacon [illegible]

Jean BALBI & Cie

Rue de l'Opéra, 31, et rue de la Gare, 2

Mercerie. — Quincaillerie
Fabrique de pâtes alimentaires

Seuls dépositaires pour la Corse de la Fabrique de Bouchons
P. BARTISTINI et Cie

OREZZA-LES-EAUX

Hôtel de Granajola

VILLA MANFREDI

Ouvert jusqu'au 1er octobre

Cet hôtel, entièrement remis à neuf, est confortablement aménagé.

Des conditions spéciales sont faites aux familles.

M. le docteur Manfredi restera pendant toute la saison, à l'hôtel Granajola, à la disposition des voyageurs.

Cet hôtel se recommande en outre par son excellente cuisine.

S'adresser pour renseignements à Mme veuve Manfredi à Granajola (Orezza).

AJACCIO

GRAND CAFÉ D'AJACCIO

Tous les soirs concert

DÉBUT
D'UN GRAND ORCHESTRE ITALIEN
Sous la direction du
Maestro CHELESCHI
Chef d'orchestre des grands théâtre italiens

Nota. — Les amateurs de bonne bière y trouveront la fraîche et excellente LOWENBRAU.

Consommations de 1er choix

LIQUEURS DE MARQUE

Société des CHAUX & CIMENTS

Romain Boyer

Société anonyme au capital de 3.500.000 fr.
5, rue Canebière, Marseille

Production : 300 tonnes par jour

CHAUX éminemment hydraulique, *à grande résistance* et grand rendement, adoptée par les Ponts et Chaussées, le Génie Militaire et toutes les administrations.

CIMENT de Portland artificiel et naturel pour dallages, réservoirs, cuves, enduits.

CIMENT de la Valentine, supérieur, à prise demi-lente.

CIMENT prompt spécial.

CIMENT de Roquefort.

Seuls vendeurs pour les arrondissements de Bastia et Corte :

F. CHARDON et Cie

Fabricants de Tuiles et Briques [illegible] grasse, Carreaux et Ciment

Entrepôts Bastia, 2, Avenue Carnot.
Corte, Nouvelle Traverse.

248 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

Le Lien devenu vieux

XVI

A LA HAIE A L'EAU

Si l'on accusait Henriet de meurtre de Germaine, Henriet ne pourrait se défendre... Car, pour se défendre, il faudrait qu'à son tour il accusât Croix-Vitré... Croix-Vitré pouvait-il pour se sauver ? pour se livrer ? Et Rose-Line était-elle vraiment naïve en supposant de ne savoir, au fond du cœur, ce qu'elle désirait, et de craindre pour son père, un pareil vœu... si pour Henriet, un pareil silence !...

Il était difficile que cette émotion fût inaperçue de M. Monistrand. Il la remarqua, du premier coup, en entrant.

— J'étais allendu...

La rigidité de son devoir n'empêchait pas la grande bonté de son cœur. Il cherchait la vérité et la justice par la persuasion. Il n'essayait pas d'effrayer, il les rassurait.

— J'ai été rappelé au Moulin Joli, dit-il, pour différentes confrontations et pour y vérifier certains points de détails que mon enquête.. Dornak et son fils, celui-ci surtout, n'ont été signalés comme pouvant m'être utiles... de même que cette jeune fille... de même que M. de Croix-Vitré... Il m'était impossible de convoquer M. de Croix-Vitré à mon cabinet et de lui imposer un aussi pénible voyage... Quant à vous, acheva-t-il en se tournant vers Dornak et les jeunes gens, quelques questions suffiront...

Ils reprirent ensemble... mais le juge ajouta, selon son habitude :

— Quelques questions... du moins, je l'espère...

Et on tournait repris des mêmes angoisses, devinant là une certaine menace.

— Monsieur, dit Dornak, nous ne savons pas grand'chose... nous sommes de pauvres diables vivant loin de tout... votre arrivée nous a... un tantinet... ému... mais faut pas croire que c'est de la peur... on craignons pas de nous questionner... on répondra ce qu'on pourra... et vous verrez clair dans notre vie...

Je sais que vous êtes d'honnêtes gens, et je n'ai aucun mauvaises pensées contre vous. La meilleure preuve que je vous en donnerai c'est qu'au lieu de vous interroger chacun en particulier, comme il est d'habitude de le faire, je questionnerai chacun de vous en présence des autres...

Du nouveau un espoir flotta sur ces cœurs troublants. Ce fut à Rose-Line qu'il s'adressa tout d'abord :

— Vous êtes allée au marché de Lairy dans la journée de samedi, et vous avez pris, pour revenir, le raccourci du sentier qui traverse le bois ?

— Il est vrai, monsieur. Pourtant ceci n'est pas tout à fait exact. J'avais bien pris le sentier, mais au bout de quelque temps je suis revenue sur mes pas.

— Le matin ?

— La tourmente de neige, et puis...

— Quiconque, sans enfant fût le juge avec bonté, sentait combien tout le monde par la candeur et les jolis yeux troubles de la jeune fille, dont il connaissait de longue date le dévouement au comte de Croix-Vitré.

— J'ai été prise de frayeur...

— A quel propos ?

— J'ai cru entendre, tout à coup un cri, un grand cri formidable... un cri d'angoisse qui partait des profondeurs de la forêt... Alors, au lieu de continuer ma route, je suis revenue sur mes pas... comme une petite fille... Je me croyais plus vaillante... et maintenant je regrette d'avoir eu peur... si grand' peur, même, qu'aussi d'avoir entendu, on crû entendre ce cri... pour m'encourager je m'étais mise à chanter, au milieu des flocons de neige qui s'accumulaient...

— Quelle heure était-il quand on crû est parvenu jusqu'à vous ?

— Entre onze et quatre heures, à ce qu'il me semble...

— Bornée ?

— Quelques-uns... j'ai rencontré un berger de Royaumont qui m'a fait monter dans sa voiture et j'ai achevé ma route avec lui.

— Et vous n'avez pas eu la pensée de courir vers l'endroit d'où partait ce cri... et où quelqu'un en danger pouvait être, aurait eu besoin de vous ?...

— Cent fois, sûrement, que j'y ai pensé, monsieur... Sur le moment, j'ai eu peur, une peur affreuse, horrible, la peur qui empêche de raisonner.

— Vous n'avez fait aucune rencontre ?

— Aucune.

— Bon ! dit le juge qui s'inclina légèrement pour remercier la jolie fille. Vous, Dornak, je n'ai rien à vous demander que vous ne m'ayez déjà dit. C'est donc maintenant à votre fils de répondre...

Henriet releva sur le juge des yeux enflammés par la fièvre de son angoisse. Les trois vieilles face de la forêt avaient parlé, elles aussi. En voyant que tant de gens se donnaient de l'importance, en cette affaire, elles n'avaient pas voulu rester silencieuses, puisqu'elles avaient à dire quelque chose. Et elles étaient venues trouver le juge au Moulin Joli. Toutes trois ensemble : la vieille Jarrier, la vieille Jarrot et la vieille Brécourt. Elles racontèrent que, se trouvant dans le bois, où elles étaient allées ramasser des branches mortes, et où la neige les surprit, elles avaient fait la rencontre de Ciboulot. Et que Ciboulot leur avait paru frappé de folie. Elles lui avaient adressé la parole, il ne leur avait rien répondu. Il courait, s'arrêtait, cherchait.

(*A suivre*).

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, ECOSSAISE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON,

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EXCLUSIF

Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

NETTOYAGE DES PANAMAS, OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, SOIES, DENTELLES, ETC., ETC.

DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

LE PORTRAITISTE CHATELIN

5, Boulevard du Palais, se charge de tous portraits en tous genres, toutes grandeurs et par tous procédés : *Agrandissements photographiques, crayon, fusain, pastels de couleur, charbon polychrome*, etc. Au Continent, dans leurs ateliers, à Paris, Dijon, Lyon, Manosque, les **portraitistes CHATELIN Frères,** *dessinateurs, peintres-photographes*, secondés par une élite d'artistes retoucheurs, ont exécuté une immense quantité de portraits à l'entière satisfaction de tous leurs clients. Dans le Sud-Est Français où notre nom est universellement connu, en notre atelier, villa des Naves, et magasin, place de la Mairie, à MANOSQUE (Basses-Alpes), nous avons fait livraison, en 1906 et 1907, de plus de **deux mille** grands portraits, noir ou couleurs. Nous avons pour nous *référencer* et nous recommander un *LIVRE D'OR*, contenant plusieurs milliers de *lettres de remerciements* et *d'élogieux certificats* de satisfaction, dûment *signés* et *légalisés*.

ADRESSEZ-VOUS A NOUS EN TOUTE CONFIANCE

Si vous désirez un grand portrait *inaltérable*, bien fait et d'une *fidèle ressemblance*, monté dans un *riche cadre*, à votre choix, il suffit de nous envoyer simplement une petite photographie ou un *groupe*, dont nous pouvons reproduire *une seule personne*. Cette photographie-modèle est rendue en bon état. Sur simple demande nous envoyons *gratuitement* nos tarifs. Par correspondance, et sans que cela ne vous engage en rien, nous donnerons *gracieusement*, tous renseignements complémentaires ou consultations que vous désirerez. Nous traitons toute affaire avec une *parfaite correction*. Malgré la *réelle bonne qualité* de notre travail, en conséquence de notre gros chiffre d'affaires, **nos prix sont très modérés.** Nous avons des modèles de portraits encadrés à 16, 18, 20 francs cadre compris. Nous vous *recommandons* **nos grands modèles à 25,** 28, 30, 35 et 40 francs, montés dans de magnifiques *cadres de luxe*, ce sont de véritables *tableaux d'art* pouvant se placer dans les plus luxueux salons. Toutefois, comme *loyalement* nous devons contenter, aussi bien les petites bourses que les grosses, nous *garantissons* la parfaite *ressemblance* et *l'inaltérabilité* de nos portraits, quel que soit le prix ou le modèle.

Pour rendre plus facile à tous, l'acquisition de nos *tableaux, précieux souvenirs de famille*, aux fonctionnaires et à toutes personnes solvables, nous accordons de ***grandes facilités de payement*** moyennant un supplément pour frais de recouvrement. A forfait nous exécutons tous travaux d'art ou difficiles, même ceux refusés par d'autres maisons de photographies ou artistes.

Venez voir l'Exposition de nos modèles ou écrivez-nous

Portraitiste CHATELIN Aîné

BASTIA, 5, Boulevard du Palais, 5, BASTIA

NOTA. — Sur votre demande, nous pouvons faire passer à votre domicile, l'un de nos représentants, porteur de nos échantillons.

Grand assortiment de très jolis et nouveaux cadres riches pour portraits en toutes grandeurs.

Mêmes prix modérés qu'au Continent.

Comme réclame et pour nous faire des amis nous ferons l'encadrement *très soigneusement* et *gratuitement*.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Été en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations



Le Savon extra-pur « Le Chat » contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.

Le Savon extra-pur « Le Chat » prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.

Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.



MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Prise du Teil. — Pierres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques [illegible]. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Roseaux artificiels.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Gardo, [illegible]

6 à 8 FRANCS par jour et plus. Partout à Exposition universelle, Jardins publics, Jeunes gens, Jeunes filles, Dames, Messieurs, Enfants, Il vaut mieux qu'il soit qui [illegible] Il vaut mieux qu'il soit qui [illegible] Il vaut mieux qu'il soit qui [illegible]

Quand le cablogramme apporta la nouvelle terrifiante du terrible désastre, la pauvre femme crut se devenir folle. Puis, le premier moment de stupeur passé, elle se redit comme devant une résolution subite et revint au chevet de la mourante qui paraissait assoupie : « Tu tremblos, ma fille, qu'as-tu ? — Des nouvelles, mère. — Ils arrivent, dis ? A travers ma paupière close j'ai vu, à l'instant, mon Pierre, qui me faisait signe. — Oui, mère. Et la salute t'envie dans un geste de bénédiction qu'elle n'achève pas s'éteignit en souriant aux deux femmes.

Le surlendemain, au déclin du jour, une voiture armoriée déposait devant le portail monumental du couvent la pauvre fille qui n'était plus que l'ombre d'elle-même. Elle allait passer le reste de sa vie dans les larmes et la prière n'ayant pour toute consolation que le souvenir de son pieux mensonge.

CAMILLE.

LECTEURS LISEZ
la quatrième page

FÊTES DE PIETRANERA

De notre correspondant particulier :

(par fil spécial)

Pietranera, minuit 10.

« La population de Pietranera est plongée dans la consternation.

» M. l'Inspecteur général des Ponts et chaussées et les autorités qui l'accompagnaient sont partis de Bastia, ce matin, à 10 heures ; ils ne sont pas encore arrivés.

» La gendarmerie, les sapeurs-pompiers, les gardes forestiers, les douaniers ont été envoyés dans toutes les directions : ils n'ont trouvé aucune trace du cortège officiel.

» A 10 heures et quart, le cortège a passé devant l'ancienne usine de Toga, puis on perd ses traces.

» Demain, on recommencera les recherches. »

Cour d'Assises

Audience du 21 juillet 1908

Présidence de M. GAVINI, conseiller

Vol qualifié et complicité de ce crime

Canale, Spano et Caû sont trois Sardes qui pour distraire leur ennui s'amusent, paraît-il, à pénétrer à l'aide d'effraction dans des maisons particulières la nuit pour y dérober le bien d'autrui. C'est ainsi que le 21 février 1907 ils dévalisaient de leur mieux la maison de M. Carrega, l'honorable maire et conseiller général de Bonifacio.

L'acte d'accusation expose ainsi les faits :

Dans la nuit du 21 au 22 février 1908, à Bonifacio, des malfaiteurs escaladaient un balcon du plus haut des deux étages de hautes maisons à la façade nord de la fabrique de bonbonnières appartenant aux sieurs Carrega et Bernini, et après avoir brisé la vitre d'une fenêtre située au-dessus du balcon pénétraient à l'intérieur de l'usine dans la salle des machines. Les mêmes alors avec effraction deux portes du magasin et en communication cette pièce avec le bureau dans lequel se trouvait un coffre-fort contenant dans un tiroir, au moyen d'un marteau qu'on trouva dans l'atelier, sauter les boulons de la serrure, ouvrirent le coffre et s'emparèrent d'une somme de 35 francs environ composée d'une pièce italienne de 20 francs, de deux pièces suisses de 10 francs et d'une pièce française de 5 francs.

Après avoir dissimulé sur le sol divers papiers contenus dans le coffre ils s'emparèrent en outre de quelques objets mobiliers consistant dans deux armures vitrées, l'une qui représente, croyons, une armure de bronze portant en exergue l'inscription : « Exposition universelle de 1855 ». Les premières investigations faites sur les lieux amenèrent la découverte d'un trousseau abandonné par les voleurs qui l'avaient pris en remontant le Pertusato, le nommé Campana Monica-Ange, comme appartenant à un cordonnier turbe appelé Spano Gavino habitant Bonifacio. Spano reconnut cet outil et une perquisition immédiate opérée dans son domicile fit découvrir une valise appartenant au nommé Canale Joseph, ouvrier, sujet sarde et locataire de Spano. Cette valise contenait les divers objets de toilette dérobés dans la vitrine du bureau Carrega.

Dès le 24 février la jeune Francoui Nicolette, âgée de 14 ans, fille de Cristine Francoui avec laquelle cohabitait Spano révélait à la justice que dans la soirée du 21 février, vers 8 heures, Spano arrivait à la maison en compagnie de son beau frère Caû Jean et de Canale Joseph et que ce dernier ne tardait pas à propos de ses deux autres d'aller commettre un vol dans l'usine Carrega. Elle ajoutait que vers dix heures ces trois individus revenaient encore à la maison et se partageaient une certaine somme d'argent. Les trois associés firent mine en état d'arrestation et Canale fut trouvé porteur d'un portemonnaie contenant avec d'autres pièces or et argent les pièces tunisiennes et anglaises décrites à l'acte de bouchage. Tous trois ont néanmoins déjà leur participation au vol et soutenu qu'ils n'avaient pas quitté leur domicile dans la soirée du 21 février.

Cependant il expliqué en outre que les objets saisis dans sa valise ou contenus dans son porte-monnaie lui avaient été remis en dépôt le lendemain du vol par un de ses camarades nommés Sasso Giacomo, qui devait rentrer en Sardaigne et qui avait travaillé à casser de la pierre sous la surveillance d'un nommé Caniara Joseph.

L'information établit qu'aucun ouvrier de ce nom n'avait travaillé à Sartène où le dit Sasso n'était venu que dans le courant de l'année 1904. Les accusés ont été traduits devant le tribunal correctionnel de Sartène sous la prévention de vol simple et à l'audience du 8 avril 1908 Canale a soulevé l'exception d'incompétence qui a été accueillie. Le 4 juin mai ont fait la Cour de cassation a rendu un arrêt de règlement de juges et renvoyé l'affaire devant la Chambre des mises en accusation de la Cour d'Appel de Bastia.

M. Mancini, substitut du procureur général, occupe le siège du ministère public.

Me Hyacinthe de Moutera et P. Scampucci prennent place au banc de la défense.

Interrogatoire de Canale

Canale reconnaît qu'il a été trouvé en possession des objets volés. Ces objets lui ont été remis en dépôt par un nommé Sasso, aujourd'hui disparu et qui doit bien être l'auteur du vol commis chez M. Carrega.

Interrogatoire de Caû et de Spanu

Caû et Spanu nient énergiquement les faits qui leur sont reprochés. Ils sont entièrement innocents du crime qu'on leur reproche. Un tranchet appartenant à Spanu a bien été trouvé sur les lieux du crime, mais il avait été volé par Canale qui habitait chez Spanu.

Les Témoins

M. Carrega, conseiller général et maire de Bonifacio fait connaître que le 22 février dernier il trouva son bureau pillé, le coffre avait été ouvert, l'argent qu'il contenait dérobé. On s'était également emparé de plusieurs objets mobiliers. M. Carrega déclare en terminant que s'il est sûr de la culpabilité de Canale il ne croit pas à la culpabilité de Caû et de Spanu.

Santini Antoine, associé de M. Carrega confirme entièrement la déposition de celui-ci.

Le maréchal des logis chef de Bonifacio après avoir fait connaître comment les voleurs avaient fait l'effraction et s'introduisaient dans la maison de M. Carrega déclare qu'immédiatement la jeune Nicolette Francoui a accusé Canale, Caû et Spanu qu'elle savait va se concerter et partager le butin. Canale dans la maison de détention de Sartène a essayé de prendre la fuite en creusant un trou dans le mur.

Nicolette Francoui. — J'ai dit au Juge de paix de Bonifacio que j'avais entendu Canale proposer à Caû et Spanu d'aller voler chez M. Carrega. J'ai dit aussi devant ce même magistrat que j'avais vu ces trois individus se partager le produit du vol. Eh bien, j'ai menti car j'ai eu peur d'être arrêtée ! Tout ce que j'ai dit n'était que pure invention. Canale seul était en possession des objets volés.

Réquisitoire

M. Mancini, substitut du procureur général démontre la culpabilité des trois accusés. Si la plus lourde responsabilité pèse sur Canale les deux autres sont cependant les complices car Canale seul ne pouvait pas commettre ce crime.

L'éminent organe du ministère public demande aux jurés de réprimer avec sévérité ce crime dont les accusés se sont rendus coupables.

Plaidoirie de Me H. de Montera

Me Hyacinthe de Montera plaide pour Canale dont le système si étrange qu'il paraisse au premier abord, est cependant démontré par tous les débats du débat. « Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable. »

La jeune maître relève de nombreuses circonstances qui établissent que Sasso a existé, qu'il était le 21 février à Bonifacio où il a rôdé à Canale les objets volés.

Me de Montera fait un pressant appel à l'humanité des jurés. Il les adjure au cas où ils penseraient que l'accusé est coupable de rendre un verdict humain qui permette à la Cour d'écarter les travaux forcés ou la réclusion pour ne prononcer contre Canale qu'une simple peine d'emprisonnement.

Plaidoirie de Me Scampucci

Me Scampucci présente la défense de Spanu et de Caû. On ne comprend pas comment en l'absence de toute preuve ces malheureux ont été poursuivis et ont gardé la prison pendant cinq longs mois. Il n'y a contre eux que la déposition bientôt rétractée de Nicolette Francoui une enfant de 14 ans qui a agi sous l'impulsion de la peur. Les jurés condamneront-ils Spanu et Caû alors que M. Carrega lui-même victime du vol est venu affirmer à l'audience qu'il les croit innocents.

Verdict

Le verdict étant négatif en ce qui concerne Caû et Spanu ceux-ci sont acquittés.

Le jury répond affirmativement à la question de culpabilité en ce qui concerne Canale, mais écarte les circonstances aggravantes et accorde à cet accusé les circonstances atténuantes.

En conséquence, la Cour condamne Canale à trois ans de prison et dix ans d'interdiction de séjour.

* * *

La Cour d'assises de la Corse, sous la présidence de M. le conseiller Gabrielli, statuant sur l'action civile dans l'affaire du faux Léonard Arrighi, acquitté à la dernière session, a condamné celui-ci à payer 200 francs à titre de dommages et intérêts à la partie civile, Télémaque Padovani, représentée par Me Ajacio, avocat.

La Cour a ordonné la lacération de l'acte argué de faux, et a condamné la partie civile aux dépens sauf son recours contre l'accusé.

Me de Casalta, avocat, assistait Léonard Arrighi.

* * *

Affaire d'aujourd'hui :

Olive Charles, marin, demeurant à Bastia, vol qualifié.

Ministère public : M. Angeli, avocat général.

Défenseur, Me Sébastien de Casalta.

Cette affaire, la dernière de la session, occupera plusieurs audiences.

Abonnements de Saison

Comme les années précédentes, le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs, partant en villégiature, des *Abonnements de Saison* au prix de cinquante centimes par semaine.

Bulletin Financier

Paris, 20 juillet 1908.

Marché irrégulier. Notre Rente est en nouvelle avance à 96. 07. Les Fonds Russes sont bien tenus. La Serbe est en reculion notable à 85. 80. Nos Sociétés de Crédit sont fermes à leurs cours précédents. Les valeurs industrielles sont irrégulières. Le Rio a connu un regain à 1.651. Valeurs de traction et Mines d'Or faibles.

La Rente Foncière, toujours bien tenue, s'élève à 423. On entend à 383, l'Emprunt de 1'11 de l'Amazone.

Les obligations 5 0/0 du Port de Dah'a sont inchangées à 450 ; toutes les opérations de la Cie sont conclu sur par l'Etat. L'obligation 5 0/0, 1re hypothèque, du Port de Para se traite à 444.

L'obligation 5 0/0 des Transways Entrepôts et Forces à Rio de Janeiro sont fermes à 412.50.

La loi ne permettant pas aux Sociétés mutuelles d'avoir un capital social, la Bienfaitrice, Société mutuelle d'assurances Syndicales contre les risques de transports sur fleuves, canaux et c., a décidé de créer un fonds de garantie de 2 millions de francs divisé en obligations amortissables, qui constitue par anticipation un fonds de réserve. Dans ce but, elle émet actuellement 2,000 obligations de 500 frs au porteur, avec intérêt de 15 frs. Le remboursement de ces obligations est garanti par un bon de Panama remboursable à 600 frs minimum annexé à chaque obligation.

Chemins Français sans changements.

Postes et Télégraphes

Le 10 août 1908, à 10 heures du matin, il sera procédé, en séance publique, à Ajaccio, Direction des Postes, rue du Collège, à l'adjudication de l'entreprise de transport de dépêches à exécuter en voiture à traction mécanique de Ghisonaccia-gare à Sartène par Ghisonaccia, Sari-d'Orcino, Ste Lucie de Portovecchio, Bonifacio, Marmarins, Caldarello, avec départ de Sartène à quatre heures du matin, au retour.

Les personnes qui désirent prendre part à cette adjudication doivent en faire la demande par écrit au Directeur des Postes et des Télégraphes à Ajaccio le 30 juillet 1908 au plus tard.

Elles devront joindre à leur demande un certificat du maire constatant leur nationalité et leur moralité.

Elles peuvent prendre connaissance du cahier des charges à la Direction des Postes et des télégraphes à Ajaccio et aux bureaux des Postes et des Télégraphes à Ajaccio, Bastia, Corte, Sartène, Bonifacio.

LÉGION D'HONNEUR

Sont inscrits sur le tableau de concours pour le grade d'officier de la Légion d'honneur :

MM. Terrassoni, chef d'escadrons de cavalerie territoriale, 15e région ; Mondielli, sous intendant militaire de 3e classe dans la 15e région ; Pozzo-di-Borgo, médecin-major de 1re classe, 12e région.

Pour le grade de chevalier de Légion d'honneur :

MM. Campana, capitaine au 116e territorial ; Vanucci, lieutenant de réserve au rég. d'Argenton ; Ambrosi, lieutenant au 115e territorial ; Casanova, lieutenant au 115e territorial ; Colombani, lieutenant au 116e territorial ; Acquaviva, lieutenant de réserve au 2e zouaves ; Sebastiani, lieutenant au 126e territorial ; Cecculdi, lieutenant de réserve au rég. de Digne ; Personi, lieutenant de réserve au rég. de Nevers ; Gonzini, lieutenant de réserve au rég. de Vannes ; Campana, officier d'administration de 1re classe de l'intendance militaire dans la 9e région ; Casale, officier d'administration de 2e classe du service de santé dans la 10e région.

Avis administratif

IL EST RAPPELÉ

1° Aux jeunes gens de la classe de 1906 (ajournés en 1907 et reconnus « bon » en 1908 ;

2° aux jeunes gens de la classe de 1907, également reconnus « bon » pour le service, qui sollicitent en faveur de leurs familles l'allocation journalière de 0.75 prévue par la loi du 21 mars 1905, qu'ils doivent faire toutes les démarches nécessaires auprès des Maires de leurs communes respectives pour que leurs dossiers *parviennent à la Préfecture le 1er août au plus tard.*

3° La même recommandation est adressée à MM. les réservistes et territoriaux qui ont ou qui accompliront une période d'instruction militaire en 1908 et qui désirent obtenir la même allocation dans les limites déterminées par la loi du 14 avril dernier.

Toute demande, qui parviendrait après cette date, serait écartée comme tardive, l'Administration n'ayant plus le temps matériel nécessaire pour faire procéder à l'enquête judiciaire.

Après vos repas, demandez dans vos Cafés **UNE D'ACEY**

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 24 juillet

Thermomètre : 7 heures du matin : 20 6 à midi 25°. 3 4 heures du soir : 22°. *Maxima* : 26°. *Minima* : 18 5.

Baromètre : 7 heures du matin. 763 mm. à midi, 763 mm. 6 heures du soir 762 mm.

Pluie : Dans la matinée, Calme. Dans l'après-midi. Id.

Etat du ciel, le matin, Couvert. l'après-midi, Id.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

* * *

Postes et Télégraphes

Nous apprenons avec plaisir que M. Paoli, commis principal des postes et télégraphes à Ajaccio, est inscrit au choix, sur le tableau d'avancement pour la classe supérieure au traitement de 4 000 francs.

Nous lui adressons toutes nos félicitations.

* * *

Baccalauréat

Ont été reçus aux examens du baccalauréat devant la faculté d'Aix : Pallesophie, MM. Antoniotti, mention bien, Bourgeois, Biasini.

Latin-langues et latin-gres, M. Moroni, mention assez bien.

* * *

Nouvelles militaires

M. Tadeuci Dominique-Joseph, stagiaire officier d'administration de 2e classe à la direction du génie maritime de Toulon, est nommé stagiaire officier d'administration de 1re classe. — Maintenu.

M. Valenti Justin-Emile-Joseph, maréchal des logis à la 2e compagnie d'ouvriers d'artillerie à Toulon, est nommé à l'emploi de stagiaire officier d'administration de 2e classe, et classé à la direction de Toulon.

* * *

Médaille des cantonniers

La médaille des cantonniers a été octroyée à MM. Paoli Dominique, surveillant de travaux en Corse, 47 ans de services ; Paoli Jean, cantonnier à Constantine, 30 ans de services.

* * *

Licence en Droit

Ont été admis aux examens de licence en droit devant la faculté d'Aix : 2e année 2e partie, MM. Carlini, Sabiani ; 1re partie, MM. Finocchi, Negri ; 3e année 1re partie, MM. Famaroli, Fontana, Cardera ; 1re année 1re partie, M. Orenga.

* * *

Nouvelles coloniales

M. Casanova Clément-Dominique, rédacteur à l'administration des cultes, a été nommé administrateur adjoint de 2e classe des colonies.

Ont été nommés élèves à l'école coloniale : section indo-chinoise, M. Barioli ; section africaine, M. Desanti.

* * *

Ecole d'administration

Ont été autorisés à prendre part aux examens oraux d'admission à l'école d'administration militaire : Sevagnoli Victor, sergent au 111e ; Bocoli Emile, sergent au 23e ; Casanova Antoine, sergent au 114e ; Rocheant Alexandre, sergent à la 9e section de commis.

* * *

Nouvelles maritimes

M. Salvioni Vital, adjudant au 8e rég. d'infanterie coloniale, est nommé commis de 4e classe du commissariat, à Cherbourg.

* * *

Chemins de fer

M. Orton Antoine a été nommé facteur des chemins de fer de l'Etat.

* * *

Avis

MM. les amateurs photographes sont priés par le Syndicat d'initiative des Intérêts de la Corse à Marseille, 12, rue Cannebière, de bien vouloir lui confier, durant quelques semaines, les clichés qu'ils possèdent représentant des vues pittoresques de la Corse. Ces clichés sont destinés à des projections qui seront faites en public, dans l'enceinte de l'Exposition d'Electricité, actuellement ouverte à Marseille.

* * *

Recettes buralistes

Sont nommés receveurs buralistes de 1re classe : à Saint-Privat de Vallogna, Lozère, M. Varese, ex-adjudant au 4e tirailleurs algériens ; à Tonneins Centre, Lot-et-Garonne, M. Albertini, ancien sous-officier, ancien adjoint municipal.

* * *

Au Port

— Vap. « Iberia, » cap. Carrier, de Livourne, 68 passag., div.

* * *

On demande

Jeune fille ou femme âgée pour porter enfant pendant quelques heures du jour.

S'adresser au bureau du journal.

* * *

A louer présentement

Ancien local de la Fabrique de Cédrats Confits.

S'adresser aux Magasins Généraux.

* * *

On demande

Une bonne pour la cuisine et l'appartement. Gages 25 francs. Bonnes références exigées.

S'adresser au bureau du journal.

Jean BALBI & Cie

Rue de l'Opéra, 31, et rue de la Gare, 2

Mercerie. — Quincaillerie

Fabrique de pâtes alimentaires

Seuls dépositaires pour la Corse de la Fabrique de Bouchons P. BATTISTINI et Cie

A VENDRE

500 hectolitres de vin rouge et blanc des vignobles de MM. Gliormini frères, de Patrimonio.

S'adresser à Patrimonio ou à leur dépôt à Bastia, 7, Boulevard de Cardo.

Futailles usagées à vendre

Bonnes occasions

A.-P. PADOVANI

Nouveau Port, Bastia

RESTAURANT au PETIT GOURMET

ERBALUNGA

BOUILLABAISSE TOUS LES JOURS

Prévenir la veille

Usines de Francardo

F. CHARDON et Cie

(GARE FRANCARDO)

VILLERIE & BRIQUETERIE MÉCANIQUES

Fabrique de Carreaux en ciment, unis et à dessins

FOUR A CHAUX CONTINU

Scierie mécanique

DE BOIS DE CONSTRUCTION

Entrepôts { à Bastia, 2, Avenue Carnot / à Corte, Nouvelle Traverse

CHAUX GRASSE

en pierre, en poudre et en pâte pour constructions, chaulage des terres et du traitement de la vigne

CHAUX HYDRAULIQUES — CIMENTS

Plâtres

Fers à planchers I

Fers et Aciers en barres

FONTES — MÉTAUX

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial de *Petit Bastiais* 00402

BOURSE DE PARIS

	22 juillet	23 juillet
Rentes de 3 0/0 anciens	95 65	95.75
— de 3 0/0 amortis.	97.00	97.00
ex-coupon.		

LE TIRAGE DE LA Loterie d'Ormesson

Paris, 24 juillet.

Aujourd'hui a eu lieu le tirage de la Loterie des enfants tuberculeux d'Ormesson.

Le gros lot de *250.000 francs* a été gagné par le n° 1.566.059.

Le lot de *100.000 francs* a été gagné par le n° 3.101.215.

Le lot de *20.000 francs* a été gagné par le n° 2.304.878.

COMMISSION DU BUDGET

Paris, 24 juillet.

La Commission du budget s'est réunie de nouveau aujourd'hui.

Elle a examiné les budgets du ministère du Travail et du ministère des Beaux-Arts.

Les rapporteurs ont proposé diverses réductions qui ont été adoptées.

M. RUAU A VICHY

Vichy, 24 juillet.

M. Ruau, ministre de l'Agriculture, est arrivé à Vichy, pour y faire sa cure annuelle.

C'est à son retour, vers le 16 août, que paraîtra la promotion du Mérite agricole.

EN SUISSE

ÉCROULEMENT D'UN TUNNEL

Genève, 24 juillet.

Le tunnel de Lestphberg s'est écroulé.

Parmi les nombreux ouvriers qui travaillaient à la construction de ce tunnel, vingt-six d'entr'eux sont restés ensevelis.

Malgré l'organisation rapide des secours, ces malheureux n'ont pu encore être retirés.

D'après certaines affirmations, le chiffre des victimes serait plus considérable.

EN TURQUIE

LE CALME RENAIT

Le Sultan accorde le Parlement

Constantinople, 24 juillet.

S'il faut en croire les nouvelles qui arrivent un peu de tous les côtés, l'agitation a cessé.

Le calme est rétabli dans l'armée turque et le mouvement s'est communiqué aux populations.

Le Sultan a publié une proclamation dans laquelle il affirme sa foi dans l'armée, et annonce qu'un décret va être publié portant l'établissement d'un Parlement.

Le Voyage Présidentiel

EN SUÈDE

Avant l'arrivée A STOCKHOLM

Le Roi va à la rencontre de M. Fallières

Stockholm, 24 juillet.

Ce matin à 9 heures 30, le roi Gustave, accompagné des princes Guillaume et Eugène, s'est embarqué à bord du yacht royal *Drott*, pour aller à la rencontre du Président de la République.

La division navale à Trelhafet

La division navale française s'est arrêtée en arrivant à Trelhafet, qui est situé à 18 kilomètres de la capitale suédoise.

Le *Vérité* et le *Dupetit-Thouars*, par suite de leur fort tirant d'eau, n'iront pas à Stockholm.

S. M. Gustave V à bord du *Vérité*

La division navale venait de prendre à peine son mouillage, lorsque le yacht royal *Drott* accoste le *Vérité*.

L'amiral Boué de Lapeyrière reçoit le roi de Suède au bas de l'escalier du vaisseau présidentiel, tandis que M. Fallières l'attend à la coupée.

Les deux Chefs d'Etat se serrent bien cordialement la main ; M. Fallières tend également la main aux membres de la famille royale, qui le saluent avec une grande cordialité.

Le Roi présente à M. Fallières le ministre des Affaires étrangères, les personnages attachés à sa personne et les grands dignitaires de la Cour.

A son tour, M. Fallières a présenté au Souverain M. Stephen Pichon, ministre des Affaires étrangères ; M. Jean Lanes, secrétaire général de la présidence, et les membres de sa maison militaire qui l'accompagnaient.

Les deux Chefs d'Etat se sont entretenus amicalement. S. M. Gustave V s'est informé auprès du Président des conditions du voyage.

M. Fallières a manifesté le vif plaisir qu'il éprouvait à passer quelques jours dans la capitale suédoise.

Le Président de la République a fait visiter au roi le cuirassé *Vérité* et le croiseur *Dupetit-Thouars*.

S. M. Gustave V a regagné ensuite la terre, salué par les canons de l'escadre et les hourrahs frénétiques des équipages, tandis que M. Fallières passait sur le *Cassini* pour gagner Stockholm.

Le débarquement

Le Président de la République a débarqué à 3 heures.

M. Fallières a été reçu par le roi Gustave et les Princes de la famille royale ; les ministres, les représentants des puissances étrangères et les grands dignitaires de l'Etat étaient présents.

Sa Majesté a présenté à M. Fallières les personnages désignés pour être attachés à sa personne pendant son séjour en Suède.

En attachant le général baron Rappe à la personne de M. Fallières, le roi de Suède a témoigné d'une attention délicate. En effet, le général Rappe, plus tard ministre de la Guerre, a combattu dans l'armée française pendant la guerre de 1870, où il fut blessé, cité à l'ordre du jour, et décoré de la Légion d'honneur pour sa belle conduite.

Parmi les autres attachés à la personne du Président de la République, le comte Brahe, grand dignitaire de la cour, est le chef de la plus illustre maison du royaume, la première par ordre d'ancienneté inscrite au Palais de la Noblesse. Le capitaine de vaisseau Wrangel descend du fameux maréchal Wrangel, vainqueur de Prague ; le baron von Rosen, lieutenant-colonel de la garde à cheval, appartient également à une des plus illustres familles du royaume.

Au Palais royal

Après avoir passé en revue la compagnie d'honneur massée sur le quai, le Président, le Roi et les membres de la famille royale se sont rendus à pied à travers la terrasse du Lordgarder, au palais, où la reine les a reçus.

Sur tout le parcours, peu long en réalité, la foule a acclamé frénétiquement la France et son Président.

Les troupes forment la haie, les musiques jouent la *Marseillaise*, pendant que les navires français et les forts suédois ne cessent de tirer les salves réglementaires.

Arrivés au palais, le roi présente le Président à la reine, qui, entourée de ses dames d'honneur, se trouve dans le grand salon de réception.

M. Fallières rentre ensuite dans ses appartements pour prendre quelques minutes de repos.

Les Visites

A 4 heures, le Président de la République quitte ses appartements pour aller rendre visite à Leurs Majestés, qui lui offrent le thé.

M. Fallières rend ensuite visite à LL. AA. RR. le duc et la duchesse de Suderwanie, puis à S. A. R. le duc de Nericie.

Au Tombeau des Rois

Les visites terminées, le Président de la République se rend à l'église de Riddarholmed qui est la plus intéressante de Stockholm par les sculptures qu'elle renferme ; c'est le Panthéon Suédois.

M. Fallières est reçu avec une pompe extraordinaire ; l'orgue retentit en son honneur.

Le président dépose sur le tombeau du roi Oscar II une couronne en argent formée d'un côté par une palme et de l'autre côté par des feuilles de laurier, et qui porte cette inscription : « Armand Fallières, président de la République française, à Sa Majesté Oscar II, roi de Suède. »

M. Fallières visite ensuite en détail la cathédrale, puis se rend à la Légation de France, après avoir fait une promenade à travers la ville.

Réception du Corps diplomatique

A 7 heures 30, a lieu la réception du Corps diplomatique.

Le dîner de gala

Le dîner de gala, offert par le roi et la reine au Président de la République, a lieu ce soir à 8 heures, au Palais Royal.

Plus de deux cents personnes y prennent part.

OREZZA-LES-EAUX

Hôtel de Granajola

VILLA MANFREDI

Ouvert jusqu'au 1er octobre

Cet hôtel, entièrement remis à neuf, est confortablement aménagé.

Des conditions spéciales sont faites aux familles.

M. le docteur Manfredi restera pendant toute la saison, à l'hôtel Granajola, à la disposition des voyageurs.

Cet hôtel se recommande en outre par son excellente cuisine.

S'adresser pour renseignements à Mme veuve Manfredi à Granajola (Orezza).

OUVERTURE de l'Etablissement Thermal de Guagno-les-Bains

le 24 juin

Les automobiles monteront aux Bains de Guagno. Messieurs les Baigneurs arriveront pour le déjeuner. Le voyage dans ces conditions devient une promenade. Messieurs les Baigneurs de la Balagne et de la côte orientale peuvent se rendre à Guagno-les-Bains par le service maritime deux fois de chaque quinzaine ; ces départs desservent la station thermale avec l'automobile à l'aller et au départ.

Départ de Calvi les samedis à 4 heures du matin, arrivée à Sagone le même jour 9 heures 30 du matin. Départ de Sagone pour Ajaccio 9 heures 30 du matin arrivée à Ajaccio midi.

Départ d'Ajaccio pour Sagone par quinzaine, les dimanches, à 8 heures du matin, arrivée à Sagone à 12 heures 7 du matin, à la même heure départ pour Calvi ; les heures d'arrivée et de départ de Calvi seront avec les arrivées des automobiles.

L'établissement thermal offre tout le confortable désirable, chambres hygiéniques, chaises longues, vaste salle à manger, salon, piano, deux grandes galeries, promenoir couvert, service continuel des chambres aux baignoires, aux douches, aux bains de vapeur, hydrothérapie très complète qui met l'organisme à l'abri de l'air du dehors une fois après un bain minéral, vaste gymnase ombragé de platanes. Un médecin dirige la cure.

Pour toute gymnase s'adresser au propriétaire de l'établissement ou des sources thermales de Guagno-les-Bains.

BIJOUTERIE-HORLOGERIE

DANESI Fils

Anciens Elèves des Ecoles d'Horlogerie de BESANÇON

16, Boulevard Paoli, BASTIA

M. DANESI a l'honneur d'informer sa nombreuse Clientèle qu'il se charge de toutes réparations de Montres et Pendules (mouvements les plus compliqués).

M. DANESI, faisant lui-même toutes les réparations, est certain de livrer un travail soigné et garanti. Prix modérés.

LUNETTERIE DE 1er CHOIX

LA GASTRITE

ET TOUTES LES MALADIES DE L'ESTOMAC SE GUÉRISSENT RAPIDEMENT ET SÛREMENT GRÂCE À

LA TISANE Américaine des SHAKERS.

LIRE AUJOURD'HUI

— EN PREMIÈRE PAGE —

LE NOUVEAU FEUILLETON

du

PETIT BASTIAIS



NOELLA

ou

LE ROMAN

d'Hélène

par

le célèbre Romancier

Charles Mérouvel

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Été en toile
en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



La Maison se charge des réparations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Porte du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et percées. — Carreaux. — Tommettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rosaces artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux, 4 Boulevard de Cardo.

ANCIEN CABINET PRADIÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste
de Lyon
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Système perfectionné)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Simoddili

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'il a transféré son cabinet rue Paoli, 18, au 1er, maison Simoddili, où il continuera à donner ses soins aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

Il se recommande également aux personnes qui désirent se faire poser des dents artificielles.

LIQUEUR DE NOIX

DISTILLÉE

par M. SIMONCELLI

propriétaire à Cardo

Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1887)
Croix de Mérite et Médaille d'or
Exposition Internationale de Bastia (1905)

Douée de propriétés stomachiques, reconnues par les sommités médicales de Montpellier qui en ont fait l'analyse et l'examen par M. Combemale, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette LIQUEUR fabriquée exclusivement avec des noix de grande qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arôme et son goût.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désireuses d'atténuer leurs souffrances, dans les cas d'indigestion et souveraine contre le mal de mer et les coliques.

Elle est indispensable aux enfants.

La LIQUEUR DE NOIX se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.

Dépôt au Mas près Cardo.

Se méfier des contrefaçons

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, ECOSSAISE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON.

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec EXCLUSIF

Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

NETTOYAGE DES PANAMAS

CHANTILLES, RUBANS, GUIPURES, BOAS

DENTELLES, ETC., ETC.

CYRNOS ORANGE

Sirop pur sucre

Fabriqué avec les oranges si parfumées de la Corse.

Boisson hygiénique et rafraichissante

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE N° 206 — DIMANCHE, 26 JUILLET 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux bureaux du Journal
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divorces, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE 2719

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Sainte Anne.

Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 13 m. — Coucher, 6 h. 57 s.
Dernier quart, le 20 — Nouv. Lune, le 27
Fête de Demain : Saint Pantaléon.

25 JUILLET

L'AVEUGLE

INÉDIT

I.

Rachel ! quand du Seigneur, la grâce tutélaire
A ma tremblante main, confia ton berceau !...

C'était au Théâtre Lyrique : le rideau se levait sur le quatrième acte de la *Juive* et le ténor Lafeuillade était en scène... Qu'il était beau dans ce rôle d'Eléazar, qu'il chantait avec son âme, avec sa flamme de grand artiste, et dans lequel il s'était composé une tête de Christ, blonde et lumineuse, rendue encore plus expressive, plus séraphique, par le rayon électrique qui, tombant du cintre, venait, en quelque sorte, l'auréoler...

Du fond de sa baignoire, une femme adorable, une brune créature, à chaude carnation de créole, suivait, plongée dans une indicible extase, le jeu de l'impeccable chanteur... Fille d'un consul de France à la Martinique, Madame Lucienne de Villepré, veuve, depuis quatre ans, d'un brillant officier de marine, était une admiratrice passionnée de Lafeuillade. Depuis l'ouverture de la saison du Lyrique, elle n'avait jamais manqué de venir, chaque soirée, applaudir son ténor favori dans tous les grands rôles du répertoire... Combien elle avait vécu d'heures exquises, bercée par la voix prenante, ensorceleuse de Lafeuillade... Cet homme, pour Madame de Villepré, c'était tout un monde, un monde idéal, fait de poésie, de charme, d'immatériel... Oui ! tour à tour, il avait été, marchant de succès en succès, de triomphe en triomphe, le *Roméo* à perruque blonde, attendant sous le balcon de Juliette, le gazouillement de l'alouette matinale, le *Faust* au front pensif, courbé sur ses grimoires et ses cornues d'alchimiste, et s'éveillant à la jeunesse et à l'amour, devant la radieuse vision de Marguerite égrenant la ballade du roi de Thulé ; le Des Grieux de *Manon*, chantant la petite table « où l'on tient... c'est inimaginable... si peu de place on se serrant. »

C'était aussi le séduisant duc de Mantoue, de *Rigoletto*, jetant au vent son insouciant couplet : « Souvent femme varie ! Bien fol est qui s'y fie ! » C'était Mylio, du *Roi d'Ys*, soupirant au seuil de sa fiancée, l'aubade printanière et caressante... C'était l'Almaviva, du *Barbier de Séville*, grand seigneur à talons rouges et à manchettes de dentelle, roucoulant ses sérénades sous la fenêtre de la pupille du vieux Bartolo.

Oui ! c'est tout cela, et en écoutant le tonnerre d'applaudissements qui saluait la fin de la représentation de la *Juive*, Madame de Villepré restait songeuse, et se disait, tout bas, qu'elle ressentait, pour le beau Lafeuillade, un sentiment, qui, certes, n'était pas seulement de l'admiration, mais qui ressemblait beaucoup à de l'amour !

Madame de Villepré avait trop le respect d'elle-même, pour faire connaître, à son idole, la flamme ignorée qu'elle gardait enfermée au plus profond du reliquaire de son cœur. Pourtant, elle avait rencontré souvent l'artiste dans le monde, dans des salons amis, mais le ténor, sans cesse absorbé par ses rôles, par ses créations nouvelles, s'en était tenu avec la jolie créole, à l'échange de simples banalités.

II.

Des années s'étaient écoulées...

Après une carrière théâtrale des mieux remplies, Lafeuillade était soudain disparu de la circulation artistique. Son nom avait, semblait-il, pour jamais déserté ces colonnes Morris, où il s'étalait autrefois orgueilleusement, avec cette assurance que donne le succès.

Peut-être le ténor était-il mort ? C'est ce que se demandait, par une belle après-midi de novembre, douce comme un jour de printemps, Madame de Villepré qui, à présent, avait quelques fils argentés dans sa chevelure, autrefois brune comme l'aile d'un corbeau. La créole s'était accoudée à une fenêtre, dans la cour de l'hôtel qu'elle habitait dans le quartier du Parc Monceau. Elle se sentait, en ce jour gris et un peu triste, envahie par une mélancolie pénétrante et laissait flotter ses regards autour d'elle, sans apercevoir un homme à barbe blanche qui venait d'entrer dans la cour, sans doute, un mendiant, mais un mendiant mis avec une propreté singulière, et qui s'apprêtait à chanter...

III.

Rachel ! quand du Seigneur, la grâce tutélaire,
A ma tremblante main, confia ton berceau !

L'homme chantait... Madame de Villepré tressaillit et appelait sa camériste :

— Annette ! Annette ! cet homme qui chante... là... dans la cour... allez le chercher.. Amenez-le au salon...

Deux minutes après, l'homme, son feutre mou à la main, était debout sur le seuil du salon...

— Oh ! dit Madame de Villepré, en proie à une émotion indescriptible... Je ne me trompe pas... C'est vous, Lafeuillade, le grand ténor... Je vous ai reconnu avec l'air d'Eléazar. Mais par quel concours de circonstances en êtes-vous arrivé à chanter ainsi... dans les cours!

L'homme leva sur son interlocutrice ses yeux qu'il tenait baissés vers la terre et, simplement :

— Vous avez deviné juste, Madame... Je suis bien Lafeuillade... et vous vous étonnez, n'est-ce pas, de retrouver, sous la défroque d'un pauvre hère, le brillant rossignol de jadis... Mais voici qui va vous expliquer bien des choses : regardez mes prunelles... Je suis aveugle !

Madame de Villepré poussa un cri :

— Aveugle !

— Oui, dit Lafeuillade, d'une voix sourde... Aveugle ! Il y a de cela onze ans... Un soir, à Bordeaux, je chantais *Don Juan*, un de mes rôles favoris... C'était à l'acte du Cimetière ; je me gaussais, avec un brio d'enfer, des folles terreurs de mon domestique Leporello, claquant des dents devant la statue du Commandeur ! Soudain, je sentis comme un voile, comme un linceul, descendre devant mes yeux... J'eus toutes les peines du monde à achever la représentation... Le lendemain, en me réveillant, je poussais un cri d'effroi : autour de moi la nuit, la nuit horrible, effrayante, épouvantable... En vain, je fis appel à tous les princes de la science... Tout resta inutile... J'étais aveugle... aveugle pour toujours...

Il eut une pause et reprit ;

— Que voulez-vous ! J'avais un peu vécu comme les artistes... comme la cigale qui, ayant chanté tout l'été, se trouva fort dépourvue, quand la bise fut venue... De plus, j'avais fait, bien inutilement, du reste, des ponts d'or à toutes les sommités médicales du monde entier. Au bout de quelques années, mes ressources s'épuisèrent. Alors, je pris un parti : je répugnais à l'idée de battre la grosse caisse autour de mon infortune, de faire organiser des bénéfices à mon profit par des rivaux pour lesquels mon malheur avait été une véritable bonne aubaine ! Je m'armai de courage, et, pour gagner le pain de chaque jour, je m'en allai chanter dans les cours, ce répertoire avec lequel j'avais autrefois charmé, au temps de ma splendeur, des altesses et des têtes couronnées !

— Eh bien ! dit Madame de Villepré, voulez-vous aujourd'hui chanter, mais pour moi seule... Il ne me coûte pas de vous faire un aveu, puisque vous ne me verrez pas rougir : je vous ai aimé, et à présent, que je vous sais malheureux, je crois que je vous aime davantage ! Oui ! n'est-ce pas ? vous le voulez bien : vous serez mon Roméo, mon Faust, mon Wilhelm Meister... Je suis veuve et riche, assez riche pour nous deux, et vous me rendrez bien heureuse, en me permettant, cher Œdipe de théâtre, de devenir votre Antigone !

Une grosse larme roulait sur la moustache blanche du ténor... Il porta à ses lèvres la main aristocratique que lui tendait Madame de Villepré, et d'une voix tremblante d'émotion :

— J'accepte... j'accepte, ma chère Antigone, et, plus heureux qu'Œdipe, il ne me reste plus, à cette heure, qu'à bénir le Destin qui a su ménager, à ma souffrance imméritée, une ineffable consolation !

AUGUSTE FAURE.

Propos d'Actualité

Distributions de Prix

De vieux amis m'ont invité cette semaine, à assister à la distribution des prix du lycée où leur fils s'initie dans l'art difficile de lire les journaux illustrés sans être vu des professeurs. J'ai subi à cette occasion un discours solennel, comme seule savent en faire les personnages notables proposés à la présidence de ces sortes d'assemblées.

Que dis-je, un discours ? J'en subissais deux. Le premier était conçu dans la forme accoutumée qui convient. Il n'y a pas cinquante façons de prononcer un discours de distributions de prix, il n'y en a qu'une ; aussi est-il d'usage, depuis qu'il y a des prix et qu'on en distribue, de répéter tous les ans les mêmes harangues. Ce n'est ni fatigant ni coûteux, et les vieillards ont la douce illusion d'être revenus au temps béni où ils apprenaient a, b, c. La vie n'est qu'un éternel recommencement.

« Mes chers amis, je ne veux pas vous faire un long discours, s'écria l'orateur, après qu'il eut parlé durant deux heures ; vous êtes impatients de voir nos têtes couronnées de lauriers, mais au moment où vous allez quitter cette austère demeure pour entrer dans la vie, je tiens à vous dire... » — C'est à ce moment précis que je me suis endormi.

---

8. — FEUILLETON DU *PETIT BASTIAIS*

NOELLA

Grand Roman Inédit

par CHARLES MÉROUVEL

PREMIÈRE PARTIE

LE ROMAN D'HÉLÈNE

I

MAITRESSE DE PIANO

Jacques Rousset, rendu soudainement plus brave par les beaux yeux qui l'encourageaient dans un élan de reconnaissance, par le son de cette voix qui lui remuait le cœur, se décida :

— Eh bien ! fit-il, c'est que je vous aime éperdument, follement ; c'est que je n'oserais pas vous l'avouer ; c'est que je me disais qu'en réunissant nos deux misères, nous pourrions en faire une aisance, qu'en joignant nos deux faiblesses nous pourrions en faire une force ..

Il se jeta aux genoux d'Hélène.

— C'est fou, reprit-il avec plus de feu, le rêve que j'ai fait, le but que je poursuis depuis l'heure où je vous ai aperçue, vous vous en souvenez, dans l'escalier obscur, comme une statue d'une royale beauté dans un taudis indigne d'elle. Toute autre vision s'est effacée de mes yeux !.. Hélène, ma chère Hélène, unissons-nous, malgré la différence de nos êtres, vous, distinguée comme une princesse, moi, grossier comme un rustre mal échappé dans un quartier où il y a plus de rapins et de pauvres filles sans le sou que de millionnaires. Votre amour me transfigurera.. Près de vous je deviendrai un autre homme... Vous me donnerez ce qui me manque... J'apprendrai ce que j'ignore.. Pour vous plaire, que ne ferais-je pas ? . Voulez vous ?

Surprise, elle hésitait à répondre.

Cet engagement l'effrayait, mais Jacques l'avait gagnée par ses attentions et son dévouement.

Il lui plaisait, mais comme un ami et un camarade.

A peine, parfois, avait elle songé qu'il était un homme, jeune, plein de forces et de vie, et que dans ses yeux ardents la flamme d'un désir aussitôt refréné avait pu s'allumer.

Il l'entraîna par ses protestations, par la chaleur de ses promesses, par l'ardeur de sa passion.

Elle consentit, ou plutôt elle n'eut pas la force de refuser.

Elle prononça d'une voix presque inintelligible le mot qui l'enchaînait, mais il ne fut pas plus tôt sorti de ses lèvres qu'elle le regretta.

Il était trop tard.

Le mariage se fit.

Ils quittèrent leur mansarde pour aller se fixer, au sortir de l'église où un prêtre bénit à la hâte ce couple mal assorti, dans le petit appartement qu'il avait préparé pour son idole, rue Tourlaque, et qu'il considérait comme le dernier mot du confort et du luxe.

Il y avait près de trois ans de cela, trois longues années de lutte et d'inconnu, de revers et de déceptions.

La malchance avait paru s'acharner sur eux.

Les leçons de piano étaient devenues plus rares, la vie plus coûteuse.

Rousset avait vu ses modestes économies s'envoler en fumée, les dettes s'amasser de divers côtés, pas lourdes mais criardes, gênantes, taquines comme des piqûres d'épingle.

Peu à peu Hélène avait pris en aversion des liens contractés par faiblesse et sans entrain ; elle s'était dégoûtée des démarches qu'elle se voyait contrainte de faire et qui froissaient son épiderme de jolie femme, sa susceptibilité de sensitive.

Elle prenait en haine ce quartier du Panthéon, où elle ne pouvait faire un pas sans affronter le regard narquois d'un fournisseur et jusqu'à son malheureux Jacques qui luttait avec acharnement contre la mauvaise fortune et se serait fait tailler en pièces pour lui éviter une douleur ou une humiliation.

Déjà plus d'une fois elle avait senti germer dans sa tête affaiblie par de longues insomnies des idées si affreuses qu'elle en restait atterrée et qu'elle osait à peine les regarder en face.

Pourquoi dans le milieu étincelant où elle se trouvait, dans cette ville si brillante, parmi ces hommes du monde, ces femmes en toilettes de soirée, lui revenaient elles avec plus de force ?

Elle demeurait tête basse, écoutant à peine l'admirable musique de l'orchestre et des chanteurs, lorsque, brusquement, elle se redressa.

Le premier acte venait de finir, salué par de ma gros applaudissements.

Les chevaliers du ballon donnaient à peu près seuls et sans vigueur.

La froideur avec laquelle le public des habits noirs et des spectatrices diamantées accueillait le début de ce chef-d'œuvre dont l'auteur ne devait voir le triomphe, les glaçait aux mêmes.

Un des voisins d'Hélène passa devant elle en lui disant :

— Pardon, madame.

Elle se leva pour lui faire place. Aussitôt, derrière elle, il y eut un murmure flatteur :

— Jolie taille !

— Et quel teint !

— Une adorable blonde !

— Mais quelle mise de pauvre, murmura une voix de femme en sourdine.

— Oui, fit une autre, une vraie déche, ma chère, mais elle a de quoi se relever...

— Une perle !

Hélène se raidit, confuse,

Le second discours qu'il me fut donné d'entendre fut beaucoup plus folichon. Le fils du mon amis a un charges.

C'est un petit jeune homme fort intelligent, plein d'audace dans les idées et tout à fait dans le mouvement ; une « nouvelle couche ». Aussi a-t-on revint il de la distribution sans le moindre petit accroc. Il n'en gloriffe en ces termes :

— Je suis partisan, dit-il, de la suppression des récompenses de toutes sortes dont on gratifie quelques uns en décrivant des autres ; ce sont des primes à l'inégalité parmi les hommes. S'il est vrai, en effet, que les lauriers ont davantage de mérite que les couronnes dont je m'honore de faire partie, on devrait s'attacher à obtenir cette infériorité en prodiguant aux derniers des consolations douteuses. La formule adéquate à l'humanité future est : « A chacun selon ses besoins » et non plus : « A chacun selon ses mérites », car on ne mérite quelque chose qu'autant qu'on n'a besoin de rien.

« Il qui donc peut prétendre n'avoir aucun besoin ? Le mérite est donc inexistant. D'ailleurs donner des livres de prix à ceux qui ont beaucoup appris, est un défi au bon sens ; je prétends que ces livres devraient être distribués aux ignorants qui sont précisément ceux qui ont le plus besoin de s'instruire. Ces vérités, heureusement plaisantent avec le progrès au sein des masses. Les élèves qui, comme moi, ne craignent pas de revendiquer hautement leur droit imprescriptible à ne rien faire ont décidé de se syndiquer en une Confédération générale du Travail, dont la devise sera : « Le travail libre dans le loisir libre ! » Alors, les premiers seront les derniers... »

— Bonté divine ! s'écrièrent les parents. Nous en ferons un député !

A. CAPELLO.

MUSIQUE MILITAIRE

PLAGE SAINT-NICOLAS

Programme du 26 juillet à 8 h. 1/2

St Georges, allégro,	G. Aller.
Charles VI, ouv.,	Halévy.
Sicyliens loi, valse,	Waldteufel.
Samson et Dalila, fant.,	St Saëns.
Jean, polka marche,	Lust.,

Le Chef de musique, X. LAURUS.

Abonnements de Saison

Comme les années précédentes, le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs, partant en villégiature, des *Abonnements de Saison* au prix de cinquante centimes par semaine.

FÊTES DE PIETRANERA

De notre correspondant particulier :

Pietranera, 11 heures, matin.

« Ce matin les recherches ont recommencé, mais sans résultat. »

Pietranera, 3 h. 10, s.

« Un détachement de gardes forestiers suivant la route nationale et allait prendre le vieux chemin qui de Mineti aboutit à Toga. Le chien de l'un d'eux s'étant arrêté au milieu de la route pour... se soulager, laboura ensuite la terre avec ses pâtes de derrière, afin de recouvrir le liquide qu'il avait laissé échapper. Cette opération mit à nu un objet luisant. Un forestier se baissa pour voir : C'était un bouton de manchette en or ; en voulant prendre la manchette il sentit une main. Il appela ses camarades : on enleva la haute couche de poussière : M. l'inspecteur général était étendu à plat ventre, sans connaissance. On continua à enlever la poussière et on aperçut tous les membres du cortège officiel. On les releva ; l'un des gardes leur fit avaler quelques gouttes d'eau-de-vie corse ; peu à peu ils reprirent connaissance. En ce moment arrivèrent des autos réclamées par télégraphe à Bastia et des médecins. Tous ces Messieurs furent transportés à la sous-préfecture ; une heure après ils étaient tous sur pied, et rentraient chez eux entourés de leur famille.

» M. l'inspecteur général des ponts et chaussées jura, mais un peu tard, qu'on ne le reprendrait plus à faire la route de Bastia à Pietranera à pied. »

En souvenir de cette excursion inoubliable, l'Administration des Ponts et Chaussées a décidé de laisser la route de Pietranera toujours en très mauvais état !

Cour d'Assises

Audience du 25 juillet 1908

Présidence de M. GABRIELLI, *conseiller*

Les Vols à Bastia

Vol qualifié

La Cour d'assises est saisie aujourd'hui d'une affaire qui a eu dans notre ville un grand retentissement. Il s'agit du vol commis au préjudice d'un très honorable épicier du boulevard Paoli, M. Rossi, dans la nuitée 9 au 10 janvier. On se rappelle qu'en cette circonstance les malfaiteurs, surpris par les domestiques de service en ville, déchargèrent un on plusieurs coups de revolver. Les domestiques ripostèrent, l'un des malfaiteurs, que le jurion n'a pu retrouver, fut blessé, puisqu'on trouva sur le chemin qu'il avait parcouru des traces de sang.

Cette affaire a donné lieu à une très laborieuse instruction qui s'est terminée par la mise en cour d'assises d'Olivi.

L'acte d'accusation résume ainsi les faits :

Acte d'accusation

Le 10 janvier, 1908, vers minuit 3/4, les préposés des douanes Raffali et Tomasi, étant de service rue de l'Opéra, aperçurent dans la rue Sampiero trois individus dont l'un portait sur les épaules un colis lourd et volumineux. Raffali s'approcha d'eux en criant : « Douane ! que portez-vous là ? » A ces mots cette qui portait le colis le laissa tomber à terre et tous les trois prirent la fuite, poursuivis par les douaniers. L'un d'eux, que le préposé Raffali serrait de près, se retourna et fit feu à trois reprises avec son revolver sur Raffali qui ne fut pas atteint, mais qui trébucha et tomba sur le sol. Tomasi tira à son tour deux coups de feu sur les malfaiteurs dont l'un fut blessé et tomba à terre, mais se releva aussitôt et s'éloigna avec ses camarades sans que les douaniers aient pu les rejoindre.

Etant revenus à l'endroit où le colis avait été abandonné, les préposés constatèrent que c'était un coffre fort, aussitôt reconnu par son propriétaire, Rossi Charles, épicier, dont le magasin est situé à l'angle de la rue Sampiero et du Boulevard Paoli, venait d'être visité par des cambrioleurs. Ce coffre-fort, qui n'avait pas été ouvert, contenait une cinquantaine de francs en monnaie de billon et divers papiers. Les malfaiteurs s'étaient introduits dans le magasin en fracturant la porte d'entrée à l'aide d'une forte pince soustraite à l'entrepreneur Marsecelli et retrouvée sur les lieux avec d'autres instruments. Poursuivant les recherches le brigadier de police Bertrand constatait l'existence de traces de sang, depuis la rue de l'Opéra, à l'endroit même où l'un des voleurs avait été blessé jusqu'au quai du Nouveau-port, au point où le voilier *Tulli Antoine* était amarré. Ces mêmes traces de sang se retrouvaient sur le pont de cette navire où les perquisitions immédiates amenèrent la découverte d'un veston en velours marron, appartenant au matelot Giorgi Paul-Baptiste, et dont la manche était tachée de sang.

Giorgi n'ayant pu expliquer et en moment là d'une façon satisfaisante la provenance de ces taches fut mis en état d'arrestation. Il déclara être rentré à bord le 9 janvier vers 9 heures du soir, et n'en être parti que le lendemain dans la matinée. Puis il désigna comme ayant vu Olivi Charles, âgé de 32 ans, repris de justice des plus dangereux ayant déjà encouru quatorze condamnations pour vol, violences et infraction à un arrêté d'interdiction de séjour, avait été dénoncé à la police comme étant un des auteurs du vol, par Giorgi François Xavier, frère de Paul-Baptiste et par Louis-Xavière, sa maîtresse. Olivi ayant été arrêté, Giorgi Paul-Baptiste se décida à faire des révélations complètes. Il raconta qu'Olivi, dont il avait fait connaissance à la prison Saint-Pierre à Marseille, était venu à bord dans la nuit du crime en compagnie d'un blessé et d'un autre, et lui avait demandé de lui prêter ses vêtements pour rapporter, manche de sang quelques heures plus tard avant le lever du jour.

Ces révélations ont été corroborées par les nommés Tomasini Joseph et Gambaudo Antoine. Ce dernier a même affirmé que dans la nuit du 10 janvier, au poste de police, Giorgi lui avait montré Olivi comme ayant aussi été blessé à bord du *Tulli*, et ayant demandé une veste pour lui. D'autre part, sur les indications de Giorgi, on a découvert parmi les effets du coupable, un pardessus taché de sang, laissé à bord par Olivi et ayant appartenu au père de ce dernier. Il y a lieu enfin de retenir qu'Olivi s'est retrouvé le lendemain du crime dans la cantine de Giorgi Jean, commissaire, 30, rue de l'Opéra, en compagnie de Giorgi Paul-Baptiste, où il a causé discrètement avec un étranger qui paraissait être très lié avec lui. La procédure démontre que cet étranger resté inconnu, est venu dans la nuit du 10 janvier en compagnie d'un homme blessé à l'hôtel garni, sous boulevard St Angelo, par la veuve Marioni Nathaline. Ces deux jeunes ont passé deux jours à l'hôtel où Olivi est venu le voir. Toutes ces circonstances ont établi contre le prévenu d'Olivi, que ce dernier a pris part au vol en même temps que le malfaiteur blessé dans la rue de l'Opéra et le camarade de celui-ci.

***

M. Agnelli, avocat général, occupe le siège du ministère public.

Me S. de Carolis et Gaudin sont assis au banc de la défense.

Interrogatoire

L'accusé prononce un en faveur un très long plaidoyer. Il s'exprime avec énormément de facilité et paraît habitué à la discussion des procès criminels. Il reconnaît avoir été condamné 14 fois pour toutes sortes de délits et surtout pour vol par les tribunaux de Marseille, d'Aix et de Nîmes. Il a presque toujours jusqu'ici vécu en prison. Il revenait en Corse pendant l'hiver de l'année 1907 décidé à se retirer une vie et on l'a mêlé à cette malheureuse affaire Rossi, à laquelle cependant il est tout à fait étranger. Giorgi l'accuse uniquement pour se disculper, car c'est lui le vrai coupable.

Les Témoins

M. Hennequin, commissaire central à Bastia. — Donc un soir venant du navire *Tulli Antoine* et laissé chez Mme Benetti on a trouvé un pardessus appartenant au père d'Olivi. Ce vêtement paraissait porter du côté de l'épaule des taches de sang. Mme Benetti est une tante de Giorgi qui avait été impliquée dans ce vol, puis relâchée.

Gentil, pharmacien. — Chargé d'examiner la veston de Giorgi Paul-Baptiste marin à bord du navire *Tulli* y a, après analyse, découvert des taches de sang. La même constatation a été faite sur le pardessus appartenant au père d'Olivi trouvé dans un sac de Giorgi.

M. Moiselle, commissaire de police à Bastia. — Prévenu qu'un vol avait été commis dans le magasin de M. Rossi, M. Moiselle s'y rendit aussitôt et constata que les voleurs avaient, à l'aide d'effraction, pénétré dans cet établissement. Des coups de feu avaient été échangés entre les voleurs et les douaniers qui les avaient surpris. Des traces de sang partant du magasin conduisaient au voilier *Tulli*, ancré dans le port de Bastia. Cette constatation démontrait que l'un des voleurs blessé par les douaniers s'était réfugié à bord de ce navire. Je fis une perquisition sur le *Tulli*, je trouvais des vêtements tachés de sang que je saisissais et j'arrêtais l'équipage.

Raffali Napoléon, douanier. — J'étais de service dans la rue de l'Opéra. J'ai vu un individu qui chantait et paraissait ivre. Il m'a fait pendant un certain temps. Je l'ai fixé aussi. Peu après, j'étais de service avec mon camarade Tomasi. Nous étions tous les deux au numéro 31 de la rue de l'Opéra, attendant le passage de contrebandiers. Soudain nous avons aperçu trois individus dont l'un portait un fardeau sur le dos. Que portez-vous, demandai-je. L'individu laissa tomber son fardeau qui n'était autre qu'un coffre fort. Les trois individus prirent la fuite, nous les poursuivîmes. Les malfaiteurs se retournèrent et firent feu sur nous. Je fis un faux pas et tombais à ce moment là. Mon camarade riposta. Nous essayâmes de poursuivre encore les malfaiteurs, mais ils disparurent bientôt à nos yeux.

Le douanier Tomasi confirme en tous points la déposition de son camarade Raffali.

M. Rossi, épicier, boulevard Paoli. — Dans la nuit, du 9 au 10 janvier, vers 10 heures 1/2, l'immeuble 4 ou 5 détonations. Je me levais, j'ouvrais ma fenêtre et je constatais que la porte de mon magasin était ouverte. J'allais chercher la police. Je revenais avec trois agents. Je rencontrais le douanier Tomasi qui me racontait l'aventure qu'il venait d'avoir et m'avertit que des malfaiteurs surpris par eux avaient pris la fuite en laissant tomber un coffre fort. Je compris que c'était le mien et, en effet, nous allâmes dans mon magasin et nous constatâmes que les voleurs y avaient pénétré en fracturant la porte et avaient emporté le coffre.

L'audience est ensuite levée et renvoyée en continuation à lundi.

LE DRAME
de la Rue de l'Opéra

La vengeance d'une jeune fille-mère

Hier soir, vers 8 heures et demie, la nommée Vinciguerra Rose-Marie, 19 ans, de Valle de Campoloro, a tiré un coup de revolver sur M. de Petriconi Jean-Laurent, 68 ans, propriétaire et maire de Ste-Marie-Poggio.

La blessure de M. de Petriconi est très grave. Le projectile, entré au dessous de la fesse gauche, est sorti au bas de l'abdomen.

La meurtrière, qui prétend avoir commis cet attentat pour venger son honneur, s'est rendue entre 8 et 9 heures, dans le vestibule de la maison n° 33 de la rue de l'Opéra, où habite Petriconi. Celui-ci ne tardait pas en effet à arriver. Vinciguerra lui demanda la permission de monter chez lui pour l'entretenir d'une affaire. Il refusa, l'engageant à s'en aller.

A peine avait-il gravi quelques marches que la fille Vinciguerra faisait feu sur lui par derrière. Son crime accompli, cette jeune fille s'engageait dans la rue de l'Opéra et le boulevard Paoli, où elle rencontrait les agents de police Poggi et Battesti à qui elle raconta ce qu'elle venait de faire, leur remettant son arme, un revolver modèle Lebel.

Les agents la conduisirent au poste, puis prévinrent aussitôt M. le juge d'instruction Poggiale qui se transporta immédiatement au domicile du blessé; lequel après avoir été pansé dans le local de l'Assistance publique par M. le docteur Zaccarelli, venait d'être transporté chez lui par les soins des membres de cette Société.

Malgré sa blessure, Petriconi a pu répondre aux nombreuses questions du distingué magistrat instructeur. Il a prétendu n'avoir jamais eu de relations intimes avec cette jeune fille qu'il a occupée comme journalière dans sa propriété de Prunete.

Vinciguerra, qui est devenue mère, il y a cinq mois, a reproché à Petriconi de l'avoir mise enceinte. Elle l'a engagé, à plusieurs reprises, à subvenir aux besoins de son jeune enfant. Ne pouvant rien obtenir de lui et, chassée de la maison par son père, elle était venue à Bastia chez sa tante.

Hier, dans la journée, elle avait fait la rencontre de Petriconi qui n'avait même pas osé lui adresser la parole. Devant son indifférence et ne sachant comment faire pour subvenir aux besoins de la vie, elle avait résolu de l'attendre le soir pour l'obliger à lui venir en aide.

C'est ce que Vinciguerra Rose-Marie a déclaré à M. Colta, substitut de M. le Procureur de la République, qui l'a interrogée au poste de police.

La meurtrière ne regrette nullement son acte et répond avec assurance aux questions qui lui sont posées.

CALVI

Acta et Fabula

M. François Angelini n'est fourré cette fois dans la peau du lion, mais le bout de l'oreille de la Fable a trahi le saint sphère, Curé de Sainte-Marie ! Mauvaises plaisanteries, M. l'abbé ! Jeanne Lopin a eu peur... Les grilles du roi des animaux l'avaient terrifié. Aujourd'hui seulement il sort de son terrier, court, saute, fait mille cabrioles pour bien se convaincre que vous ne lui avez pas donné l'absinthe.

Du grabuge, M. le Curé, laissez aux chats la salle bourgue de la dérouler !

Mais vous l'homme romain, vous le saint homme, vous exclusivement au service divin, amant des douceurs de la vie, vieillard très honorable, pardonnez à Jeannot qui n'a pas encore atteint la vingtaine et qui craint plutôt les dames de l'Enfer que la hotte des juges qu'il n'a jamais connus ni d'Adam ni d'Eve. Il vous promet de ne plus quitter l'Eglise dès votre apparition en chaire si lorsque sous la chasuble de votre chaude et captivante parole, les fidèles s'écoulent il redoublera de prières pour le salut de leurs âmes.

Lui comme tout le monde connaît votre abnégation, votre courage, votre bravoure.

Jeannot s'humilie donc, M. le Curé.

Pour avoir votre sympathie, pour vous être agréable, pour obtenir vos bénédictions, pour gagner vos bonnes grâces « pour l'intérêt » que vous me témoignez en un mot, il ne se dit plus président-fondateur, et signe tout court : JEAN.

P. S. — Le jury composé d'artistes en fait de guimbardes et de mirlitons a décerné une mention hors concours au compositeur de la « Messe », M. le Curé Angelini ne peut qu'applaudir à un pareil succès. Il n'en sera que pour les frais d'impression.

Les vives félicitations qu'il n'a cessé de nous adresser au cours de nos répétitions et même après la célébration de la fête ne nous donnent pas cependant l'explication « cavalière ». — J. O.

Gazette Ajaccienne

(*De notre correspondant particulier*)

Le temps qu'il a fait

Baromètre : 760.
Température : Maxima, 22 5 ; Minima, 20 8.
Pluie : 00.
Humidité : 76.
Direction du vent : Sud.
Force du vent : Jolie brise.
Etat de la mer : Belle.
Etat du ciel : Clair.

Le nettoyage des Cours

M. le Maire a demandé, dans l'intérêt de la santé publique, à M. le commissaire de police, d'appliquer l'arrêté municipal, qui oblige les propriétaires à tenir propres les cours de leur maisons.

Non agents ont fait leur devoir et ce matin, devant la justice de paix, un grand nombre de propriétaires étaient assignés.

Le loi fut appliquée, sans sévérité, il est vrai, mais elle fut appliquée, et notre juge de paix fit comprendre aux propriétaires et locataires, qu'il était de leur devoir de veiller à la propreté des cours de leurs maisons.

Par les chaleurs que nous subissons, la santé publique est sérieusement compromise ; de la plupart de nos cours, où s'entassent toutes sortes d'ordures, montent les odeurs les plus nauséabondes.

Or, il est temps que les propriétaires sachent qu'ils sont responsables de cet état de choses ; il leur appartient d'employer la plus grande sévérité envers leurs locataires, d'exiger d'eux sous peine de congé, de veiller à la propreté générale de la maison. Quelques exemples de ce genre serviraient d'exemple et donneraient à réfléchir aux locataires incorrigibles.

M. le Maire n'aura jamais assez de sévérité, au point de vue de l'hygiène. Notre ville est sale, et il appartient aux autorités d'employer tous les moyens que la loi met à leur disposition pour amener, à bref délai, un nettoyage général. — F. V.

Au Port

Sortie :
Le « Golo », pour Nice.
Entrée :
Le « Numidia, » de Marseille.

Etat Civil

MARIAGES.

Gabutti Toussaint-Marie, journalier, et Nicolai Marie-Véronique, ménagère.
Valle Jean-Noël, journalier, et Ambrogi Marie-Thérèse, couturière.

NAISSANCES.

Lopesa Suzanne-Mathilde.

DÉCÈS

Carbuccia Mathieu, 47 ans, journalier.
Villanova Dominique, 4 mois.
Coggio Antoine-Joseph-Marie, 3 mois.

NOUVELLES RELIGIEUSES

ORATOIRE DE LA CONCEPTION. — Aujourd'hui dimanche, fête de Sainte Anne, mère de la T. S. Vierge : Office de confrérie à 9 heures et demie ; messe à 10 heures, suivie du Salut et du baisement de la Relique.

Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Programme du 26 juillet, à 8 h. 1/2 s.

Boyeau, p. r.,	Bertin.
Le Pré aux Clercs, ouv.,	Hérold.
Aux bords du Sihaon, chant arabe,	Schlœck.
Lucrèce Borgia, gde fant.,	Donizetti.
Souvenir de Cadix, valse,	Sewerin.

Le Chef de Musique, TIBERI.

Bulletin Financier

Paris, 21 juillet 1908.

Les nouvelles de Manchourie influencent le marché. Tous les Fonds d'Etats sont plus ou moins en réaction. Notre Rente revient à 95 85. L'Extérieure à 93 75, la Turc à 91 85, le Portugais à 62 1/2, l'Italien à 102 75. la Russe 1906 à 95 75. Nos Sociétés de Crédit restent fermes à leurs cours de la veille.

Les valeurs industrielles subissent la contrecoup. La Rio recule à 1.537. Valeurs russes résistantes. Valeurs de traction lourdes. Signalons la baisse de la Cie Transatlantique à 700. Mines d'Or faibles.

Le Bon Accueil est demandé à 700.

Les obligations nouvelles 3 0/0 de chemin de fer de Victoria à Minas s'maintiennent à 420 ; ces titres ont subi les mêmes fluctuations que les Fonds d'Etats et bénéficient aujourd'hui du regain de faveur dont sont l'objet les valeurs brésiliennes. L'obligation des Transways Economique et Force et Rio de Janeiro sont bien tenues à 442.50. L'action Colombian India Rubber se négocie à 123.50 et l'action des mines d'étain Montebras à 57.75.

Les actions de la Cie Nantes Butter sont demandées aux environs de 35 ; rappelons qu'à peine sortie de sa période d'organisation en 1907, cette affaire a donné des résultats plus qu'encourageants.

Nos chemins de fer ne varient pas.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 25 juillet

Thermomètre — 1 heure du matin : 21°.
A midi 25°. — 3 heures du soir : 23°.
Maxima : 26°5. Minima : 19°7.
Baromètre — Niveau de midi : 763 mm.
A midi, 763 mm. 6 heures du soir, 763 mm.
Vent. — Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, le matin. Quelques nuages.
L'après-midi, id.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

Beaux-Arts

Mlle Anna Filippi vient de remporter un nouveau succès à l'école des beaux-arts de Marseille. Son année scolaire a été couronnée par deux premiers prix : dessin et concours mensuels.

Nous l'en félicitons sincèrement, et félicitons également sa famille et en particulier sa sœur, la maîtresse de piano si connue dans notre ville.

***

Nomination

Nous annonçons avec le plus vif plaisir que M. Joseph Antoni vient d'être nommé Juge au tribunal civil d'Alger. Notre compatriote, qui est un ancien élève du lycée de Bastia, était depuis cet an avocat-défenseur à Sidi-Bel-Abbès, où il était universellement estimé.

Par ces nouvelles personnelles, il a abandonné une situation des plus enviées pour faire une magnifique entrée dans la Magistrature. Nos meilleurs vœux l'accompagneront dans sa nouvelle carrière. M. Antoni est le neveu et le cousin des familles Grimaldi, Angeriy et Donzelle.

***

Examens de droit

Ont été reçus aux examens de la licence en droit devant la faculté d'Aix 3e année libre et 2e partie, MM. Lucca Eyghus, Lucca Ange, Grimoli, Battesti — 2e partie, MM. Fumaroli, Fontana ; — 2e année 2e partie, Mlle. Finocchi, Negri.

***

Postes et Télégraphes

Les promotions dont les noms suivent ont été reconnues admissibles aux emplois de dame employée dans le service des postes et télégraphes, à la suite du concours des 21 et 22 mai 1908 : Mlles Casanova M. A., Rigazzoni M. G., Rossi A. J., Calloni M. A., Alessandri M. T., Ottavani M. R.

MM. les commis stagiaires des postes : Morandini, à Bastia, et Baroni, à Reliziane, sont nommés commis du cadre algérien et maintenus à leur poste actuel.

***

Jeunesse Plébiscitaire

A l'occasion du l'anniversaire de la naissance de Napoléon, la Jeunesse Plébiscitaire de Bastia organise le 15 août prochain un grand banquet bonapartiste sous la présidence de M. Antoine Leandri, Docteur en Droit.

Dès aujourd'hui, on peut retirer les cartes chez M. Orsini, libraire Cours Sebastiani.

Le prix de la carte d'entrée est de 3 francs.

LE COMITÉ.

***

Pétition

Des habitants du département de la Corse ont adressé une pétition à la Chambre des députés pour demander l'application de l'article 9 de la loi du 17 mars 1905 à la Compagnie d'assurances : « La Mutuelle de France et des Colonies.

La commission a proposé le renvoi au ministre du travail ; la Chambre a adopté.

***

A louer présentement

Ancien local de la Fabrique de Cédrate Conflo.

S'adresser aux Magasins Généraux.

État-Civil

NAISSANCES

Orsucci Michel. — Orsucci Paul-Félix.

DÉCÈS

Dupuy Marguerite, célibataire, 87 ans, de Calvi.
Ugolini Angèle, 3 ans, de Bastia.

MALADES, atteints de Cancers, Tumeurs, Fibrômes, Loupe, etc., Rhumatismes, Sciatique, Paralysie, Névralgie, Bronchite, Neurasthénie, Maladies d'estomac, Traitement spécial des maladies des Dames, Rétrécissement et affections des voies urinaires, guéris en une seule séance, sans douleur ni hémorrhagie : adressez-vous à l'INSTITUT D'ELECTRICITÉ MÉDICALE, 33, cours Pierre-Pagni, à Marseille.

Examen des malades aux Rayons X.

Consultations gratuites tous les matins.

L'Union

Compagnie anonyme d'assurances contre l'incendie, fondée en 1828 et sur la Vie humaine

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat

Fondée en 1829

Etablies à Paris Place Vendôme, 9

Saisons payés depuis l'origine de la Cie INCENDIE : 322 000 000

Garanties de la Compagnie VIE : 180 000 000

Assurances sur la Vie entière, mixtes, à terme fixe, conditions, acquisitions dotales et différées ; Assurances populaires.

Rentes Viagères

aux taux les plus avantageux : 8, 10, 12, 15, 18 0/0 suivant âge.

Pour tous renseignements et tarifs gratuits, s'adresser à Bastia, à M. Etienne FUNIER, gérant de la Succursale.

BANDAGES

Maison spéciale de Bandages herniaires et d'appareils orthopédiques du professeur TACUSSEL fils, spécialiste de Paris. Seule maison à Marseille, rue des Feuillants, 2, sur rue Noailles.

Fabrique de Bandages herniaires de tous les systèmes. Nouveaux bandages sans ressorts, se portant jour et nuit ; Ceintures spéciales pour Dames, grossesses et périodiques de tous les systèmes, etc...

Bas élastiques pour varices et sangles du Docteur TACUSSEL père.

Corsets orthopédiques pour les déviations de la taille, et appareils pour le redressement des difformités du corps.

Seule maison à Marseille, rue des Feuillants, 2, sur rue Noailles.

DERNIÈRES NOUVELLES

00404

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	23 juillet	24 juillet
Rentes de 3 0/0 amort.	95 75	95 85
— de 3 0/0 perpét.	97 00	96 74
		ex-coupon.

PLUIE DE SAUTERELLES à Lumio

Lumio, 25 juillet.

La laborieuse population de Lumio est dans la consternation.

Une pluie de sauterelles s'est abattue sur ses cultures.

Les jardins sont maraîchers entièrement détruits ; les cédraterios fortement compromises, les vignobles très sérieusement endommagés.

Les dégats s'élèvent actuellement à plus de cent mille francs.

LES VACANCES de M. Clémenceau

Paris, 25 juillet.

Plusieurs journaux avaient annoncé que le président du Conseil prendrait ses vacances le lendemain du retour du Président de la République à Paris.

M. Clémenceau a décidé de retarder jusqu'au 12 août son départ pour Carlsbad, afin d'assister au mariage civil et religieux de Mlle Fallières.

LE CRIME de la rue de la Pépinière

Les assassins de M. Remy

Le mystère subsiste toujours

Paris, 25 juillet.

A l'heure actuelle, la justice continue à chercher la solution de l'énigme.

En présence des accusations catégoriques de Courtois et les véhémentes protestations d'innocence de Pierre Renard, le mystère qu'entourent la mort de M. Remy subsiste tout entier.

Le bruit s'accrédite de plus en plus que Courtois est un menteur et que Renard est probablement innocent.

Le Voyage Présidentiel

EN SUÈDE

Deuxième journée

Excursion et Déjeuner au château de Grippsholm

Stockholm, 25 juillet.

Ce matin, le Roi, le Président, la Reine, les membres de la famille royale, les ministres, tous les hauts dignitaires de l'Etat, et tous les personnages de la suite présidentielle sont allés faire une excursion au château de Grippsholm.

Ce château est situé sur les bords du Mœlar, aux eaux limpides et transparentes ; il occupe toute une petite presqu'île, non loin de la petite ville de Mariefred. Les rives du lac que l'on côtoie pour y aborder sont tantôt bordées de granit sauvage, tantôt voilées de mystérieux sapins ou de houleaux mélancoliques, tantôt brillantes de fleurs et émaillées de joyeuses villas.

Le château de Grippsholm fut bâti en 1380 par le sénateur Jonson Grip, cet homme puissant qui possédait près du tiers de la Suède.

Les murs, élevés sur des rochers, sont flanqués de quatre tours d'un aspect grandiose ; la cour d'honneur est vaste : on y conserve, montés sur leurs affûts, deux grands canons en bronze enlevés aux Russes, en 1581, par Pontus de la Gardie.

Le château compte plus de 300 Chambres, presque toutes tapissées de portraits et de tableaux. L'histoire de la Suède est là dans ses phases les plus importantes, comme dans ses accidents les plus minimes. On y remarque le portrait de François 1er, plus grand que tous les autres.

Le château de Grippsholm a servi aux destinations les plus opposées. Gustave Wasa y résidait souvent ; Gustave III le préférait à toutes ses autres résidences ; il en avait fait un second Versailles, et on y voit les brillants vestiges du luxe français que cet égoïste souverain y avait acclimaté.

Dîner de gala *offert par* le Président de la République

A LA LÉGATION DE FRANCE

Ce soir, à 8 heures, a lieu le dîner de gala offert à Leurs Majestés par le Président de la République à la Légation de France.

A REVEL

L'arrivée DES SOUVERAINS RUSSES

Paris, 25 juillet.

Les souverains Russes sont arrivés aujourd'hui, à Revel, à bord du yacht impérial *Standart*.

Les cuirassés *Cesarevitch* et *Solo*, les croiseurs *Bogatyr*, *Oleg*, et l'*Amiral Mackharof* sont arrivés également aujourd'hui à Revel, où ils attendront l'arrivée du Président de la République.

Les préparatifs se poursuivent avec enthousiasme pour la réception de M. Fallières.

Un très grand nombre de bateaux à vapeur ont été affrétés pour aller à la rencontre de la division navale française.

EN TURQUIE

Constantinople *est calme*

L'iradé du Sultan

Constantinople, 25 juillet.

Le mouvement révolutionnaire semble enrayé.

Constantinople est calme depuis hier.

L'iradé du Sultan accorde amnistie complète aux condamnés politiques.

En outre les provinces semblent adhérer au manifeste du Sultan.

On ne signale aujourd'hui aucun meurtre militaire à Salonique.

Le renvoi du ministre de la guerre, qui était extrêmement impopulaire, a produit un très bel effet dans les milieux militaires, les officiers rebelles se déclarent satisfaits.

AVIS DE DÉCÈS

M. Louis Rossi et sa famille ; Mlle Gabrielle Perkin ; M. André Rossi, de Pierrousse, et sa famille ; Mme veuve Casorti et sa famille ; M. Jacques Mollinari et sa famille, d'Ile-Rousse ;

Les familles Mattei de Croce, Simon Lanzani, Louis Paris et Jean-Baptiste Tosi de Bastia,

Ont la douleur de faire part à leurs parents et amis, de la perte qu'ils viennent de faire en la personne de

Mme Marianne Lorenzi

Née ROSSI

Sage femme de 1re classe

L'enterrement aura lieu aujourd'hui dimanche, à 3 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, Boulevard Paoli, 21.

(ILE ROUSSE)

Madame Simon-Jean Franceschini ;
MM. Angelin et Tito Franceschini ;
Mlles Julie et Annonciade Franceschini ;
M. Franceschini-Pietri ;
Mme et M. André du Bois-chi-Adorno et leurs enfants ;
Mme Antoinette Veuve Savelli et ses enfants ;
Mme et M. Murio Malaspina et leurs enfants ;
Mme et M. Antoine-Marc Malaspina et leurs enfants ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Monsieur

Simon-Jean Franceschini

leur époux, père, frère, beau frère et oncle germain, décédé à Corbara, le 24 juillet 1908, à l'âge de 49 ans, muni des Sacrements de l'Eglise.

Priez Dieu pour lui !

La Maison Ghilini

a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, que ses pâtes Raffinées ou supérieures, sont exclusivement fabriquées avec des semoules de blé dur, absolument exemptes de semoule de Blé Mais ou autres matières étrangères au froment.

Exigez donc, sur vos factures, cette garantie qui est indispensable pour assurer une nutrition saine.

Demandez partout

LES PATES DE LA
Maison Ghilini
6, Boulevard Saint-Angelo,
Bastia (Corse).

Immeubles à vendre

A CARDO

1. Propriété comprenant grande maison d'habitation avec eau de source abondante, jardin, vignes et bâtiments ruraux ;

2. Site à bâtir en bordure du chemin vicinal de Bastia à Cardo avec ou sans eau potable au gré de l'acheteur.

Pour renseignements s'adresser à Me de Carolis, notaire à Bastia.

MELROSE
RÉGÉNÉRATEUR favori des
CHEVEUX



Ne manque jamais de rendre progressivement aux CHEVEUX GRIS leur COULEUR NATURELLE les fortifie, les fait pousser et enlève les pellicules. Nuances variables. Dans les Coiff. et Parfs. Dépôt : 25, rue Pierre-Marcel, Paris.

Café des Gourmets

Boulevard Paoli, 23, Bastia

A LA RENOMMÉE

Glaces assorties

à partir de 4 heures

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, ÉOLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON,

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec procédé EXCLUSIF

Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

NETTOYAGE DES PANAMAS, OMBELLES, RIDEAUX, COUPONS, ETC. DENTELLES, ETC., ETC.

DÉPOT : CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia



Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX DONT-ILS TOMBENT-ILS?

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux avec la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux, et fait disparaître les pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médicalement. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.

Extrait par les Jurys les plus éminents de toutes les Expositions Internationales. Parfumeurs en Gros et Demi-Gros.

ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande de Prospectus contenant détails et attestations

6 à 8 FRANCS par jour et plus. Partout à Dames, Messieurs, Jeunes gens, il suffit de savoir écrire. Travail supérieur, facile et suivi qui peut être fait à domicile ou pendant ses moments de loisirs. S'adresser et écrire à Mme JACRON, 35, rue Stéphenson, Paris.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Été en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



La Maison se charge des réparations

NEURASTHENIE

Les personnes atteintes de Dartres, Croûtes, Rougeurs, Boutons, Démangeaisons, Rougeurs, Clous, Cicatrices laide, Engorgements, Glandes, Tumeurs, Cancroïdes, Cancer, Kistes, Goîtres, Taches et Plaies se propageant et s'éternisant, Ulcères variqueux, Abcès froids, ont intérêt à s'adresser à l'Institut Médical, rue Jacquemont, 11, Paris, qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.

ECZÉMAS

Les personnes atteintes de Dartres, Croûtes, Rougeurs, Boutons, Démangeaisons, Rougeurs, Clous, Cicatrices laide, Engorgements, Glandes, Tumeurs, Cancroïdes, Cancer, Kistes, Goîtres, Taches et Plaies se propageant et s'éternisant, Ulcères variqueux, Abcès froids, ont intérêt à s'adresser à l'Institut Médical, rue Jacquemont, 11, Paris, qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et la Barge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques, Ciments. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, T'il de fer, Raccords artificiels, etc.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

LOTERIE de la Ville de Marseille

Pour la Conservation du Parc et des Monuments de

L'EXPOSITION COLONIALE

(Arrêté ministériel en date du 13 avril 1907)

375.000 francs de lots

Gros Lot : 100.000.

et Cent neuf autres lots espérés de 50.000, 25.000, 10.000 et 1.000 fr. etc.

Grand tirage : 30 Septembre 1908

Prix du Billet : 1 fr.

EN VENTE PARTOUT

Timbres en caoutchouc

et en cuivre gravés

POUR COMMERÇANTS, ADMINISTRATIONS, MAIRES, GREFFES, ETC.

Dateurs tous systèmes en cuivre et en caoutchouc. — Timbres en cuivre pour cachets en cire avec initiales ou raison sociale.

Numéroteur-Folioteur automatique en bronze nickelé, à 3 combinaisons, comptant consécutivement, répétant deux fois et comptant le même numéro autant de fois qu'on le désire.

Chiffres et Caractères mobiles en caoutchouc

Lettres à broder, Festons et Festonneurs

Boîtes, tampons, encres et fournitures diverses

Plaques émaillées en tous genres pour portes, enseignes, noms de rues, etc. — Classeurs et reliures nouveau système très pratique. — Cartons et boîtes pour bureaux et magasins. — Boîtes à fiches et forme livre.

Envoi du Catalogue franco sur demande

OUTILS pour la Marine INDUSTRIELS MACHINES, PANTOUFLES DÉCOUPAGES

Bastia, Marseille, TUNIS, Perpignan, Nice

Le Savon extra-pur « Le Chat » contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.

Le Savon extra-pur « Le Chat » prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.

Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.

La Directeur-Gérant, J.-B. OLLAGNIER.

DEMANDEZ ET OFFREZ DANS TOUS LES CAFÉS AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

CYRNOS ORANGE

Sirop pur sucre

Fabriqué avec les oranges si parfumées de la Corse.

Boisson hygiénique et rafraichissante

PHOTOGRAPHIE J. MORETI

CORTE (Corse)

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Pour vos agrandissements adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI, Corte (Corse).

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE N° 207 — LUNDI, 27 JUILLET 1908

00405

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux bureaux du Journal

Faits divers 1 fr. — Réclames (1re page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Pantaléon.

Soleil : (heure normale)

Lever, 4 h. 19 m. — Couches, 6 h. 56 s.

Dernier quart., le 20 — Nouv. Lune, le 27

Fête de Demain : Saint Noxère.

26 JUILLET

La Guerre en Ballons

Un nouveau champ de bataille est ouvert : l'espace. C'est dans l'air que peut-être le sort des guerres futures se décidera. Bientôt, si l'on va de ce train, toutes les nations seront dotées d'une flottille de dirigeables, tout comme elles ont construit, après des voiliers, des vapeurs, puis des submersibles et enfin des sous-marins.

Cette précipitation à faire servir à des projets de destruction humaine tous les progrès de la science n'est-elle pas inquiétante ? N'était-ce donc que pour permettre aux générations futures de se mitrailler du haut du ciel que tant de savants ont consacré leur vie à l'étude de la navigation aérienne, que tant de victimes ont trouvé la mort en des ascensions périlleuses ?

Non. Un rêve plus beau animait ces héros : ils songeaient à ajouter quelques documents nouveaux au trésor des connaissances humaines ; ils voulaient élargir le champ où s'exerce notre activité, ils espéraient trouver une solution aux problèmes de cet insondable Au-delà, où ils s'aventuraient les premiers. La conquête de l'air devait, dans leur espoir, apporter un peu plus de bien-être aux hommes, en es affranchissant des nécessités de la terre, en les grisant d'un peu d'idéal et aussi en leur permettant de mieux se connaître et de mieux s'aimer. Et voici que les premiers ballons dirigeables sont devenus des engins de guerre !

Depuis deux siècles on travaille pour arriver à ce beau résultat. Tant d'efforts, tant de persévérance, et au moment où la victoire semble gagnée, ce n'est pas un cri d'allégresse qui retentit sur le monde, c'est un cri de guerre. Ah ! peuples, peuples frères, vous vous réjouissiez de tant d'admirables découvertes ? détrompez-vous, elles vont semer parmi vous les deuils et les haines !

D'où donc est parti ce projet barbare, inconcevable ? Pouvez-vous le demander ! C'est d'Allemagne ! Un véritable mouvement patriotique se dessine Outre-Rhin, en faveur de la locomotion aérienne mise au service de l'armée. Une société au capital de 12 millions est fondée pour la construction de plusieurs dirigeables du type Zeppelin ; de tous côtés s'ouvrent des souscriptions, l'Empereur lui-même s'y intéresse avec ostentation. Une sortie sensationnelle du Zeppelin avait été organisée pour le 14 juillet (remarquez la date), à cette occasion, une véritable fête nationale se préparait en Allemagne, toutes les fanfares étaient mobilisées dans les villes au-dessus desquelles devait évoluer le dirigeable, un poste d'observation était installé pour l'Etat-Major, sur les tours de la cathédrale de Strasbourg... Mais le Zeppelin, sur la valeur duquel on avait bluffé, ne partit pas ! L'effet était manqué ; tout est à recommencer. On recommencera.

Le major Gross, chef du bataillon des Aérostiers déclare que les dirigeables devront être de précieux auxiliaires pour l'armée. Un autre homme d'Etat allemand entrevoit déjà la possibilité d'un « débarquement aérien » de 400.000 hommes en Angleterre, en une seule nuit, à l'aide d'un nombre suffisant de dirigeables, et cela en toute impunité, tandis que la formidable flotte anglaise veillerait impuissante le long des côtes de l'imprenable Albion.

Exagérations ! direz-vous. — Sans doute. Il est certain cependant que les dirigeables seront, pour le moins, d'admirables instruments de défense, capables de rendre illusoire un blocus par une flotte quelconque. Ils seront encore un redoutable moyen d'espionnage. A quoi nous servira d'établir autour de nos places-fortes une surveillance impossible à rompre, si, à 500 mètres de hauteur, un dirigeable étranger peut, en moins d'une heure et en toute sécurité, photographier, repérer jusque dans les moindres détails tous les ouvrages de défense ? Que, en cas de guerre, le même dirigeable laisse tomber quelques obus à mitraille, et nos forts seront irrémédiablement réduits au silence !

L'entrée en ligne du dirigeable bouleverse de fond en comble les conceptions actuelles de la guerre, et l'on a de la peine à s'imaginer ce que sera, dans quelques années, une conflagration entre deux grandes puissances. Les fictions les plus audacieuses de Jules Verne, du capitaine Danrit, de J.-H. Weile demeurent sans doute beaucoup au-dessous de la réalité, à moins que...

A moins que la guerre ne soit, dans ce temps-là, une éventualité tellement monstrueuse que, par son exagération même, elle soit matériellement impossible.

Laissons dire les insensés crieurs de guerre. Le dernier mot restera, soyons en sûrs, à l'humanité et à la pitié.

G. DES CORDELIERS.

Propos d'Actualité

Pauvres Anes !

Pauvres Anes ! Nous sommes à l'époque des examens. Je m'adresse, bien entendu, aux ânes véritables à deux dont la peau sert à faire des diplômes, et non pas aux ânes, ceux qui les reçoivent ou témoignent de leur science.

C'est une manie que j'ai à ce moment de l'année où l'on fabrique tant de bacheliers, de docteurs de licenciés, de gradués de brevetés, de penser aux ânes. Je ne me permettrais pas vous penser bien d'être aussi irrévérencieux pour des intellectuels.

Tiens de même, leur en fait on certifier à ces pauvres Aliborons ! Ils portent sur leur dos l'espoir des générations futures ; vers les mamelons pyrénéens de leur peau on le dépêt de meilleurs de gracches ; ils témoignent de la qualité d'une élite. Tous ceux qui auront fait leurs humanités prélèveront leur part de peau d'âne si y aura des morceaux de cette peau qui seront sublimes d'autres de sciences ; ici, l'on inscrira la mention « Philosophie », là : « Langues vivantes ». Cruelle ironie ! Où donc inscrira-t-on cela ? Sur le flanc, sur la croupe ou sur le garrot ?

Si les ânes savaient compter et qu'il leur prit fantaisie de peindre dans nos lycées et écoles, ils frissonneraient d'épouvante, rien qu'en désombrant la multitude de ceux qui se disputeront leur peau en feuilles rectangulaires ; et leur désespoir serait si grand que plusieurs ânes s'imagine, en deviendraient neurasthéniques.

Ou encore, s'il leur venait à l'esprit de crier pitié à tant de gens qui les écorchent, on entendrait, sur le monde quelle immense clameur de détresse ! des braiements si longs, si douloureux que le cœur des hommes, que l'on appelle, par ironie sans doute, les humanistes, se fendrait comme pierres pilées. Ce serait épouvantable cacophonie ultime, devant laquelle se tairaient le marmare si doux des sources, le gazouillis des rossignols et la chanson des orgues de barbarie. C'en serait fini des délicieuses promenades que l'on fait à deux sous les tilleuls, en écoutant bruire le vent dans les arbres ; les serments d'amour qui passent timides sur les lèvres des fiancés demeureraient incompris passent-ils proférés dans des cors de chasse. C'en serait fini aussi de la politique de l'éloquence, de tout : les cornes des automobiles paraîtraient des effrontes, et la voix de M. Jaurès tonitruants s'il en fut, le chevrotement d'une vieille guitare. Adieu le silence aux voix diaphanes, adieu les pleurs des oiseaux, les chiens qui hurlent, adieu les rêves des mélodies lointaines ..

Mais j'y pense, si les ânes savaient compter et qu'il leur prit fantaisie de pénétrer dans nos lycées et écoles, eux aussi deviendraient savants si savants les pauvres, qu'ils voudraient, à leur tour, des parchemins authentiques, que, peut être, l'un désespérant dans la peau des hommes... le coup de pied de l'âne enfin.

A. CAPELLO.

Abonnements de Saison

Comme les années précédentes, le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs, partant en villégiature, des *Abonnements de Saison* au prix de cinquante centimes par semaine.

M. DE GRAVONE *et la Presse*

Le Temps. Adolphe Brisson.

M. de Gravone, 2e accessit, a la frêle apparence sinon l'âge d'un enfant. Ce pourrait être Chérubin, Fortunio. Il avait entrepris de traduire l'inquiétude maladive du jeune roi de la conjuration d'Amboise et son immense soif de tendresse.

Il a eu un cri d'angoisse émouvant :

« Je sens là comme un roi qui ne peut pas sortir »

et de gentils mouvements d'amour peureux et frileux :

Quand je ne serai plus, que ferez-vs Marie ?

M. de Gravone lorsqu'il aura acquis de la virilité, sera un amoureux excellent.

Le Gil Blas, Nozière.

M. de Gravone (classe Sarah Bernhardt) méritait mieux qu'un second accessit ; ses moyens tragiques sont faibles, mais il a évoqué, avec intelligence, la figure maladive de François II dans la Conjuration d'Amboise de Bouilhet.

Le Journal du soir. Gaston Dancourt.

M. de Gravone, à la stupéfaction du public qu'il avait littéralement charmé, n'a obtenu qu'un second accessit. Pourquoi ? Mystère ?...

La Petite République, Camille de Sainte-Croix.

M. de Gravone, un charmant comédien, que l'examen de fin d'année a improvisé tragédien et qui s'en est tiré tout à son honneur, en composant un François II de la Conjuration d'Amboise, vif, brillant, d'une autorité et d'un éclat chaudement soutenus.

Comœdia, Fenbas.

M. de Gravone. François II, de la Conjuration d'Amboise Des mines élégantes de petit maître. Voix

---

249 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

Le Lion devenu vieux

XVI

A LA NAGE A L'EAU

Cette rencontre avait eu lieu aux environs de la cabane de Dornak et, pour les trois vieilles fées, il paraissait évident que le jeune garçon se rendait à cette cabane. Dans quel but ? Elles n'en savaient rien. Même, son attitude leur avait paru si singulière, qu'elles avaient échangé là-dessus des impressions. Voilà tout ce qu'elles savaient et tout ce qu'elles pouvaient dire. M. Monestreau ne leur avait posé qu'une seule question.

— N'avez vous pas entendu un cri, un hurlement ?

— Oui... un peu après... mais nous avons cru que c'était une bête prise au piège... comme ça arrive souvent... ou même un lièvre pris par un renard. . Et après avoir eu peur un moment, on ne s'en est plus occupé par la suite.

C'était sur ces indications que le magistrat avait pensé à interroger Henriot sur sa présence aux environs de la cabane, vers l'heure du meurtre.

— Vous étiez dans la forêt, l'après-midi de samedi ?

— Oui, monsieur.

— Qu'alliez-vous faire, vers la Combe-aux-Dames ?

— N'avons-nous pas notre coupe, de ce côté-là ?

— Vous vouliez travailler, à pareille heure, et par la tempête ?

— Non. Nous n'avons pas travaillé, mon père n'était absenté et on n'était pas pour la besogne que je m'y rendais...

— Alors ?

— Nous avions laissé des outils dans la hutte et, comme il y a souvent dans le pays des maraudeurs qui commettent des vols, je voulais rapporter ces outils à la maison...

Croix Vive et Lion relevèrent la tête. Ils venaient d'entendre un mensonge. Pourquoi Gibouint avait-il menti ? Dans quel but semblait-il vouloir cacher au juge qu'il était parti au hasard à la recherche du comte ? Croix-Vive ne pouvait deviner le sentiment qui faisait agir le jeune homme. Lion, seul, comprit son dévouement : Henriot croyait le vieillard coupable, et il voulait éloigner tout soupçon, en sacrifiant au besoin lui-même.

— Vous êtes entré dans la cabane ?

— Oui...

— Et vous n'avez rien vu ?

— J'ai vu, renversé sur le banc, le cadavre de Germaine Marboreux...

— Pourquoi, dès le premier moment, n'avez-vous pas prévenu la gendarmerie ?

— Je ne sais pas.

— Avez-vous du moins, essayé de donner des soins à cette malheureuse...

— Non.

— Vous ne vous êtes même pas assuré qu'elle était morte ?

— Non...

— Je répète ma question : Pourquoi n'en avoir rien dit à personne ? Ce qui fait que c'est le lendemain seulement que le cadavre a été découvert ?..

— J'ai été effaré... j'ai eu peur. .

— Peur de quoi ?

— Je ne sais pas.

— Vous n'avez donc pas la conscience tranquille ?

— Je n'ai jamais rien eu à me reprocher dans toute ma vie...

— Votre attitude fiévreuse, extraordinaire, a attiré l'attention de trois vieilles paysannes, qui vous connaissent depuis longtemps... Elles vous ont surpris au moment où vous vous dirigez vers la cabane...

— Moi, je ne les ai pas aperçues...

— Voilà qui est étrange...

— La tourmente de neige était si épaisse qu'on ne s'y voyait plus à deux pas

— Non, au moment de cette rencontre, la neige avait cessé de tomber.

— C'est possible, après tout.

— D'où venait, chez vous, une pareille agitation ?

— La crainte... oui... la crainte qu'on n'eût vu de nos outils... c'est cela !

Le regard du magistrat s'était devenu sévère, son visage était devenu mécontent.

— Je ne puis vous croire, dit-il, et j'attends que vous me donniez une autre explication...

Puis, tout à coup, avisant les pieds du garçon.

— O ez vos sabots...

Henriot obéit. Le juge les examina, compara avec les mesures prises.

— C'est bien cela ! murmura-t-il.

Gibouint eut un triste sourire.

— Oui, il se peut que ce soit mes traces que vous ayez relevées aux abords de la cabane . Il ne neigeait plus... et la neige est venue tout de suite... Du reste, je ne vous ai pas nié que je suis allé à la hutte, samedi...

— Vous avez trop l'habitude de la forêt pour ne point vous être souvenu que la neige serait indiscrète et que l'on reconnaîtrait vos patins. . Question de prudence ! fit le juge avec une froideur qui s'accentuait de plus en plus .. Il est inadmissible de prétendre que vous avez eu peur d'apporter à la justice la nouvelle qu'un meurtre venait d'être commis... de même il me semble impossible que vous n'ayez point parlé autour de vous .. Si vous avez gardé le silence, ce n'est point par effroi — un effroi que je comprendrai à la rigueur en ce qui nous concerne — mais que vous ne pouviez éprouver vis-à-vis des gens du moulin vers lesquels vous auriez dû courir, sans retard. . ce silence a donc des raisons... graves... que ne me dites-vous ces raisons ?..

un peu faible, à l'articulation parfois défaillante. De la distinction. Mais un comédien.

Le Beppel.

Un second accessit, à M. de Gravone qui, dans François II, a montré de réelles qualités dans la composition de ce rôle.

La Patrie

Le sexe fort fait son apparition avec M. de Gravone qui a pris sa scène de concours dans la Conjuration d'Amboise ; ce jeune homme a beaucoup de flamme romantique, son jeu pathétique fait de l'effet.

L'Echo de Paris, François de Nion.

M. de Gravone a incarné de façon curieuse un François IIinquiet et morose de la Conjuration d'Amboise.

Le Matin, Gui Lunsay.

Les autres concurrents furent d'une mollesse inquiétante, cependant, M. de Gravone, qui reçut les leçons de Mme Sarah Bernhardt, a joué intelligemment la Conjuration d'Amboise, de Bouilhet.

L'Eclair, Soudet.

M. de Gravone, charmant jeune premier, qui n'a concouru qu'en tragédie, bien qu'il soit né plutôt pour la comédie, etc.

LE MILDEW VAINCU
PAR L'EAU SILÉE

Chacun sait que, jusqu'à présent on tentait de guérir la vigne des maladies cryptogamiques : mildew, oïdium, rot-brun, en arrosant les ceps avec du sulfate de cuivre. Or, le hasard vient de mettre à la portée des vignerons un remède nouveau et peu coûteux.

Un petit rentier de Lebergement-les-Seurre arrosait d'eau salée quelques rosiers chargés de pucerons. Tout près des rosiers se trouvait une treille, dont les grappes attaquées par le mildew regrettaient aussi des douches salées. Quelle ne fut pas la stupéfaction de l'agriculteur, quand il s'aperçut, le lendemain, qu'avec les pucerons du sel avaient emporté tout ce qui recouvrait ses raisins avait complètement disparu.

Un voisin, puis deux, puis trois furent informés de la découverte et, en guise de conclusion, dans tout le village, le mildew fut combattu par le nouveau procédé. A Bragny-sur-Saône et dans tout le canton de Verdun-sur-le-Doubs on fit de même. Les résultats furent immédiats et donnèrent la plus complète satisfaction.

La dose à employer est de 2 kilos par 100 litres d'eau. On se sert du pulvérisateur. Il faut avoir soin de mouiller abondamment les grappes, tout en évitant de trop arroser les feuilles qui seraient un peu grillées par l'eau salée à cette dose.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

VIVARIO. — Samedi dernier, a été célébré à Vivario, le mariage de M. Maurice Irigaray des douanes à Madagascar, avec Mlle Catherine Tomasini.

Le marié est le frère du sympathique lieutenant des douanes, M. Maurice Catala, si avantageusement connu à Vivario et dans la grande île de la mer des Indes.

Malgré une pluie fine qui n'a cessé de tomber toute la matinée, les nombreux parents et amis, dont quelques-uns venus d'assez loin, ont accompagné, non jeunes époux à la mairie et à l'église.

Le marié, ravissante dame se trouvait bientôt, était conduite par son frère, M. Ange Tomasini, l'époux donnait le bras à Mme Rose Tomasini.

Le mariage civil a été célébré à 10 heures par M. Filippi, notre nouveau maire.

Les témoins du marié étaient : M. Dominique Stefani, négociant, et M. Dominique Longhi, conseiller municipal, ses cousins ; ceux de la mariée : M. Jacques Filippi, ancien maire, son parent, et M. Renaud Eughne, comptable, ami de la famille.

M. l'abbé Giansantelli a béni cette union et a prononcé pour la circonstance un remarquable petit discours.

Au retour de l'église, un lunch très gracieux, a été offert à cette dame pour les parents et les amis venus de loin.

Depuis longtemps, les jeunes époux s'étaient juré l'un à l'autre amour et fidélité. Nous leurs souhaitons toute sorte de bonheur.

NOS HOTES. — M. Piaquet, le chef très estimé du service de la voie, à la Compagnie du Chemin de fer départementaux.

M. Piaquet compte passer l'été à Vivario avec toute sa famille.

L'ARRÊTÉ
sur l'enlèvement DES ORDURES MÉNAGÈRES
Protestation de la Bourse du Travail

Bastia, le 24 juillet 1908.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien insérer, dans le plus prochain numéro de votre journal, la communication suivante :

« Les délégués des corporations ouvrières réunies à la Bourse du travail, place Calvina, le 24 juillet, se plaçant au point de vue ouvrier, ne peuvent que protester contre l'arrêté de M. le Maire de Bastia au sujet de l'achat de récipients pour immondices et surtout pour le gardiennage, car n'ayant pas de domestiques à leur service, ils ne peuvent l'assurer, à moins que la Mairie ne leur paie leurs journées.

« Ils demandent que l'arrêté soit conforme à celui pris par M. Grenard, 2e adjoint à la ville de Marseille, et contresigné par M. Allard, maire, qui pour permettre aux ouvriers d'aller à leur travail, autorise le jet d'immondices dans les rues de 4 à 6 heures 30 du matin.

« Décident que si l'arrêté n'est pas rapporté, de faire appel à la population bastiaise, sans distinction de classe pour une manifestation publique contre cet arrêté, d'autant plus qu'il y a d'autres articles de loi sur les locaux insalubres et falsification des denrées alimentaires qui ne sont pas en vigueur, bien que concernant la sécurité publique.

Avec mes remerciements anticipés.

Veuillez agréer, etc.

Le Secrétaire de la Bourse du Travail.

AMATI.

L'Orphelinat des Sous-Agents
DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES
Discours

prononcé par M. Pallavicini, brigadier-facteur, président du comité corse de l'Orphelinat des sous-agents, délégué départemental du Soutien fraternel, au banquet du 14 Juillet.

Mesdames, Messieurs,
Chers Camarades,

Au nom de l'Orphelinat des Sous-Agents et Ouvriers commissionnés des Postes et Télégraphes et du Soutien fraternel j'ai l'honneur de vous exposer les bienfaits de ces œuvres sont plutôt placées sous le patronage de l'Administration centrale et de notre très distingué Directeur.

Permettez-moi avant tout, d'adresser un salut fraternel aux organisateurs de notre fête nationale parisien, ainsi qu'aux camarades qui ont affronté les fatigues d'un long voyage pour rejoindre à leur appel.

Il y a un an à pareille époque, avec les auspices de notre cher Directeur, nous organisions à Ajaccio presque les fêtes commémoratives de la loi de créer le Comité Corse de l'Orphelinat des Sous Agents et donner ainsi un nouvel élan à la mutualité ; aujourd'hui presque inconnue du personnel des Sous-Agents. Nos efforts ont abouti à notre attente ; dès le 14 juillet 1907 le Comité était formé et depuis, il a si bien progressé qu'il compte aujourd'hui 106 membres participants et 8 membres honoraires.

Les bienfaits de la mutualité en général devant être exposés par M. le Directeur, je vais me borner à vous exposer les avantages que vous pourrait moyennant une cotisation mensuelle de 2 fr. 50, nos deux sociétés sœurs : l'Orphelinat et le Soutien fraternel.

En janvier 1903 quelques camarades de Paris, animés de sentiments humanitaires, se réunirent un jour pour les bases d'une société de secours mutuels ouverts à tous les Sous-Agents afin d'atténuer dans une certaine mesure, les misères qu'occasionnent dans une famille la maladie et la mort, en venant en aide aux souffrances, aux deuils de deux-là, à leurs veuves et à leurs orphelins.

Grâce sous le titre de Soutien fraternel et augmenté dirigés par notre regretté ami et compatriote Pagano, cette œuvre de mutualité administrative ne tarda pas à prendre une grande extension et des Comités départementaux ne tardèrent pas à se former partout.

Le Soutien fraternel compte aujourd'hui près de 8000 adhérents et possède un cap tal de réserve de 1.183.800 francs, il fournit des pensions de retraite à 516 camarades et à 179 veuves. Il a payé, depuis sa fondation, pour frais funéraires, frais de maladie et secours, 2.572 72 frs.

Depuis le 1er janvier 1906 les Sociétaires sont classés en deux catégories A. et B. et payent une cotisation de 2 fr. et 1 fr. 50 par mois.

Le Soutien fraternel a pour but :

1. D'allouer en cas de maladie une indemnité journalière de 1 fr. du 1er au 180e jour de maladie à condition qu'elle ait une durée de plus de 30 jours et une indemnité de 2 fr. par jour du 181e au 360e jour de maladie, c'est à dire après la mise en disponibilité administrative.

2. De pourvoir aux frais funéraires de ses membres au moyen d'une somme de 100 francs.

3. De rembourser aux ayants droit des Sociétaires décédés sans avoir droit à la pension, le versement moyen, jusqu'à concurrence de 240 francs, des cotisations versées pour en constituer une pension.

4. D'accorder une pension proportionnée au temps de participation et dont le minimum est de 45 ans de vie active et à 50 ans d'âge.

Les pensions du Soutien fraternel sont garanties et liquidées d'après le tarif de la Caisse Nationale des retraites et majorées des rentes provenant des subventions de l'Etat et des bonifications réalisés par la Société.

5. D'allouer des secours annuels et viagers aux veuves, aux orphelins ou parents ascendants des sociétaires pensionnés ou ayant droit à la pension à l'époque du décès.

Les fonctionnaires de la catégorie B payent une cotisation mensuelle de 1,50 et bénéficient des mêmes avantages que ceux de la catégorie A, sauf cependant en ce qui concerne les indemnités de maladie, c'est à dire qu'ils ne touchent l'indemnité de 1 fr. par jour qu'au moment où ils sont mis à la demi-solde administrative.

Au Soutien fraternel est joint, depuis le 1er janvier 1906, une caisse spéciale d'assurances dotales :

1. A venir en aide, au moyen d'une indemnité journalière fixée tous les ans par l'Assemblée générale, aux sociétaires atteints de maladie longue ou incurable et qui ont épuisé par conséquent les indemnités accordées par le Soutien fraternel.

2. D'accorder également une indemnité journalière aux infirmes et incurables pendant une durée de 5 ans.

3. D'allouer une indemnité journalière aux veuves, aux orphelins et parents des sociétaires décédés.

4. D'accorder une indemnité de 30 francs aux époux et mères, comptant un an de paiement en cas d'accouchement.

L'adhésion à cette Caisse est facultative, la cotisation est de 0,25 par mois.

L'Orphelinat des Sous-Agents a déjà permis aux camarades du Comité Corse de reconnaître ses bienfaits. L'assistance qu'il accorde aux orphelins des camarades décédés avant l'heure, démontre combien il est nécessaire de devenir mutualistes.

Cette œuvre a été fondée en 1881 par les Conseils d'administration du Soutien fraternel et de l'Union fraternelle des retraités de Paris sous l'initiative d'un facteur rural de Tilmont, le camarade Dubreuil. Bienfaisance et patriotisme entre toutes, elle a pour but de pendre l'enfant dès sa naissance, de veiller à son éducation jusqu'à l'âge de 18 ans et de lui procurer une situation en rapport avec ses aptitudes.

L'Orphelinat accorde : 1. Une indemnité de 25 fr. par mois et par enfant à chaque orphelin de père et de mère. 2. Une indemnité de 20 fr par mois et par enfant à chaque orphelin de père.

3. Une indemnité mensuelle de 10 fr à chaque orphelin de mère.

4. Une indemnité mensuelle de 40 fr à toute veuve de membres participant et ce pour une durée de 10 ans.

5. Une indemnité mensuelle de 40 fr aux enfants des membres participants mis en disponibilité pour cause de maladie.

6. Toutefois l'indemnité correspondant à la catégorie à laquelle appartenait les orphelins : ces parents âgés de 60 ans et étant à la charge de ceux qui bénéficient des indemnités n'en touchent.

7. Contrairement à ci-dessus les indemnités après l'âge de 15 ans ; les orphelins infirmes ne pouvant subvenir à leurs travail.

Tous ces avantages sont consentis moyennant la modique cotisation de 5 frs par an, soit 0,50 par mois.

L'Orphelinat des Sous-Agents d'attribue annuellement 7.200 frs de secours répartis entre 276 orphelins, 79 veuves et 41 enfants de sociétaires disparaissant pour maladie, ce qui fait une dépense annuelle de 26.400 francs.

Tous ces chers camarades les bienfaits que nous accordent nos sociétés mutualistes.

Cependant, malgré tous ces avantages et la modicité des prix de cotisations j'ai le regret de constater que beaucoup de camarades ne font partie d'aucune de ces sociétés ; les uns paraissent indifférents, les autres trouvent que la cotisation est trop onéreuse pour leur maigre budget, cependant il me semble que chaque ménage peut bien prélever la modique somme de 2 fr. 50 par mois sans faire subir aucune privation à la famille afin de bénéficier des bienfaits de nos deux sociétés. Aux indifférents, aux hésitants, il faut s'efforcer de les convaincre en leur démontrant les avantages qu'on retire de l'union par la mutualité, car dans leur indifférence ils oublient que nous sommes sujets à de très fréquents malheurs contre lesquels il faut lutter par l'union dans l'intérêt de tous.

En effet, le mutualiste ne doit pas avoir en vue que ces propres intérêts, mais au contraire ; il doit être guidé dans ses actions par un esprit de solidarité et d'humanité sociale. Aussi combien voyons-nous de camarades qui versent leurs cotisations aux diverses œuvres mutualistes pour la seule satisfaction de contribuer à améliorer le sort de leurs camarades.

Le plus bel exemple d'assistance et de solidarité mutuelle nous est donné par nos membres honoraires et donateurs, qui contribuent pécuniairement et moralement à la prospérité de nos œuvres sans participer à leurs avantages.

Permettez que je leur adresse ici tous nos remerciements.

Chers camarades, j'ai l'intime conviction qu'après tout ce que vous aurez entendu sur la mutualité au cours de notre fête, vous aurez compris les avantages que vous offrent le Soutien fraternel et l'Orphelinat des Sous-Agents, et qu'en bons pères de famille chacun de vous aura à cœur de venir grossir nos rangs pour coopérer à l'œuvre de solidarité que nous avons entrepris pour nous secourir mutuellement.

En vous abritant sous la bannière mutualiste vous aurez la satisfaction d'avoir participé aux œuvres bienfaisantes que nous avons fondées et vous donnerez aussi la preuve que c'est par l'union et l'entente générale, que vous trouverez un abri contre les adversités fâcheuses de votre carrière, tout en vous assurant un supplément de ressources pour votre vieillesse.

Je termine en exprimant mes plus vifs regrets aux familles des camarades enlevés à notre affection, et je lève mon verre à la conversion des réfractaires des idées mutualistes.

Gazette Ajaccienne
(De notre correspondant particulier)

Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira mercredi à 4 heures, en séance publique, dans la salle ordinaire de ses délibérations.

Ordre du jour : affaires diverses.

Obsèques

Les obsèques de M. Joseph Defranchi ont eu lieu hier à cinq heures au milieu d'un grand concours de parents et d'amis qui ont tenu à apporter un témoignage de sympathie à la famille du défunt.

Les membres du Conseil municipal assistaient aux obsèques. Le deuil était conduit par M. Defranchi, docteur à Marseille, fils du défunt ; M. Bastelica, percepteur, et par M. Istria.

Voici le discours qui a été prononcé par M. le commandant Nicoli, faisant fonctions de maire, au nom du Conseil municipal.

Messieurs,

L'ami que nous venons de perdre et que nous conduisons aujourd'hui à sa dernière demeure fut un excellent citoyen, un homme de cœur qui dans toutes les circonstances de la vie accomplit toujours son devoir simplement et sans défaillance.

Modeste ouvrier, Defranchi est dès débuts difficiles, mais par son travail et son intelligente nouvel, il ne tarde pas à acquérir, comme parvenu, une situation importante dans le commerce de notre ville.

Nul mieux que lui ne connaissait les besoins des ouvriers, et au Conseil municipal où il siégea pendant de longues années, il disait ouverte n'est pas de plus grand défenseur.

Aussi notre admirable population ajaccienne qui sait reconnaître ses amis, lui réservait elle toutes ses faveurs, chaque fois qu'elle était appelée à choisir ses édiles. Defranchi aurait certainement fait partie, encore une fois, de la municipalité actuelle, si une cruelle maladie ne l'avait cloué sur un lit de douleur.

Adieu, cher ami, la mairie pour nous un exemple de dévouement et de fidélité aux traditions qui nous sont chères. Ton souvenir restera gravé dans le cœur de la population ajaccienne accourue en foule pour te donner le suprême témoignage de sa sympathie et pour apporter à ta veuve et à tes enfants éplorés, à ta famille, l'expression émue de ses regrets.

Au nom de tes anciens camarades du Conseil municipal, adieu.

Nous renouvelons à la famille nos compliments de condoléances.

Petite Gazette

A l'arrivée

M. Chastel, préfet de la Corse, et M. Henri Piarangeli, député de Bastia, venant de Vizzavona.

Carnet mondain

Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de notre jeune compatriote, M. Pierre-Paul Pasqualini, commis des Postes et Télégraphes à Paris, avec Mlle Laure Cardoni, de Lumio, la charmante nièce de M. le curé Giannoni.

Nous adressons aux jeunes fiancés nos meilleurs souhaits de bonheur.

Au départ

Parmi les passagers du dernier paquebot pour Marseille, se trouvait M. Marcel Dormand, le plus jeune des fils de notre ancien procureur général, actuellement premier président de la Cour d'appel de Toulouse, qui avait voulu revoir ce pays où son père a laissé de si bons souvenirs et où il compte de nombreux amis.

M. Marcel Dormand, juge d'instruction au tribunal de Hanoï, a été à Aleria et à Mezzavia, pendant trois semaines, l'hôte de son ami M. Louis de Metra, administrateur des services civils en Indo-Chine.

M. Dormand a été très satisfait de son séjour en Corse, où il a eu le plaisir de retrouver quelques-uns de ses anciens camarades.

Les deux amis de M. Marcel Dormand sont, l'un substitut du procureur de la République à Mostaganem, l'autre conseiller de préfecture à Nevers.

Justice militaire

M. Pollidori, administration de 1re classe Ferze, greffier près le 2e conseil de guerre de Paris, a été mis à la disposition du ministre des colonies, pour être affecté au service de la justice militaire à Tananarive.

Douanes

Sont nommés préposés des douanes en Algérie, MM. Pietri André, Acquaviva Ange-Toussaint, Renucci Simon.

Postes et Télégraphes

Sont nommés facteurs des postes à Paris, MM. Alfonsi, ex-sapeur au 14e, de sapeurs pompiers ; Casanova, sergent au 120e ; Gal toni, ex-caporal au 3e Bat. d'infanterie légère d'Afrique, Franceschi, ex-caporal au 111e.

A louer présentement

Ancien local de la Fabrique de Cédrats Confits.

S'adresser aux Magasins Généraux.

On demande

Une bonne pour la cuisine et l'appartement. Gages 25 francs. Bonnes références exigées.

S'adresser au Bureau du journal.

La Maison Ghilini

a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, que ses pâtes-Raffinées ou supérieures, sont exclusivement fabriquées avec des semoules de blé dur, absolument exemptes de semoule de Riz, Maïs ou autres matières étrangères au froment.

Exiger donc, sur vos factures, cette garantie qui est la Disponible pour assurer une nutrition saine.

Demandez partout

LES PATES DE LA
Maison Ghilini
6, Boulevard Saint-Angelo,
Bastia (Corse).

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

LE ROI DE SUÈDE à Paris

Paris, 26 juillet.

Plusieurs journaux avaient annoncé que le roi de Suède serait l'hôte de la France en octobre ou en novembre de cette année.

Cette nouvelle était prématurée.

S. M. Gustave V a promis à M. Fallières de lui rendre sa visite dans le courant de l'année 1909.

LES FÊTES DE CAEN
L'arrivée des Ministres

Caen, 26 juillet.

M. Clémenceau, président du Conseil ; le général Picquart, ministre de la Guerre ; M. Viviani, ministre du Travail ; M. Chéron, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre ; et M. Maujan, sous-secrétaire d'Etat, à l'Intérieur, sont arrivés ce matin à Caen, où ils ont été reçus avec un enthousiasme indescriptible.

Les troupes de la garnison faisaient la haie de la gare à la préfecture où les ministres sont descendus.

Les ministres ont présidé à l'inauguration de plusieurs monuments.

De nombreux discours ont été prononcés ; ils ont été tous chaleureusement applaudis.

Les fêtes sont superbes.

Ce soir un grand banquet est offert aux ministres.

Le Voyage Présidentiel
EN SUÈDE
Les Ecrivains Suédois
REÇOIVENT
les Journalistes Français

Stockholm, 26 juillet.

Les écrivains suédois ont offert, hier soir, un grand dîner aux journalistes français.

Au champagne, le général Lilienosa a rappelé qu'il avait servi la France pendant la campagne d'Italie, et qu'il avait reçu la croix de la Légion d'honneur des mains du maréchal de Mac-Mahon après la victoire de Magenta.

En terminant le général Lilienosa a levé son verre en l'honneur des journalistes français et a porté un toast au Président de la République, au Roi et à la Reine.

Au nom des journalistes français, M. Gaussorgues a remercié les écrivains suédois de leur accueil inoubliable.

Il a bu, à son tour, aux écrivains suédois, et a porté un toast au Roi et à la Reine de Suède.

La Colonie Française

Le Président de la République a reçu, hier soir, à la Légation de France, les membres de la colonie française de Stockholm.

Le président de la Colonie a dit à M. Fallières combien les Français habitant la Suède étaient touchés de sa visite.

M. Fallières s'est entretenu avec chaque membre de la colonie.

Troisième journée
Déjeuner à la Cour

Stockholm, 26 juillet.

Le roi et la reine ont donné, à midi, un grand déjeuner en l'honneur du Président de la République.

Visite de la Ville

Une très grande animation règne dans les rues et sur les places publiques.

Devant le Palais Royal, une foule compacte stationne, attendant avec une fébrile anxiété la sortie du Président de la République et des Souverains Suédois.

Après déjeuner, le Président de la République et les Souverains ont fait une promenade en landeau à travers la ville.

Toutes les maisons particulières sont pavoisées aux couleurs françaises et suédoises ; les bâtiments publics le sont tous avec des écussons portant les initiales de la République française.

La foule, qui attendait dans les rues, pousse des exclamations vigoureuses sur le passage du cortège royal et présidentiel.

La Presse suédoise

Les journaux ne cessent de publier des articles traitant de l'histoire des anciennes relations de la France et de la Suède ; ils expriment tous une joie unanime de la visite présidentielle.

En outre des articles sont consacrés tous les jours aux œuvres qui existent, en Suède, pour la propagation de la langue française, dans ce pays, à savoir : l'Alliance française, l'Association franco-suédoise et l'Ecole française.

Au Ministère des Affaires étrangères

M. Pichon est allé prendre congé, cet après-midi, du ministre des affaires étrangères, avec lequel il s'est entretenu longuement des questions intéressant les deux pays.

Les cadeaux de M. Fallières

Avant son départ, M. Fallières a envoyé au roi, à la reine et à la famille royale de magnifiques cadeaux, consistant principalement en de superbes pièces de la Manufacture de Sèvres.

LE DÉPART du Président de la République

Le départ du Président pour la Russie a lieu à 6 heures.

M. Fallières arrivera à Revel, demain, à 3 heures du soir.

A REVEL
Avant l'arrivée de M. FALLIÈRES

Saint-Pétersbourg, 26 juillet.

L'amiral Touchard, ambassadeur de France en Russie, M. de Nobloff et M. Iswolsky, ministre des affaires étrangères, sont arrivés ce matin.

La Revue de l'escadre russe

Saint-Pétersbourg, 26 juillet.

Le ministre de la Marine a passé, ce matin, la revue des forces navales qui sont concentrées à Revel, à l'occasion de l'arrivée du président de la République française.

EN ANGLETERRE
Le Congrès de la Paix

Londres, 26 juillet.

A l'occasion du Congrès de la paix, dont l'ouverture est fixée à mardi prochain, des offices religieux avec prédications spéciales ont eu lieu aujourd'hui.

S. M. Edouard VII recevra demain, une députation de ce Congrès.

Maladies du Système nerveux

Prof. G. B. Pellizzi

Directeur de la Clinique des maladies *nerveuses et mentales*, médecin en chef de l'Institut Psychiatrique de la **R. Université de Pise.**

Pour consultations : rue *S. Giuseppe, n° 18*, de 8 à 9 30 et de 13 à 16 heures. **PISA.**

Société des CHAUX & CIMENTS
Romain Boyer
Société anonyme au capital de 3.500.000 fr.
5, rue Cannebière, Marseille

Production : 300 tonnes par jour

Chaux éminemment hydraulique, *à grande résistance* et grand rendement, adoptée par les Ponts et Chaussées, le Génie Militaire et toutes les administrations.

Ciment de Portland artificiel et naturel pour dallages, réservoirs, caves, enduits.

Ciment de la Valentine, supérieur, à prise lente.

Ciment prompt spécial.

Ciment de Roquefort.

Seuls vendeurs pour les arrondissements de Bastia et Corte :

F. CHARDON et Cie

Fabricants de Tuiles et Briques (toutes grosses, Carreaux et Closet

Entrepôts : Bastia, 2, Avenue Carnot. Corte, Nouvelle Traverse. Francardo.

AJACCIO

GRAND CAFÉ D'AJACCIO

Tous les soirs concert

DÉBUT
D'UN GRAND ORCHESTRE ITALIEN
Sous la direction du
Maestro CHELESCHI
Chef d'orchestre des grands théâtres italiens

Nota. — Les amateurs de bonne bière y trouveront la fraîche et excellente LOWENSBRAU.

Consommations de 1er choix

LIQUEURS DE MARQUE

CAFE-CONCERT
(Brasserie Moderne)
JEAN SANTARELLI
Propriétaire

Débuts toutes les semaines

Liqueurs de marque
Bière Brune de Munich

Service irréprochable
PRIX MODÉRÉS

A VENDRE

Terrains à bâtir situés à proximité de l'Usine de Toga.

S'adresser à M. Battistini, Magasins généraux, Bastia.

OREZZA-LES-EAUX

Hôtel de Granajola
VILLA MANFREDI
Ouvert jusqu'au 1er octobre

Cet hôtel, entièrement remis à neuf, est confortablement aménagé.

Des conditions spéciales sont faites aux familles.

M. le docteur Manfredi restera pendant toute la saison, à l'hôtel Granajola, à la disposition des voyageurs.

Cet hôtel se recommande en outre par son excellente cuisine.

S'adresser pour renseignements à Mme veuve Manfredi à Granajola (Orezza).

A VENDRE

Fonderie et futailles neuves de toutes contenances, voitures, appareils scientifiques et matériel de fabrique de cédrats.

S'adresser à l'ancienne Usine de Toga.

BIJOUTERIE-HORLOGERIE
DANESI Fils
Ancien Elève des Ecoles d'Horlogerie de BESANÇON
16, Boulevard Paoli, BASTIA

M. Danesi a l'honneur d'informer sa nombreuse Clientèle qu'il se charge de toutes réparations de Montres et Pendules (mouvements les plus compliqués).

M. Danesi, faisant lui-même toutes les réparations, est certain de livrer un travail soigné et garanti. Prix modérés.

LUNETTERIE DE 1er CHOIX

Futailles usagées à vendre
Bonnes occasions
A.-P. PADOVANI
Nouveau Port, Bastia



9. — FEUILLETON DU *PETIT BASTIAIS*

NOELLA
Grand Roman Inédit
par CHARLES MÉROUVEL

PREMIÈRE PARTIE

LE ROMAN D'HÉLÈNE

I

MAITRESSE DE PIANO

Alors, au deuxième rang de l'orchestre, vers le milieu, un gentilhomme grand, svelte, d'une rare élégance, un mince ruban rouge à la boutonnière de son habit, se tourna vers le balcon et braqua sa lorgnette juste sur le point où elle se trouvait.

Il était d'une distinction parfaite, d'une forme et d'une physionomie qui font d'un homme du monde un conquérant auquel rien ne résiste et un bourreau des cœurs.

Jeune encore, brun de barbe et de cheveux, il paraissait âgé de trente et quelques années à peine.

Brusquement, il fit un geste de surprise.

Il venait de l'apercevoir.

Il retrouvait rapidement la fine moustache qui embrageait ses lèvres et examina de nouveau celle qui attirait si vivement son attention.

Au bout d'un instant, il toucha du doigt l'épaule d'un autre personnage qui tournait le dos au balcon et parut lui dire :

— Vois donc ! Une trouvaille !

L'ami approuva évidemment, car au bout d'une minute à peine, Hélène, qui n'avait pas perdu un des incidents de cette scène banale et souvent répétée, vit les deux têtes de ses admirateurs se montrer à l'entrée du couloir par lequel on quittait le balcon.

Elle rougit violemment, mais elle ne put s'empêcher de remarquer celui des deux compagnons qui l'avait contemplée d'abord et qu'il était difficile d'oublier dès qu'on l'avait aperçu.

L'expression de son visage était à la fois impérieuse et charmante.

Ses yeux noirs très brillants avaient la douceur du velours ; elle y pouvait lire toute l'admiration qu'elle lui inspirait et, de son côté, elle se sentait entraînée vers lui par un courant irrésistible, séduite par ce regard, par cette tournure, par le je ne sais quoi qui réalisait son idéal.

Ces yeux qui la fixaient avidement semblaient lui dire :

— Mais quittez donc cette place... Venez à nous... Je voudrais vous parler...

Déjà la sonnette annonçait la fin de l'entr'acte.

Les yeux, comme les lèvres et la voix, ont leur langage.

Ceux de l'inconnu dirent à Hélène :

— Dans un instant, je reviendrai.

Les deux amis se retirèrent devant la foule des spectateurs qui regagnaient leurs fauteuils, mais à partir de cette minute la jeune femme fut en butte à une véritable obsession, et à la fin du troisième acte, comme sous le coup d'un charme, elle quitta sa place et se dirigea lentement vers le foyer où l'inconnu se trouvait seul et l'appelait d'une muette prière.

De la musique, elle n'avait rien entendu.

Sans cesse étrangère au spectacle qui se déroulait devant elle, accueilli parfois par des sifflets et des murmures qui durent ouvrir une mortelle plaie au cœur du génie méconnu, si injustement traité par des juges dont l'arrêt ne fut réformé que longtemps après sa mort, elle se demandait :

— Quel est cet homme et que me veut-il ?

Ce qu'il voulait ?

Etait-ce si difficile à comprendre ?

Dès qu'elle fut auprès de lui, il s'empara de son bras, le glissa sous le sien, l'entraîna derrière une colonne et, comme dans un rêve, elle l'entendit qui lui disait rapidement :

— Ecoutez-moi... Nous n'avons pas de temps à perdre... Je craindrais d'être surpris. Je ne suis pas libre, et pourtant je cherche une femme qui veuille s'unir à moi, joindre son existence à la mienne, en secret. Vous êtes pauvre, ne me dites pas non, lasse de votre condition, seule peut-être, je l'ai deviné. Vous haïssez votre existence présente, vous voulez en changer, vous le pouvez, je vous le répète, je vous le jure, je vous le prouverai.

Agréez vos respects, demandez
Gratis tous les Cafés

UNE D'ACEY

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie
MARSEILLE

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, ÉOLIENNE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON,

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EXCLUSIF
Livrer avec un feu et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

NETTOYAGE DES PANAMAS
CASSEILLES, RIDEAUX, COUVERTURES, DRAPS
DENTELLES, ETC., ETC.

DÉPOT : Chez M. Sauveur Aymo, Boulevard Paoli, Bastia

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS?
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux naturels. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.
Envoi sur les Cheveux les mots Royal Windsor à toute chez les Coiffeurs-Parfumeurs en Gros et Demi-Gros, ou à défaut, franco contre mandat-poste de 6 francs.
ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

6 à 8 FRANCS par jour et plus. Facilité à Dames, Demoiselles, Jeunes gens. Il suffit de savoir apporter aux fenêtres exposés, facile et peu fatigant. S'adresser à M. Dupont, 35, rue Stéphenson, Paris.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Charge de Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en assortiment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Pomerolles — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ressorts artificiels.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1

Pour MAIGRIR
SUCCÈS UNIVERSEL

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire
Saison Printemps-Été 1908
Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Été en toile en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits
Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
La Maison se charge des réparations

NEURASTHENIE
Les personnes atteintes de Dartres, Crevasses, Rougeurs, Boutons, Démangeaisons, Humeurs, Clous, Cicatrices laides, Engorgements, Glandes, Tumeurs, Cancroïde, Cancer, Kystes, Goitres, Taches et Plaies se propageant et s'éternisant, Ulcères variqueux, Abcès froids, ont intérêt à s'adresser à l'Institut Médical, rue Jacquemont, 11, Paris, qui envoie gratis le moyen de guérir rapidement.

ECZÉMAS
Les personnes atteintes de Dartres, Crevasses, Rougeurs, Boutons, Démangeaisons, Humeurs, Clous, Cicatrices laides, Engorgements, Glandes, Tumeurs, Cancroïde, Cancer, Kystes, Goitres, Taches et Plaies se propageant et s'éternisant, Ulcères variqueux, Abcès froids, ont intérêt à s'adresser à l'Institut Médical, rue Jacquemont, 11, Paris, qui envoie gratis le moyen de guérir rapidement.

Timbres en caoutchouc
et en cuivre gravés
POUR COMMERÇANTS, ADMINISTRATIONS, MAIRES, GREFFES, ETC.
Dateurs tous systèmes en cuivre et en caoutchouc. — Timbres en cuivre pour cachets en cire avec initiales ou raison sociale.
Numéroteur-Folioteur automatique en bronze nickelé, à 3 combinaisons, comptant consécutivement, répétant deux fois et comptant le même numéro autant de fois qu'on le désire.
Chiffres et Caractères mobiles en caoutchouc
Lettres à broder, Festons et Festonneurs
Boîtes, tampons, encres et fournitures diverses
Plaques émaillées en tous genres pour portes, enseignes, noms de rues, etc. — Classeurs et reliures nouveau système très pratique. — Cartons et boîtes pour bureaux et magasins. — Boîtes à fiches et forme livre.
Envoi du Catalogue franco sur demande
Demandez et offrez dans tous les Cafés AMARO MATTEI, apéritif supérieur

LOTERIE
de la Ville de Marseille
Pour la Construction du Port et des Monuments de
L'EXPOSITION COLONIALE
(Arrêté ministériel en date du 18 avril 1907)
375.000 francs de lots
Gros Lot : **100.000** fr.
et Cent neuf autres lots espérés de 50.000, 25.000, 10.000 et 1.000 fr. etc.
Unique tirage : 30 Septembre 1908
Prix du Billet : 2 fr.
EN VENTE PARTOUT

OUTILS pour AMATEURS INDUSTRIELS
MACHINES, fraiseuses, DÉCOUPAGE
Sculpture, Découpure, TOURS, Perceuses, etc.
Tarif spécial pour groupements

Le Savon extra-pur « Le Chat » contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.
Le Savon extra-pur « Le Chat » prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.
Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.

CYRNOS ORANGE

Sirop pur sucre
Fabriqué avec les oranges si parfumées de la Corse.
Boisson hygiénique et rafraîchissante

PHOTOGRAPHIE J. MORETI
CORTE (Corse)
Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs
GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
Pour vos agrandissements adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI, Corte (Corse).

Le Directeur-Gérant,
J.-B. Ollagnier.
Bastia, Imprimerie Ollagnier.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE N° 208 — MARDI, 28 JUILLET 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers, 1 fr. — Réclames (1re page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, et autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00407

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DE CORSE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Nazaire.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 20 m. — Coucher, 6 h. 55 s.
Dernier quart., le 20 — Nouv. Lune, le 27
Fête de Demain : Sainte Marthe.

27 JUILLET

LES FÊTES DE QUÉBEC

Glorieux souvenirs français. — Les Français Canadiens : la résistance et l'expansion de leur nationalité par le sang, le caractère et la langue — Un hommage à Montcalm.

Quel passé français que celui qui se ressuscite dans les fêtes du tricentenaire de la fondation de Québec par Champlain, en présence du prince de Galles, de l'amiral Jauréguiberry, venu de Brest avec les croiseurs *Léon Gambetta* et l'*Amiral-Aube*, et chargé de représenter la France avec M. Herbette, conseiller d'Etat! Le généralissime anglais, lord Roberts, est aussi là, et là aussi sont les délégués officiels des Etats-Unis. En un merveilleux cortège historique ont défilé le hardi Jacques Cartier, le « découvreur » du Canada, l'avisé Champlain, son colonisateur, les milices canadiennes, les tribus à la peau rouge, sous leurs plumes chatoyantes, le vaillant Frontenac qui entendit ne répondre aux Anglais que « par la bouche de ses canons » et le plus glorieux de tous, Montcalm, le premier de nos grands soldats coloniaux, figure charmante et héroïque.

Un de nos confrères parisiens, M. Louis Madelin, des *Débats*, qui passait à Québec au moment où s'élaborait le programme de ces fêtes, écrivait : « Je n'avais pas besoin de voir défiler ces scènes. Du promontoire où s'étage Québec, j'ai, des heures, ressuscité à moi tout seul la pittoresque et héroïque histoire de ce peuple sorti de nous, de ce pays qui, deux siècles, fut nôtre. Le Français, si prévenu qu'il soit, croit rêver en arrivant à Québec. Le décor français reste debout ou à peu près. Lorsque mon traineau escaladait les pentes, sous un gai soleil d'hiver, j'éprouvais un plaisir infini à contempler les vieilles demeures et à déchiffrer les enseignes ; voici Martin, cordonnier, Lafleur, tailleur d'habits, Laliberté, qui loge à pied et à cheval, tout comme du temps où Frontenac et Vaudreuil trônaient dans le château qui couronne la falaise. Voici, comme dans nos vieilles villes provinciales les petites rues grimpantes, les vieux hôtels aux fenêtres grillées, les boutiques basses, les auberges patriarcales et de naïfs appels aux clients. Du château Frontenac qui, hôtel gigantesque s'élève, en pseudo vieux style, sur l'emplacement du château des gouverneurs français, la vue s'étend sur tous les alentours. A peine à ma fenêtre, je suis saisi au point que je ne peux m'en arracher. Le Saint-Laurent enveloppe la ville : l'énorme fleuve à travers ce pays où s'est dépensé tant de valeur guerrière, semble une écharpe d'azur et d'argent jetée sur l'armure sombre d'un guerrier... Je vois Cartier prenant possession au nom du « Roy Très Chrétien, » ce fastueux François Ier, et Champlain jetant l'ancre avec le *Don-de-Dieu*, son bateau, Champlain, émanation de la politique du grand Henri... »

Le shérif de Québec, l'honorable Charles Langelier, — quel paradoxe, ce titre anglais accolé à un nom si français ! — avait tenu à promener notre compatriote à travers les champs de bataille des alentours : Montmorency, Sainte-Foye, Abraham — Abraham où, dans la lutte suprême, la France d'autrefois perdit un empire :

Et le vieux drapeau blanc disparut de nos plages
Emportant dans ses plis les lambeaux de nos [jours.

a dit le poète canadien, le vibrant et fidèle Chapmann. « Ces cœurs généreux, dit encore M. Madelin, sont restés pratiquement français. Grâce à eux, la langue n'est maintenue, la race s'est étendue. Lorsque, dans les plaines d'Abraham, je me laissais aller à d'attristantes pensées, quelle consolation que de considérer la belle figure si française de mon compagnon de promenade ! Le soir je faisais, à l'hôtel-de-ville de Québec, une conférence : au premier rang des auditeurs quel plaisir j'éprouvais à contempler la physionomie si fine — tête de prélat d'ancien régime — de sir Louis Jetté, lieutenant-gouverneur, un Français qui gouverne, avec la province de Québec, une manière de République qui reste, par la langue, le sang, le cœur et le cerveau, de Montréal à Québec, une république française.

Bien plus, les descendants des miliciens de Montcalm envahissent le nord-est des Etats-Unis et déjà ils y font parler français. Holyoke, ville de 40 000 habitants, compte 16 000 Français canadiens et, phénomène unique aux Etats-Unis, ces braves gens refusent d'abandonner l'usage officiel de leur langue! Ainsi, à l'heure où nous nous terrons chez nous, nous les Français de France, limitant avec le nombre de nos enfants, nos moyens d'action, les Canadiens ne gardent pas seulement la Nouvelle-France à notre sang et à notre langue, les voilà qui conquièrent la Nouvelle-Angleterre à notre race.

Dès son entrée au Canada, à Toronto, M. L. Madelin eut cette impression qu'il rentrait en terre française, en pays vieux normand. Dans les cars américains, les éternelles nègres étaient remplacés, au service du *dinning*, par des jeunes gens dont le teint lui parut pétri de lys et de rose. L'un d'eux le reconnut de suite pour un Français: « Vous êtes *au moins* Français, lui dit-il, *moe aussi : j'sions*, d'un bourg près de Québec : *espérez un brin, j'vas vous servir du bon !* » Ce français patoisé était une caresse à l'oreille de notre compatriote.

D'autres fêtes suivront, à Québec, celles du tricentenaire de la fondation de la ville par Champlain, ce seront celles de l'inauguration du monument élevé à la mémoire de Montcalm, le héros sans tache de la défense française au Canada.

A la suprême et sanglante bataille d'Abraham, le 12 septembre 1759, Montcalm, défait pour la première fois, reçut le coup mortel, au milieu de sa vaillante petite armée — miliciens du Canada, paysans-soldats et trappeurs de la prairie, alliés Peaux-Rouges, soldats du Royal-Roussillon — écrasés sous le nombre. Le glorieux vaincu expirait le soir même stoïquement, uni dans sa mort à son vainqueur, le jeune général anglois Wolfe, tombé également au champ d'honneur.

On a rendu hommage à l'un et à l'autre, dans un monument commun élevé à Québec en 1827, et portant cette simple inscription : *Mortem virtus, communem famam historia, monumentum posteritas dedit.* Mais Wolfe a, de plus, son monument national dans l'abbaye de Westminster, à Londres, le Panthéon de tous les grands hommes, serviteurs à n'importe quel titre de la gloire britannique. Son digne adversaire aura aussi le sien particulier ; il en aura même deux : l'un à Québec, l'autre à Vauvert, la petite ville du Gard, près de laquelle s'élève le château de Candiac, berceau de la noble famille du marquis de Montcalm, seigneurs de Saint-Véran, et du plus illustre de ses enfants. Le même jour et à la même heure, en France et au Canada s'inaugurera la même statue, due au ciseau du même artiste. La maquette est toute prête. Une souscription est ouverte en France, au Canada et en Angleterre ; les dons affluent.

MARCEL FRANCE.

Propos d'Actualité

Une conquête de l'Auto : Le Sahara

Sussi-sous que le grand problème saharien, celui des communications entre l'Oranie et le Niger, pourrait bien être d'ores et déjà résolu, grâce à l'emploi de l'automobile? C'est ce quadmontre fort clairement, dans une étude très documentée publiée par la Revue, un ancien député d'Oran, M. Camille Sabatier, avec qui je n'ai pas autre chose de commun et je le regrette, que l'homonymie. Les régions sahariennes qui séparent l'Algérie de nos possessions de l'Afrique occidentale, dit en substance M. Sabatier, sont peu accidentées et les massifs de collines qui bombent le sol, sur quelques points sont faciles à contourner. Et, sans entrer dans de minutieux détails géographiques, l'auteur donne en se rapportant à la carte dressée par le capitaine Niegar une brève description des diverses contrées situées entre le Sud Oranais et le Niger.

Les premières oasis de la Saoura, la longue vallée formée par la réunion de l'oued (rivière) Guir et de la Saoura, ne sont guère éloignées que d'une centaine de kilomètres de Colomb-Bechar, point terminus actuel de notre chemin de fer de pénétration. A partir d'Igli, où, s'égrenant vers le Sud, sur un parcours de 200 kilomètres, un chapelet d'oasis au nombre d'une trentaine. Les palmeraies de ces oasis sont tellement rapprochées qu'à partir du premier tiers de Saoura on ne les perd plus de vue et que même, sur plus de 20 kilomètres, l'allée des palmiers est absolument ininterrompue. Kenadsa, après Beni Abbès, est la dernière oasis de la Saoura. L'oued Messaoud, qui prolonge celle ci vers le Sud, court durant 70 kilomètres dans une région dépourvue de végétation arborescente. Puis, c'est un nouveau chapelet d'oasis plus important que celui de la Saoura. Nous sommes en Touat proprement dit, et du premier tiser (village) de son groupe supérieur jusqu'au dernier de son groupe inférieur, nommé Taouriri se déroule une allée de datiers dont le nombre est officiellement évalué à un million. Ainsi, à l'ombre presque ininterrompue de ces grands palmiers, le voyageur pénètre jusqu'aux approches du 26e parallèle.

Bref, M Sabatier, à la suite des explorateurs qui ont traversé le Sahara du Sud-Oranais au Niger, nous mène, par la grande plaine, faite de dunes nivelées par des pluies régulières, où poussent les gommiers et les mimosas, jusqu'à Gao sur le Niger, et conclut : « L'étude minutieuse des divers itinéraires laisse l'impression qu'à l'automobile et à la voie ferrée, le Sahara s'ouvre

---

219 — Feuilleton du Petit Bastiais

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit
par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

Le Lien devenu vieux

XVI

A LA MARE A L'EAU

Je suis prêt à les écouter et à les admettre, s'il se peut.

— Je ne saurais vous dire autre chose...

— A quelle heure êtes-vous sorti de la Mare-à l'Eau ?

— Vers deux heures.

— Et vous y êtes rentré ?

— Vers cinq heures, à la tombée de la nuit...

— Mais de votre maison à la coupe il y a trois kilomètres à peine... Pou, aller et pour revenir, il vous fallait une heure et demie, au bas mot .. Qu'avez-vous fait pendant le reste du temps...

— Je me suis amusé à relever des traces d'animaux, dans la neige...

— Est-ce le soin que vous y mettiez qui a produit chez vous l'agitation et la distraction que les trois vieilles paysannes ont remarquées ?..

— Peut être... cette vie mystérieuse de la forêt me passionne...

— Je ne vous le reproche pas... mais je ne suis pas dupe de ces explications embarrassées et je constate avec regret, que vous ne me dites pas la vérité...

— Je n'ai rien commis de mal...

— En ce cas, pourquoi pareille gêne dans vos réponses ? Pourquoi tant de réticences ?

Henriot se tut. Il y eut chez tous, un silence lourd, une attente pénible. Puis, le juge, comme s'il avait abandonné Ciboulot sans plus se soucier de lui, se tourna soudain vers le comte de Croix-Vitré.

Sans doute, il allait questionner le comte. Rose tremblait. Après avoir craint pour Henriot, elle craignait maintenant pour son père.

— Monsieur, dit le juge, Lardiez nous a dit — et nous en avons été très heureux — que vous aviez retrouvé l'usage de la parole... et que vous pouviez désormais, marcher, faire quelques pas sans aide... Lardiez vous a vu... Lardiez vous a parlé...

— En effet, dit le comte, d'une voix sourde, mais pourtant distincte.

— Il vous sera donc possible de répondre sans fatigue à la seule question que je vais vous adresser... Vous avez entendu ce que vient de dire ce garçon... Vous avez dû, dans l'après-midi de samedi, vous apercevoir de son absence...

— Oui.

— Est-il vrai qu'il vous a quitté vers deux heures et qu'il ne soit rentré à la Mare-à l'Eau que vers cinq heures ?

Pour expliquer que M. Mouestreau n'avait que ce seul renseignement à obtenir du vieillard, nous avons besoin de rappeler que lorsque Ciboulot, après l'avoir relevé dans la forêt, l'avait transporté chez les Dornak sans faire nulle rencontre. La neige avait creu, dans la campagne, la solitude absolue Personne n'avait pu surprendre Henriot, haletant péniblement sous son fardeau humain. Lardiez, seul, avait vu le comte devant la maison Et il ne l'avait vu que là. Pour expliquer, d'autre part, la réponse que le comte allait faire, il faut rappeler également qu'il ne pouvait deviner les angoisses qui torturaient le cœur de Rose et de Ciboulot. On le soupçonnait du meurtre de Germaine. Comment l'eût-il su ? Ciboulot, par son mensonge, venait de se dévouer en se faisant accuser lui-même, pour écarter du vieillard toute accusation. Comment s'en fût-il douté ? Dans sa réponse, le comte allait rétablir la vérité. Et ce fut cette vérité qui accabla Henriot, puisque celui ci allait être dans l'impossibilité d'expliquer son mensonge, sans avouer que s'il avait menti, c'était pour sauver Croix-Vitré, le meurtrier.

— Je ne sais pourquoi Henriot... ne vous a pas dit... la vérité entière... et pour quelles raisons... ou dans quelle crainte... ce garçon loyal et franc... s'est cru obligé d'inventer... une histoire...

Rose avait pâli. Ciboulot se sentant perdu, baissa la tête, résigné.

— Ah ! ah ! dit le juge, je me doutais bien de tout cela...

— Henriot est sorti, en effet, à l'heure qu'il vous a indiquée, sans que je puisse, moi, préciser cette heure, car j'ai dormi, durant longtemps... Me trouvant seul, à mon réveil, et me sentant mieux depuis quelques jours, j'ai agi comme les enfants... j'ai voulu essayer mes forces revenues... Je suis parti... j'ai fait deux ou trois pas... J'ai constaté avec bonheur que mes pauvres jambes ne fléchissaient pas trop... C'est à ce moment que je fis la rencontre... de Lardiez... Une fois dehors, sans prendre garde aux nuages menaçants, j'ai voulu atteindre la lisière de la forêt... J'étais... très fier... de cette escapade... très fier d'échapper à la surveillance d'Henriot qui avait reçu... pour consigne... de ne pas me quitter . Et c'est ainsi... que je me suis retrouvé dans le bois, surpris par la tempête de neige... J'avais conscience du danger... J'ai tenté de revenir sur mes pas... j'étais au bout de mes forces .. je suis tombé .. je me suis endormi .

Il s'arrêta. Ses yeux se fermèrent. Il se mit à trembler violemment, au souvenir de l'horrible minute qu'il avait vécue dans cette neige, avant de perdre entièrement connaissance... alors qu'auprès de lui, il entendait la chanson de Rose Lison... alors que cette chanson venait d'être interrompue par un cri d'agonie... Et Rose et Henriot, en l'écoutant se disaient :

(A suivre)

Après vos repas, demandez dans tous les Cafés **UNE D'ACEY**

lyalement plat, féroce, libre et privé d'obstacles. C'est le véritable idéal ! »

Le commandant Pein, le sahérien par excellence, partage la même manière de voir. « Toutefois, dit-il, il faudra reconnaître la route de l'automobile, car il peut y avoir quelques obstacles locaux, tels qu'une berge d'oued dont il faudra adoucir l'escarpement ou encore, en un point particulier du Tassili, quelques rocs à déplacer. Ces obstacles sont d'ailleurs rares et de faible étendue. On en viendra à bout à peu de frais. »

Ajoutons, par assimilation, que l'automitrailleuse que s'y installe le capitaine Genty put rouler sans difficultés dans le massif du Beni Snassen, pays présentant plus d'obstacles que le Sahara à tous les points de vue, et que le général Bailloud s'est rendu, avec cette même voiture, de Méchéria à Fortassa, par la piste qui suivent les chameaux. Il a naturellement bergsant, Oudjda, Lalla Marnia et Tarrana. Les 184 kilomètres, sans cux entre Méchéria et Bergsant furent franchis en moins de cinq heures. Aucun accident, aucune panne ne se sont produits au cours de cette longue tournée.

Reste à résoudre la question des approvisionnements d'essence et d'eau sans lesquelles les autos ne pourraient rouler, pas plus dans le désert que sur les belles routes de France. Mais l'excellent collaborateur de la Revue ne s'embarrasse pas pour si peu : l'eau fournira le carburant et l'on sera pourvu en opérant des forages dans certains oueds. « Il faudra, dit-il, distiller sur place les dattes de rebut. Nous aurons, en effet, que la datte tout à fait inférieure donne par quintal environ 50 litres d'eau de vie à 65°. Ce produit fut, à une certaine époque, très utilisé en France pour fabriquer l'alcool en fraude. Le prix de l'alcool obtenu ne dépasserait pas 40 centimes le litre.

René Sabatier.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 28 juillet à 8 h. 1/2

St Georges, allégro,	G. Aller.
Charles VI, cav.,	Helévy.
Souviens toi, valse,	Waldteufel.
Samson et Dalila, fant.,	St Saëns.
Nina, polka marche,	Lust..

Le Chef de musique, X. Lauren.

Retraite en musique

Itinéraire du 28 juillet 1908

Chemin conduisant de la place Saint-Nicolas au Vieux Port, quai du Vieux Port jusqu'à l'intersection de la rue Napoléon, rue Napoléon, place Saint Nicolas, cours Sebastiani. Rentrée.

Cour d'Assises

Audience du 27 juillet 1908

Présidence de M. Gabrielli, *conseiller*

Les Vols à Bastia

Vol qualifié

Les Témoins

Le brigadier de police Bertrand. — Le lendemain du vol M. Rossi m'a montré des traces de sang partant de l'endroit où les coups de feu avaient été échangés avec les douaniers. Ces traces de sang conduisaient aux Capanelle où était un morceau de linge ensanglanté, elles reprenaient ensuite jusqu'au vallon *Tulli*. Je montais à bord. J'ouvre la cabine de Giorgi. Je prends le paletot de celui-ci. Il était taché de sang. M. Motteilo qui était survenu dit au Capitaine. « Prenez garde, je vous rends responsable si Giorgi ne vient pas me trouver. Le lendemain Giorgi vint au Commissariat et expliqua les taches de sang qui maculaient sa veste, lui disant qu'elles provenaient d'une coupure qu'on de ses camins s'était faite à un doigt.

Giorgi Paul-Baptiste. — J'étais marin à bord du *Tulli Antoine*, j'étais allé me coucher.

Dans la nuit Olive vint à bord m'appeler et me demande de lui prêter ma veste. Il me l'a rapportée une heure après. Elle était tachée de sang.

Debbia Hildegarde, domestique. — Le 10 janvier, un individu est venu vers 6 heures du matin me demander une chemise. Il voulait celle que je lui présentai, puis sortit aussitôt et revint un quart d'heure après avec un autre. Peu après, il dit s'apprêter une tasse de lait pour son beau-frère. J'apportais cette tasse de lait. L'individu qui devait la prendre était occupé. Il était, dit il, malade, parce qu'il s'était disputé avec sa femme à cause d'un enfant qu'il aurait eu.

Le lendemain, vers 11 heures et demie, un autre jeune homme vint dans la chambre qu'occupait ces deux individus. Il était ivre. Il s'appuya à une table et vomit. Un quart d'heure après j'ai vu ce jeune homme se couvrir d'un pardessus et sortir. L'un de ces individus portait un bandage au visage. Tous ont été larges avec moi, l'un m'a donné 10 fr., l'autre 20 sous, le troisième 5 fr. sur lesquels je devais acheter du tabac jaune, le *Petit Bastiais*, le *Bastia Journal* et le *Petit Marseillais*. Je m'acquittais de cette commission. L'un d'eux me demanda s'il pouvait avoir mon adresse. Il l'écrivit sur un bout de papier. Les deux qui étaient venus les premiers partirent dans la journée.

M. le Président d'abord, et M. l'Avocat général ensuite, font remarquer au témoin qu'à l'instruction elle a déclaré que l'un des hommes venus dans l'hôtel où elle était employée le 10 janvier, était blessé.

Casanova Joseph, matelot. — Un lundi matin je partis de chez moi, je rencontrais place Saint Nicolas Giorgi Homer. Nous fumes rejoints par un nommé Alfossi, puis par Olive. Nous allames manger ensemble. Puis après j'étais assigné comme témoin. Giorgi voulait me faire dire qu'un des trois individus lui avait déclaré : « Ce n'est pas ton frère qui est le coupable, c'est moi. »

M. le Président reproche à Casanova d'avoir menacé des témoins en leur disant : « Prenez garde à ce que vous allez dire, Olive n'est pas une vache. »

Interpellé, le témoin déclare que la nuit du crime, Giorgi a été en sa compagnie, ils ont été ensemble au théâtre, ils ont visité plusieurs cantines, Giorgi en était complet d'ivresse ne pouvait se tenir debout, il tellait le porter.

Leca Xavière. — Debbia Hildegarde, bonne de Mme Mariotti, m'a déclaré qu'un blessé et un autre avaient passé deux jours chez elle. Pendant leur séjour un troisième individu, qui n'était autre qu'Olive, vint les voir. Il était ivre et fut pris de vomissements.

L'audience est ensuite levée et renvoyée à demain.

Distribution des Prix du Lycée

Nous rappelons que la cérémonie de la distribution des prix aux élèves du Lycée, aura lieu mercredi prochain, 29 juillet, à 8 heures du matin, sous la présidence de M. Louis Gabrielli, Conseiller à la Cour d'Appel.

Le discours d'usage sera prononcé par M. Eyquem, professeur de cinquième.

L'entrée des familles et des invités se fera par la porte du Boulevard du Palais, qui sera ouverte à 7 heures et demie. Les élèves internes et externes entreront par la porte de la rue de la Miséricorde, de 7 heures 1/4 à 7 heures 3/4, et se réuniront dans la cour des grands.

Les palmarès seront distribués aux externes qui ont au moins une nomination, de 1 heure et demie à 2 heures et demie, dans le cabinet de M. le Censeur.

Abonnements de Saison

Comme les années précédentes, le Petit Bastiais met à la disposition de ses lecteurs, partant en villégiature, des *Abonnements de Saison* au prix de cinquante centimes par semaine.

Bulletin Financier

Paris, 24 juillet 1908.

New-York étant meilleur, notre marché est plus ferme en général. Notre Rente se retrouve au cours d'hier 95.05. Les Fonds étrangers sont presque tous en reprise. Extérieure 91.82, Turc 96.37, Portugais 62.52 Russe 1904 98 25. L'Italie se retrouve à 103.45. Nos Sociétés de Crédit restent bien tenues. La Banque de Paris et des Pays-Bas, La Banque de l'Union Parisienne, le Comptoir National d'Escompte et la Société Générale sont particulièrement recherchées en raison de l'importante opération à laquelle elle procèdent l'émission des obligations à 6/0 or d'hypothèque générale de la Cie des chemins de Fer Nationaux du Mexique, nominales de 500 frs au prix de 462 50 c'est à dire à 89 1/4 0/0 jusqu'au 28 juillet.

Les valeurs industrielles sont irrégulières. La Rio s'avance de 1.637 à 1.651. La Suez le change perd à 3 400. Valeurs russes hésitantes. Valeurs de traction inactives Mines d'Or en légère avance.

L'emprunt Ouest Africain Français fait 385 et la part à 741 50. L'emprunt 5 0/0 de l'Etat de l'Amazone s'échange aux environs de 380. Les obligations 5 0/0 du Port de Bahia sont demandées à 450.

L'obligation 5 0/0 de la Cie des Tramways Eclairage et Force à Rio de Janeiro a des transactions régulières à 412.50.

Nos chemins de fer gardent leurs cours précédents.

L'ARRÊTÉ sur l'enlèvement DES ORDURES MÉNAGÈRES

MAIRIE DE BASTIA

Bureau d'Hygiène

Le bruit fait autour de l'arrêté sur l'enlèvement des ordures ménagères est factice.

Il est regrettable que les membres de la presse qui auraient le devoir d'écrire pour amener la population observer les lois de l'hygiène s'appliquent au contraire à la soulever contre elles.

Il est certes très commode de pratiquer le tout dans la rue et dans la cour, mais il n'est pas très séant de déposer un seau *avant* 7 heures du matin devant un vestibule.

Quant au gardiennage, il est à supposer que d'un étagnon vide de pétrole, auquel on aura adapté une anse quelconque en fer, en bois ou en corde pour en faciliter le maniement, n'est pas un objet à tenter la cupidité publique.

On pourra l'abandonner en toute sécurité, sans crainte qu'on l'enlève.

L'ouvrier n'a donc rien à dépenser pour se munir d'un récipient quelconque et il peut le déposer, dès qu'il fait jour, à l'heure qui lui convient pourvu que cela soit fait avant 7 heures.

Il est clair que l'achat des seaux et le gardiennage seraient deux prétextes sans valeur.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Le temps qu'il a fait

Baromètre : 760-5.
Température : Maxima, 24 2 ; Minima, 20 2.
Pluie : 00.
Humidité :
Direction du vent : Ouest.
Force du vent : Jolie brise.
Etat de la mer : Peu agitée.
Etat du ciel : Brumeux.

Vol

Le 25 juillet courant, une valise en carton, couverte de toile rouge, contenant du linge et appartenant à M. Giardalo, armurier Place des Palmiers à Ajaccio, a été volée sur le vapeur « Corsica » venant de Marseille.

L'auteur de ce vol paraît être le nommé C. P., 43 ans, arrêté et écroué chez le Procureur de la République, C. a été laissé en liberté

Arrestations

La nommée P. M.-A., sous contrainte par corps a été arrêtée et conduite à la maison d'arrêt.

Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Programme du 26 juillet, à 8 h. 1/2 s.

Boyce, p. r.,	Bertin.
Le Pré aux Cures, ouv.,	Hérold.
Aux bords du Schaon, chant arabe,	Schlidick.
Lucrèce Borgia, gde fant.,	Donizetti.
Souvenir de Cadix, valse,	Severin.

Le Chef de Musique, Tiberi.

Etat Civil

NAISSANCES.

Noutori Emile. — Boyan Celestine-Louise.

DÉCÈS

Sorba Adrienne, ménagère, 34 ans.
Caruggi Leva, veuve, 74 ans.
Battistia Toussaint, 6 ans.

Chemins de fer

Avis

La Compagnie de Chemins de Fer Départementaux a l'honneur de porter à la connaissance du Public que, le Conseil Général de la Corse ayant émis à deux reprises le vœu que le train 11 de Bastia à Ghisonaccia soit mis en correspondance à Casamozza avec le train 4 venant d'Ajaccio, M. le Ministre des Travaux Publics a décidé qu'il serait donné satisfaction à ce vœu à titre d'essai, durant une période de trois mois.

En conséquence à partir du 1er Août 1908, le train 11 partira de Bastia à midi 45 au lieu de 3 heures 38, du soir, et arrivera à Ghisonaccia à 4 heures 27 au lieu de 7 heures 15 du soir.

Bastia, le 20 Juillet 1908.

Enfin je digère convenablement!

On comprendra facilement cette exclamation de soulagement, quand on saura que celui qui la poussait souffrait depuis trois ans de mauvaises digestions. Vous avez eu certainement, cher lecteur, un jour où l'autre, parce que vous étiez mal disposé, que vous aviez mangé trop copieusement, vous avez eu, dis je, une fausse digestion. Vous savez combien cela est pénible. Imaginez-vous alors quelle a dû être l'existence de celui qui pendant trois ans, après chaque repas, c'est-à-dire trois fois par jour en moyenne, a eu de mauvaises digestions. C'est la torture, c'est l'enfer sur la terre.

M. Léon Planet, préparateurs de physique et de chimie au Lycée Condorcet à Paris, 8 rue du Havre, écrit :



M. Léon Planet (Cl. Pierre Petit, Paris)

« Je suis heureux de vous informer que les pilules Pink, m'ont fait le plus grand bien. Depuis trois ans, je souffrais d'une façon atroce de maux d'estomac. J'ai pris une quantité de médicaments successivement et je n'ai pu guérir. On m'a beaucoup préconisé les pilules Pink. Je me suis décidé, tellement je souffrais, à faire un essai des pilules Pink. Il a suffi d'un traitement relativement court pour me rétablir et les pilules Pink ont eu parfaitement raison de mes souffrances ».

Par ce temps de chaleur, les maux d'estomac redoublent et les digestions deviennent plus pénibles. Cela tient d'abord à l'état de faiblesse générale dont nous souffrons tous en ce moment. Cela tient aussi à ce que l'on boit beaucoup, qu'on mange beaucoup de crudités. Si votre estomac ne vous donne pas satisfaction, mettez-vous au régime des pilules Pink. Votre estomac d'abord, votre état général ensuite s'en trouveront très bien. Nouhlez pas que ces pilules Pink sont le plus grand régénérateur du sang, le parfait tonique du système nerveux et qu'elles guérissent : anémie, chloroses, faiblesse générale, lymphatisme, débilité nerveuse, épuisement prématuré, neurasthénie, migraines, névralgies, douleurs.

En vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pink Gabin, 23, rue Bailu, Paris, Frs. 3 50 la boîte, Frs. 17.50 les 6 boîtes franco.

Etat-Civil

DE BASTIA

Ricci Pierre-Joseph-Louis. — Poggi Anna.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 27 juillet

Thermomètre — 7 heures du matin + 21-5 à midi 29°. — à 6 heures du soir + 24°. **Maxima** + 29°. **Minima** 20 2.

Baromètre — 7 heures du matin. 763 mm. à midi, 763 mm. 6 heures du soir. 763 mm.

Vent. Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, Id.
Etat du ciel, le matin, Découvert.
l'après-midi, Id.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

∴

Au départ

Mgr Desanti, évêque d'Ajaccio, est parti hier par le train de midi.

∴

Cour d'assises

Par ordonnances de M. Collin, premier président de la Cour d'appel de Bastia, chevalier de la Légion d'honneur, les assises du département de la Corse pour le 4me trimestre de 1908, s'ouvriront à Bastia le jeudi 26 novembre 1908, à midi, sous la présidence de M. Gabrielli, conseiller à la Cour d'appel de Bastia, assisté de MM. Gavini, conseiller et Morelli, juge suppléant.

∴

Concours

M. Macciuti, professeur de septième au Lycée de Bastia, a été déclaré admissible aux épreuves orales du certificat d'aptitude à l'enseignement dans les classes élémentaires des lycées de garçons.

— Mlle Peraldi, professeur d'italien aux Cours secondaires de jeunes filles de Bastia, a été déclarée admissible aux épreuves orales du certificat d'aptitude à l'enseignement de la langue italienne dans les lycées et collèges.

∴

Commissariat de police

M. Nicolai Pierre-Marie, commissaire spécial à Blanc-Misseron, est élevé sur place, par décret du 1er juillet, à la 3e classe de son grade.

Toutes nos félicitations.

⁂

Examens de droit

Ont été admis aux examens de la licence en droit devant la faculté d'aix : 1re année 2e partie, MM. Coste, Nicolai, Stefani ; 2e année 2e partie, M. Vincenti.

M. de Mari Don-Pierre vient de subir avec succès, devant la Faculté de droit d'Aix, les deux examens de seconde année de licence.

⁂

Postes et Télégraphes

M. Colarelli a été nommé facteur des postes à Paris.

⁂

Prisons d'Algérie

M. Costa Antoine, candidat militaire, a été nommé gardien ordinaire à la prison de Bougie.

⁂

Préfecture de la Seine

M. Bastoni a été nommé garde de 3e classe au service des squares de Paris.

∴

Avis

M. Aste, dit *Schesi*, rue des Jardins, n° 5, prévient sa nombreuse clientèle, que les vins qu'il met en vente sont garantis naturels et exempts de tout mélange, et que les bruits malveillants que certaines personnes intéressées font circuler, sont dénués de tout fondement.

D'ailleurs, M. Aste se réserve le droit que lui confère la loi, pour poursuivre en diffamation toute personne qui pourrait porter atteinte à la bonne renommée de sa maison.

Immeubles à vendre A CARDO

1. Propriété comprenant grande maison d'habitation avec eau de source abondante, jardin, vignes et bâtiments ruraux.

2. Site à bâtir en bordure du chemin vicinal de Bastia à Cardo avec eau saine potable au gré de l'acheteur.

Pour renseignements s'adresser à Me de Carafla, notaire à Bastia.

BASTIA LA NUIT

RIXE SANGLANTE au Marché aux Poissons

Un mort. — Un blessé

Arrestation du meurtrier

Hier soir, vers 11 heures, les frères Ciavatti, Joseph Ciccheri et d'autres amis étaient réunis chez un marchand de vin, au Marché aux Poissons.

Pendant qu'ils étaient en train de causer tranquillement, Pietri Dominique, coiffeur, pénétra dans cet établissement et adressa de vifs reproches aux frères Ciavatti.

Une violente discussion éclata et tous les consommateurs allèrent vider leur querelle sur la place du Marché.

Quelques instants après des cris furent poussés par Ciavatti Pierre et Ciccheri Joseph, pendant que Pietri prenait la fuite.

Ciavatti Pierre avait été frappé par Pietri Dominique de deux coups de couteau, l'un à l'épaule, l'autre à la gorge.

Ciccheri avait été également frappé de trois coups de couteau.

Pendant que François Ciavatti prodiguait tous ses soins à son frère; des amis allèrent prévenir l'Assistance Publique qui transporta Ciavatti Pierre à l'hôpital civil, où il ne tarda pas à rendre le dernier soupir au milieu de sa famille éplorée qui s'était empressé d'accourir.

Ciccheri a pu regagner tout seul son domicile.

Le malheureux Pierre Ciavatti était à peine âgé de 21 ans, il laisse une jeune femme et deux petites filles.

Le meurtrier, Pietri Dque, qui accomplit actuellement une période d'instruction au 163e, a été arrêté à son domicile.

Le parquet s'est rendu sur les lieux.

Chirurgiens-dentistes

Certificat d'études

Par arrêté ministériel du 17 courant, publié au *Journal Officiel* du 18 juillet, la 2me session d'examen pour le certificat d'études exigé des aspirants au diplôme de chirurgien-dentiste s'ouvrira en 1908, le 14 octobre.

Les dates des épreuves sont fixées ainsi qu'il suit :

Epreuves écrites : mercredi 14 octobre.

Epreuves orales : jeudi 15 octobre.

Les registres d'inscription seront ouvert du lundi 28 septembre au samedi 10 octobre.

Les inscriptions sont reçues, pour la Corse, à l'Economat du Lycée de Bastia.

OREZZA-LES-EAUX

Hôtel de Granajola

VILLA MANFREDI

Ouvert jusqu'au 1er octobre

Cet hôtel, entièrement remis à neuf, est confortablement aménagé.

Des conditions spéciales sont faites aux familles.

M. le docteur Manfredi restera pendant toute la saison, à l'hôtel Granajola, à la disposition des voyageurs.

Cet hôtel se recommande en outre par son excellente cuisine.

S'adresser pour renseignements à Mme veuve Manfredi à Granajola (Orezza).

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00408

BOURSE DE PARIS

29 juillet — 27 juillet

Hausse de 3 0/0 anciens 95 85 — 95 65
— de 3 0/0 amortis. 96,74 — 96,90
ex-coupon.

LES FÊTES DE CAEN

LE BANQUET

Caen, 27 juillet.

Au banquet qui a eu lieu hier soir; plusieurs discours ont été prononcés.

M. Clemenceau, président du Conseil, a répondu en quelques mots aux toasts qui lui ont été portés.

Il a félicité la Normandie d'être entrée dans la voie républicaine, et la ville de Caen, particulièrement, d'avoir élu comme représentant M. Chéron.

LE CRIME de la rue de la Pépinière

L'ASSASSINAT DE M. REMY

Nouvel interrogatoire de Georges Courtois

Paris, 27 juillet.

M. Albanel, juge d'instruction, a procédé aujourd'hui à un nouvel interrogatoire du jeune valet de chambre Georges Courtois.

Le magistrat instructeur a donné connaissance au prévenu de la déposition de Léon Ringo, en ce qui le concerne.

Après avoir fait préciser certains points de la déposition du neveu de la victime, M. Albanel a donné lecture à Georges Courtois de la déposition d'un autre témoin, du jeune Jules Perret, un garçon de marchand de vin, un ami avec lequel il a fait une partie de plaisir.

Georges Courtois a répondu à toutes les questions qui lui ont été posées par le magistrat instructeur avec beaucoup de calme.

Il accuse toujours Renard avec la même énergie.

LA FUSILLADE DE DRAVEIL

Le maréchal des logis Turc

La décision du Conseil d'Enquête

Paris, 27 juillet.

Le maréchal des logis Turc, qui commandait le détachement de gendarmerie, lors des graves incidents de grève qui se produisirent à Draveil-Vigneux, a comparu, le 20 juillet, devant un Conseil d'enquête, réuni à 8 heures du matin, à la caserne des Minimes, sous la présidence du colonel Vaysières.

Trois questions ont été posées aux membres du Conseil.

Le maréchal des logis a déclaré qu'étant donnée la disposition du cabaret, où se produisit l'échauffourée, il était persuadé que la salle était vide. Il savait, d'ailleurs, que les chefs de groupes grévistes étaient à Paris, à la Confédération du Travail, et ne pouvait supposer que les grévistes étaient réunis dans l'établissement.

Décision du Conseil d'enquête

Le Conseil d'enquête s'est déclaré incompétent.

Le Gouvernement militaire de Paris a renvoyé aujourd'hui les dossiers de cette affaire à M. le juge d'instruction de Dorbeil, qui décidera si les gendarmes devront comparaître en cour d'assises.

Le Voyage Présidentiel

A REVEL

L'ARRIVÉE du Président de la République

Avant l'arrivée

Revel 27 juillet.

Une activité fébreuse règne dans la ville, à l'occasion de l'arrivée du Président de la République.

Le croiseur *Amiral Macharoff* a à son bord MM. Stolypine, président du Conseil ; Isvolski, ministre des Affaires étrangères ; Dikoff, ministre de la Marine ; l'amiral Touchard, ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg, etc.

Le Tsar, la Tsarine et le Tsarewitch sont à bord du *Standart*.

La division navale française est signalée ; les torpilleurs de l'escadre de la Baltique sont partis à sa rencontre.

Le commandant du port, à bord du croiseur *Asie*, dirige la garde navale.

Le *Standart* est mouillé au centre de la rade et à un peu plus d'un mille du rivage.

L'ARRIVÉE

A 3 heures, la division navale française fait son entrée dans le port de Revel, chef-lieu du gouvernement d'Esthonie.

Les navires français et russes échangent les saluts d'usage ; le canon tonne ; les marins des deux escadres poussent des hourrahs frénétiques ; les musiques jouent l'*Hymne russe* et la *Marseillaise*.

Le cuirassé *Vérité* s'est placé vis-à-vis du yacht impérial *Standart*.

La Visite DE M. FALLIÈRES aux Souverains Russes

A 3 heures et demie, le Président de la République s'est rendu à bord du yacht impérial pour faire sa visite à l'Empereur et à l'Impératrice de Russie.

La réception a été empreinte d'une très grande cordialité ; M. Fallières s'est entretenu pendant un bon quart d'heure avec les Souverains Russes.

Le Président de la République est retourné à bord du *Vérité*, pour recevoir le Tsar.

S. M. Nicolas II à bord du *Vérité*

A 4 heures, le Tsar a rendu sa visite au Président de la République à bord du *Vérité*, où il a été reçu à la coupée par l'amiral Boué de Lapeyrère.

M. Fallières a reçu le Tsar dans le grand salon d'honneur, ayant à ses côtés M. Pichon, ministre des affaires étrangères et M. Jean Lanes, secrétaire général de la Présidence.

L'entretien a duré une demi-heure.

M. Ivolski, ministre des affaires étrangères, s'est entretenu ensuite très longuement avec M. Pichon.

Dîner de gala

A 6 heures du soir a lieu le dîner offert par les Souverains Russes au Président Fallières, à bord du yacht impérial.

BREST

NOMBREUSES MUTINERIES *au 2me Colonial*

Paris, 27 juillet.

Le ministre de la Guerre a été informé que de nombreuses mutineries se sont produites au 2e régiment d'infanterie coloniale, en garnison à Brest.

Le général Picquart a demandé d'urgence un rapport d'enquête, afin d'établir les responsabilités et prendre toutes les mesures que comporte la situation.

EN RUSSIE

CONFLITS SANGLANTS à LODZ

Saint Pétersbourg, 27 juillet.

Des informations de Lodz annoncent qu'un conflit a eu lieu hier soir dans la gare de Drombrowska ; plusieurs personnes ont été tuées ou blessées.

Des désordres se sont également produits à Lodz ; plusieurs ouvriers et ouvrières ont été blessés.

AVIS DE DÉCÈS

Madame Veuve Antoinette Ciavatti née Gozzi et ses filles ; M. et Mme François Ciavatti, employé de Commerce et leurs enfants ; Mme Vve Gozzi et ses enfants,

Les familles Lavezzi, Gozzi, Poretti, Cantini et Santucci ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Pierre CIAVATTI

Employé de Commerce

lâchement assassiné dans la soirée du 27 juillet,

leur époux, père, fils, frère, beau-fils, beau frère et neveu, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui mardi, 28 du courant, à 5 heures du soir.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Napoléon, n° 23.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Usines de Francardo

F. CHARDON et Cie

(GARE FRANCARDO)

TUILERIE & BRIQUETERIE MÉCANIQUES

Fabrique de Carreaux en ciment, unis et à dessins

FOUR A CHAUX CONTINU

Scierie mécanique

DE BOIS DE CONSTRUCTION

Entrepôts { à Bastia, 2, Avenue Carnot / à Corte, Nouvelle Traverse

CHAUX GRASSE

en pierre, en poudre et en pâte pour constructions, chaulage des terres et du traitement de la vigne

CHAUX HYDRAULIQUES — CIMENTS

Plâtres

Fers à planchers I

Fers et Aciers en barres

PONTES — MÉTAUX

Futaines usagées à vendre

Bonnes occasions

A.-P. PADOVANI

Nouveau Port, Bastia

Café des Gourmets

Boulevard Paoli, 23, Bastia

A LA RENOMMÉE

Glaces assorties

à partir de 4 heures

Guérison de l'alcoolisme. L'ivrognerie n'existe plus.

Un échantillon de ce merveilleux Cozx est envoyé gratis.



Peut être donné dans du café, du thé, du lait, de la liqueur, de la bière, de l'eau ou de la nourriture, sans que le buveur ait besoin de le savoir.

Méfiez-vous des contrefaçons !

La poudre COZA produit l'effet merveilleux de dégoûter l'ivrogne de l'alcool (bière, vin, absinthe, etc.). La poudre Cozx opère si silencieusement et si sûrement que la femme, la mère ou la fille de l'intempérant peut le lui donner à son insu et sans qu'il ait jamais besoin de savoir ce qui amène le changement.

La poudre COZA a rassemblé des milliers de familles, sauvé des milliers d'hommes de la honte et du déshonneur et en a fait des citoyens vigoureux et des hommes d'affaires capables ; elle a rendu plus d'un jeune homme sur le droit chemin du bonheur et prolongé de plusieurs années la vie de beaucoup de personnes.

L'institut qui possède cette merveilleuse poudre envoie gratuitement à tous ceux qui en font la demande un livre de remerciements et un échantillon. La poudre Cozx est garantie inoffensive.

On trouve la poudre Cozx dans toutes les pharmacies et au dépôt indiqué ci-dessous.

Les pharmaciens ne donnent pas d'échantillons, mais donnent gratuitement le livre d'attestations à ceux qui en présentent à leur pharmacie. Toutes demandes par la poste sont à envoyer directement à

COZA INSTITUTE 62, Chancery Lane, Londres, 218, Angleterre.

Dépôt à Bastia Pharmacie QUILICI, 19, Boulevard du Palais ; à Ile Rousse, A. Padovani.

RESTAURANT au *PETIT GOURMET*

ERBALUNGA

BOUILLABAISSE TOUS LES JOURS

Prévenir la veille

A VENDRE

Terrains à bâtir situés à proximité de l'Usine de Toga.

S'adresser à M. Battistini, Magasins généraux, Bastia.

L'ART de GUÉRIR

VIENT DE PARAITRE le *Journal de Médecine Française* qui publie une importante étude sur une nouvelle méthode qui guérit radicalement la Faiblesse sexuelle chez l'homme et la femme, la Neurasthénie, les Maladies de l'Estomac, de l'Intestin, du Cœur, le Rhumatisme, la Goutte, les Douleurs, etc. — Rien, gratuit du journal à toute personne qui en fait la demande en envoyant 10, rue de la Paix, à Paris.

En vente chez M. Marfisi, Place Saint-Nicolas, 13.

Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie assez de Patrimonio.

BIJOUTERIE-HORLOGERIE

DANESI Fils

Ancien Elève des Ecoles d'horlogerie de BESANÇON

16, Boulevard Paoli, BASTIA

M. Danesi a l'honneur d'informer sa nombreuse Clientèle qu'il se charge de toutes réparations de Montres et Pendules (mouvements les plus compliqués).

M. Danesi, faisant lui-même toutes les réparations, est certain de livrer un travail soigné et garanti. Prix modérés.

LUNETTERIE DE 1er CHOIX

Etude de Me LUCIANI, avoué

près le Tribunal Civil de 1re Instance de Calvi

Vente sur saisie-immobilière

Il sera procédé le neuf septembre mil neuf cent huit, en l'audience des criées du Tribunal Civil de première instance de Calvi, séant au palais de justice de la dite ville, à une heure de l'après-midi, au plus offrant et dernier enchérisseur, à la vente des immeubles ci-après désignés, en deux lots, savoir :

Premier lot.

Le premier lot se compose d'une maison bourgeoise sise commune de Santa-Reparata, lieu dit Palmento, canton de l'Ile-Rousse, arrondissement de Calvi, comprenant un grand bâtiment de douze mètres de façade sur douze mètres de profondeur, élevé partie sur caves, partie sur terre-plein, d'un rez-de-chaussée, de deux étages et grenier au dessus, et d'un jardin y attenant, entouré de murs, planté de citronniers, orangers, cédratiers et arbres fruitiers, avec réservoir d'eau, d'une superficie totale de trente-un ares, quarante-quatre centiares, tenant par devant à emplacement et place publique, d'un côté à maison des frères Fabiani et de l'autre à enclos appartenant à M. de Vincenti.

Deuxième lot.

Le deuxième lot se compose d'une propriété rurale sise commune de Santa-Reparata, canton d'Ile-Rousse, comprenant bâtiment d'habitation et d'exploitation, terres labourables, oliviers, arbres fruitiers et cédratiers, aux lieux dits : Tranle-Chiese, Granaja, Costa, Terre-Rossa, Palmento, Convento, figurant au cadastre de la commune de Santa-Reparata, sous les numéros 889, 900, 901 section A, — 176, 177, 178, 205, 853, 854, 855 à 856, 923 à 927, 1145, 1230, 1223, 1225, 1227, 1230, 1231 à 1239 section B, — 88, 89, 90, 91, section C, pour une contenance totale de huit hectares, quatre-vingt-douze ares, huit centiares.

Ainsi que le tout se poursuit et comporte sans aucune exception et réserve avec les immeubles par destination qui en dépendent et les augmentations qui pourraient y être faites.

Cette vente est poursuivie à la requête du Crédit Foncier de France, société anonyme ayant son siège à Paris, rue des Capucines numéro dix-neuf, agissant poursuites et diligences de son Gouverneur, demeurant au siège social, pour laquelle domicile est élu à Paris au dit siège et en outre en l'étude de Me Luciani, avoué près le Tribunal civil de Calvi, y demeurant, lequel est constitué et continuera d'occuper pour elle sur la présente poursuite de saisie-immobilière et ses suites.

Contre les sieur et dame : 1° Jean Thomas, médecin et propriétaire, pris tant en son nom personnel que pour la validité à l'égard de son épouse ; 2° Lilline Casalta, conjointe de Vincenti, demeurant et domiciliés ensemble à Cervione.

En vertu des grosses dûment en forme exécutoire : 1° D'un acte reçu par Me Colonna-Ceccaldi, notaire à Calvi, le dix-huit février mil huit cent soixante-dix-sept, enregistré, contenant contrat conditionnel de prêt par le Crédit Foncier de France, au profit de M. et Mme de Vincenti, avec hypothèque sur les immeubles sus-désignés ; 2° D'un autre acte reçu par le même notaire, le premier mai mil huit cent soixante-dix-sept, enregistrés, constatant la réalisation du dit prêt de dix mille cinq cents francs.

Et suivant commandement, tenant lieu de procès-verbal de saisie-immobilière, du ministère de Agostini Dominique, huissier près le Tribunal de première instance de Bastia, demeurant à San-Nicolao de Moriani, en date du trois avril mil neuf cent huit, enregistré, signifié à la requête de la Société du Crédit Foncier de France aux dits sieur et dame conjoints du Vincenti et dénoncé par exploit de Me Alfonsi Jean, huissier à Calvi, du quinze juin mil neuf cent huit, aussi enregistré, aux sieurs : 1° Paiazzi Auguste, demeurant et domicilié à l'Ile-Rousse, tiers détenteur en qualité d'héritier de feu son père Paiazzi François, des immeubles Costa et Terre-Rossa ; 2° Cruciani Dominique, laboureur, demeurant et domicilié à Santa Reparata, tiers détenteur de l'immeuble Granaja, les dits immeubles Costa, Terre-Rossa et Granaja, spécialement affectés à la créance du Crédit Foncier de France.

Lotissement et mises à prix

Outre les charges, clauses et conditions insérées au Cahier des charges déposé au greffe du Tribunal civil de Calvi, les dits immeubles seront vendus en deux lots, sans faculté de réunion, sur les mises à prix ci-après désignées :

Pour le premier lot composé d'une maison bourgeoise, sise à Santa-Reparata, lieu dit Palmento, et jardin y attenant entouré de murs, planté d'arbres fruitiers avec réservoir d'eau, deux cents francs, ci . 200 fr.

Pour le deuxième lot composé d'une propriété rurale, sise commune de Santa Reparata, comprenant bâtiment d'habitation et d'exploitation, terre labourable, oliviers, arbres fruitiers et cédratiers aux lieux dits : Tranle, Chiese, Granaja, Costa, Terre-Rossa, Palmento, Convento, cent francs, ci . . . . . 100 fr.

Total des mises à prix : trois cents francs ci. . . . . 300 fr.

Il est expressément déclaré que la société du Crédit Foncier ne garantit en aucune façon la contenance des biens quelle qu'elle soit, ni les tenants et aboutissants des mêmes.

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'art. 696 du code de Procédure civile modifié par la loi du 21 mai 1858, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur les dits immeubles saisis, pour raison d'hypothèque légale, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé à Calvi, le cinq juillet mil neuf cent huit, par l'avoué poursuivant soussigné.

Signé : T. LUCIANI.

Dûment enregistré,
Pour copie conforme,
Signé : T. LUCIANI, *Avoué.*

S'adresser pour renseignements : à Me Luciani, avoué poursuivant, à Calvi.

Bastia, Imp. Olagnier.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Été en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriqués exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



La Maison se charge des réparations

CHEVEUX sauvés par le Peigne Hahn — OUTILS — MACHINES, Fournitures, Accessoires pour Coiffeurs, Tondeuses, Rasoirs, Ciseaux, Brosses, Peignes, Parfumerie, Savonnerie, Articles de Toilette, Eponges, Cuirs, Pierres, Strops, Blaireaux, Pinceaux, Glaces, Vitrines, Meubles, Fauteuils, Lavabos, Installations complètes, Coiffeuses, Manucures, Pédicures, Perruquiers, Postiches, Bandeaux, Nattes, Frisures, Tresses, Barbes, Moustaches, Sourcils, Cils

une enquête est nécessaire et si on y procède avec quelque honnêteté, à l'île du Diable, où on l'expédie, Ullmo sera bientôt en nombreuse compagnie.

L. DESMOULINS.

(*Le Gaulois*).

Abonnements de Saison

Comme les années précédentes, le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs, partant en villégiature, des *Abonnements de Saison* au prix de cinquante centimes par semaine.

Les Agissements DE LA COMPAGNIE FRAISSINET

UN GRAVE ACCIDENT à bord de l'« Iberia »

Une femme grièvement blessée

On se rappelle qu'au mois d'octobre 1907, une dame voyageant à bord du *Golo* eut le pied littéralement emporté par la chaîne du gouvernail qui circule le long du bord.

La victime de cet accident actionna la Compagnie Fraissinet en dommages-intérêts devant le Tribunal de Bastia. La Compagnie souleva l'incompétence ; les billets de passage délivrés aux voyageurs portant qu'en cas de contestation avec la Compagnie le Tribunal de Lyon serait seul compétent. C'est cette juridiction, prétendait M. Fraissinet, qui devait être saisie du litige.

Le tribunal de Bastia s'est déclaré compétent et a débouté la Compagnie Fraissinet de son exception. La Cour d'appel a confirmé la décision du tribunal. La Compagnie s'est actuellement pourvue en Cassation. Nous espérons que la Cour suprême ratifiera les décisions de notre Tribunal et de notre Cour.

La question est de la plus grande importance. En effet, dimanche dernier, un accident, en tous points identique à celui plus haut relaté, s'est produit à bord de *l'Iberia*. Une femme âgée a eu le pied littéralement broyé par la chaîne. Le bateau, qui déjà faisait route sur Bastia, a dû retourner à Marseille pour y ramener l'infortunée blessée dont l'état inspire les plus grandes inquiétudes.

Cette malheureuse femme sera-t-elle obligée d'aller plaider devant le tribunal de Lyon pour obtenir l'indemnité à laquelle elle a droit ? C'est ce qu'incessamment va décider la Cour de Cassation.

En attendant nous constatons avec regret, que la Compagnie Fraissinet n'a pas pris, depuis le mois d'octobre 1907, les mesures nécessaires pour éviter le retour de pareils accidents.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

TAVERA. — Dimanche dernier, s'éteignait à Tavera, dans les bras du Seigneur, après une longue et douloureuse maladie dont n'ont pu avoir raison les soins les plus affectueux de la famille et les plus dévoués de la science, Mme Veuve Marcelli, la mère de nos amis MM. Marcelli, l'un chef du personnel, l'autre inspecteur de la Compagnie des Tramways de Nice, de M. Marius Marcelli, propriétaire, de Mmes Grimaldi, Antonelli, Luciani et Colonna d'Istria, la sœur du chanoine Siacciai, de Mmes Veuves Laurenzi et Biare.

Agée de 75 ans, Mme Marcelli avait encore conservé, malgré les douleurs et les chagrins de famille, toutes ses facultés mentales, et l'on éprouvait un réel plaisir à l'entendre causer avec cette fine répartie et sa logique encore toute pleine de bon sens.

Mère d'une nombreuse famille — huit enfants — qu'elle a su élever avec l'éducation spéciale pour faire de ses fils des hommes de cœur, et de ses filles de bonnes ménagères, elle a enfin secret de leur inspirer à tous la force nécessaire pour surmonter les obstacles de la vie et continuer sans défaillance ces traditions d'honneur, de travail et de correction qui ont toujours été l'apanage des siens.

Pleine de bonté et de générosité, elle sera regrettée des pauvres qu'elle savait consoler avec un bon mot ou encourager avec un secours qui n'humiliait jamais celui qui le recevait.

Ses obsèques ont eu lieu mardi, au milieu d'un immense concours de sympathies affligées. Tout le village et une foule de parents et d'amis accourus des localités environnantes, ont tenu à rendre leurs derniers devoirs à la mère de famille qui laisse un souvenir durable parmi ceux qui l'ont approchée.

A toute sa famille, nous adressons, en cette douloureuse circonstance, l'expression émue de nos condoléances les plus affectueuses. — J. A. T.

LUMIO. — La laborieuse population de Lumio est dans la consternation ! Un immense vol de sauterelles s'est abattu sur ses cultures.

Les jardins maraîchers sont entièrement détruits, les céréalières fortement compromises, les vignobles très sérieusement endommagés. On dirait qu'un immense incendie a ravagé la plaine, ne laissant sur son passage que des squelettes aux membres déchiquetés et rabougris. Rien, que pour notre territoire, nous avons déjà plus de cent mille francs de dégâts à déplorer, et il nous revient que toute la Balagne des bords de la mer est aussi mal partagée. Ce ne sont, certes pas, les quelques centimes que l'Administration distribuera à grand bruit aux cultivateurs les plus nécessiteux qui seront de nature à pallier le mal. Qui sait même si, après de longues et fastidieuses formalités, on consentira à nous faire remise d'une partie de l'impôt. Ce qui est le plus triste, c'est que ceux qui souffrent le plus, ce sont les paysans, les petits cultivateurs, les métayers ; la petite culture essentiellement maraîchère est la plus atteinte.

Il est du devoir de tous les citoyens d'organiser dès à présent la lutte pour que, à l'avenir, de pareils désastres ne se reproduisent et ne se propagent avec plus d'intensité encore.

M. le préfet de la Corse, dont la sollicitude ne saurait négliger sa chère Balagne aura à cœur de lui venir en aide efficacement et dans la plus large mesure, en dehors d'importantes subventions qu'il saura obtenir du Ministère de l'Agriculture pour la recherche et la destruction des poutres dans les terres vagues et sur les sols du domaine public.

Tous les propriétaires doivent être mis en demeure de détruire, dès le printemps prochain tous les centres d'éclosion constatés sur leur propriété.

Si nous étions des colons algériens nous n'enregistrons l'avenir avec confiance mais nous ne sommes que des citoyens français ! — *Un Contribuable*.

A Tramuntana

C'est avec un réel plaisir que nous apprenons la réapparition prochaine de la *Tramuntana*.

Notre excellent confrère, Santu Casanova, qui en avait cessé la publication, par suite d'une absence assez prolongée, reprend son poste de combat avec une nouvelle provision de verve.

La *Tramuntana* nous revient plus mordante et plus vaillante que jamais.

Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue.

Médaille militaire

La médaille militaire a été conférée aux sous-officiers et soldats dont les noms suivent :

Giudicelli, adj au 33e, 19 ans de service, 1 campagne.

Bettini, adj. au 40e, 20 ans de serv.

Castellani, adj au 42e, 20 a ns de serv.

Franchetti, adj. au 74e, 18 ans de serv., 5 camp.

Sarti, adj. au 80e, 20 ans de serv.

Maisi, adj. au 112e, 19 ans de serv.

Rocca-serra, adj. au 149e, 20 ans de serv.

Poggi, adj. au 157e, 18 ans de serv., 4 camp.

Benedetti, adj. au 159e, 20 ans de serv.

Giafferi, adj. au 4e zouaves, 17 ans de serv., 4 camp.

Casari, adj. au 3e étranger, 16 ans de serv., 12 camp.

Morelli, adj. au 1er bat. d'Afrique, 15 ans de serv., 7 camp.

Giorgi, maréchal des logis au 8e dragons, 13 ans de serv., 12 camp., 1 blessure.

Costanti, gendarme, 13e légion, 27 ans de serv., 1 citation.

Mangiavacca, maréchal des logis, 15e légion, 25 ans de serv., 9 camp., 3 citations.

Désemary, mar. des logis, 15e lég. ter, 22 ans de serv., 15 camp.

Filippi Jean-Hyacinthe, gendarme, 23 ans de serv., 20 camp., 1 citation.

Rocchi, gendarme, 24 ans de serv., 20 camp.

Cervoni, gendarme, 25 ans de serv., 16 camp., 1 citation.

Daodati, gendarme, 25 ans de serv., 17 camp.

Salicetti, gendarme, 21 ans de serv., 15 camp., 1 citation.

Farri, gendarme, 18e légion, 21 ans de serv., 10 camp.

Vesperini, gendarme, 19e Mg., 21 ans de ser., 18 camp.

Chemins de fer

Avis

La Compagnie de Chemins de Fer Départementaux a l'honneur de porter à la connaissance du Public que, le Conseil Général de la Corse ayant émis à deux reprises le vœu que le train 11 de Bastia à Ghisonaccia soit mis en concordance à Casamozza avec le train 4 venant d'Ajaccio, M. le Ministre des Travaux Publics a décidé qu'il serait donné satisfaction à ce vœu à titre d'essai, durant une période de trois mois.

En conséquence à partir du 1er Août 1908, le train 11 partira de Bastia à midi 45 au lieu de 3 heures 38, du soir, et arrivera à Ghisonaccia à 4 heures 27 au lieu de 7 heures 15 du soir.

Bastia, le 20 Juillet 1908.

Cour d'Assises

Audience du 28 juillet 1908

Présidence de M. GABRIELLI, *conseiller*

Les Vols à Bastia

Vol qualifié

Réquisitoire

M. Angeli, avocat général, prononce un très long réquisitoire au cours duquel il démontre la culpabilité d'Oliva. Il demande au Jury de mettre en terne, par une condamnation sévère, aux nombreux méfaits qui depuis quelque temps désolent la ville de Bastia.

Plaidoiries

Mes Gandis et de Cesalla combattent toutes les charges de l'accusation. On ne peut pas juger Oliva sur son passé. Non seulement sa participation au crime n'est pas prouvée, mais son innocence paraît démontrée. Il doit être acquitté.

Verdict

Reconnu coupable de vol qualifié, Oliva est condamné à 7 années de réclusion, à 10 années d'interdiction de séjour et à la relégation perpétuelle.

La session est close.

Bulletin Financier

Paris, 25 juillet 1908.

La répercussion du marché de Londres alourdit notre place. Notre Rente revient à 95.65. Les Fonds Etrangers sont plus faciles. La Russe 1906 est assez bien tenue à 99.20. Nos Sociétés de Crédit conservent leurs excellentes tendances.

Les valeurs industrielles sont irrégulières. La hausse du cuivre pousse le Rio à 1.651. Suez 4.395. Valeurs russes bien disposées. Valeurs de traction inactives. Mines d'or sans changements.

Les obligations 3 0/0 du chemin de fer Victoria à Minas sont intéressantes aux environs de 440, en raison de leur revenu à ce prix et de la garantie kilométrique dont jouissent les capitaux employés aux dits travaux. Les obligations 5 0/0 de la Cie de Tramways Eclairage et Force à Rio de Janeiro sont demandées à 412.50 : le coefficient d'exploitation est déjà en amélioration de 3.00 0/0 pour les cinq premiers mois de 1908.

Hausse de la Colombian India Rubber à 125 sur nouvelles favorables reçues de l'exploitation.

Nous avons annoncé que la Bienfaitrice société mutuelle d'assurances fluviales et d'accidents émettait 2.000 obligations de 400 frs, portant 18 frs d'intérêts et garanties chacune par un Bon de Panama remboursable à 400 minimum. Créée fin décembre 1904, cette Société avait un portefeuille de primes de 30.425.30 et 1.832.300 de capitaux assurés. Ces chiffres s'élèvent actuellement pour les primes à 221.425, et capitaux assurés à 10.127.039.

Nos chemins de fer sont peu traités.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Le temps qu'il a fait

Baromètre : 760-1.
Température : Maxima, 26 2 ; Minima, 23 1.
Pluie : 00.
Humidité : 82.
Direction du vent : S. E.
Force du vent : Faible.
Etat de la mer : Belle.
Etat du ciel : Couvert.

Comité ouvrier bonapartiste

La Commission d'organisation de la fête du 15 août se réunira ce soir à 8 heures et demie, dans le local habituel de ses réunions, dans le but de prendre les dernières dispositions qui assureront, cette année, un succès inaccoutumé à la Saint Napoléon.

Au Port

Entrée :
Le *Venezuela* venant de Rône.
La *Corte* venant de Nice.

Etat Civil

NAISSANCES.

CASANOVA Marie. — SCOTTO Françoise-Anne. — COLONNA Marie-Thérèse-Apollinaire.

DÉCÈS

SCOTTI Sauveur, 33 ans, journalier.

LA RIXE SANGLANTE du Marché aux Poissons

Nouveaux détails

L'incompétence de la juridiction civile

La Justice militaire

Pietri, le meurtrier de Ciavatti et qui tenta de donner la mort à Ciccheri, dans la nuit de lundi, a été conduit hier devant M. le Procureur de la République qui s'est déclaré incompétent. Pietri, en effet, accomplissait au moment du crime une période d'instruction, au 163e régiment d'infanterie, et comme il n'a pas de complices civils, il est justiciable du Conseil de guerre. C'est donc l'autorité militaire qui va procéder à l'instruction. Après, Pietri sera dirigé sur Marseille, pour être déféré au Conseil de guerre du 15e corps d'armée.

L'état du blessé

L'état du blessé Ciccheri ne s'est pas aggravé. Au contraire, tout porte à croire que les trois blessures qu'il a reçues au bras, à la poitrine et à la main droite se cicatriseront dans un certain temps.

L'enterrement de la victime

L'enterrement de l'infortuné Ciavatti était fixé pour hier soir, à 5 heures, mais l'autorité militaire, chargée de l'instruction, n'a pas autorisé l'inhumation du corps. La cérémonie a alors été ajournée à ce matin, à 10 heures.

L'enquête

M. Hennequin, commissaire central de notre ville, a immédiatement, après le crime, procédé à une enquête. Par ses soins, M. le docteur Zaccarelli a été commis pour procéder à l'autopsie du cadavre de Ciavatti et visiter le blessé Ciccheri. Pietri lui-même a été blessé à l'oreille par un instrument tranchant. Interrogé par M. le Commissaire central, Pietri prétend que cette blessure lui a été faite par le malheureux Ciavatti. Il soutient avoir agi en état de légitime défense, et pour repousser l'agression dont il était l'objet de la part de Ciavatti et de Ciccheri. Ce dernier soutient absolument le contraire. Il a été blessé, affirme-t-il, en voulant défendre Ciavatti que Pietri lardait de coups de couteau. L'instruction ne tardera pas à éclaircir cette douloureuse affaire.

Les blessures reçues par Ciavatti et Ciccheri n'ont pas été faites avec un rasoir, comme on l'a tout d'abord prétendu, mais avec un couteau que Pietri avait emporté en quittant la buvette où la dispute avait commencé.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 28 juillet

Thermomètre — 7 heures du matin : 21-5 à midi 28-. — 2 heures du soir : 24-. Maxima : 29-. Minima : 20-2.
Baromètre — 7 heures du matin, 763 mm. à midi, 763 mm. 6 heures du soir, 763 mm.
Vent. — Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, le matin, Découvert.
l'après-midi, id.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

Clinique chirurgicale

Nous sommes heureux d'apprendre que M. le docteur Masini vient d'être nommé, après un brillant concours, chef de clinique chirurgicale à l'Ecole de Médecine de Marseille.

Nous lui adressons nos bien vives félicitations.

Licence en Droit

M. PIOTTE LEPIDI a subi avec succès son examen de 2e année (1re et 2e parties) devant la faculté de Paris.

Nous lui adressons, ainsi qu'à son père, le sympathique directeur de l'école primaire de la rue de l'Opéra, nos plus vives félicitations.

Ecole de Versailles

MM. Dignelli de Ferracci, maréchaux des logis au 1er rég. d'artillerie coloniale, aux colonies, ont été reconnus admissibles à prendre part aux épreuves orales du concours d'admission à l'école militaire de l'artillerie et du génie.

Au Port

— Vap. « Liamone, » cap. Manry, de Livourne, 22 passag., diverses.
— Vap. « Iberia, » cap. Carrias, de Marseille, 226 passag., div.
— Vap. « Paraguay, » cap. Roale, de Porto-Torres, 11 passag.
— Vap. « Balkan, » cap. Soleillet, de Marseille, diverses.

Avis

Perdu une mule de charrette, taille 1 m. 30, robe grise.

Prière de s'adresser à MM. Nègre et Cie, Lègue, Bastia.

Avis

M. Aste, dit *Scheni*, rue des Jardins, n° 5, prévient sa nombreuse clientèle, que les vins qu'il met en vente sont garantis naturels et exempts de tout mélange, et que les bruits malveillants que certaines personnes intéressées font circuler, sont dénués de tout fondement.

D'ailleurs, M. Aste se réserve le droit que lui confère la loi, pour poursuivre en diffamation toute personne qui pourrait porter atteinte à la bonne renommée de sa maison.

Etat-Civil

DÉCÈS

Bottai Louise, mariée, 53 ans, de Rizzo de Gênes (Italie).
Ciavatti Pierre-Joseph, marié, 21 ans.
Durosi Angèle-Rose-Joséphine, 30 mois.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00410

BOURSE DE PARIS

25 juillet — 28 juillet

Rentes de 3 0/0 anciens 95 65 — 95.80
— de 3 0/0 amortis. 96.90 — 96.70
ex-coupon.

INTERPELLATION sur la Corse

Paris, 28 juillet.

Dans les milieux politiques, on annonce qu'un membre très influent de la Chambre des Députés, appartenant au groupe du parti radical et radical socialiste, interpellera, à la rentrée, le Garde des Sceaux sur le dernier mouvement de Juges de paix qui a été fait en Corse.

EN INDO-CHINE

Rapport du Gouverneur général

Paris, 28 juillet.

D'après un rapport du Gouverneur général de l'Indo-Chine, adressé au ministre des Colonies, les troupes françaises auraient tué, depuis le 18 juillet dernier, 135 pirates.

Le rapport ajoute que les troupes françaises ont fait prisonniers, également depuis cette époque, 147 pirates chinois.

Le Voyage Présidentiel

A REVEL

Télégramme du Président de la République A L'IMPÉRATRICE DOUAIRIÈRE

Revel 28 juillet.

Dès son arrivée dans le port de Revel, le Président de la République a eu la délicate attention d'envoyer par télégramme ses hommages à l'impératrice douairière Marie.

Les Cadeaux DE M. FALLIÈRES

Revel, 28 juillet.

Avant le dîner de gala, qui a eu lieu à 8 heures du soir, M. Mollard, directeur du protocole, et M. le capitaine de vaisseau Kerandren, de la maison militaire, se sont rendus, à bord du yacht impérial *Standart*, pour remettre à la Tsarine et à ses enfants les cadeaux du Président de la République.

M. Fallières a offert à la Tsarine deux vases en argent d'une grande valeur artistique ; au Tsarewitch et aux Grandes-Duchesses de nombreux et merveilleux jouets.

Après le dîner

Après le dîner de gala, trois grandes embarcations à vapeur, ayant à bord les meilleures sociétés chorales de Revel, ont donné une sérénade débutant par la *Marseillaise* et l'*Hymne russe*, que le Président de la République et les personnages impériaux ont écoutés du pont.

Le yacht impérial, ainsi que tous les navires russes et français étaient entièrement illuminés.

Un clair de lune, brillant sur la mer d'un calme plat, avait succédé à un coucher de soleil aux teintes orange et vert, caractéristiques de ces régions septentrionales.

Entrevues privées

Dans la matinée, pendant que le Tsar conférait avec M. Stephen Pichon, ministre des Affaires étrangères, le Président de la République avait une entrevue avec M. Iswolsky, ministre des Affaires étrangères de Russie.

***

Après déjeuner, une longue entrevue privée a eu lieu entre S. M. Nicolas II et le président Fallières, à bord du yacht impérial.

Grand déjeuner à bord du *Standart*

Revel, 28 juillet.

Il fait une belle journée ensoleillée.

A une heure de l'après-midi, le Président de la République, accompagné de tous les personnages de sa suite, se rend à bord du *Standart*, où un déjeuner est offert en son honneur.

Aucun discours n'a été prononcé au déjeuner.

M. Fallières a tenu à visiter en détail le yacht impérial, qui est un palais flottant d'une propreté immaculée.

Le *Standart* est commandé par le capitaine Chaglin, il a environ 600 hommes d'équipage, dont 80 musiciens. Toutes les cabines et les salons sont abondamment ornés de fleurs, pour lesquelles les Russes ont une véritable passion.

A bord du yacht, le Tsarewitch est placé sous la surveillance spéciale d'un marin, nommé Derevenko, marin tout dévoué au prince héritier et avec lequel ce dernier aime à jouer.

Dîner de Gala

Ce soir, à 8 heures, a lieu à bord du *Véritié* le dîner offert par le Président de la République aux Souverains Russes.

LE DÉPART

Vers minuit, le Président de la République quittera Revel.

La division navale française appareillera pour la Norvège, dernière partie du voyage présidentiel.

ISÈRE

Terrible explosion *au Polygone d'Uriage*

Uriage, 28 juillet.

Une terrible explosion s'est produite ce matin, à Uriage, au polygone du 4e régiment du génie.

Un obus a fait explosion au moment où plusieurs militaires du 4e régiment du génie étaient occupés au maniement de ces engins.

Plusieurs hommes ont été blessés, dont quelques-uns très grièvement.

Le ministre de la Guerre a prescrit une enquête très sérieuse.

EN ALLEMAGNE

Retour de l'Empereur

Berlin, 28 juillet.

S. M. Guillaume II est rentré aujourd'hui à Berlin.

Il partira vendredi prochain pour Swinemunde, où il aura été précédé par l'impératrice.

Le Voyage en Suède

Berlin, 28 juillet.

Le 2 août, les Souverains allemands partiront de Swinemunde, à bord du yacht impérial *Hohenzollern*, pour la Suède, afin de rendre au roi Gustave V la visite que celui-ci a faite il y a quelques semaines, à la Cour impériale allemande.

EN ANGLETERRE

Le Congrès de la Paix

Londres, 28 juillet.

S. M. Edouard VII a tenu à présider aujourd'hui la séance d'ouverture du Congrès de la paix qui va se tenir à Londres.

A cette occasion, il a prononcé un petit discours qui a produit une excellente impression sur tous les Congressistes.

Hier soir, une très brillante réception a été offerte aux délégués étrangers par les sociétés anglaises, à l'hôtel Métropole.

AVIS DE DÉCÈS

Madame Veuve Antoinette Ciavatti née Gozzi et ses filles ; M. et Mme François Ciavatti, employé de Commerce et leurs enfants ; Mme Vve Gozzi et ses enfants.

Les familles Laurenzi, Gozzi, Peretti, Cantini et Sentucci ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Pierre Ciavatti

Employé de Commerce

leur époux, père, fils, frère, beau-fils, beau frère et neveu, lâchement assassiné dans la soirée du 27 juillet, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui mercredi, 29 du courant, à 10 heures du matin

On se réunira à la maison mortuaire, rue Napoléon, n° 23.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

HEMORROIDES

Traitement par l'ÉLIXIR DEVIRGINIENTERDAHL
LE FLACON : 4f 50.
Rue 20, R. de La Rochefoucauld, PARIS
pour recevoir franco la brochure explicative.
Méfiez-vous des imitations !
Il n'existe qu'un seul Elixir de Virginie :
il porte la signature INTERDAHL.

OREZZA-LES-EAUX

Hôtel de Granajola

VILLA MANFREDI

Ouvert jusqu'au 1er octobre

Cet hôtel, entièrement remis à neuf, est confortablement aménagé.

Des conditions spéciales sont faites aux familles.

M. le docteur Manfredi restera pendant toute la saison, à l'hôtel Granajola, à la disposition des voyageurs.

Cet hôtel se recommande en outre par son excellente cuisine.

S'adresser pour renseignements à Mme veuve Manfredi à Granajola (Orezza).

Cabinet
François-D. Maestracci

Agréé au Tribunal de Commerce
2, rue Neuve Saint-Roch, Bastia

Par acte sous seing privé, il a été vendu tout le matériel et mobilier composant le cinématographe dit *Cinématographe Théâtre Parisien*, sis, 20, boulevard Paoli, (locaux de l'ancienne Poste).

Faire opposition dans la huitaine.

Société des CHAUX & CIMENTS
Romain Boyer

Société anonyme au capital de 3.500.000 fr.
5, rue Cannebière, Marseille

Production : 300 tonnes par jour

CHAUX éminemment hydraulique, d'une *grande résistance* et grand rendement, adoptée par les Ponts et Chaussées, le Génie Militaire et toutes les administrations.

CIMENT de Portland artificiel et naturel pour dallages, réservoirs, cuves, enduits.

CIMENT de la Valentine, supérieur, à prise demi-lente.

CIMENT prompt spécial.

CIMENT de Roquefort.

Seuls vendeurs pour les arrondissements de Bastia et Corte :

F. CHARDON et Cie

Fabricants de Tuiles et Briques (...aux grasse, Carreaux et Ciment

Entrepôts : Bastia, 2, Avenue Carnot. Corte, Nouvelle Traverse. Francardo.

La Maison Ghilini

a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, que ses pâtes Raffinées ou supérieures, sont exclusivement fabriquées avec des semoules de blé dur, absolument exemptes de semoule de Riz Maïs ou autre matière étrangère au froment.

Exigez donc, sur vos factures, cette garantie qui est indispensable pour assurer une nutrition saine.

Demandez partout

LES PATES DE LA
Maison Ghilini
6, Boulevard Saint-Angelo,
Bastia (Corse).

AJACCIO
GRAND CAFÉ D'AJACCIO

Tous les soirs concert

DÉBUT
D'UN GRAND ORCHESTRE ITALIEN
Sous la direction du
Maestro CHELESCHI
Chef d'orchestre des grands théâtre Italiens

NOTA. — Les amateurs de bonne bière y trouveront la fraîche et excellente LOWENBRAU.

Consommations de 1er choix

LIQUEURS DE MARQUE

250 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

Le Lien devenu vieux

XVI

A LA MARE A L'EAU

— Il ment... Il n'a pas tout dit... Avant de tomber, exténué, dans la neige, il avait usé sa dernière vigueur à commettre un meurtre !...

Et c'était ainsi qu'île interprétaient l'émotion du comte... A ce moment de son récit, le vieillard s'interrompait parce que la vision du crime reparaissait devant lui ! Croix-Vitré, après un silence, reprit :

— Pourquoi Henriot a-t-il menti en vous cachant qu'il m'a sauvé ?... Revenu à la Mare-à-l'Eau, il avait constaté mon absence... il avait été inquiet... à bon droit... me sachant et la bête... il s'était mis à ma recherche... Ce fut lui qui me releva... engourdi... près de mon dernier souffle... et il me transporta dans ses bras...

Le vieillard eut un sourire de bonté divine :

— Je lui dois la vie... mais j'étais déjà son débiteur auparavant, car je lui dois bien d'autres choses... Je t'éclairai de lui rembourser le tout, en bloc...

Pendant qu'il disait cela, Rose et Henriot pensaient :

— Comment a-t-il le courage de sourire ?...

Et où va-t-il puiser la force de paraître aussi calme, aussi éloigné de toute crainte, quand sur sa tête est suspendue la plus terrible accusation ? Le magistrat réfléchissait. Et les regards se tournèrent vers lui, comme si de ce qu'il allait dire, dépendait la vie, ou la mort, de ceux qui étaient là... Si le récit de M. de Croix-Vitré était exact — et il n'y avait nulle raison pour M. Monestrean d'en juger autrement — deux conclusions, toutes deux très graves se jaillissant Henriot, en ressortaient nettement. Chacune de ces deux conclusions fut l'objet d'une interrogation adressée au fils de Dornak.

— Vous avez entendu M. de Croix-Vitré...

— Oui.

— Qu'avez-vous à y ajouter ?

— Rien.

— Ces paroles sont-elles l'expression de la vérité de ce qui s'est passé dans l'après-midi de samedi ?

— M. de Croix-Vitré ne peut mentir.

— Lui, non, mais vous ? dit sévèrement le juge. Ainsi, vous reconnaissez maintenant que votre course dans la forêt n'avait d'autre motif que la recherche du comte qui avait disparu ?

— C'est bien ainsi, en effet, que les choses se sont passées.

Que devient, dès lors, l'histoire des outils oubliés dans la cabane, et que vous ne vouliez pas laisser à la merci d'un vagabond.

— Une fable !

— Vous l'avouez ?

— Je l'avoue.

— Pourquoi ? Dans quel but avez-vous inventé cette fable, au lieu de me dire la vérité, simplement ?

Henriot se tut. Le juge appuya :

— Quel intérêt aviez-vous à déguiser la vérité ?

— Aucun.

— A un, vous avez menti pour rien ? pour le plaisir de mentir ?

Et le juge haussa les épaules.

Croix-Vitré paraissait très surpris et son regard interrogeait le jeune homme, non sans anxiété. C'est que Henriot avait l'attitude d'un coupable. Et le vieillard venait de se souvenir de tout ce que le jeune homme avait fait déjà pour sauver Rose-Line ! Il l'avait retrouvée à la Cambouste, au moment où elle allait sans doute périr, victime des deux frères... Il avait châtié Michel... Il avait châtié Laurent... Et, devant les fils de Nathalie, il s'était vanté de ces châtiments sans que l'un ou l'autre osât s'en révolter... Il avait constamment veillé sur son amie et un jour, un seul, sa tendresse avait été en défaut... quand Lison avait failli périr dans le guet-apens de la Pomme-de-Pin... Puisqu'il prétendait ne jamais rien ignorer de ce qui se passait dans la forêt, le jeune graphiste, qui sait s'il n'avait pas deviné un nouveau danger couru par Lison ?... Et s'il avait rencontré Germaine, une minute de colère et de haine qui trouvait à se satisfaire n'avait-elle pas pu amener un crime ?... Mais il doutait, malgré tout.

— Non, non, il y a autre chose... Mais quoi ?

Et lui, que la maladie et l'immobilité avaient rendu si perspicace, lui si habitué à lire les pensées les plus cachées sur les physionomies les plus insaisissables, essayait de deviner, chez Henriot, le mystère de son trouble et de son mensonge. M. Monestreau reprit :

— Je vous engage à réfléchir, mon garçon... et à répondre en toute franchise... Vous n'avez pu mentir sans y avoir intérêt... pourquoi avez vous menti ?

Chabiot releva le front. On crut qu'il allait parler. Mais ce fut pour adresser à Rose Line un regard doux et triste. Il ne voulait pas dire :

— J'ai menti parce que je désirais que le nom de M. de Croix-Vitré ne fût point mêlé à votre enquête... J'ai menti parce que j'avais espéré que personne ne songerait à sortir du comte et sa course étrange dans la forêt... J'ai menti parce que je ne pensais pas dire que je l'ai rencontrée, non loin de la cabane où Germaine venait d'être étranglée... J'ai menti parce qu'il ne faut pas que l'on sache que cet homme nourrissait contre cette femme des projets de vengeance et qu'il attendait, pour les accomplir, que « les temps fussent venus ! »

LE PORTRAITISTE CHATELIN

5, Boulevard du Palais, se charge de tous portraits en tous genres, toutes grandeurs et par tous procédés: *Agrandissements photographiques, crayon, fusain, pastels de couleur, charbon polychrome*, etc. Au Continent, dans leurs ateliers, à Paris, Dijon, Lyon, Manosque, les **portraitistes CHATELIN Frères,** *dessinateurs, peintres-photographes*, secondés par une élite d'artistes retoucheurs, ont exécuté une immense quantité de portraits à l'entière satisfaction de tous leurs clients. Dans le Sud-Est Français où notre nom est universellement connu, en notre atelier, villa des Navès, et magasin, place de la Mairie, à MANOSQUE (Basses-Alpes), nous avons fait livraison, en 1906 et 1907, de plus de **deux mille** grands portraits, noir ou couleurs. Nous avons pour nous *référencer* et nous recommander un *LIVRE D'OR*, contenant plusieurs milliers de *lettres de remerciements* et *d'élogieux certificats* de satisfaction, dûment *signés* et *légalisés*.

ADRESSEZ-VOUS A NOUS EN TOUTE CONFIANCE

Si vous désirez un grand portrait *inaltérable*, bien fait et d'une *fidèle ressemblance*, monté dans un *riche cadre*, à votre choix, il suffit de nous envoyer simplement une petite photographie ou un *groupe*, dont nous pouvons reproduire *une seule personne*. Cette photographie-modèle est rendue en bon état. Sur simple demande nous envoyons *gratuitement* nos tarifs. Par correspondance, et sans que cela ne vous engage en rien, nous donnerons *gracieusement*, tous renseignements complémentaires ou consultations que vous désirerez. Nous traitons toute affaire avec une *parfaite correction*. Malgré la *réelle bonne qualité* de notre travail, en conséquence de notre gros chiffre d'affaires, **nos prix sont très modérés.** Nous avons des modèles de portraits encadrés à 16, 18, 20 francs compris. Nous vous *recommandons* nos grands modèles à 25, 28, 30, 35 et 40 francs, montés dans de magnifiques *cadres de luxe*, ce sont de véritables *tableaux d'art* pouvant se placer dans les plus luxueux salons. Toutefois, comme *loyalement* nous devons contenter, aussi bien les petites bourses que les grosses, nous *garantissons* la parfaite *ressemblance* et l'*inaltérabilité* de nos portraits, quel que soit le prix ou le modèle.

Pour rendre plus facile à tous, l'acquisition de nos *tableaux, précieux souvenirs de famille*, aux fonctionnaires et à toutes personnes solvables, nous accordons de ***grandes facilités de payement*** moyennant un supplément pour frais de recouvrement. A forfait nous exécutons tous travaux d'art ou difficiles, même ceux refusés par d'autres maisons de photographies ou artistes.

Venez voir l'Exposition de nos modèles ou écrivez-nous

Portraitiste CHATELIN Aîné

BASTIA, 5, Boulevard du Palais, 5, BASTIA

NOTA. — Sur votre demande, nous pouvons faire passer à votre domicile, l'un de nos représentants, porteur de nos échantillons.

Grand assortiment de très jolis et nouveaux cadres riches pour portraits en toutes grandeurs.

Mêmes prix modérés qu'au Continent.

Comme réclame et pour nous faire des amis nous ferons l'encadrement *très soigneusement* et *gratuitement*.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Été en toile
en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



La Maison se charge des réparations

FARINE LACTÉE NESTLÉ — *Aliment préféré des enfants.*

HUNYADI JANOS — LA MEILLEURE EAU PURGATIVE NATURELLE — Exiger le nom HUNYADI JANOS et refuser les contrefaçons



MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en tous genres. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux de poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Pour les barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Roseaux artificiels.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Corde, 1.

A VENDRE

Fondres et futailles rangés de toutes contenances, voitures, appareils roulants et matériel de fabrique de cidrats.

S'adresser à l'ancienne Usine de Toga.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

HUNYADI JANOS

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, CRÉPON, ECOSSAISE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON,

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec PROCÉDÉ EXCLUSIF

Lévrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

NETTOYAGE DES PANAMAS

OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, BOAS

DENTELLES, ETC., ETC.

DÉPOT: CHEZ M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

CHOCOLAT-MENIER

Méfiez-vous des Contrefaçons

CYRNOS ORANGE

Sirop pur sucre

Fabriqué avec les oranges si parfumées de la Corse.

Boisson hygiénique et rafraichissante

ON DEMANDE des MALADES — CHEVEUX sauvés par l'Hahn — OUTILS pour MENUISERIE, INDUSTRIELS, AMATEURS, DÉCOUPAGE

Le Meilleur purgatif dépuratif

THÉ BLAIZE PÈRE

Contre tous les Maux de Sang, Maladies de la Peau. — Toutes pharmacies

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE N° 210 — JEUDI, 30 JUILLET 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00411

BIBLIOTHÈQUE Bastia

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Abdon.
Soleil : (heure astronomique)
Lever, 4 h. 21 m. — Coucher, 6 h. 54 s.
Premier quart., le 3 — Pleine Lune, le 11.
Fête de Demain : Saint Ignace.

29 JUILLET

La Distribution des Prix
AU LYCÉE

La distribution solennelle des prix aux élèves du Lycée de Bastia a eu lieu hier matin dans le vaste préau de la cour des moyens, décorée pour la circonstance avec simplicité et goût. Dans la cour même, sous la sombre verdure des arbres flottent les petits pavillons, gracieux diminutifs des signaux du code international, piquant l'air de leurs couleurs éclatantes et variées dont les yeux sont réjouis. Vers le fond l'excellente musique du 163e va charmer les oreilles.

A huit heures le cortège officiel fait son entrée au son de la *Marseillaise*. M. le conseiller Gabrielli préside. A ses côtés prennent place M. le Proviseur Hantz et M. le Censeur Leschi, les autorités civiles et militaires, qui en se groupant autour d'eux ont bien voulu donner à la jeunesse universitaire une marque précieuse de l'intérêt qu'elles lui portent, et le personnel du lycée heureux pour les élèves et pour lui même de la fête qui clôt l'année scolaire.

La *Marseillaise* terminée, M. Gabrielli a donné la parole à M. le Professeur Eyquem chargé de prononcer le discours d'usage.

Du sens ou de l'esprit pratique :

Un tel titre annonçait une causerie à la Franklin, non exclusive, sans doute, de cette profondeur et de cette finesse que l'on trouve dans les écrits du grand Américain, mais où l'écueil malaisément évitable était le terre à terre. Or, il apparaît clairement que l'orateur, qui est Girondin et qui fut premier lauréat du concours général, ne l'a même pas soupçonné. Etendant et élevant son sujet d'une façon aussi ingénieuse qu'imprévue, il en a tiré d'abord une rapide esquisse du rôle de la France dans le monde, puis une haute leçon de morale individuelle et sociale, et en particulier un émouvant panégyrique de l'esprit scientifique, un autre nom de l'esprit pratique ou du libre examen. Le discours de M. Eyquem, d'une belle tenue littéraire, sera lu et médité. Il honore son auteur.

Il a été fort congrûment applaudi.

M. le Président Gabrielli, dans une courte, simple et substantielle allocution, après avoir donné un souvenir reconnaissant aux jeunes années par lui passées au lycée, recommande aux élèves les enseignements qui s'y distribuent de nos jours, enseignements qui les classeront dans l'élite, et les tiendront en garde contre les nouveautés hasardeuses ou criminelles, tout en les mettant en mesure de collaborer avec plus d'ardeur et d'efficacité à l'amélioration du sort du plus grand nombre. Il termine par un éloge très vif de M. le Proviseur Hantz et de son collaborateur immédiat, M. le Censeur Leschi, éloges qui sont successivement ratifiés par toute l'assistance.

En ceci comme en tout le reste M. le Président Gabrielli a été on ne peut plus heureusement inspiré.

M. Hantz, nommé proviseur du Lycée de Saint-Quentin, a tenu à faire avant son départ ses adieux au Lycée et à la Corse. Il restera un ami de notre pays, aux solides qualités et aux beautés duquel il rendra toujours justice. Au Lycée, il a, avec le concours de tous, réalisé des améliorations matérielles considérables et fait avant tout œuvre d'éducateur.

Les applaudissements des élèves et du public lui ont prouvé que ses intentions et les résultats obtenus étaient appréciés à leur valeur.

Discours
de M. le Président Gabrielli

Mesdames, Messieurs,
Jeunes élèves,

J'aurais voulu vous laisser sous l'impression du très beau discours que vous venez d'entendre, mais un vieil usage m'oblige, à mon tours à prendre la parole. Je ne la garderai pas longtemps et vous me permettrez, tout d'abord, de remercier M. le Ministre de l'Instruction publique de l'honneur qu'il a bien voulu me faire en m'offrant la présidence de cette solennité. J'en suis particulièrement flatté et je lui en exprime toute ma gratitude.

Je suis, certes, bien loin de l'époque où j'étais moi-même, assis sur les bancs de ce lycée, mais combien n'en suis-je pas près par le souvenir !

Les premières impressions sont les plus durables, et c'est avec une douce émotion que je me rappelle ces vieilles classes qui n'ont pas changé, les condisciples que les exigences de la vie ont dispersés un peu partout, et les vieux professeurs disparus qui ressemblaient exactement aux vôtres par le mérite, le dévouement et le zèle inlassable qu'ils apportaient dans l'accomplissement de leur délicate mission.

Si je ne craignais de tomber dans des redites et, surtout, de provoquer les protestations de mon jeune auditoire, je serais tenté de dire que le temps passé au lycée est encore le plus heureux de l'existence.

Ne vous récriez pas, mes chers amis, car, si tel n'est pas votre sentiment, si le poids de la discipline, d'ailleurs sagement réglée, vous paraît quelquefois lourd à porter, c'est que vous n'êtes pas encore en mesure d'apprécier le fruit de votre travail. A l'âge où vous êtes, avec votre vigueur et votre entrain, avec la fraîcheur et la curiosité de votre esprit, avec cette ignorance de toute chose et ce désir de tout savoir, avec cette imagination prompte à créer ce qu'elle ne connaît pas, de quoi n'êtes-vous pas capables ?

Mais aussi, quel vaste champ n'avez vous pas à parcourir ? C'est, d'abord, l'étude de cette double antiquité grecque et latine d'où sont sorties toutes les civilisations. C'est, ensuite, l'étude de ce qu'il y a de plus beau dans notre admirable littérature, et dans celle de nos voisins, à laquelle la connaissance des langues étrangères vous permettra de vous initier sans peine. C'est, enfin, l'étude de l'histoire et de la géographie, des mathématiques, de la physique et de la chimie, ces trois éléments de la science féconde qui se manifeste par des découvertes grandioses dont elle dote chaque jour le monde civilisé.

N'allez pas croire que tous les devoirs que vous faites, toutes les leçons que vous apprenez, n'ont pas leur utilité. Chacun de ces exercices contribue à donner à vos esprits le goût de ce qui est noble et grand, l'habitude de s'élever et de planer, au dessus du commun, dans une atmosphère plus pure et plus vivifiante.

Certes, il n'est pas toujours à propos de citer les auteurs anciens ou modernes, mais c'est toujours une supériorité de pouvoir les citer. La discrétion prescrit quelquefois de ne pas montrer ses avantages, mais ceux qu'on acquiert au lycée n'ont pas besoin d'éclater pour paraître. Ils se font toujours apercevoir à ceux qui les possèdent ; ils se font souvent sentir à ceux qui ne les possèdent pas.

Quelles que doivent être un jour votre carrière et vos destinées, je souhaite qu'aucun de vous ne demeure étranger à ces grands enseignements sans lesquels il manque toujours, au plus rare mérite, quelque chose de délicat et d'achevé.

Au reste, aujourd'hui plus que jamais vous avez besoin d'affermir votre ardeur au travail et votre émulation devant le nombre sans cesse plus grand des connaissances exigées par nos programmes universitaires.

Les aspirations des sociétés modernes vous imposent des efforts nouveaux pour vous préparer aux luttes de la vie. Pour quiconque se donne la peine d'observer la marche des événements, il n'est pas douteux qu'une évolution se prépare.

A côté des théories décevantes de l'antimilitarisme, et autres démonstrations révolutionnaires, tout aussi condamnables, des idées plus nobles se font heureusement jour. De grands penseurs, des philosophes, des hommes politiques recherchent la possibilité de transformer avantageusement et pratiquement notre vieux régime social en un organisme capable de procurer à tous l'égalité dans le bien être. Atteindra-t-on le but poursuivi ? Vous qui êtes jeunes, vous avez le droit de tout espérer, et, comme vous pouvez être appelés, un jour, à travailler à cette rénovation, vous ne sauriez trop vous préparer à devenir des citoyens dignes de votre pays, de votre temps.

Je m'arrêterai, ici, mes chers amis, pour ne pas retarder davantage la distribution des justes récompenses de vos travaux de l'année scolaire.

Mais, avant de m'asseoir, il me sera permis d'adresser un public hommage et mes meilleurs compliments à M. le proviseur Hantz, qu'un récent arrêté ministériel appelle à un notable avancement, et de lui exprimer, en même temps, tous mes regrets de le voir s'éloigner de nous.

M. Hantz a passé plusieurs années, à Bastia, en qualité de censeur des études et, en dernier lieu, comme chef de notre grand établissement scolaire.

Il a montré toutes les qualités d'un administrateur d'une rare intelligence et a marqué son passage, dans notre lycée, par sa supériorité de vues, son esprit d'initiative et les améliorations les plus heureuses. Sous sa paternelle et très habile direction tous les perfectionnements de l'hygiène moderne ont été réalisés et la vie du lycée s'est rapprochée le plus possible de la vie de famille.

M. Hantz a été admirablement secondé dans sa tâche par le très distingué censeur des études, M. Leschi, dont chacun connaît l'activité, le zèle et le dévouement. Je sais combien ce fonctionnaire est estimé et apprécié de tous et je souhaite qu'il soit bientôt appelé à diriger notre lycée.

Discours
de M. le proviseur Hantz

Monsieur le Président,

Je suis réellement touché et confus des paroles que vous venez de prononcer à mon adresse. Je vous en remercie bien sincèrement, comme je vous remercie d'avoir bien voulu nous faire l'honneur de présider cette cérémonie. Vous y avez apporté toute la cordialité de vos sentiments envers l'Université et je ne puis manquer de garder personnellement le meilleur souvenir de votre personnalité, comme je conserve le meilleur souvenir de tous vos collègues et de toute la magistrature de Bastia, avec qui je n'ai cessé pendant tout le temps de mon séjour dans cette ville d'entretenir les meilleures relations.

Mesdames, Messieurs,
Chers Elèves,

A la veille de quitter cette maison où j'ai fait deux séjours, le premier comme censeur des études pendant deux ans et quatre mois, le second comme proviseur pendant trois ans et demi — ce qui fait un total de près de six années passées dans ce lycée — je ne puis trouver une meilleure occasion que cette cérémonie pour vous faire mes adieux et vous exprimer les sentiments que j'éprouve au moment de mon départ.

A mes collaborateurs de tous ordres d'abord, merci, pour le zèle qu'ils ont mis à me seconder, l'activité qu'ils n'ont cessé de déployer pendant tout le temps qu'ils ont travaillé à mes côtés. Grâce à eux le bon renom du lycée n'a fait que grandir de jour en jour, les familles sont venues à nous de plus en plus nombreuses, pleines de confiance et de sécurité, et c'est ainsi que nous sommes parvenus au cours même de cette année au plus gros effectif que le lycée ait jamais connu, effectif qui était de 600 à mon arrivée et que je laisse à 750.

A vous aussi, mes chers élèves, merci pour la façon dont vous vous êtes comportés pendant mon séjour au milieu de vous, pour la façon dont vous avez su en général alléger le poids de mes soucis et de ma responsabilité par votre bonne volonté et votre application à me satisfaire dans la mesure du possible. Je dis *en général*, car j'aurais certes joui d'un privilège bien extraordinaire si, dans la masse que vous formez, je n'avais eu à faire qu'à des élèves parfaits. Toute collectivité contient des éléments de qualités diverses, et je ne réussirais pas à faire croire — à vos parents eux-mêmes — que nous ne détenons d'eux que la qualité supérieure. L'essentiel est que le bon ou même l'assez bon l'emporte sur le médiocre et le mauvais, que le premier élément neutralise le second. Il me suffit de jeter un coup d'œil autour de moi — puisque cette cérémonie ne met précisément en relief que les bons éléments — pour me convaincre qu'il en est bien ainsi et que je ne me berce pas d'un optimisme exagéré en me déclarant satisfait de vous dans l'ensemble.

A vous, parents, merci pour votre coopération et l'aide que vous avez bien voulu me prêter dans l'œuvre si délicate qu'est la nôtre. Je l'aurais peut-être désirée dans certains cas plus active encore et plus efficace.

J'aurais voulu souvent moins de faiblesse et moins de complaisance, et cela même dans votre propre intérêt et dans celui de vos enfants. Mais, en ce qui vous concerne aussi, il faut savoir se contenter d'une moyenne et, comme à vos enfants, je vous dirai que dans l'ensemble je n'ai pas lieu d'être mécontent de vous.

Dans cette série de remerciements, je ne puis oublier le Conseil d'Administration du Lycée. Je lui dois une collaboration étroite et une contribution des plus actives à l'œuvre dont je n'ai cessé de poursuivre la réalisation depuis mon arrivée parmi vous et qui a occupé, je puis le dire, chacun de mes instants. C'est à ce concours que vous devez, mes chers amis, toute la série des installations que vous avez vu surgir sous vos yeux dans ces trois dernières années, installations qui ont eu pour résultat d'augmenter votre bien-être et d'améliorer singulièrement les conditions de votre vie matérielle.

J'ai la satisfaction, en vous quittant, d'avoir, grâce aux bonnes dispositions de ce Conseil, presque entièrement exécuté le programme que je m'étais tracé. D'autres projets sont amorcés, qui seront, je l'espère, repris et menés à bonne fin par mon successeur.

Je ne puis oublier non plus le Conseil municipal qui, de moitié avec l'Etat, a bien voulu contribuer sous mon administration à l'exécution d'importants travaux comme la réfection d'une partie de la toiture du lycée, la consolidation du petit lycée, la réfection de la loge du concierge, la construction de la grille qui y est attenante. Je pense que sa libéralité et ses ressources lui permettront d'en exécuter bientôt le pendant et que pour la satisfaction des yeux et l'esthétique, le travail commencé ne restera pas inachevé. C'est le vœu que je forme *in extremis* et que je prie MM. les Membres de la Municipalité ici présents de vouloir bien enregistrer.

Merci à l'Association des anciens élèves pour l'appui matériel et moral qu'elle a bien voulu continuer au lycée.

Merci enfin au public bastiais, qui a toujours entretenu avec le chef du lycée les meilleures relations et par lequel celui-ci a toujours eu l'impression d'être soutenu, approuvé et encouragé dans ses efforts.

Cette approbation et ces encouragements, cette atmosphère bienveillante enfin, dont je me suis toujours senti entouré ici dans l'exercice de mes fonctions, n'ont pas peu contribué à l'agrément de mon séjour loin du continent, loin de ceux qui me sont chers et dont je vais être désormais plus rapproché.

A ceux que je vais rejoindre, je ne manquerai pas de dire le bon souvenir que me laisse mon séjour parmi vous. La Corse, qu'on connaît mal et dont on médit si volontiers, je m'appliquerai à la faire mieux connaître. Je vous quitte en ami qui vous fera de nouveaux amis. Je vanterai les qualités qu'il m'a été donné d'apprécier en vous ; la solidarité de la famille, l'attachement au foyer et au

sol natal, l'union de vos ménages, votre beau culte des morts, votre large hospitalité, votre courage, la fierté et la gravité de vos caractères, la sobriété de vos mœurs. Je vanterai surtout la beauté de votre pays, je dirai qu'on vienne le visiter, qu'on vienne humer le parfum de vos maquis, qu'on vienne admirer la majesté de vos montagnes, l'azur de votre ciel et de votre mer, et l'énumération sera longue de tout ce que je pourrai avoir à dire là-dessus, de tout ce qui m'a, au cours des excursions que j'ai pu faire, si profondément ému et impressionné.

Et maintenant, mes chers amis, je voudrais qu'en échange du bien que je dirai de vous et de votre pays, vous me gardiez aussi dans votre cœur un petit souvenir. Je voudrais surtout que vous gardiez l'empreinte de ce que je me suis appliqué à vous inculquer.

Au point de vue de l'hygiène, j'ai voulu vous faire prendre des habitudes qui, je l'espère, ne vous quitteront plus : le soin de votre personne physique, la préoccupation d'une certaine décence vis-à-vis de vous-mêmes. J'ai voulu pour vous de l'eau à volonté pour les soins de votre toilette : j'ai voulu pour vous plus d'air, plus de lumière et plus de confort, j'ai voulu que tout autour de vous fût propre et bien soigné. J'ai voulu faire enfin du lycée une maison agréable à habiter, où vous ayez du plaisir à séjourner, dont vous soyez fiers en quelque sorte. J'ai voulu que vous ayez de cette maison, où vous venez passer les meilleures années de votre vie, où vous venez former vos esprits, vos cœurs et vos caractères, l'impression d'une véritable maison d'éducation, dans laquelle vous ne vous considériez pas comme cloîtrés pour le plus grand malheur de votre existence et la plus grande tranquillité de vos parents, et ne rongiez pas farouchement votre frein, guettant l'occasion de faire une niche à ceux qui vous entourent, roulant de mauvais yeux sur vos maîtres et sur vos surveillants, cherchant à vous venger sur eux de votre sort infortuné.

En matière de discipline, j'ai voulu surtout prévenir vos fautes et vous arrêter sur la pente des entraînements fâcheux. J'ai voulu que, la faute commise, vous en fissiez franchement l'aveu et reconnaissiez vos torts.

Je vous ai forcés à raisonner vos actes et à en mesurer les conséquences. J'ai cherché à vous persuader et à vous convaincre et vous ai plus souvent grondés que punis, estimant que la répression importe peu quand l'erreur est reconnue, la faute regrettée, l'amendement obtenu. La répression c'est un peu la peine du talion, et j'estime qu'en bonne pédagogie nous ne saurions prendre pour base cette devise : « Œil pour œil, dent pour dent. »

Ce que nous devons chercher à obtenir c'est votre perfectionnement moral ; ce que nous devons développer en vous c'est la bonté de votre cœur, la pureté de votre âme, la droiture de votre caractère, et ce n'est pas la force et la contrainte qui peuvent assurer d'aussi beaux résultats.

Pour parfaire votre éducation, j'ai aussi voulu vous donner le plus possible l'illusion de la vie de famille. J'ai voulu de temps à autre vous égayer et vous distraire, mettre en contact plus intime avec vos maîtres, avec les familles de vos camarades. Par la même occasion, je voulais rendre vos manières plus aimables, votre air moins gauche, vous donner le souci d'une plus grande correction, vous faire prendre l'habitude de vous tenir en bonne compagnie.

Les divertissements ont ainsi formé le complément de mon système éducatif.

Ils ont peut-être aussi développé en vous quelques goûts artistiques, et, dans ce cas, je me féliciterais encore d'avoir pu obtenir cet heureux résultat. L'art est éminemment éducatif et moralisateur, et l'on peut affirmer que quiconque est sensible aux beautés de l'art, quiconque s'émeut à la lecture d'une belle poésie, à la vue d'un beau tableau, d'un beau marbre, ou d'un beau monument, à l'audition d'une belle page de musique, est par ce fait même une belle âme, naturellement portée à faire de belles actions.

Ce système d'éducation, large et libre, ne pouvait évidemment être goûté par nos détracteurs par ceux qui, rêvant de remettre la main sur l'Ecole, voudraient y voir restaurer en même temps le cachot et la férule, ceux qui veulent l'enfance abêtie et bâillonnée et qui considèrent même la vie de famille comme dangereuse, ceux qui, en matière de vérité scientifique, en sont encore au « Magister dixit », en matière d'éducation physique et d'hygiène considèrent toujours le corps comme une « guenille ».

De ces détracteurs — adversaires irréductibles de nos idées — je n'ai cure. A ces adversaires, si j'avais voulu être ironique, j'aurais dit tout à l'heure merci, car ils m'ont bien indiqué, n'étant pas d'accord avec moi que j'étais dans la bonne voie et, à ce titre, je suis fier de ne pas avoir eu leur approbation, je suis fier de leur avoir servi de cible, que tout ce que j'ai pu faire pour vous et votre bien-être n'ai pas réussi à les désarmer.

Ne trouvant pas le moyen de nous attaquer sur des réalités, ils ont sciemment fait assaut de mensonge, d'imposture et de calomnie, fidèles en cela au procédé bien connu qui leur est cher et dont ils sont les inventeurs : « Calomniez, il en restera toujours quelque chose. »

Ces adversaires, honteux d'eux-mêmes et de leur vilaine besogne, n'ont jamais osé se découvrir.

Ils ont eu la fierté de l'insolence sous le masque peureux et lâche de l'anonymat. Ils n'en ont imposé à personne. Encore une fois, je n'ai pu, je ne pouvais en avoir cure.

C'est qu'en effet nous sommes loin de compte avec leurs conceptions. Et cela parce que nous visons un but diamétralement opposé au leur.

Nous cherchons à former des jeunes gens qui plus tard seront des citoyens, des jeunes gens qui demain auront à poursuivre l'œuvre commencée, à parachever l'édifice dont nos aînés ont jeté les bases il y a cent-vingt ans, dont les hommes d'aujourd'hui sont en train de cimenter les colonnes. A ces citoyens de l'avenir, qui n'auront connu que les bienfaits de la liberté il faut inculquer le sentiment du libre consentement à la Loi : il faut lire et commenter la « Déclaration des Droits de l'homme et du Citoyen », il faut enseigner en toute sincérité ce que la science nous révèle, ce que le passé nous transmet de leçons utiles et profitables. A ces jeunes gens, il faut faire un jugement sain et éclairé, former une conscience morale adaptée aux devoirs qu'ils vont avoir à remplir. Et comme ces devoirs sont d'une essence supérieure, puisqu'il s'agit des devoirs envers la République, il faut exalter au plus tôt en eux ce que nos adversaires voudraient précisément étouffer : le sentiment de la personnalité humaine. Il faut les rendre aptes à servir dignement le pays, à lui consacrer le meilleur d'eux-mêmes : le meilleur de leur activité et de leurs efforts, les pourvoir par suite de tout le bagage nécessaire.

Et pour cela, il faut aussi leur apprendre que, dans quelque carrière qu'ils se lancent, mieux ils seront outillés et plus ils seront capables d'entreprises élevées, plus haut ils devront placer leur idéal, à la condition toutefois de ne pas le rendre inaccessible et de ne pas en faire une chimère.

Plus l'idéal sera haut placé, plus l'œuvre accomplie sera grande, plus aussi elle aura de portée, plus grands seront les services rendus. Pour y atteindre, quand vous l'aurez conçu, chacun dans votre sphère vous aurez jeunes gens, à compter sur vous-mêmes et aussi sur les hommes et sur les circonstances. Les hommes et les circonstances vous serviront et vous desserviront tour à tour.

A leur contact, votre rigidité devra s'assouplir, et ce ne sera pas toujours sans profit pour votre perfectionnement que vous éprouverez ce que l'on appelle les leçons de la vie.

Quoi qu'il arrive toutefois, restez fermes dans vos principes et ne perdez pas de vue la lueur qui doit vous guider à travers les écueils.

A cette condition seulement, vous parviendrez au terme de vos efforts et ferez œuvre utile et féconde à cette condition seulement, vous vous montrerez à la hauteur des services que la Patrie est en droit de vous demander et que tous vous êtes résolus à lui rendre. si, comme, j'en ai la certitude, vous la voulez toujours et plus grande et plus forte et plus belle.

LE PALMARÈS

La lecture du palmarès a été faite par M. Farsat, professeur d'allemand, et M. Ferrasse, professeur de sciences naturelles.

∴

Le prix de l'Association des Anciens Elèves du Lycée a été décerné *ex-æquo*, pour la première fois, à MM. Battestini Félix, de Calvi et Santelli César, de Corte.

∴

Voici les noms des élèves qui ont obtenu le plus de nominations.

Mathématiques. — *Battestini Félix* 10 fois nommé, Costantini Pierre 3, Valentini Félix 3.

Philosophie. — *Santelli César* 8, Lota François 5, Romani Jean-Paul 4, Raineri Jean Baptiste 3.

Première A, B, C, D. — Carli Charles 8, Pomonti Ernest 4 de Paretti della Rocca Valère 6, Bruni Charles 4, Casabianca Jean 6, Stroma Jean 4, Caioni Ange 5, Maono i François 4, Susini Marc 4.

Seconde A. B, C, D. — *Monnet Pierre* 6, *Fonsverra François* 10 *Casabianca Henri* 6, Mannoni Vincent 8, Orsini Paul 6, Ferrantini Marin 6 Giordani François 4, Crosiani Ange-Marie 6, Orsini Jean-Toussaint 4, Casanavas Antonin 4, Albitreccia Antoine 4, Rotali Laurent 4.

Troisième A. — *Andreani Charles* 5, Leschi Louis 8, Gandolfi Paul 7, Bresson Pierre 3, Sebiri Félix 4 Raffalli Joseph 3, Panorezi Charles 4.

Troisième B 4. — *Scaffoni Laurent* 10 *Bouchacourt Jean* 10, Guerrini Ignace 7, Bamkaier Joseph 3, Casanavas Paul 5, Chiarnolo Dominique 8. Metort Fabien 3.

Troisième B 2. — *Giorgi Louis* 9 Mattei Georges 10, Stanchino François 7, Vandegterra Paul 4 Zannettini Pierre 5, Morelli Jean-Baptiste 8, Giovanni René 3 Pomonti Etienne 2.

Quatrième A. — *Lorenzi Maurice* 43, *Cardassi Edouard* 7, Sammarcelli Simon 8, Orsini Jean 4, Carli Jean 4 Casanova Joseph 4, de Monti-Rossi Paul 3.

Quatrième B 1. — *Renucci Paul* 11, Demartini Paul 7 Bottero Ange 6, Martelli Henri 3, Santelli-de Ristori Toussaint 4, Bianchi César 3, Gaziet Paul 3.

Quatrième B 2. — *Carli Roch* 7, Dompietrini Pascal 12 Renucci Gaston 7, Vincentelli Antoine 4, Lazzarini Raoul 4.

Cinquième A. — *Ricci Jean* 19, Zanettacci Joseph 7, Gregory Tony 8 Lota Vincent 9 Palcucci Clément 8 Agostini Maurice 6, Graziani Paul 7 Reginensi Pierre 6, Costa Jean 4, Dominici Joseph 5.

Cinquième B 1. — *Durernay Alfred* 8, Orlandini Eugène 7, Orsini Jean Hosiris 7, Alessandri Joseph 4, Clavaliini Ignace 3, Ricordoni Augustin 5.

Cinquième B 2. — *Girolami Toussaint* 8, Leccia Graziani 8, Franzi Antoine 6, Casparo Max 4, Luigo Antoine 4 Mazzucchi Pierre 4, Renucci Sébastien 3 Leschi Pierre 4, Baldocchi Charles 4.

Sixième A. — *Mariani Pierre* 9, Gandolfi Louis 8 Sebastiani Charles 6, Paolini Pierre 9 Orsini Barthélemy 5, Berthier Pierre 4, Gamarelli Jean Pierre 4.

Sixième B 1. — *Mattioli Martin* 12, Drago Anne 6, Massei François 5, Orsini Marcel 5 Fiaschi Désiré 4, Gaziet Fernand 3 Agostini François 4, Ciavaldi Jean 3.

Sixième B 2. — *Cancellieri Charles* 12, Vincentelli Paul 10, T vera Maurice 7, Charlanchi Michel 6 Lucciardi Sébastien 3, Marini François 3, Vincentelli Augustin 3.

Septième A. — *Franchini Charles* 9, Orsini Henri 8, Simonpietri Charles 8, Sorriggia Raoul 4 Pontevera Vincent 4, Dominici Fernand 3, Petri Etienne 3.

Septième B. — *Agostini François* 8, Mascaroni Dominique 7, Gaia François 6, Ricordi Toussaint 4, Casanova François 4, Angelini Marcel 3, Rossi Joseph 3, Petri Antoine 3 Serrano André 6.

Huitième. — *Benoit Jean* 8, Olivi André 6, Semidei Louis 5, Ogliastri Louis 5, Gandolfi Edouard 4, Lazzaroli André 4 Luciardi Pierre 5, Giorgi Jacques 4, Romani Joseph 3, Tatou Louis 3, Polidori Alfred 3 Giorgi Jacques 3.

Division préparatoire, 2e année. — Gandolfi Joseph 9, Zuccarelli Charles 8, Fanucci Laurent 7, Agostini Sauveur 6, Ricordoni Louis 4 Rougeroni Jean 4, de Petri Jean 4 Ortoga Antoine 4.

1re année. — Natteni Octave 11, Parisi André 7 Lavergne Albert 6, Leca Antoine 4 Buttoncelli Georges 4 Dyernay Pierre 4.

Classe enfantine A, 1re section. — *Traverse* 9, Perine Antoine Joseph 8, Gennani Albert 7 Panerazi Matthieu 7, Marioni Philippe 5, Bonnevre Guy 3.

2e section. — *Pedevoni Dominique* 7, Orsini Vincent 8 Sbraggia Fortuné 6 Tarabi Vincent 6, Schiavo Marcel 4, Mariotti Jean 4.

Classe enfantine B, 1re section. — *Boyer Jean* 10, Lorenzi Daniel 8 Lanata André 7, Romagnoli Joseph 6, Sanvi Edouard 5 Rondinini Roger 5, Faggianelli Jacques 3.

2e section. — *Agostini Angelo* 10, Chirioni Pierre 7, Massei Louis 6, Bonaggia Philippe 6, Benoit Sauveur 3, Sebastiani Don Parolus 3, Pariochi Mathieu 4.

Les Agissements DE LA COMPAGNIE FRAISSINET

UN GRAVE ACCIDENT à bord de l' « Iberia »

Un fait pénible événement s'est produit à bord du vapeur *Iberia*, de la Compagnie Fraissinet, au moment où il venait de lever l'ancre pour Bastia, à 11 heures du matin.

Mme Adèle Marcellani, 54 ans, demeurant à Eadonma, rue Galon. 34 se trouvait appuyée au bastingage du navire, lorsque la drosse du gouvernail lui a coupé le pied gauche net.

Le commandant a fait faire demi-tour au navire pour débarquer la blessée. Il a continué ensuite sa route.

La victime de cet accident a été conduite à l'Hôtel-Dieu. Son état est très grave.

(*Soleil du Midi*).

∴

Un regrettable accident s'est produit, hier matin, à 11 heures, à bord du vapeur *Iberia*, de la Compagnie Fraissinet, en partance pour Bastia. Une passagère, la nommée Adèle Marcellani âgée de 54 ans, demeurant à Endoume, était appuyée sur le bastingage du navire. Tout à coup, le chaîne de la drosse, qui avait été mise en mouvement, lui a passé le pied gauche. Elle a été admise à l'Hôtel-Dieu.

(*Petit Marseillais*).

Courrier en retard

M. Fraissinet qui, heureusement, est un *ami de la Corse*, continue à assurer le service entre le Continent et la Corse d'une manière déplorable.

Malgré la bonne saison, ses bateaux arrivent avec des retards qui causent un préjudice considérable aux relations commerciales.

Mardi, le bateau de Nice étant arrivé à Ajaccio avec un grand, retard les dépêches du Continent ont été distribuées à Bastia mercredi matin, à partir de 7 heures, au lieu du mardi à 3 heures 30 du soir.

MUSIQUE MILITAIRE

PLAGE SAINT-NICOLAS

Programme du 30 juillet à 8 h. 1/2

Allégro militaire	X.
La Poupée de Nuremberg, ouv., Adam.	
Polka et Paysan, ouv.,	Seppé.
Premier Acte, valse,	Signard.
Faust, fant.,	Gounod.
Stella Pierrettes, polka,	F. Popy.

Le Chef de musique, X. LAUDEL.

L'Egout Collecteur

Protestation DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE BASTIA

Séance du 23 juillet

La Chambre appelle l'attention du service des Ponts et Chaussées sur les inconvénients graves qui résultent des apports continuels qui se font dans les Ports Saint-Nicolas et Vieux-Port.

Dans le port Saint-Nicolas ces inconvénients proviennent de ce que le syphon de l'égoût collecteur ne fonctionnant pas, toutes les matières en provenant se déversent dans le port par l'ouverture du Fango.

Sur ce point l'envasement est déjà considérable, et s'il n'est pas pris des mesures sérieuses pour l'éviter, le fond du port Saint-Nicolas ne tardera pas à être sensiblement diminué.

Il résulte aussi du non fonctionnement du syphon, que l'égoût collecteur ayant son issue par cette voie toutes les matières usées de la Ville aboutissent à l'ouverture du ruisseau du Fango, au lieu d'être déversées au large, d'où une cause grave d'infection.

En ce qui concerne le Vieux-Port les inconvénients ne sont pas moins importants.

Le collecteur du Gualello y amène toutes les matières provenant de ce quartier et des quartiers environnants.

Jusqu'à il y a quelques années, il était régulièrement procédé au dragage du fond du port, et on évitait ainsi les accumulations fétides qui s'y produisaient.

Une somme importante avait été prévue pour un dragage complet, et ce travail faisait partie de la dernière adjudication Greisson.

La Chambre de Commerce en avait pris une grande partie à sa charge.

Ces travaux n'ont jamais été exécutés, et il en est résulté que le fond du Vieux-Port a été comblé en grande partie, et qu'actuellement il n'y a plus d'issue pour les matières usées qui s'accumulent et obstruent le collecteur.

Il y a là un double inconvénient que la Chambre a le devoir de signaler en sollicitant des pouvoirs compétents qu'il y soit apporté un prompt remède.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,
Le Président, D. THIERS.

ARRÊTÉ
sur l'enlèvement DES ORDURES MÉNAGÈRES

Nous, Maire de la ville de Bastia,
Vu la loi du 15 février 1902, sur la santé publique,
Vu la loi du 5 avril 1884 ;

ARRÊTONS :

Article 1er. — Il est défendu de déposer dans la rue des ordures ménagères.

Elles seront recueillies dans des récipients (vases à ordures) d'une contenance de 20 à 30 litres au plus, munis d'une anse mobile et d'une poignée sur le côté, afin qu'on puisse les saisir facilement.

Art. 2. — Les seaux doivent être déposés bien en vue, devant le vestibule de la maison avant 7 heures du matin et enlevés aussitôt après avoir été vidés, à 8 heures du matin au plus tard.

Art. 3. — Chaque seau portera en chiffres bien apparents le numéro de la maison et le numéro de l'étage.

Art. 4 — Le présent arrêté entrera en vigueur à partir du 1er août 1908 (après approbation de M. le Préfet).

Art. 5 — Les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront poursuivies conformément à l'article 27 de la loi du 15 février 1902, et passibles des pénalités prévues tant par cet article que par l'article 471 du Code pénal et les articles 28, 29 et 33 de la loi du 15 février 1902.

Art. 6 — M. le Commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Bastia, le 10 juillet 1908.
Le Maire,
A. GAUDIN.

Vu pour exécution immédiate.
Ajaccio, le 23 juillet 1908.
Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général,
MARINI.

Bulletin Financier

Paris, 27 juillet 1908.

Le marché reste expectant. Notre Rente est un peu mieux disposée à 95.75. Les Fonds Etrangers sont irréguliers. Nos Sud-Ests du Crédit sont très fermes. Les bénéfices du Crédit Foncier pour le premier semestre 1908 s'élèvent à 8.335.236 fr. 56 c.

Les obligations 4 0/0 or, hypothèque générale de la Cie des Chemins de fer Nationaux du Mexique émises sur la Banque de Paris et des Pays-Bas, la Banque de l'Union Parisienne, le Comptoir National d'Escompte et la Société Générale, à 462.50 rapportant à ce prix 4 50 0/0 environ sont compris le pair de remboursement.

Obligations 5 0/0 du Port de Dakar toujours demandées à 450. L'obligation Tramways Rabatage et Ferry à Rio de Janeiro se négocient à 412.

La Banque en cote 442 les actions des Mines de plomb Bada Kwaidia. Les cours de ces actions qui ont subi les vicissitudes de la crise des métaux est d'autant plus surprenant que les bénéfices nets de l'exercice 1907 ont été bien supérieurs à ceux de 19.6 et que, en outre, les demandes de l'industrie augmentent de beaucoup la production à tel point que, pour satisfaire aux besoins de sa clientèle, la Cie a dû pousser la production à 6.342 tonnes cendres le premier semestre de 1908 contre 4.739 pour la même période en 1907.

Cherbins François fermes.

Gazette Ajaccienne

(*De notre correspondant particulier*)

Le temps qu'il a fait

Baromètre : 761.
Température : Maxima, 29°6 ; Minima, 22°6.
Pluie : 00.
Humidité : 82.
Direction du vent : S. E.
Force du vent : Faible.
Etat de la mer : Belle.
Etat du ciel : 1/4 Couvert.

Rixe sanglante

Il y a eu hier, à 6 heures 1/2 devant le numéro 12 de la rue Fesch, à la suite d'une discussion d'intérêt, entre deux frères les nommés Susini Antoine, journalier, 29 ans, et Susini Jean, 24 ans, se prirent de querelle et en vinrent aux coups de poings et de chaises.

A un certain moment, Susini Antoine qui tenait à la main, un couteau « vendetta », blessa grièvement à la main droite, la nommée Petiti Joséphine avec laquelle il vit maritalement et qui voulait s'interposer entre les deux frères.

La dame commune Susini Jean tomba à terre et son frère lui prit son couteau pour le frapper, lorsque l'agent Leca Augustin Marie reussit à le désarmer et le conduisit au violon municipal.

La victime transportée à la pharmacie Maiti, reçut les soins du docteur Guerin, qui l'a fait admettre d'urgence à l'hospice civil.

Quant à Susini Antoine après avoir passé la nuit au violon municipal il a été conduit et écroué ce matin à la maison d'arrêt par les soins de la gendarmerie.

Petiti Joséphine, devra subir l'amputation de la main droite.

Tribunal de Première Instance

Lundi, audience civile, ouverte à 9 heures 1/2.

Deux affaires plaidées par défaut.

Mardi, audience à 9 heures 1/2.

Quatre affaires de saisies immobilières, plaidées et jugées.

Au Port

Entrées :
Le « Gois, » de Marseille.
Le « Numidia, » de Propriano.
Sortie :
Le « Numidia, » pour Marseille.

Etat Civil

NAISSANCES.

Casanova Marie. — Spada Marie-Catherine.

DÉCÈS

Rossetti Pacifico, 7 mois.

Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Programme du 30 juillet, à 8 h. 1/2 s.

Boyero, p. f.	Bertin.
Le Pré aux Clercs, ouv.,	Hérold.
Aux bords du Sébaou, chant arabe,	Schlenck.
Lucrèce Borgia, gde fant.,	Donizetti.
Souvenir de Cadix, valse,	Sewaris.

Le Chef de Musique, TIBERI.

Banquet du 4 septembre 1908

Les citoyens qui désirent y assister sont priés de vouloir se faire inscrire d'ici au 20 août prochain, au Bar Indépendant, place du Marché.

Immeubles à vendre A CARDO

1. Propriété comprenant grande maison d'habitation avec eau de source abondante, jardin, vignes et bâtiments ruraux.

2. Site à bâtir en bordure du chemin vicinal de Bastia à Cardo avec eau sans eau ; cotable au gré de l'acheteur.

Pour renseignements s'adresser à Me de Carafa, notaire à Bastia.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 29 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin, 23° à midi 26°7. + 1 à 4 heures du soir, 25°. Maxima = 28°5. Minima 21°6.
Baromètre. — 7 heures du matin. 767 mm. à midi, 766 mm. 6 heures du soir 765 mm.
Vent. Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi. Id.
Etat du ciel, le matin. Découvert.
l'après-midi, Id.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

∴

Obsèques

Hier matin ont eu lieu les obsèques de Pierre Ciavatti, l'infortunée victime de la rixe sanglante du Marché aux Poissons.

Une affluence considérable suivait le cercueil qui était porté à bras par des amis.

Deux belles couronnes avaient été offertes par la famille et les amis.

Nous adressons à cette famille si cruellement éprouvée nos bien sincères condoléances.

∴

Marine

Le payement des délégations pour le 2me trimestre 1908 aura lieu à Bastia à partir du samedi, 1er août, de 8 heures et demie à 10 heures et demie du matin et de 2 heures et demie à 4 heures et demie du soir.

∴

Médaille des Postes

La médaille d'argent des Postes et Télégraphes a été décernée aux agents ci-après :

Arcidei Jean, facteur rural à Sarrola-Carcopino, 27 ans et demi de services administratifs, 6 ans de services militaires.

Vincensini Annibal, facteur receveur à Ucciani ; 22 ans de services administratifs, 4 ans de services militaires.

Grisanti Pierre, facteur sous-chef à Paris, 27 ans et demi de services administratifs, 19 mois de services militaires.

Berenni Don Joseph, courrier-convoyeur à Alger ; 23 ans et demi de services administratifs, 5 ans de services militaires.

∴

Sporting-Club Bastiais

Les membres présents à Bastia sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir à 5 h. 1/2, au terrain de Toga.

Prière d'être exacts.

∴

Au Port

Vap. « Savona, » cap. Busk, de Cardiff, houille.

∴

Avis

Perdu une main de charrette, taille 1 m. 30, robe grise.

Prière de s'adresser à MM. Nègre et Cie, Lègre, Bastia.

BANDAGES

Maison spéciale de Bandages herniaires et d'appareils orthopédiques du professeur TACUSSEL fils, spécialiste de Paris. Seule maison à Marseille, rue des Feuillants, 2, sur rue Noailles.

Fabrique de Bandages herniaires de tous les systèmes. Nouveaux bandages sans ressorts, se portant jour et nuit ; Ceintures spéciales pour Dames, grossesses et périodiques de tous les systèmes, etc...

Bas élastiques pour varices et sangles du Docteur TACUSSEL père.

Corsets orthopédiques pour les déviations de la taille, et appareils pour le redressement des difformités du corps.

Seule maison à Marseille, rue des Feuillants, 2, sur rue Noailles.

RESTAURANT au PETIT GOURMET

ERBALUNGA

BOUILLABAISSE TOUS LES JOURS
Prévenir la veille

DERNIÈRES NOUVELLES

00412 Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	28 juillet	29 juillet
Rentes de 3 0/0 anciennes	95 80	95.75
— de 3 0/0 amortie.	96.70	96.80

ex-coupon.

Le maladie DE M. EMMANUEL ARÈNE

Paris, 29 juillet.

La plupart des journaux, parus ce matin, annoncent la maladie de M. Emmanuel Arène, sénateur de la Corse.

COMMISSION DU BUDGET

Paris, 29 juillet.

La Commission du budget a commencé aujourd'hui l'examen du budget de la marine.

Elle a apporté un grand nombre de réductions.

La Commission continuera demain l'examen de ce budget.

LE HAVRE

UNE CARRIOLE culbutée par une automobile

Trois blessés

Le Havre, 29 juillet.

Une collision s'est produite ce matin, sur l'un des principaux boulevards, entre une automobile et la carriole d'un marchand de lait.

La carriole a été brisée, et le marchand de lait, sa femme et sa fille ont été précipités sur le sol et blessés.

Le marchand a été grièvement atteint.

L'automobile qui avait immédiatement stoppé, a reconduit les victimes à leur domicile.

L'enquête établira les responsabilités.

Le Voyage Présidentiel A REVEL

Le dîner de gala à bord du « Vérité »

Revel, 29 juillet.

Au dîner de gala qui a été offert hier soir, aux Souverains Russes, sur le cuirassé *Vérité*, par le Président de la République, la musique du bord a joué plusieurs morceaux de musique russe, au nombre desquels une « Polonaise » de l'Opéra de Glinka : *La Vie pour le Tsar*.

Les deux Chefs d'Etat ont pris un tel plaisir aux sérénades données la veille en leur honneur qu'ils ont demandé qu'on les renouvelât hier soir.

LES AUTORITÉS DES PROVINCES BALTIQUES chez le Tsar

Revel 29 juillet.

Le baron Meller Kamelsky, gouverneur général des provinces baltiques, le gouverneur de l'Esthonie, le maréchal de la noblesse et douze autres personnages nobles ont été reçus dans la matinée par le Tsar, auquel ils ont présenté le pain et le sel et des fleurs.

Le Tsar a reçu également le maire, une députation des bourgeois, trois citoyens de la ville, et un groupe de six paysans qui lui ont apporté des fleurs sauvages et lui ont présenté le pain, pétri de leurs mains.

∴

Le Tsar a donné l'ordre qu'on distribuât trois mille boîtes de bonbons, avec son portrait, aux enfants qui lui ont souhaité la bienvenue, et à ceux qui faisaient partie des chœurs.

Un Radiotélégramme du Président de la République au Tsar

Revel, 29 juillet.

Le Tsar a reçu ce matin, un radiotélégramme de M. Fallières le remerciant de l'accueil inoubliable qu'il avait reçu de Leurs Majestés.

S. M. Nicolas II s'est empressé de répondre au radiotélégramme de M. Fallières.

Le radiotélégramme de M. Fallières est ainsi conçu :

« Je tiens à répéter à Votre Majesté combien je suis vraiment touché de l'accueil que j'ai trouvé à Revel.

« Je prie Votre Majesté, ainsi que Sa Majesté la Tsarine de vouloir bien agréer l'expression de ma plus sincère reconnaissance pour les attentions particulièrement délicates dont j'ai été l'objet durant mon séjour, et dont je garderai un souvenir aussi profond que durable.

« ARMAND FALLIÈRES. »

EN PLEINE MER

Paris, 29 juillet.

Le Président de la République passera trois jours et trois nuits en pleine mer.

M. Fallières arrivera à Christiania vendredi, à 3 heures du soir.

EN NORVÈGE

Avant l'arrivée

Christiania, 29 juillet.

Les préparatifs pour la réception du Président de la République sont poussés très activement.

M. Adolphe Cherioux, président du Conseil municipal, de Paris, accompagné par M. Joseph-Ménard, vice-président, et par M. Tailliart, chef du secrétariat, est arrivé aujourd'hui à Christiania, où il a été reçu par les membres de la municipalité.

La population a fait aux hôtes français une réception des plus chaleureuses.

EN TURQUIE

LE SULTAN *prête serment* à la Constitution

Constantinople, 29 juillet.

L'Homme Rouge a prêté aujourd'hui serment à la Constitution.

Cette nouvelle Constitution n'est autre que celle de 1876, que le sultan remet en vigueur, et qui va désormais régir le peuple turc.

Abdul-Hamid sera-t-il sincère cette fois ? L'avenir le dira.

AU PORTUGAL

Le mouvement révolutionnaire à *LISBONNE*

Lisbonne, 29 juillet.

La police est sur les traces d'un grand mouvement révolutionnaire.

Les conspirateurs se réunissent dans une maison hors de la ville.

La révolution gronde depuis quelque temps.

EN ANGLETERRE

Le Congrès de la Paix

Londres, 29 juillet.

A l'occasion du dix-septième Congrès universel de la paix, un grand meeting a eu lieu hier soir au Queen's-Hall.

Cette réunion était présidée par le ministre des finances, M. Lloyd George, qui a prononcé un très remarquable discours.

Les Congressistes sont au nombre de cinq cents.

On remarque des délégués du Japon, d'Amérique et de l'Afrique du Sud.

Café des Gourmets

Boulevard Paoli, 23, Bastia

A LA RENOMMÉE
Glaces assorties
à partir de 4 heures

MILDIOU

BLACK-ROT

COMBATTUS PAR LA DOSAGE GARANTI

NOUVELLE BOUILLIE FONS

CLOQUE

Adhérence
Efficacité
Commodité

POURRITURE

M. J.-B. CASTELLI,

Représentants-Dépositaires pour les cantons de Bastia, M. L. DANESI, 1, rue Neuve St-Jean, Bastia ; de Cervione, M. Ph. de FOLI, quartier Bellacoscia, Cervione.

MAUX DE JAMBES

Nous voudrions persuader les malheureux atteints de Plaies variqueuses, Dartres, Eczémas, Clous, Furoncles, Démangeaisons ou de toute autre Maladie de la Peau que l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER est le remède incomparable, qui soulage dès la première application et guérit radicalement.

M. Depensier, Pharmacien à Rouen.

Marseille, le 30 Novembre 1906.

Votre Eau Précieuse Depensier a très bien réussi dans les cas où je l'ai employée.

Docteur CHATELAIN.

L'Eau Précieuse Depensier se trouve dans toutes les pharmacies ; le flacon 3 fr. 50. Pour recevoir franco adressez mandat-poste à Pharmacie Depensier, 47, rue du Bac, à Rouen.

Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 30, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Calderoni.

CANCERS, TUMEURS, FIBROMES, LUPUS, ETC.

Sont traités avec succès par la RADIOTHERAPIE

TRAITEMENT SPÉCIAL

des Maladies des Dames

sans opération

Examen des Malades

AUX RAYONS

X

GUÉRISON des Rhumatismes, Sciatique, Arthrite, Névralgies, Paralysie, Goutte, Bronchite, Maladies d'Estomac, etc.

RETRÉCISSEMENT

guéri en une seule séance, sans douleur ni hémorragie

CONSULTATIONS GRATUITES tous les matins

INSTITUT D'ÉLECTRICITÉ MÉDICALE

COURS PIERRE-PUGET, 33, A MARSEILLE

LA

POUDRE BESSIÈRE

est le seul remède vraiment **EFFICACE** et **INFAILLIBLE** que doivent employer tous les malades atteints d'une maladie de l'**estomac**, du **foie**, des **reins**, des **intestins**, de **constipation** dont les CONSÉQUENCES : le *manque d'appétit*, la *migraine*, la *gastralgie*, le *ballonnement*, etc., sont des plus graves.

De tous ceux, et ils sont nombreux, qui ont essayé cette merveilleuse poudre, beaucoup vous diront que : si leur estomac et leurs intestins fonctionnent bien aujourd'hui, c'est à elle qu'ils le doivent et qu'ils en adoptent définitivement l'usage.

Interrogez toutes les mères de famille soucieuses de la santé de leurs enfants, et demandez leur, avec quoi elles les purgent ? Unanimement elles vous répondront :

avec la POUDRE BESSIÈRE

Pourquoi avec celle-là ? parce qu'elle est non seulement souverainement **TONIQUE**, mais encore **LAXATIVE, PURGATIVE, DÉPURATIVE**, en provoquant, sans aucune douleur ni échauffement, une abondante et saine évacuation des matières contenues dans les intestins.

Parce que son goût agréable en fait une friandise pour eux, étant très sucrée.

Prix de la boîte : 1 fr. ; 1 fr. 25 franco

Dépôt : Pharmacie Centrale d'Ajaccio (Corse)

Essayez et vous conviendrez de son Efficacité Surprenante

YEUX Les personnes atteintes de maladies, de lie, tremblement d'yeux et de paupières rouges, faiblesse et sensibilité de la vue, granulations, chute des cils, dartres, yeux tatués, troubles, glandes, larmoiement, rhume de cerveau, légère surdité ont intérêt à s'adresser à M. C. GATTET, à CAUDRY (Nord), qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.

RHUMATISME

Les personnes atteintes de *douleurs*, tremblements *musculaires* et *articulaires*, goutte, *névralgies*, migraines, grande sensibilité au froid ou au chaud *raideurs le matin*, vertiges, ataxie, *digestions pénibles, concordant avec les variations de la température et de l'humidité*, s'intéresseront à s'adresser à *l'Institut antirhumatismal, 11, rue Jacquemont, Paris*, qui enverra *gratis* le moyen de guérir rapidement.

ANCIEN CABINET PRADIÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS

(Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 13, au 1er

Maison Senadelli

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières antiseptiques à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

CHLORO-ANEMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE

Tout état de langueur et d'amaigrissement ayant pour cause la dénutrition trouve une guérison prompte et certaine par l'emploi du

VIN DE VIAL — Quina, Suc de Viande et Lacto-Phosphate de Chaux

SAISON Printemps-Été 1908

Teinturerie H. Fraissinet et Cie

MARSEILLE

SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, GUIPON, ECOSSAISE, PIQUÉ, FLANELLE, FOULARD, LINON.

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec procédé EXCLUSIF

Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalée, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

NETTOYAGE DES PANAMAS

OMBRELLES, RIDEAUX, CUPIDONS, ROBES DENTELLES, ETC., ETC.

DÉPOT : Chez M. Sauveur Aymo, Boulevard Paoli, Bastia

CYRNOS ORANGE

Sirop pur sucre

Fabriqué avec les oranges si parfumées de la Corse.

Boisson hygiénique et rafraîchissante

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Plaine du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en tous genres. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1

POUR FAIRE PONDRE LES POULES

2.500 ŒUFS par an pour 25 poules

NOTICE gratis et franco

Demandez et offrez dans tous les Cafés **BYRRH MATTEI**, apéritif supérieur.

PASTILLES GATTET

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE N° 211 — VENDREDI, 31 JUILLET 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal

Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Ignace.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 4 h. 23 m. — Coucher, 6 h. 52 s.

Premier quart., le 3 — Pleine Lune, le 11.

Fête de Demain : Saint, Pierre apôtre.

30 JUILLET

Promenades en Corse

LA FORÊT

Une Procession à Corte

Les Corses qui ont des vacances les passent volontiers à Vizzavona. Un grand hôtel se dresse en face de la petite gare ; le paysage est fait d'un ravin boisé qui descend en tournant et qui s'ouvre, et des nuages qui viennent par la trouée du col, tordus, tout blancs au-dessus des pins noirs, et tâtant la montagne avec leurs bords de ouate. On n'aperçoit aucun village ; l'espace découvert est si étroit qu'une compagnie d'alpins n'y manœuvrerait pas à l'aise. La forêt règne, et les sentiers s'y perdent tout de suite. Je prends l'un d'eux, et, à moins de cent pas, je découvre la chapelle la plus rustique que j'aie jamais vue, toute construite avec des branches et des planches de bois brut, sans porte et même sans cloison qui la ferme en avant : une botte mise debout. On y célèbre la messe en été. J'imagine les assistants agenouillés sur la mousse, appuyés au tronc des arbres, les ombrelles ouvertes, une clochette minuscule qui sonne, et le vent qui tient l'orgue tout le temps. Le sentier monte. J'arrive à la maison forestière, très joliment campée, dans la boucle d'une de ces belles routes de montagnes, où ceux qui passent, même pour le travail, ont l'air de figurants. Nous sommes au cœur de la forêt, dominés, de tous les côtés, par des cônes ou des rampes de peu d'élévation, sans une clairière et sans un pré. Les promenades sont incroyablement faciles. Jusqu'au soir, je parcours la forêt, et je la parcourrai encore le lendemain matin. Elle n'étonne pas ; elle est fraîche ; elle est silencieuse ; elle est faite pour les vacances. Par moments, au creux des vallées, au bord des torrents, et, pour tout dire, partout où l'horizon est court, je me croirais dans les Vosges.

Des bois de pins Laricio succèdent à des perchis de hêtres. Et la saison n'est pas assez avancée, à cette altitude surtout, pour que les hêtres aient leurs feuilles, mais ils balancent déjà des bourgeons gonflés, vernis, qui collent aux doigts ; les cimes, vues par masse et en travers, ont des reflets purpurins, et sous le couvert des grands arbres, des millions de petits hêtres, qui ont gardé la feuille d'automne, toute blonde, font la nappe de fougère. La couleur ne meurt pas dans les forêts. Quand elle tombe des branches, elle laisse à découvert, elle exalte en mourant la magnificence des colonnades de fûts qui montent ou qui descendent. J'ai vu, dans cette forêt de Vizzavona, des troncs de jeunes arbres transparents au soleil et veinés comme des agates.

J'ai vu des ruines aussi. Au tournant d'un lacet :

— Regardez, me dit mon ami V..., le feu a passé par ici en août 1900. Incendie volontaire, bien entendu... Ah ! c'est là le crime qui ruine la Corse, le crime toujours impuni, et autrement redoutable que la vendetta... Vous nous faites rire, vous autres continentaux, avec vos Matteo Falcone et vos Bellacoscia...

— N'en aurez-vous plus dans le maquis ?

— Plus du tout. Nous serons obligés d'en mettre, pour en montrer aux ministres en voyage. Mais l'incendiaire, c'est autre chose. Regardez : voilà son œuvre !

∴

Toute la pente au-dessous de moi et en avant, a été ravagée. Sur plus de cinq cents mètres de profondeur, elle est hérissée de caps d'arbousiers morts, d'un gris blanc, d'un gris de vieil ossement, et entre lesquels se lève, çà et là, le tronc pourri et rompu d'un hêtre, ou bien un pin ébranché, qui n'a plus de vivant qu'un plumet d'aiguilles. On dirait que des milliers de daims et de rennes ont été tués là, et que les massacres sont restés sur le sol, blanchis par le soleil et par la pluie. A la frontière du feu, les branches mortes, portées par des troncs vivants, font un bourrelet blond. Et ce cimetière d'arbres s'étend sur plus d'un kilomètre de longueur, jusqu'à cette barre de roches qui a rompu le fleuve de vent et de feu.

— Un peu au-delà, me dit mon ami, vous trouverez d'autres coupes également détruites. Dans celles-là, l'incendie avait été allumé quinze jours plus tôt.

— Et jamais l'incendiaire n'est pris ?

— La preuve est si difficile à faire ! Et puis...

V... se mit à rire, et il me raconta, avec l'ironie ardente, qui est la sienne, avec sa voix chaude, dont le rire même n'est qu'un éclat de passion, une histoire qui commençait ainsi : « Aux environs de Sartene, où j'habitais alors, le brigadier de gendarmerie était gros comme une tonne, mais il commandait quatre gendarmes plus maigres que des chats sauvages... »

En causant, ou plutôt l'un contant une des mille histoires de la forêt corse, et l'autre l'écoutant, nous arrivâmes au sommet d'un grand éperon aride qui se détachait de la montagne et commandait deux vallées. Mon ami m'indiqua du doigt, au-dessous du promontoire, quelques villas qui sont « l'amorce, » paraît-il, d'une station d'été. Mais je regardais autre chose : le couloir montagneux qui s'allongeait à droite et à gauche, et au bout duquel, de chaque côté, s'épanouissait un paysage très lointain. J'étais placé comme au milieu du tube d'une longuette pointée sur des sommets distants de bien des lieues. Le sol le plus proche de nous était déjà d'un bel intérêt, par son relief pierreux et tourmenté, par l'absence à peu près complète, même au fond de la vallée, de parties planes et herbeuses, par sa végétation broussailleuse, crépelée, aromatique et tenace, dont je sentais monter jusqu'à moi le souffle tiède. Mais les montagnes d'horizon surtout me retenaient sur leurs pentes.

Elles me rappelaient celles que j'avais vues du haut de la Punta ; elles étaient plus éclairées et je comprenais mieux ce qu'il y avait en elles de nouveau pour moi. Le velouté des lointains était doux et profond ; l'air limpide laissait venir tous les reflets, même les petits ; aucune culture appréciable ne rompait l'harmonie des surfaces inviolées : mais le secret de cette beauté de lumière devait être surtout dans les plantes que j'aidizes, dans la pâleur des branches et des feuilles du maquis, des oliviers, des bruyères, des ciates qui, à travers d'immenses espaces, transparaissaient dans le bleu de la brume, et la tissaient de rayons d'argent.

C'est là, je crois, une de ces merveilles du paysage corse, et les saisons n'y changent rien.

∴

Je ne décrirai donc pas la descente de Vizzavona vers le plateau de Corte, bien qu'il y ait, d'un côté ou de l'autre du chemin de fer, des échappées de vue de tout point admirables, comme à Vivario et à Vecchio. J'avais quitté la forêt dans l'après-midi du vendredi-saint, d'après le conseil de mon ami, qui me parlait ainsi :

— Ne vous attardez pas dans les futaies ; ne faites pas trop votre cour aux maquis : vous les retrouverez. Il faut que nous soyons avant la nuit à Corte. Car la petite ville a, chaque année, deux processions fameuses, l'une le jeudi-saint, qui porte le nom de bigorneau, *granitola*, à cause de l'itinéraire du cortège qui tourne sur lui-même, et la seconde le soir du vendredi-saint. Celle-ci, le *mortorio*, la cérémonie de la mort, commence vers sept heures et demie du soir. Et, justement, nous assisterons à la sortie du grand Christ au tombeau, qui n'est porté à travers les rues que tous les cinq ou six ans.

Nous étions à Corte bien avant la tombée du jour. Imaginez une plaine oblongue, par hasard assez bien cultivée, enveloppée de montagnes. Corte appartient à cette espèce de villes que j'appellerais volontiers : villes coniques à citadelle. Aux deux tiers de la plaine, à l'ouest, se dresse un rocher, en pente raide de trois côtés, à pic du quatrième, qui est celui qu'on découvre en venant d'Ajaccio. De vieilles murailles, fleuries d'herbes, des magasins militaires, une caserne où loge un bataillon d'infanterie, couronnent la crête. Immédiatement au-dessous se pressent des maisons du quinzième, du seizième, du dix-septième siècle, quelques-unes encore nobles, toutes misérables, noires de poussière et de crasse, séparées par des ruelles où par des escaliers que huit jours de pluie diluvienne ne suffiraient pas à nettoyer, et où coulent, stagnent, pourrissent, s'évaporent ou pénètrent dans le sous-sol déjà saturé, tous les liquides et tous les déchets que vous voudrez. Là, on vend des chevreaux de lait, dépouillés et fendus comme des lapins ; là, s'étalent, au-devant des boutiques noires, les légumes de la plaine ; là grouillent les enfants, picore la volaille, errent des petits cochons en liberté, montent des ânes ployant sous un fais de bois mort aussi large que la chaussée.

René Bazin,
de l'Académie française.

(Le Gaulois).

Lire à la troisième page

«NOS TÉLÉGRAMMES»

11. — FEUILLETON DU *PETIT BASTIAIS*

NOELLA

Grand Roman Inédit

par CHARLES MÉROUVEL

PREMIÈRE PARTIE

LE ROMAN D'HÉLÈNE

I

MAITRESSE DE PIANO

Il soupira à son four :

— Adieu donc... mais nous nous reverrons.

— Non, sans doute.

— C'est votre bonheur et le mien que vous foulez aux pieds.

— Il le faut...

Elle fit un geste de désespoir et s'éloigna.

Il la vit se diriger vers le vestiaire, réclamer son manteau, s'en couvrir les épaules, ces belles épaules blanches et satinées qu'il venait d'admirer, et disparaître au tournant d'un couloir.

Elle n'avait pas fait un mouvement pour le revoir.

Il demeura un instant immobile, contemplant dans ses yeux comme dans un miroir le reflet de ce visage aux traits si fins, aux yeux d'une céleste pureté, aux cheveux splendides qui couronnaient comme un diadème cette tête adorable.

Elle réalisait le désir de ses rêves.

Il renvoyait cette démarche aisée et nonchalante, cette taille flexible, ces formes accomplies, cette chair fraîche et rosée dont le charme résistait à toutes les atteintes et à toutes les privations d'une pauvreté qu'elle ne cachait pas.

Il murmura dans un accès de dépit et de déception :

— C'est dommage !

Et il se retourna vers la scène en se demandant ce qu'il allait faire.

Trop tard !

Les derniers accords de l'orchestre mugissaient lamentablement après la mort de Carmen, poignardée par son amant don José, le soldat dont elle avait fait un bandit.

La toile tombait au milieu d'une explosion de clameurs et d'un tumulte où quelques applaudissements étaient étouffés par les vociférations des mécontents et leurs bordées de sifflets.

Oui, des sifflets !

Cette œuvre admirable s'effondrait sous l'injuste réprobation d'un public hostile dont le lendemain la presse vénimeuse des critiques en retour, gardiens jaloux d'un sérail dont les triomphes leur sont interdits, devait confirmer l'inique jugement.

L'inconnu imita la jeune femme dont il n'avait pu vaincre la molle résistance.

Il prit son parapluie, le passa sur son habit, enfila sur le péristyle quelques instants avec son ami, le baron Hubert de Breux, qui le rejoignait, et, lorsque le flot hâtif des spectateurs se fut écoulé par les portes béantes, il sortit à son tour au bras de son intime qui lui demandait :

— Et ta blonde ?

— Rien à faire... Obstinée et invisible.

— Elle m'écrira.

— Je ne crois pas.

— Tu en trouveras d'autres.

— Pas comme elle ...

— Bah ! à Paris !.. Elles sont légion !

L'inconnu répliqua avec une pointe d'amertume et d'impatience :

— Surtout, pas un mot !

— A cause de la marquise ?

— Sans doute.

— Jalouse ?

— On n'est jaloux que de ce qu'on aime et chez elle le mépris a tué l'amour, s'il a jamais existé...

Le baron objecta :

— Si elle n'avait pas eu un béguin pour toi, pourquoi t'aurait-elle épousé ?

L'inconnu répliqua avec indifférence, avec une pointe d'amertume et d'impatience :

— Qui peut se flatter de connaître les secrètes pensées de la plus simple des femmes !

Un coupé attelé de deux alezans irréprochables stationnait au coin de la place à peu près dégagée.

Sur un signe du maître, il s'approcha du perron du théâtre.

— Tu ne dînes au cercle ? demanda le baron.

— Avec plaisir.

— Rue Royale.

Le coupé fila par le boulevard, au trot cadencé de ses deux chevaux.

Rue Royale, l'ami descendit en disant :

— Monte un instant, ça te changera les idées. Tu as l'air tout drôle.

L'inconnu se laissa entraîner, mais après une courte station dans les salons du cercle, il dit au baron :

— Non, décidement.. Je m'en vais...

— C'est la blonde qui te chiffonne ?

— Je ne le nie pas.

— Un caprice ?

— Mieux que ça.

— Tu la retrouveras...

— J'essaierai.

— Bonsoir donc.

— Bonsoir.

Il descendit lentement, mécontent de lui même et de son insuccès, en se disant :

— Je ne la verrai plus... Où la retrouver ?

Sa voiture l'attendait.

Le valet de pied demanda :

— Et maintenant, monsieur le marquis ?

— A l'hôtel, au pas, par les Invalides... Je ne suis pas pressé

(A suivre).

L'Huile d'Olive et l'Huile de Coton

A MM. les Procureurs de la République du Ressort.

En décembre dernier, un commissaire de police de Béziers prélevait, conformément aux ordres reçus, des échantillons d'huile chez les épiciers de cette ville. L'analyse fit connaître que les échantillons prélevés chez M. Barthélemy Cazal avaient été additionnés de 20 0/0 d'huile de coton. M. Cazal déclara que cette huile, qu'il avait commandée et payée comme huile surfine de Borjas, lui avait été expédiée par ses fournisseurs habituels, MM. Lucien Bagarry et Rougier, négociants en huiles à Bandol (Var).

MM. Bagarry et Rougier ont prétendu qu'étant dépourvus de cette marchandise au moment de la demande de M. Cazal, ils s'étaient adressés, pour y donner satisfaction, à une maison de Marseille qui les avait trompés en leur envoyant de l'huile provenant d'Espagne.

MM. Bagarry, Rougier et Cazal ont comparu le 27 mai dernier devant le Tribunal correctionnel de Béziers. Le Tribunal relaxa M. Cazal, disant que sa mauvaise foi, n'était pas démontrée et condamna les deux associés à 2,000 francs d'amende chacun.

Le même jour, MM. Bagarry et Rougier comparaissaient à nouveau devant le Tribunal correctionnel de Béziers pour un délit analogue, mais dans lequel les épiciers n'avaient pas été mis en cause. Le Tribunal les condamna une fois de plus à 2,000 francs d'amende chacun, en ordonnant la confusion des deux peines.

Sur appel du ministère public et de MM. Bagarry, Rougier et Cazal, la Cour a confirmé le jugement de relaxe concernant M. Cazal. Tout en confirmant les motifs des premiers juges, en ce qui concerne les deux associés, la Cour a réduit les amendes à 1,000 francs.

Dans un pays, comme le nôtre, qui produit une très grande quantité d'huile d'Olive, la vente de l'huile de coton coupé avec l'huile d'olive a pris des proportions considérables, au point que, dans le courant d'un seul semestre les statistiques de la douane accusaient, il y a quelques années, l'importation en Corse, pays peu industriel, de près de 500.000 kilos d'huile de graine.

MM. les Procureurs de la République pourraient certainement rendre à notre agriculture un signalé service, si, s'inspirant de ce qui se fait devant les tribunaux du continent, ils voulaient bien déférer les fraudeurs d'huile aux tribunaux correctionnels.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CARGESE. — Mlle Rag...zzoni vient de subir avec succès le concours pour l'emploi de dame-employée dans le service des Postes et Télégraphes.

Nous tenons à présenter nos meilleures félicitations à cette demoiselle qui a obtenu le numéro 80 sur les 6000 aspirantes qui se sont présentées.

Une part de ce brillant succès revient à Mme Farmerone, la distinguée Receveuse des Postes du bureau de Cargese, dont les élèves ont toujours été remarquées et bien notées. A Mme Farmerone et à Mlle Bagarzzoni, nos chaleureuses félicitations.

∴

AREGNO. — Mercredi dernier, ont eu lieu à Ayegno, les obsèques de Mme Joséphine Allegrini, née Mastagli, enlevée à l'affection des siens, par une longue et cruelle maladie.

Issue de l'une des meilleures familles de Cauro, Mme Allegrini était une nature droite et loyale, d'une franchise peu commune qui n'excluait pas un cœur des plus aimants. C'était un bon modèle de la femme Corse d'autrefois, dont la type tend à disparaître sous l'influence d'une civilisation mal entendue.

Après une vie entièrement consacrée à ses devoirs d'épouse et de mère affectueuse et dévouée elle a supporté avec une résignation stoïque, les affreuses souffrances du mal terrible, qui la minait, et qui, depuis un an, l'avait clouée sur un lit de douleur.

Elle s'est éteinte doucement sans secousse, avec une entière lucidité d'esprit dans les bras de son fils éploré qui a recueilli son dernier soupir et son dernier regard, dans un déchirement de cœur plus facile à comprendre qu'à décrire.

Nous prions Mme et M. Etienne Allegrini, maire d'Aregno, d'agréer l'expression émue de nos regrets les mieux sentis. Si leur profonde douleur pouvait être atténuée la large part que nous y prenons leur apporterait un sensible soulagement.

UN AMI.

Les Agissements DE LA COMPAGNIE FRAISSINET

Fâcheux Incident

Le fait qui s'est passé hier, au moment du départ du vapeur *Iberia* pour Marseille, prouve, une fois de plus, que la Compagnie Fraissinet ne fait rien pour être agréable aux voyageurs, surtout si ceux-ci appartiennent à la classe peu aisée.

En effet, ce paquebot venait à peine de démarrer, quand des voyageurs attardés arrivèrent sur une barque pour gagner le bord. Malgré leurs appels et ceux de la population, qui était massée sur les quais, les officiers firent la sourde oreille et l'*Iberia* continua sa route.

En vain, un artilleur, qui était sur le pont, essaya-t-il de faire descendre l'échelle ? Il ne réussit qu'à s'attirer les foudres d'un officier du bord ; le bateau fila, laissant à terre une malheureuse famille qui devait rejoindre une de nos colonies.

Que voulez-vous ? Il s'agissait d'un simple employé des Douanes !

Les personnes qui assistaient au départ de l'*Iberia* n'ont pu s'empêcher de manifester leur indignation contre les procédés des employés de M. Fraissinet.

Certes, ce fait n'aurait rien de blâmable, si la Compagnie Fraissinet avait pris pour principe de faire partir les courriers à l'heure réglementaire ; mais du moment qu'elle ne se gêne pas pour nous infliger continuellement des retards assez considérables, elle doit être plus accueillante, lorsque un fait de ce genre — fort rare du reste — vient à se produire.

UN GRAVE ACCIDENT à bord de l'« Iberia »

Un très grave accident s'est produit hier matin, à 11 heures, au moment où le paquebot *Ibéria*, de la Compagnie Fraissinet, partait pour la Corse. Une passagère, Mme Marcelloni, 54 ans, dont les parents habitent 54, rue Gaion, à Endoume, était appuyée à la lisse du bateau, qui franchissait la passe. Tout à coup, on entendit un cri de douleur et Mme Marcelloni tomba. On s'empressa autour de la pauvre femme, qui venait d'avoir le pied gauche coupé net par la dresse du gouvernail.

Le paquebot s'arrêta ; on descendit la blessée à terre et elle fut immédiatement transportée à l'Hôtel-Dieu.

La famille a été prévenue.

L'*Iberia* est reparti pour la Corse vers midi.

(Petit-Provençal).

Bulletin Financier

Paris, 29 juillet 1908.

Le marché est ferme sans affaires, tous les Fonds d'Etats sont en légère amélioration, sauf notre Rente qui finit en cours d'hier à 95.75. Extérieures 95. Turc 95.50, Portugais 62. Italien 103.60. Russe 1906 98.25. Nos actions du Crédit accentuent leurs bonnes dispositions. Le Crédit Foncier fait 765, le Crédit Lyonnais 1,497. Les bénéfices de la Société Générale pour juin s'élèvent à 878.759 fr 87, ce qui donne pour le premier semestre 1908 5.254.010.30 contre 5 289 165 fr 45 pour le premier semestre 1907.

Les valeurs industrielles sont calmes. Suez 4,795. Le Rio fait 1.657. Valeurs russes, valeurs de traction et mines d'Or inactives.

Le Lanrium Grec s'inscrit à 59.50. L'action Ouest Africain Français est en nouvelle plus value à 530, la part fait 204. Les obligations 5 0/0 du Prêt-emprunt de l'Etat de l'Amazone une des valeurs brésiliennes les plus avantageuses, se tiennent à 380, offrant à ce prix un revenu net de 6 0/2 0/0.

L'obligation 5 0/0 du Port de Bahia se retrouve à 450 ; la recette du mois dans cet Etat, est évaluée à 19 millions de frs. Les obligations 5 0/0 de la Cie des Tramways Economiques de Rio de Janeiro sont demandées à 412.50, les recettes des 10 premières semaines 1908 sont de 17.780.045 frs contre 15.447.555 pour la période correspondante 1907.

L'action Nouvelle Butter est cotée 36 ; l'augmentation récente du capital de cette société va lui permettre d'approvisionner dans des proportions considérables et avantageuses, vu la saison, ses chambres frigorifiques pour une vente rémunératrice en hiver.

Nos chemins de fer sont fermes. A partir de ce jour et jusqu'à nouvel avis, le prix des obligations P. L. M. en cours d'émission est ainsi fixé : 7 0/0 janvier-juillet 101 fr 2 1/2 mai-novembre.

Chemins de fer

Avis

La Compagnie de Chemins de Fer Départementaux a l'honneur de porter à la connaissance du Public que, le Conseil Général de la Corse ayant émis à deux reprises le vœu que le train 11 de Bastia à Ghisonaccia soit mis en concordance à Casamozza avec le train 4 venant d'Ajaccio, M. le Ministre des Travaux Publics a décidé qu'il serait donné satisfaction à ce vœu à titre d'essai, durant une période de trois mois.

En conséquence à partir du 1er Août 1908, le train 11 partira de Bastia à midi 45 au lieu de 3 heures 38, du soir, et arrivera à Ghisonaccia à 4 heures 27 au lieu de 7 heures 15 du soir.

Bastia, le 20 Juillet 1908.

SISCO

Dominique Perrichi

Hier s'endormait dans la paix du Seigneur notre jeune ami Dominique Perichi qui a suivi de près dans la tombe son regretté père, l'homme charitable, le maire dévoué, le vaillant chrétien.

Dominique Perichi a été ravi à la fleur de l'âge à l'affection de sa mère éplorée et de ses parents, à peine âgé de 16 ans, il a succombé à la terrible maladie qui le retenait depuis de longs mois sur un lit de souffrances.

Sa mère dévouée avait tout fait pour conserver à son cœur son enfant chéri, sa seule consolation, son unique espérance ici-bas. Mais hélas ! ni le dévouement de sa mère et de sa tante Mlle Giacomoni, ni les secours des meilleurs médecins ne purent sauver à la vie cet ange adoré !

Notre jeune Dominique était doué de tous les dons. Dès sa plus tendre jeunesse, son cœur formé par une mère si chrétienne, s'était ouvert à la vertu comme la fleur qui s'ouvre aux rayons du soleil.

S'inspirant des pieux et des nobles sentiments de son père regretté et mettant en pratique les avis salutaires d'une mère vertueuse, le jeune Perichi s'estimait très heureux de pratiquer notre sainte religion. Chaque année quand il quittait notre ciel d'azur pour aller faire ses études sur le continent, il avait la pieuse pensée de s'approcher de Jésus dans son sacrement adorable.

Une si belle fleur devait nous être ravie pour embaumer de son doux parfum le céleste Patrie ! Ses dernières paroles : « Mon Dieu, mon Dieu, que votre volonté soit faite, sont vraiment celles d'une âme juste éprise des choses célestes. »

Les obsèques ont été imposantes : Elles ont eu lieu en l'Eglise de « Saint-Antoine-de-Sisco », au milieu d'une foule de parents et d'amis accourus de Bastia, de Pietra-di-Verde et de tout le canton de Brando, rendre un dernier témoignage de regrets au jeune ami et une marque d'estime à ses parents désolés.

Le beau catafalque, qui se dressait sous les voûtes majestueuses de l'antique Eglise était un véritable mausolée artistiquement décoré et orné de fleurs aux couleurs blanches et mauves et de branches de lauriers.

Dans le saint parvis de nombreux prêtres rehaussaient de leur présence les cérémonies funèbres et adressaient avec nous les plus ardentes prières à l'Eternel. Un cercueil d'enfants de chœur assistaient comme des anges à la célébration des saints mystères.

L'inhumation a eu lieu dans le nouveau caveau de la famille.

« Mère désolée ! Consolez-vous dans le Seigneur ! Consolez-vous à ces paroles sacrées : « Bienheureux ceux qui pleurent parce qu'ils seront consolés. » Consolez vous sur notre Divin Maître a déjà couronné dans le céleste patrie l'ange que vous pleurez. Souvenez-vous que Dieu laisse toi-bas aux âmes croyantes un ange consolateur ? la Foi et la Sainte-Espérance.

MORAZZANI-PIETRI,
Curé.

∴

Voici le discours qui a été prononcé aux obsèques par M. Ange Morazzani-Pietri, sous-officier d'infanterie coloniale.

Mesdames, Messieurs,

Il y a trois mois à peine, une foule aussi nombreuse qu'triste accompagnait à sa dernière demeure la regrettée Bonaventure Perinchi, et aujourd'hui cette même foule transportée des mêmes sentiments de tristesse, en fait un devoir de rendre un dernier témoignage d'affection, d'estime et de regret à son fils cher ravi hélas ! à son seul enfant chéri, à sa si unique espérance ici-bas, emporté à la fleur de l'âge au moment où il allait réaliser les espérances déçues de sa pauvre mère éplorée.

Laissez-moi cependant, vous retracer en peu de mots la vie de ce cher et regretté ami, hélas ! trop éphémère pour vous narrer ce qu'il aurait été, ce qu'il aurait fait.

Doué d'une affabilité, d'une intelligence précoce, d'un cœur d'or sous, sa physionomie dictait le bon enfant ; tout disait que notre jeune Dominique s'inspirant de l'exemple et des sages conseils de ses vénérés parents, aurait marché sur les traces de son père regretté, l'homme de bien que les habitants de Sisco pleurent encore.

« La vieille maxime, tel père, tel fils, trouve bien ici son application. »

Dominique Perichi faisait ses études au lycée de Toulon auprès de son cher oncle, le professeur bien connu M. Giacomoni. Par son travail, son ardeur et son zèle, il avait su se faire distinguer parmi ses camarades et avait su s'attirer la sympathie de ses professeurs qui s'estimaient heureux de l'encourager dans ses brillants débuts. — Malheureusement. Son assiduité à l'étude le rendit malade et l'obligea à rentrer dans sa famille, et hélas ! là, si les soins de sa mère dévouée et de ses parents, et les soins de la science médicale, ne purent éviter le dénouement fatal.

Sans comme vous, par la tristesse que cette fois affligée éprouve par la perte cruelle du jeune ami que nous pleurons aujourd'hui, je ne puis le cœur gros, continuer à vous entretenir sur un sujet douloureux qui fait bien couler des larmes, et que le temps seul pourra faire sécher.

Parents attristés,

Puisse cette manifestation d'unanimes regrets, puisse cette expression des larmes, atténuer votre grande douleur, et à vous, mère désolée, que vous dirais je ; consolez-vous, puisez dans votre foi si ardente le baume de la résignation chrétienne ; Consolez-vous à cette pensée : la fleur qui vous a été ravie embaume déjà de son doux parfum le céleste parterre.

Et maintenant, avant que cette tombe se ferme à tout jamais, le cœur serré, je vous dis mon cher Dominique ;

Adieu ! Adieu !

Jouissez au sein du Tout-Puissant du bonheur éternel !

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Conseil municipal

Le Conseil municipal s'est réuni hier, à 4 heures, sous la présidence de M. Pagliani-Conti, maire.

M. Jean Zevaco, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté sans discussion.

M. le Maire fait connaître à ses collègues qu'en vertu de la loi du 27 mars 1907, les municipalités sont tenues de fournir aux membres des prud'hommes de la marine, une médaille en argent, qui sera le signe distinctif de leur fonction. Cette médaille que l'Etat met en vente au prix de 5 francs, doit être délivrée dans le plus bref délai possible.

Le Conseil vote une somme de 2 755 fr, nécessité par un surcroît imprévu de dépenses pour l'empierrement de la route des Sanguinaires.

M. le Maire fait connaître au Conseil, qu'il a nommé deux cantonniers, ce qui porte à 7 le nombre de ces serviteurs communaux, leur traitement est augmenté de 5 francs par mois.

Au sujet des cantonniers, une grande discussion des plus intéressantes s'engage entre MM. Pagliesi, Nicoli, Zevaco, Sanpiancoli, Vico, etc., à propos du nettoyage de la ville. Les projets les plus divers et aussi les plus nécessaires se font jour, mais, malheureusement, la question budgétaire ne permet pas encore de les réaliser.

M. le Maire dit qu'en tout cas, dorénavant, les mesures les plus sévères seront prises par la municipalité pour obtenir dans la mesure des moyens dont elle dispose, que notre ville soit plus propre. M. Pagliesi dit que tous ses collègues et lui sont acquis d'une façon entière à l'œuvre de salubrité publique et qu'ils feront l'impossible pour la réaliser dans le plus bref délai possible.

Diverses questions, sur la propreté de l'Ile, sur l'emprunt de la Ville, sur le Gaz, etc., sont ensuite discutées et les conclusions de M. le Maire adoptées.

La séance a été levée à 5 heures 1/2.

P. V.

Etat Civil

DÉCÈS

Ladevèze Pierre, employé, 25 ans.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 30 juillet

Thermomètre — 7 heures du matin : 21°. à midi 26°. — à 6 heures du soir : 24°. Maxima : 29°5. Minima : 20°.

Baromètre — 7 heures du matin, 766 mm. à midi, 766 mm. 6 heures du soir 766 mm.

Vent. Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, Id.

Etat du ciel, le matin, Découvert.
l'après-midi, Id.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

∴

Ecole Forestière

Nous apprenons avec plaisir que M. Antoine Ordioni, élève de l'Institut Agronomique de Paris, vient d'être reçu neuvième à l'Ecole Forestière de Nancy.

M. Ordioni est le fils de notre ami M. Ordioni, consul de France à Rotterdam.

∴

Licence en Droit

M. Georges Pieri, fils du sympathique percepteur de Cambrai, a subi avec succès les examens de la 1re et de la 2e partie de la licence en droit devant la Faculté de Lille.

M. Patrice de Corsi, neveu du regretté sénateur, a été reçu licencié en droit devant la Faculté de Paris.

Nous leur adressons toutes nos félicitations.

∴

Réserve et Territoriale

Les sous-officiers dont les noms suivent sont inscrits pour le grade de sous-lieutenant de réserve, MM. Balesi, Balisoni, Casalta, Ciscoli, Coppolani, Cordolcani, Emmanuelli, Filippini, Giovanni, Loviconi, Marcelli, Moretti, Pinzuti, Ranucci, Sabiani, Silvani, Susini, Varese ; — Armée territoriale, MM. Mariani, Peraldi, Viviconi.

∴

A louer présentement

Ancien local de la Fabrique de Cédrate Conflis.

S'adresser aux Magasins Généraux.

Etat-Civil

Lafa Noël, vigneron, et Fiorelli Flora ménagère.

NAISSANCES

Mariani Sébastienne. — Giansanti Jacques.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00414

BOURSE DE PARIS

	29 juillet	30 juillet
Rentes de 3 0/0 anciennes	95.75	96.25
— de 3 0/0 nouvelles.	96.80	97.00

ex-coupon.

La santé DE M. ETIENNE

Paris, 30 juillet.

La santé de M. Etienne, vice-président de la Chambre, est maintenant des plus rassurantes.

L'état congestif du poumon n'a pas persisté, et comme il ne se rattachait ni aux suites de l'accident, ni à l'état général, la situation est tout à fait normale.

Quant à Mme Etienne, elle est complètement remise ; elle a commencé aujourd'hui à donner ses soins à son mari.

L'état du chauffeur est satisfaisant.

La Grève Générale

Les Evénements de Vigneux

Paris, 30 juillet.

A la suite des derniers incidents qui se sont produits à Vigneux, et des arrestations qui ont été opérées, les secrétaires de la Confédération générale du Travail, et de l'Union des Syndicats et du Bâtiment avaient tenu mardi dernier une réunion dans laquelle ils ont rédigé un manifeste engageant les travailleurs de toutes les corporations et du bâtiment à quitter le travail mercredi soir pour ne le reprendre que vendredi matin.

Ce manifeste, qui a été placardé sur les murs de Paris, dans la nuit de mardi à mercredi, invitait, en outre, les chômeurs à se rendre à Vigneux pour manifester.

La grève générale a échoué

Paris, 30 juillet.

Malgré tous les efforts de la C. G. T., la grève générale de tous les corps de métiers a échoué.

Cependant, plusieurs milliers d'ouvriers syndiqués du bâtiment se sont rendus ce matin à Draveil pour participer à la manifestation.

Un escadron de dragons est accueilli à coups de revolver

Sur la route de Vigneux à Villeneuve Saint-Georges, un escadron du 7e dragons, venant à passer, est assailli à coups de revolver.

Fort heureusement aucun cavalier n'a été atteint.

LE GRAND MEETING L'ARRIVÉE DU CORTÈGE

Bagarres sanglantes

Coups de pierres et de revolver
Charges de cavalerie

Draveil-Vigneux, 30 juillet.

Les chômeurs sont arrivés de Paris, d'Evry-Petit-Bourg, de Villeneuve-Triage, de Villeneuve-Saint-Georges, de Chamarande, etc.

A 2 heures, les grévistes de Vigneux reviendront au lieu de réunion ; des emblèmes séditieux, ainsi que la bannière du syndicat, voilée de crêpe, sont en tête du cortège.

Sur ces entrefaites arrive le général Vivain, accompagné de M. Autran, préfet de Seine-et-Oise.

Le 2e régiment de cuirassiers, qui a reçu l'ordre de s'opposer à la marche en avant du cortège, est accueilli à coups de pierres. Les manifestants grimpent sur la voie ferrée et continuent à lancer des pierres sur les cuirassiers.

Le général Villain donne l'ordre à deux escadrons de mettre pied à terre, et de charger la foule des grévistes.

Mort et Blessés

Le général Villain est blessé

Sept manifestants reçoivent des coups de sabre.

Le général Villain reçoit plusieurs coups de pierres ; il est atteint assez sérieusement.

Plusieurs cuirassiers ont reçu également des coups de pierres.

Les manifestants se dispersent dans toutes les directions.

La bagarre continue à Villeneuve Saint-Georges

La plupart des manifestants prennent la direction de Villeneuve-Saint-Georges, bannière en tête.

Ils sont poursuivis par la cavalerie.

La bagarre continue à Villeneuve-Saint-Georges. Des barricades sont élevées avec des matériaux de démolition.

Une échauffourée des plus graves se produit.

Un ouvrier est tué ; on compte également de nombreux blessés parmi les cavaliers et les grévistes.

La Situation est grave

La situation demeure très grave, étant donné l'état de surexcitation dans lequel se trouvent tous les ouvriers et le nombre est incalculable de chemineaux italiens et autres étrangers qui se sont abattus sur la contrée depuis trois jours.

EN ITALIE

L'ex-ministre Nasi CONSEILLER MUNICIPAL DE MESSINE

Rome, 30 juillet.

L'ex-ministre Nasi, qui vient d'être élu conseiller municipal de Messine, en tête de liste, est arrivé hier soir dans cette ville, pour assister, aux fêtes qui seront données en son honneur.

Plus de 20.000 personnes ont assisté aujourd'hui à la réunion, présidée par le maire sortant.

M. Nasi a prononcé un long discours ; après avoir remercié chaleureusement les électeurs, il a fait un petit historique de son procès.

M. Nasi a été acclamé.

EN ALLEMAGNE

S. M. GUILLAUME II *à Swinemunde*

Berlin, 30 juillet.

Le prince de Bülow, qui arrive de Nordeney, a fait aujourd'hui, à Swinemunde son rapport à l'empereur.

Guillaume II s'est ensuite entretenu avec le Chancelier de l'empire de son voyage en Suède et de son entrevue avec le roi d'Angleterre.

EN RUSSIE

ATTENTATS TERRORISTES

Saint-Pétersbourg, 30 juillet.

Une bande de terroristes a tué, à coups de revolver, quatre agents de police qui traversaient en bicyclette le village de Guloff, dans le gouvernement de Siedlce.

Les meurtriers se sont empressés de prendre la fuite.

Les victimes ont été transportées à l'hôpital de la ville.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SOCIÉTÉ Ste-DÉVOTE. — Les membres participants sont avisés que les 2 et 9 courant, aura lieu la perception de 9 à 11 heures, dans le nouveau local, rue Napoléon, 21, au 2me.

Le Trésorier, Raibaldi.

AJACCIO

GRAND CAFÉ D'AJACCIO

Tous les soirs concert

DÉBUT D'UN GRAND ORCHESTRE ITALIEN
Sous la direction du
Maestro CHELESCHI
Chef d'orchestre des grands théâtre italiens

Nota. — Les amateurs de bonne bière y trouveront la fraîche et excellente LOWENBRAU.

Consommations de 1er choix

LIQUEURS DE MARQUE

La Maison Ghilini

a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, que ses pâtes Raffinées en supériorex, sont exclusivement fabriquées avec des semoules de blé dur, absolument exemptes de semoule de Blé Mou ou autres matières étrangères au froment.

Exigez donc, sur vos factures, cette garantie qui est la dispensable pour assurer une nutrition saine.

Demandez partout

LES PATES DE LA
Maison Ghilini
6, Boulevard Saint-Angelo,
Bastia (Corse).

OREZZA-LES-EAUX

Hôtel de Granajola

VILLA MANFREDI

Ouvert jusqu'au 1er octobre

Cet hôtel, entièrement remis à neuf, est confortablement aménagé.

Des conditions spéciales sont faites aux familles.

M. le docteur Manfredi restera pendant toute la saison, à l'hôtel Granajola, à la disposition des voyageurs.

Cet hôtel se recommande en outre par son excellente cuisine.

S'adresser pour renseignements à Mme veuve Manfredi à Granajola (Orezza).

Usines de Francardo

F. CHARDON et Cie
(GARE FRANCARDO)

TUILERIE & BRIQUETERIE MÉCANIQUES

Fabrique de Carreaux en ciment, unis et à dessins

FOUR A CHAUX CONTINU

Scierie mécanique
DE BOIS DE CONSTRUCTION

Entrepôts { à Bastia, 2, Avenue Carnot / à Corte, Nouvelle Traverse

CHAUX GRASSE
en pierre, en poudre et en pâte pour constructions, chaulage des terres et du traitement de la vigne

CHAUX HYDRAULIQUES — CIMENTS
Plâtres
Fers à planchers I
Fers et Aciers en barres
FONTES — MÉTAUX

Futal les usagées à vendre
Bonnes occasions
A.-P. PADOVANI
Nouveau Port, Bastia

251 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit
par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

Le Lien devenu vieux

XVI

A LA MARE A L'EAU

J'ai menti, enfin, parce que le mentir c'est le comte, et que, pour lui, et pour Rose-Lison, je ne puis pas l'accuser.

— Vous aurez à vous expliquer plus tard, monsieur... mais, pour vous, pour tous ceux qui sont ici, j'aurais préféré que cette explication eût lieu dès maintenant et qu'elle me parût acceptable... Cela eût épargné des larmes à ceux qui vous aiment...

Henriot parut insensible à cet appel. Louise Dornak vint l'embrasser et lui murmura doucement :

— Pourquoi ne satisfais-tu pas monsieur le juge, mon enfant ? Il est bien vrai que ton histoire de tout à l'heure était une invention... Alors, dis pourquoi...

Henriot secoua la tête.

— Puisque vous n'avez pas besoin d'entrer dans la cabane, qu'êtes vous allé y faire ?

— Oh ! à ce'a, je peux répondre... fit vivement Henriot.

Et il expliqua qu'il avait eu l'intention d'allumer du feu, afin de donner des premiers soins au vieillard engourdi par le froid.

— Tout à l'heure, lorsque M. de Croix-Vitré nous a fait son récit, j'ai remarqué un détail sur lequel je vous prie de me renseigner... M. de Croix-Vitré a dit qu'il s'était endormi... et qu'en se réveillant il s'était trouvé seul... et que, s'il était sorti, c'était justement pour mettre à profit votre absence et cette solitude, alors qu'on vous avait laissé pour consigne de ne le point quitter et de veiller sur lui .. Vous étiez donc bien loin de la Mare-à-l'Eau, et votre absence a donc été bien longue, pour que vous ne vous soyez pas aperçu que M. de Croix Vitré se traînait sur la route... vers la forêt ?..

Sur le silence persistant d'Henriot, le juge ajoutait, précisant :

— Combien de temps êtes-vous resté hors de cette maison ?

— Une heure, deux heures peut être.

— Et qu'avez vous fait pendant ce temps-là ?

— Je suis allé au hasard, en Hérival.

— Vous êtes sorti sans but ?

— Oui.

— Alors que vous aviez reçu pour mission de ne point quitter le comte ?

— C'est ainsi.

— Je ne puis vous croire.

— Comme il vous plaira, monsieur, dit Henriot, las et énervé. Je sens très bien vos soupçons s'acharner sur moi. A la grâce de Dieu !

— Mais vous les faites naître, ces soupçons, comme à plaisir...

— Autres vous foi on moi si je vous raconte que je me suis éloigné de la Mare-à-l'Eau sans y prendre garde ? que j'ai oublié M. de Croix-Vitré ? que j'ai été attiré par un épervier haut un petit oiseau ? que je lui ai tendu un piège ? que mon attention a été éveillée par certaines traces d'animaux ? que j'ai suivi ces traces dans la forêt ? que j'en ai découvert d'autres et que je les ai suivies aussi ? et d'autres encore que j'ai suivies également ? que j'ai marché sans but et au hasard, je vous le répète, pour mon plaisir, ne pensant plus à autre chose... jusqu'au moment où je me suis souvenu qu'en est après-midi, pendant que Lison était au marché, ma place était auprès de M. de Croix-Vitré... alors que je me suis hâté de revenir sur mes pas, mais trop tard... En arrivant à la Mare-à-l'Eau, j'ai trouvé la maison vide... Le reste, vous le savez... M. le comte vous l'a dit... et c'est la vérité tout entière, sans un mot en trop ou en moins...

— Une dernière fois, je vous le demande... Pourquoi avez-vous menti, tout à l'heure ?

— Je ne sais pas.

— Vous refusez de me répondre ?

— J'ai répondu.

— Je vous mets, dès lors, en état d'arrestation...

Cette décision, tous la prévoyaient, hélas ! Dornak les lèvres serrées, restait frappé de stupeur Rose et Louise sanglotaient. Quant à Croix Vitré, il eût un cri d'indignation :

— Je me porte garant de l'innocence de ce brave garçon, monsieur, dit-il. En l'arrêtant sur de simples soupçons, vous jetez cette honnête famille dans un deuil qui est une injustice... et lui, vous le perdez d'honneur...

— Oui oui, défendez-le, monsieur, défendez-le ! implorait Louise.

M. Menestreau reprit, presque durement :

— Toutes les paroles de ce garçon, depuis que je l'interroge, ont été dictées par le souci d'écarter de lui les soupçons qu'il a pu, de quelque façon que ce soit, participer à ce crime... Pourquoi, s'il est absolument innocent, une préoccupation aussi étrange, aussi anormale ?.. Je lui demandais la vérité.. Il a fait ses efforts pour me la cacher .. S'il n'est pas lui même coupable, tout me prouve qu'il pourrait me donner des renseignements précieux sur le meurtrier .. et je dois déclarer, par contre, que rien ne me prouve qu'il n'ait pas joué un rôle dans ce meurtre... Lequel ?.. C'est l'enquête qui nous le révélera.. j'en ai la certitude... Sous les verrous, nous obtiendrons son aveu... ou l'aveu de ce qu'il essaye de nous cacher.. Je regrette de prendre envers lui une mesure aussi rigoureuse. Cette mesure est nécessaire et, en ne la prenant pas, je manquerais à mon devoir... Mais je puis la rapporter.. Tant que je serai ici rien ne davinadra désinté...

(A suivre).

LE PORTRAITISTE CHATELIN

5, Boulevard du Palais, se charge de tous portraits en tous genres, toutes grandeurs et par tous procédés : *Agrandissements photographiques, crayon, fusain, pastels de couleur, charbon polychrome*, etc. Au Continent, dans leurs ateliers, à Paris, Dijon, Lyon, Manosque, les **portraitistes CHATELIN Frères,** *dessinateurs, peintres-photographes*, secondés par une élite d'artistes retoucheurs, ont exécuté une immense quantité de portraits à l'entière satisfaction de tous leurs clients. Dans le Sud-Est Français où notre nom est universellement connu, en notre atelier, ville des Navès, et magasin, place de la Mairie, à MANOSQUE (Basses-Alpes), nous avons fait livraison, en 1906 et 1907, de plus de **deux mille** grands portraits, noir ou couleurs. Nous avons pour nous *référencer* et nous recommander un *LIVRE D'OR*, contenant plusieurs milliers de *lettres de remerciements* et *d'éloglieux certificats* de satisfaction, dûment *signés* et *légalisés*.

ADRESSEZ-VOUS A NOUS EN TOUTE CONFIANCE

Si vous désirez un grand portrait *inaltérable*, bien fait et d'une *fidèle ressemblance*, monté dans un *riche cadre*, à votre choix, il suffit de nous envoyer simplement une petite photographie ou un *groupe*, dont nous pouvons reproduire *une seule personne*. Cette photographie-modèle est remise en bon état. Sur simple demande nous envoyons *gratuitement* nos tarifs. Par correspondance, et sans que cela ne vous engage en rien, nous donnerons *gracieusement*, tous renseignements complémentaires ou consultations que vous désirerez. Nous traitons toute affaire avec une *parfaite correction*. Malgré la *réelle bonne qualité* de notre travail, en conséquence de notre gros chiffre d'affaires, **nos prix sont très modérés.** Nous avons des modèles de portraits encadrés à 16, 18, 20 francs cadre compris. Nous vous *recommandons* nos grands modèles à 25, 28, 30, 35 et 40 francs, montés dans de magnifiques *cadres de luxe*, ce sont de véritables *tableaux d'art* pouvant se placer dans les plus luxueux salons. Toutefois, comme *loyalement* nous devons compter, aussi bien les petites bourses que les grosses, nous *garantissons* la parfaite *ressemblance* et *l'inaltérabilité* de nos portraits, quel que soit le prix ou le modèle.

Pour rendre plus facile à tous, l'acquisition de nos *tableaux, précieux souvenirs de famille*, aux fonctionnaires et à toutes personnes solvables, nous accordons de ***grandes facilités de payement*** moyennant un supplément pour frais de recouvrement. A forfait nous exécutons tous travaux d'art ou difficiles, même ceux refusés par d'autres maisons de photographies ou artistes.

Venez voir l'Exposition de nos modèles ou écrivez-nous

Portraitiste CHATELIN Aîné

BASTIA, 5, Boulevard du Palais, 5, BASTIA

NOTA. — Sur votre demande, nous pouvons faire passer à votre domicile, l'un de nos représentants, porteur de nos échantillons.

Grand assortiment de très jolis et nouveaux cadres riches pour portraits en toutes grandeurs.

Mêmes prix modérés qu'au Continent.

Comme réclame et pour nous faire des amis nous ferons l'encadrement *très soigneusement* et *gratuitement*.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



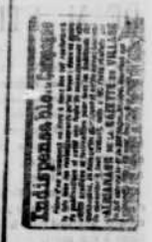
La Maison se charge des réparations

A VENDRE

Fondres et futailles usagés de toutes contenances, vélines, appareils acétylène et matériel de la fabrique de chicorée.

S'adresser à l'ancienne Usine de Toga.





MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et la Targe du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ou ciments. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Voyeux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GRÈS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Gardo.

Le Directeur-Gérant, J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

HUNYADI JANOS

SAISON Printemps-Été 1908 — Teinturerie H. Fraissinet et Cie — MARSEILLE — SAISON Printemps-Été 1908

MOUSSELINE, SOIE, BATISTE, GUIPON, ECOSSINE, PIQUÉ FLANELLE, FOULARD, LINON.

Teintures en toutes Nuances — Nettoyage à Sec — Travail EXCLUSIF

Livrer avec un fini et une perfection qui ne puisse être égalés, et toujours de mieux en mieux, telle est la devise de notre maison

DÉPOT : Chez M. SAUVEUR AYMO, Boulevard Paoli, Bastia

NETTOYAGE DES PANAMAS

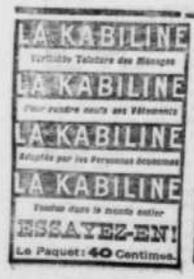
OMBRELLES, RIDEAUX, GUIPURES, ROBES DENTELLES, ETC., ETC.

CYRNOS ORANGE

Sirop pur sucre

Fabriqué avec les oranges si parfumées de la Corse.

Boisson hygiénique et rafraîchissante









TRENTE-TROISIÈME ANNÉE N° 212 — SAMEDI, 1er AOUT 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Pierre-ès-Liens
Société (heure nationale)
Lever, 4 h 24 m — Coucher, 6 h. 50 s.
Premier quart., le 3 — Pleine Lune, le 11.
Fête de Demain : N. D. des Anges.

31 JUILLET

L'ARBRE ET L'EAU

Ces deux mots, si heureusement rapprochés, sont le titre qu'a pris l'intéressant congrès qui vient de se réunir à Guéret, en pleine montagne forestière du centre de la France. L'objet de ce Congrès devient, malheureusement, d'une cruelle actualité au moment où des orages, des inondations si désastreuses viennent de dévaster un trop grand nombre de régions. Ceci démontre l'importance du but poursuivi par les congressistes, et donne à leurs délibérations la haute valeur d'une œuvre patriotique et humanitaire.

Les catastrophes qui se renouvellent de plus en plus souvent depuis que le déboisement a fait de si rapides progrès en France, ont été les meilleures Adoratrices des populations qui, si inconsidérément ont laissé détruire leur principale richesse : les forêts qui couvraient autrefois les montagnes aujourd'hui dénudées et arides.

De toutes parts, maintenant, on s'émeut de cet état de choses et l'on cherche le remède. Il n'est pas encore trop tard pour agir, mais il importe de ne plus hésiter, sous peine de voir disparaître tout ce qui reste.

D'après un relevé officiel qui vient d'être publié, la contenance totale des bois soumis au régime forestier s'élevait, au 31 décembre 1907, à 3.131.115 hectares, dont 1.186.119 hectares appartenant à l'Etat. Celle des bois particuliers est évaluée à 6 217.000 hectares. Cette superficie totale produit 25 millions de mètres cubes de bois par an. Or, la France en consomme 32 millions de mètres cubes !

Depuis dix ans, les Allemands — fait inouï ! — ont acheté chez nous 200.000 hectares de bois pour les détruire. La fabrication de la pâte à papier absorbe 350.000 tonnes de bois par an.

Notre confrère Georges Bonnefoy, qui représentait le gouvernement au Congrès de Guéret, rapporte que nos grandes Compagnies de chemins de fer demandent 4.500.000 traverses par an ou 12 300 par jour, et un arbre de belles dimensions ne donne pas en moyenne plus de dix pièces ! Les constructions navales en absorbent à peu près autant.

« Les sapinières, dit encore M. Bonnefoy, sont aussi victimes d'abus d'exploitation et de pâturage : telles autres essences, comme le pin et surtout le châtaignier, risquent d'être détruites par l'industrie moderne. Le bois de châtaignier, très riche en tannin (il en renferme deux fois autant que le chêne) est utilisé pour le tannage des peaux ; une usine installée près de Tulle, consomme 34 000 tonnes de bois par an, ce qui équivaut à un massif serré de 260 hectares. »

Actuellement, la France n'a plus que 16 0/0 de son territoire en forêts, et le mal ne fait-qu'empirer. Les bois ne sont-il pas, cependant, la fortune d'un pays ? Les raisons en ont été maintes fois données ; contentons-nous d'énumérer les quatre principales :

1° Les bois sont l'ornement d'une contrée ;

2° Ils entretiennent l'humidité, condensent les orages et évitent la sécheresse ;

3° Ils retiennent les eaux de crues et arrêtent les innondations ;

4° En montagne, ils empêchent les éboulements.

Reboiser serait faire œuvre de prévoyance nationale, et les sommes que l'on y consacrera ne seront jamais perdues, malgré qu'elles soient placées à longue échéance. Grâce à elles, on éviterait des crédits de secours qui ne réparent qu'imparfaitement le mal et laissent quand même les victimes à la merci d'un nouveau désastre.

André Theuriet a dit avec raison : « L'arbre est la joie de la terre à laquelle il donne l'eau des sources qui l'arrosent et l'humus qui la fécondo. C'est la santé de l'air que sa verdure purifie. Un bel arbre est une fête pour les yeux, et des milliers d'arbres, cela fait la forêt, le manteau de la terre, cette richesse d'une nation. Un pays qui n'a plus de forêts est un pays flai ! Un arbre, mais c'est la charpente de votre maison, c'est le mât des vaisseaux, c'est la chaleur de votre foyer qui vous donne un soleil en plein hiver !... »

Les congressistes de l'Arbre et de l'Eau accomplissent donc une œuvre utile entre toutes. Ils ont étudié plus de soixante mémoires émanant des nombreuses association ou municipalités qui s'intéressent à la régénération de la France forestière, ils ont émis des vœux qui, souhaitons-le, ne passeront inaperçus ni au ministère de l'Agriculture ni au Parlement. Ainsi sera détruite cette opinion, qui n'est malheureusement pas sans fondement, que l'Etat, par l'étroitesse de sa toiteile administrative, est le principal ennemi des forêts.

La présence au Congrès des délégués des quatre ministères de l'Agriculture, de la Marine, de l'Instruction publique et des Travaux publics, et celle de notre éminent confrère Georges Bonnefoy, représentant de l'Administration, sont un gage précieux de la sollicitude des pouvoirs publics. Les populations qui, chaque année, sont si cruellement éprouvées par les orages et les inondations en attendent avec impatience les heureux résultats.

J. SOLEIL.

Lire à la troisième page « NOS TÉLÉGRAMMES »

Propos d'actualité

Les Aéroplanes.

Une sorte de petite cité toute spéciale — la Plage — s'est créée, depuis un an sur la bande de terre que le ministère de la Guerre a concédé aux aviateurs en bordure de l'immense champ de manœuvres d'Issy-les-Moulineaux. Six ou sept hangars très vastes y abritent les modèles les plus connus d'aéroplanes en train de poursuivre leurs captivantes expériences de la conquête réelle et définitive de l'air. A l'intérieur de ces abris bruns règne une activité d'ingénieux recherches sans cesse entravée par la concurrence des moteurs ou par le prix proposés par les Mécènes de l'aéronation.

Le dernier de ces prix a particulièrement mis l'aviation en rumeur, c'est celui (10.000 fr.) qu'un savant, M. René Quinton, jusqu'ici plus connu pour ses beaux travaux biologiques sur les propriétés curatives de l'eau de mer, offre au premier aéroplane « qui une fois son moteur éteint et utilisant la seule force du vent, se maintiendra cinq minutes dans l'atmosphère sans descendre de plus de cinquante mètres. »

Pour se rendre compte de la portée du problème, il ne faut pas perdre de vue le principe sur lequel est basé l'aéroplane. Cet appareil, quel que soit le détail de ses formes déjà si variées n'est, en somme, qu'un cerf-volant perfectionné. Le cerf-volant ne peut s'élever et se maintenir dans l'atmosphère qu'alors que souffle la brise et grâce à la ficelle qui l'applique obliquement contre le vent. L'aviateur actuel peut prendre un essor et voler, par l'intermédiaire de l'hélice propulsive laquelle imprime à l'appareil une vitesse qui si l'on peut dire fait naître le vent debout sur lequel s'appuie la manœuvre ou le biplan dans son vol. Le moteur représente en outre la résultante horizontale de la traction produite par la ficelle du cerf-volant.

Or, c'est cette ficelle que M. Quinton propose de couper ! Là dessus d'excessives très vives, votre passionnées dans le monde des spécialistes. Les uns affirment que les conditions de l'épreuve proposée sont irréalisables ; les autres croient, au contraire, qu'il ne se passera pas de longs jours avant que quelque aviateur n'ait brillamment gagné le chèque promis à qui trouverait le moyen de naviguer sans avoir besoin de recourir à un autre aide extérieur ... Cet aéroplane, sans moteur, capable d'utiliser la force seule du vent pour se maintenir et naviguer dans l'air à des hauteurs pouvant atteindre plusieurs milliers de mètres — avant que l'homme le crée la nature l'a réalisé. C'est l'oiseau planeur malheureusement rare dans nos contrées »

Un physiologiste, M. Mouillard, qui a observé pendant des années le vol du grand vautour estime que dans la journée cet oiseau peut produire vingt ascensions de mille mètres chacune et effectuer quatre cents kilomètres de parcours sans donner un coup d'aile. Livré pleine liberté, aux deux ailes étendues plane dans une atmosphère sans descendre de plus de cinquante mètres. »

Et c'est là-dessus que se base M. Marcel Despeyroux pour conclure dans sa réponse à M. Archdeacon qui avait traité son expérience de laboratoire de « jolie expérience de physique amusante » : L'homme ne tardera pas à imiter son prédécesseur aérien, et comme il a coutume de dépasser rapidement ses modèles il y a lieu de croire que, avant quelques années on ne sera pas pendant cinq minutes que nous serons en mesure de réaliser le vol à voile du vautour et du condor, mais pendant de longues heures »

RENÉ SABATIER.

Causerie Agricole

Comment on doit récolter les fruits pour les conserver.

Les fruits que l'on veut conserver, quelle qu'en soit l'espèce, et en quelque époque de l'année que ce soit, doivent se cueillir entre onze heures et quatre heures, quand toute la rosée a disparu et avant que l'atmosphère se recharge d'humidité.

On ne doit les cueillir que par un temps sec et un ciel découvert. En général, les fruits, pour acquérir toutes leurs qualités,

(A suivre).

12. — FEUILLETON DU *PETIT BASTIAIS*

NOELLA

Grand Roman Inédit

par CHARLES MÉROUVEL

PREMIÈRE PARTIE

LE ROMAN D'HÉLÈNE

I

MAITRESSE DE PIANO

La pluie avait cessé.

Le valet de pied sauta sur le siège, arrêta de l'innocent cocher qui tenait les rênes, et le coupé roula lentement, selon les ordres, par la place de la Concorde, vers la Seine.

II

JEUX DU HASARD

En sortant de l'Opéra-Comique avant la fin du spectacle, Hélène Rousset s'était trouvée sur le trottoir de la rue Favart, à l'endroit où elle comptait rejoindre son mari.

Ce fut vainement qu'elle promena un long regard autour d'elle.

La place était presque déserte.

A l'exception des valets de pied qui attendaient la sortie de leurs maîtres, on n'y voyait à pas près personne.

Un vent d'ouest soufflait, amorçant une bourrasque prochaine.

La pluie tombait par rafales, froide et pénétrante ; des nuages lourds et gris erevaient au dessus des maisons ; l'eau roulait dans les ruisseaux.

La malheureuse était déjà sous l'empire d'une tristesse accablante ; sa mélancolie s'en accrut.

Elle regretta de n'avoir pas écouté les sollicitations de l'amoureux si séduisant qui l'eût tirée des embarras au milieu desquels elle se débattait.

Il lui plaisait ; sa voix était persuasive ; ses regards trouvaient aisément le chemin de ce cœur meurtri par tant d'humiliations et de déceptions.

Elle fut prise d'une tentation de rentrer au théâtre en revenant sur ses pas.

Elle se disait que cet inconnu avait raison ; qu'il serait le salut pour elle ; qu'elle se sentait incapable de supporter plus longtemps la vie telle qu'elle la subissait ; que tout valait mieux pour elle que son état actuel dont elle ne pouvait sortir que par une catastrophe.

Mais d'abord la porte du théâtre était fermée pour elle et d'un autre côté, son orgueil se révoltait contre un tel retour.

C'était pendant qu'on la suppliait qu'il fallait écouter et se soumettre.

D'ailleurs, la scène que l'inconnu venait de jouer avec tant de naturel n'a tait peut être qu'un amusement pour lui, une épreuve qu'il lui imposait, une étude nouvelle du cœur féminin qu'il s'offrait, comme un touriste prend un instantané par passe temps pour ses collections.

Les minutes s'écoulaient.

Rousset ne paraissait pas.

Puis ce fut la sortie des spectateurs, la foule envahissant la rue au milieu de laquelle il devenait plus difficile de se reconnaître et de se retrouver.

Alors, après de longues hésitations, elle se décida à quitter la place.

Il lui semblait que les passants la regardaient avec une sorte d'insolence, étonnés de cette station sur le trottoir.

Elle avait donné à l'ouvreuse les quelques sous dont ses poches étaient garnies.

Il ne lui restait rien, pas le moyen de prendre un fiacre pour le retour, comme son mari lui en avait pris un pour l'arriver.

Pas même un parapluie !

Rousset avait emporté celui que la concierge leur avait obligamment prêté.

Donc pas un sou, pas de quoi s'offrir un omnibus, pas même cette chose ridicule, un sifflard, pour se protéger de la pluie qui redoublait !

Avez vous eu, au cours de votre existence, l'occasion de remarquer à quel point cette atroce pénurie déprime le cerveau et tue le courage ?

Non, si vous êtes né riche ; oui, si vous avez été exposé aux détresses de la lutte pour la vie.

Hélène se serra dans sa mante trop étroite et trop courte, trop légère aussi, et se dirigea en hésitant, désorientée, ne sachant quel chemin prendre, vers la Seine, comme son amoureux devait le faire quelques instants plus tard dans son coupé.

A chaque pas elle se retournait avec l'espoir de se voir suivie par son mari.

Vaine attente.

En flânant autour du théâtre, en cherchant un moyen d'y entrer, bien inutilement car ses poches étaient trop vides, il était tombé sur une de ses connaissances du quartier Latin, qu'il avait perdue de vue depuis dix huit mois environ, et il s'était écrié :

— Tiens ! Vandier ! Que devient-on donc depuis si long temps qu'on ne l'a vu ?

— Je te conterai ça. Que fais tu là ?

— J'attends.

— Quoi donc ?

Rousset montra l'Opéra Comique.

— La fin du spectacle, dit-il. J'ai eu un billet de balcon par hasard...

— Et tu t'en donnes à ta femme ?

— Naturellement.

L'ami s'appelait Vandier, Jules Vandier.

Il était venu à Paris, il y avait une douzaine d'années, en qualité d'étudiant en droit.

Il y étudiait toujours, sans passer d'examens.

(A suivre).